



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



Informazioni su questo libro

Si tratta della copia digitale di un libro che per generazioni è stato conservata negli scaffali di una biblioteca prima di essere digitalizzato da Google nell'ambito del progetto volto a rendere disponibili online i libri di tutto il mondo.

Ha sopravvissuto abbastanza per non essere più protetto dai diritti di copyright e diventare di pubblico dominio. Un libro di pubblico dominio è un libro che non è mai stato protetto dal copyright o i cui termini legali di copyright sono scaduti. La classificazione di un libro come di pubblico dominio può variare da paese a paese. I libri di pubblico dominio sono l'anello di congiunzione con il passato, rappresentano un patrimonio storico, culturale e di conoscenza spesso difficile da scoprire.

Commenti, note e altre annotazioni a margine presenti nel volume originale compariranno in questo file, come testimonianza del lungo viaggio percorso dal libro, dall'editore originale alla biblioteca, per giungere fino a te.

Linee guide per l'utilizzo

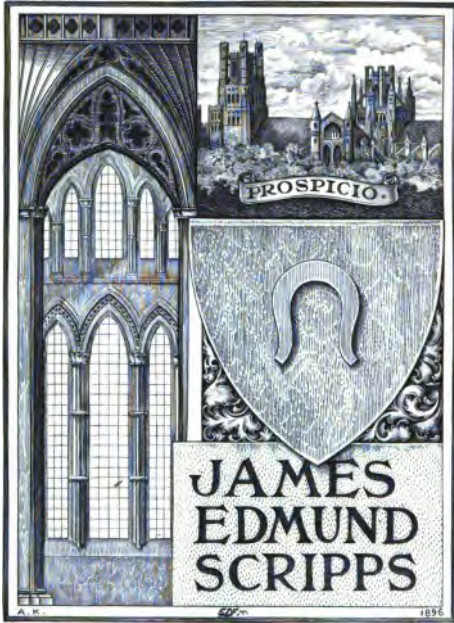
Google è orgoglioso di essere il partner delle biblioteche per digitalizzare i materiali di pubblico dominio e renderli universalmente disponibili. I libri di pubblico dominio appartengono al pubblico e noi ne siamo solamente i custodi. Tuttavia questo lavoro è oneroso, pertanto, per poter continuare ad offrire questo servizio abbiamo preso alcune iniziative per impedire l'utilizzo illecito da parte di soggetti commerciali, compresa l'imposizione di restrizioni sull'invio di query automatizzate.

Inoltre ti chiediamo di:

- + *Non fare un uso commerciale di questi file* Abbiamo concepito Google Ricerca Libri per l'uso da parte dei singoli utenti privati e ti chiediamo di utilizzare questi file per uso personale e non a fini commerciali.
- + *Non inviare query automatizzate* Non inviare a Google query automatizzate di alcun tipo. Se stai effettuando delle ricerche nel campo della traduzione automatica, del riconoscimento ottico dei caratteri (OCR) o in altri campi dove necessiti di utilizzare grandi quantità di testo, ti invitiamo a contattarci. Incoraggiamo l'uso dei materiali di pubblico dominio per questi scopi e potremmo esserti di aiuto.
- + *Conserva la filigrana* La "filigrana" (watermark) di Google che compare in ciascun file è essenziale per informare gli utenti su questo progetto e aiutarli a trovare materiali aggiuntivi tramite Google Ricerca Libri. Non rimuoverla.
- + *Fanne un uso legale* Indipendentemente dall'utilizzo che ne farai, ricordati che è tua responsabilità accertarti di farne un uso legale. Non dare per scontato che, poiché un libro è di pubblico dominio per gli utenti degli Stati Uniti, sia di pubblico dominio anche per gli utenti di altri paesi. I criteri che stabiliscono se un libro è protetto da copyright variano da Paese a Paese e non possiamo offrire indicazioni se un determinato uso del libro è consentito. Non dare per scontato che poiché un libro compare in Google Ricerca Libri ciò significhi che può essere utilizzato in qualsiasi modo e in qualsiasi Paese del mondo. Le sanzioni per le violazioni del copyright possono essere molto severe.

Informazioni su Google Ricerca Libri

La missione di Google è organizzare le informazioni a livello mondiale e renderle universalmente accessibili e fruibili. Google Ricerca Libri aiuta i lettori a scoprire i libri di tutto il mondo e consente ad autori ed editori di raggiungere un pubblico più ampio. Puoi effettuare una ricerca sul Web nell'intero testo di questo libro da <http://books.google.com>

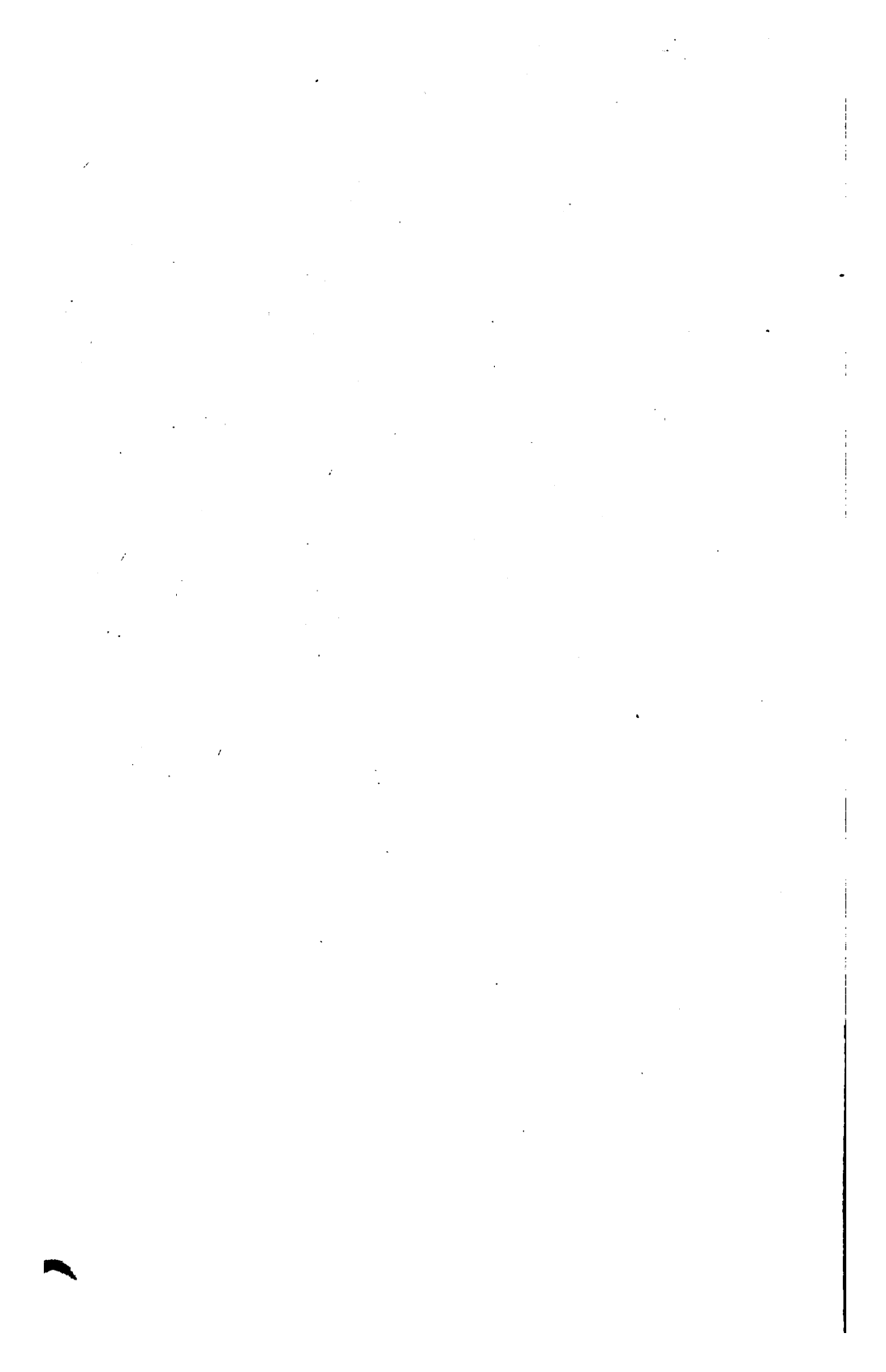


II E

2

A673

11



**ANNALES
DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE.**

TOME QUATRIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE.

XIX^e DU RECUEIL.

1847.

ANNALI DELL' INSTITUTO ARCHEOLOGICO.

VOLUME QUARTO DELLA SERIE NUOVA,

XIX DI TUTTA LA SERIE.

1847.

PARIS.
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, 56

ANNALES
DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE.

TOME QUATRIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE,

XIX^e DU RECUEIL.

1847.

5-845-2

ANNALI DELL' INSTITUTO ARCHEOLOGICO.

VOLUME QUARTO DELLA SERIE NUOVA.

XIX DI TUTTA LA SERIE.

1847.

PARIS,

CHEZ BENJAMIN DUPRAT,

Libraire des Sociétés Asiatiques de Paris et de Londres, de l'Institut de France,
de la Bibliothèque Royale, etc.

RUE DU CLOITRE ST-BENOIT, N^o 7,

PRÈS LE COLLÈGE DE FRANCE.

1847.



ANNALES

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE.

RECHERCHES

SUR LES

ÉPITAPHES PUNIQUES.

(*Mon.*, tom. IV, pl. xxxvii.)

Depuis longtemps je me suis engagé à publier les textes précieux qui me semblaient constituer la classe des épigraphes funéraires conçues en écriture punique des bas temps : je viens aujourd'hui remplir cet engagement, et, quoique je ne sois pas encore en mesure de tout expliquer, j'espère que le peu que je suis déjà parvenu à déchiffrer ne paraîtra pas dénué d'intérêt, et que l'on me saura gré de mettre une série nombreuse de textes, inédits pour la plupart, à la disposition des philologues. Quand il s'agit de retrouver les éléments d'une langue et d'une écriture perdues, il n'y a pas, à mon avis, de résultats à dédaigner, surtout quand ces résultats sont faciles à constater, et qu'ils viennent d'ailleurs confirmer des faits déjà entrevus, mais dont il est important de vérifier l'exactitude. Aujourd'hui

nous possédons la valeur des lettres employées à la rédaction de tous les textes puniques qui nous sont fournis par les monuments écrits provenant de nos possessions africaines ; mais les preuves qui ressortent de l'analyse d'un texte nouveau sont toujours bonnes à enregistrer, et, à ce compte, les épitaphes que je vais passer en revue méritent toute l'attention des philologues. On y reconnaîtra, je l'espère, bon nombre de ces faits probants par eux-mêmes, et qu'il suffit de présenter pour qu'ils comportent leur propre démonstration, tout en corroborant l'interprétation de certaines lectures, restées dans le domaine de l'hypothèse. Ainsi, par exemple, quand on trouvera l'âge des défunts exprimé, il est bien clair que, si la lecture fournit constamment des nombres d'années, écrits en toutes lettres, rien que la transcription de ces nombres suffira pour donner des valeurs alphabétiques sur le compte desquelles il ne sera pas possible de conserver de doutes.

Avant d'entrer en matière, je dois d'abord expliquer les motifs sur lesquels j'ai dû, *à priori* et indépendamment de toute lecture, considérer comme de simples épitaphes les inscriptions que je vais examiner dans ce mémoire.

A peu de distance de Ghelma, se trouve une localité nommée Henchir-Nechmeya. M. le commandant d'artillerie de Lamare ayant exploré avec soin cette localité, où les ruines abondent, reconnut un plateau qui présentait des épitaphes latines en grand nombre, appartenant d'ailleurs aux bas temps de l'empire romain, et accompagnées de certaines inscriptions puniques et libyques ; gravées sur des espèces de stèles plantées verticalement, et dont le sommet venait seul, en affleurant au sol, déceler la présence. Des fouilles furent faites à la hâte, et plusieurs pierres de ce genre furent exhumées. Toutes étaient encore debout, c'est-à-dire, dans la position que ceux qui les avaient jadis plantées avaient entendu leur assigner. Ces pierres étaient découvertes pêle-mêle avec des épitaphes latines dont la destination n'était pas douteuse, et qui se trouvaient à leur place primitive ; il était donc évident que là avait existé autrefois une nécropole où venaient prendre leur dernier gîte

des hommes appartenant aux trois races romaine, punique et berbère, qui vivaient dans une grande ville voisine. De la destination funéraire des unes il était naturel de conclure à la destination funéraire des autres, et c'est ainsi que j'ai été conduit à considérer comme des épitaphes toutes les pierres puniques écrites provenant de Henchir-Nechmeya. Ceci une fois admis, j'ai procédé au déchiffrement de ces épitaphes ; j'y ai reconnu des formules que j'ai retrouvées sur d'autres pierres provenant de localités différentes, et auxquelles j'ai dû dès lors assigner une origine semblable. Nous allons voir que toutes ces présomptions se sont vérifiées.

J'ai réuni dans ce mémoire tous les monuments de la même classe connus jusqu'à ce jour, et, dans l'examen que j'en ai entrepris, j'ai dû naturellement commencer par ceux qui ont été cités dans l'ouvrage de Gesenius, ouvrage qui a l'avantage de reproduire tout ce qui avait été publié antérieurement. J'ai décrit ensuite les épitaphes recueillies en Algérie par les soins de M. de Lamare.

Il y a tout lieu de croire que les monuments de ce genre se multiplieront dans nos musées, et que, maintenant que le monde savant s'est intéressé à cette recherche, tous ceux que l'on découvrira désormais en Algérie seront non-seulement sauvés de la destruction, mais encore recueillis avec soin, et mis au rang des monuments les plus précieux de l'épigraphie antique. J'arrive à l'analyse de ces curieuses inscriptions.

N° 4. — *Naples, musée des Studj. (Gesenius, Numidica septima.) Pl. xxxvii. Fig. 4.*

Au printemps de l'année 1845, j'ai vu cette inscription au musée des Studj de Naples, et j'en ai rapporté un bon estampage, sur lequel j'ai pu vérifier l'exactitude de la copie publiée par Gesenius (tab. 26). La figure d'un jeune enfant est placée au-dessus de l'inscription, qui se compose de deux lignes, dont

la première contient vingt et une lettres, et la seconde dix-sept seulement. En voici la transcription :

טענע אבן של מתנבעל בן יעשד -
בעי עוא שענת עשר ו עמש -

Cherchons à nous rendre compte du sens de ce texte, dans lequel je trouve une épitaphe pure et simple. Au premier abord, un nom propre saute aux yeux : c'est celui de Muthunbaâl-ben-Iachedbâi. Ces deux noms comportent les douze derniers signes de la première ligne, et les trois premiers de la seconde. Avant le nom Muthunbaâl se lit nettement le mot של, formé du pronom relatif ש, *qui, quæ, quod*, et du lamed caractéristique du datif. Dans beaucoup de textes hébraïques, cet ensemble du pronom relatif et de la particule ל sert d'indice au génitif. Ainsi, sur les épitaphes hébraïques trouvées en Algérie, cette même particule, indicé du génitif, est généralement placée devant le nom du défunt. Avant le mot של se lit le mot אבן, pierre; reste donc le groupe quadrilittère טענע, dont il s'agit de découvrir le sens. En hébreu, le radical טען signifie *oneravit*. Il est vrai qu'ici le mot est terminé par un aïn; mais cent fois déjà nous avons fait observer que, dans le dialecte punique, l'aïn joue un rôle si vague, qu'il nous paraît souvent surabondant; à nous qui ignorons entièrement la prononciation de cet idiome; je ne doute pas que l'ensemble des deux mots טענע אבן ne comporte le sens *onus lapidis*, tout à fait analogue à celui de la formule funéraire: Cette pierre recouvre le corps d'un tel. Très-probablement cette expression composée servait à désigner une pierre tumulaire. Nous trouvons donc: Pierre tumulaire de Muthunbaâl-ben-Iachedbâi. Le nom Muthunbaâl nous est bien connu; il signifie: don de Baâl. Le nom de son père, Iachedbâi, est de composition analogue à celle du nom Ioubaï, du roi Juba. On pourrait, à la rigueur, en donner une explication à l'aide de l'hébreu, mais j'aime mieux m'en dispenser. Viennent ensuite les mots עוא שענת עשר ו עמש, parmi lesquels les deux mots

שענת עשר s'expliquent d'eux-mêmes, ils nous donnent en toutes lettres les mots : dix ans. Inutile de faire observer que le aïn qui suit le schin du mot שנת, année, joue très-probablement ici le rôle de *mater lectionis*, de point-voyelle. Une fois ces mots *dix ans* trouvés, il y a tout lieu de penser que le mot qui les précède signifie : il a vécu. Il existe en hébreu un radical ערה, signifiant *inflexus, tortuosus fuit, perversè, improbè egit*. Peut-on admettre que la vie ait été, pour la race punique, considérée comme un état transitoire de l'âme immortelle, état dans lequel l'âme était censée ne commettre que des actes répréhensibles aux yeux de la divinité, de telle sorte que vivre, c'était pécher, être coupable? Je ne me permettrai pas de tirer cette conséquence de l'analogie du radical punique ערא et du radical hébraïque ערה. Il me semble qu'il est possible de trouver une explication plus simple du mot en question. Le punique ערא n'est-il pas l'équivalent de l'hébreu הרה, du chaldéen הרה, dont le sens propre est *fuit*, d'où le nom ineffable יהוה, Jéhovah? J'en ai la conviction; mais je ne voudrais en aucune façon donner ma conviction personnelle pour une preuve. Quoi qu'il en soit, je dois légitimer autant que possible l'opinion que j'adopte, et c'est ce que je vais essayer de faire. Puisque, de l'hébreu au chaldéen, il n'y a de différence que dans la dernière radicale, qui varie du hhe à l'aleph, il s'ensuit que ces deux lettres peuvent facilement se substituer l'une à l'autre, sans changer le sens d'un radical; d'un autre côté, l'aleph et l'aïn se remplacent perpétuellement dans les mots des épigraphes puniques : il en résulte donc que ערא, הרה et הרה, pris dans trois dialectes différents, peuvent être assimilés entre eux. Je dis plus : ils doivent l'être, car dès lors le sens trouvé devient précisément le sens nécessaire. Je le répète, cette explication, que j'adopte avec confiance pour ma part, je ne prétends l'imposer à personne, et je me contenterai de la conserver pour mon usage, jusqu'au moment où l'on en aura donné une meilleure. Nous avons donc en définitive, quelle que soit la leçon qu'on adopte parmi celles que je viens

de présenter : Il a vécu dix ans. Restent les quatre lettres ךַ עמש. La première n'est autre chose que la particule copulative ordinaire, et il ne s'agit plus que de traduire le mot עמש pour avoir le sens complet de notre épitaphe. Or, עמש et עמס signifient *portavit*; d'où s'est formé le nom propre עמשא, ayant le sens de *onus*. Or, nous avons trouvé que la pierre tumulaire était désignée par l'expression composée, *onus lapidis*, ou *lapis onerans* : il est donc tout naturel que l'état de mort dans lequel le corps est placé sous cette pierre qui le recouvre, qui le charge, ait été exprimé par une expression signifiant : *onus portavit*. Il y a évidemment entre les deux expressions une liaison étroite et naturelle. En résumé, nous avons une épitaphe composée ainsi : Pierre tumulaire de Muthunbaâl-ben-Iachedbâi ; il a vécu dix ans, et a été placé sous cette pierre. Littéralement : Pierre tumulaire chargeant le corps de Muthunbaâl-ben-Iachedbâi ; il a vécu dix ans et a porté cette pierre.

Notre épitaphe nous apprend que celui qu'elle recouvrait n'a vécu que dix ans, et c'est effectivement une figure d'enfant qu'elle accompagne. Ce dernier fait s'accorde trop bien avec la version que je viens de proposer pour que je n'y voie pas une vérification véritablement satisfaisante de ma lecture.

Gesenius à lu cette inscription :

טען ע' א' בן של מתנבעל' בן יעשר -
בעל עם אש עלת -

et l'a traduite: *Immolavit servus tuus, Domine, filium Mathanbalis, filii Jascherbalis, offerens sacrificium holocausti.*

Il met tout à fait de côté le reste du texte punique, dont il transcrit seulement ...עשרסע. Dans עשרה il croit retrouver le עשר, *felicitas*, et en conséquence il traduit : *in felicitatem, pro felicitate*. Nous avons vu que ce mot עשר n'est autre chose que le nombre dix, qui doit venir à la suite du mot שענת, années, pour faire connaître l'âge du défunt.

N° 2. — *Londres, Musée britannique. Pl. xxxvii. Fig. 2.*

Cette épitaphe, dont on ignore la provenance, a été retrouvée d'abord par Otfried Muller dans les caves du Musée britannique, et y a été vue depuis par Gesenius lui-même; mais la copie qu'il en a donnée ne paraît pas satisfaisante, et elle offre certaines incorrections évidentes, qui donnent tout lieu de soupçonner que le texte peut en présenter d'autres. Ce n'est donc qu'avec une extrême réserve que je me permettrai de dire quelques mots sur ce texte punique, dont je ne connais que la copie défectueuse publiée par Gesenius.

Dans cette copie, les deux premiers traits placés avant le aïn doivent être complétés pour former un מ, et de la sorte nous retombons sur le premier mot formulaire des épitaphes de la même classe, le mot מען, *oneravit*, ou מענע, *onus*. Vient ensuite le mot אבן, pierre, qu'il était tout simple de retrouver à cette place. Le reste de la ligne contient le nom du défunt, qui se lit facilement : Adrichena - ben - Muthunbaâl. Le premier nom, lu de même par Gesenius, est traduit par lui, avec justesse, *grex pulchritudinis*. Sans doute ce nom punique nous donne la forme primitive et l'origine du nom Adrianus, ou Hadrianus, porté par un illustre empereur romain; quant au nom Muthunbaâl, il est bien connu, il n'y a donc rien de plus à en dire. La deuxième ligne de l'inscription n'est plus aussi facile à lire. S'il faut s'en rapporter à la copie de Gesenius, il existe un si grand intervalle entre le premier mot, composé de quatre lettres, et le reste de la ligne, que tout ce reste doit comporter un sens à part. Nous allons y venir tout à l'heure. Le premier mot se lit שיבש, et je ne me hasarderai pas à lui donner un sens qui ne pourrait, en tout état de cause, être que fort hypothétique. J'ai été quelquefois tenté de le lire שיפש, et d'y retrouver le surnom dont on a fait Syphax; mais c'est bien certainement שיבש qu'il y a en réalité, et dès lors le seul sens que présente ce mot est tellement invraisemblable (il signifie-

rait : *qui aridus fuit* ou *factus est*, *qui exaruit*), qu'il est impossible de s'y arrêter.

Quant aux trois derniers mots, qui se lisent : בנע אנדם בנה, ils signifieraient : *cibus prosperitatis est sacrificium*. Franchement, une sentence pareille est si peu à sa place à la suite d'une épitaphe, que je suis le premier à la regarder comme à peu près impossible. Une bonne empreinte de l'original y ferait très-probablement découvrir tout autre chose. Nous rencontrons bien, sur une épitaphe phénicienne trouvée à Malte et déposée aujourd'hui à la Bibliothèque royale, une sentence ainsi conçue :

חדר בת עלם קבר

Conclave, ou *cubiculum domus æternæ sepulchrum est*. Mais celle-là, du moins, n'est pas déplacée dans un texte funéraire. L'explication que Gesenius a donnée de l'épitaphe du Musée britannique est la suivante :

Baali domino ab Adricheno, domino regni Baális libyci, qui percussit turmas Romanorum.

Elle ne mérite pas qu'on s'y arrête; et la transcription qui a fourni ce sens étrange est arbitraire en tant de points, que la critique la moins exigeante ne saurait l'admettre.

N° 5. — *Naples; musée des Studj. Pl. xxxvii. Fig. 5.*

Cette épitaphe, qui porte dans Gesenius le titre de *numidica sexta* (n° LXII, tab. 25), est au musée des Studj, où je l'ai vainement cherchée. Je dois donc me contenter d'étudier la copie donnée par Gesenius, quelque regret que j'en aie. Un bas-relief accompagne ce texte, et représente une vache pleine, mangeant une gerbe de blé placée devant elle. Je ne me charge pas d'expliquer cet étrange symbole. L'inscription se compose de cinq lignes, dont voici la transcription :

מענא עבן של תפנ-
- עת בת עומ האצד -

- ת שיצתעתען בן מצ -
 - ליען עשת פרמה
 עוע שענת

Notre formule du N° 4 se reproduit textuellement dans les trois premiers mots de ce nouveau texte; mais, au lieu de l'aïn final du mot **מענע**, nous trouvons cette fois un **א**. En revanche, le mot **אבן** est écrit cette fois par un aïn, et ces deux variantes suffiraient à elles seules pour établir que l'aleph et l'aïn peuvent se remplacer mutuellement sans qu'il en résulte la moindre altération du sens. Vient ensuite le nom propre Tafnat-bet-Aouth. Il s'agit donc d'une femme; le nom Tafnat présente une singulière analogie, qui n'est probablement pas fortuite, avec le nom de la divinité égyptienne nommée Tafné. Quant au nom Aouth, le radical qui comporte cette orthographe signifie *fodere*, d'où **עט**, *stylus ferreus, columna*. Je ne pense donc pas qu'il y ait la moindre liaison entre ce radical et le nom en question. Le mot suivant, **האצדת**, implique très-probablement une qualification de la mère de la défunte. J'en ignore entièrement la signification, et je ne vois d'analogie à ce nom que le mot arabe **أسود**, noir, qui sert d'épithète à tous les esclaves noirs. Serait-ce donc d'une négresse qu'il s'agit? Je laisse à de plus habiles le droit de décider cette question. Vient ensuite un nom propre, précédé de la particule **ש**, indice du génitif. Ce nom se lit sans difficulté: Istantan-ben-Meslyan. Vient ensuite le mot **עשת**, femme, épouse, écrit par un aïn, au lieu d'un aleph, comme pour le mot **אבן** de la première ligne. L'ensemble des quatre lettres suivantes forme le mot **פרמה**, Feremah, qui pourrait être le nom propre du mari de Aouth, lequel alors ne serait pas le père de Tafnat. Nous avons le radical **פרמ**, qui signifie *discidit, disruptit*: s'agirait-il alors d'une femme séparée de son mari, d'une femme répudiée? Je l'ignore. La dernière ligne se lit: **עוע שענת**, Elle a vécu un an. Le sens général de cette épitaphe me semble donc être le suivant:

Pierre tumulaire de Tafnat fille d'Aouth, la négresse? d'Istâtân-ben-Meslyan, femme de Feremah, ou femme répudiée; elle a vécu un an.

Il est bien entendu que je fais toutes les réserves possibles en ce qui touche le sens des mots פְּרִיָּה et אִתְּוֹתָא.

Gesenius transcrit ainsi cette épitaphe :

מען א' ע' בן של נוד*
 -עת בת ע' סמראנד-
 ת שישת עת על בן מש-
 ל' עת עשתורת ו (ב)
 (ת) עם עש עלת

et la traduit

Immolavit, Domine! servus tuus filium Nurathæ filiaē servi tui Soterasi dathi, quem ponebat populus super filium dominatoris populi Astartes principis offerens sacrificium holocausti.

Les trois lettres marquées d'un astérisque lui semblent seules de lecture douteuse.

Je ne m'arrêterai pas à discuter la valeur de cette singulière version.

N° 4. — *Inscription du pays de Challik, recueillie par Honegger, et dont la copie a été envoyée en Angleterre par sir Thomas Read. Pl. xxxvii. Fig. 4.*

Cette dernière épitaphe, qui porte dans l'ouvrage de Gesenius le titre de *numtdica octava* (n° LXXXIV, tab. 47), a été tellement mal copiée, que je n'ose en aborder la transcription. Tant que l'on n'en aura pas un bon estampage ou une empreinte, il sera superflu d'essayer d'en débrouiller le sens. Tout ce qu'il est permis d'en dire, c'est qu'elle commence par la formule funéraire ordinaire, mais dont les éléments sont intervertis, de sorte qu'on lit : עבן מענא, *lapis onerans*.

J'arrive enfin aux inscriptions inédites recueillies récemment

en Algérie par M. le commandant d'artillerie de Lamare, et appartenant aujourd'hui au musée du Louvre.

N° 5. — *Épithaphe de Henchir-Nechmeya, près Ghelma. Musée du Louvre. Pl. xxxvii. Fig. 5.*

Cette inscription est gravée sur une stèle plate, arrondie à sa partie supérieure, et qui, comme toutes les suivantes, a été retrouvée fichée en terre, au point même où elle fut placée pour désigner un tombeau. Comme cette pierre punique a été découverte au milieu d'une foule d'autres cippes funéraires latins ou libyques, il en résulte forcément que cette localité de Henchir-Nechmeya est un ancien cimetière. L'âge des épithaphes latines qui accompagnent les épithaphes puniques étant assez récent, on en peut conclure que les unes et les autres sont de la même époque, et que par conséquent elles appartiennent à la période de la domination romaine. Cela, du reste, n'a rien qui doive nous étonner. Je transcris le texte punique en question :

עבן שמענע לש
 --בלת בת אעלל עו--
 -ע שענת עאש-
 -רם ו עמש א-
 -שת משינתען בן-
 פנדיעל

La formule funéraire, dans laquelle entrent les deux mots עבן et אבן, se retrouve ici modifiée. En effet, nous lisons עבן par un ain, et le verbe שמענע est précédé du ש, représentant le pronom relatif. Nous avons donc : *Lapis qui onerat.* Vient ensuite la particule ל, précédant le nom du défunt. Ce nom est שבלת בת אעלל, Sebilet-bet-Aaal. שבלת signifie *spica, fluxus aquæ, flumen*; אעלל doit peut-être se comparer à l'hébreu מעולל, qui signifie *puer petulans*.

Les mots **עוֹץ שְׁעֵנַת עֲאִשְׁרָם וְעִמָּשׁ** ont été déjà analysés, et ils signifient : Elle a vécu vingt ans, et a été placée sous cette pierre. Le reste de l'inscription se lit : **אִשָּׁת מְשִׁינְתָּעַן בֶּן פְּנִידְעֵל**, femme de Masinthan-ben-Fendiel. Il est tout naturel de retrouver dans le premier de ces deux noms le nom bien connu, Masintha, porté par un illustre Numide que cite Suétone. Le second peut se comparer au nom hébraïque **פְּנוּאֵל**, **פְּנִי אֵל**, *adspectus Dei*. Le sens de toute l'épithaphe est donc le suivant :

Pierre qui recouvre le corps de Sebiletbet-Aalal ; elle a vécu vingt ans, et a été déposée sous cette pierre. Elle fut femme de Masinthan-ben-Fendiel.

N° 6. — *Henchir-Nechmeya, près Ghelma. Musée du Louvre. Pl. xxxvii. Fig. 6.*

Cette inscription funéraire, tout à fait analogue aux précédentes, se transcrit sans difficulté :

מִנָּא עֵבֶן שֶׁל תִּבְּ-
 -בַּע אִשָּׁת מְשַׁזְּזָא-
 -ן בֶּן מְתֻנְבָּל עוּזָא
 שְׁנַת שְׁבַעִים וְעִמָּשׁ

Elle se traduit :

Pierre tumulaire de Tabiba,
 femme de Mestzasen-ben-
 Muthunbaâl ; elle a vécu 70 ans
 et a été mise sous cette pierre.

Le nom seul Muthunbaâl est d'origine phénicienne ; les deux autres, Tabiba et Mestzasen, sont probablement des noms numidiens. Du reste, le sens de cette épithaphe s'obtient sans difficulté. Nous ferons remarquer seulement que, cette fois, le

mot **שנת** est écrit sans aïn après le thet, et que **שנת** est écrit régulièrement sans aïn après le schin. Les nombres d'années écrits en toutes lettres, que présentent ces épitaphes, donnent, ce me semble, la confirmation la plus complète des valeurs alphabétiques à l'aide desquelles s'opèrent toutes les transcriptions de ces textes curieux.

N° 7. — *Henchir-Nechmeya. Musée du Louvre. Pl. xxxvii.*

Fig. 7.

Cette épitaphe se transcrit :

עבן שטענע
 ל יערותן בן מענ -
 - כבעל צוא שענ -
 - ת ששם ו ב

Elle se traduit sans difficulté :

Pierre qui recouvre Iartan-ben-Mànekbaâl.

Il a vécu soixante-deux ans.

Le dernier signe de cette épitaphe semble être un beth, et dans ce cas, si cette lettre a une valeur numérique, le chiffre soixante-deux, que j'adopte, est exact ; mais ce peut être aussi un dalet, et alors le nombre exprimé est soixante-quatre. Le nom Iartan est probablement un nom numidique ; quant au nom Mànekbaâl, j'en ignore la signification. Le nombre **ששם**, soixante, est de lecture indubitable.

N° 8. — *Ghelma. Musée du Louvre. Pl. xxxvii. Fig. 8.*

Cette inscription funéraire, dont je renonce prudemment à découvrir le sens, se transcrit de la manière suivante :

עבן מענא לבעלי -
 - עתן בן בעשאמן
 על אתי על תיא ו
 תם בפעש מן לתם

Les deux premières lignes se traduisent aisément :

Pierre qui recouvre Baalitten-ben-Basathan.

Je dois toutefois faire remarquer que le troisième signe qui suit le mot בן est de lecture douteuse ; je le transcris par un schin, et il pourrait néanmoins se faire qu'il ne fût qu'un lamed ; auquel cas nous aurions Baalathan, dont je ne comprendrais pas mieux, du reste, la signification. Quant aux deux dernières lignes, dans lesquelles il est facile de reconnaître, à la simple lecture matérielle, de ces assonances dont le balancement plaît tant à l'oreille de toute la race sémitique, j'ignore complètement ce qu'elles signifient ; d'autres, plus heureux, les traduiront peut-être, et je serai le premier à applaudir au succès de leurs efforts.

N° 9. — *Henchir-Nechmeya. Musée du Louvre. Pl. xxxvii.*

Fig. 9.

Cette épitaphe se transcrit :

אבן מנע[?] נמשר
בן שבמה בן פ[?]
פ[?] ו עמש

Le sixième signe de la seconde ligne, le dernier de cette même ligne, et les deux premiers de la suivante sont de lecture douteuse : il n'y a donc de clair, dans cette inscription, que la première ligne et le dernier mot. Néanmoins je crois qu'on peut la traduire ainsi :

Pierre funéraire de Nemser-

ben-Sebimah-ben-Fafy.

..... et il a été placé sous cette pierre.

Si cette traduction est exacte, l'âge du défunt a été omis, ainsi que l'expression formulaire finale עמש ו l'indique clairement. Des trois noms barbares que semble présenter cette épitaphe, le dernier seul nous est connu, et se retrouve sur la pierre de Thougga. Je le répète, rien n'est plus douteux que la lecture de cette inscription.

N° 10. — *Henchir-Nechmeya. Musée du Louvre. Pl. xxxvii.*

Fig. 10

Cette inscription se transcrit :

לשדבר בן ד
 לדינם עזא
 שענת ערבם
 (ז ע) מש

et se traduit de la manière suivante :

A Sedaber? - ben -
 Ouledinam. Il a vécu
 40 années, et a été
 placé sous cette pierre.

Le mot **שדבר** signifierait-il, par hasard, le nommé, le surnommé? Je laisse à de plus habiles le soin de le décider.

N° 44. — *Henchir-Nechmeya. Musée du Louvre. Pl. xxxvii.*

Fig. 44.

La transcription de ce texte nous donne :

עבן שמנא
 להוצין הפר
 דן שרעבר שומ-
 רעו-

Pierre qui recouvre Houtzan le?
 surnommé Soumeraou.

Les caractères puniques qui nous sont présentés par ce texte sont tracés avec une telle négligence, que la transcription doit en être considérée comme fort hypothétique.

N° 42. — *Henchir-Nechmeya. Musée du Louvre. Pl. xxxvii.*
Fig. 42.

Cette épitaphe, mutilée, ne peut se transcrire qu'en partie:

אבן שטענע ל
 תבבע אשת ימל
 קר? עש... ת
 ש.....

Le commencement se traduit:

Pierre qui recouvre Tabiba, femme de
 Imelkart? etc., etc.

Mais tout le reste est illisible, grâce au martelage que la pierre
 a subi.

F. DE SAULCY.

DELLA STATUETTA DEL RE SABACO
E
DELLA STATUA LEONTOCEFALA

ESISTENTI

NELLA VILLA ALBANI.

(Pl. A., 1847.)

AL CHIARISSIMO SIGNORE

DON TITO CICCONI,
PREFETTO DELLA BIBLIOTECA ALBANI.

NOTA.

La preziosa lettera che qui produciamo fu uno degli ultimi lavori del dotto barnabita il p. Ungarelli. Il Sig. Tito Cicconi, cui è diretta, volle che subito fosse stampata in Roma, ma non la pubblicò, perchè intendeva di unirla ad altri lavori di filologia orientale, che egli aveva per le mani. Essendo poi morto il Cicconi sul fine dell'anno 1846 senza dare esecuzione ai suoi progetti, rimase ignota al pubblico la lettera d'Ungarelli, la quale ora noi per i primi pubblichiamo, persuasi di fare un prezioso dono agli studiosi delle cose appartenenti all'antico Egitto.

A. C.

Quando nella galleria superiore della villa Albani considerammo insieme una statuetta egizia alta circa un palmo e mezzo, lavorata in quella pietra verde che chiamano *plasma*

di smeraldo (1), ed ornata di geroglifici nella grossezza della base, e nel dorso del trono sopra cui è seduta la figura, mi ricorda avere voi, quantunque non foste affatto digiuno dello allora scoperto alfabeto egiziano, mostrato desiderio d'intendere il significato di quelle iscrizioni. Voi, dico, non eravate certamente al tutto digiuno del valore alfabetico de' geroglifici. Imperciocchè, accostumato già per lunga abitudine a trattare l'alta filologia, non vi dovette parere dicevole all' apparire del nuovo scoprimento lasciare intatto il ramo forse il più degno, il più dilettevole al certo, dell' orientale sapere: che se meno oltre spingeste i passi, ciò fu, credo io, colpa dei libri elementari di questa scienza poco atti allora a menare altrui pel difficile sentiero; o meglio fu gelosia di non togliere il tempo così fruttuosamente da voi ne' parziali vostri studj occupato. Fatto è, che il poco per voi veduto nello studio novello de' geroglifici pure bastò al vostro chiaro ingegno onde rettamente leggere nella fronte della base di detta preziosa statuetta il nome proprio dell'etiope re *Sabaco*, il primo della dinastia egiziana chiamata ventesima quinta, la quale regnava tra gli anni 749-695 innanzi l'era volgare (2): del rimanente a voi si aspetta, diceste, d'interpretarne l'intera iscrizione. Ed io, cui sarebbe stato gran fallo il negare cosa a chi mi fu sempre cortese in ogni maniera di ciò che potesse avvantaggiare i miei studj, consentii a questo, e promisi altresì di dare opera all' illustrazione di altri più insigni monumenti egizj di quella richissima villa. Scelsi tra questi il colosso rappresentante *Tolomeo Filadelfo*, eretto

(1) Winkelmann, *Storia delle arti del disegno*, tomo primo, pag. 92, ediz. di Milano, 1779. Di questa pietra così discorre Giorgio Zoëga, *de Or. et U. obeliscorum*, p. 142: « Qui autem lapis sit quem hoc nomine (amaragdus) appellaverunt ægyptiacarum rerum scriptores non satis constat. Forte intelligendi sunt de saxo siliceo viridi, et minutis feldspathis compacto, quem plasma di smeraldo vocant nonnulli. » Confrontisi l'opera *I Monumenti dell' Egitto e della Nubia, illustrati dal Dott. Ippolito Rosellini. Mon. Civili*, t. II, pag. 152, 153.

(2) Con qualche differenza di anni secondo altri cronologi; differenza facile a conciliarsi, sapendosi dal quarto libro dei Regi, capi 17, 18, 19, che i due immediati suoi successori *Sua* e *Taraca* etiopi ebbero che fare coi re di Giuda *Acaz* ed *Ezachia*, e con *Osea* re d'Israele. Si può vedere Pietro Zoru, *Opuscoli sacri*, t. I, ed ivi il sentimento del P. Paolo Pezron intorno a questa coincidenza.

sulla grande fontana alla sinistra del palazzo; la statua leontocefala della dea *Pasct*, collocata nel secondo vestibolo dell' emiciclo rimpetto al suddetto palazzo, coll' altra a questa d'incontro che rappresenta il re *Amasi*; e finalmente la statuetta di *Sciabak*, o *Sabaco*. Ma quanto alla prima, trovandosi la sua iscrizione, per le rotture della pietra, in istato di dovere essere supplita in cinque o sei luoghi per trarne un senso connesso, che è cosa assai malagevole per me, abbandonai l'impresa. La seconda, quella del re *Amasi*, è stata non ha guari illustrata con somma perizia dal signor dottore Lepsius, che ne ha pure a semplici contorni pubblicato il disegno (1), ed interpretato l'avanzo d'iscrizione (2). Non mi restano dunque che le due accennate di *Sciabak* (Catalogo, num. 585) e della dea *Pasct* (Catalogo, num. 444), per comunicarvi intorno ad esse con brevità le mie riflessioni, e soddisfare così, in parte almeno, alla data parola. Nello spingere queste leggende per altro non vi aspettate da me ragione degli elementi singoli di questa ammirabile scrittura: il mostrare e confermare il valore d'ogni geroglifico si conveniva quando l'inaspettata scoperta faceva il pubblico diffidente a tale ch' era pur d'uopo, ad acquistarsi fede presso taluni, supporre ignorante al tutto in questa parte ogni lettore. Non così ora, chè col moltiplicare dei coltivatori, moltiplicansi i libri di questa scienza; e non pure dalla sola Inghilterra, ove uscì il primo lampo, nè dalla sola Francia, in cui nacque il sistema, o dalla sola Italia, che lo confermò ed a più vaste applicazioni esteselo, escono i detti libri, ma dalle principali accademie europee. Sarebbe dunque un fare onta il togliersi ad addottrinare in cose oggimai trite i lettori, quale sarebbe un' analisi de' segni componenti singolarmente i nomi reali. Il perchè mi starò contento ad analizzare alcuni gruppi geroglifici quanto al loro senso, prescindendo dal valore fonetico degli elementi che supporrò noti, a voi in particolare, senza preterire però alcuni dei segni simbolici che s'incontrano in

(1) *Annali dell' Istituto di Corrispondenza archeologica*, vol. IX, ann. 1837, tav. XE, fig. B.

(2) Tav. id., fig. d.

ognuna di queste due statue, o più rari ad occorrere, o di più occulto significato.

Ciò premesso, mi fo dalla statuetta ove leggeste il nome di *Sabaco*; e cerco in prima quale personaggio essa rappresenti, poi a qual genere di monumenti si abbia a riferire; amendue le cose dai caratteri monumentali arguiremo, e le interpretazioni delle leggende poi daran loro piena evidenza. Voi di leggieri rammenterete come in questa graziosa statuetta notammo un ristauro fatto nella parte superiore, per cui quella testa, a lunga zazzera ornata, apparisce non essere la sua, ma posteriormente applicata; e che sia così lo provano ed il segno della frattura (veggasi la qui annessa tavola, fig. 4) e la qualità della pietra diversa da quella dell' imbusto. E sono questi i consueti arbitrarj ristauri che si facevano in Roma all' età forse di Adriano Imp. dagli artisti diretti per uomini imperiti delle costumanze egizie: già del costoro errare hanno esempj nel museo Vaticano che vedere si possono nel sacerdote naoforo coevo di Cambise, e nel colosso della regina *Twea*; perciocchè in quello ad un capo virile tutto raso venne sostituita una testa femminile con elegante chioma; e nel lato di questo la figura di donna incisa a contorni terminarono inferiormente, nel ristauro, a foggia di uomo. Aveala già notata Zoëga, diligentissimo osservatore ch'egli era, la falsificazione di testa nella nostra statuetta (1) descrivendola sommariamente; ma non potè più oltre, chè a quel tempo non era per anche apparsa, a diradare il bujo della egiziana archeologia, la nuova luce, e troppo da lungi erano allora i dotti dal potere entrare ne' misterj di questa scrittura. Mercè di questa benigna luce possiamo oggi con sicurezza pronunciare, che la testa originaria di questo re siccome etiope non doveva punto avere chioma; e qualunque fosse l'ornamento suo, o mitra, o *pschent*, od elmo, esigea poi certamente l'uréo in fronte, costante distintivo della persona di un re. A dimostrazione di che vedete qui, nella ta-

(1) *De O. et U. obelisc.*, pag. 142, nota (15). « Extat in suburbano Albaniorum « icuncula ægyptia viri præinctorio tenus nudi, qui throno insidens hieroglyphicis « notis decore, dextra præfert clavem. Hæc capite mulctata. . . . »

vola, alla fig. 2, il ritratto di Sabaco, il quale fu copiato dalle soglie interne della porta del palazzo di Luqsor a Tebe, e pubblicato dal Cav. Rosellini, M. R., tav. XII, fig. 47 (1). Nè vi rechi meraviglia il carattere della barba mancante in questo ritratto, quantunque lo avesse la nostra statua, siccome apparisce dal vestigio rimastone anche dopo la rottura; perciocchè costumarono gli egiziani artisti di far pendere, ma non sempre, dal mento della figura umana virile una ciocca di barba raccolta entro una specie di astuccio, più per indizio di virilità che per imitazione di natura, che però anche ad un Etiope poterono applicare questo carattere. Testimonio è di ciò il ritratto di *Tahraka*, terzo re etiope di questa medesima dinastia, a cui fu appesa per mezzo di un nastro al mento il suddetto carattere di barba, nella fig. 49 della tavola M. R. XIII (2). Considerate ora, amico prestantissimo, l'accordo della testa (fig. 2) con l'intero simulacro (fig. 1), e vi compiacerete di riconoscere tanto nella fisionomia del volto, quanto nelle fattezze del corpo quel re etiope, il cui nome da parecchi anni leggevate entro la figura ellittica scolpita nella fronte del plinto o base di questo monumento, nome che è composto della figura del giardino la lettera π , del montone che vale β , e delle due braccia alzate κ , onde l'intero nome pronunziassi *Sciabak*, sostituite le vocali e giusta la greca pronunziazione δ $\sigma\alpha\beta\alpha\kappa\omega\varsigma$ (3), ed anche $\sigma\alpha\beta\alpha\kappa\omega\nu$ (4). Ora, a qual genere di monumenti si abbia da riferire, parmi doversi ciò, quanto al carattere monumentale, desumere dallo stato della figura seduta non tanto, quanto dal simbolo di *vita perenne* che tiene nella mano, simbolo volgarmente detto *croce ansata*, ma che per molti e molti contesti è certo esprimere quella vita che era propria degli dei, o che da questi si accordava agli uomini (5).

(1) *I Monumenti dell' Egitto e della Nubia*, parte prima, *Monumenti Storici*, tom. II, pag. 497.

(2) *Ivi*, pag. 498.

(3) Erodoto, II, 139.

(4) Diodoro, *Hanoviae*, 1604, I, 59.

(5) Il passo dell' obelisco tradotto da Ermapione, in cui *Phré* dice a Ramses III: $\delta\epsilon\delta\omega\sigma\eta\mu\alpha\iota\ \sigma\sigma\iota\ \beta\iota\omega\nu\ \alpha\pi\rho\sigma\chi\sigma\tau\omicron\rho\omicron\nu$, è espresso in quasi tutti gli obelischici, e vi entra il nostro simbolo.

massimamente ai principi. Se questo solo basterebbe a credere destinato il presente simulacro a stare in un tempio come *monumento votivo*, l'iscrizione del dorso della statuetta, cui m'accingo tosto ad interpretare, gli aggiungerà una pienissima conferma. E quì sul bel principio ho a dolermi che il colpo spietato, onde fu da principio tolta la testa a questa statua, troncasse altresì la sommità di quella specie di pilastro che forma il dorso, e mutilate quindi restassero le due colonnette d'iscrizione, le quali riferisco nella tav. fig. 3, A e B. Malgrado ciò, ho fidanza di avere ristabilito nella sua integrità la prima colonnetta B coi caratteri formati a puntini, e trascrivo l'intera leggenda del dorso in lettere copte, cui soggiungo la versione, analizzando poi alcuni de' gruppi che la compongono. B: ΧΤ ΕΝ ΦΘΑ ΝΗΒ ΟΥΩΒΥ - ΣΕΒΤ ΕΤΡΑΝ ΣΥΝ ΠΡΠΕ ΤΗ ΝΑΚ ΩΝΖ ΤΟΥΒΟ ΝΙΟΥ (ΛΥΩ) ΝΣΙΒ ΝΙΟΥ ΧΤΤ. A: Ὢ ΕΩΙΤ (Ἰ) ΤΙΕ (Ὢ Β ΖΒΑΙ) ΝΙΥΤ (ΛΥΩ) ΩΗΡ ΕΥΩΙ Ὢ ΣΟΥΤἸ ΖΙ ΠΙΑΝΖΕΒΙ (Ἰ) ΖΩΡ ΧΤΤ. B: « Phtah Memfitico (*accettando, ovvero compiacendosi*) dello stabilimento del tempio, ha detto: Accordiamo « a te vita, purità perfetta, ed ogni forza per sempre. » A: « nella celebrazione di giustizia delle due panegirie, la « numerosa e la principale, dominando egli (Sabaco) in re sul « trono di Hôrus per sempre. » Traduco la frase ΦΘΑ ΝΗΒ ΟΥΩΒΥ-ΣΕΒΤ *Phtah Memfitico*, quantunque alla lettera, vorrebbe voltare *Phtah signore del bianco muro*; perciocchè, secondo la scrittura geroglifica fig. 3, B, l'immagine di un muro fiancheggiato dai morsi o dentelli, e la figura a lato di una cipolla fresca, simbolo del colore bianco, costituiscono questo titolo solenne di *Phtah Memfitico*, ossia di *signore del muro bianco*, che vale lo stesso. E quì risovvengavi di ciò, che letto avete in Erodoto ed in Tuciddide in proposito della guerra persiana di Egitto, quando facendosi da Erodoto menzione della stazione dei Persiani, dice: Σίτου δώδεκα μυριάσι Περσέων τε, τοῖσι ἐν τῷ λευκῷ τείχει τῷ ἐν Μέμφι κατοικημένοισι, κα-

ταμετρήουσι. III, 94. *Distribuiscono frumento ai cento venti mila Persiani stazionati nel muro bianco di Memfi.* E Tucidide: Τῆς Μέμφιδος τῶν δύο μερῶν, πρὸς τὸ τρίτον μέρος ὁ καλεῖται λευκὸν τείχος ἐπολέμουν. I, pag. 29, ed. Parigi, 1548. *Pugnarono da due parti di Memfi, e la zuffa si ridusse alla terza parte, detta il muro bianco.* Così dunque denotasi l'acropoli di Memfi, dove *tuttora si conserva tradizione che il gran tempio di Phtah si racchiudesse* (1). E siccome altre volte leggesi nei varj monumenti egizj questo titolo medesimo espresso colla variante della fig. 4, in cui il segno rappresentante nei geroglifici la parte meridionale viene sostituito al simbolo della bianchezza, la cipolla; così veniamo avvertiti che *muro bianco* valeva quanto cittadella o baloardo volto al mezzogiorno: ecco pertanto una specie di commento all' espressione di Erodoto e di Tucidide, i quali sotto quell' idiotismo egiziano vollero che intendessimo la *fortezza meridionale*. Il perchè al dottissimo Cav. Rosellini, che visitò già que' luoghi, è probabile la moderna cittadella del Cairo rivolta al mezzodì essere stato il posto, dove stette un tempo l'edifizio di cui ho fin qui ragionato (2). Ma quantunque da questa iscrizione arguire si possa la consecrazione di un edifizio fatta da Sabaco ad onore di Phtah, non abbiamo già a credere essere stato questo il gran tempio di Memfi. L'iscrizione della base da spiegarsi tra poco v'indurrà a concludere meco, che probabilmente ciò fu dal re Sabaco adoperato, non in Memfi, ma in Tebe. Ritorniamo intanto alla leggenda del dorso, la cui colonnetta A ha una lacuna in principio che non mi è facile il supplire; dirò non pertanto esser lecito supporre ciò che in altre simili circostanze costumavasi di scrivere, cioè *furono fatti i riti della dedica del tempio, seguendo poi nella celebrazione di giustizia dellè due panegirie, etc.* Erano le *panegirie*, siccome la greca vostra erudizione vi può essere scorta

(1) Rosellini, i *Mon. dell' Egitto e della Nubia*, *Mon. Stor.*, t. III, par. 1, pag. 36.

n. (2) Fu dunque rettamente dall' autore in ogni caso traslatato questo titolo di Phtah per *Phtah Memfitico*; si veggia la pag. 298, di questo stesso tomo, ed il tomo II, pag. 141, e *Mon. Civili*, tom. III, pag. 92.

(2) *Mon. Stor.*, t. III, par. 1, pag. 36, nota (2).

ad intendere, adunanze solenni, le quali tenevansi nelle principali città dell' Egitto a certe determinate epoche, e con esse i periodi degli anni erano misurati. Non procedo più oltre in tale proposito, perchè materia vastissima è questa a trattarsi; nè prima convenni di porre il piede in questo campo che la dottrina de' *Cicli d' Egitto* dal valentissimo egittologo, che mi è scorta nella presente illustrazione, sia pubblicata. Basti per ora sapere delle *panegirie* in generale, che sceglievansi tale occasione per la consecrazione dei nuovi tempj, e per compiere le ceremonie ed i sacrificj pubblici, cose tutte le quali e la comune allegrezza del popolo dalle circonvicine città concorrente, e la presenza degli ottimati del reame più solenni rendevano e più auguste. Scorrete, o amico, il testo greco dell' iscrizione di Rosetta, e vi vedrete rimasti li vestigj di queste costumanze anche dopo essere l' Egitto passato sotto la dominazione dei Greci. Che ottimati poi e popolo rendessero differenti le panegirie, secondochè differenziavano o i riti o i componenti tali adunanze, sono d' avviso io di vederlo nel differente segno che ideograficamente esprime or l' una, or l' altra, e più spesso amendue le panegirie, come nel caso nostro (fig. 5, A). Il primo ritrae di fatto una foggia di sala con sedili, e può essere in quello significata l' adunanza dei magnati per gli affari di stato. Dall' altro geroglifico, o gruppo più tosto di due geroglifici composto, ci si porge l' idea di una vasta loggia col sottoposto segno di universalità, una cesta, o tazza (fig. 5 e 6), ciò che alluderebbe alla popolare concione con qualche somiglianza alle *nundinae* dei Latini. Per quanto riguarda la *celebrazione di giustizia* espressa col cubito, voi sapete la connessione che hanno i vocaboli *solemne*, *justum*, *legitimum*, ec. (1), nè più oltre mi occorre sopra di ciò ragionare. Noterò invece la graziosa maniera onde sono qualificate queste panegirie, la *numerosa* colla figura di una lucertola (2), e la *principale* con quella di una rondine (3). Il trono di Hórus,

(1) Consultisi il citato tom. III, par. 3, dei *Mon. Storici*, pag. 35.

(2) Champoll., *Gram.*, pag. 295.

(3) *Pietru di Rosetta*, lin. gerogl. 4, 5, 9.

ideograficamente pure rappresentato, dove dicesi sedere il re, è un' onorifica appellazione, comune ad altri, anzi a tutti i sovrani di Egitto, siccome quelli i quali venivano risguardati quali immagini viventi di quel dio *encosmico* (1) creduto avere innanzi i Faraoni regnato in quella terra con isquisita giustizia. Intorno a che se vorrete consultare la grande opera *i Monumenti dell' Egitto e della Nubia illustrati*, dal più volte citato Cav. Rosellini, vedrete in quale rispetto venissero i Faraoni paragonati al figliuolo di Osiride e d' Iside, e quanti loro competessero titoli ed attribuzioni in conseguenza di avere per tipo questo dio Hôrus (2).

Spacciatomi della leggenda del dorso, vengo all' altra che gira intorno al plinto. E prima presento nella fig. 7 la breve iscrizione di fronte, che leggesi : $\text{COTY} \overline{\text{TI}} \overline{\text{N}} \overline{\text{N}} \overline{\text{B}} \overline{\text{K}} \overline{\text{A}} \overline{\text{M}} \overline{\text{N}} \overline{\text{-}} \overline{\text{P}} \overline{\text{H}} \overline{\text{-}} \overline{\text{M}} \overline{\text{A}} \overline{\text{I}}$. « Il re Sabaco il diletto di Amonrè. » La fig. 8 reca l'iscrizione ond' è ornato tutto il giro della base; così però che un medesimo contesto leggesi tanto a destra quanto a sinistra, ma in senso contrario sono volti i caratteri, per modo che vadano ad incontrarsi ad un comune centro il disco solare sopra segnato a termine della ripetuta leggenda. Il perchè basterà il riferire la sola che dall' angolo destro anteriore di detto plinto corre sino alla metà della parte posteriore essendo identica coll'iscrizione del lato a sinistra. Trascrivo pertanto: $\overline{\text{A}} \overline{\text{M}} \overline{\text{-}} \overline{\text{P}} \overline{\text{H}} \overline{\text{ TA}} \overline{\text{ (21)}}$ $\overline{\text{B}} \overline{\text{A}} \overline{\text{R}} \overline{\text{I}} \overline{\text{ N}} \overline{\text{O}} \overline{\text{I}} \overline{\text{ T}} \overline{\text{P}} \overline{\text{ N}} \overline{\text{E}} \overline{\text{T}} \overline{\text{V}} \overline{\text{O}} \overline{\text{O}} \overline{\text{N}} \overline{\text{E}} \overline{\text{ Q}} \overline{\text{T}} \overline{\text{ N}} \overline{\text{O}} \overline{\text{N}} \overline{\text{Z}} \overline{\text{ T}} \overline{\text{A}} \overline{\text{X}} \overline{\text{P}} \overline{\text{O}} \overline{\text{T}} \overline{\text{O}} \overline{\text{R}} \overline{\text{B}} \overline{\text{O}} \overline{\text{ N}} \overline{\text{C}} \overline{\text{I}} \overline{\text{V}} \overline{\text{ N}} \overline{\text{E}} \overline{\text{ P}} \overline{\text{H}}$. « Amon-rà, che naviga nella sublime « bari, trafigge gl' impuri (e) concede la vita, la stabilità, la « purezza, (e) la forza come il sole. » Prima a solleticare la nostra curiosità in questa leggenda è la frase *Amonrè che naviga nella bari sublime*. Amonrè è la suprema divjnità in forma del sole : deplorabile sregolamento dello spirito umano ! a tale pur vennero le prime tradizioni derivate dall' originario fonte della rivelazione fatta all' uomo prima innocente, ma trasfuse poi

(1) Diod., *Bibl.* I.

(2) Si vegga particolarmente il tomo III dei *Monum. Storici*, par. 1, pag. 32, 227, 373, e più altri luoghi dello stesso volume.

per continuata discendenza di figliuoli peccatori, sicchè all' incommutabile Dio creatore (di cui serbarono gli Egizj una qualche idea sotto quella di Ammone), unico e semplicissimo, accoppiarono una creatura per farne un' mostruoso composto, ovvero una trasformazione anche più assurda! Amonrà pertanto e la sua barca (sotto il nome di *bari*) quì esprimono il viaggio che fa il sole per le sublimi regioni dell' aria, secondo il modo di concepire degli antichi. Ma laddove i poeti ed artisti greci, ed a loro imitazione i latini, nel rappresentare il corso del sole, lo fanno viaggiare in carrozza, gli Egiziani, adomesticati coll' idea delle barche, su cui loro conveniva spesso tragittare ed il Nilo, ed i frequenti canali che irrigavano la loro terra, danno al sole la *bari*, che vale quanto *barca del sole*, siccome acconciamente dimostrò nel volume terzo dei *Mon. civili* il Cav. Rosellini (1). Nè perchè sia quì due volte all' occhio presentata la figura di barca segue doversi due volte pronunziare; ma nel primo caso ha semplicemente l'ufficio di determinare il senso del verbo $\tau\omicron$, ovvero $\tau\alpha$, *navigare*, trovandosi il medesimo gruppo col significato identico nella tavola LVII, M. R., colonna 40, della sopra ricordata opera *i Mon. dell' Egitto e della Nubia* (2), l'altra poi è veramente segno figurativo per cui ho trascritto la frase $\tau\alpha$ ($\tau\iota$) $\beta\alpha\pi\iota$ $\pi\upsilon\omicron\iota$, *naviga nella bari sublime*, che questo aggiunto di sublime suppongo espresso dalla figura del vitello, il quale ed è iniziale, e contiene in se l'intera pronunzia $\pi\upsilon\omicron\iota$, parola che vale *sommo, superiore, eccelso*, ed è omofono del diadema (tavola fig. 9), iniziale esso pure di tal nome. Essendo de' principali attributi della Divinità la giustizia, ciò che la ragione medesima insegnò mai sempre all' uomo, con questo titolo il re di tutti gli dei vediamo qualificato: ed avvegnachè sia noto già per la lingua copta il significato di $\beta\omicron\omicron\mu\epsilon$ (3), *cattivo, im-*

(1) Pag. 147-158, e più particolarmente nota (1), alla pag. 151. Si consulti del pari *Seconde lettres* (del Cav. Champollion) à M. le duc de Blacas d'Aulps, pag. 106.

(2) *Mon. Storici*, tom. III, par. 1, pag. 393, nota (4).

(3) Peyron, *Lexicon*, pag. 23.

puro, ec., si volle pure meglio dichiaratamente proporre quest' idea col determinativo costante dei malvaggi, un uomo stringente colle mani un certo palo che è il simbolo dell' infamia, cui essendo sottoposto il segno di pluralità tradussi *gl' impuri*. Ora, per toccare della fine, osservate due volte quì aversi il nome di *Amon-ra*, e di più; nel primo luogo, coll' appellazione di amico del re Sabaco : che altro significa questo se non che in Tebe, com' io diceva di sopra, in Tebe ove era creduta essere la propria e principale dimora di questa falsa divinità, e non in Memfi, essere stato il tempio o santuario dal re etiope (la cui storia presso Erodoto (1) voi troppo bene conoscete) costruito e dedicato; ed ivi perciò quale dono votivo a *Phtah Memfitico* locata la statuetta preziosa per la materia, stimabile assai e curiosa per la doppia iscrizione che in modo poco acconcio sì, ma secondo verità, vi ho quì spiegato?

Passo all' altro monumento, la statua leontocefala già pubblicata dal grande Winkelmann nella tav. V, *Storia delle arti del disegno*, tom. I, che definì essere *la statua di Anubi* (2). Tanto era radicata nella mente degli uomini l' opinione che l' intendere le cose appartenenti all' antico Egitto fosse impresa vana, da non consentire che pur considerassero con diligente attenzione le produzioni di quelle arti! e come, diversamente, non si sarebbe fatto accorto quell' uomo peritissimo essere questa una figura femminile con testa leonina. Dissi già, se vi rammenta, doversi quì riconoscere la dea *Pasct*, venerata singolarmente nell' Egitto inferiore, ossia nell' Eptanomide, d' onde probabilmente questa a noi pervenne. Solevano gli Egizj di fatto rappresentare questa divinità col disco solare e l' uréo sul capo, e questo di forma leonina, siccome la presente; vedesi del pari tenere colla destra il simbolo della vita, e colla sinistra stringere lo scettro a testa di cucufa, proprio distintivo delle divinità e de' sovrani, perchè a quelle equiparati. Rispetto al nome, dirò più sotto nell' analisi della iscr-

(1) Lib. II, c. 137-139.

(2) Pag. 61, edizione di Milano, 1779.

zione. In tanto ci conviene vedere se questa sia immagine destinata in ragione votiva ad onoranza della dea; o se abbia a porsi nel novero di quelle statue che furono ordinate a spalleggiare in due lunghe file i viali che mettevano capo a qualche grande edificio. Il Cav. Rosellini porge una chiara idea di tale costumanza, scrivendo: « Li Egiziani erano soliti di com-
 « porre questi portentosi viali dinanzi ai grandi edifizj, non
 « solamente con file di sfingi, ma anche con statue colossali
 « della dea leontocefala Pasct. A Tebe ne sussistono ancora non
 « piccole vestigia, e di tal provenienza sono le statue della me-
 « desima dea sedute o in piedi, e scolpite per lo più in granito
 « grigio, le quali or si veggono in varj musei. A Roma, nello
 « emiciclo vaticano, se ne ammirano sei che portano incavate
 « nell' anteriore grossezza del sedile le leggende di *Ame-
 « nof III (1)*. » L'autore quì non annovera che le sei sedute, perchè tra que' dieci colossi sei veramente portano una leggenda, e gli altri quattro atteggiati in piedi, come la nostra statua, ne sono privi. Ma io non saprei determinare con sicurezza se dessa abbia servito alla destinazione che ho indicata, sembrandomi il lavoro più finito in confronto delle suddette statue vaticane, le quali perchè *ordinate* (sono parole del citato autore) *a decorare le masse architettoniche dell' edificio*, doveano mancare di un finimento che male avrebbe corriposto *all' effetto cui erano totalmente subordinate*. La differenza per altro che io mi avviso di trovare tra il lavoro di questa ed il lavoro delle statue vaticane, all' occhio più erudito, che il mio non è, forse non sarà da tanto di far sentenziare intorno alla destinazione del nostro monumento. Il perchè lasciando io stare la parte *artistica* (2), mi attengo piuttosto alla *letteraria*; e

(1) *Mon. Storici*, tom. III, par. 1, pag. 269. Alcuni mesi dopo la pubblicazione del citato volume, nell' istituire che si è fatto il nuovo museo *Gregoriano-Egizio*, alcuni di questi colossi hanno cangiato luogo nel Vaticano.

(2) È stata da ultimo egregiamente trattata questa parte ancora dal valentissimo Cav. Rosellini nell' introduzione alla prima parte del più volte citato tomo terzo dei *Monumenti Storici*, che è in ordine il sesto della grande opera, *I Mon. dell' Egitto e della Nubia illustrati*.

con una breve disamina dell' iscrizione che sta nel pilastro da tergo a profondi segni incisa vengo a mostrarla manifestamente dedicatoria; ed esserne stato il dedicante *Ramsès III*, il gran Sesostri, re decimo quarto della dinastia chiamata la XVIII, che regnò in Tebe negli anni prima di G. C. 1565-1499. Veggasì in prima l'iscrizione nella tavola alla fig. 40 : le parole ivi contenute suonano secondo la trascrizione copta : $\chi\tau \Theta\mu$
 $\pi\psi\tau \mu\eta\beta\text{-}\tau (\bar{\mu}\tau) \Theta\psi\pi\pi \kappa\alpha\zeta \tau\eta\eta \sigma\tau\eta\sigma\iota (\Delta\tau\omega) \zeta\alpha\zeta \bar{\mu}$
 $\zeta\Theta\sigma\tau (\bar{\mu}) \pi\eta\eta\beta \tau\Theta\text{-}\tau\Theta (\rho\eta\text{-}\sigma\tau\sigma\rho\text{-}\mu\text{-}\tau\mu\theta\text{-}\sigma\tau\eta\text{-}\bar{\mu}\text{-}\rho\eta)$
 $\mu\eta\beta \eta\Theta\psi\omega\iota$. Cioè : « Pasct, signora della regione di Tos-
 « cerr, ha detto : Concediamo i poteri reali ed innumerevoli
 « giorni al signore dei due mondi, SOLE-CUSTODE-DELLA-
 « VERITÀ-APPROVATO-DAL-SOLE, signore dei dominanti. » Voi
 scorgete tosto, o amico, una somiglianza di frase colla pre-
 cedente iscrizione quanto all' introduzione del discorso ; là le-
 gemmo *Phtah ha detto*, e qui *Pasct ha detto*. Questo è quel
 formulario di prammatica, dirò così, il quale caratterizza questa
 sorte di leggende, dove la divinità corrisponde alla devozione
 del dedicante con il concedere che fa varj doni, e tutti di
 quelli che la ragione stessa naturale insegna agli uomini do-
 versi riconoscere da Dio. Sopra quella formola pertanto fonda-
 vami io per asserire tralle votive doverci annoverare la presente
 statua ; che se altri produrrà migliore giudizio, sono in accon-
 cio, abbandonato il mio, di quello seguire. Stando ora dunque
 sul proposito unicamente dell' iscrizione, giovami l'intratte-
 nervi con brevità, trapassati gli altri, sopra tre dei gruppi, o
 dei passi ond' è composta. Il primo sarà il nome ed il titolo
 della dea ; le appellazioni di *Signora dei due mondi*, e di *Si-
 gnora dei dominanti*, date a Sesostri, saranno gli altri due. Il
 nome $\pi\psi\tau$, composto geroglicamente, 1° dallo scettro chia-
 mato *pat*, proprio dei pubblici funzionarj, e particolarmente
 negli atti solenni del culto ; 2° dalla figura di un crivello (1), e
 3° da quell' emisfero che suole essere articolo femminile. Qua-

(1) Plinio, *H. N.*, XVIII, 28, fa menzione del crivello che in Egitto facevasi e *papyro atque junco*.

lora indica la città *eponima* della dea, questo nome ha l'articolazione ΠΟΥ, ο ΠΑ, e pronunziasi *Puppast*, o *Pabasct*, donde βουδάστις presso Erodoto, e βούβαστος presso Diodoro ed i Settanta, i quali così voltarono, o trascrissero il פִּי בַסְתָּ di Ezechiello, 30, 47. Da questi poi la versione copta, riformando in parte l'ortografia del nome, trasse ΠΟΥ - ΒΑΣΤ. Quindi rileviamo essere la prima articolazione π, con una vocale vaga, costituente il possessivo ΠΑ, *quæ pertinet ad*, la seconda un' articolazione radicale ΠΥ, ed il τ finale potrebbe essere l'articolo femminile, che anticamente, ossia nella scrittura sacra, posponevasi ai nomi. Se così è, la sua pronunzia sarebbe ΤΗΠΑΥ, *Tepasc*, ed il significato risponderebbe, a quanto ne dice Stefano Bizantino (4), al nome *la gatta*; con che si verrebbe a congetturare, avere i Greci veduto in questa dea una figura non leontocefala, ma piuttosto elurocefala, il che poi ad Erodoto (2) avrebbe dato fondamento ad asserire che *bubasti secondo la lingua greca è Diana*, alludendo egli forse alla favola della trasformazione di Diana in gatto, quando gli dei essi pure trasformati in varj animali rifuggirono in Egitto. Altri potrebbe raffrontare con queste osservazioni ciò che asserisce Orapollo, l. 4; *Hierogl.*; 9: Τὸ ἐν ἡλίου πόλει ζῴων τῶν θεῶν αἰλουρόμορφον ὑπάρχει. Ma io, lasciando queste filologiche disquisizioni sulla storia di un nome allo sperimentato valore di Voi, il quale usate dell'alta filologia in un modo, che quando il pubblico vedrà i vostri lavori, si accorgerà di leggieri che l'analisi o storia *delle parole* è ben altro, per la cognizione *delle cose*, che la fredda e stiracchiata etimologia, avverto unicamente, che al dire dello stesso Erodoto (3); nella città di Bubasti aveano sepultura, dopo essere stati imbalsamati, i gatti dell' Egitto. Ed

(1) *De Urbibus*: οἱ δ' Αἰγύπτιοι βούβαστον τὸν αἰλουρόν φασί. Confesso per altro diverso essere troppo questo nome dalla moderna ortografia copta della voce ΠΟΥΤ, *gatto*.

(2) II, 137. ἡ βούβαστις κατ' ἑλλάδα γλώσσαν ἔστιν Ἄρτεμις.

(3) II, 67.

inoltre, è da sapere che i dotti della spedizione scientifica toscana trovarono nell' Eptanomide, e superiormente all' antica Babasti, nel luogo dai Greci appellato già *Speos Artemidos*, non molto lungi da quello che chiamasi dagli Arab di oggidì *Beni-hassan-el-qadim*; « un non mai più visto tempio, incavato nel cuore di un monte, dedicato alla dea *Pasct*; ed intorno al tempio un grande ipogeo di cani e di gatti (1). » Alla dea *Pasct* viene qui dato il titolo di Signora di *Toscerr* (2), parola derivata dalla radice $\tau\psi\rho$, che tuttavia conservasi nella lingua copta col significato di *rosso*; ma in quanto è nome di regione, alludesi con essa voce alla reale corona, simbolo della regia dignità sul Basso Egitto: la sua forma è quella che qui vedesi; fig. 12, distinta forma da quella della fig. 11; simbolo dell' Alto Egitto. Ora è costante il vedere, ne' geroglifici dipinti, la prima tinta in *rosso* e l'altra in *bianco*; consegue che volendo esprimere gli Egiziani il potere dei regi sopra l'intero Egitto, esprimessero l'una e l'altra corona; anzi con maggiore brevità dall' accoppiamento di amendue sotto il nome di $\psi\chi\epsilon\upsilon\tau$ (3) significavasi un Faraone dominante dal Mediterraneo sino ai confini dell' Etiopia. Rispetto a questo titolo *Signora della corona rossa*, voi già noterete come bene si addica ad una divinità che, com' è detto, aveva culto particolare nell' Egitto inferiore, e come da questo si abbia a riconoscere perciò la provenienza della statua. Mi rimane a dire dei due titoli dati qui a Ramsès III, l'uno dei quali precede, e l'altro segue il suo *prenome*, noto oggimai troppo a chiunque, solo che sia leggermente iniziato nella letteratura egiziana. Quanto al primo, $\text{P}\text{N}\text{H}\text{B}\text{T}\text{O}\text{T}\text{O}$, *il Signore dei due*

(1) Così a me scriveva il capo di detta spedizione il Cav. Rosellini, in data 24 ottobre 1831. E veggasi poi ciò che ne dice nel tomo I de' *Monumenti Civili*, pag. 77 seg.

(2) La figura circolare in forma di ruota è il determinativo costante dei nomi delle regioni o paesi rappresentandosi in esso la pianta di una città od altro luogo abitato.

(3) La *Pietra di Rosetta*, testo geroglifico, linea 9, ha questa pericope che do qui trascritta in copto: $\Delta\Upsilon\omega\text{ PC}\psi\text{NT}\ \bar{\text{U}}\ \text{ZPAI}\ \text{ZHT}$, cui risponde nella linea 44 del testo greco: $\epsilon\sigma\tau\alpha\iota\ \delta\prime\ \alpha\upsilon\tau\omega\acute{\nu}\ \epsilon\upsilon\ \tau\omega\ \mu\acute{\epsilon}\sigma\omega\ \eta\ \kappa\alpha\lambda\omicron\upsilon\mu\acute{\epsilon}\nu\eta\ \beta\alpha\sigma\iota\lambda\epsilon\iota\alpha\ \psi\chi\epsilon\upsilon\tau$. La forma di questa corona reale si ha qui nella nostra tavola, fig. 13.

mondi, ritenendo voi, com' è dimostrato da me superiormente, che la figura di cesta, qualora abbia l'ultimo posto nei gruppi geroglifici, siccome, nell' emblema della *panegiria*, significa universalità, l'*omne* dei Latini, vi conviene ora sapere che, quando occupa il primo posto, ha il senso di *Signore*; cose tutte che dalla pietra di Rosetta si apprendono. Non mi rimane dunque se non discorrere delle due sbarre sottoposte alla cesta, le quali non rappresentano altro alla fine che le porche di un terreno arato, e leggonsi TO-TÒ, ovvero TO B, *le due porzioni*, o *i due mondi*, che dell' uno e dell' altro senso è capace questo gruppo; quindi i due Egitti, e per metonimia l'intero *Egitto*. Non dirò a centinaja, ma a migliaja, sono le leggende che confermano l'interpretazione di tale gruppo, equivalente nel senso a *Sovrano di tutto l'Egitto*. Non è meno comprovata la ragione d'interpretare *Signore dei dominanti* l'ultimo gruppo della nostra leggenda; mercechè la figura di un diadema in foggia di pileo da una benda legato, accompagnato da tre piccole sbarre verticali, nota di pluralità, ne porge l'idea di supremo comando e dominio, quale conveniva alla dignità dei Faraoni, sia poi che con ciò si alludesse al titolo pomposo di *re dei regi*, portato da ogni Faraone, o sia che volesse significarsi il potere e l'autorità regia sopra tutti i *Nomarchi* o prefetti delle provincie. Certo egli è trovarsi un testimonio irrefragabile di tale frase espressa in un obelisco, secondo la traduzione di Ermapione, conservatoci nel libro XVII delle storie di Ammiano Marcellino. Trattavasi appunto, in quell' obelisco, di un *Ramsès* che è appellato κύριος διαδήματος (1). Il testo greco della pietra di Rosetta ha similmente κύριος βασιλειῶν in rispetto di Tolomeo Epifane (2). Finalmente, col terminare l'analisi di questo ultimo gruppo, il quale può essere sovrapposto al nome proprio dei

(1) Coal la lezione comune; ma è probabile che il manoscritto recasse διαδημάτων: di che allora potrà aversi certa conferma quando si offrirà alla critica un codice a penna di Ammiano col frammento di Ermapione, che ho fino ad ora inutilmente cercato.

(2) Lin. 1. Manca il testo geroglifico alle prime 26 linee greche corrispondente.

re d'Egitto, avverto terminarsi quì parimente l'iscrizione, tanto che niuno debba avere sospezione di rottura nella pietra per cui manchi il nome proprio, il quale quì veramente non fu mai, siccome voi ed io, che vedemmo l'originale, ne portiamo fermissima l'opinione. Stimo per altro non lieve pregio dell'opera il porre sott'occhio anche il nome proprio di questo celeberrimo Faraone unito al suo prenome coi gruppi soprastanti ai cartelli (fig. 44), siccome il più sovente s'incontrano, e notabilmente compariscono in forma grandiosa scolpiti ai lati del suo trono, collocato non ha guari nel museo Egizio del Vaticano.

D. LUIGI M. UNGARELLI, BARNABITA.

RECHERCHES

SUR LE

CULTE DU CYPRÈS PYRAMIDAL

CHEZ LES PEUPLES CIVILISÉS DE L'ANTIQUITÉ (1).

(*Monum. Pl. XXXVIII, et pl. B, C, D, E, 1847.*)

INTRODUCTION.

L'étude des symboles qui entrèrent dans le langage hiératique des nations civilisées de l'antiquité n'est pas seulement utile pour parvenir à la connaissance du sens intime de tel ou tel mot employé dans un texte religieux, et de tel ou tel objet placé sur un monument figuré ; elle peut parfois servir aussi à constater un fait historique qui était resté inaperçu ; à confirmer un événement sur lequel planait quelque doute ; ou bien encore à suivre les traces des conquêtes ou des migrations d'un peuple. Si je ne me fais illusion, les observations que j'ai recueillies pendant le cours de mes recherches sur le symbole du cyprès pyramidal, justifieront pleinement ces diverses assertions.

Dès le commencement du XVIII^e siècle, ce symbole avait attiré l'attention particulière d'un savant dont s'honore l'Allemagne, le D. Frédéric Lampe (2) ; et, en 1737, huit ans après sa mort, parut à Amsterdam dans le premier volume de

(1) Ce travail a été lu à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, dans le mois de mars de l'année 1843.

(2) Né en 1683 à Dethmold, mort à Brême en 1729.

ses œuvres (1), recueil devenu très-rare, un long fragment d'une dissertation philologique et théologique sur le cyprès. Incomplet sous le point de vue philologique, plus incomplet encore sous le double rapport des monuments de l'art où cet arbre est représenté, et des traditions que nous ont conservées sur le cyprès les écrivains arméniens, arabes ou persans, ce fragment néanmoins suffirait seul pour attester la riche et solide érudition de l'auteur. Après le D. Lampe, le P. Giorgi, en 1782, dans sa Lettre, souvent citée, sur les inscriptions palmyréniennes du musée Capitolin (2), s'occupa du cyprès à l'occasion de deux monuments figurés dont je parlerai tout à l'heure. Dominé par la supposition gratuite que la composition de ces deux monuments appartient à des mages de la secte de Zoroastre (3), il s'est borné à rapporter quelques-unes des traditions orientales qui concernent les cyprès plantés en divers lieux de la Perse par l'auteur du Zend-Avesta. Plus récemment, dans une belle dissertation publiée à Naples, en 1841 (4), M. Avellino a su réunir, sur le culte du cyprès, des documents plus complets, des observations plus judicieuses que ne l'avaient fait ses devanciers. Mais on regrette que cet habile archéologue, pour qui, à l'exemple de toute l'Europe savante, je professe la plus haute estime, ait cru devoir s'en référer à la lettre du P. Giorgi, quant au rôle que joua en Orient le symbole du cyprès, sans ajouter sur ce point aucune remarque qui lui soit personnelle.

En 1833, dans un mémoire sur le taureau et le lion, considérés comme attributs caractéristiques de Vénus, j'ai entretenu l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres de quelques-uns des faits qui se rapportent à l'emploi symbolique du cyprès pyramidal dans le rituel propre au culte que l'antique Orient

(1) *Dissertation. philologico-theolog. syntagma*, t. I, p. 574-93.

(2) *De inscription. palmyr. quæ in mus. Capitol. adserv. epistola*, etc. Rom., 1782, in-8°, fig.

(3) *auctores agnoscunt Magos sacerdotes Solis de secta et schola Zoroastris*. Ibid., p. 38.

(4) *Il mito di Cipariso, Memor. letta all' Accad. Ercolan. in dilucidat. di un dipinto Pompejano* (34 pages, avec une planche).

rendait à la déesse. Depuis ce temps, mes observations se sont multipliées; j'ai pu consulter de nouveaux monuments écrits ou figurés: ils m'ont permis de remonter avec plus de certitude à l'origine du culte du cyprès chez plusieurs peuples civilisés de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe; à la signification symbolique qu'eut primitivement cet emblème; et à l'emploi particulier qu'on en fit, soit dans le culte public ou le culte secret des divinités génératrices, soit dans les cérémonies funèbres et dans la composition des monuments funéraires. C'est l'ensemble de mes recherches sur ces divers points qu'aujourd'hui je sou mets au jugement des lecteurs de nos Annales. Mon travail est divisé en deux mémoires: dans le premier, je considère le cyprès pyramidal comme symbole ou attribut des dieux en Orient et en Occident; dans le second, je le considère comme emblème funéraire dans chacune de ces deux parties du monde.

PREMIER MÉMOIRE.

DU CYPRÈS PYRAMIDAL

CONSIDÉRÉ COMME SYMBOLE OU ATTRIBUT DES DIEUX
EN ORIENT ET EN OCCIDENT.

I. ORIENT.

§ 1. *Assyrie, Babylonie, Arménie, Commagène, Phrygie, Syrie et Phénicie.*

Originaires des contrées méridionales de l'Asie antérieure, comme l'attestent la Bible (1), les traditions orientales, les

(1) Bochart (*Phaleg*, I, 4) n'a pas hésité à traduire par cyprès le mot גפר, *gopher*, qui, dans le texte hébreu de la Bible, désigne le bois dont se servit Noé, d'après l'or-

écrivains grecs ou latins, et les observations des voyageurs modernes, le bel arbre que nous appelons le *cyprés pyramidal* ou le *cyprés toujours vert* (1), dut, par sa forme et par quelques particularités qui lui sont propres, attirer de bonne heure l'attention de ces prêtres studieux et méditatifs qui, sur le sol de la Chaldée, s'efforçaient de remonter à l'essence de Dieu par l'étude des êtres, des productions et des phénomènes du monde créé. Préoccupés, dans cette belle étude, du soin de saisir les rapports qui existent entre le créateur et son œuvre, entre les choses du ciel et celles de la terre, entre les idées métaphysiques ou philosophiques et les objets matériels ou physiques, les Chaldéens avaient fondé sur ces divers rapports un langage symbolique dont les éléments furent empruntés à l'ordre physique. Ces mêmes prêtres, qui, dans leurs conceptions abstraites, avaient eu l'idée d'attribuer à la divinité créatrice la forme d'une pyramide, d'un cône ou d'un obélisque, se trouvèrent conduits, par voie d'analogie, à choisir, parmi les végétaux qui croissaient sous leurs yeux, le cyprés pyramidal pour en faire le représentant vivant et symbolique du dieu créateur. Cet arbre leur parut joindre à l'avantage de sa forme pyramidale (2), de son port, tout à la fois élégant et majestueux, l'avantage non moins précieux de rappeler, par les conditions de sa propre existence, que le créateur du monde réunit en lui-même, sans cesser d'être un, le sexe mâle et le sexe féminin, ou plutôt la puissance active et la puissance passive. On sait qu'en effet le cyprés, arbre de la famille des conifères, appartient à cette catégorie de végétaux que Linné range dans sa *monoécie monadelphie*; végétaux dont les fleurs ne renferment point dans un même calice les organes des deux sexes, c'est-à-dire les étamines et les pistils, mais dont les chatons à fleurs mâles et les chatons à

dre exprès du Seigneur, pour construire l'arche. Les plus habiles philologues de notre siècle admettent cette interprétation, et reconnaissent même qu'il y a identité entre les deux mots.

(1) *Cupressus fastigiata*, De Cand. — *Cupressus sempervirens*, Linn.

(2) Ovide, *Metamorph.*, X, 106. — Pline, *H. N.*, XVI, 33, 60.

fleurs femelles se montrent séparément sur un même pied, s'y épanouissent et s'y fécondent. Si l'on doutait qu'une telle disposition eût échappé à l'attention des anciens, il me suffirait, pour dissiper toute incrédulité sur ce point, de faire remarquer que les peuples chez qui le palmier croissait à côté du cyprès, n'avaient pu rester étrangers à la connaissance du sexe des plantes, puisqu'au temps de la floraison, ils fécondaient avec les fleurs du palmier mâle celles du palmier femelle. Ajoutons que, de temps immémorial, les Indiens ont célébré les noces des dieux sous l'emblème de deux palmiers, l'un mâle, l'autre femelle : ils les plantaient à côté l'un de l'autre, au sommet de quelque montagne. En plusieurs endroits de l'Hindoustan, de semblables plantations se voient encore aujourd'hui sur des collines sacrées, et sont l'objet de la vénération des indigènes. Ajoutons aussi que, lorsque les Assyriens et les Phéniciens eurent fait de leur dieu créateur, originairement androgyne, deux divinités, l'une mâle, l'autre femelle, ils eurent grand soin de choisir un palmier femelle pour représenter symboliquement leur déesse génératrice. C'est ce que mettront en évidence mes recherches sur le culte de Vénus en Orient. Les Perses, de leur côté, attribuèrent à Mithra le palmier mâle, comme nous le verrons plus loin.

D'autres avantages naturels avaient dû concourir à faire du cyprès, dans les idées des Chaldéens d'Assyrie, un emblème expressif du créateur du monde : telles furent sans doute la longévité de cet arbre très-vivace (1), sa fécondité, la forme tétragonale de ses rameaux (2); la persistance de son feuillage toujours vert, toujours vivant; la nature réputée incorruptible de son bois (3); la bonne odeur qu'il exhale; les substances in-

(1) Voyez, sur la longévité du cyprès pyramidal et sur les grandes dimensions qu'atteint cet arbre, même en Europe, un article inséré, par M. Loiseleur-Deslonchamps, dans les *Annales de la Société d'horticulture à Paris* (83^e livraison, p. 37-53), et intitulé, *Recherches sur l'histoire des cyprès*.

(2) Le nombre quatre et la forme carrée ou cubique faisaient allusion aux quatre éléments, et furent consacrés à Vénus comme à toutes les divinités créatrices.

(3) Théophraste, V, 5. — Plinie, *H. N.*, XVI, 40; 78, 79.

flammables qu'il produit, comme tous les arbres résineux; la croyance où l'on était que les objets placés dans des coffrets de bois de cyprès (1), ou enveloppés de feuilles de cyprès (2), pouvaient se conserver indéfiniment; la vigueur de constitution (3) de cet arbre, qui lui permet de braver à la fois l'intensité de la chaleur, les frimats et les neiges; la forme enfin de ses fruits, quelquefois assimilée à celle de deux organes qui sont une partie essentielle de l'appareil génital de l'homme.

Le silence des auteurs anciens sur la plupart des motifs qui présidèrent en Orient au choix du cyprès pyramidal, comme emblème ou comme attribut des divinités créatrices, semblerait, au premier abord, fournir une objection contre la justesse de quelques-unes des considérations par lesquelles je cherche à expliquer un tel choix. Mais, quel que soit le degré de confiance qu'on leur accordera, rien ne peut infirmer les nombreux témoignages qui nous restent de la consécration du cyprès aux dieux générateurs, dès une haute antiquité. Les productions de l'art vont nous montrer qu'en Orient, comme en Occident, elles sont d'accord avec les textes pour mettre ce fait hors de toute contestation.

Les premiers monuments figurés qui appellent l'attention du lecteur, sont des médailles frappées dans l'Asie occidentale, sous la domination des Romains. Si elles appartiennent ainsi à une époque peu ancienne, elles ont du moins l'avantage de faire partie d'une série qui, selon le sentiment des plus habiles archéologues, nous offre fréquemment des sujets asiatiques que l'on doit considérer comme la reproduction de types religieux dont l'invention et l'usage remontent à des temps très-reculés. C'est à la politique adoptée par les

(1) Horace (*Epist. ad Pisones*, 331, 332; ed. Döring) a dit :

..... *carmina fingi*
Posse linenda cedro, et levi servanda cupresso?

— Cf. *Vet. Schol. ad eundem loc.*

(2) Voy. *Geoponic.*, lib. II, 18, 4. — Columelle, II, 9, 9.

(3) Les anciens croyaient que le cyprès se couvrait trois fois, chaque année, de fruits qui mûrissaient aux mois de janvier, de mai et de septembre.

Grecs dans les provinces conquises de l'Asie occidentale, et suivie par les Romains, leurs successeurs, que nous sommes redevables de la restauration ou de la conservation des types hiératiques dont j'entends parler, et d'une multitude d'autres représentations figurées, religieuses, non moins intéressantes à étudier. En tête des médailles qui peuvent me fournir un témoignage précieux dans la question particulière de l'emploi symbolique du cyprès, se placent deux pièces coloniales frappées à Héliopolis, dans la Cœlésyrie, non loin de la pointe culminante de ce mont Liban qui, dès une époque très-ancienne, fut un des sièges principaux du culte de la Vénus asiatique. L'une de ces médailles est à l'effigie de l'empereur Philippe père; l'autre, à l'effigie d'Otacilie, son épouse (1). Le n° 7 de la planche XXXVIII du tome IV de nos *Monuments inédits* reproduit un dessin fidèle de la première. Toutes deux ont pour type, à leur revers, la façade d'un temple dodécastyle, où l'on monte par un escalier de six marches; sous le péristyle de cet édifice on remarque un cyprès pyramidal, planté à la place même où, sur d'autres monnaies asiatiques, nous voyons tantôt une pierre pyramidale ou conique (2), emblème connu de la Vénus orientale, tantôt la statue en pied de la déesse (3), ou son buste seulement (4). Plusieurs médailles, à l'effigie d'Alexandre Sévère (5), de Philippe père (6), de Philippe jeune (7), ou de Trébonianus Gallus (8), et frappées à Damascus, dans la même

(1) Vaillant, *Numism. in colon. percuss.*, II, 262.

(2) Planche citée, n° 10; *Nouv. Annal.* 1836; *Monum. inéd.*, t. I, pl. I, c, d; pl. IV, n° 10, 11 et 12. — Mionnet, *Descript. de méd.*, t. II, p. 670 et suiv.; *Supplém.*, t. VII, p. 303 et suiv.

(3) *Nouv. Annal.*, 1836; *Monum. inéd.*, t. I, pl. IV, n° 9. — Eckhel, *Catalog. mus. Cæsar. Vindobon.*, I, 242, n° 12. — Mionnet, *Descript. de méd.*, V, 433, n° 644, 645, etc.

(4) *Rech. sur Vénus*, pl. IV, n° 5. — *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XV, 2^e partie (*Mém. sur un bas-rel. mithriaq.*), pl. II, n° 5.

(5) Sestini, *Descript. num. var.*, p. 528. — Mionnet, *Descript. de méd.*, t. V, p. 292, n° 61.

(6) Vaillant, *Num. in colon. percuss.*, II, p. 232. — Mionnet, *loc. cit.*, n° 62.

(7) Mionnet, *loc. cit.*, p. 294, n° 77.

(8) *Ibid.*, p. 295 et 296, n° 85. — *Mus. Sanclem. Num. select.*, p. 512. tab. XXXIV, n° 37.

province, nous montrent, en adoration devant un cyprès pyramidal, la figure nue de Silène ou d'un Faune, qui, sur l'épaule gauche, porte une outre gonflée par le liquide qu'elle contient. Le n° 1 de la planche B ci-jointe offre un exemple de ce type. Le même personnage mythologique, sur quelques monnaies coloniales de Tyr, à l'effigie de Caracalla(1), d'Élagabale(2), de Sévère-Alexandre(3) ou de Trébonianus Gallus(4), se retrouve placé, dans une attitude semblable, devant un palmier que nous reconnaitrons ailleurs pour un autre emblème de la Vénus orientale, et qui est accompagné ici de l'étoile d'Astarté et d'un *murex* que, dans ce cas, je prends pour l'équivalent du *ctéis* gravé sur plusieurs cônes ou cylindres asiatiques, consacrés à cette déesse(5). Je dirai, dès à présent, que si l'on pouvait douter que Silène ou Faune, sur les diverses médailles citées, fût en adoration devant l'image symbolique d'Astarté, il suffirait, pour acquérir une entière conviction à cet égard, de jeter les yeux sur un nombre considérable d'autres médailles asiatiques, où ce même personnage, portant comme ici une outre sur l'épaule gauche, accomplit un acte d'adoration aux pieds d'une statue colossale d'Astarté. Les monuments monétaires de Sidon, de Tyr et de Bostra, qui se rapportent aux règnes de Caracalla (6), d'Élagabale (7), de Sévère-Alexandre(8), de Gordien Pie(9), de Philippe père(10),

(1) V. le n° 3 de la pl. B ci-jointe. — Eckhel, *Catalog. cité*, I, 244, n° 20; cf. n° 19.

(2) Sestini, *Mus. Hederv.*, III, p. 97, n° 34. — Mionnet, *loc. cit.*, p. 434, n° 650.

(3) Mionnet, *ibid.*, p. 438, n° 674.

(4) Id., *ibid.*, p. 443 et 444, n° 703.

(5) Voy. mes *Rech. sur le culte de Vénus*, p. 52-54; pl. I, n° 1 et 2.

(6) Eckhel, *Catalog. mus. Caesar. Vindob.*, I, p. 244, n° 19 et 20. — Mionnet, *Descript. de méd.*, t. V, p. 429, n° 626.

(7) Vaillant, *Num. in colon. percuss.* — Sestini, *Mus. Hederv.*, III, p. 97, n° 30 et 37; C. M. H. n° 6148 et 6100. — Mionnet, *loc. cit.*, p. 384, n° 319 et 320.

(8) Sestini, *Descript. num. var.*, p. 539, n° 32. — Mionnet, *loc. cit.*, p. 437, n° 673.

(9) Mionnet, *ibid.*, p. 438, n° 676.

(10) Id., *ibid.*, p. 439 et 440, n° 685; p. 441, n° 692. Ajoutez une médaille même série, à l'effigie d'Otacilie, *ibid.*, p. 441 et 442, n° 695.

de Philippe jeune (1), de Trajan Dèce (2), de Trébonianus Gallus (3), de Volusien (4), de Valérien père (5) et de Gallien (6), fournissent des exemples de ce sujet, parmi lesquels j'ai choisi les trois que je place sous les yeux du lecteur (7).

Je n'ignore point que, selon le témoignage irrécusable des monuments (8), le dieu Faune ou le dieu Silène, portant une outre sur l'épaule, figure seul et sans Astarté ou Vénus sur les médailles coloniales romaines, frappées à Alexandria-Troas, à Antioche de Pisidie, à Bostra en Arabie, à Coela dans la Chersonèse de Thrace, et à Corinthe. Je n'ignore pas non plus que la plupart des numismates, et nommément l'illustre Eckhel, le considèrent comme un simple signe colonial, même lorsque sur les médailles romaines citées de la Coelézyrie, de la Phénicie et de l'Arabie, nous le voyons adorer Astarté tantôt sous l'emblème du cyprès pyramidal, tantôt sous une forme humaine. Mais je ne puis me défendre de penser que les Romains, en le plaçant dans cette attitude auprès de la déesse, avaient entendu par là indiquer qu'il existait des rapports particuliers entre elle et le personnage mythologique dont il s'agit. Une pareille supposition ne pourrait-elle pas se justifier par le souvenir des relations que l'Italie, comme nous le verrons plus loin, avait anciennement établies entre le symbole du cyprès et le dieu Silvain, qui a tant d'analogie avec le dieu Faune ?

(1) Id., *ibid.*, p. 442, n° 698.

(2) Sestini, *Descript. num. vet.*, p. 539. — Mionnet, *loc. cit.*, p. 584 et 585, n° 35.

(3) Mionnet, *ubi supra*, p. 443 et 444, n° 703; p. 444, n° 704.

(4) Vaillant, *ubi supra*. — Mionnet, *loc. cit.*, p. 445, nos 714 et 716. — *Mus. Theopol.*, p. 760.

(5) Mionnet, *loc. cit.*, p. 447, n° 724.

(6) Id., *ibid.*, p. 449 et 450, n° 739. — Ajoutez une médaille de la même série, à l'effigie de Salonine, et décrite par Sestini (*Mus. Hederv.*, III, p. 98, n° 45).

(7) Pl. B, nos 2, 4 et 5.

(8) Voy. Mionnet, *Descript. de méd.*, t. V, p. 337, nos 19 et 20; p. 582, n° 24; t. II, p. 643 et 644, n° 104; p. 645, n° 110; p. 647, n° 124; p. 652 et 653, n° 159; t. III, p. 493, n° 8; t. II, p. 179 et 180, n° 233. — Vaillant, *Num. in colon. percuss.*, II, p. 114. — Christ, Ramus, *Catalog. num. vet. reg. Danicæ*, I, 346, n° 8. — Sestini *Descript.*, p. 79, n° 5; *Lett. numism.*, t. IV, p. 93; t. IX, p. 18. — D'Ennery, *Catalog.*, p. 558. — Mionnet, *Suppl.*, t. III, p. 165, n° 1073; pl. IX, fig. 1.

Et cette attribution du cyprès ne nous autoriserait-elle pas à rechercher si la déesse *Fauna* n'avait, de son côté, aucun trait de ressemblance avec l'Astarté des peuples de l'Asie occidentale? Ce n'est point ici le lieu de discuter ces questions incertaines, et je dois me borner à faire remarquer qu'au revers d'une belle médaille frappée à Thessalonique, en l'honneur de Trajan-Dèce (1), on voit, placée devant la statue colossale d'une divinité hermaphrodite, à deux têtes et vêtue à mi-corps comme la *Venus genatrix*, une petite figure semblable en tout au Silène ou au Faune qui, sur les médailles citées d'Asie et d'Arabie, est en adoration devant Astarté ou devant son arbre symbolique.

Nous retrouvons cet arbre comme emblème d'Astarté, sur des médailles asiatiques où il est placé entre un lion et un taureau, symboles du soleil et de la lune, symboles du principe igné ou actif et du principe humide ou passif, et attributs caractéristiques de la déesse, comme je crois l'avoir démontré dans le mémoire cité (2). A ce mémoire, encore inédit, étaient joints les dessins que je reproduis ici (3) de deux médailles d'Aradus, choisies, au cabinet de la Bibliothèque royale, parmi une suite nombreuse de pièces que divers empereurs romains firent frapper dans cette île phénicienne, et qui toutes ont pour revers le type dont il s'agit. Leur témoignage me permet de comprendre, avec toute assurance, dans la même catégorie plusieurs monnaies impériales de Damascus, à l'effigie d'Élagabale (4), de Trébonianus Gallus (5) ou de Volusien (6), sur lesquelles le lion est remplacé, auprès du cyprès pyramidal et en regard d'un taureau, par un cheval, autre symbole solaire qui, comme le lion, fut consacré à Vénus chez les Grecs et chez les Romains, ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire

(1) Voy. Mionnet, *Suppl.*, t. III, p. 165, n° 1073; pl. IX, fig. 1.

(2) *Ci-dessus*, page 35.

(3) *Monum. inéd.*, t. IV, pl. XXXVIII, n° 8; pl. B, ci-jointe, n° 6.

(4) *Mus. Theopol.*, p. 720. — Mionnet, *Suppl.*, t. VIII, p. 198, n° 24.

(5) Mionnet, *Descript. de méd.*, t. V, p. 295, n° 283.

(6) *Ibid.*, p. 296, n° 89.

dans le même mémoire et dans une dissertation plus récente (1). Une de ces monnaies est fidèlement reproduite par le dessin ci-joint (2); elle appartient au règne de Trébonianus Gallus. Le docte Eckhel ne fait aucune difficulté de reconnaître que le cheval et le taureau sont les symboles du soleil et de la lune; et, avec toute raison, il cite à l'appui de cette interprétation le témoignage des médailles autonomes grecques de la même ville, où se voient, d'un côté, le buste du soleil, et, de l'autre, le buste de la lune (3). On est étonné d'avoir à remarquer qu'après ce judicieux rapprochement, l'illustre numismate, négligeant de rapprocher des monnaies de Damascus celles d'Aradus qui viennent d'être citées, affirme que, sur ces dernières, le lion et le taureau entre lesquels est planté un cyprès sont, non point les emblèmes du soleil et de la lune, mais les emblèmes de deux légions romaines (4). Il avait dit, quelques pages plus haut (5), que le cyprès fut consacré tout à la fois au Soleil, d'après la raison qu'il en a donnée précédemment, et à la Lune, divinité identique avec Hécate ou Proserpine, parce que, selon le témoignage formel de Pline, le cyprès était consacré à Pluton. On n'est pas moins étonné que Eckhel ait pu écrire ces mots sans se trouver amené à supposer que primitivement le cyprès avait dû être l'emblème sacré d'une divinité androgyne et créatrice, dont le soleil et la lune étaient les agents et la manifestation.

Sur d'autres médailles asiatiques, une pierre conique ou pyramidale remplace le cyprès et devient, comme lui, l'emblème d'Astarté. Cette pierre, dans ce cas, est placée sous le péristyle d'un temple tétrastyle, dont le fronton triangulaire porte au

(1) *Mém. sur un bas-rel. mithriaq. découvert à Vienne (Annal. de l'Inst. archéol., t. XIII, p. 199 et suiv.; Monum. inéd., vol. III, pl. XXXVI, fig. 1 a, 1 b, 1 c. — Mém. de l'Acad. roy. des inscrip., t. XV, 2^e partie, p. 98-100; 234, 235; pl. II, n^{os} 1 a, 1 b, 1 c).*

(2) Planche C, n^o 1. — *Rech. sur le culte de Vénus*, pl. III, n^o 5.

(3) Voy. Mionnet, *Descript. de méd.*, t. V, p. 283, n^o 10. — Sestini, *Lett. numism. continuaz.*, t. VI, p. 86, n^o 4.

(4) *Ibid.*, p. 394.

(5) *Doctr. num.*, t. III, p. 331 et 332.

milieu de son tympan un globe, emblème symbolique de Vénus-Astarté, qui nous rappelle qu'à Aphagues, dans le Liban; le jour de la fête consacrée à cette déesse, on faisait paraître dans les airs un globe de feu (1). De chaque côté de la pierre conique, on voit un cyprès placé dans une niche ou *sacellum*, que surmonte un fronton également triangulaire. Au sommet de ce fronton, comme au sommet de la pierre symbolique, est attachée une couronne, emblème d'éternité (2) et par conséquent de déité. A cet accessoire près, la pierre, par sa forme, est très-analogue aux deux monuments coniques qui ont été rapportés des ruines de Babylone; l'un par Michaux (3), l'autre par Rich (4), et qui tous deux me semblent appartenir au culte de la Vénus assyrienne. Le type curieux que je viens de décrire est gravé au revers d'une médaille coloniale inédite du cabinet de la Bibliothèque royale, frappée à *Ælia Capitolina*, sous le règne de Septime Sévère. La planche citée (5) de nos *Monuments inédits* en offre, sous le n° 10, un dessin fidèle. Comme termes de comparaison, je donne deux autres dessins: le premier (6) nous montre, au revers de la tête d'Élagabale, sur un bronze frappé à Tripolis de Phénicie, la statue d'Astarté posée, au milieu d'un temple et entre deux *sacellum* ou chapelles, précisément à la même place où, sur la médaille précédente, nous venons de trouver une pierre conique dressée, comme emblème d'Astarté; entre deux cyprès plantés chacun au milieu d'un *sacellum*. Ici les deux *sacellum* sont ornés chacun de trois colonnes, derrière lesquelles on n'aperçoit ni cyprès, ni figures. L'autre dessin (7)

(1) Zosime, *Historiæ*, I, LVIII, 4; ed. Reitemeier.

(2) Voy. ma Note sur l'emploi du cercle ou de la couronne et du globe dans les représentations fig. des divinités chald. ou assyr. et des divinités persiq., insérée dans le *Nouv. Journal asiatiq.*, t. XVI, p. 171-179.

(3) *Magas. encyclop.*, ann. VI, t. III, p. 86 et suiv. — Millin, *Monum. antiq. inéd.*, t. I, p. 58-68, pl. VIII et pl. IX.

(4) *Min. de l'Orient*, t. III, p. 199; pl. II, fig. 2 et 3; *Babylon and Persepolis*, p. 186, pl. 8, n° 1a et 1b.

(5) XXXVIII.

(6) Planche C, n° 2.

(7) *Ibid.*, n° 3.

reproduit une seconde médaille coloniale inédite d'*Ælia Capitolina*, à l'effigie de Septimé Sévère. Au revers de cette pièce, qui se conserve dans la même collection, nous retrouvons la pierre conique, emblème d'Astarté ; mais ici elle est placée entre deux enseignes militaires qui, plantées chacune dans l'intérieur d'un *sacellum*, sont ainsi substituées aux deux cyprès de la première médaille coloniale d'*Ælia Capitolina* dont j'ai parlé. Je ne puis, au reste, prononcer le nom de cette ville sans rappeler que l'histoire de Jérusalem et de la Judée fournit des preuves bien plus anciennes de la faveur dont y avait joui le culte de la déesse, et sans rappeler en même temps, que, non loin de là, le culte du cyprès s'était établi avec celui d'Astarté. Jésus, fils de Sirach (1), S. Jérôme (2) et S. Cyrille (3) font une mention expresse des plantations de cyprès du mont Liban ; et, à cette occasion, le premier de ces trois écrivains désigne nominativement, dans l'Ecclésiastique, la partie du Liban qu'on appelait *Hermon*. Je montrerai ailleurs comment ce nom se lie plus intimement que peut-être on ne le pense à la légende de la Vénus orientale.

Si de la Judée, de la Phénicie et de la Cœlésyrie, nous passons dans la Syrie proprement dite, nous y trouvons, à l'égard du culte de l'arbre sacré qui nous occupe, des témoignages moins officiels sans doute que celui des médailles citées, mais dignes cependant de toute confiance. C'est ainsi que nous apprenons de plusieurs écrivains grecs ou latins (4) qu'il existait, dans le célèbre faubourg d'Antioche appelé Daphné, un bois de très-grands cyprès qui entourait un temple consacré à Apollon, divinité dont les Grecs avaient probablement substitué le nom à celui de Baal ou de quelque autre divinité solaire

(1) *Ecclésiastic.*, cap. XXIV, v. 13.

(2) *Comment. in Esa.*, LX ; in *Ezech.*, XXVII.

(3) *Super Isaiam*, lib. V.

(4) Philostrate, in *Vit. Apollon.*, I, 16. — Libanius, *De vita sua*, p. 76 et 77 ; in *Antiochic.*, p. 380 et 381, ed. Morell. — Saint Jean Chrysostome, *Homil. XVII, ad popul. Antioch. de statuis evers.* — Soumène, *Hist. eccles.*, V, 19. — Procope, *Persicor.* II, 11, 14.

adorée par les Syriens. Là, selon Philostrate (1), la terre, à cause de Cyparisse réputé assyrien, passait même pour produire le germe ou la semence du cyprès. Couper un des arbres du bois sacré de Daphné était réputé une grave offense envers Apollon (2). Aussi la plantation s'était-elle conservée jusqu'au temps du bas-empire, comme le prouvent à la fois le témoignage des historiens contemporains, et les dispositions du code Théodosien (3) et du code Justinien (4) qui eurent pour but de mettre le *cupressetum* de Daphné à l'abri des dévastations que, selon la remarque de M. Avellino (5), on pouvait craindre de la part des néophytes chrétiens.

Bien que les archéologues n'aient encore signalé aucune représentation figurée qui atteste, chez les Syriens, l'attribution particulière du cyprès à Vénus-Astarté, à la déesse qui tenait le premier rang parmi les dieux adorés en Syrie, et qui avait à Hiéropolis le temple le plus vénéré de toute l'Asie occidentale, il ne faut pas se hâter d'en conclure que nul monument de cette catégorie n'est parvenu jusqu'à nous. Parmi ceux que nous a légués l'antiquité asiatique, il en est deux qui, à mon avis, peuvent combler la lacune que j'indique, et qui sont restés inconnus au docteur Lampe. Le premier, dont le n° 6 de notre pl. XXXVIII reproduit un dessin plus exact que tous ceux qui en ont été publiés jusqu'à ce jour, est un bas-relief de marbre qui, déposé d'abord dans les jardins du palais Carpenna, puis au musée Borgia, et de là transporté au musée Capitolin, fut signalé par Grüter (6), qui n'en donna que les inscriptions. Spon (7) le publia intégralement en 1683. Depuis, il a été reproduit ou commenté par plusieurs autres savants (8); et,

(1) *Loc. cit.*

(2) Libanius, *De vita sua*, p. 77.

(3) Lib. X, t. I, *De jure fisci*.

(4) *De cupressis ex loco Daphnensi vel perscis per Ægyptum non excindendis vel vendendis*, lib. XI, tit. 77.

(5) *Mém. cité*, p. 35.

(6) *Inscript. antiq.*, p. LXXXVI.

(7) *Recherch. cur. d'antiquit.*, p. 59 et suiv.; *Miscellan. erud. antiquit.*, p. 1 sqq.

(8) Bernard et Smith, *Inscript. græcæ Palmyrenor. cum schol. et annotation.*, p. 14.

chaque fois, le sujet qu'il représente et l'inscription bilingue, grecque et palmyrénienne, qui s'y trouve gravée avec la date 547 de l'ère des Séleucides, correspondant à l'année 234 ou 235 de l'ère chrétienne, ont exercé sans beaucoup de succès la sagacité des antiquaires et des philologues. Dans l'état actuel de nos connaissances, il doit être possible cependant de parvenir à interpréter d'une manière satisfaisante le texte palmyrénien (1), et particulièrement les noms des deux personnages de la mythologie syrienne qui sont figurés sur ce bas-relief, et que l'inscription grecque appelle *Aglibólus* (Αγλιβωλος) et *Malachbélus* (Μαλαχβηλος), en les qualifiant *Dieux de la patrie*, Πατρωοι Θεοι. D'un autre côté, il n'est peut-être pas impossible de se former sur le sujet auquel se rattachent ces deux personnages des idées plus justes que ne semblent l'être celles qu'il a inspirées à Spon et à ses successeurs. Jusqu'à ce jour, en effet, aucun des érudits qui se sont occupés du monument dont il s'agit, ne paraît avoir soupçonné que le cyprès pyramidal sculpté entre Aglibólus et Malachbélus, sous le portique d'un temple distyle, est l'image symbolique de la Vénus orientale. Bien plus, Grüter, Spon et Montfaucon, méconnaissant la forme caractéristique de cet arbre, ont cru reconnaître ici un pin au lieu d'un cyprès. Le P. Giorgi et M. Avellino n'ont point partagé cette erreur; mais le premier, je l'ai déjà dit, n'a voulu voir dans nos deux cyprès que la représentation de ceux qui furent plantés en Perse par les mains de Zoroastre. L'archéologue

—Th. Hyde, p. 116. — Selden, *De diis syris*, p. 152 sqq. — Montfaucon, *L'Antiquité expliquée*, t. II, p. 389-391; pl. CLXXIX, fig. 3. — Barthélemy, *Réflex. sur l'alphabet et sur la langue dont on se servait autrefois à Palmyre*. Paris, 1754, in-4°; explic., p. 21.

— Swinton, *Philosoph. Transact.*, t. XLVIII, p. 132; pl. XXX, n° 1. — Giorgi, *ouvr. cité*, tab. 1. — Eichhorn, *Comment. Societ. reg. scient. Gotting. rec.*, t. VI, p. 98-105.

— Montfaucon (*loc. cit.*, p. 391, et pl. CLXXIX, fig. 4) a publié un bas-relief de la galerie Giustiniani, presque semblable à celui qu'il reproduit d'après le dessin de Spon. Il le prend pour l'original, dont celui du musée Capitolin ne serait qu'une copie, tandis que l'opinion contraire me paraît bien plus plausible.

(1) A ma prière, M. le duc de Luynes a bien voulu s'occuper de l'interprétation de ce texte. Son travail, déjà fort avancé, l'a conduit à des résultats importants, et sera publié dans notre prochain volume.

napolitain s'est contenté de rapprocher du bas-relief consacré à Aglibôlus et à Malachbêlus le type des médailles citées de Damascus et d'Héliopolis ; il adopte l'opinion où était le célèbre Eckhel (1) que, sur les médailles de Damascus, le cyprès, emblème du soleil, nous apprend pourquoi Cyparisse, cher à Phœbus, fut changé en un arbre de cette espèce. M. Avellino, admettant ce commentaire, qui, je l'avoue, me paraît peu satisfaisant, s'efforce de prouver que, sur les médailles citées d'Héliopolis, le cyprès fait, en même temps, une allusion directe au soleil, c'est-à-dire à l'astre même auquel avait été consacrée cette ville (2). Un savant académicien de Göttingue (3) a trouvé plus simple de passer entièrement sous silence le cyprès de notre bas-relief palmyrénien : en conséquence il cherche à interpréter le sujet de ce monument sans s'occuper des rapports qui peuvent exister entre Aglibôlus, Malachbêlus et l'arbre sacré placé au milieu d'eux. Les médailles asiatiques qui nous ont offert pour type, tantôt un cyprès pyramidal planté entre un lion et un taureau, tantôt une pierre pyramidale ou conique dressée entre deux cyprès ; quelques autres médailles asiatiques, où tout à l'heure nous verrons l'image d'Astarté gravée entre Apollon et Artémis ; les bas-reliefs mithriaques qui nous montreront le buste ou le char du Soleil et le buste ou le char de la Lune placés chacun à côté d'un cyprès pyramidal ; tous ces monuments sont autant de témoignages qui peuvent, ce me semble, mettre fin à l'incertitude des archéologues : car, rapprochés de notre bas-relief syrien, ils nous font comprendre qu'ici le cyprès sculpté entre la lune et le soleil, personnifiés sous les noms d'Aglibôlus et de Malachbêlus, est le symbole vivant de Vénus elle-même, de cette divinité primitivement androgyne, dont le soleil

(1) *Doctr. num.*, t. III, p. 532.

(2) *Mém. cité*, p. 25. — Le docteur Lampe était bien plus près de la vérité lorsque, parlant de quelques médailles romaines, frappées en Syrie ou dans la Cœlésyrie, il disait (*loc. cit.*, p. 35) qu'elles représentent, placé au milieu du temple de Hiéropolis, un cyprès, arbre consacré au soleil, à cet astre qui, chez les Syriens, était adoré sous le nom de Baal ou Jupiter.

(3) Eichhorn, *Comment. Societ. reg. scient. Göttingens.*, t. IV, p. 98-105.

et la lune furent la double manifestation dans l'ordre de la création ; de cette déesse qui présidait aux choses du ciel, comme aux choses de la terre et de l'enfer ; au jour ou à la lumière, comme à la nuit ; à la vie ou à la naissance, comme à la mort. Une couronne ornée de bandelettes, et très-analogue à celle qui, dans la composition de l'emblème de la triade chaldéenne, assyrienne ou persique, représente le Temps sans bornes, *Zarvâna akarana* ou le dieu éternel, est ici placée dans le tympan d'un fronton triangulaire. Elle domine la triade inférieure qu'Astarté, sous le symbole du cyprès, forme avec ses deux assesseurs ou parèdres, le soleil et la lune personnifiés. C'est ainsi qu'à Persépolis (1) l'emblème de la triade supérieure composée du Temps sans bornes, d'Ormuzd et de Mithra, représentés par une couronne renfermant une figure humaine unie, à partir de la ceinture, aux ailes et à la queue d'une colombe ; c'est ainsi, dis-je, qu'à Persépolis cet emblème domine également une triade inférieure, composée de Mithra, sous le symbole du *mihr* ou de la colombe, et de ses deux assesseurs, le soleil et la lune, représentés par les deux mêmes animaux symboliques, le lion et le taureau, que nous avons trouvés auprès du cyprès d'Astarté sur les médailles impériales de l'île d'Aradus. Parmi celles qui furent frappées dans le voisinage, à Tripolis de Phénicie, sous la domination romaine, on en connaît plusieurs qui, rapprochées de ces dernières et du bas-relief palmyrénien, achèvent de prouver combien je suis fondé à considérer comme les représentants du soleil et de la lune, d'une part, le lion et le taureau, ou le cheval et le taureau, de l'autre, Malachbélus et Aglibôlus. Je place deux de ces pièces sous les nos 4 et 5 de la planche C. Elles sont l'une et l'autre à l'effigie de Caracalla, de ce prince dont les médailles, plus peut-être que celles d'aucun autre empereur romain, nous offrent, pour l'histoire religieuse de l'Asie occidentale, un grand nombre de types anciens qui, sans cette circonstance,

(1) *Voyage en Perse*, par MM. Flandin et Coste, *Perse ancienne*, pl. 155. — Voyez aussi mes *Recherches sur le culte de Vénus*, pl. VI.

seraient restés ignorés des mythologues et des archéologues modernes. La première des deux médailles que je produis ici (n° 4), nous montre le buste radié d'Astarté, placé au milieu du tympan d'un fronton triangulaire (1), qui couronne un temple tétrastyle. Entre les deux colonnes médiales de la façade de ce petit temple; et précisément au-dessous du buste de la déesse, on remarque un autel allumé qui, sur plusieurs autres médailles asiatiques, est posé auprès de l'image d'Astarté, ou tient lieu de cette image. Il est placé ici entre le Soleil et la Lune personnifiés; car, à droite de l'autel, on distingue Apollon nu et debout; à gauche, on reconnaît Diane *Lucifère*, également debout, mais vêtue. Ce même type se retrouve sur la seconde médaille de Tripolis (2), avec cette différence que, dans le tympan du fronton triangulaire du temple, un globe, emblème connu de la déesse du Liban, remplace le buste d'Astarté; on remarque aussi que, de chaque côté du fronton, dans le champ de la médaille, est gravé un astre, c'est-à-dire la planète Vénus, sous ses deux aspects du soir et du matin; enfin le fronton n'étant point encadré avec deux cordons de globules, un globe occupe le centre de chacune des métopes de la frise placée au-dessus des quatre colonnes de la façade. La série nombreuse des médailles impériales de la même ville nous offre, sur une

(1) Ce fronton est encadré, de chaque côté, par un double cordon de globules; système de décoration qui nous reporte à une autre médaille, déjà citée, de Tripolis de Phénicie (ci-dessus, p. 45), sur laquelle le contour de toute la façade de temple de la déesse et le contour du fronton de chacun des trois *sacellum* que renferme cet édifice, sont ornés d'un simple cordon de globules. Ces particularités, pour le dire en passant, nous rappellent les globules ou petits trous ronds, dont est parsemée la surface d'un autel et de certaines parties des constructions extérieures du temple d'Astarté, découvert à Hadjar-Chem, près du village de Crendi, dans l'île de Malte (*Malta Penny-Magazin*, 2 mai 1840. — *Kunstblatt*, 1. Julii 1841, n° 52, S. 221-223; Platt II, n° I-III). J'en dis autant de la surface des pierres coniques ou pyramidales qui se voient sur quelques cylindres assyriens ou phéniciens, que je rapporte aux mystères de la Vénus orientale (Voy. mes *Recherch. sur Mithra*, pl. XIII, n° 2; pl. XXVII, n° 1). Je puis même citer deux autres cylindres, qui nous montrent, l'un (*ibid.*, pl. LVIII, n° 1), deux griffons dont tout le corps est parsemé de semblables globules; l'autre (*ibid.*; pl. XXVIII, n° 3), un des prêtres de la déesse revêtu d'une longue robe couverte, à partir de la ceinture, de ces mêmes globules.

(2) Pl. C, n. 5.

pièce à l'effigie de Soémias, un type qui présente une grande analogie avec ceux que je viens de décrire. Cette pièce ne m'est connue que par la description qu'en a donnée Sestini (1). Dans cette description, le numismate italien, après avoir signalé au centre du fronton d'un temple le buste d'Astarté, et au milieu de ce temple un autel allumé, placé entre Apollon nu et Diane *Lucifère*, ajoute que là, Diane est représentée avec une tête de taureau, au lieu d'une tête humaine; particularité curieuse, qui, si elle a été bien observée, ne contribuerait pas peu, ce me semble, à confirmer la signification que j'attribue au lion et au taureau placés debout auprès d'un cyprès pyramidal sur les médailles de l'île d'Aradus. Ces divers types (2), comme celui des médailles citées de Damascus, où le cheval remplace le lion, et comme la disposition du sujet sculpté sur notre bas-relief palmyrénien, sont d'ailleurs parfaitement d'accord, on le voit, avec les prescriptions hiératiques qui voulaient que *Mylitta* chez les Assyriens, et *Mithra* chez les Perses, fussent représentés ayant à leur droite le soleil, à leur gauche la lune, c'est-à-dire les deux astres chargés de distribuer à la terre la lumière et la fécondité. Si le personnage mâle qui est placé ici à la droite du cyprès d'Astarté, et qui représente le premier de ces deux astres, ne porte aucun attribut solaire, tandis qu'un croissant est attaché aux épaules de l'assesseur qui est la personnification mâle de la lune ou le dieu *Lunus*, il ne faut pas oublier que, le plus souvent, sur les monuments de l'art, le soleil est personnifié sans avoir la tête ornée d'une auréole ou d'une couronne radiée. Aussi Spon, Montfaucon, et dernièrement M. Avellino (3), n'ont-ils pas hésité à reconnaître que, sous les noms d'Aglibôlus et de Malachbêlus, les deux figures placées en regard du cyprès sont la personnification de la lune et du soleil. Giorgi commet donc une grave méprise en assimi-

(1) *Mus. Hederv.*, III, p. 93, n° 32; C. M. H., n° 6126.

(2) Cf. deux médailles impériales de Tripolis de Phénicie, frappées en l'honneur d'Élagsbale, et succinctement décrites, l'une par Vaillant (*Num. græc.*), et l'autre par Tiepolo (*Mus. Theopol. antiq. num.*, p. 1015).

(3) *Mém. cité*, p. 25.

lant à Ormuzd la première de ces deux figures, et à Mithra (1) la seconde. Eichhorn (2) ne tombe pas dans une erreur moins grave, lorsqu'il prend pour la simple représentation d'un suppliant placé devant le dieu Lunus la figure qui est debout à la droite du cyprès. Ce qui n'a pas été remarqué par tous les archéologues, et ce dont il n'est pas facile de découvrir la raison, c'est que le dieu Soleil est ici revêtu d'un costume asiatique, tandis que le dieu Lunus porte un costume guerrier romain et une lance. Le Soleil tient de la main gauche un objet difficile à déterminer, qui est peut-être un poignard ou une *harpé*; il place sa main droite dans la main droite de Lunus, en signe de l'alliance fraternelle que les croyances religieuses de l'Occident, comme celles de l'Orient, supposaient exister entre ces deux divinités adelphes; et cette alliance se contracte ici en présence du cyprès, symbole vivant de la déesse qui, je le répète, réside au ciel, ayant à sa droite le soleil, à sa gauche, la lune. Et, chose digne d'attention, mais difficile à expliquer, le dieu Soleil, sur notre monument asiatique, est placé à la droite du cyprès, et le dieu Lunus à la gauche, tandis que dans l'inscription grecque, comme dans l'inscription palmyrénienne, le nom d'Aglibôlus ou du dieu Lunus précède celui de Malachbêlus ou du dieu Soleil. Le surnom d'Héliodore que prend l'habitant de Palmyre qui demande à Lunus et au Soleil, c'est-à-dire aux deux assesseurs d'Astarté, la conservation de ses jours et des jours de sa femme et de ses enfants, semblait exiger un ordre inverse dans la dédicace; car il nous montre que ce personnage avait été placé sous la protection particulière de Hélios ou du Soleil. Si *Tite Aurèle Héliodore*, qualifie *Dieux de la patrie*, Πατρώοι Θεοί, Lunus et le Soleil, n'oublions pas que, suivant le rituel des Perses, calqué sur celui des adorateurs de Mylitta ou Astarté, le soleil et la lune doivent être invoqués en même temps que Mithra. Aussi ces deux astres sont-ils nommés à plusieurs reprises dans les prières composées en

(1) *De inscript. Palmyr.*, p. 62-72, 99-102, 110, 111, 114-117.

(2) *Loc. cit.*, p. 100.

l'honneur du dieu, pour les sectateurs de Zoroastre, sous le titre de *néaesch de Mithra* (1), et d'*iescht de Mithra* (2). De plus, le Zend-Avesta renferme deux néaeschs particuliers, consacrés l'un au soleil (3), l'autre à la lune (4), et il impose aux mazdéens l'obligation de réciter entre ces deux néaeschs les prières à Mithra (5). C'est ici le lieu de rapprocher de ces diverses particularités les médailles autonomes grecques de Damasus, où nous avons trouvé, d'un côté, le buste du Soleil, de l'autre, le buste de la Lune; les médailles impériales de la même ville et celles d'Aradus, qui nous ont offert le cyprès d'Astarté planté entre les symboles de ces deux astres; et une médaille impériale de Tripolis de Phénicie (6), sur laquelle on voit, au revers de la tête d'Antonin Pie, les images debout du Soleil et de la Lune personnifiés et entourés de la légende grecque : ΗΑΙΟΣ · CEΑΗΝΗ · ΤΡΙΠΟ ΛΙΤΩΝ. Citons encore les formules latines de consécration, SOLI · INVICTO · ET · LVNAE · AETERNAE · (7); AETERNITATI · SACR · SOLI · ET · LVNAE · (8), SOLI · AETERNO · LVNAE · (9), ou simplement, SOLI · ET · LVNAE · (10), que l'on rencontre fréquemment sur des monuments lapidaires, et qui attestent à leur tour que les Romains, comme les Grecs, avaient adopté, dans l'Asie occidentale, l'usage d'adresser nominativement leurs vœux au Soleil et à la Lune.

Le second monument sculpté, que me fournit la Syrie, va nous montrer tout à la fois un nouvel exemple de l'attribution du cyprès pyramidal à Vénus-Astarté ou Beltis, et la preuve qu'à ce titre le culte de cet arbre symbolique avait fait alliance

(1) *Zend-Avesta*, t. II, p. 15 et 16.

(2) *Ibid.*, p. 204-232.

(3) *Ibid.*, p. 8-14.

(4) *Ibid.*, p. 16-19.

(5) *Ibid.*, p. 15 et 16.

(6) Pellerin, *Mélang. de div. méd.*, I, p. 343. — Eckhel, *D. N.*, III, 374. — Mionnet, *Descript. de méd.*, V, 400 et 401, n° 426.

(7) Grüter, *Inscript. antiq.*, p. XXXIII, n. 5, n. 6.

(8) *Ibid.*, p. XXXII, n. 9.

(9) *Ibid.*, p. XXXII, n. 10.

(10) *Ibid.*, p. XXXI, n. 11, 12, 13. — Maffei, *Mus. Veron.*, p. 81, n. 10.

avec les cultes réunis du Soleil et de Baal ou Bélus. C'est un cippe carré, de marbre, ou plutôt un autel à quatre faces, qui se conserve au musée Capitolin, et qui porte, gravée au bas de la face antérieure, une inscription latine que Pighius (1), le premier, copia pendant son séjour à Rome. Plus tard, Grüter (2) la publia d'après une copie plus complète que celle de l'antiquaire hollandais. En 1683, Spon fit graver, dans ses *Recherches curieuses d'antiquité* (3), un dessin peu fidèle du monument vu sous chacune de ses faces. Après Spon, le P. Giorgi, dans l'ouvrage déjà cité (4), publia de ce même cippe un dessin et une description plus exacts, mais qui laissent encore beaucoup à désirer, et qui ont induit en erreur, sur un point important, deux habiles archéologues, Böttiger et M. Avellino (5). On pourra facilement s'en convaincre en rapprochant de la planche et du texte descriptif publiés par le savant auteur de la *Lettre sur les inscriptions palmyréniennes*, les observations qui vont suivre, et les dessins que MM. Braun et Henzel, à ma prière, ont eu la complaisance de faire exécuter sous leurs yeux, au Musée Capitolin. Ces dessins, qui représentent les quatre faces du monument, sont fidèlement reproduits sous les nos 11, 11 a, 11 b et 11 c de la planche citée de nos *Monuments inédits* (6).

Au-dessus de l'inscription latine, on trouve, sur la face antérieure (n° 11) de cet autel de marbre, le buste radié du soleil, supporté par un aigle. En même temps, les six lignes dont se compose l'inscription nous apprennent que le monument avait été consacré au *Soleil Très-Saint*, SOLI SANCTISSIMO, par trois personnages : un Romain, nommé *Tiberius Claudius Felix*; sa femme, *Claudia Helpis*; et leur fils, *Tiberius Claudius*

(1) Manuscrits cités par Grüter, *ubi infra*.

(2) *Inscript. antiq.*, p. XXXVI, n° 1.

(3) Pag. 69 et 70. — *Miscellan. erud. antiquit.*, p. 3 et 4. — Le dessin que je cite ici a été reproduit, sans aucune correction, dans le deuxième volume de *L'Antiq. ex-pliq.* de Montfaucon, pl. CLXXIX, n° 5.

(4) Giorgi, *ouvr. cité*, pl. pour la pag. 107.

(5) Böttiger, *Ideen zur Kunstmythol.*, p. 239. — M. Avellino, *Mém. cité*, p. 26.

(6) Tom. IV, pl. XXXVIII.

Alipus. La face latérale droite (n° 11 c) offre de nouveau la personnification de cet astre. Ici, c'est le Soleil invincible, représenté sous les traits d'un personnage debout, vêtu à l'orientale, portant un long sceptre, couronné par la déesse de la Victoire, et monté sur un char que quatre griffons ailés entraînent d'orient en occident. Ce personnage, parfaitement semblable à la figure qui, sur le monument précédent, est placée debout, à la droite du cyprès, achève donc de nous prouver que celle-ci n'est autre que le soleil représenté sous une forme humaine. Dans le bas de cette même face latérale droite (n° 11 c), est gravée, sur trois lignes, une inscription en caractères palmyréniens, que le P. Giorgi (1) et Eichhorn (2) n'interprètent pas dans les mêmes termes (3), mais où ils s'accordent à trouver la preuve que l'autel avait été nominativement consacré à Malachbèlus par Tibérius Claudius Félix. Cette circonstance, rapprochée de la composition du monument et de la dédicace SOLI SANCTISSIMO, prouve, contrairement à l'opinion de Spon et de Montfaucon, qu'à Palmyre et à Calaba (4), villes nommées dans la formule latine de consécration, Malachbèlus, et non Aglibòlus, était le soleil personnifié. La signification du premier de ces deux noms peut même contribuer à justifier mon sentiment sur ce point de controverse; car il est impossible de ne pas reconnaître dans la formation du nom composé *Malachbèlus*, le mot roi, *malca* ou *malchús*, et le mot seigneur, *baal* ou *bèlus*, qualifications qui l'une et l'autre conviennent parfaitement à la personnification du soleil.

La face latérale gauche de l'autel (n° 11 b) porte un buste

(1) Ouvr. cité; p. 107.

(2) *Comment. Societ. reg. scient. Gotting.*, vol. VI, p. 98-118.

(3) Le travail dont M. le duc de Luynes m'a autorisé à annoncer ci-dessus la prochaine publication, comprendra des observations pleines d'intérêt sur cette inscription palmyréniennne. Elles montreront que l'interprétation peu exacte, proposée par Eichhorn (*loc. cit.*), approche bien plus cependant du sens de l'original que la version du P. Giorgi.

(4) Ville située près d'Édesse, dans l'Osrhoène, province de la Mésopotamie. Voyez Hyde, *Relig. veter. Pers.*, p. 515. — Giorgi, Lettre citée, p. 124-143, et p. 156-159.

voilé, que Spon ne s'est point arrêté à qualifier, et qui serait, suivant Montfaucon, le portrait de Tibérius Claudius Félix; selon Eichhorn, mais avec quelque doute, le portrait d'un ministre du culte de Malachbélus. Les trois antiquaires que je viens de citer prennent pour une faucille l'instrument qui est sculpté à côté du buste voilé. Spon penche même à croire que cette faucille n'est pas sans corrélation avec le char du Soleil, qui est figuré sur l'autre face. Le P. Giorgi ne s'explique pas sur ces deux derniers points, et rapporte le buste dont il s'agit à Ormuzd, dieu des mages. Si je ne me trompe, ce buste n'est point un portrait; il doit représenter Baal ou Cronus, caractérisé tout à la fois par le voile et par la *harpé*, instrument d'origine asiatique, fréquemment placé sur les monuments romains des tauroboles et du culte de Cybèle et d'Atys. Je me réserve de montrer ailleurs que le type primitif de la harpé fut cette arme tranchante qui, dans la légende de Mithra, empruntée aux Chaldéens d'Assyrie, est appelée l'*oreille d'acier* ou plutôt l'*oreille de cuivre rouge* (1).

Enfin, sur la face postérieure de notre autel (n° 11 a), on voit un grand cyprès pyramidal, et non un pin, comme le disent Grüter, Spon et Montfaucon, ou un laurier, comme le veut Eichhorn (2). J'hésite d'autant moins à prendre cet autre cyprès pour l'image symbolique et vivante de Vénus-Astarté, qu'au sommet de l'arbre est attachée une couronne, emblème d'éternité et de déité. Cette couronne, ornée de bandelettes, nous rappelle celle que nous avons trouvée sculptée au-dessus du cyprès d'Astarté, sur le bas-relief d'Aglibôlus et Malachbélus. Elle nous rappelle aussi la couronne qui, sur les deux médailles coloniales citées d'*Ælia Capitolina* (3), est attachée au sommet d'une pierre conique, emblème de la Vénus orientale, et la couronne à bandelettes qui, sur les monuments figurés des Assyriens, des Babyloniens, des Phéni-

(1) *Zend-Avesta*, t. II, p. 229, et note 5. Cf. *ibid.*, t. I, 2^e partie, p. 347 et 348, note 3.

(2) *Comment. Societ. reg. scient. Gotting.*, t. VI, p. 118.

(3) Ci-dessus, p. 45 et 46; *Monum. inéd.*, t. IV, pl. XXXVIII, n° 10; pl. C, n° 3.

ciens et des Perses, représente un des trois personnages dont se compose la triade divine de ces peuples. De l'épaisseur du feuillage du cyprés, et plus bas que la couronne, sort un jeune enfant qui, avec ses deux mains, tient élevée au-dessus de sa tête la portion antérieure du corps d'un bélier parfaitement caractérisé. Ce dernier sujet, unique jusqu'à ce jour, si je ne me trompe, a été supprimé dans le dessin publié par Spon, et dans celui de Montfaucon (1), qui n'est au reste qu'une copie de ce dernier. Sur la planche du P. Giorgi, on voit un jeune taureau, ou une génisse, à la place du bélier.

Une tradition persane (2), empruntée à une source qui nous est restée inconnue, fait naître d'un arbre *Meschia* (3) et *Meschianè*, le premier homme et la première femme, confirmant ainsi la double signification de vie et d'arbre que la langue zende attribue au mot *orouéré*, l'*arvor* ou *arbor* des Latins. Le grand bas-relief à deux faces, découvert en 1832 dans un mithræum près de Heddernheim, nous montre que la croyance des sectateurs de Zoroastre avait passé, avec le culte de Mithra, chez les Grecs asiatiques qui, après avoir reçu des mains des Perses les types des monuments consacrés à ce culte, les transmirent, légèrement modifiés, aux légions que Pompée et les empereurs romains ou leurs généraux conduisirent dans l'Asie Mineure. On remarque, en effet, sur la face antérieure du bas-relief de Heddernheim (4), la naissance de *Meschia*, ou la première phase de la vie humaine, représentée par un enfant qui naît de l'arbre appelé *reivas* dans le Boun-déhesch (5). A la droite de cet arbre sont plantés trois cyprés; entre le premier et le second, un jeune homme, qui porte sur ses épaules un taureau renversé, la tête en bas, nous offre l'image de la seconde phase de la vie humaine. Plus loin, au milieu du second et du

(1) *L'Antiq. expliqu.*, t. II, 2^e part.; pl. CLXXIX, fig. 5.

(2) *Zend-Avesta (Boun-déhesch, XV)*, t. II, p. 376 et 377.

(3) Il est, sans doute, inutile de faire remarquer l'identité de ce nom avec le *Mensch* des langues germaniques.

(4) *Annal. des Vereins für Nassauische Alterthumsk.*, t. I, pl. I. — Cette planche est reproduite, sous le n^o XC, dans mes *Recherch. sur le culte de Mithra*.

(5) *Zend-Avesta*, t. II, p. 376.

troisième cyprés, on remarque un groupe de deux figures où, dans une autre occasion (1), nous avons reconnu Mithra posant une couronne sur la tête du même personnage parvenu à la troisième phase. La tradition qu'attestent ainsi, tout à la fois, ce précieux monument et les livres sacrés des Perses, était répandue chez d'autres peuples de l'Asie occidentale : elle se reproduit, avec plus ou moins d'altération, dans certaines légendes orientales qui furent importées en Grèce; c'est ainsi, par exemple, que les mythographes grecs font naître Adonis d'une mère métamorphosée en arbre (2). Les peintures qui ornent quelques vases grecs inédits, dont je dois la connaissance à notre savant collègue M. J. de Witte, nous ont, à leur tour, conservé le souvenir de ce mythe, puisqu'elles nous montrent Adonis placé auprès de Myrrha changée en arbre. Le même archéologue m'apprend qu'à Naples, dans la collection Torrussio, il existe une amphore de Nola qui représente deux personnages, l'un barbu, l'autre imberbe, sortant chacun du tronc d'un arbre. D'autre part, quelques pierres gravées asiatiques (3); le groupe placé sur un cippe, en face de la statue d'Aphrodite, dans la composition d'un des beaux bas-reliefs du monument à quatre faces découvert dans la vallée de Xanthus (4); plusieurs médailles autonomes dont je parlerai plus loin; une coupe et une patère d'argent doré et de travail asiatique, trouvées dans les ruines de Cœré (5), nous révèlent, ainsi que je l'ai dit ailleurs (6), que Vénus et l'Amour, chez

(1) *Nouv. Annal. de l'Inst. arch.*, t. I, p. 474 et 475. — *Mém. de l'Acad. roy. des inscript.*, t. XIV, 2^e part., p. 84 et 85.

(2) Apollodor., III, 14, 4-7; ed. Heyne.

(3) On en trouvera les dessins réunis dans le recueil de planches qui accompagne mes *Recherches sur le culte de Vénus*.

(4) M. Ch. Fellow, *An Account of Discover. in Lycia, etc.*, planche pour la p. 170 (face occidentale du monument). — Les découvertes faites, en 1843, par M. Botta, à Khorsabad, près des ruines de Ninive, me donnent lieu d'ajouter ici que, sur l'un des bas-reliefs dont était orné le palais assyrien construit dans cette localité, on voit, sous le péristyle d'un temple, un autel qui supporte le groupe d'une vache allaitant son veau.

(5) M. Louis Grifi, *Monum. di Cere antica*, tav. IX; tav. X, n^o 1.

(6) *Nouv. Ann. de l'Inst. arch.*, t. II, p. 411; *Mém. de l'Acad. des insar.*, t. XV, 2^e partie, p. 80.

divers peuples de l'Asie occidentale, étaient symboliquement représentés sous la forme d'une vache allaitant son veau. Les témoignages que fournissent Sanchoniathon (1), Porphyre (2) et les monuments figurés asiatiques (3), ne nous laissent aucun doute sur l'attribution du taureau à Astarté chez les Phéniciens, à Aphrodite chez les Grecs, et m'autorisent à rapporter au culte de cette dernière déesse une série de bas-reliefs où elle est représentée comme une divinité à la fois *tauropole* et *tauroctone* (4). D'autres bas-reliefs (5), qui se rattachent à cette série, établissent qu'Éros ou l'Amour fut aussi considéré sous ce double point de vue. Dès lors, s'il est évident que le symbole du taureau avait été attribué au fils, tout comme à la mère, peut-on s'étonner de trouver, sur une des faces de l'autel palmyrénien du Vatican, la preuve que le symbole du bélier, principalement affecté à Mercure, avait aussi été attribué au fils né de l'union de ce dieu avec Vénus? Il est sans doute superflu que je rappelle ici les nombreux monuments que l'antiquité figurée avait consacrés à Mercure Criophore. Mais je crois devoir placer sous les yeux de nos lecteurs le dessin fidèle d'un petit bas-relief de bronze (6), que je crois inédit et qui représente l'Amour couché sur un bélier. Il fut trouvé, il y a quelques années, dans des ruines romaines en Transylvanie (7), et nous reporte au passage souvent cité de Pausanias (8), qui nous apprend qu'à Élis on voyait Aphrodite *Epitragia* assise ou couchée sur un bouc. C'était un groupe de bronze sorti des mains du célèbre statuaire Scopas. Sur le petit monument de Transylvanie, un bélier est substitué

(1) *Fragm.*, p. 34; ed. Orellio.

(2) *De antr. nymphar.*, cap. XXIII, p. 22; ed. van Goens.

(3) Voyez mes *Recherches sur le culte de Vénus*, pl. II; pl. III, n° 1.

(4) *Ibid.*, pl. VIII, n° 1; pl. IX; pl. X; pl. XI, n°s 1, 2, 3, 6, 7, 9 et 10; pl. XII, n° 1; pl. XIII, n°s 3 et 4; pl. XIV.

(5) *Ibid.*, pl. VIII, n° 2; pl. XIV A, n° 10.

(6) Pl. E, n° 1.

(7) Je dois à l'obligeance de Madame la baronne Jósika la connaissance de ce petit monument.

(8) VI, xxv.

au bouc. Mais cette substitution est une seconde preuve irrécusable de l'attribution du bélier à Éros; et si les auteurs anciens ne nous disent point que l'Amour avait droit, tout aussi bien que son père, au surnom de *Criophore*, le jeune enfant qui, sur l'autel cité, naît d'un cyprès pyramidal, emblème de Vénus, et porte au-dessus de sa tête un bélier, vient suppléer à ce silence, et conférer au monument du Vatican le privilège qu'ont souvent les antiquités figurées, de remplir quelques-unes des lacunes que présentent les traditions écrites qui nous ont été transmises par les mythographes grecs ou latins.

Je n'ignore point que le P. Giorgi (1) a proposé, au sujet de l'autel palmyrénien qui nous occupe, des explications différentes de celles que je soumets ici au jugement des savants. Je n'ignore pas non plus qu'un habile archéologue de Dresde, Böttiger (2), adoptant pleinement l'opinion du philologue romain, a essayé de la fortifier par une nouvelle supposition, qui repose sur le même ordre d'idées que l'on trouve dans la dissertation de son devancier. Celui-ci, préoccupé de l'idée que l'autel votif de Tibérius Claudius Félix, comme le bas-relief consacré à Aglibôlus et à Malachbêlus, doivent s'expliquer par les doctrines ou les traditions propres aux sectateurs de Zoroastre, conjecture que la figure ailée, qui place une couronne sur la tête du personnage placé dans un char attelé de quatre griffons, est Ormuzd instituant roi des rois Mithra ou le Soleil (3). Il ne met pas en doute que le cyprès représenté sur chacun des deux monuments ne fasse allusion à Zoroastre qui, selon le témoignage des auteurs persans, grava sur l'écorce d'un arbre de cette espèce certains dogmes religieux. Le P. Giorgi rappelle, à ce sujet, que, dans les écrivains orientaux, il est aussi question d'un autre cyprès qui renfermait l'esprit ou le férouër du faux-prophète, et dont les propriétés étaient mer-

(1) *De inscriptionib. palmyrenis quæ in museo Capitolino adservantur interpretandis epistola* (Rom. 1782, in-8°, fig.), p. 39 sqq.

(2) *Ideen zur Kunstmytholog.*, p. 239.

(3) *Ubi supr.*, p. 110.

veilleuses et surnaturelles. Au nombre des miracles produits par ce second cyprés, le même philologue se croit autorisé à comprendre la naissance de l'enfant que nous voyons sortir des flancs d'un cyprés sur une des faces de l'autel du Vatican. Il avance que cet enfant est Zoroastre lui-même, et qu'il tient dans ses mains la portion antérieure du corps d'une vache, pour rappeler une des circonstances fabuleuses de sa propre naissance : *Ad indicandum spiritum simul et genitale semen corporis Zoroastris vaccino lacti a Deo creatore immixtum* (1), Böttiger (2), poursuivant ce même système d'explication, suppose que l'enfant dont il s'agit est un des vingt-huit *izeds* du Zend-Avesta qui, dit-il, « élève vers le ciel un jeune taureau, « symbole du taureau solaire, ou plutôt de ce taureau du « monde que mentionnent fréquemment les livres de Zoroastre, « et que des auteurs orientaux, postérieurs, ont appelé le taureau « *Aboudad*. » Ainsi, au lieu de chercher tout naturellement l'explication d'un monument figuré palmyrénien dans la légende des divinités que l'on sait avoir été honorées en Syrie d'un culte particulier, ou dans le rapprochement des divers monuments de l'art qui furent consacrés à ces mêmes divinités, le P. Giorgi et Böttiger ont cru qu'ils devaient la chercher exclusivement dans les livres de Zoroastre ou dans les traditions persanes. Il est cependant avéré que le culte d'Ormuzd et de Mithra ne se répandit point en Syrie, et que le culte beaucoup plus ancien de Baal et d'Astarté ou Dercéto y resta dominant. Des erreurs analogues à celle que je relève se reproduisent fréquemment, je le dis à regret, dans les dissertations archéologiques où il s'agit, soit d'expliquer des antiquités figurées orientales qui n'appartiennent pas à la Perse, soit de remonter à la source des influences exercées par un art asiatique sur certains monuments figurés de l'Occident. Toutefois Giorgi et Böttiger n'auraient peut-être pas encouru

(1) *De inscriptionib. palmyrenis quæ in mus. Capitol. adserv. interpretand. epistola*, p. 41 et 42. — Dans le passage que je cite, le P. Giorgi fait allusion à une tradition recueillie par Scharistâni (voy. Th. Hyde, *Hist. relig. veter. Persar.*, p. 300, 2^e édit.).

(2) *Ideen zur Kunstmytholog.*, p. 239.

le reproche que je me vois obligé de leur adresser, si le premier de ces deux érudits, examinant avec plus de soin qu'il ne l'a fait le quadrupède que porte au-dessus de sa tête l'enfant qui naît du cyprès sculpté sur la face postérieure de l'autel palmyrénien du Vatican, avait reconnu que ce quadrupède est, non point une vache ou un jeune taureau, mais bien un bélier, animal symbolique, dont il n'est fait aucune mention dans les livres zends, ni aucun emploi parmi les symboles religieux placés sur les murs de Persépolis. Je montrerai ailleurs que l'usage de substituer le bélier au taureau dans les représentations figurées mythologiques doit avoir une origine égyptienne, et que très-probablement cet usage fut importé par les Grecs dans l'Asie occidentale depuis la conquête de la Perse par Alexandre (1).

Le témoignage, pour ainsi dire, officiel des médailles frappées dans la Phénicie, la Judée, la Coélé Syrie, et le témoignage non moins concluant de deux monuments religieux palmyréniens que l'on conserve au Vatican, viennent de me fournir diverses observations qui me conduisent tout naturellement à rechercher si quelque trace de l'attribution du cyprès pyramidal à la Vénus assyrienne ne se découvre pas dans la célèbre contrée où le culte de cette déesse avait pris naissance. Parmi les petits monuments exhumés des ruines de Babylone et de Ninive, quelques cylindres, dont le témoignage n'a jamais été invoqué dans la question qui nous occupe, peuvent cependant, on le verra, suppléer aux textes et aux grands monuments de sculpture qu'ont fait disparaître, depuis tant de siècles, les révolutions politiques et les bouleversements physiques qui détruisirent de fond en comble l'empire assyrien, ses institutions, ses belles et vastes cités, ses édifices publics, réputés si longtemps, les uns et les autres, les plus étonnantes merveilles de l'art et de la magnificence de l'Orient (2). D'autre part, un pas-

(1) Voy., en attendant, ce que j'ai dit, au sujet de cette substitution, dans les *Nouv. Annal. de l'Institut. archéol.* (t. II, p. 25-29), et dans les *Mém. de l'Acad. des inscript.* (t. XIV, 2^e part., p. 119-122).

(2) Depuis que ceci a été écrit, les fouilles pratiquées en 1843 à Khorsabad, près

sage important, mais jusqu'à ce jour resté inaperçu et sans commentaire, nous permettra de constater que, dès une époque très-reculée, le culte de Mylitta et de son arbre symbolique, le cyprès, furent portés de l'empire assyrien dans la partie de l'Asie occidentale qui a reçu le nom d'Arménie.

Je place sous les yeux du lecteur les dessins de deux cylindres assyriens (1), où la présence du cyprès, au milieu de scènes d'initiations, sur lesquelles je me réserve de m'expliquer ailleurs, nous apprend que si rien ne nous défend de rapporter ces petits monuments aux mystères de Mylitta, rien ne nous empêche non plus de reconnaître ici, comme nous l'avons fait sur les médailles et les bas-reliefs asiatiques cités, que le cyprès est l'image symbolique de la déesse. Le premier des deux cylindres que je produis, appartient à la précieuse collection de M. J. Robert Stuart; le second, au musée Britannique. Le témoignage d'un troisième cylindre, figuré à côté de ceux-ci (2), semblerait pouvoir être invoqué à l'appui de mon assertion; car, au milieu d'une scène qui se rattache aux cérémonies usitées dans la célébration des mystères de Mylitta, il nous offre un arbre mystique, dont la forme conventionnelle est probablement empruntée à celle du cyprès pyramidal. Au-dessus de l'arbre, on distingue le *mîhr*, symbole dont le type primitif est la colombe, oiseau consacré à Vénus et à Mithra chez les peuples de l'Asie antérieure. Ce beau cylindre fait partie de mon ancienne collection, maintenant en la possession de M. le marquis de Fortia (3). Un quatrième cylindre,

de l'emplacement de Ninive, par M. Botta, consul de France à Mossul, ont fait découvrir les ruines d'un vaste palais assyrien, orné de belles sculptures. Cette importante découverte a été suivie de celle de plusieurs bas-reliefs assyriens, sculptés sur le roc, aux environs de Ninive (*Journal asiatiq.*, IV^e série, t. VII, année 1846); et plus récemment un voyageur anglais, M. Layard, a eu le bonheur de retrouver à Nimroud les ruines de deux palais, dont un paraît être d'une époque beaucoup plus reculée, et l'autre d'une époque moins ancienne que celui de Khorsabad. On dit le second mieux conservé que le premier et plus riche en bas-reliefs religieux.

(1) *Monum. inéd.*, t. IV, pl. XXXVIII, n^{os} 2 et 4.

(2) *Ibid.*, n^o 5.

(3) Depuis la mort de ce respectable protecteur des lettres et des sciences, la col-

tiré du cabinet, des médailles et antiques de la Bibliothèque royale, et figuré ici sous le n° 3 de la planche XXXVIII de nos *Monuments inédits*, peut servir de second exemple, pour nous montrer comment un art hiératique, procédant par une méthode que j'appellerai conventionnelle, modifiait à son gré la forme originale des objets ou des êtres empruntés aux divers règnes de la nature (1). Sur ce petit monument, en effet, si l'on n'avait pas ailleurs plusieurs termes de comparaison, nous pourrions avoir quelque peine à reconnaître un palmier dans l'arbre mystique qui est planté entre deux boucs, au milieu d'une scène d'initiation, et qui porte deux colombes posées sur ses branches latérales.

Après les deux cylindres cités, qui attribuent le cyprès à Mylitta chez les Assyriens, la nombreuse série des petits monuments figurés que je rapporte aux mystères institués en l'honneur de cette déesse pourrait me fournir plusieurs autres exemples d'une semblable attribution, s'il était nécessaire d'invoquer de nouveaux témoignages pour la justifier (2). Ces exemples se trouvent réunis dans l'ouvrage où je traite tout à la fois des mystères de Vénus et des mystères de Mithra (3).

Il serait fort difficile de préciser l'époque à laquelle se rapporte l'introduction du symbole du cyprès pyramidal dans la liturgie propre au culte de la Vénus assyrienne. Le premier pas à faire dans une telle investigation serait d'assigner une date certaine à l'institution de ce culte et des mystères qui s'y

lection dont je parle a été acquise par le cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque royale de Paris, où se trouve réunie maintenant une des plus belles et des plus nombreuses suites de cylindres et de cônes asiatiques qui existent en Europe.

(1) Un exemple très-remarquable de ce système graphique nous est fourni par la forme conventionnelle qu'affectent les cyprès sculptés sur quelques bas-reliefs à Khorsabad. Mais à Persépolis, bien qu'on y ait fidèlement reproduit la principale figure symbolique du palais assyrien de Khorsabad, les cyprès se rapprochent beaucoup de la forme naturelle de cet arbre.

(2) Voyez ci-après, la note 1 de la page 89.

(3) *Recherches sur le culte public et les mystères de Mithra*, pl. XXXIV, n° 12; pl. XLI, n° 8; pl. LIV, n° 2.

rattachaient. Or les renseignements nous manquent; mais les traditions chaldéennes recueillies par les historiens de Syrie nous révèlent un fait qui, joint à la mention que nous trouvons de la déesse Astarté et de la Reine des cieux, dans quelques parties anciennes de la Bible, va nous apprendre que, chez les Assyriens, le culte du cyprès remontait à une haute antiquité. Dans les fragments ou extraits que Moïse de Khoren (1) nous a conservés du livre présenté à Valarsace (2), roi d'Arménie, par le Syrien Mar Ibas Cadina, et composé, assure-t-il, d'après les historiens chaldéens, nous lisons (3) que Sémiramis, à la tête d'une armée assyrienne, ayant porté la guerre chez les Arméniens et vaincu leur roi, Ara le Beau, qui fut tué dans le combat, confia à Gartos, fils de ce prince, le gouvernement de l'Arménie, et lui fit prendre le nom de son père. Quelques années après, Ara II, fils d'Ara le Beau, se révolta contre Sémiramis, et périt, à son tour, dans une bataille que lui livra cette belliqueuse princesse. Il laissa un fils appelé Anouschavan, qui se rendit célèbre par son courage et sa sagesse, non moins que par ses paroles et ses hauts faits. Il était surnommé *Sos*, ajoute Mar Ibas Cadina, parce qu'il avait été sacré au pied des cyprès jadis plantés par Arménag ou Aramanéag (4), à Arnavir, l'antique capitale de l'Arménie (5). Pendant un long temps, poursuit l'historien syrien, les prêtres arméniens conservèrent l'usage de tirer des cyprès d'Arménag des augures favorables ou sinistres, selon qu'un vent doux ou un vent violent agitait les rejetons et les rameaux de ces arbres (6). Ici les

(1) Né vers l'an 370 de notre ère, mort vers 450.

(2) Valarsace, premier roi de la branche des Arsacides d'Arménie, régna depuis l'année 149 jusqu'à l'année 127, selon Saint-Martin (*Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 410).

(3) Mos. Choren. *Hist. armen.*, lib. I, cap. XV; cap. XIX, p. 54; edd. ff. Whiston.

(4) Ce prince, fils de Haïg, le chef de la première dynastie des rois d'Arménie, monta sur le trône 2026 ans av. J.-C., selon Saint-Martin, ouvr. cité, t. I, p. 407.

(5) Voy. Moïse de Khoren, *Hist. armen.*, lib. I, cap. XI, p. 32. — Jean Catholicos, *Hist. d'Arménie*, ch. VIII, mss. de la Biblioth. roy., n° 91, p. 13; trad. franç. de J. Saint-Martin, p. 10 et 11. — J. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 123, 124, 207 et 296.

(6) *Aræus Arwades, cum Semiramide bellum gerens, interfecitur; relicto filio, fortuna-*

frères Whiston, éditeurs de Moïse de Khoren, ont eu soin de placer une note (1) qui n'ajoute pas peu à l'importance du passage, en nous apprenant que, dans la langue arménienne, le mot *sos* signifie *cyprès* (2); car, chez les Grecs et les Romains, nous trouvons Vénus appelée d'un nom, *Κύπρις* ou *Cypris*, qui est le même que ceux sous lesquels furent connus l'île phénicienne que tout le monde sait avoir été consacrée à la déesse, et l'arbre que je place au nombre des emblèmes qui servirent à la représenter symboliquement. Remarquons en même temps que si l'île de Vénus s'appelle *Κύπρις*, en grec, *Cyprus*, en latin, et l'arbre de Vénus, *κυπάρισσος* ou *κυπάριτος* et *cupressus*, le cuivre, métal consacré à la déesse, comme le prouve la monture des objets qui appartiennent à son culte (3); le cuivre, dis-je, est désigné en grec par les mots *χαλκός* *κύπριος*, en latin, par *cuprum* (4). De plus, l'île de Cypre, le cyprès et le cuivre ont retenu, dans toutes les langues de l'Europe, leur nom primitif, dérivé du grec ou du latin; et ce

digna et prudentia, cum dictis tum factis præcellentissimo, Anusavato illo, qui Sosius appellabatur, quippe qui pro eorum caerimoniis apud Armenaci cupressos in Armaviro consecratus fuerat; quarum cupressorum surculis ramisque seu leni sive violento vento agitatis armenii flamines ad longum tempus in auguriis uti consueverunt. Mos. Choren. Hist. armen., lib. I, cap. XIX.

(1) Mos. Choren., *loc. cit.*, not. 1 : « Vox hæc *sos* in sermone armenio *cupressum* arborem sonare videtur. » — Cette note est reproduite par M. Joseph Cappelletti dans sa version italienne de Moïse de Khoren (Venez., 1841), où il traduit également *sos* par *cyprès*.

(2) M. Le Vaillant de Florival, dans son édition de Moïse de Khoren, imprimée à Venise (typographie arménienne de Saint-Lazare) en 1841, traduit *sos* par platane. Mais pressé de s'expliquer sur les motifs de la substitution de ce nom à celui de cyprès, il n'a pas fait difficulté de m'avouer qu'elle n'a point pour elle l'autorité d'un manuscrit de Moïse de Khoren, qui serait resté inconnu aux frères Whiston. S'il s'est déterminé à la faire, c'est dans la seule pensée que le passage où Mar Ibas Cadina parle de la plus ou moins grande agitation des branches et des rejetons des arbres plantés par Arménag, s'applique plus convenablement au platane qu'au cyprès, dont le feuillage est peu mobile.

(3) Les montures antiques des cylindres et des cônes assyriens, que je rapporte aux mystères de Mylitta, sont toutes de cuivre, sans aucune exception. L'arme de Mithra s'appelle, dans le *Zend-Avesta*, l'*oreille de cuivre*.

(4) Le latin *cuprum*, l'allemand *Kupfer* et l'anglais *copper*, qui signifient également le cuivre, nous ramènent à la forme *goffer* qu'avait reçue le nom du cyprès dans la langue hébraïque.

nom, identique avec celui de la déesse Cypris, nous donne ainsi lieu de constater que l'antique culte de Vénus fut importé de l'Orient en Occident avec l'usage d'imposer le nom même de la déesse aux objets qui lui étaient consacrés. Ajoutons que les Étrusques avaient reçu de l'Asie occidentale le culte d'une divinité féminine qui porte le nom très-remarquable de *Cupra* ou *Cypra* (1); et si les auteurs latins assimilent à Junon cette déesse, il ne faut pas oublier que primitivement Junon et Vénus étaient une seule et même divinité. Rappelons-nous aussi qu'un des arbres consacrés à Apollon, s'est appelé *Daphné*; qu'un ornement de tête et une coiffure ont retenu le nom de *μίτρα*, *mitra*, et une pierre précieuse, originaire de Perse, celui de *mithrax* (2). Rappelons-nous enfin que, chez les Égyptiens, selon le témoignage de Champollion le jeune (3), les animaux consacrés aux dieux générateurs portent, dans les légendes hiéroglyphiques, les noms mêmes des divinités dont ils sont les emblèmes. C'est ainsi que le taureau s'appelle *Apis*, le bélier, *Amon*, l'ibis, *Thoth*, le chacal, *Anébo*, le bouc, *Mendès*, le crocodile, *Souk*, etc. Il est permis d'espérer que lorsqu'on sera plus avancé que nous ne le sommes dans l'interprétation des hiéroglyphes idéographiques, on parviendra également à constater que, chez les Égyptiens, certaines plantes, certaines pierres précieuses, certains métaux, portaient aussi les noms des dieux à qui on les avait consacrés.

Bien qu'aucune tradition ne fasse directement mention d'une divinité appelée *Sos*, les diverses observations qui précèdent nous autorisent à supposer, avec quelque vraisemblance, que ce nom était très-analogue, sinon semblable, à l'un de ceux sous lesquels les Arméniens adoraient la Vénus assyrienne ou babylonienne, puisque *sos* était le nom du cyprès, c'est-à-dire d'un arbre qui, sur les monuments de l'Asie antérieure, représente symboliquement Mylitta et Astarté; d'un arbre qui, trans-

(1) Strabon, *Geogr.*, V, p. 241, ed. Casanbon. — Servius, *ad Virgil. Æneid.*, I, 426.

(2) Pline, *Hist. natur.*, XXXVII, LXIII, 10.

(3) *Panth. égypt.*, explicat. de la pl. 22 et *passim*.

planté du sol asiatique sur le sol européen, n'a été et n'est encore connu dans tout l'Occident, je le répète, que sous l'un des anciens noms de Vénus. Lorsque le roi d'Arménie Anouschavan prenait le surnom de Sos, il entendait donc probablement s'attribuer le nom même de la déesse en l'honneur de qui l'un de ses prédécesseurs, Arménag, fils de Haïg, avait établi le culte du cyprès, vers les bords de l'Araxe, sur la colline même où, peu d'années après, s'élevèrent les murs de l'antique Armavir. En agissant ainsi, Anouschavan ne faisait que suivre l'exemple de plusieurs rois d'Assyrie qui, on le sait, se firent appeler du nom même d'une des divinités adorées dans leur empire; et cet exemple, l'histoire nous l'apprend, fut suivi non-seulement par leurs successeurs, mais par les rois de Perse, par les Arsacides qui régnèrent sur l'Arménie et le Pont, et par les princes qui gouvernèrent la plupart des autres provinces de l'Asie occidentale. Mais, quoi qu'il en puisse être de ma supposition à l'égard du surnom de Sos porté par un ancien roi d'Arménie, nous devons tenir pour certain que, dès une époque voisine, sinon contemporaine, de la fondation du royaume d'Arménie; la première dynastie, celle des Haïganiens (1), avait établi le culte du cyprès, emblème vivant d'une divinité créatrice; et que ce culte continuait d'être en vigueur, chez les Arméniens, au moment où Anouschavan, neuvième descendant de Haïg, avait reçu, avec la couronne d'Arménie (2), comme prince feudataire de l'empire assyrien, le surnom de Sos ou Cyprès. Et si je suis porté à admettre que la divinité représentée par cet arbre symbolique était la Vénus assyrienne ou chaldéenne, une pareille supposition n'a rien assurément qui doive nous étonner, lorsque nous nous rappelons que Haïg et ses compagnons d'armes, avant d'aller chercher un refuge dans la contrée septentrionale qui, plus tard, s'est appelée l'Arménie, habitaient le territoire d'Assyrie, et avaient

(1) Selon Saint-Martin (*Mém. sur l'Armén.*, t. I, p. 407), cette dynastie commença avec l'année 2107 avant la naissance de J. C.

(2) En l'année 1725 avant J. C. (Saint-Martin, *loc. cit.*).

dû y vivre soumis aux institutions religieuses et civiles du pays. Or personne n'ignore que, dès une haute antiquité, les Chaldéens avaient établi dans les pays situés entre le Tigre et l'Euphrate le culte et les mystères d'une divinité que les Assyriens adoptèrent en lui donnant le nom sémitique de Mylitta. Nous pouvons donc croire que ce culte fut apporté dans le Haïgastan (*Haïkastan*) ou l'Arménie par Haïg lui-même; et si nous trouvons dans cet antique royaume l'arbre symbolique de la déesse appelé d'un nom qui n'appartient point aux langues des enfants de Sem, n'oublions pas que, selon le témoignage formel de la Bible (1) et de tous les écrivains arméniens (2), la maison de Thorgoma, dont Haïg fut le chef, était issue de la race japhétique. C'est à cette même race que se rattachent les Chaldéens, instituteurs des Assyriens et fondateurs du culte de Vénus et du cyprès.

Lorsqu'on voit un des successeurs de Haïg se faire couronner roi d'Arménie au pied de l'arbre sacré qui était un des symboles de Mylitta et d'Astarté, la pensée se reporte incontinent vers l'un des monuments figurés les plus anciens de l'Asie occidentale, le grand bas-relief découvert par M. Charles Texier (3), à Yazili-kaïa, sur le sol de l'antique Phrygie; bas-relief où l'on a représenté un prince assyrien ou phrygien recevant des mains d'Astarté le sceptre et la couronne. La présence de la déesse, figurée ici sous une forme humaine, explique suffisamment pourquoi, dans cette scène, nous ne trouvons pas le symbole du cyprès; mais le lion sur lequel Astarté est debout et le taureau que l'on n'a pas oublié de placer à ses côtés, ne nous ramènent-ils pas aux médailles de Syrie et de Phénicie qui nous ont offert, planté entre un lion et un taureau, un cyprès pyramidal, image symbolique de la déesse? En Perse, plusieurs bas-reliefs, taillés sur des faces de rochers, comme l'est celui d'Yazili-kaïa, et conçus dans le même esprit que ce dernier monument, représentent, à leur tour, un prince sassanide

(1) *Genes.*, X, 3.

(2) *Voy. Saint-Martin*, ouvr. cité, t I, p. 253-257 et suiv.

(3) *Descript. de l'Asie Mineure*, première partie, t. I, pl. 78.

au moment où il reçoit tantôt des mains d'Ormuzd, en présence de Mithra (1), tantôt des mains de la déesse Anaïs (2), la couronne du monde, c'est-à-dire la couronne royale de Perse. Un bas-relief, d'époque romaine, va bientôt nous montrer un initié recevant des mains du dieu Mithra, au pied de trois cyprès, la couronne mystique ou céleste.

La domination de Sémiramis sur l'Arménie, loin d'affaiblir la ferveur des rois de ce pays pour le culte de Vénus, l'aurait au contraire excitée, s'il en avait été besoin. Car qui ne sait combien l'histoire de cette trop célèbre princesse est intimement liée à la légende de la Vénus asiatique ? Et ne dois-je pas faire remarquer que, par une coïncidence qui ne saurait avoir été fortuite, Sémiramis, née en Syrie, où Vénus était représentée sous l'emblème du cyprès, trouva le culte de la déesse établi, chez les Arméniens, avec le culte du cyprès, comme elle l'avait certainement trouvé institué avec le culte de ce même arbre dans la célèbre contrée située entre le Tigre et l'Euphrate, qui vit naître cette antique théologie chaldéenne dont il n'est pas impossible, encore aujourd'hui, de retrouver les principaux traits et de constater l'influence sur les idées théologiques et cosmologiques des peuples les plus civilisés des autres parties du monde ancien ?

Cette remarque me conduit à faire observer qu'un des traits saillants de la théogonie et de la cosmogonie chaldéennes se découvre dans la tradition recueillie par Mar Ibas Cadina au sujet du culte du cyprès chez les Arméniens. Le rôle que remplit l'air ou le vent, dans cette tradition, et l'association intime de cet élément physique au culte de l'arbre qui était l'emblème de Mylitta, doivent en effet nous rappeler que la déesse, médiatrice entre l'homme et la divinité suprême, était assimilée, cosmologiquement parlant, à l'air, qui remplit, à son tour, entre l'eau et le feu, le rôle de médiateur, c'est-à-dire le rôle d'un agent intermédiaire destiné à faciliter la combinaison

(1) Porter's *Travels in Georgia, Persia, etc.*, vol. II, pl. 66.

(2) *Ibid.*, vol. I, pl. 19.

entre eux de deux éléments d'une nature opposée. Je dirai même, à cette occasion, que le mot qui signifie proprement *air* dans les langues sémitiques, n'appartient à aucune d'elles, tandis qu'il a son radical dans les idiomes japhétiques. C'est une particularité sur laquelle je reviendrai ailleurs, lorsque je serai amené, par le cours de mes travaux, à réunir dans un mémoire toutes les observations qui m'ont permis d'avancer que les Chaldéens descendent des enfants de Japhet, et sont les inventeurs du culte et des mystères de la divinité que les Assyriens ont appelée Mylitta.

L'historien arménien Jean Catholicos, dans l'abrégé très-rapide qu'il s'est contenté de nous donner du livre de Mar Ibas Cadina, n'a pas, à l'exemple de Moïse de Khoren, conservé le passage relatif au culte du cyprès et de l'air établi dans Armavir par Arménag; mais, du moins, il ne néglige ni de répéter que l'historien syrien avait puisé à des sources chaldéennes, ni de dire qu'Anouschavan reçut le nom de *Sos* (4), et que le père de ce prince s'appelait Gartos avant d'avoir pris le nom d'Ara, d'après le désir ou la volonté de Sémiramis.

Il serait, sans doute, intéressant de connaître, avec quelque certitude, la date de l'introduction du culte du cyprès en Arménie. Je serais disposé à croire que ce fait ne doit pas être séparé de celui de l'importation du culte de la Vénus assyrienne (2) dans ce pays, et qu'il est permis d'attribuer à Haïg (3) cette importation. Toutefois je pense qu'à défaut de traditions antérieures au témoignage qui nous a été conservé par Mar

(1) *Hist. d'Armén.*, Mss. armén. de la Bibliothèque royale, n° 91, ch. VIII, p. 23, trad. franç. de Saint-Martin, p. 13.

(2) Dans mes *Recherches sur Vénus* et dans mes *Recherches sur Mithra*, je publierai plusieurs monuments figurés, dont le témoignage viendra s'ajouter à celui des médailles citées plus haut, pour prouver que le culte du palmier se liait également à la légende de Mylitta ou Astarté, comme à celle de Hermès ou Mercure et, par suite, au culte de Mithra, du Soleil et de la Lune. Mais je dirai ici que, chez les Grecs, on tirait des augures de cet arbre (*Orphic. Fragm.*, XL, p. 496; ed. Hermann.), et que la Sibylle écrivait ses oracles sur des feuilles de palmier.

(3) Saint-Martin, dans ses *Mémoires sur l'Arménie* (t. I, p. 407), place, d'après le P. Michel Tchamthéan, l'avènement de Haïg à l'an 2107 av. J. C.

Ibas Cadina, il convient de ne pas remonter au-delà du règne d'Arménag, fils de Haïg, puisque ce prince est le premier roi d'Arménie dont le nom se trouve associé à une mention expresse du culte du cyprès dans cette contrée. Mais l'époque de ce règne ne saurait elle-même être déterminée d'une manière rigoureuse. La chronologie des historiens orientaux ne repose pas sur des bases assez solides pour que nous admettions avec une entière confiance les dates qu'elle fournit. Moïse de Khoren, l'auteur le mieux informé des faits qui appartiennent à l'histoire ancienne de l'Arménie, ne fixe même aucune date pour les règnes des rois d'Arménie antérieurs à la conquête de la Perse par Alexandre le Grand. Et si feu mon savant ami M. Saint-Martin a placé en l'année 2026 avant J. C. l'avènement d'Arménag (1); il a eu soin d'avertir ses lecteurs (2) que toutes les dates qui, dans ses tables chronologiques de l'histoire d'Arménie, se rapportent à des rois de la dynastie des Haïganiens, sont empruntées à l'historien Michel Tchamtchéan, et paraissent être déterminées d'une manière fort arbitraire. Il déclare même qu'il ignore sur quelles autorités le P. Tchamtchéan se fonde pour les donner. L'an 2026 de l'ère ancienne n'est donc que la date plus ou moins approximative de la première mention du culte du cyprès chez les Arméniens. En adoptant, sous toutes les réserves convenables, ce point de départ, nous trouvons, avec le P. Tchamtchéan (3), que le roi Ara le Beau ou Ara I^{er}, qui fut tué dans un combat contre Sémiramis, était monté sur le trône d'Arménie 4769 ans avant la naissance de J. C.; que son fils, Ara II, qui périt de la même manière, avait reçu de Sémiramis, en 4745, l'investiture du royaume d'Arménie; et qu'il eut pour successeur immédiat son fils Anouschavan, couronné en 4725 sous le nom de Sos, à Armavir, au pied des cyprès plantés par Arménag. Ces dates, bien qu'incertaines, fournissent trois nouveaux termes qu'il conviendrait peut-être d'ajouter aux di-

(1) *Loc. cit.*(2) *Ibid.*, p. 404 et 405.(3) *Ibid.*, p. 407.

verses données dont on s'est servi jusqu'à ce jour pour assigner au règne de Sémiramis une date approximative. Personne n'ignore que les circonstances les plus importantes de ce dernier événement restent encore plongées dans l'obscurité qui dérobe à nos yeux les origines de l'empire d'Assyrie et l'histoire des premiers siècles de son existence. Aussi l'avènement de cette princesse a-t-il été placé par les écrivains modernes à des époques si diverses, qu'elles varient depuis l'année 757 jusqu'à l'année 2200 avant l'ère chrétienne. Les savants auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ont adopté l'année 1916. Fréret penchait pour cette même date; M. Daunou, pour celle de 4196 ou 4195 (1). Saint-Martin (2) fait commencer en 1997, et finir en 1957 les quarante années que dura le règne de Sémiramis. D'après le P. Michel Tchamitchéan, cette princesse aurait conquis l'Arménie plusieurs années avant 4745. Quel que soit le chiffre qu'il faille admettre, on est amené à reconnaître que l'importation du culte du cyprès chez les Arméniens remonte à une haute antiquité, puisque nous venons de constater qu'il y était établi dès le règne d'Arménag, fils et successeur de Haïg, chef de la première dynastie royale d'Arménie. Cette époque est donc antérieure à la domination de Sémiramis.

Nous ne pouvons douter non plus, malgré l'absence de toute preuve directe, que, chez les Arméniens, le culte du cyprès pyramidal ne se soit perpétué aussi longtemps que le culte de la Vénus assyrienne. Car nous savons, par le double témoignage des textes et des monuments figurés, que là cette déesse continua d'être honorée d'un culte particulier jusqu'au moment où l'Arménie fut entièrement convertie au christianisme. Nous apprenons même de Plin (3), de Strabon (4), et de Dion Cassius (5), qu'un canton de la grande Arménie, situé non loin

(1) *Biogr. univers.* de Michaud, t. XLI, p. 550-555.

(2) *Ibid.*, art. Sanchoniathon, t. XL, p. 305, 1^{re} col.

(3) *Hist. nat.*, V, xx; cf. XXXIII, xxiv.

(4) *Geogr.*, XI, p. 532.

(5) XXXVI, 31, 36.

des sources de l'Euphrate, devait au culte de la déesse *Anahid*, *Anais* ou *Anaitis* le nom de *Contrée Anaïtique* (*Anaitica regio*), et même le nom d'*Anaitis* (Ἀναίτις) (1). Pline ajoute (2) que dans les environs se trouvait le *Lac Anaïtique* (*Anaiticus lacus*).¹

Si du royaume d'Arménie nous passons dans un pays voisin, la Commagène, nous y trouvons la preuve que les habitants de ce pays avaient reçu, avec le culte de Vénus, celui du cyprès. Cette preuve résulte du témoignage, pour ainsi dire, officiel d'une médaille frappée en l'honneur de Julia Domna dans la ville que les Romains appelaient *Germanica Cæsarea*. Sur cette médaille, dont le n° 6 de notre planche C reproduit un dessin fidèle, nous voyons, en effet, au revers de la tête de l'impératrice, une galère qui est renfermée dans un cercle ou dans une couronne, et qui nous rappelle la galère d'Astarté si fréquemment placée sur les monnaies romaines de Phénicie; au-dessous est gravé un taureau, symbole affecté à cette même déesse; et, à gauche, on voit un cyprès (3) planté sur un autel carré.

Dans un autre pays voisin de l'Arménie et de la Commagène, l'antique Phrygie, dont les origines ne sont pas mieux connues que celles de l'empire assyrien et du royaume fondé dans la Babylonie, le culte du cyprès, dès une époque antérieure à la guerre de Troie, s'y montre uni à celui de Rhéa et de Vénus, divinités primitivement identiques, qui, dans la suite des temps, conservèrent chacune au nombre de leurs symboles ou attributs, le lion, le taureau, et non-seulement le cyprès, mais aussi le pin, deux arbres mystiques que nous retrouvons, avec le lion et le taureau, dans la légende de Mithra. Au moment de fuir des murs d'Ilion embrasé, Énée indique, pour point de ralliement, aux malheureux Troyens qui veulent partager

(1) Strab., *loc. cit.*

(2) *Hist. nat.*, XVI, LXXIV.

(3) Ici cet arbre est de l'espèce appelée *cyprès de Montpellier* (*cupressus horizontalis*. De Cand. — *Cupressus sempervirens*, var. β . Linn.), qui, comme le cyprès pyramidal, croît sur le Liban.

son sort, un antique cyprès que, depuis longues années, leur dit-il, conserve la piété de nos pères. Cet arbre vénéré était planté, hors de la ville, à côté d'un temple abandonné de Cérès ou Rhéa :

*Est urbe egressis tumulus, templumque vetustum
Deserta Cereris, juxtaque antiqua cupressus
Religione patrum multos servata per annos (1).*

C'est ainsi que Virgile, d'après une de ces traditions hiératiques qu'il avait recueillies avec le plus grand soin, fait parler le fils d'Anchise et de Vénus. Nous verrons bientôt que le pieux Troyen, après s'être embarqué au port d'Antandre, aborde sur les rivages de la Thrace, et y célèbre les funérailles de l'infortuné Polydore en faisant dresser des autels funéraires que l'on couvre de branches de cyprès.

Si l'immortel chanteur de l'Iliade, par le rôle qu'il fait jouer à Vénus, et par l'arrivée des troupes assyriennes envoyées au secours de Priam, nous révèle à grands traits les liens religieux et politiques qui existèrent entre le roi des rois, chef de l'empire d'Assyrie, et ses feudataires les rois de Phrygie, le poète latin vient confirmer le témoignage du poète grec en nous donnant des détails qui nous prouvent que le culte du cyprès était passé de chez les Assyriens chez les Troyens avec le culte d'une déesse que les historiens grecs, lorsqu'ils parlent des divinités assyriennes ou babyloniennes, désignent tantôt sous les noms de Mylitta (2), d'Alitta (3), d'Alilat (4) et d'Urania, tantôt sous le nom de Rhéa (5), tantôt enfin sous celui de Héra (6) ou Junon.

(1) Virgile, *Æneid.*, II, 712-714.

(2) Hérodote, I, 131.

(3) Id., *ibid.*

(4) Id., III, 162.

(5) Diodore de Sicile, II, 9 ; éd. Dindorf.

(6) Lucien, *De Dea syria* ; Opp., t. IX, p. 81, éd. Lehmann

§ II. *Arabia.*

Selon le témoignage formel d'Hérodote, les Arabes avaient reçu des mains des Assyriens le culte de la même divinité, et la nommaient *Alitta* (1) et *Alilat* (2). Ce fait important est confirmé par les nombreuses médailles impériales frappées à Bostra (3), à Esbus (4) et à Moca (5), sur lesquelles on reconnaît l'image de la déesse, ainsi que par les écrits de plusieurs Arabes musulmans, qui nous ont conservé certaines traditions relatives au culte d'une divinité féminine qu'ils appellent *Allat*, *Al-Uzza* ou *Al-Ozza* (6), et qui est identique avec l'*Alilat* et l'*Alitta* d'Hérodote.

(1) Hérodote, I, 131.

(2) *Id.*, III, 162.

(3) Mionnet, *Descr.*, V, 579-584, n^{os} 7, 8, 9, 10, 14, 29 et 35. — Sestini, *Descr. num. veter.*, p. 548, n^o 1.

(4) A Esbus. Mionnet, *ibid.*, 585, n^o 38.

(5) A Moca. *Ibid.*, p. 586, n^o 40.

(6) Depuis la rédaction de ce mémoire, les inscriptions en langue himyarite, découvertes dans l'Arabie par M. Arnaud et interprétées avec tant de succès par M. Fulg. Fresnel, sont venues nous apprendre que les anciens habitants de cette contrée donnaient aussi à Vénus le nom d'*Athtor* ou *Othtor* (*Journ. asiat.*, IV^e série, t. V, p. 211; t. VI, p. 169, 199-201). Ce nom confirme ainsi l'origine asiatique que j'attribue à la déesse *Athor*, *Háthor* ou *Háthyr* des Égyptiens; et si l'on remarque que le nom du pays, que, d'après les Grecs et les Romains, nous appelons Assyrie, est écrit *Athour* (أثور) dans Massoudi (*Notic. et extr. des Mss.*, t. VIII, p. 159), et *Athura* dans les inscriptions en caractères cunéiformes du système zend, qui sont gravées sur les murs de Persépolis, et qui récemment ont été interprétées par M. Lassen (*Ueber die Keilinschriften der ersten und zweiten Gattung*, p. 48, 176 et 178 du tirage à part), on sera peut-être tenté de supposer avec moi que Vénus, chez les Arabes et chez les Égyptiens, avait reçu un nom ou un surnom qui rappelait l'origine assyrienne de son culte. Chez les Grecs, pour la même raison, n'était-elle pas appelée *Θέα άσούρα* (Nonn. *Dionysiac.*, XXXI, 203), la *Déesse assyrienne* ou *d'Assyrie*, et, plus tard, *Θέα σούρα*, la *Déesse de Syrie* (Lucien, *De Dea syria*)? Toutefois, je dois ajouter que M. Fresnel, après avoir dit que le nom *Athtor* ou *Othtor* « ne coïncide exactement avec aucune racine hébraïque ou arabe, » propose deux étymologies de ce nom, l'une qui, par une transformation dont il cite d'autres exemples, identifierait *Athtor* avec l'*Aschtôreth* (Astarté) des Hébreux et des Phéniciens, sauf la terminaison féminine; l'autre qui rapprocherait *Athtor* d'une racine arabe que proba-

Dès lors, n'est-il pas vraisemblable qu'avec ce culte, les Assyriens avaient transmis le culte de l'un des arbres qu'ils avaient consacrés à Mylitta ou Astarté? A défaut de témoignages directs, nous pouvons, sur ce point, recourir avec toute confiance aux preuves indirectes qui nous sont fournies par les poètes et les historiens orientaux. Et d'abord remarquons que le cyprès, étranger au sol de l'Arabie, joue, dans les poètes nationaux, le même rôle qu'il joue dans les poètes persans. Les écrivains arabes l'appellent de deux noms, *serv* ou *sarou* et *div-dar* ou *div-darou* (1), qui n'appartiennent ni à leur idiome ni à aucune langue sémitique, mais qui se trouvent dans les vocabulaires persans. Ne nous étonnons donc point si Firdousi, dans le *Schâh-namêh* (2) donne le nom persan de *Serv*, *cyprès*, au roi du Yémen dont les trois filles épousèrent les trois fils de Féridoun, le héros de l'Iran. Ce nom, rapproché de celui de *Sos*, *Cypres*, qu'avait reçu un ancien roi de l'Haïgastan, nous révèle, entre les anciens usages de l'Assyrie, de l'Arabie et de l'Arménie, une communauté qui s'explique tout naturellement par la notion de l'importation du culte de la Vénus assyrienne dans l'une et l'autre de ces deux dernières contrées. Le témoignage de Firdousi acquiert quelque poids, lorsque nous voyons d'autres écrivains musulmans attester que le culte des arbres était anciennement répandu chez les Arabes et dans le Yémen en particulier. Quelques auteurs arabes, cités par Pococke (3), disent en effet que plusieurs tribus d'Arabie adoraient, sous l'emblème d'un arbre, la divinité qu'ils nomment tantôt *Allat*, dont le sens littéral est peut-être *la Déesse*; tantôt *Al-Uzza* ou *Al-Ozza*, qui signifie *la*

blement, selon le même orientaliste, on trouve dans le mot *عزّة*. Je me réserve d'examiner ailleurs, avec toute l'attention que méritent les opinions de ce savant, la valeur respective de chacune des deux étymologies qu'il indique.

(1) Voy. sir William Ouseley, *Travels in var. count. of the East*, vol. I, p. 387; et *ibid.*, note 75.

(2) T. I, p. 121; trad. franç. de M. J. Mohl.

(3) *Specim. histor. Arab.*, p. 90 sqq., ed. Oxon. 1650. Cf. le discours préliminaire (p. xxiiij, éd. de 1795) que Pococke a mis en tête de sa traduction du Coran.

Glorieuse. Mahomet, ajoutent ces mêmes auteurs, abolit le culte de cette déesse, fit renverser et brûler les arbres et les temples qui lui étaient consacrés. Selon Firouzabadi (1), un personnage nommé *Dhâlem* avait, le premier, dans la tribu des *Gatfan*, consacré un arbre à la déesse et placé sur cet arbre une maison qu'il avait appelée *boss*; on ne pouvait y entrer sans entendre un son particulier. Une partie de ce récit rappelle les traditions persanes ou arabes qui nous apprennent que Zoroastre avait fait construire un palais, ou du moins une grande salle, sur le cyprès planté par lui à Kaschmer. Tabary, de son côté, rapporte (2) que, dans le Yémen, les habitants de *Nédjran* conservaient, dans la partie orientale de leur ville, un superbe palmier autour duquel ils célébraient chaque année une fête solennelle : ils s'y rendaient processionnellement, dit-il, après l'avoir couvert de riches étoffes et entouré de leurs idoles ; ils déposaient là des offrandes, et ils récitaient des prières jusqu'à ce que du milieu de l'arbre un esprit ou démon leur eût fait entendre sa voix. Ils se prosternaient alors devant le palmier, après quoi ils se retiraient. A la suite de ces détails curieux, qui nous reportent aux monuments figurés des Assyriens, des Syriens et des Phéniciens, où le palmier est l'emblème de Mylitta et d'Astarté, l'historien arabe raconte comment un descendant des apôtres de Jésus-Christ, venu de Syrie dans le Yémen, abattit le palmier de Nédjran, et se servit de cette circonstance pour convertir au christianisme les habitants. La narration de Firouzabadi, à quelques légères différences près, est confirmée par Zakaria Cazwini (3), qui écrivait dans le treizième siècle de notre ère. Ce dernier auteur fait précéder son récit de cette observation, que les Arabes, qui primitivement suivaient la religion d'Abraham, étaient ensuite tombés dans une grande idolâtrie, et adoraient, les uns une

(1) Voy. Pocooke, *Specim. hist. Arab.*, p. 92 et 93.

(2) Dans un passage inédit de sa Chronique, cité par Sir William Ouseley (*Travels in var. countr. of the East*, vol. I, appendix, p. 369-371).

(3) Cité par Sir William Ouseley, *ibid.*, p. 371.

pierre (1), les autres un arbre. Nous avons à regretter qu'à l'exemple des écrivains cités par Pococke, Zakaria ne dise pas si cet arbre était un cyprès ou un palmier. Mais nous devons remarquer, à l'appui des observations qui précèdent, que le cyprès, chez les Arabes, ne peut avoir porté un nom étranger, ni servi de nom propre à un roi du Yémen et de comparaison aux poètes nationaux, pour exprimer les idées de majesté et de beauté, sans avoir été là, comme chez les Assyriens, le symbole de la déesse qui réunissait au suprême degré ces deux qualités particulières.

§ III. Perse.

Des traditions écrites, des monuments figurés vont nous apprendre qu'au sixième siècle avant l'ère chrétienne, le culte du cyprès fut porté de la Babylonie chez les Perses avec le culte de Mithra, comme il l'avait été chez les Arabes avec le culte d'Alitta, Alilat ou Allat. Nous acquerrons ainsi une preuve nouvelle de l'authenticité des renseignements qui avaient permis à Hérodote, deux siècles plus tard, d'affirmer que le culte de Mithra, de même que celui d'Alitta, dérivait du culte assyrien de Mylitta ou Vénus-Uranie.

Le *Schâh-namèh* de Firdousi, le *Muntekhab-al-tewarikh* ou *Schemschir-khani* (2), le *Schâh-namèh-naser* (3), le *Rauzet-al-safa* (4) de Mirkhond, le *Ferhengi-Djihanguiri*, un écrit de Boundâry ou Bondâry, et les autres ouvrages orientaux qu'avaient consultés Thomas Hyde, d'Herbelot et Anquetil du Peron, s'accordent en effet à nous dire, avec des circonstances plus ou moins croyables, plus ou moins merveilleuses, que Zoroastre introduisit le culte du cyprès dans la Bactriane et

(1) Voy. mes *Recherches sur le culte de Vénus*, p. 61, note 4.

(2) Écrit en persan, au dix-septième siècle de notre ère, par Tawakkol-Beg.

(3) Ouvrage anonyme et composé, par quelque destour ou prêtre perse, d'après le *Schâh-namèh* de Firdousi.

(4) On prononce : *asefa* ou *essafa*.

dans le pays que nous appelons aujourd'hui le Khorassan, en même temps qu'il y établissait le culte de Mithra. A peine arrivé à la cour de Gustasp, à peine admis à lire devant ce prince le livre de la loi ou le Zend-Avesta, le disciple des Chaldéens d'Assyrie ou de Babylone planta dans la ville de Bactres, à côté du palais du roi, un cyprés qui, selon l'auteur du Schâh-naméh en prose (1), acquit, en peu de jours, de telles dimensions, que dix grandes cordes, dont à la vérité on ne nous indique pas la longueur, suffisaient tout juste à embrasser sa circonférence, et que le planteur fortuné put faire construire une grande salle sur les branches les plus élevées de l'arbre miraculeux. Tawakkol-Beg (2) ajoute que les feuilles de ce cyprés donnaient de l'intelligence ou de l'esprit à ceux qui en mangeaient. Les traditions qui se rapportent à un second cyprés, également planté par Zoroastre, sont plus détaillées. Ici je laisserai parler Anquetil, qui les avait recueillies avec soin, sans se douter pourtant que le culte du cyprés eût originellement été institué, avec le culte de Mylitta, par les Chaldéens ou les Assyriens; sans se douter non plus que cet arbre mystique jouât un rôle quelconque dans les monuments figurés mithriaques. « Il y avait, dit-il (3), dans Kaschmer (ou Kischmer), village du Khorassan (4), un *atash-gâh* (5) célèbre. « Près de la porte de ce temple, Zoroastre planta un cyprés, et « grava sur l'écorce du tronc de cet arbre, que Gustasp avait « embrassé sa Loi. Après plusieurs années, ce cyprés étant de-

(1) *Schâh-naméh-naser*, cité par Th. Hyde, *Relig. veter. Pers.*, p. 324; éd. secunda.

— Anquetil du Perron, *Zend-Avesta (Fid. de Zoroastre)*, t. I, 2^e partie, p. 33.

(2) Dans son *Muntekhab-al-tewarikh*, cité par Anquetil, *ubi supra*, note 2.

(3) Ouvrage cité, t. I, 2^e partie, p. 46 et 47. — Ce passage d'Anquetil du Perron est tiré d'une histoire inédite des sultans Seldjoukydes, par Enwâd-eddÿn, intitulée, *زبدة النصرة ونخبة العصرة* (c'est-à-dire, *La crème du secours et le choix du temps*), et abrégée par l'imam Alfath, fils d'Ali-al-Bondary d'Isfahan, qui écrivait vers l'an 1230 de notre ère. La Bibliothèque royale de Paris possède un exemplaire de cet abrégé (*Mss. arab.*, anc. fonds, n° 767 A).

(4) Ce village était situé dans le canton de Nischapour; son nom se prononce tantôt *Kaschmer*, tantôt *Kischmer*, tantôt *Kaschmir*.

(5) Autel du feu ou pyrée.

« venu grand, épais et garni de branches, on bâtit dessus un
 « palais qui avait quarante coudées de haut et en carré. Il ren-
 « fermait deux salles, dont le toit était d'or, le plancher d'ar-
 « gent, les murs d'ambre et ornés de pierres précieuses. On y
 « forma les portraits de Djemschid et de Féridoun. Gustasp se
 « retira dans ce palais, pour de là s'élever au ciel, lorsque son
 « heure serait venue. Ce prince, continue Anquetil (1), dépêcha
 « des courriers aux extrémités de son empire, et écrivit aux
 « gouverneurs de venir à pied visiter le cyprés, écouter Zoroas-
 « tre, et d'abandonner le culte des idoles du Touran et de
 « Tchîn. Boundari ajoute qu'on lui obéit moitié de gré,
 « moitié de force; et ce fut ce zèle ardent qui occasionna en
 « partie les guerres sanglantes que Gustasp eut à soutenir. »
 Anquetil termine en disant, dans une note (2), que, selon le
Fehrengi-Djihanguiri (3), Zoroastre planta deux branches de
 cyprés, qu'il avait apportées du ciel, l'une à *Kaschmer*, village
 de *Tarschitz*, de la dépendance du Khorassan; l'autre dans *Fé-
 roumad* (4), qui était un des villages de *Tous*, dépendant aussi
 du Khorassan. Cette dernière tradition avait déjà été puisée à la
 même source par le docteur Thomas Hyde (5), qui n'a pas
 oublié, comme l'a fait Anquetil, d'ajouter que, suivant ce dictionnaire,
 les deux cyprés furent plantés sous une étoile heu-
 reuse. Le savant anglais cite un passage de Scharistâni (6), où
 nous lisons que Dieu, après avoir placé l'esprit ou l'âme de Zo-
 roastre dans un arbre qui croît sur les montagnes les plus éle-
 vées, planta cet arbre dans l'Aderbaïdjân, sur le mont *Asmuidâ-
 cher*. Hyde n'hésite pas à dire qu'il s'agit ici du cyprés (7).

Firdousi, dans son *Schâh-naméh* (8), ajoute, au sujet du cy-

(1) Ouvrage cité, t. I, 2^e partie, p. 47.

(2) *Ibid.*, p. 46 et 47, note 2.

(3) Composé, en 1605, par Djémal-eddyn-Husseïn-Andjon.

(4) Hyde (ouvrage cité, p. 332) fait observer que ce lieu est aussi désigné sous les noms de *Pharouyad* et de *Pherdid*.

(5) *Ibid.*, p. 332.

(6) *Ibid.*, p. 308.

(7) *Ibid.*, p. 332.

(8) Pag. 1067 et 1068; éd. de Calcutta; trad. franç. ms. de M. Jules Mohl.

près de Kischmer, quelques détails qui ont été négligés par les écrivains que je viens de citer, et qui méritent d'être rapportés. C'est ainsi que, selon le poète, le temple du feu, devant lequel Zoroastre planta cet arbre, s'appelait *Mîhr-Berzin*, dénomination qui, pour nous, a le précieux avantage de montrer le culte du cyprès aussi intimement lié, chez les Perses, au culte de Mithra, qu'il l'était, chez les Assyriens et les Phéniciens, au culte de Mylitta ou d'Astarté. L'expression dont se sert Firdousi, en parlant du palais que fit construire le prophète, est assez vague pour qu'il soit possible de comprendre que ce palais fut édifié, non sur les branches du cyprès, mais bien autour de l'arbre. Diverses variantes, recueillies par M. Jules Mohl, qui a eu la complaisance de me les communiquer, présentent clairement ce dernier sens. On lit ensuite, dans le *Schâh-namèh*, que Zoroastre fit peindre, sur les murs du palais, Gustasp en adoration devant le soleil et la lune, Féridoun armé de sa massue à tête de taureau, et les portraits de tous les autres rois de Perse. Quand l'édifice fut achevé, Gustasp envoya dans toutes les parties de son empire, un message conçu en ces termes : « Qu'y a-t-il de comparable dans le monde au cyprès de Kischmer? Dieu me l'a envoyé du ciel, et m'a dit que de là j'irais dans le ciel. Écoutez maintenant, vous tous, mon conseil. Rendez-vous à pied auprès du cyprès de Kischmer; suivez tous la voie de Zoroastre, et tournez le dos aux idoles de la Chine. Au nom du pouvoir et de la gloire du roi des Iraniens, je vous ordonne de vous ceindre sous du kosti, d'abandonner les coutumes de vos pères, et de vous réunir sous l'ombre de ce cyprès. Venez au temple du feu, d'après l'ordre du prophète véridique. » Tous ceux qui portaient des diadèmes, reprend Firdousi, se rendirent, sur l'ordre du roi, auprès du cyprès de Kischmer; par leur présence, le temple devint semblable au paradis, et Zoroastre y enchaîna les divs (1). » Plus loin, le poète racon-

(1) Hamdallah Caswini rapporte, au sujet du cyprès de Kischmer, quelques particularités qui s'écartent de celles que présente le récit de Firdousi. Voy. Sir William Ouseley's *Travels*, vol. 1, p. 388 et 389.

te (1) qu'au bout de huit années d'un second séjour à la cour de Gustasp, Zoroastre, voyant que le pèlerinage du cyprés s'était ralenti, conseilla au roi de secouer le joug du Touran. Son but probablement était d'essayer de ranimer le zèle de ses sectateurs par une guerre de religion.

Le *Dabistân* (2) décrit, d'après le code de Mâhâbâd, les différentes régions dont se compose le paradis. Les minéraux appartiennent à la première ; les végétaux, à la seconde. Celle-ci renferme deux arbres : le platane et le cyprés. L'auteur du *Dabistân* (3) ne fait mention que d'une seule branche de cyprés, qui, selon les livres des Behdinians, aurait été rapportée du paradis par Zoroastre, et serait devenue un arbre, après avoir été plantée de ses mains devant l'atesch-gâh ou le pyrée de Kischmer. Mais le même ouvrage nous apprend que (4), selon quelques Yezdénians, Zoroastre avait imploré en faveur de ce rejeton la protection particulière d'*Azerwan* (l'ized du feu), surveillant supérieur de tous les arbres de l'espèce du cyprés. On voit ici comment l'idée du feu, exprimée à la fois par un pyrée et par l'ized qui préside à cet élément, se rattache à la signification symbolique de l'arbre dont on avait fait l'emblème ou l'attribut des divinités génératrices, et dont la forme pyramidale rappelle la forme de la flamme qui s'élance de la terre vers les cieux. L'auteur anonyme du *Dessâtir* (5), s'il est permis de citer une pareille composition, renchérit sur cette alliance d'idées : parmi les nombreux emprunts qu'il fait au *Dabistân*, sans indiquer la source où il puise, nous retrouvons la tradition qui caractérise la région des végétaux par le platane et le cyprés ; mais il ajoute au nom d'*Azerwan* celui de *Nuzerwan* (l'ized de la lumière), qui aurait été le second gardien de ces deux arbres.

(1) *Schâh-namèh*, 3^e djeld, cité par Anquetil du Perron (*Vie de Zoroastre*, *Zend-Avesta*, t. I, 2^e partie, p. 54).

(2) *The Dabistan or School of manners, translated from the original Persian by David Sea and Anthony Troyer*, vol. I, p. 150 (Paris, 1843, 3 vol. in-8^o).

(3) *Ibid.*, p. 309.

(4) *Ibid.*, *ibid.*

(5) *Pag.* 9, § 57.

Hyde (1) n'a pas omis de rapporter, d'après le *Fahrengi-Djihanquiri*, que, par l'ordre de Motawakkel, dixième kalife abasside, le cyprés qu'avait planté Zoroastre à Kischmer, dans le Khorassan (2), fut coupé et transporté à Baghdad, malgré les instances et les offres considérables d'argent que firent les mages ou destours pour obtenir la révocation des ordres du khalife. Ces faits sont racontés fort au long dans un chapitre du *Dabistân* (3), et dans un article du *Behran Kattâ*, cité par Sir William Ouseley (4). Ils s'y trouvent accompagnés de quelques détails qui nous apprennent de plus, que lorsque la volonté de Motawakkel fut connue à Kischmer, la population du canton et celle de tout le Khorassan se rassemblèrent au pied du cyprés sacré, suppliant, avec des lamentations et des larmes, le gouverneur arabe d'épargner cet objet de leur vénération. Le refus de ce gouverneur fut suivi d'une scène de désolation générale; et l'arbre, en tombant sous les coups redoublés de la hache des Arabes, causa d'immenses dégâts aux bâtiments et aux fontaines du voisinage. Une grande catastrophe devait marquer la chute de ce cyprés sacré, et empêcher qu'il fût mis en la possession du khalife qui l'avait fait abattre. Le convoi qui transportait à Baghdad le tronc et les dépouilles de cet arbre, était parvenu à une journée du palais de *Djafariah*, le 12 décembre 864, lorsqu'on apprit que, pendant la nuit et à la suite d'une débauche, Motawakkel avait été assassiné, dans cette résidence, par les chefs de la garde turque. Selon le *Dabistân*, les Yezdénians prétendaient que le gardien céleste des cyprés était apparu à un docteur nommé *Hakimî Mirza*, pour lui annoncer d'avance qu'il avait ordonné que l'on mit à mort Motawakkel, coupable du crime d'avoir fait abattre le cyprés de Kaschmer. Le compilateur persan, voulant nous donner une idée des dimensions gigantesques qu'avait atteintes cet antique

(1) *Hist. relig. veter. Pers.*, p. 332.

(2) C'est à tort qu'Anquetil du Perron (*ubi supra*) reproche à Th. Hyde d'avoir confondu ici Kaschmer avec Kachemyre.

(3) *The Dabistan*, etc., vol. I, p. 306-308.

(4) *Travels*, vol. I, p. 387 et 388.

cyprès, porte à la somme exorbitante de cinq cent mille dinars (1) le montant des frais occasionnés par le transport du tronc seul, et raconte que les branches formèrent la charge de treize cents chameaux. Quelques écrivains mahométans, ajoute-t-il, disent que le tronc n'avait pas moins de trente-trois coudées et trois quarts de circonférence, et que quatorze cent cinquante ans s'étaient écoulés depuis le jour où il avait été planté jusqu'à l'année 252 de l'hégire. Cette date, qui correspond à l'an 846-847 de notre ère, ferait ainsi remonter la plantation du cyprès de Zoroastre jusqu'en l'année 604 ou 605 avant J. C. Anquetil se croit autorisé à retrancher quatre-vingt-trois ou quatre-vingt-deux ans de ce chiffre (2). Il calcule qu'en 524 Zoroastre était à Babylone, et que trois ans après, c'est-à-dire en 521, il revint en Perse pour y établir le culte du cyprès. Quelle que soit la date qu'il convienne d'adopter, nous pouvons tenir pour certain que, si ce culte n'avait pas déjà été introduit dans ce pays au temps de Djemschid (3) ou de Féridoun, comme le donne à entendre Firdousi, il y fut institué, au plus tard, vers les premières années du sixième siècle avant J. C., par Zoroastre, l'élève des Chaldéens d'Assyrie. Ce fait mérite d'autant plus d'attirer notre attention, qu'avec le culte du cyprès, l'auteur du Zend-Avesta apportait en Perse, je le répète, le culte de Mithra, divinité androgyne, primitivement identique avec la Vénus chaldéenne ou assyrienne, dont nous avons vu que le cyprès, dès une époque très-reculée, fut un des symboles ou un des attributs caractéristiques.

Remarquons aussi que Zoroastre, en plantant un cyprès à côté du pyrée de Kischmer, ne faisait qu'imiter un usage dont nous avons trouvé des exemples analogues, soit sur des médailles asiatiques qui reproduisent des types propres à la reli-

(1) Le *dinar* est une monnaie de compte, par laquelle on entend ordinairement la valeur du sequin de Venise ou de Hongrie, c'est-à-dire un peu moins de douze francs. Quelquefois cependant on prend le *dinar* pour l'équivalent de treize francs.

(2) *Zend-Avesta*, t. I, 2^e part. (Vie de Zoroastre), p. 61.

(3) L'époque de l'arrivée de Djemschid en Perse est fort incertaine. Langlès la fixait au huitième siècle avant J. C.; Saint-Martin la reculait jusqu'au quinzième.

gion des Assyriens, des Syriens ou des Phéniciens, soit dans un récit emprunté aux traditions religieuses des Troyens ou des Phrygiens. D'autres exemples, comme nous le verrons plus loin, se rencontrent sur des médailles frappées en Occident, ou dans la description qui nous reste de plusieurs édifices religieux de la Grèce.

Remarquons enfin que l'auteur du *Schâh-naméh*, qui partout se montre très-initié à la connaissance des anciens usages religieux ou civils de la Perse, dit que Fériidoum planta des cyprès et des roses à la place des herbes sauvages (1); il compare fréquemment au cyprès, au soleil, à la lune, les princes et princesses des premières dynasties persiques; il emploie même, avec intention sans doute, certaines images qui font une allusion plus ou moins directe à quelque tradition antique, ou à quelque ancien monument de l'art. C'est ainsi, par exemple, qu'il nous représente, dans la salle du trône, le roi d'Irân, Fériidoum, tantôt placé comme un grand cyprès, au-dessus duquel brûle la lune, entre ses deux épouses, Schehrinaz à la taille de cyprès et Arnewaz à la face de lune (2); tantôt entouré de ses trois fils à stature de cyprès, et de ses trois belles-filles (3), de même que le soleil est entouré des six planètes. Poursuivant le récit de la vie et des actions de son héros, Firdousi (4) raconte que, dans un acte de violent désespoir, Fériidoum, qui venait de recevoir la nouvelle de la mort de son troisième fils, Iredj, roi d'Irân, mit le feu au palais et au jardin de ce prince, et brûla notamment *les hauts cyprès* plantés dans la partie du jardin où se célébrait la fête des rois. Précédemment (5) le poète avait appelé *cyprès argenté*, Arnewaz à la face de lune. Plus loin (6), Zal, dans un entretien avec son amante Roudabèh au visage de lune, l'interpelle en ces termes : « O cyprès au sein

(1) *Le Livre des Rois*, trad. franç. de M. J. Mohl, t. I, p. 119.

(2) *Ibid.*, p. 103; cf. p. 73, 77, 79.

(3) *Ibid.*, p. 119 et 137.

(4) *Ibid.*, p. 163.

(5) *Ibid.*, p. 75.

(6) *Ibid.*, p. 269.

« argenté et parfumé de musc !... » Par là Firdousi nous permet de croire que, puisque le cyprès de la lune était d'argent, le cyprès du soleil devait être d'or. Cette remarque, rapprochée de la tradition persane qui nous a appris qu'à Bactres le palais élevé auprès du cyprès de Zoroastre avait une toiture d'or et un plafond d'argent, ne nous montre-t-elle pas que ces deux métaux furent consacrés à Mithra, comme ils le furent à Mylitta, à Apollon et à toutes les divinités créatrices qui, primitivement androgynes, avaient pour manifestation, dans l'ordre de la création du monde, le soleil et la lune, agents du pouvoir générateur actif et du pouvoir générateur passif ? Le palais d'or et d'argent érigé auprès du cyprès, image symbolique de Mithra, comme d'Apollon (1), le cyprès d'or du soleil et le cyprès d'argent de la lune ne nous ramènent-ils pas ainsi à un antique usage qui, de l'Asie occidentale, était passé chez les Grecs, et sur lequel, dans une autre occasion, j'ai appelé l'attention des savants (2), l'usage d'ériger aux divinités génératrices des statues composées d'or et d'argent ou d'or et d'ivoire ?

Le temps, qui ne respecte rien, les tremblements de terre et le fanatisme aveugle des musulmans, qui ont couvert de ruines le sol de la Perse, semblent avoir cependant laissé subsister une partie des antiques sculptures de Persépolis pour servir de confirmation au double témoignage que, dans la question de l'importation en Perse du culte du cyprès, nous fournissent les traditions conservées par les écrivains musulmans que j'ai cités, et les monuments mithriaques, d'époque romaine, dont il sera question tout à l'heure. Au milieu des groupes de l'imposante panégyrie qui décore le grand escalier de l'édifice improprement appelé Tchéhelmitâr, on voit plusieurs cyprès (3), dont la présence suffit ici pour justifier Fir-

(1) On verra plus loin qu'à Alexandria-Troja un cyprès avait été planté à côté de la statue d'Apollon Sminthéus.

(2) *Nouv. Annal. de l'Inst. archéol.*, t. I, p. 204-209. — *Recherches sur le culte de Vénus*, p. 108-116.

(3) Porter's *Travels in Georgia, Persia, etc.*, vol. I, pl. 34 et 38.

dousi d'avoir placé des cyprès dans la partie des jardins du palais d'Iredj où se célébrait la fête des rois (1). Car les archéologues et les voyageurs s'accordent à reconnaître que, sur les faces des quatre rampes du grand escalier de Tchéhélmînar, on avait voulu représenter la fête du *neu-rouz* ou nouvel an, instituée tout à la fois en l'honneur d'Ormuzd et de Mithra et en l'honneur du roi. Le *neu-rouz* aujourd'hui n'est qu'une cérémonie civile, qui se célèbre dans le palais du prince régnant ; mais, comme autrefois, remarquons-le bien, elle se célèbre à l'équinoxe vernal (2), à l'époque où une nouvelle vie se répand sur la terre. Les sculptures de Persépolis présentent le double caractère, religieux et civil, qui s'observe dans la composition de tous les autres monuments antiques de la Perse. Et si, à l'angle de chacune des quatre rampes du grand escalier, on trouve, non loin des cyprès et de la panégyrie royale, le groupe d'un lion dévorant un taureau, emblème énergique du phénomène solaire propre à l'équinoxe vernal (3), quelques bas-reliefs, qui ornent d'autres parties des édifices de Persépolis, nous mon-

(1) Depuis que ceci a été écrit, les dessins et les bas-reliefs originaux, apportés de Khorabad à Paris sont venus m'apprendre qu'au milieu de quelques-unes des scènes représentées sur les murs du palais assyrien découvert par M. Botta, on voit plusieurs grands cyprès, de forme conventionnelle (*Monum. de Ninive, découverts et décrits par M. Botta, dessiné et mesuré par M. Flandin*, pl. 109, 111-113). Ces scènes se rapportent peut-être à la *fête des rois*, dont il est question dans le récit de Firdousi. Sans nul doute, elles font partie d'une vaste composition destinée à représenter le vie religieux, civile et militaire d'un roi d'Assyrie. Elles nous permettent ainsi de croire qu'à Khorabad, c'est-à-dire auprès des ruines de Ninive, les cyprès caractérisent les jardins de ce prince, comme les cyprès des sculptures de Persépolis et les *hauts cyprès* du Schâh-naméh servent à caractériser les jardins des rois de Perse, de la race des Achéménides. Voilà donc un exemple de plus des usages empruntés par les Perses aux Assyriens.

(2) Selon le témoignage des auteurs arabes, l'usage d'offrir au souverain des présents, à l'époque du *neu-rouz* ou nouvel an, s'était perpétué à la cour des *khalfes* de Bagdad jusqu'au temps des Abassides (*Voy. Ibn Khallikan's Biographical Dictionary, traduit. fr. the Arabic by baron Max Guckin de Slane*, Paris, 1842, in-4^o, vol. I, p. 203, et p. 340, note 13). Cet usage était certainement la continuation d'une coutume qui se pratiquait à la cour des anciens rois de Ninive et de Babylone, avec cette différence cependant que, sous les Abassides, le *neu-rouz* se célébrait à l'équinoxe d'automne, et non à l'équinoxe vernal. C'est ainsi que nous verrons ailleurs la fête de Mithra (le *Mihirdjân* ou *Mihrgân*) transportée de l'équinoxe du printemps à l'équinoxe d'automne.

(3) *Voy. Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XV, 2^e part., p. 65-69.

trent Mithra, sous le symbole de la colombe ou du *mīhr*, placé au milieu d'une rangée de taureaux et au milieu d'une rangée de lions, superposées l'une à l'autre (1). Ces diverses particularités nous ramènent, on le voit, aux médailles asiatiques citées (2), qui ont pour type Vénus-Astarté représentée sous l'emblème d'un cyprès planté entre un lion et un taureau, symboles du soleil et de la lune; ou sous l'emblème d'un cône placé entre deux cyprès, autres symboles de ces mêmes astres. En même temps, nous découvrons à quelle source avait été puisé le dogme du Zend-Avesta (3), qui place au ciel, entre le soleil et la lune, la résidence habituelle de Mithra.

Une preuve moins directe, mais non moins authentique, des rapports que le système religieux emprunté par Zoroastre aux Chaldéens d'Assyrie avait établis entre Mithra, le soleil, la lune et le cyprès, se tire de quatre bas-reliefs mithriaques, d'époque romaine, dont je me réserve de parler avec détail dans la seconde section de ce mémoire, et où nous trouverons le cyprès du soleil et le cyprès de la lune sculptés, l'un à la droite, l'autre à la gauche du dieu des Perses.

Les témoignages que nous fournissent les sculptures de Persépolis et ces quatre bas-reliefs mithriaques romains, nous permettent de croire que les cylindres persiques, gravés pour les sectateurs du culte secret de Mithra, reproduisaient, à leur tour, l'emblème du cyprès, tout comme les cylindres des mystères assyriens de Mylitta. Je ne puis en citer aucun; mais je dois dire que si, au lieu d'attribuer au culte secret de Mithra les trois cylindres reproduits sous les n^{os} 2, 3 et 4 de la pl. XXXVIII de nos *Monuments inédits*, je les ai compris au nombre de ceux que revendiquent les mystères de la Vénus assyrienne,

(1) Chardin, *Voyage en Perse*, t. II, pl. LXIII et LXIV; édit. d'Amsterdam, 1735.—Coraille Le Bruyn, *Voyage par la Moscovie en Perse*, t. II, pl. 153; éd. d'Amsterd., 1718. — Niebuhr, *Voyage en Arabie*, t. II, pl. XXIX et XXX; édit. d'Amst., 1780. — Dans mes *Recherches sur le culte public et les mystères de Mithra* (pl. IV), je publie, d'après un dessin plus fidèle, exécuté sur les lieux par M. Eug. Flandin, le bas-relief que j'indique ici.

(2) Ci-dessus, pag. 43 et 44.

(3) T. II, p. 13. — *Voy. Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XIV, 2^e part., p. 98.

je ne m'y suis trouvé déterminé que par l'appréciation du style propre à chacun de ces trois petits monuments, et non par des considérations tirées de tel ou tel détail caractéristique. Je ferai voir ailleurs que, lorsque les cylindres et les cônes ne sont accompagnés d'aucune légende en caractères cubéiformes, ou en caractères propres aux écritures nationales des peuples sémitiques, il est impossible de distinguer, autrement que par l'appréciation toujours difficile et plus ou moins arbitraire du style de la gravure, ceux de ces petits monuments figurés qu'il conviendrait de rapporter aux mystères de Mylitta ou d'Astarté, et ceux qui réellement appartiennent aux mystères de Mithra. Presque toujours ils se confondent les uns avec les autres par l'identité de leurs sujets, de leur style et des divers symboles sous lesquels y sont représentées ces deux divinités, qui, jamais, à ma connaissance, ne s'y trouvent figurées sous une forme humaine.

Un passage très-laconique de Dinon, que nous a conservé Athénée (1), est tout ce qui nous reste des détails que les auteurs anciens avaient dû recueillir sur l'emploi du cyprès, en Perse, dans les cérémonies religieuses ou civiles. Ce passage nous apprend que, chez les Perses, on tressait des *couronnes de cyprès*; mais il ne nous dit pas à quel usage on les faisait servir, et peut-être là, comme ailleurs, n'étaient-elles employées que dans les rites funéraires.

Avant de quitter la terre classique où il faut étudier les doctrines, les symboles et les monuments de l'art propres au culte public et aux mystères de Mithra, examinons si elle ne fournirait pas quelque témoignage moins équivoque, qui pût être ajouté à celui que déjà nous ont fourni les sculptures de Persépolis. Examinons si, tandis que dans une des provinces occidentales de la Perse, l'entrée d'une grotte creusée dans le roc, aux environs de Vàn', a retenu, d'âge en âge jusqu'à nous, le nom de *Porte de Mithra* (2), le souvenir du culte du cy-

(1) *Deipnosoph.*, t. IV, p. 373; ed. Schweigh.

(2) Le docteur Frédéric Schulz (*Journ. asiatiq.*, 3^e série, t. IX, p. 302 et suiv.) nous apprend, en effet, que cette entrée s'appelle encore aujourd'hui *Meher-Capoussi*.

près et la vénération des Perses pour cet arbre symbolique ne se seraient pas également perpétués parmi les habitants actuels de la Perse méridionale.

A l'ouest des sépultures royales de Nakhsch-i-Roustem, et à trois heures de distance, s'élèvent trois rochers qu'on désigne communément sous le nom de forteresses d'*Istakhr* ou *Istakhar*. Autrefois fortifiés par l'art, ils durent servir à défendre l'entrée de la plaine où sont situées les ruines de Persépolis; ils dominent cette plaine; et, comme si le culte du cyprès, dans des lieux qui furent chers aux sectateurs de Zoroastre, n'avait jamais dû cesser d'être attesté par un témoin vivant, on voit aujourd'hui encore, sur la plate-forme du rocher du milieu, un vieux cyprès planté à côté d'une ruine que les Persans appellent *Kaléh-serv*, c'est-à-dire le *Fort du cyprès* (1). Le tronc de cet arbre, objet de leur vénération, est peut-être un dernier rejeton des cyprès qui autrefois avaient dû être plantés devant les portiques de Persépolis, à l'exemple des cyprès plantés chez les Assyriens, les Syriens, les Phéniciens, les Phrygiens, devant ou dans les temples de la Vénus assyrienne; et à l'exemple aussi des deux cyprès plantés par Zoroastre, l'un à Bactres, devant le palais du roi Gustasp, l'autre à Kischmer, devant un pyrée. Ce tronc n'a pas moins de quatre mètres de circonférence; il touche à un grand réservoir qui reçoit de plusieurs autres réservoirs supérieurs les eaux pluviales, et qui semble destiné à nous rappeler que le culte de Mithra devait toujours se célébrer auprès d'une source artificielle ou naturelle (2). Plus au midi de la Perse, à l'ouest de Persépolis, dans les montagnes des Bahméi, au lieu nommé *Tenghi-Saoulek*, et situé à six ou sept parasanges de Bahbéhan ou Behbéhan, on a récemment trouvé dans une forêt de chênes et de cyprès deux bas-reliefs antiques qui, s'il est permis d'en juger d'après une description très-sommaire (3), ont dû appartenir à quelque monument

(1) Voy. un rapport de M. Coste, inséré dans le journal *l'Institut*, n° 77, mai 1842, p. 69.

(2) Eubule cité par Porphyre, *De antr. nymphae.*, cap. VII; cf. cap. XVII.

(3) Voy. la lettre de M. Eugène Boré, qui a été publiée dans le *Journal asiatique*, 3^e série, t. XIII, 1842, p. 328 et suiv.

consacré au culte de Mithra. Ajoutons, sur la foi de tous les voyageurs, que dans le midi de la Perse, comme dans l'ancienne Babylonie, comme aux environs des ruines de Palmyre, les forêts de cyprès ne sont pas rares, et que cet arbre y atteint des proportions majestueuses. Ajoutons aussi, d'après le témoignage d'un passage de Firdousi (1), cité par mon savant ami M. Jules Mohl (2), qu'à Merv, sous le règne du sulthan Mahmoud, vivait un personnage nommé *Serv-Azad*, qui se disait de la famille de Sam, fils de Nériman. Il s'appelait ainsi parce que probablement le nom de Serv-Azad, que j'expliquerai plus loin, était en usage au temps des ancêtres dont il prétendait descendre. Ce qui n'est pas douteux, c'est que ce nom composé, dont la première partie signifie cyprès, nous ramène à ceux de *Sos* et de *Serv*, que nous avons vus portés, l'un par un ancien roi d'Arménie, l'autre, par un roi du Yémen, contemporain de Fériqoun.

Personne n'ignore que, de tout temps, le culte des arbres, malgré l'invasion des doctrines exclusives de l'islamisme, n'a pas cessé d'être très-répandu dans les diverses provinces de la Perse. Le poète Saadi, dans son *Gulistan* ou *Jardin des roses* (3), nous montre un personnage persan qui, chaque nuit, se rend au pied d'un arbre sacré, s'y agenouille, et prie Dieu de lui accorder un fils. Cet arbre, dit le poète, était journellement visité par une foule de pèlerins qui avaient quelque grâce à demander. Barbaro, envoyé à la cour de Perse, vers l'année 1471, par le gouvernement de Venise, fut étonné, en traversant les provinces persanes, d'y trouver de vieux arbres qui recevaient une espèce de culte (4). Plus tard, en 1622, Pietro della Valle (5) éprouva le même étonnement lorsqu'en présence d'un antique cyprès resté debout à Passa ou Pasa, auprès des

(1) Manuscrits persans de la Biblioth. royale, n° 229, fol. 3 verso.

(2) *Le Livre des Rois*, trad. franç., t. I, Préface, p. XLVII.

(3) Voy. Ouseley's *Travels*, t. I, p. 377.

(4) Voy. la traduction latine de son itinéraire dans l'ouvrage de Bizarus, intitulé *Rerum Persicarum historia*, p. 469 sqq.

(5) *Viaggi*, t. II, La Persia, parte 2^a, lett. 16 de' 27 di Inglio 1622, p. 311; Rom. 1658.

ruines que l'on croit être celles de Pasargarde, il apprend quelles dévotions viennent accomplir les Persans au pied de cet arbre, et avec quelle foi ils croient que ce cyprès renferme l'esprit ou l'âme de quelque personnage bienheureux. Plus tard encore, Chardin (1) et le frère Angélo (2), pendant leur voyage en Perse, signalent, en plusieurs lieux, le culte qu'ils voient les Persans rendre à de vieux arbres, appelés du terme générique de *dirakht-i-fâzel*, c'est-à-dire *les arbres excellents*, expression que l'on croirait empruntée au langage de Zoroastre. Le voyageur français, faisant une mention particulière d'un platane planté sur une des places d'Ispahan et journellement visité dans un but religieux, remarque que, parmi les Persans musulmans, les dévots aiment mieux faire leurs prières sous un vieux arbre que dans une mosquée. On sait aussi, par les récits des écrivains musulmans et des voyageurs européens (3), qu'à Schiraz, pendant bien des siècles, deux superbes cyprès, appelés *l'amant* et *sa maîtresse*, furent l'objet d'une espèce de culte de la part des habitants de la ville et de la province. De nos jours encore, et je puis apporter ici mon témoignage personnel, on rencontre fréquemment en Perse des arbres de diverses espèces, tout chargés de morceaux d'étoffes que des pèlerins sont venus y suspendre avec une intention superstitieuse. Sir William Ouseley, dans l'appendice de l'intéressante relation de son Voyage en Perse (4), rapporte même une anecdote qui prouve que, depuis Saadi jusqu'à nous, la Perse a vu plus d'une fois se renouveler, au pied des *arbres excellents*, une prière inspirée par le désir d'obtenir le bonheur de la paternité.

On se tromperait fort si l'on croyait que l'usage de suspendre des offrandes aux branches de ces arbres est né en Perse

(1) *Voyage en Perse*, t. II, p. 44, 47, 49, 86, 87 et 200.

(2) *Gazophyl. ling. Pers.*, sub. voc. *Platano*, p. 293.

(3) Voy. Sir William Ouseley's *Travels*, vol. I, p. 400 et suiv. — Dans ce même volume, on trouvera des détails intéressants sur le culte des arbres en Égypte et dans quelques autres parties de l'Afrique (p. 391 et 394), comme aussi sur le platane appelé *Ménélaïs* (p. 389).

(4) *Ibid.*, vol. I, p. 384 et 385.

dans les temps modernes. Des traditions certaines nous apprennent qu'à l'époque des Achéménides, il y était déjà établi. Sous le règne de l'un de ces princes, Xerxès I^{er}, c'est le roi lui-même qui, parvenu à une journée de Sardes, s'arrête au pied d'un superbe platane, suspend aux branches de cet arbre de riches chlamydes, des bracelets d'or, plusieurs autres offrandes, et prépose à la garde de l'objet de sa dévotion un des guerriers du *corps des immortels*. Le fait nous est attesté par Hérodote (1) et par Ælien (2). Ce dernier écrivain place dans son récit quelques détails que ne contient pas celui d'Hérodote, et qui nous permettent de croire qu'il avait puisé ailleurs que dans le livre de son célèbre devancier. Xerxès, en agissant comme on le raconte, ne faisait qu'ajouter de puérides démonstrations aux préceptes tracés dans le *Zend-Avesta*, préceptes que Zoroastre disait avoir reçus d'Ormuzd lui-même, et qui s'accordent parfaitement avec le culte des arbres en général et avec le culte du cyprès en particulier. Le *Vendidâd* (3), par exemple, ordonne de prier, d'invoquer les arbres, et les qualifie de *purs et saints* : « Approchez-vous des arbres qui croissent, » dit Ormuzd à Zoroastre dans ce livre (4). Prononcez bien ces « paroles près des arbres qui croissent ; je prie les arbres purs et « saints qu'Ormuzd a donnés. L'abondance et le béhescht (5) « sont pour le juste qui est pur. Celui-là est pur qui est saint, qui « fait des œuvres célestes et pures. Tirez de ces (arbres) le barsom long d'une fois la largeur (de l'arbre). Qu'il n'y ait que « l'homme pur qui coupe le barsom ; et que, le tenant de la main « gauche, il fasse izechné à Ormuzd, aux Amschaspands (6), au

(1) VII, 31.

(2) *Var. histor.*, II, XIV ; cf. IX, XXXIX ; Eustath. ad Homer. *Iliad.*, II, 307.

(3) Le *Vendidâd* est le vingtième *nosk* du *Zend-Avesta*.

(4) *Zend-Avesta*, t. I, 2^e partie (*Vendidâd*, farg. XIX), p. 416.

(5) Ce mot, qui équivaut à Gorotman et à Albordj, sert à désigner le lieu du ciel où résident Ormuzd, Mithra, les Amschaspands, les Izeds, et les féroüers des bienheureux.

(6) Il faut bien remarquer que le soleil et la lune, dans le *Zend-Avesta*, sont qualifiés du titre d'Amschaspands, comme les sept conseillers d'Ormuzd.

« hom de couleur d'or, grand et très-pur (1), au pur Bahmân (2) « qu'Ormuzd a établi chef du behécht. » Aussi trouvons-nous dans le 2^e hâ de l'Izeschné (3) cette formule, plusieurs fois répétée ailleurs : « Avec ce zour (4), avec ce barsom, je prie « tous les arbres donnés d'Ormuzd, purs, et je leur fais iescht. » Ces paroles se prononcent à la suite d'une invocation dans laquelle le mazdéiesnan adresse sa prière à Mithra, au soleil, à la lune, au feu, fils d'Ormuzd, et à l'eau pure et excellente, donnée d'Ormuzd (5). Bien plus; on retrouve la prière aux arbres dans le néaesch du soleil (6) et dans le néaesch de la lune (7), qui, je le répète, doivent se réciter l'un avant, l'autre après le néaesch de Mithra. De telle sorte que, si les bas-reliefs romains nous montrent Mithra placé entre le cyprès du soleil et le cyprès de la lune (8), la liturgie du Zend-Avesta nous montre la prière à Mithra placée entre deux prières, l'une au soleil et aux arbres, l'autre à la lune et aux arbres. Enfin ce code religieux établit entre les arbres et les *féroüers* des rapports qui méritent d'être remarqués, et qui nous font comprendre comment, chez les Perses, le culte des arbres se liait à celui des *féroüers*, c'est-à-dire au culte des mânes ou des héros : « Je fais izeschné aux « purs, forts et excellents féroüers des Saints, qui montrent « aux arbres créés à croître purement; qui, placés au dessus « (des arbres) donnés en abondance, (comme) sur un trône, « sont occupés à les bénir..... (9). » Telle est la traduction que

(1) On n'est pas d'accord sur l'espèce d'arbre que Zoroastre appelle *le hom*. Peut-être n'est-ce qu'un nom générique.

(2) Bahman est la manifestation d'Ormuzd et de Mithra comme rois du ciel (Voy. *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XV, 2^e part., p. 220-227).

(3) *Zend-Avesta*, t. I, 2^e part., p. 96.

(4) Le *zour* est une eau consacrée, dont on faisait un fréquent usage dans la liturgie peraique.

(5) *Zend-Avesta*, loc. cit., p. 95.

(6) *Zend-Avesta*, t. II, p. 14.

(7) *Ibid.*, p. 19. Dans cette même prière (p. 18) on récite ces paroles : « Lorsque la « lumière de la lune répand la chaleur, elle fait croître les arbres de couleur d'or, elle « multiplie la verdure sur la terre. »

(8) Ci-dessus, p. 90.

(9) *Zend-Avesta*, t. II (iescht farvardin, XV^e cardé), p. 257.

nous donne Anquetil d'un passage de la longue prière qui fut composée par Zoroastre en l'honneur des féroïers, *l'iescht farvardin*. On a fait remarquer avant moi que l'auteur avait dû puiser à la même source où les Grecs prirent l'idée de leurs Dryades et de leurs Hamadryades, devenues, sous la plume des poètes chrétiens du moyen âge, des arbres et des forêts enchantés. Mais je crois avoir le premier, il y a plusieurs années, signalé l'importation en Étrurie de l'usage asiatique dont je parlais tout à l'heure, celui de suspendre des péplus, des écharpes, ou des morceaux d'étoffes, aux branches des arbres sacrés. Un exemple incontestable de cette importation m'a été fourni par les belles et curieuses peintures de la grotte Marzi (1).

§ IV. *Kachemyre et Inde.*

A l'est de l'ancienne Bactriane, dans le pays que nous appelons aujourd'hui de *Kachemyre*, la culture du cyprés pyramidal est fort répandue, selon le témoignage unanime des voyageurs. Elle remonte à une époque que l'on ne saurait déterminer, mais qui peut-être suivit de près l'arrivée de Zoroastre à Bactres et la plantation des deux cyprés que ce personnage célèbre plaça l'un devant le palais du roi Gustasp, l'autre devant le pyrée de Kaschmer. Ce qui me porte à présenter cette conjecture, c'est le nom de *déva-darou*, l'arbre de dieu ou l'arbre divin, qu'a retenu le cyprés pyramidal chez les Kachemyriens; et la mention fréquente que l'on rencontre de cet arbre, sous le même nom, dans leurs poèmes épiques populaires, où il sert de terme de comparaison à peu près comme dans le Schâh-namèh de Firdousi et dans les autres poèmes modernes de l'Orient. *Déva-darou* est identique avec le *div-dar* ou *div-darou* des lexiques persans ou arabes. D'un autre côté, les ornements que, dans les schâles de Kachemyre, nous appelons improprement *palmes*, doivent leur origine à

(1) Voy. ma Lettre à M. Th. Panofka, insérée dans les *Ann. de l'Institut. archéol.*, t. V, p. 97.

l'imitation du cyprès pyramidal. Cette assertion se trouve confirmée par la comparaison que chacun peut faire de la forme habituelle de ces palmes avec la forme de convention qu'affectent les cyprès sculptés dans les bas-reliefs du grand escalier de l'édifice principal de Persépolis. Or cet arbre est originaire des contrées occidentales de l'Asie, et non de la province de Kachemyre. Si j'ajoute que la fabrication des schâles, commune à ce pays et à la Perse, remonte à une époque fort ancienne, de même que le tissage des brocards d'or ou d'argent et des étoffes de soie, où les Persans se plaisent à prodiguer les palmes, c'est-à-dire les cyprès, nous serons conduits à conjecturer qu'en Perse, comme dans le Kachemyre, ce genre d'ornement a dû primitivement être appliqué aux étoffes riches et précieuses dont on avait, dans tout l'Orient, l'usage de parer les statues et les temples des dieux. Ces étoffes, ainsi que celles dont on se servait pour le costume des prêtres, des rois et des dignitaires de la cour, étaient souvent chargées de symboles religieux. J'aurai ailleurs l'occasion d'en apporter des preuves irrécusables.

Au delà de l'Indus et de ses affluents on n'aperçoit aucune trace de la culture du cyprès pyramidal. Cet arbre semble être resté étranger au sol de l'Asie orientale; et cependant il en est fait mention à diverses reprises, m'assure-t-on, dans les plus anciens livres sacrés des Indiens, les Védas. Il y reçoit, de même que dans les poèmes kachemyriens, le nom de *déva-darou*, l'arbre de dieu. De plus, il paraît y être l'objet d'un culte particulier, auquel s'associe celui de plusieurs personnages mythologiques, très-analogues aux Faunes, aux Dryades et aux Hamadryades des écrivains occidentaux de l'antiquité; circonstance qui a conduit à remarquer que ces deux derniers noms nous offrent, dans leur composition, le mot *dry*, identique avec *drou* et *darou*, qui, en sanscrit, comme dans les idiomes de la Perse, signifient *arbre* (1). Mais, en même temps, il faut observer que les monuments figurés qui nous res-

(1) Quelques personnes pensent que le nom des *Druïdes* peut avoir la même origine.

tent de l'Inde ancienne ne présentent aucun exemple de l'attribution du cyprès à une des nombreuses divinités du panthéon indien. Il faut observer aussi que les poètes modernes de cette vaste contrée, au lieu de comparer au cyprès, comme le font les poètes arabes ou persans, le port et la taille de leurs héros et de leurs héroïnes, les comparent à d'autres espèces d'arbres qui sont indigènes dans l'Inde. C'est parmi ceux qui portent sur deux pieds séparés leurs fleurs mâles et leurs fleurs femelles, que les Indiens choisissaient les deux arbres dont j'ai dit plus haut (1) qu'ils se servaient pour célébrer d'une manière symbolique les noces des dieux. J'ajouterai ici que les livres religieux de ce peuple qui nous apprennent ce fait, mentionnent aussi la coutume où étaient les dévots d'adopter pour fils un arbre, et de lui adresser des invocations en l'appelant « mon fils. » Toutefois nous ne voyons pas que cet arbre fût de l'espèce du cyprès.

Dans l'Inde, le cyprès ne figure pas davantage auprès des monuments funéraires, qu'il ne figure soit auprès des divinités représentées sur les monuments de l'art, soit parmi les arbres cultivés sur le sol; il est pourtant connu sous une seconde dénomination, *soka*, qui, en sanscrit, signifie proprement *tristesse, douleur* (2), et qui a peut-être quelque rapport avec le nom arménien du cyprès, *sos*. Faut-il en conclure qu'à des époques fort anciennes, dont le souvenir s'est effacé dans la mémoire des hommes, les Indiens, comme plusieurs autres peuples civilisés de l'Orient et de l'Occident, avaient fait du cyprès un emblème funéraire? Ou bien doit-on croire que cet usage ne fut jamais pratiqué dans l'Inde, et que le nom *soka* et sa signification, *tristesse, douleur*, y étaient une importation étrangère? En ce cas, faudrait-il attribuer cette importation au grand mouvement qui, durant une période très-reculée, semble avoir fait rayonner d'un centre commun vers les diverses parties du monde, la haute civilisation à laquelle étaient parvenus, sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, les Chaldéens et leurs élèves les Assyriens? Je n'en

(1) Ci-dessus, p. 38.

(2) *Asoka*, en sanscrit, signifie : sans douleur.

treprendrai pas de décider ces diverses questions ; et jusqu'à la publication de la partie des Védas où il est question du cyprès , je m'abstiendrai également de tirer aucune conséquence des observations très-incomplètes qui m'ont été communiquées sur le rôle que joue cet arbre dans les anciennes traditions des Indiens.

§ V. *Afrique.*

Le cyprès pyramidal ne croît pas non plus spontanément sur le sol de l'Égypte, où, comme dans l'Inde, rien n'indique même que la main de l'homme ait jamais été employée à planter et cultiver des forêts de cet arbre. C'est de la Syrie que, dans les temps anciens, l'Égypte tirait tout le bois de cyprès dont elle avait besoin pour ses constructions navales. Lors donc que nous trouvons des cyprès représentés sur les anciens édifices religieux, ou sur les monuments funéraires que nous a légués l'antiquité égyptienne, nous pouvons hardiment affirmer que les Égyptiens avaient reçu de l'Asie occidentale le culte de cet arbre symbolique avec le culte de quelque divinité génératrice, ou de quelque divinité infernale. Parmi les sculptures égyptiennes que le temps a respectées, il est un bas-relief dont le témoignage peut être invoqué avec toute confiance à l'appui d'une telle assertion. Ce bas-relief décore, à l'est, une des faces du grand temple de Dendérah, de ce temple que l'on sait avoir été élevé en l'honneur d'Hâthor, divinité originaire de l'Asie occidentale, et identique avec la Vénus assyrienne ou chaldéenne. Une des significations symboliques que j'attribue au cyprès pyramidal se révèle ici à nos yeux d'une manière plus explicite encore que sur les monuments figurés asiatiques qui ont été cités dans le cours de ce mémoire. Le bas-relief dont j'entends parler, et dont un dessin est gravé dans la *Description de l'Égypte* (1), représente, en effet, un prêtre debout, accomplissant un acte d'adoration devant un dieu mâle et ithyphallique, et portant dans la main droite un jeune cyprès pyramidal, qu'il élève vers cette divinité. Malgré la forme caractéristique de

(1) *Antiquités*, t. IV, pl. 26, fig. 1.

l'arbre et ses dimensions, MM. Jollois et Devilliers, à qui l'on doit la description du grand temple de Dendérah, indiquent dans le texte, au lieu d'un jeune cyprès, une espèce de *pomme de pin*. Un savant académicien, M. Jomard, n'hésite pas à penser avec moi qu'il y a inadvertance dans une pareille désignation, et que le dessin qui a été joint par MM. Jollois et Devilliers à leur description ne peut laisser aucun doute sur l'intention qu'avait eue le sculpteur, de représenter un jeune cyprès pyramidal. Or le dieu qui reçoit cette offrande est celui que Champollion le jeune appelle *Amon générateur* ou *Mendès*, et qu'il assimile à Pan ou à Priape, dont nous trouvons, chez les Grecs, le culte associé à celui d'Aphrodite, de même qu'à Dendérah et ailleurs le culte d'Amon générateur ou Mendès est associé à celui de Vénus-Hâthor.

Ce sont aussi deux jeunes cyprès pyramidaux que l'on reconnaît sans hésitation sur un des deux autels qui, dans une peinture du sanctuaire de Karnak, sont placés auprès du dieu ithyphallique *Amon générateur* ou *Mendès*. Entre ces deux arbres, qui sont peints en vert, et qui nous rappellent les deux cyprès plantés auprès de Vénus-Astarté ou auprès de Mithra, sur les monuments cités plus haut, on voit se dresser une tige de lotus bleu, dont la fleur s'épanouit au sein d'un calice peint en rouge et en jaune (1). Cet emblème religieux a été gravé, avec la figure du dieu, dans la *Description de l'Égypte* (2), et reproduit par Champollion le jeune dans son *Panthéon Égyptien* (3); mais il n'a donné lieu, de sa part, à aucune remarque. On peut croire cependant que si le savant dont la mort prématurée a laissé un grand vide dans l'Académie royale des inscriptions, avait connu les rapports intimes qui, dans l'Asie occidentale, existèrent dès une haute antiquité, entre le symbole du cyprès et plusieurs divinités génératrices, nommé-

(1) Une fleur de lotus, également placée entre deux cyprès, se voit aussi sur une stèle égyptienne du musée Britannique, dont il sera question dans la note 1 de la page suivante.

(2) *Antiquités*, t. III, pl. 47, n° 2.

(3) Pl. 4.

ment Mylitta ou Astarté et Mithra, il aurait rapproché du sujet peint à Karnak le bas-relief de Dendérah que je viens d'indiquer, et les nombreuses caisses de momies où l'on trouve peint le cyprès pyramidal au milieu de scènes funéraires auxquelles présidait, chez les Égyptiens, Vénus-Hâthor, ou la déesse Neith, qui se confond avec elle. Rapprochant ensuite de ces diverses représentations les traditions ou les monuments asiatiques et les bas-reliefs mithriaques d'époque romaine que j'ai cités, comme aussi les traditions et les monuments grecs ou romains que je signalerai plus loin, Champollion se serait trouvé conduit à reconnaître, ainsi que je viens de le faire, que le cyprès pyramidal avait été importé de l'Asie occidentale en Égypte, dès une époque très-reculée, avec la même signification symbolique qui lui était attribuée par les peuples asiatiques, et très-probablement avec le culte de celle de leurs divinités créatrices, Vénus par exemple, à laquelle le cyprès pyramidal était particulièrement affecté (1). Par là enfin, il eût été amené à

(1) Cette présomption se change en certitude à la vue d'une belle stèle égyptienne que, depuis la rédaction de ce mémoire, M. E. Prisse a dessinée au musée Britannique, et dont il a bien voulu me communiquer un dessin qu'il vient de réduire et de publier dans la *Revue archéologique* (3^e année, t. III, n^o du 15 février 1847). Cette stèle nous offre deux scènes : dans la partie supérieure, une déesse entièrement nue, vue de face, debout et les pieds posés sur le dos d'un lion ou d'une lionne, marchant de gauche à droite, tient dans la main droite une couronne ou un cercle, avec une fleur épanouie et deux boutons de lotus. De la main gauche elle porte deux serpens un peu frustes. Cette figure, dont le nom et la qualification peuvent se lire, dans la légende hiéroglyphique de la déesse, *Koun, reine absolue du ciel*, est certainement une des formes de la Vénus assyrienne, appelée Hâthor ou Athyr, chez les Égyptiens ; elle nous reporte à la Vénus-Astarté de Yazili-kaia également montée debout sur un lion, et à une multitude de figures de dieux, de déesses, de prêtresses ou de prêtres qui, sur des monuments asiatiques, sont aussi placés debout sur des lions, sur des taureaux, ou sur d'autres animaux symboliques. À la gauche de la déesse de notre stèle est sculptée debout une divinité mâle, dont le nom, écrit en caractères hiéroglyphiques, se lit, selon M. Prisse, *Rampo* ou *Renpho*. À la droite de la même déesse, on voit un dieu mâle et ithyphallique, que le même voyageur appelle *Amon-Ra, le Fécondateur*. Derrière ce dieu, comme sur l'autel peint, dans le sanctuaire de Karnak, à côté d'Amon générateur ou Mendès, s'élève une tige fleurie de lotus, plantée entre deux cyprès, que l'on pourrait prendre pour les emblèmes asiatiques du soleil et de la lune. Leur sommet se courbe ou plutôt s'incline vers la déesse Koun, en signe d'adoration ; et c'est ainsi que, dans la Grèce moderne, sur des tombeaux, dont je parlerai

rechercher quand et par qui avait eu lieu cette double importation; question d'un haut intérêt, question difficile à résoudre, que n'embrassent pas mes recherches actuelles sur le culte du cyprès pyramidal, et dont la solution semble être subordonnée à la solution de la question ardue des origines égyptiennes.

D'autres parties de l'Afrique septentrionale, où le cyprès pyramidal ne croît pas spontanément, avaient sans doute, comme l'Égypte, reçu de l'Asie occidentale le culte de cet arbre

plus en détail dans la dernière partie de mes recherches, on voit une triple plante entre deux cyprès qui inclinent chacun la tête vers le signe révérend des chrétiens. Nous retrouvons deux cyprès dans la seconde scène, qui est sculptée sur la stèle que je décris, et qui en occupe la partie inférieure; mais ici le sommet de ces deux arbres n'est pas courbé; et, au lieu d'être plantés à côté d'une tige de lotus, ils sont placés entre les trois pieds ou supports d'une table ou d'un autel posé devant une divinité femelle, assise, coiffée du pechert, vêtue et armée. Celle-ci, comme la déesse Koun, est une autre forme de la Vénus assyrienne; mais son culte, dans cette scène, n'est pas réuni à celui d'Amon fécondateur ou générateur, ainsi qu'il l'est dans la scène supérieure. Son nom, *Anis*, ou *Tanata* (avec le T article féminin), que M. Prisse lit dans la légende hiéroglyphique gravée auprès d'elle, lui paraît être l'origine primordiale du grec *Θάνατος*, la mort. Mais ce nom pourrait aussi nous rappeler la déesse *Tanath* ou *Taneth* des inscriptions puniques découvertes dans l'Afrique septentrionale, et la déesse *Tanaitis* ou *Anaitis* des auteurs occidentaux, l'une et l'autre identiques avec la Vénus *Anahid* des Assyriens, qui, sans nul doute, était, comme l'Astarté des Phéniciens, une déesse armée. De même Mithra, chez les Perses, était un dieu armé; toutes ses armes sont décrites, avec le plus grand soin, dans le Zend-Avesta. Un acte d'adoration est accompli devant la Vénus-Tanata de la stèle du musée Britannique par trois personnages, qui, très-probablement, représentent un adolescent précédé de son père et de sa mère. Le jeune homme porte, de la main droite, une tige fleurie de lotus, et, de la main gauche, une colombe, offrande dont l'Asie occidentale revendique l'usage. Le costume du père, ainsi que le style du monument, appartient au temps où régnaient, en Égypte, les rois de la dix-huitième dynastie. On voit, par les remarques qui précèdent, que cette précieuse stèle sert non-seulement à confirmer l'identité de la Vénus des Égyptiens avec la Vénus assyrienne et la Vénus phénicienne, mais aussi à montrer que, sur un monument égyptien d'une époque reculée, le cyprès pyramidal, qui, je le répète, est originaire de l'Asie occidentale et non de l'Égypte, se trouve intimement lié au culte de Vénus-Hâthor, représentée sous deux formes différentes. Ce monument sera reproduit en entier dans mes *Recherches sur le culte de Vénus en Orient et en Occident*; mais j'ai cru devoir placer ici, sous le n° 2 de la planche additionnelle E, le dessin des deux cyprès qui, dans la partie supérieure de la stèle, sont plantés auprès d'une tige fleurie de lotus; et, sous le n° 12 de la planche XXXVIII de nos *Monuments inédits*, le dessin des deux cyprès placés, dans la scène inférieure, entre les supports de la table ou de l'autel chargé d'offrandes.

avec celui de quelque divinité génératrice. Mais on n'en a qu'une preuve indirecte; elle se tire des traditions relatives aux rites funèbres qui étaient en usage chez les Carthaginois. Je dois donc différer de la produire jusqu'au moment où je serai amené à considérer le cyprés comme un emblème funéraire.

Ne doutons point que si les révolutions politiques dont Carthage fut le théâtre n'avaient pas détruit ou dispersé les monuments d'un culte apporté de Tyr par les fondateurs de la nouvelle cité, nous aurions, dans les antiquités figurées, comme dans les livres sacrés des Carthaginois, d'aussi fréquents exemples de l'attribution du cyprés à la déesse Astarté que nous en fournissent les antiquités qui, sur le sol de la Phénicie, ont survécu aux bouleversements politiques et physiques. Et ce que je dis ici de Carthage doit s'entendre également de tous les établissements que les Phéniciens ou d'autres colonies asiatiques avaient formés sur les côtes de l'Afrique septentrionale.

FÉLIX LAJARD.

(La suite au prochain volume.)



INSCRIPTIONES GRÆCÆ

EDITÆ ET INEDITÆ.

Diu est ex quo Lœwius, professor Posnaniensis, mihi inscriptiones, a se Lydiam, Cariam, Lyciam peragrante collectas nitidissimeque transcriptas, tradidit. Harum inscriptionum pars aliunde nota atque edita fuit, pars inedita. Itaque quum verendum esset ne, donec ad supplementa Corporis inscriptionum græcarum componenda accederem, aliorum studia interim editis inscriptionibus iisdem laudabilem Lœwii operam obscurarent, faciendum putavi, ut industriæ ejus rationem redderem. Qua in re ita versatus sum, ut singularum regionum primum inscriptiones editas, deinde ineditas exponerem; illarum autem apographa Lœwiana non darem integra, nisi ubi notabili varietate lectionis digna viderentur quæ repeterem. Commentario non instruxi: satis habui, quantum fieri posset restitutas litteris minusculis reddere, quo facilius lectoris argumentum appareret.

I. INSCRIPTIONES RHODI.

1.) Editæ. a.) Sine varietate lectionis: *Corp. Inscr. gr.*, vol. II, n. 2555, 2540, 2550, 2552;

Ross., *Inscr. gr. ined.*, fasc. III, p. 52, n. 278, 279;
p. 55, n. 280; Ross., *Hellen.*, I, 2, p. 105, n. 28,
et p. 105, n. 52, c. h. k., et p. 115, n. 46.

b.) Cum varietate lectionis:

1.) *Corp. Inscr. gr.*, vol. II, n. 2544:

ΔΩΙΡΑ
ΜΥΝΔΙΟΥ

... δώρα
Μυνδίου

2.) *Ibid.*, n. 2533. Cf. *Addend.*, p. 1099.

ΠΡΟΣ
ΔΡΚΩΝΟΣ

Quo confirmatur lectio Fellowsii.

5.) *Ibid.*, n. 2546. Cf. Ross., *Hellen.*, I, 2, p. 405.

ΧΡΙΣΤΟΣ	Χρυσός
ΑΣΣ	Ἀσ[τυμήδ] εὐς
ΠΟΜΤΟΜΙΑΟΣ	Πο[ν]τ[ωρ]ηίδος
ΚΑΙ ΤΟΥ ΑΝΑΡΟΣΑΓΓΑΣ	καὶ τοῦ ἀνδρὸς αὐτῶς.

4.) Ross., *Inscr. gr. ined.*, fasc. III, p. 20, n. 273.

ΑΙ.
ΣΑΡΕΤ	ὁ δαίνα Καί[σαρ]εύς,
ΒΟΣΠΟΡΑ	ὁ δαίνα Βοσπορα[νός],
ΟΤΟΣΚΥΤΙΚΗΝ	... ὀδοτος Κυ[κ]λην[ός]
ΠΕΝΤΑ	πεντα[χοσία]ς.
ΜΕΝΙΠΠΟΣΙΕΡΟ ΜΙΤΑΣ	Μένιππος Ἱερο[σολυ]μίτας
Ι ΠΕΝΤΑΚΟΣΙΑ	..ας πεντακοσία[ς],
ΑΣΣΤΡΑΤΟΝΕΤΡΑΤΟΝΟΣ	Στράτ[ω]ν Στράτ[ω]νος
ΠΕΝΤΑΚΟΣΙΑ	πεντακοσία[ς],
ΑΝΑΡΟΝΙΚΟΣΑΣΚΑΗΠΙ	Ἀνδρόνικος Ἀσκληπι[άδευς]
ΧΙΑΙΑΣ	χιλιάς,
ΥΒΙΟΣΑΜΑΣΤΡΙΑΝΟΣ	Εὐρ[ύβιος] Ἀμαστριανός [σὺν
ΟΤΑΙΠΠΕΡΤΟΥΥΙΟΥ	οἷς δέδ[ω]ται ὑπὲρ τοῦ υἱοῦ
ΠΑΕ

5.) Ross., *l. c.*, p. 55, n. 281.

ΣΙΝΟΝ ΠΟΡΚΑΙΝΑΣ ΚΕΙΤΑΙ
ΣΚΑΙΠΟΝΕΩΝΠΡΟΤΕΡΟΝ

Ubi Rossius, vs. 4, ita habet :

ΣΙΝΟΝΟΠΕΡΚΑΙΒΑΣ . . . ΚΕΙΤΑΙ

Hæc ita legenda sunt:

Ὁ τὸ θανεῖν ἀλγε[ινόν], ὅπερ καὶ [π]ᾶ[σι] πρᾶ[κ]εταί.
Ἄλλὰ πρὶν ἡλικία[ς] καὶ γονέων πρότερον.

Similiter alia inscriptio sepulcralis a Lebasio ex Phrygia reportata (*Revue de philol.*, I, p. 554) :

Ὁ τὸ θανεῖν ἀλγε[ινόν], ἐπεὶ τότε πᾶσι πέπρωται,
Ἄλλὰ πρὶν ἡλικίης καὶ γονέων πρότερον.

Et alia in *Corp. Inscr. gr.*, vol. II, n. 5436 :

Ὁ τὸ θανεῖν ἀλγε[ινόν] ἐπεὶ τότε Μοῖρ' ἐπέκλωσεν
Ἄλλὰ πρὶν ἡλικίης καὶ γονέων πρότερον.

6.) Ross., *Hellen.*, I, 2, p. 402, n. 26, a, ubi Læwius 3 ΠΑΤΕΙΩΝ.

c.) Mutilæ: *Corp. Inscr. gr.*, vol. II, n. 2545, *Ibid.*, n. 2548.

ΙΑΟ

ΛΑΑΠ

ΝΤΟΡΕ

ΡΟΧ . . . ΚΑΙ . Ι

ΜΕΤ

ΠΑΡΑ ΤΟΥΤΟΥ ΜΑΡΟΥ

ΑΝΤΩΝΙΟΥ ΑΝΤΙΟΧΟΥ

ΓΙΟΥΣΕΛΕΥΚΟΥ

ΤΩΝ ΠΡΟΣΤΩΕΥΦΡΑ

2.) Ineditæ.

1.) . . . ΤΟ . ΡΑ . . . ΕΝΕΙ .
 ΟΝΕΠΙΤΡΟΠΟΝΑΙ . ΟΚΡΑΤΟΡΟΣ
 ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣ
 ΣΤΟΙΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥΕΥΓΥΝΟΙΑΣ
 ΕΝΕΚΑ ΘΕΟΙΣ

[Ἄ πόλις τὸν δεῖνα]
 ὁν ἐπίτροπον Αὐτοκράτορος
 Καίσαρος [Νέρωνος Κλαυδίου] Σεβαστοῦ
 Γερμανικοῦ εὐνοίας
 ἕνεκα θεοῖς.

Nomina imperatoris de industria deleta sunt. Scriptura Σεβαστὸς aliunde nota est.

2.) ΑΠΟΛΛΩΝΙΑ Ἀπολλωνία.

12.) ΑΡΕΣΤΡΑΤΟΣ Ἀ[γ]έστρατος
 ΤΙΜΑΓΟΡΑ Τι[μ]αγόρα
 ΑΜΙΟΣ Ἄμιος.

Cf. Ross., *Hellen.*, I, 2, p. 407.

3.) ΑΣΚΛΑΠΙΑΣ Ἀσκληπιάς
 ΦΡΥΓΙΑ Φρυγία.

4.) ΒΟΗΘΟΥ Βοήθου.

5.) ΘΕΥΔΩΡΟΥ Θεωδώρου
 ΦΥΣΚΙΟΥ Φυσκίου
 ΓΥΝΑΙΚΟ. γυναϊκός[ς]
 ΚΛΕΩΝΙΔΟΥ Κλεωνίδου
 ΚΑΙΤΟΝΤΕ καὶ τῶν τέκνων
 ΑΘΗΝΟΔΩΡΟΥ Αθηνοδώρου καὶ
 ΔΡΟΥΣΟΥ Δρούσου

13.) ΠΙΜΟΚΛΕΙΔΑΣ Τιμολκλειδᾶς
 ΤΙΜΑΓΟΡΑ Τιμαγόρα
 ΑΝΙΕΥΣΑΣ ΚΑ πρυτανεύσας κα?

14.) ΑΡΙΣΤΟΤΕΛΟΥ Ἀριστοτέλους
 Ν

6.) ΚΡΑΤΗΣ Κράτης
 ΧΡΗΤΕΧΑΙΡΕ χρηστὲ χαίρει.

15.) ΜΕΡ Με[ν]ίπ[ου].
 Α ΠΙΟΥ
 ΔΑΜΑΓΟΡΑ Δαμαγόρα.
 ΤΙΜΑΝΟΡΗΣ ΑΡΤΕΜΙ Τιμα[γ]όρα[ς] Ἄρτεμι-
 δώρου.

In verbo ΚΡΑΤΗΣ. Quadratarius insculpsit E, deinde addidit dextrum crus, ut esset H.

7.) ΟΛΥΜΠΕ Ὀλυμπέ
 ΑΜΑΣΤΡΙΑΝΕ Ἀμαστριανέ.

8.) ΠΥΘΗΠΟΥ Πυθῆππου
 ΝΙΚΑΤΟΡΙΔΑ Νικατορίδα
 ΤΛΦΟΥ Τλφου.

9.) ΠΥ Πυθ
 ΣΤΡ Στρατονίου
 ΑΛΙΚΑ Ἀλικαρνασσεύς.

Intellige Ἡρόδατος, Ἡρόδιππος, Πυθοκλής, vel simile.

10.) ΣΩΣΙΣΤΡΑΤΟΣ Σωσίστρατος
 ΔΑΜΟΣΤΡΑΤΟΥ Δαμοστράτου.

11.) ΖΩΣΟΥ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ Ζώσου Ἀπολλωνίου
 ΑΜΝΗΣΤΟΥ Ἀμνιστίου.

Ἄριστος, si recte scriptum nomen est, videtur ethnicum esse a loco quodam Ἄμιστος.

16.) ΝΑΣΑΤΥΡΟΥ να Σατύρου
 ΙΑΝΔΕΝΙΚΟΔΑΟΥ γυνά] δὲ Νικολ[ά]ου.

17.) ΑΛΙΘΚΑΙΤ Ἄλιθ καὶ τῆ πόλις
 ΤΙΤΟΣ Φ Τίτος Φλαούτος
 ΔΑΜΑΓΟΡΑ Δαμαγόρα υἱὸς Κ
 ΔΑΜΑΓΟΡΑ Δαμαγόρα[ς]
 ΑΣΚΑΙΤΤΟΣ καὶ Τίτος[Φλαού-
 ΟΣΔΑΜΑΓΟΡΟΣ ος Δαμαγόρα]ς . . .
 ΔΑΜΑΓΟΡΑΙΟ Δαμαγόρα υἱός[ς] . . .
 ΝΑΔΑΜΑΓΟΡΑ . . . Δαμαγόρα[ς] . . .
 ΔΑΣΚΑΘΑΝΚ . . . κατὰ[δ]ί[ε]θεντο
 ΚΑΝΤΟΜΕΙ
 ΗΕΜΟΝΕ

18.) . . . ΔΕ . . . ΦΡΟΑ . . . ἡ δειναία Ἐ[πα]φροδίτου,
 . . . ΝΙΜ . . . γυνά δὲ] Νυμφοδώρου.

19.) . . . ΕΞΑΚΕΤΕΙΟ . . . Fort. ἔξ Ἀκαστεῖω[ν],
 . . . ΤΗΝΟ quod nomen videtur
 esse pagi.

II. INSCRIPTIO INSULÆ COI. — Est eadem quæ edita est in *Corp. Inscr. gr.*; vol. II, n. 2509. Titulus in eodem lapide insculptus antiquior:

ΩΡΙΤΡΟΣΩΜ . ΗΣΠΟΣΕΥΣΕ
ΘΑΝΩ . ΕΝΕΡΟΤΟΥΔΕΣΟ
ΠΑΤΡΦΣΔΙΟΦΑΝΤΟΥΓΑΥ

Ita exhibetur a Læwio :

ΩΩΠΥΧΣΟΣ . . ΣΡΟΣΕΥΣΕΑ
ΘΑΝΩ . ΕΝΕΡΟΤΟΥΔΕΣ-Ι
ΙΑΤΡΟΣΔΙΟΦΑΝΤΟΥΓΑΥ

Unde legendum :

Ω[ώ]πιυρος ὁ χ[ρ]ηστὸς, εὐσεβῶς τείνας βίον
θανῶ[ν] ἐνερ[θ]ε τοῦδε σήματος μετὰ
πατρὸς Διοφάντου γ[λ]υ[χ]ύτατον κείται τέκνον.

III. INSCRIPTIONES EPHESI TRES. — Harum una edita est *Corp. Inscr. gr.*, vol. II, n. 3005, ex apographo minus accurate scripto. Læwius ita :

Ι ΠΕΝΕΣΙΩΙ . Ι ΠΕΡ .
ΤΟΥΣΥΜΦΟΡΟΥΕΤΙ
ΕΣΤΙΝ-ΜΟΓΑΘΟΥΟ
ΚΤΩΚΑΙΔΕΚΑΤΗΣ

. . . τῆ γενεσίῳ [ἡμ]έρ[α]
τοῦ Συμφόρου, [ἡ]τ[ί]ς
ἐστὶν μ[η]νὸς] ὀγδόου ὀ-
κτωκαίδεκάτη.

ΔΕΚΑΙΕΡΜΣ
ΣΥΜΦΟΡΙΑΔΟΣΤΟΥ
ΔΤΟΥΠΑΤΡΟΣ
ΡΟΓΕΓΡΑΜΜΕΝΟΙ
ΔΘΙΕΡΩΣΑΝ

[ὑπὲρ τῶν παίδων] . . .
. . . ος καὶ Ἑρμ[ῶ]
καὶ] Συμφόριδος τὸ [μ
νῆμ]α τοῦ πατρὸς
οἱ προγεγραμμένοι
κ]αθιέρωσαν.

Altera est ea quam nos ex apographo Kieperti edidimus, *Annal.*, XIV, p. 450, n. 42, sine memorabili varietate lectionis.

Tertia est hæc :

..... Π Α Ν Ι Ε
Ι Λ Ν ΚΑΙΤΟΥΤΟΙΑΤΑ
ΓΜΑΤΙΑΣΔΗΛΑΟΚΕΝΑΙ . ΘΘΕΝΑΝΑΓΚΑ
ΟΝΗΓΗΣΑΜΗΝΚΑΙΔΙΤΟΣΑΠΟΒΑΕ
ΠΩΝΕΙΣΤΕΤΗΝΕΥΣΗΒΕΙΑΝΤΗΣΘΕΟ.
ΚΑΙΒΙΣΤΗΝΤΗΣΑΑΜΠΡΟΤΑΤΗΣΕΦΕ
ΣΙΩΝΠΟΛΕΩΣΤΕΜΗΝ ΦΑΝΕΡΟΝΠΟΙ
ΗΣΑΙΔΙΑΤΑΓΜΑΤΙΣΕΞΘΑΙΤΑΣΗΜΕΙΑΣ
ΤΑΤΑΣΙΕΡΑΣΚΑΙΤΑΣΗΠΑΥΤΑΙΣΕΚΕ
ΕΙΡΙΑΣΦΥΛΑΧΘΗΣΕΘΑΙ ΠΡΟΣΕΤΩ
ΤΟΣΤΗΣΠΑΝΗΓΥΡΕΩΣ
ΤΙΤΟΥΑΙΔΙΟΥΜΑΡΚΙΑΝΟΥΠΡΙΣΚΟΥ
ΤΟΥΑΓΩΝΟΘΕΤΟΥ ΤΟΥΑΙΔΙΟΥ

..... καὶ τοῦτο διατά-
γματι δαδηλωκέναι. ὅθεν ἀνεγκα-
ί]ον ἡγησάμην καὶ αὐτὸς ἀποδλέ-
πων εἰς τε τὴν εὐσ[έ]βειαν τῆς θεοῦ
καὶ εἰς τὴν τῆς λαμπροτάτης Ἑφε-
σίῳν πόλεως τε[ι]μὴν φανερόν κοι-
ῆσαι διατάγματι, εἶσθαι τὰς ἡμ[έ]ρας
ταύτας ἱερὰς καὶ τὰς ἐπ' αὐταῖς ἐκ-
χ]εῖρες φυλαχθῆσθαι . προσετώ-
τος τῆς πανηγύρεως
Τίτου Αἰδίου Μαρκιανοῦ Πρίσκου
τοῦ ἀγωνοθέτου, [ὅ]ν Αἰδίου

ΠΡΙΕΚΟΦΑΝΑΡΟΣΔΟΚΙΜΩΤΑΤΟΥΚΑΙ
ΠΑΞΗΤΕΙΜΗΚΑΙΑΠΟΔΟΧΑΙΣΑΞΙΟΥ

Πρίσκου, ἀνδρὸς δοκιμωτάτου καὶ
πάσης τευχῆς καὶ ἀποδοχῆς ἀξίου.

Pertinet ad dies festos Dianæ celebrandos. Minus accurate fragmentum edidit
Jac. Kennedy Bailie, *Fascic. Inscr. gr.*, Lond., 1842, p. 24.

IV. INSCRIPTIONES APHRODISIADIS.

- a.) Editæ. 1.) *Corp. Inscr. gr.*, vol. II, n. 2779, ubi nunc confirmatur, vs. 3, lectio ΔΗΜΗΤΡΙΩΝ.
2.) *Ibid.*, n. 2819, ubi, vs. 10, extr., Læwius ΔΙΕΝΕΝΚΟΥ.
3.) *Ibid.*, n. 2784^b, in Addend.
4.) *Ibid.*, n. 2849^b, in Addend., ubi Læwius, vss. 20, 24, ΚΑ // ΠΕΤΩΑΕΙΝC. unde confirmatur Bœckhii emendatio.
5.) *Ibid.*, n. 2793, ubi, vss. 18, 19, 20, Læwius: ΔΗ // ΤΩΙΣ Ο ΜΗΤΗΡ ΚΑΙ // ΜΑΜΜΗ ΣΥΝ ΚΑΗ // ΤΙΚΩΝ, unde legendum: Ἀητωὶς μήτηρ καὶ μάμη, etc. Nomen a Bœckhio restitutum præclare.
6.) *Ibid.*, n. 2846, sine memorabili varietate lectionis.
7.) *Ibid.*, n. 2844^b, in Addendis, ubi desunt primi versus tres, quos ita exhibet Læwius:

Α ΞΑΜΕΝΟΥΤΑΜ . ΟΥΜ
ΚΑ ΑΛΑΙΣΤΟΥΠΑΡΑΔΟΞΟ
ΑΙΔΙΟΣΑΥΡΗΑΙΟΣΜΕΝΑΝΑΡΟΣ

Ἀ[γαυι]σαμένου Τ. [ΑΔί]ου Μ[ε]
ν[ά]νδρου π[α]λαιστοῦ παραδόξου.
Τ.] Αἰδίου Ἀυρήλιου Μένανδρος [παλαιστής, etc.

Accedunt lectiones hæ: vs. 11, extr., ΜΕΤΑΞΥ ut legendum sit: μετὰν [βὲ γ]ενόμενος; vs. 12, extr.: ΠΡΟ // ΟΙΑ, προ[ν]οία; vs. 25, extr.: ΠΕΡΙ, unde περιεγένετο; vs. 24, extr.: ΤΟΝΕΝΑΓ, unde legendum: τὸν ἐναγ[χ]ος ἄγωνα; vss. 25, 26, 27: ΟΝΟΜΙ // ΖΕΙΝΗΜΑΣΟΙΚΟΘΕΝ ΠΑΡΑΥΤΟΥΑΝΗΡΗΣΘΑΙ // ΤΑΘΕΜΑΤΑ, ὡς νομίζειν ἡμᾶς οἰκοθεν παρ' αὐτοῦ ἀνρῆσθαι τὰ θέματα; vs. 35: ΑΙΔΙΟΥΣ pro ΑΙΩΝΙΟΥΣ; vs. 40: ΘΗΒΑΙΩΝ pro ΘΗΡΑΙΩΝ.

- 8.) *Ibid.*, n. 2840^b, in Addendis, ubi, vs. 19, Læwius: ΒΑΒΒΙΑΛΗ ΑΝΑΡΩΝΙΑΝΚΡΑΤΙΝΕΜΥΡ, unde confirmatur Bœckhii supplementum, vs. 21: ΕΒΔΟΜΗ ΠΑΝΑΘΗΝΑΙΑΔΙΑΠΑΝΑΘΗΝΑΙΑ, ἑβδομῆ Παναθηναϊδὶ Παναθήναια, quod notabile est.

IV. INSCRIPTIONES GRECE.

- 9.) *Ibid.*, n. 2743, ubi, vs. 16, Læwius : ΑΡΦΑΙΟΙ, und Theodorus et Onesimus eodem prænomine gaudent.
- 10.) *Ibid.*, n. 2739, ubi, vs. 4, init., Læwius : . ΟΥ, [ϕ] quod restituit Bœckhius.
- 11.) *Ibid.*, n. 2805 a, sine varietate lectionis.
- 12.) *Ibid.*, n. 2747, ubi, vss. 1, 2, 3, Læwius ita :

ΑΦΡΟΔΕΙΤΗΘΕΟΙΣΕΒΑΣΤΟΙΣΤΩΙ
 Ω ΙΧΚΑΙΤΑΑΝΑΔΗΜΜΑΤΑΑΡΙΣΤ
 ΚΑ ΙΕΑΡΤΕΜΙΑΔΡΟΥΜΟΛΟΣΕΣΟΦΙΑ

- 13.) *Ibid.*, n. 2755. Plenius in Addendis, p. 1109, Læw apographum cum Fellowsiano consentit.
- 14.) *Ibid.*, n. 2850. Cf. Addend., p. 1145. Læwii apographum fere cum Fellowsiano consentit; initio autem hæc habet :

Ω ΑΙΩΝΑΝΑΙ ΙΟΝ
 ΤΑΕΗΤΑΙΚΑΙΤΑΤΗΝΔΕΔΟΜΕΝΗΝΑΥΤΙΣ

... ὃν ἂν αὐτὸς Ἀπολλώνιος διατάχεται κατὰ τὴν δεδομένην αὐτῶν.

- 15.) *Ibid.*, n. 2854. Cf. Addend., p. 1146.
- 16.) *Ibid.*, n. 2840.
- 17.) *Ibid.*, n. 2850^d, in Addendis, vs. 5, init., ΤΟΣ.
- 18.) *Ibid.*, n. 2820 B. Læwius :

ΥΙΟΔΗΒΟΥΔΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣ
 ΕΙΜΗ ΕΤΕΙΜΗΕΓΕΙΝΑΤ
 ΝΗΡΑΙ ΤΑΔΟΥΤΥΝΑΙΚΑ
 ΗΡΑΙΟΥ

Ac similiter Fellows (vid. *Corp. Inscr.*, Add., p. 1145) Particulam priorem : Ἡ Βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ἐτίμησαν καὶ ἐ]ν Ἡρατ[φ] :

dit n. 2809, separatim. Pertinet autem manifesto ad honores ejusdem mulieris, sacerdotis Junonis, ut docet scriptio major, n. 2820 A. Nempe quadratarius, qui oportuit titulum, cujus supersunt vestigia, delere, qui juberetur paulo aliter conceptum insculpere, videtur otiosus esse. Male autem mulieris nomen expressit : non dubitari non potest quin sit in lapide aut ΕΤΕΙΜΗΕΓΕΙΝΑΤ (ut Sherard.), aut ΕΤΕΙΜΗΕΓΕΙΝΑΤ (ut Læw.). Jam quæ

mulier ista in majore titulo nomen habeat ΤΑΤΑΝ, quod Bœckhius in ΓΑΙΑΝ mutavit, videndum ne fuerit ΤΑΤΕΙΝ, id est, ΤΑΤΙΝ (ρ. Τάτιον), ut titulus posterioris adscriptus ita legendus sit : Ἡ βουλή καὶ ὁ δῆμος // ἐτείμησ[εν Τάτι]αν Ἄτ // τάλου γυναῖκα // [καὶ ἐφ'] Ἡραίου.

δ.) Ineditæ.

1.) ΟΔΗΜΟΣΕΤΕΙΜΗΣΕΝ
ΚΑΠΘΟΥΝΝΙΟΝΠΑΥΛΕΙΝΟΝ . . ΦΛΑΒΙΑ .
ΠΥΘΟΔΩΡΙΔΑΤΟΥΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΥ

2.) ΜΕΝΕΚΡΑ
ΟΝΥΣΙΟΥΜΙΝ
ΥΣΟΣΤΕΦΑΝΩ
ΗΓΡΑΠΤΗΠΡΟΞΑΝ
ἘΓΩΣΙΝΕΓΓΗ
ΤΗΣΕΝΕΚΕΝ
ΑΥΤΟΥ

Ὁ δῆμος ἐτείμησεν [ταῖς πρώταις τεμαῖς
Κα[λ]πού[ρ]νιον Παυλείνον [καὶ] Φλαβία[ν
Πυθοδορίδα, τοὺς στεφανηφόρου].

Ὁ δῆμος ἐτείμησε] Μενεκρά-
την Δι]ονυσίου Μ
. . . . Χ]ρυσῶ στεφάνω,
εἰκόνι] γραπτῇ, προσδ[ε]-
[ξα ἐν τοῖς] ἀγῶσιν, σιτή-
σει δημοσίᾳ ἀρε[τ]ῆς ἐνεκεν
καὶ εὐνοίας τῆς εἰς αὐτόν.

Ἐπειδὴ ὁ δαῖνα

β.) ΚΑΙΔΑΑΜΠΡΟΤΑΤΑΞΦΙΛΑΘΑΘΞΙΑΣΚΑ . ΙΔΙ
ΚΑΙΔΕΙΤΟΥΡΓΙΑΣΕΠΟΙΗΣΑΤΟΕΙΣΤΗΝΠΟΛΙΝ
ΗΜΩΝΟΝΕΖΗΧΡΟΝΟΝ - ΤΟΔΕΠΕΡΙΑΥΤ
ΤΟΝΕΙΣΤΗΝΠΑΤΡΙΑΦΙΛΑΟΤΕΙΜΟΝΕΝΔΕΙ
ΚΝΥΜΕΝΟΣΚΑΠΡΟΚΡΕΙΝΩΝΠΑΝΤΟΣΟΥΔΕ
ΕΝΤΟΙΣΤΗΜΕΤΑΛΛΑΓΗΣΧΡΟΝΟΙΣΗΛΑΑ
ΞΕΝΤΟΦΙΛΑΟΠΑΤΡΙΒΟΥΛΗΜΑΕΓΡΑΨΕΝΔΕ
ΔΑΔΙΑΘΗΚΑΣΥΝΤΟΙΣΑΛΛΟΕΙΣΕΙΣΤΗΝ
ΠΑΤΡΙΔΑΔΗΛΕΑΠΗΝΔΙΑΤΑΞΣΟΜΕΝΟΣ ΚΑΙΑΡ
ΓΥΡΙΚΑΣΔΙΑΔΟΣΕΙΣΤΟΙΣΗΠΟΛΕΙΤΑΙΣΚΑΘΡ
ΚΑΣΤΟΝΕΝΙΑΥΤΟΝΕΚΤΩΝΠΡΟΣΟΔΩΝΩΝΑΠΕ
ΔΗΕΝΑΓΡΩΝΕΙΣΤΟΥΣΥΝΤΟΙΣΔΟΠΠΟΙΣΟΙΕΦΙ
ΔΟΔΟΞΗΕΣΕΝΖΩΝΚΑΙΦΙΛΑΘΑΘΞΕΙΤΑΙΔΙΑΤΟΝ
ΚΑΤΑΤΣΚΕΥΑΖΟΜΕΝΩΝΕΚΤΟΥΒΙΟΥΔΑΥ
ΤΟΥΑΝΑΘΗΜΑΤΩΝΔΕΙΜΝΗΜΟΝΕΥΤΟΝ
ΚΑΙΕΚΤΟΥΤΩΝΕΙΝΑΙΤΟΦΙΛΑΟΠΟΛΙΑΑΥΤΟΥ
ΒΟΥΛΗΜΑΑΝΑΝΚ . ΟΝΔΕΕΣΤΙΝΩΣΟΥΤ
ΜΑΔΙΣΤΑ ΦΥΔ . ΓΞΞΘΑΙΤΑΞΕΝΠΙΑΣΙ

καὶ λαμπράτ[ε]ρας φιλοδοξίας κα[ὶ] διαδόσεις
καὶ λειτουργίας ἐποίησατο εἰς τὴν πόλιν
ἡμῶν ὃν ἔξη χρόνον, τὸ δὲ περὶ [οἰ]-
πλον εἰς τὴν πατρίδα φιλότιμον ἐνδει-
κνύμενος καὶ προκρένων παντός, οὐδὲ
ἐν τοῖς τῆς μεταλλαγῆς χρόνοις ἠλλα-
ξεν τὸ φιλόπατρι βούλημα, ἔγραψεν δὲ
διαθήκ[α]ς] σὺν τοῖς ἄλλοις [οἷς] εἰς τὴν
πατρίδα ἀπέλεπεν, διατασσόμενος καὶ ἀρ-
γυρικός διαδόσεις τοῖς πολέταις καθ' ἕ-
καστον ἐνιαυτὸν ἐκ τῶν προσδ[ε]δω[κ]ῶν ὧν ἀπέ-
λεπεν ἀργῶν εἰς τὸ [κοινὸν] σὺν τοῖς λοιποῖς οἷ[ς] ἐφι-
λοδόγησεν ζῶν, καὶ φιλοδοξεῖται διὰ τ[ῶ]ν
κατασκευαζομένων ἐκ τοῦ βίου αὐ-
τοῦ ἀναθημάτων ἀειμνημόνευτον
καὶ ἐκ τῶντων εἶναι τὸ φιλόπολι αὐτῶν
βούλημα, ἀνανκ[α]ῖον δὲ ἐστίν ὡς ἔστι
μάλιστα φυλ[ᾶ]σσεσθαι τὰς ἐν πίστι

. ΙΑΤΑΙΤΑΞΑΥΤΟΥΔΙΟΔΕΔΟΧΘΑΙΤΗΒΟΥ
ΛΗΤΩΔΗΜΟΤΕΔΕΙΞΘΑΙΣΠΑΝΑΝΚΕΣ
ΔΕΥΤΕΡΩΝΗΔΙΑΘΗΚΗΑΥΤΟΥΠΕΡΙΕΧΕΙΤΑΣΑΡ
ΓΥΡΙΚΑΣΔΙΑΔΟΣΕΙΣΕΙΝΑΙΣΕΡΓΙΣΕΠΡΟΘΕΚ
ΜΙΑΙΣΤΗΜΕΝΑΝΑΓΡΑΦΗΣΤΕΙΝΟΜΕΝΗΣ
ΤΩΝΚΑΤΑΚΛΙΘΕΝΤΩΝΕΝΤΑΙΣΠΡΟΘΕΣΜΙΑΙΣ

διαταγὰς αὐτοῦ διὰ δεδόχθαι τῆ βου-
λῆ [καὶ] τῶ δῆμῳ τελεί[σ]θ[αι] ἐπάνανκες
αἰε ὑφ' ὧν ἡ διαθήκη αὐτοῦ περιέχει τὰς ἀρ-
γυρικός διαδόσεις, ἐν αἷς ὥρισε προθεσ-
μαίαις, τῆς μὲν ἀναγραφῆς [χ]εινομένης
τῶν κατακλιθέντων ἐν ταῖς προθεσμαίαις,

ΤΩΝΔΕΛΙΔΑΔΟΣΕΩΝΔΕΙΤΗΕΧΟΜΕΝΗΗΜΕ
ΡΑΑΠΟΗΑΙΟΥΑΝΑΤΟΔΗΣΑΠΟΔΙΔΟΜΕΝΩΝ
ΕΑΝΔΕΤΙΣΤΩΝΟΦΕΙΛΟΝΤΩΝΠΡΑΞΑΙΤΟΑΡ
ΓΥΡΙΟΝΜΗΠΡΑΞΗΗΜΗΠΟΝΗΣΤΑΙΤΗΝ
ΔΙΑΔΟΣΙΝΩΣΠΡΟΓΡΑΠΤΑΙΑΠΟΤΕΙΣΑ
ΤΩΠΕΡΑΑΦΡΟΔΕΙΤΗΔΗΤΡΕΙΣΧΕΙΛΙΑΑΚΑΣ
ΠΡΑΣΞΕΣΘΑΙΕΠΑΝΑΝΚΕΣΥΠΟΤΟΥΒΟΥ
ΛΟΜΕΝΟΥΤΩΝΠΟΔΕΙΤΩΝΕΠΙΤΡΙΤΩ
ΜΕΡΕΙ . ΟΜΟΙΩΣΔΕΜΗΔΕΝΙΕΞΕΣΤΩΜΗ
ΤΕΑΡΧΟΝΤΙΜΗΤΕΓΡΑΜΜΑΤΕΙΜΗΤΕ

τῶν δὲ διεδόσεων ἀεὶ τῇ ἐχομένῃ ἡμέ-
ρᾳ ἀπὸ ἡλίου ἀνατολῆς ἀποδιδόμενων.
Ἐὰν δὲ τις τῶν ὀφειλόντων πρᾶξαι τὸ ἀρ-
γύριον μὴ πράξῃ ἢ μὴ ποῆσται τὴν
διάδοσιν, ὡς προέγραπται, ἀποτεισά-
τω ἱερὰ Ἀφροδείτῃ δη(νάρια) τριχέλια, κα[ῖ]
πράσσεσθαι ἐπάνανκες ὑπὸ τοῦ βου-
λομένου τῶν πολειτῶν ἐπὶ τρίτῳ
μέρει. ὁμοίως δὲ μηδὲν ἐξέστω μῆ-
τε ἀρχοντι μῆτε γραμματεῖ μῆτε . . .

Decretum initio et in fine mutilum.

4.) ΕΛΘΞΕΝΤΗΙΕΡΑΞ
ΠΟΛΙΣΤΙΚΗΕΥΣΕΒΕΙΣΕΒΑΣΤΗ
ΤΩΣΥΝΠΙΑΝΤΙΕΥΣΤΩΤΩΝΠΕΡΙΤ
ΑΝΟΝΣΕΒΑΣΤΩΝΔΙΑΠΕΜΨΑΣΘΑΙ
ΜΑΤΗΙΕΡΩΤΑΤΗΑΦΡΟΔΕΙΣΕΩΝἩ
ΤΩΔΗΜΩΕΠΕΪΚΑΛΛΙΚΡΑΤΗΣΔΟΓΕ
ΕΙΣΙΕΥΣΠΑΝΚΡΑΤΙΑΣΤΗΣΙΕΡΟΝΕΚΙ
ΟΝΕΙΚΗΣΑΠΟΠΡΟΤΗΣΗΑΙΚΙΑΣΕΙ
ΔΟΥΣΤΗΣΑΡΕΤΗΣΤΡΑΠΕΙΣΙΑΡΩΣΙ
ΝΟΙΣΕΚΤΗΣΑΤΟΤΗΝΕΥΚΛΕΗΔΟΣΑΝ
ΤΗΤΟΣΤΕΠΑΡΑΠΑΣΙΝΑΝΘΡΩΠΕΙΣΚΑΘ
Ο . ΟΥΜΕΝΗΣΓΕΝΝΕΤΑΙΔΙΑΔΕΤΗΝΟΛΟΚΑ
ΑΥΤΩΠΕΦΙΛΟΠΟΝΗΜΗΝΗΣΟΦΙΑΝΣΩΜΑΤΙΓΑΡΥ
ΜΕΡΒΑΛΛΩΝΑΠΑΝΤΑΣΑΡΧΑΙΟΥΣΕΘΑΥΜΑΣΘΗ
ΣΙΝΨΥΧΗΣΤΕΕΠΙΜΕΛΟΥΜΕΝΟΣΕΜΑΚΑΡΧ
ΕΤΟΤΟΤΡΟΠΩΝΩΝΕΙΚΗΑΝΤΩΝΠΡΟΣ
ΤΟΥΠΕΡΒΑΛΛΟΝΤΗΣΔΟΣΗΣΠΙΣΑΣΟΡΑΣΚΑ
ΝΟΣΦΘΟΝΤΟΣΤΟΚΟΙΝΟΝΗΜΩΝΑΓΑΘΟΝΝΕΜΕΞΗ
ΣΑΣ ΑΠΗΝΕΝΚΕΝΕΝΕΡΕΙΣΑΣΕΙΣΙΜΕΡΗΤΟΥΣΩΜΑ
ΤΟΣΤΑΕΥΧΡΗΣΤΟΤΑΤΑΠΑΝΚΡΑΤΙΑΣΤΑΙΣΤΟΥΣΩ
ΜΟΥΣΔΙΟΣΔΟΣΕΝΤΥΧΗΤΗΑΓΑΘΗΑΙΤΗΣΑΣ
ΑΙΤΗΝΑΦΡΟΔΕΙΣΕΩΝΠΟΛΙΝΤΟΥΣΕΠΙΤΗ
ΔΕΙΟΥΣΟΠΩΣΠΟΙΗΣΩΜΕΘΑΤΟΥΜΕΓΑΛΟΥΙΕΡΟ
ΝΕΙΚΟΥΕΙΚΟΝΑΝΑΘΕΣΕΙΣΙΚΑΙΑΝΔΡΕΙΑΙ
ΤΟΣΑΝΑΣΤΑΣΙΝΚΑΘΑΚΑΙΕΝΤΗΜΗΤΡΟΠΟΛΕΙ
ΤΗΣΑΣΙΑΣΕΦΕΣΩΧΟΥΣΩΝΤΩΝΤΕΙΜΩΝ
ΕΠΙΓΡΑΦΑΣΤΑΣΠΡΟΣΗΚΟΥΣΑΣΤΟΚΑΛΛΙΚΡΑΤΗ
ΙΝΑΔΙΑΤΟΥΤΟΥΨΗΦΙΣΜΑΤΟΣΤΩΝΑΡΥΘΜΟΝ
ΟΣΕΙΜΑΡΗΕΝΗΝΑΠΑΡΑΙΤΗΤΩΝΑΙΤΩΝΤΕΙ
ΝΟΗΧΑΡΙΤΕΣΕΥΠΑΡΗΓΟΡΗΤΩΝΗΜΕΙΝΤΩΝΣΥ
ΑΘΛΗΤΗΝΚΑΤΑΣΤΗΣΩΣΙΝ

Ἐδοξεν τῇ ἱερᾷ περι-
πολιτικῇ εὐσεβεῖ Σεβαστῇ [συνόδῳ καὶ
τῷ σύνπαιτι] ἑσταῶ τῶν περὶ Τ. [Αἰλίον] Ἀδρι-
ανὸν Σεβαστὸν διαπέμψασθαι [τόδε τὸ ψήφισ-
μα τῇ ἱερωτάτῃ Ἀφροδισιῶν βουλῇ καὶ
τῷ δήμῳ] ἐπεὶ Καλλικράτης Διογέ(νου) Ἀφρο-
δισιεύς, πανκρατιαστής, ἱερονεύκ(ης), περι-
δονεύκ(ης), ἀπὸ πρ[ώ]της ἡλικίας εἰς τὰς ὀ-
δοὺς τῆς ἀρετῆς τραπεὶς ἰδρωτῶν [πολλοῖς καὶ πό-
νοις ἐκτίσαστο τὴν εὐκλεῖαν] δόξαν, [δεινό-
τητός τε παρὰ πᾶσιν ἀνθρώπ[ο]ις καθ-
ο[μιλ]ομένης [φαίνεται διὰ τὴν ὀλόκληρον
αὐτῷ πεφίλοπον[η]μ[έ]νην σοφίαν] σώματι γὰρ ὑ-
περβάλλων ἀπάντας ἀρχαίους ἑθαυμάσθη [τὴν
φύ]σιν, ψυχῆς τε ἐπιμελούμενος ἐρακάρι[ε-
ς] ἔτο τὸν τρῆπον, ὃν ἐ[ν]ε[κ]α[α] πάντων πρὸς
τὸ ὑπερβάλλον τῆς δό[ξ]ης; ἐ[ρ]πύσας ὁ [β]άσκα
νος φθόνος τὸ κοινὸν ἡμῶν ἀγαθὸν νεμεσ[ή]-
σας ἀπήνεκεν ἐν ἐρείσας εἰς μέρος τοῦ σώμα-
τος τὰ εὐχρηστότατα πανκρατιαστῶν, τοὺς ὀ-
μούς διὸ [ε]δοξ[ε]ν τύχῃ τῇ ἀγαθῇ αἰτήσασ-
[θ]αί τὴν Ἀφροδισιῶν πόλιν τόπους ἐπιτη-
δείους, ὅπως ποιησώμεθα τοῦ μεγάλου ἱερο-
νεύκου εἰκό[νων] ἐναθεσέας καὶ ἀνδρεῖα[ν]-
τος ἀνάστασιν, καθὰ καὶ ἐν τῇ μητροπόλει
τῆς Ἀσίας Ἐφέσῳ, ἔχουσῶν τῶν τειμῶν
ἐπιγράψας τὰς προσηκούσας τῷ Καλλικράτῃ
ἵνα διὰ τοῦτου τοῦ ψηφίσματος τὸ(ν) ἀρ(ι)θμὸν
πρὸ[ς] εἰμαρμένην ἀπαραιτητοῦ αἰ τῶν τει-
μῶν] χάριτες εὐπαρηγόρητον ἡμῶν τὸν συ[ν]-
αθλητὴν καταστήσωσιν.

Vs. 4, post Σεβαστόν, videtur excidisse τεχνιτών. De συνόδῳ horum artificum, vide *Corp. Inscr. gr.*, vol. I, n. 549; cf. vol. II, n. 5476. Vs. 12, abjeci ΔΕ, et vs. 16 scripsi ΩΝΕΝΕΚ[Α]. Intellige δε βασικίνῳ ὀφθαλμῶ, ex quo Callicrates morbo correptus est, ut studiis athleticis non eandem quam antea operam dare posset.

- 4.) ΩΥΑΕΥΚΙΟΥΥΠΟΥΠΙΑΤΩΝΕΚΤΩΝΑΝ Ἐπὶ τοῦ δεινός καὶ τοῦ δεινός] οὐ Δευκίου υἱοῦ ὑπάτων..
 ΞΜΠΤΩΕΚΤΩΕΒΑΟΜΩΟΓΔΟΕΝΑΤΩΤΑ πέμ]πτῳ, ἕκτῳ, ἑβδόμῳ, ὄγδῳ ἐνάτῳ τά-
 ΟΚΑΤΑΠΟΛΙΝΔΕΛΤΩΠΡΩΤΗΠΡΟΗΜΕΡΟ γματι] κατὰ πόλιν δέλτῳ πρώτη πρὸ ἡμερῶν
 ΓΡΑΦΟΜΕΝΩΝΠΑΡΗΣΑΝΜΑΡΚΟΣΟΥ γραφομένῳ παρήσαν Μάρκος Οὐ-
 ΟΥΕΔ . ΕΙΝΑΔ ΝΑΣΔΕΥΚΙΟ Οὐελένῳ ας, Δεύκιος
 ΥΚΙΟΥΥΙΟΣΩΦΕΝΤΕΙΝΑΒΑΛΒΟ Δε]υκίου υἱὸς Ὠφεντείνῳ Βάλβο[ς . .
 ΦΑΛΕΡΝΑΠΑΥΤΟΣΤΑΙΟΣΕΥ Φαλερ[ί]νῳ Παῦτος. [Γ]άιος
 ΠΟΠΑΙΟΣΣΗΤΙΟΣΔΕΥΚΙΟ Πόπλιος Σήσιος Δευκί[ο]υ υἱὸς . . .
 ΙΟΥΣ ΚΑΥΔΙΑ ΘΩΡΟΣ ἰος Κλαυδία [Φ]ῶρος
 ΗΝΟΣΓ ἴνος Γ

Fragmentum senatusconsulti romani.

- 6.) ΙΑΝΣΑΛΩΙΑ Τοῦ]σαν Σαλω[νί-
 ΝΑΝΣΕΒΑΣΤΗΝ ναν Σεβαστήν
 ΗΑΑΜΠ Ο ΤΑΤΙΑ ἡ λαμπ[ρ]οτάτη ἡ
 ΦΡΟΔΕΙ ΕΩΝΠΙΟ φροδεί[σι]έων πόλις.

Julia Cornelia Salonina Gallieni imperatoris uxor fuit.

- 7.) ΩΜΟΣΚΑΙΗΕΠΗΚΕΙΜΕΝΗΑΥΤΩΣΟΡΩΣ Ὅ β]ωμὸς καὶ ἡ ἐπικειμένη αὐτῷ σορὸς
 ΑΙΕΝΤΩΜΝΗΜΕΙΩΕΙΣΩΣΤΑΙΕΙΣΙΝΑΠΟ καὶ] αἱ ἐν τῇ μνημεῖῳ μεῖωσται εἰσιν Ἄπο]λ-
 ΗΟΤΡΙΣΤΟΥΑΝΑΡΩΝΟΣ ἸΑΡ λων]ίου τρις τοῦ Ἄνδρωνος [καὶ τῆς δεινός
 ΓΥΝΑΙΚΟΣ ΟΥΚΑΙΤΕΚ Υ γυναικὸς [αὐτ]οῦ καὶ τέκ[νων].

De singulis cf. *Corp. Inscr. gr.*, vol. II, n. 2824.

- 8.) ΤΟΜΝΗΜΕΙΟΝΚΑΤΕΣ Τὸ μνημεῖον κατε-
 ΚΕΥΑΣΕΝΩΝΗΣΑΜΕ κεύασεν ὠνησάμε-
 ΝΟΣ ΤΟΚΤΗΜΑΤΟΑΝ νος τὸ κτήμα τὸ ἀν-
 ΠΕΛΙΚΩΝ Ἄρωγος πελικὸν Ἄρωγος
 ΑΡΟΥΓΟΥΔΙΟΓΕΝΟΥΣ Ἄρ[ώ]γου τοῦ Διογένους
 ΤΟΥΜΑΡΓΑΡΟΥΦΙΛΗΜΩΝ τοῦ Μαργάρου Φιλήμων
 ΑΥΤΩΚΑΙΚΑΗΡΟΝΟΜΩ αὐτῷ καὶ κληρονόμῳ.

De duplici nomine cf. *Corp. Inscr. gr.*, vol. II, n. 2779.

- 9.) ΤΟΜΝΗΜΕΙΟΝΚΑΙΤΩΕΠΙΑΥΤΩΟΙΚΟΔΟΜΗΜΕΙ
 ΟΥΣΕΤΙΝΗΚΑΘΟΔΟΣΕΝΗΠΡΟΣΘΕΝΗΠΡΟΣΕΞΗΝΗΗ
 ΕΠΙΚΑΘΑΡΣΙΟΥΚΑΤΕΣΚΕΓΙΔΕΑΝΕΡΜΟΓΕΝΗΜΝΟΔΩΗ

ΔΟΡΟΥΤΟΥ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΚΑΙ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΚΑΙ ΕΡΜΟΓΕΝΗΣ ΚΑΙ Ι
 ΤΑΤΕΚΝΑΤΑ ΕΡΜΟΓΕΝΟΥΣ ΕΟΤΟΙΣ ΚΑΙ ΤΟΙΣ ΕΞ ΑΥΤΟΥΣ ΟΜΕΝΟΙΣ
 ΕΚΓΟΝΟΙΣ ΚΑΙ ΔΙΑΔΟΧΟΙΣ ΑΥΤΩΝ ΜΗΔΕΝΟΣ ΕΧΟΝΤΟΣ ΕΞ ΟΥΣΙΑΝ ΜΗΔ
 ΚΑΗΡΟΝΟΜΩΝ ΗΔΙΑΔΟΧΩΝ ΑΥΤΩΝ ΕΞ ΑΛΛΟΤΡΙΩΣ ΑΙΜΗΤΕΤΟ ΠΥΡΓΙΟΝ ΜΗ
 ΤΕΤΟΥ ΠΑΥΤΩΝ ΜΗ ΜΕΙΟΝ ΜΗΤΕ ΠΡΑΣΕΩΣ ΟΝΟΜΑΤΙ ΜΗΤΕ ΣΥΝΧΩΡΗΣΕΩΣ ΕΠΙ
 ΟΠΟΙΗΣΑΣΤΙ ΕΠΙ ΠΑΡΑΛΛΟΤΡΙΩΣ ΕΙΩΔΗ ΠΟΤΕ ΤΡΟΠΩ ΚΑΙ ΟΑΝ ΑΔΕΞΑΜΕΝΟΣ
 ΕΝΟΧΟΣ ΕΣΤΑΙΣ ΕΒΕΙΑΝΑΙ ΕΙΣ ΟΙΣ ΕΙΕΚΑΣ ΑΥΤΩΝ ΕΙΣ ΤΟΝ ΚΥΡΙΑΚΟΝ ΦΙΣΚΟ
 ΝΑ *ΑΜΥΡΙΑΩΣ ΕΚΚΑΤΑ ΔΙΚΗΣ ΟΝ ΤΟ ΤΡΙΤΟΝ ΕΣΤΑΙ ΤΟΥ ΓΑΙΚΗΣ ΑΝΤΟΣΚΑΙ ΤΟΥ
 ΠΕΝΑΝΤΙΩΣ ΓΕΝΟΝΕΚΟΝ ΕΣΤΑΙ ΑΚΥΡΟΝ ΚΑΙ ΟΥΔΕΝΗ ΤΤΟΝ ΜΕΝΕΙΤΑ ΠΡΟΔΗΛΟΥ
 ΜΕΝΑ ΕΙΣ ΤΑ ΚΑΘΩΣ ΙΟΜΕΝΑ ΤΗΣ ΕΠΙΓΡΑΦΗΣ ΑΠΕΤΕΘΗ ΤΑΝΥΝΑΝ
 ΤΥΤΗ ΠΟΝΕΙΣ ΤΟ ΧΡΕΟΦΥΛΑΚΙΟΝ ΕΠΙΣΤΕΦΑΝΗ ΦΟΡΟΥ ΑΤΤΑΛΟΥ ΑΔΡΑΣΤΟΥ
 ΤΟΥ ΝΕΙΚΟΤΕ ΠΙΜΟΓΗ ΡΟΥΣΤΟ ΔΕΥΤΕΡΟΝ ΜΗΝΟΣ ΔΕΙΟΥ

Τὸ μνημεῖον καὶ τὸ ἐκ' αὐτῶ οἰκοδομημῆνον πύργιον
 αὐτὸ ἐστὶν ἡ κἀδοδος ἔγκροσθῆν [π]ρὸς μεσημβρίαν
 ἐπὶ καθαρῶσι κατεσκευάσαν Ἐρμογένης Μ[η]νοδώρου τοῦ
 δῶ[ρου] τοῦ Δημητρίου καὶ Ἀπολλώνιος καὶ Ἐρμογένης καὶ
 τὰ τέκνα τὰ Ἐρμογένους [ἐ]αυτοῖς καὶ τοῖς ἐξ αὐτῶν ἑσομέν[οις] καὶ τοῖς τούτων
 ἐκγόνοις καὶ διαδόχοις αὐτῶν, μηδενὸς ἔχοντος ἐξουσίαν μηδὲμίαν ἐκτὸς τῶν
 κληρονόμων ἢ διαδόχων αὐτῶν ἐξαλλοτριῶσαι μήτε τὸ πύργιον μή-
 τε τὸ ὑπ' αὐτῶ μνημεῖον μήτε πρᾶσεως ὀνόματι μήτε συγχωρήσεως ἐπι-
 ὀποιήσαι τι ἐπὶ ἄλλοτριῶσει ἢ δὴ ποτε τρόπῳ καὶ ὀ ἀναδείξι μιν
 ἔνοχος ἔσται [ἄ]σβεσίῳ [καὶ] εἰσοῦσι ἐκαστος αὐτῶν εἰς τὸν κυριακὸν φίσκο-
 ν δηνᾶρια μύρια ὡς ἐκ καταδίκης, ὧν τὸ τρίτον ἔσται τοῦ ἐκδικήσαντος καὶ τὸ ὀ-
 πεναντίως γενό[μ]ενον ἔσται ἄκυρον καὶ οὐδὲν ἦτον μενεῖ τὰ προδηλού-
 μενα εἰς τὰ καθωσιωμένα. Τῆς ἐπιγραφῆς ταύτης ἀπετέθη τὰ νῦν ἀν-
 τίτυπον εἰς τὸ χρε[ω]φυλάκιον ἐπὶ στεφανήδρου Ἀττάλου Ἀδράστου
 τοῦ Νεικατέμου Ἡρ[ω]ας τὸ δεύτερον, μὴνὸς Δεῖου.

Adrastus Nicotimi filius habetur, *Corp. Inscr.*, II, n. 2844.

10.) ΠΡΟΓΕΓΡΑΜΜΕΝΟΣ ΚΑΙ ΑΙΔΙΑΝΤΩΝΙΑΝ ΕΙΚΗ
 ΗΚΑΙ ΤΑΤΙΑΝ ΘΥΓΑΤΗΡΑΧΤΟΥ ΕΤΕ
 ΔΕΟΥ ΔΕΙΣ ΕΞ ΕΙΣ ΟΥΣΙΑΝ ΕΝ
 ΘΑΨΑΙΤΙΝΑ ΗΕΚΘΑΨΑΙΤΟΥΣ ΠΡΟΓΕ
 ΓΡΑΜΜΕΝΟΥΣ ΕΠΕΙ ΕΣΤΩΑΣ ΕΒΗΣ
 ΚΑΙ ΕΠΑΡΑΤΟΣ ΚΑΙ ΤΥΜΒΩΡΥΧΟΣ ΚΑΙ
 ΠΡΟΣΔΗΟΤΕΙΣ ΑΤΘΕΙΣ ΤΟΙΕΡΩΤΑΤΟΝ
 ΤΑΜΕΙΟΝ ΑΡΥΤΡΙΟΥ *ΔΙΣΧΕΙ ΑΙΔΙΑΝ
 ΤΑΚΟΣΙΑΝ ΤΟ ΤΡΙΤΟΝ ΕΣΤΑΙ ΤΟΥ ΓΚ
 ΓΑΙΚΗΣ ΑΝΤΟΣ ΤΩΝ ΔΕΥΠΟΤΗΝ ΕΟ
 ΡΟΝ ΓΠΟΚΕΙΜΕΝΟΝ ΙΩΣ ΤΩΝ ΕΞΟΥ
 ΣΙΝ ΕΣ ΟΥΣΙΑΝ ΑΥΡΩΝ ΕΣ ΕΥΟΥ
 ΟΣΤΟΥ ΕΙΜΕΡΩΤΕΣ ΚΑΙ ΑΥΡΗΜΑΧΑ
 ΗΔΗΜΙΣΗΤΕ ΚΟΥΣ ΑΤΟΥ ΘΝ ΕΣ

... ΤΗΣ ΕΠΙΓΡΑΦΗΣ ΑΠΕΤΕΘΗ ΤΗ ΕΠΙΓΡΑΦΗ ΕΙΣ ΤΟ ΧΡΕ . .
 ΑΝΗΦΟΡΟΥ ΓΥΙΚΛΕΟΥΣ ΓΤΟΥ ΜΕΝΑΝ ΔΡΟΥΜΙ

..... ἐν ᾧ κηδευθήσονται ὁ] προγεγραμμένος καὶ Ἀλία Ἀντωνία Νείκη ἢ καὶ Τατία, ἡ θυγάτηρ αὐτοῦ· ἔτε[ρος δὲ οὐδεὶς ἔξει ἐξουσίαν ἐνθάψαι τινὰ ἢ ἐκθάψαι τοὺς προγεγραμμένους· ἐπεὶ ἔστω ἀσεβῆς καὶ ἐπάρατος καὶ τυμβωρύχος καὶ προσκοτεινάτω εἰς τὸ ἱερώτατον ταμεῖον ἀργυρίου δηνάρια διςχεῖλια πεντακόσια, ὧν τὸ τρίτον ἔσται τοῦ ἐκδικήσαντος· τῶν δὲ ὑπὸ τὴν σαρὸν ὑποκειμένων ἰσαστῶν ἐξουσιν ἐξουσίαν Δύρ. Θεσεὺς ὁ υἱὸς τοῦ Ἐ[ρ]μέρωτ[ος] καὶ Δύρη[Λ]α Χαρι]θμῆς ἡ τεκοῦσα τοῦ Θεσεῦς·

ταύτης] τῆς ἐπιγραφῆς ἀπετέθη ἀντίγραφον εἰς τὸ χρε[ωφυλάκιον ἐπὶ στεφ]ανηφόρου Ἐπιφιλίου γ' τοῦ Μενάνδρου, [μ]ηνός·

Hypsicles idem habetur etiam *Corp. Inscr. gr.*, vol. II, n. 2856, ubi quæ vs. 42 lacuna est, nunc expleri potest : γ τοῦ Μενάνδρου.

11.)

A

ΣΧΕΙΛΙΑΕΣΤΙΝ

ΞΗΝΑΙΚΟΛΟΓΟΜΑΙΕΝΤΗΣΟΡΩΜΕΤ

ΤΩΡΕΟΥΣΙΑΝΘΑΤ Ο ΞΩΜΑΤΡΙΩΝ

ΑΦΙΟ

ΙΣΧΙΛΙΑΚΑΙ

ΤΩ

ΗΕΕ ΓΡΑΦΗΣΑΝΤΙ

ΝΕ

ΩΝΟΣ

ΗΝΟΣΞΑΝΔΙΚ

ΤΥΜΒΩ

ΓΡΑΦΟΝΑΠΕ

..... [δηνάρια δις-
σχεῖλια ἔστιν.....

Ἄ]θηνᾶ [β]ούλομαι ἐν τῇ σορῶ [ἕτερος δὲ μηδεὶς ἐχέ-
τω ἐξουσίαν θάψαι σ]ωμάτειον..... [ἐπεὶ ὁ ἐπιχειρήσας

ἐ[πι]σ[ει]σάτω τῶ φ[ι]σ[ω]φ δηνάρια δις[σ]χεῖλια καὶ [μηδὲν ἦττον] τυμβω[ρ]ύχος ἔσ-
τω· [τ]ῆ[ς] ἐ[πι]γραφῆς ἀντίγραφον ἀπε[τέ]θη εἰς τὸ χρεωφυλάκιον ἐπὶ στε-

φανηφόρου.....

ωνος, [μ]ηνός Ξανδικ[οῦ].

12.) ΑΦΕΡΙΚΑ
ΤΗΝΩΝ
ΤΩΝΑΝ

Ἢ σαρὸς δι[α]φέρε[ι] Κα[λλι]-
κρά]τη [Ζή]ν[ω]ν[ος].
.....

14.) ΜΦΙΣΤΩΝΕΙΚ

Ἄρ]ιστονεῖα[ου].

Cf. *Corp. Inscr. gr.*, vol. II, n. 2858.

13. ΤΟΥΤΟ Τούτο [τὸ μνημεῖόν ἐστιν τοῦ δαίνος
ΓΑΡΧΑ ο]ν Ἄρχ.....
ΜΟΥΤΕΚ μου..... [Δημη-
ΤΡΙΟΥΜ τριου..... [ἐν ᾧ
ΦΗΣΟ τα]ρήσο[νται].....

15.) ΤΟΠΟΣΦΙΑΘΕ... Τόπος Φιλοθέ[ου].

V. INSCRIPTIONES LYCIÆ.

- a.) Editæ. 1.) *Corp. Inscr. gr.*, vol. III. n. 4203.
 2.) *Ibid.*, n. 4204.
 3.) *Ibid.*, n. 4205.
 4.) *Ibid.*, n. 4207.
 5.) *Ibid.*, n. 4223.
 6.) *Ibid.*, n. 4525.
 7.) *Ibid.*, n. 4213.
 8.) *Ibid.*, n. 4214.
 9.) *Ibid.*, n. 4502.
 10.) *Ibid.*, n. 4551.
 11.) *Ibid.*, n. 4504.
 12.) *Ibid.*, n. 4216, *cujus tituli melius apographum Lœwii hoc est :*

ΠΟΛΕΜΩΛΑ
 ΣΤΑΣΩΝΑΦΑΡΝΑΙΟΥ
 ΜΑΥΣΩΛΟΣΣΤΑΣΩΝΟΣ
 ΤΟΝΕΛΥΤΟΥΗ
 ΚΑΙΜΕΡΙΜΑΥΑΣΜΑΥΣΩΛΟΥ
 ΤΟΝΕΛΥΤΗΣΑΝΔΡ
 ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΙΑΣΕΝΕΚΕ
 ΚΤΗΣΕΙΣΑ

Πολέμω[ν]α
 Στάσωνα Φαρνά[κ]ου
 Μαύσωλος Στάσωνος
 τὸν ἑαυτοῦ π[α]τέρα
 καὶ Μεριμάσ[α] Μανσώλου
 τὸν ἑαυτῆς ἀνδρ[α]
 φιλοστοργίας ἐνεκε[ν]
 τῆς εἰς [αὐτοῦς].

- 13.) *Ibid.*, n. 4224. Paulo accuratius Lœwii apographum, ut nunc legi possit initio : Τὸ μνημ[ε]ῖον Διοφ[ά]ντου τοῦ Ἐ[ρ-
 μοκ]ράτου Τε[λ]μησ[σέω]ς καὶ Ἀ[μμά]ς τῆς [συμβ]ίου καὶ τῶν τέκ-
 νων[ω]ν.

- 14.) *Ibid.*, n. 4212, Accuratius Lœwii apographum hoc est :

ΓΗΕΑ . . ΜΑΣ
 ΚΕΡΑΜΕΥΣ
 ΟΝΗΣΑΜΗΝ
 ΔΙΑΤΩΝΑΡΧΕΙ
 ΟΝΤΟΝΗΡΡΗ
 ΕΚΟΝΕΛΥΤΩ
 ΚΑΙΓΥΝΑΙΚΙΜΟΥ
 ΕΛΠΗΔΙΚΑΙΤΟΙ
 ΠΕΝΘΕΡΝΕΝ
 ΕΥΦΡΟΣΥΝΗΚ

. . . μας κεραμεύς . . .
 ὠνησάμην διὰ τῶν ἀρχεί-
 ων τὸν πυργίσκον ἐμῶν . . .
 καὶ γυναίκε μου Ἐλπίδι
 καὶ τ[ῆ]ς πενθερ[ᾶ] μου
 εὐφροσύνη κα[ὶ] [ἵ]ανοαρτέω
 καὶ τ[ῆ]ς κνοῦς τ[ῆ] μῶ[ν], [ἔ]τι
 καὶ Σωτηρίχου τῆς πενθερ[ᾶ]ς . . .
 ἑτέρω δὲ οὐδενὶ ἐξέσται [τε-
 θῆ]ναι· ἐπεὶ ἀ[πο]τε[ί]σει τῶ . . .

ΙΑΝΟΑΡΙΩΚΑΙΤ
ΚΝΟΙΣΗ . . Ν . .
ΚΑΙΣΩΤΗΡΙΧΩ
ΤΩΝΗΕΝΘΕΝΙ
ΕΤΕΡΩΔΕΟΥΔΕ
ΝΙΕΞΕΣΤΑΙ . .
. . ΗΝΑΙΕΠΕΙΑ
. . ΕΙΣΕΙΤΩ . .
ΩΤΑΤΩΤΑ . .
ΜΕ . Ω★ / ΑΦ

[ιερ]ωτάτω ταμε[ί]ω δηνάρια
αφ.

45.) *Ibid.*, n. 4224. Apographum Læwii nihilo melius est.

46.) *Ibid.*, n. 4505, qui titulus bis incisus sepulcro est, non sine varietate; utrumque exemplum Læwius transcripsit ita :

b.

ΤΟΥΤΟΜΝΗΜΕΙΟΝΚ...ΣΚΕΥΑΣΕΝΓΕ.ΦΕΑΞΑΣ
ΤΕΒΑΛΛΑΒΗΙΤΗΙΟΥΚΕΥΑ ΟΥΤΟΝΟΜΟΝ ΑΜΑΝ
ΩΝΤΗΣΘΕΥΣΙΑΣΤΟΥΓΙΟ...ΙΣΤΕ ΝΟΙΣΑΝ.ΗΕΚΑ
ΠΡΟΣΓΑΜΒΡΟΙΣΚΑΔΜΗΘ ΦΙΕΥΙ ΤΟΥΜ ΝΗΜΕ
ΟΓΑΛΛΗΕΤΕΡΑΙΑ ΜΑΚΑΙΣ ΑΝΒ ΥΤΗΣΣΕ
ΑΝΑΤΙΕΒΙΑΞΗΤΑΙΑΝ ΓΑΡ
ΥΡΕΣ...ΝΟΥΝΗΕΝΕΝΕ ΗΓΑΑΥΤΩΙΚΑ ΗΤΕ
ΤΕΚΝΩΝΕΦΗΒΟΛΟΣΕΣΤΟ ΔΙΑΜΑΡΤΩΛΟΣ ΤΘΕΙΣΤ
ΗΝΑΗΤΟΚΑΙΕΙΣΤΟΣΛΟ ΟΥΣΘΕΟΥΣΠΑΝ

a.

ΙΟΥΛΙΟΥΜ
ΟΝΚΑΤΕΚ
: ΕΑΒΑΕΑ
ΑΒΗΤΗΙΟΙ
ΟΤΟΝΟΜ
ΝΟΝΑΕ
ΟΣΟΤΙΟΝ
ΠΟΛΙΣΤΕΚ
ΚΝΟΙΣΑΤΗΕΑ
ΓΑΜΒΡΟΙΣΚΑΙΜ
ΙΕΥΕΤΙΩΤΟΝ
ΟΥΑΑΝΘΩΠΗΤΑ
ΚΑΠΙΤΕΚΥ ΑΚΑΙΟΙ
ΓΑΜΒΡΟΙΑΥΤΗΣΑΝ
ΑΕΤΙΣΒΙΖΗΤΑΙΑΝΟΙ
ΕΛΤΟΜΝΗΜΕΙΟΝΟΥ
ΤΟΥΑΡΕΥΣΕΝΗ
ΙΜΗΝΕΙΚΗ
ΚΑΡΠΟΝ
ΑΝΕΦΘΩΜ
ΚΑΙΜΑΡ
ΝΟΤΟΤΙΣ
ΝΚΑΙΕΙΣΤΟ
ΟΥΣΘΕΟΥΣ

Nomina propria etiam nunc latent; nisi quod nomen feminae dixeris fuisse ΣΤΕΡΤΙΝΙΑ, Στερτινία, quo ducit scriptura ΣΤΕΒΑΙΑΑ, ΕΤΕΡΑΙΑ, ΣΟΗΤΙΑ. Tit. b, vs. 2, extr., legas : ΠΡΟΦΟΝΟΝΜ[ΕΤΑΑ]ΑΜΒΑΝ[ΟΝΤ. His positus, certe maximam partem restitui titulus potest :

Tit. b. Τοῦτο τὸ μνημεῖον κ[ατε]σχεύασεν . . . Σ .
τε[ρτινί]α [πρ]ο[γ]όνω[ν μεταλ]αμ[β]αν[όν]των
τῆς θυσίας τοῦ [θε]οῦ, τοῖς τέ[κ]νοις αὐτῆς κα-
ὶ τοῖς γαμβροῖς καὶ μη[θεῖς] κυρ[ιευ]έτω) τοῦ μνημεῖ-
ου, ἀλλ' ἢ [Σ]τερ[τινία] καὶ τὰ τέχνα καὶ οἱ γ[αμβ]ροὶ αὐτῆς ἐ-
άν δέ τις βιάζῃται ἀν[οῖ]σαι τὸ μνημεῖον τοῦτο π[αρ]-
ε[υ]ρέσει [ἡ]τιν[οῦ]ν, [μ]ή[τε]ρ ἐν[β]λαγή [ἢ] γ[ῆ] αὐτῶ κα[ρ]πὸν μ[ή]τε
τέκνων ἐφήβολος ἔστω κ[αὶ] ἀμαρτωλὸς [ἔ]στ[ω] εἰς τ-
ὴν Λητ[ω] καὶ εἰς τοῦ[ς] λο[ιπ]οὺς θεοὺς πάντας.

Tit. a. Τοῦτο τὸ μ[νημ]εῖον κατεσ[χεύ]ασεν . . . Στερτινί[α]
[προγ]όνων [μεταλαμβανό]ντων [ἄ]ε[ρ]ι τῶν κατ' ἑ[τ]ος [θ]υσῶν [δ]ὲν ἢ
πόλις θύει, [τοῖς] τέ[κ]νοις αὐτῆς [καὶ] τοῖς γαμβροῖς καὶ μ[η]θεῖς κυρ[ι]-
ευέτω τοῦ μνημείου, ἀλλ' ἢ Σ[τερ]τινία καὶ τὰ τέχνα καὶ οἱ γαμβροὶ

αὐτῆς· ἔάν δέ τις βιάζηται ἀνοῖλαι τὸ μνημαῖον τοῦτο [π]αρευρέσει [ἤτινι-
ο]ῦν, μὴ[τ] ἐνέγκῃ ἢ γῆ αὐτῶν καρπὸν, μ[ὴ]τε τέκνων ἐφήβο[λος] ἔστω]
καὶ ἀμαρ[τωλὸς] γένοιτο [ε]ἴς [τὴν] Ἀητῶν] καὶ εἰς ταῖς λοιπ[οῖς] θεοῦς
πάντας.

In formula extrema notabis ἐφήβολος .p. ἐπήβολος, et Latonæ mentionem; similiter, n. 4259, ἀμαρτωλὸς ἔστω θεῶν πάντων καὶ Δητοῦς καὶ τῶν τέκνων αὐ-
τῆς; et in inscriptione bilingui (V. Spratt et Forbes, *Travels in Ly-*
cia, cet., vol. II, Append., I tab. Inscr., n. 5, ubi legendum: Ἐάν δέ τις
ἀδικήσῃ ἢ ἀγοράσῃ τὸ μνημα, ἢ Ἀητῶν αὐτὸν ἐπιτρέψει.)

17.) *Ibid.*, n. 4345, qui titulus ita exhibetur a Lœwio:

ΤΟΥΤΟΝΤΑΦΟΝΚΑΤΕΣΚΕΥΑ . . . ΤΟΕΡΙΓΑΣΑΣ
ΕΛΥΤΩΙΚΑΙΤΗΓΥΓΝΑΙΚΙΑΥΤΟΥΣΙ . . . ΙΚΑΙΤΟΙ
ΚΑΙΦΕΝΕΙΑΥΤΟΥ

Unde legendum in fine:

Καὶ τῶ [πανεὶ οἴκῳ] καὶ γένει αὐτοῦ.

18.) *Ibid.*, n. 4315 b, ubi Lœwius omittit ΚΑΙ ΤΟΙΣ ΥΙΟΙΣ; initio habet
ΑΡΜΑΓΙΑΣ; in reliquis fere consentiens cum apographo Schön-
bornii.

19.) *Ibid.*, n. 4347, quod fragmentum Lœwius dicit ita legi in lapide: ΑΥΤ
ΤΟΝΚΑΙΕΡΠΗΡΗΝ, unde legeris: Ὁ δαίνα Ἐρ[έννιον] Θά[λητα] τὸν καὶ Ἐρ[έννιον]
Πέγην.

20.) *Ibid.*, n. 4329, sic:

ΔΗΘΕΝΤΑΥΗΘΗΟΥ
ΔΗΜΟΥ
ΚΑΙΤΟΥ(ΑΛΛΟΥ(Ι
ΚΑΤΑΤΗΝ . . . ° ΚΗΝ

Ὁ δαίνα τὸν δαίνα τειμ[ηθέντα] ὑ[π]ὸ [β]ου[λῆς]
καὶ δήμου καὶ τοῦς ἄλλους κατὰ τὴν [διαθή-
κην.

21.) *Ibid.*, n. 4345 c, ubi Lœwius ΣΟΣΣΙΟΥ p. ΣΟΣΣΟΥ.

22.) *Ibid.*, n. 4345, sic:

ΑΡΤΙ ΥΑ . ΛΑΕΩΣΠΡΟΠΑΠΠΟΣΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΑ
ΤΟΥΤΟΝΤΑΦΟΝΑΥΤΩΙΚΑΙΤΟΙΣΕΦΦΟΝΟΙΣ

et ex apographo Schönbornii sic:

ΡΤΙ ΥΑΟΛΛΕΩΣΠΡΟΠΑΠΠΟΣΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΑ ὉΤΟΝΤΑΦΟΝΑΥΤΩΙΚΑΙΤΟΙΣΕΠΤΟΝΟ
Ὁ δαίνα Ἄρτι[μα Κορ]υθ[α]λλέως Πρὸπαππος κατεσκευάσατο τὸν τάφον αὐτῶ καὶ τοῖς ἐγγόνου.

De Corydallis Lyciorum cf. Spratt et Forbes, *Travels in Lycia*, et
vol. II, p. 276.

23.) Spratt et Forbes, *Travels in Lycia*, cet., vol. II, Append., I tab., inscr. Lyc., n. 16, ex schedis Danielli. Apographum Læwii prorsus conspirat cum exemplo ibi edito.

24.) Spratt et Forbes, l. c., vol., p. 270, ex schedis Danielli; qui ita exhibent :

ΤΟΝΤΑΦΟΝΩΝΗΣΑΤ. ΔΑΙΣΑΠΟΔΔΩΝΙΟΥΚΑΝΔΥΒΙΣΑ
ΠΑΡΑΚΑΝΔΥΒΕΩΝ . . . ΗΜΟΥΕΑΥΤΗΚΑΙΑΝΔΡΙΚΑΙΓΑΜΒΡΟ
ΚΑΙΤΕΚΝΟΥΣΚΑΙΟΙΣΑΝΕΣΥΝΧΩΡΗΣΗ

Læwius sic :

ΤΟΝΤΑΦΟΝ...ΝΗΣ...ΟΔΔΟΣΑΠΟΔΔΩΝΙΟΥΚΑ. ΔΥ.....
ΤΑΣΚΑΝΔΥΒ...ΝΤΗ/ ΑΚΑΝΔ.... ΝΒΡ.....
ΚΑΙΤΕΚΝΟΥΣΚΑΙ.....,
ΗΩΗΑΝΑΓΓΙΑΓ

Τὸν τάφον ἀνήσατο Δαῖς Ἀπολλωνίου Κανδύβισ[σ]α
παρὰ Κανδυβέων [δ]ήμου ἑαυτῆ καὶ ἀνδρὶ καὶ γαμβρῶ
καὶ τέκνοις καὶ οἷς ἂν συνχωρήσῃ [αὐτῆ.....τῆς
προσανγ[ε]λίας οὐσης παντὶ τῶ βουλεμένῳ.....

De Candybis Lyciorum cf. Spratt, cet., l. c., vol. I, p. 92.

b.) Ineditæ.

4.) Telmissi :

ΑΠΟΔΔΟ	Ἀπολλ[ω]	2.) Ibid. ΕΥΠΟΔΕΜΟΥΤΟΥΔΙΟΓΕ	Ἐπιπέμου τοῦ Διογέ-
ΝΙΟΥΒ	νίου β	ΝΟΥΣΠΡΟΦΟΝΙΚΟΝ	τους προγονικόν.
ΔΘΗ... ΟΥ	Ἄθη[ναί- ου	Scil. μνημείον.	

3.) Ibid.	ΡΟΥΦΟΛΔΙΟΥΥΓΙΟΥ ΤΡΙΠΟΛΕΙΤΗΣ ΚΑΙ ΦΟΥ ΗΣΤΑΥΤΗΝ . ΗΝΕΩ . ΑΤΟΘΗΝΙΝΕΝΟΑ ΕΤΕΘΙΚΑΤΕΘΑΥΑΜΟΥ ΔΕΛΦΟΝΔΙΟΥΥΓΙ	Ῥούφος Διονυσίου Τριπολείτης τῆς Φοι- [νίκης] ταύτην [τ]ῆν [σ]ω- [μ]ατοσθ[η]κῆν, ἐν [θ]ε ἐτέθ[η], καὶ ἔθα[ψ]ά μου [τὸν] δέλεφδον Διονύσιον.
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4.) Ibid.	ΟΠΥΡΓΙΣΚΟΣ ΟΥΤΟΣΠΡΟ ΟΝΙΚΟΣ ΔΥΡΝ ΤΡΚΕΗ ΝΕΚΟΜΕ ΥΑΡΣΕ ΡΟΥ	Ὁ πυργίσκος οὗτος προ- [γ]ονικός Ἄδρ. [καὶ τῶν ἐσομέ- νων ἐξ αὐτο]ῦ ἀρσε- νων, ἐτέ]ρου [δὲ οὐδενός, etc.]
-----------	-----------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- 5.) Ibid. ΤΟΥ ΜΕΙΟΝ ΙΟΤΗ . . ΕΓΑΣΕΝΟΗ' . . . ΤΟΣΔΙΟΝΤΣΙΟΥ
 Δ ΕΝ Θ ΗΘΗΚΗ
 ΚΑ ΔΟ ΥΤΟΥΡΟΔ Ρ ΟΠΠΑΙΕ
 ΘΗΚ ΟΥΔΙΟΝ . Ο . ΘΡΕΠΤΟΝΒΥ
 ΚΑΠΠ ΟΝ . . ΧΕ . . ΑΤΗΝΜ . ΤΕΡΜΥΤΟ . . . ΝΚΑΙΕΑΠΙΑ
 ΘΡΕΠ ΕΞΙΕ . . ΚΑΤΥ . ΕΝΑΤΡ . Τ . ΣΞ ΑΙΕΙΣΤΟ
 Τοῦ[το τὸ μνη]μεῖον [κα]τ[ε]σ[κ]εῦασεν τος Διονυσίου, etc.

Reliqua restitui non possunt. Vs. 4, habes: τ]οῦ Διον[υσ]ο[φ]θρεπτόν. Vss. 5, 6 : καὶ Ἐλπιδ[α] θρεπ[τήν], et in fine : θεῖν]αι εἰς τό.

- 6.) Ibid. ΔΟ ΑΝΔΑ
 ΙΟΥ.ΑΙΣ. ΚΕ. . Ν. ΣΕΑΥΤΗΕΚΑΙΤΟΙΣΤΕΚΝΟΙΣ
 ΤΕΑΗΤΟ. . ΔΑΑΗΟΣΚΑΙΑ. . ΗΤ. ΟΣΗ'Α. . ΡΟΥ

Simile fragmentum inscriptionis sepulcralis, ut apparet e verbis εαυτ[οῖ]ς καὶ τοῖς τέκνοις.

- 7.) Ibid. . . . (ΡΟΝΔΕΜΗ
 . . . ΗΛΕΞΟΝΕΙ
 . . . (Α. . . ΤΟ

 . . . Η . . Α . . .
 . . . ΓΙΝΑ . . .
 . . ΟΤΕΙ(.
 . . Η ΚΩΛΗ
 . . ΠΟΝΤΑΜ
 . . ΥΠΟΚΕΙ(.
 ΤΗΤΥΜΒΩΡ
 Α

Simile fragmentum : ετε]ρον δὲ μη[δένα] ἔξον
 εἰ[ναι θάψ]α[ι] εἰς] τὸ [μνη]μεῖον, etc.
 In fine : ὑποκείσ]εται] τῇ τυμβωρ[υχί]α

8.) Antiphelli :

ΠΟΙΒΚΑΙΟΦΕΙΑΗΡΕΙΣΑΝΘΙΩΝΤΩΔΗΜΩ*ΑΦ
 ΤΟΣΤΟΒΟΥΛΟΜΕΝΟΥΣΑΕΝ
 ΕΙΝΗΕΠΙΤΩΤΡΙΤΩΜΕΡΕΙ

. . . . καὶ ὀφειλή[σ]ει Ξανθίων τῶ δήμῳ δηνάρια αφ
 καὶ ἔσται παν]τὸς το[ῦ] βουλομένου [εἰσαγ-
 γέλλ]ειν ἐπὶ τῶ τρίτῳ μέρει.

Cf. Corp. Inscr. gr., vol. III, n. 4293. Lapis videtur suo loco motus esse. Cf. nos ad n. 4288.

9.) Myris, in rupibus fragmenta duo :

- a. ΤΟΥΤΟΤΟΜΝΗΜΑΚΑΤ
 ΕΣΚΕΥΑΣΕΤΟ
 ΥΜΜΑΣΙΣΑΓΤΟΙ
 Τοῦτο τὸ μνη]μα κατ-
 εσκευάσ]α]το [ὁ δέ]να
 αὐτῶ

ΚΑΙΤΟΙΣΑΔΕΛΦΟΙΝ

ΝΤΑ Μ

ΑΥΤΟΝ

Ε

ΔΕΜΕ

ΟΔΟΣΕΙΟ

ΑΝ

και τοῖς ἀδελφοῖς
αὐτοῦ], etc.

b.

ΤΟ
Κ
Τ
ΚΝ
ΣΙ
ΤΟ
ΤΗ
ΕΕ
Ο
Ο
ΟΙ
ΤΟΝ
ΜΟΝ
ΤΕΣ
ΟΥΣΙ
ΑΙ
ΔΕ
ΤΟ ΟΕ Ν
ΑΜΑΡΤΙΑΣ ΕΣ
ΤΟΘΕΟΝ
ΤΟΝ
ΟΣΕΣ
ΤΟΙΟΥΤΑΙΧΡ
ΤΕ

Τὸ [μνημεῖον τοῦτο κατεσκευά-
σεν ὁ δεῖνα τοῦ δεινός αὐτοῦ
καὶ τῆ γυναίκα καὶ τοῖς τέκ-
νοις αὐτοῦ, etc.

Sub finem :

ἔτερ]ον δὲ [μηδὲνα ἐ]ξέστ[ω
θ]εῖναι, ἐπει] ἁμαρτωλὸς ἔσ-
τ[ω] θεῶν, etc.

10.) Myris :

ΔΥΕΚΕΜΙΘΕΚΩΝΣΤΔΕΣΚΑΙΖΗΑΝΓΥΤΗC
ΤΕΤΑΦΝΑ...ΙΝΙΑ

Ἄνεκνισθή (i. e. ἀνεκαινισθή) ἐπὶ Κωνσταντίνου τοῦ δεσπότη καὶ Ζωῆς Αὐγούστης
ἔτ(ει) ς φ ν α, Ινδ(ικτιῶνος) ια

Imperator Constantinus IX Monomachus est qui imperavit
cum Zoe Augusta a. 1042. Hic annus subscriptus est ex epocha
Constantinopolitana (5509 = 4 Chr.).

44.) Limyris :

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙΚ	Αὐτοκράτορι Κ[αίσαρι].....
ΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ[Σεβαστῶ, ἀρχιερεῖ,
ΥΠΑΤΟΥ	δημαρχικῆς [ἐξουσίας τὸ.....
ΤΟΥΚΕΜΟ	ὑπάτω τὸ.....[π(άτρι) π(ατρῖδος), σωτήρι
ΔΙΜΥΡΩΝΗ	τοῦ π[δ]μο[υ]...
ΚΑΙΤΑΥΠΑΤ	Διμυρῶν ἢ [βουλή καὶ ὁ δῆμος].....
ΑΝΕΣΤΗΣΕΟ	καὶ τὰ ὑπ' αὐτ[ῶ].....
ΔΙΑΓΑΙΟΥ...ΡΕ	ἀνέστ[η]σε[ν].....
ΣΤΙΑΥΤΗΘ	διὰ Γαυο.....
ΕΠΙΤΡΟΦ	στ[ρ]ατηροῦ.....
	ἐπιτρόφ[ου].

Imperator videtur ex iis fuisse quorum nomina, post mortem, publice
deleta sunt ex monumentis.

42.) In vico Kekowa :

.....ΡΕΘΝΑ	<Φ
.....ΑΡΕΤΑΙΟΡΟ	<Γ
.....ΓΕΛΛΑΙΟΥΣ	<Ω
.....ΙΑΘΑΘΕΩΣΚΑΙΕ.....Ο	<Γ
.....ΩΣΙΑΚΕΜΕΝΟΠΡΟΣΤΟΝΑ	<Γ
.....ΜΟΝΗΗΓΕΙΑΝΤΟΧΡΗ	<Ν
.....ΝΑΠΟΛΑΤΟΝΕΣΤΗΝΑΡ	
.....ΟΣΙΝΤΩΝΑΛΛΗΘΙΝ	
.....ΑΠΤΟΣΦΙΑΟΚΑΕΟΥΣ	
.....ΣΙΘΕΜΙΣΣΥΝΕΤΟΙ	
.....ΟΦΛΑΟΣΔΕΛΕΠΙΟΥ	
.....ΑΓΙΩΝΚΛΕΩΝΟΣ	
.....ΤΟΛΗΜΟΣΙΑΣΟΝΟΣ	
.....ΝΤΑΣΚΑΛΙΚΡΑΤΟΥ	
.....ΑΓΕΡΑ...ΤΗΣ	

Λιμυ]ρέων δ[ὲ ἐπὶ] Ἀρισταγόρου τοῦ Πελλαίου ο[ἱ φ]ιλολόγοι
 ε[ὐν]ο[ἰκ]ῶς διακείμενοι πρὸς τὸν δ[ῆ]μον ἐπηγεγλιαντο χρῆ
 ἀναπόδοτον εἰς τὴν ἀπ[όδ]οσιν τῶν δανείων

[Φί]λιππος Φιλοκλέους.....φ
[Στα]σθέμεν Σύνετου.....τ
[Θε]όφιλος [Ἄσκη]πιου.....θ
[Σαρ]σάκειον Κλέωνος.....τ
[Ἄρι]στόδημος Ἰάσονος.....τ
[Ἄμύ]ντας Καλλικράτου
Ἀπερλ[ε]ίτης.....ν

Fragmentum catalogi hominum qui, ad dissolvendum æs alienum a republica contractum, pecunias contulerunt. De nomine divino Ἀσκληπιῶς homini indito, cf. Keil, *Onomatol. et epigr. anal.*, p. 93. Scriptura Ἀπερλίτης certa videtur, neque erat cur olim, ad n. 4288, de restituenda forma Ἀπεραλίτης cogitarem. Nempe ad formam Ἀπερλίτης deducunt Notitiæ eccles. in quibus Ἀπεραιαί, Ἀπερῶν, Ἀπερῶν; eandemque formam tuetur Stadiasmus ab Iriarte editus (*Σταδισμὸς τῆς μεγάλης θαλάσσης*, ed. Hoffmann, p. 244). Conf. *Journ. des Sav.*, 1842, p. 577; *Revue numismat.*, 1845, p. 452. Itaque *Corp. Inscr. gr.*, vol. III, nn. 4288, 4289, 4300, forma Ἀπεραλίτης restituenda est. Sed fuit haud dubie etiam altera forma Ἀπερῶν, quam prodit Hierocles, p. 684, Wessel., ad eamque factum est ethnicum Ἀπερῶν, in titulo Siciliæ obvium, ut, si forma Ἀπεραλίτης, i. e. Ἀπερῶν, in nummo ad n. 4288 citato, recte legitur, statui possit, uti Ἀπερῶν et Ἀπερῶν, ita etiam Ἀπερῶν et Ἀπερῶν, ex nota permutatione litterarum Α et Ρ, obtinuisse. Ceterum primitivum fuerit Ἀπεραιαί, unde Ἀπερῶν et Ἀπερῶν.

13.) Limyris :

ΑΦΟΝ..ΑΤΕΚΕΚΕΓΑΣΑΤΟ ΔΙΜΗΤΡΙΟΣ
 ΛΙΦΟΑΙΤΗΕΑΥΤΟΙΚΑΙΤΗΠΥΝΑΙΚΙ. V.
 ΟΙΣΤΕΚΝΟΙΣΑΛΛΟΙΔΑΕΜΗΑΕΝΙΞΕΕΤΟ
 ΕΤΟΝΤΑΦΟΝΤΟΥΤΟΝ...ΔΗΜΗΜΑΡΤΩΠΟ.ΘΕΟΙΣ

Τὸν τ]άφον [κ]ατεσκευάσατο Δημήτριος
 Καλ]ιπο[λ]ίτης αὐτῶ καὶ τῆ γυναίκα
 καὶ τ]οῖς τέκνοις· ἄλλω δὲ μηδενὶ ἐξέστω
 ἀνοῖξ]ε τὸν τάφον τοῦτον· [εἰ] δ[ὲ] μή,
 ἄμαρτα[λ]θ[ε] τοῖς [ἔ]στω.

Vs. 4, fuit ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ. Demetrius Callipoli, urbe Thraciæ, oriundus videtur.

14.) Limyris :

ΒΙΕΙΝΑΡΙΣΑΒΑΣΟΕΠΥΜΝΙΕΚΑΤΕΚΕΙ
 ..ΖΕΤΟΜΝΗΜΑΕΑΥΤΗΠΥΝΑΝ...ΜΕΝΟΝΙ

Nomina mulierculæ non attingo. Reliqua sunt : κατεκεύ[ασ]ε τὸ μνήμα
 αὐτῆ [καὶ] υἱ[ὸ] Παρ]μένον[τ]ι. Extr. videtur fuisse ΜΕΝΟΝΤΙ.

15.) Limyris :

ΓΕΥΙΝΑΣΟΥΤΟΥΚΙΝΑΔΑΝΙΒΟΥ

Πευινάσου τοῦ Κινδάνου.

16.) Limyris :

...ΤΟΥΤΟΠΟΙΗΣΑΤΟΙΑΜ.....

Τὸ μνήμα] τοῦτο ἐποίησατο Πάμ[φιλος].

17.) Olympi :

ΜΑΙΡΑΗΜΗΤΡΙΟΣΟΠΑΩΝΟΣ
 ΤΟΥΔΗΜΗΤΡΙΟΥΟΛΥΜΠΗΝΟΣΤΟΝ
 ΤΥΜΒΟΝΚΑΤΕΚΕΚΕΥΑΣΑΕΑΥΤΟΚΑΙ
 ΓΥΝΑΙΚΙΜΟΥΑΥΡΩΣΙΜΟΙΤΙΝΟΜΟΙΤΗΣ
 ΟΛΥΜΠΗΝΗΚΑΙΤΕΚΝΟΙΣΚΑΙΕΙΤΟΝΟΙΣΕΤΕ
 ΡΩΔΕΜΗΔΕΝΙΕΞΟΝΕΙΝΑΙΕΝΚ..ΔΕΥΣΑΙ

M. Αὐρ. Δημήτριος Ὀπλωνος
 τοῦ Δημητρίου Ὀλυμπηγνοῦ τῶν -
 τύμβον κατεσκεύασα ἐαυτῶ καὶ τῆ
 γυναίκα μου Αὐρ. Ζωσιμοῦτι Νόμου
 Ὀλυμπηγῆ καὶ τέκνοις καὶ ἐγγόνοις,
 ἐτέρω δὲ μηδενὶ ἐξόν εἶναι ἐνα[ρ]ηθεύσαι

Vs. 4, extr., THE muta in
 TH, et pone in vs. 5, extr.

18.) Olympi :

ΑΙΡΑΗ
 ΜΗΤΡΙΟΣ
 ΟΠΑΩΝΟ.
 ΣΥΝΚΟΡΕΙ
 ΚΗΔΕΥΘΗ
 ΝΑΙΣΟΝΚΑΤΕ
 ΣΚΕΤΑΣΑΤΩΝ
 ΒΟΝΤΗΝΕΙΝ
 ΤΡΟΦΟΝΤΗΣ
 ΓΕΝΑΜΕΝΗΣ
 ΓΥΝΑΙΚΟΣΜΟΥ
 ΖΩΣΙΜΟΥΤΟΣ
 ΤΥΜΒΟΝΚΑΙΤΟΝ
 ΑΝ..ΑΑΥΤΗΣ
 ΠΑΠΩΝ
 ΑΡΤΕΜΟΙ

Αὐρ. Δημήτριος Ὀπλωνο[ς] συν-
 χωρεῖ κηδεύθηναι ἐς ἄν κατεσκευά-
 σασα τὸνβον τὴν σύντροφον τῆς γέ-
 ναμένης γυναίκα μου Ζωσιμοῦτος
 Τύχην καὶ τὸν ἀ[ρ]θ[ρ]α αὐτῆς Πάπ-
 ων Ἀρτέμιον.

19.) Olympi :

ΑΓΟΡΑΣΑΣΚΑΤΕ..ΤΗΣΑΤΟΑΝΓΕΙΟΝ
 ΟΝΔΗΜΗΤΡΙΟΣΠΑΟΞΕΝΟΥΔΙΕΚΔΙΜΟ
 ...ΟΔΟ ΜΑΙΕΝΑΥΤΟΚΗΑΕΤΟΝ
ΗΝ..ΗΤΕΡΑΜΟΥΘΟΗ ΝΦΙ

Ἀγοράσας κατέ[σ]τησα τὸ ἀγγεῖον
 Δημήτριος Παοξένου δις, καὶ μό-
 [ν]ον [β]ο[λ]ο[σ]ομαι ἐν αὐτῶ κηδεύθη-
 ναὶ τ]ῆν [μ]ητέρα μου Θόην Φι-

...ΥΜΕΝΟΥΚΑΙΓΥΝΑΙΚ
ΥΝΔΗΜΗΤΡΙΟΥΚΑΙΔΕΛΕΦΟ..
 ...ΜΟΝΗΛΟΞΕΝΟΥΔΙΚΑΙΔΑΓΤΟΝΕΝ

λο]υμενοῦ καὶ τὴν γυναῖκα μου
 Δημητρίου καὶ ἀδελφῶν
 Κόσ]μον Πλο[ε]ίου δις καὶ αὐτὸν ἐν
 [τῷ ἀγγέλῳ τούτῳ κηδευθῆναι.

Vs. 2, ON aut quadratario debetur, qui repetiit syllabam ultimam vocabuli præcedentis, aut transcribenti, qui, quum syllabam illam in initio versus 3. ponere debuerit, posuit in initio secundi.

20.) Olympi :

ΗΜΗΤΡΙΣΦΕΙΔΙΟΥΚΑΤΕΣΚΕ
 ΛΑΤΟΜΝΗΜΕΙΟΝΑΥΤΩΚΑΠΑΤΡΙ
 ΜΟΥΦΕΙΔΙΑΚΑΙΜΗΤΡΙΜΟΥΑΡΕΤΗΚΑΙ
 ΓΥΜΟΓΔΗΜΗΤΡΙΟΥΚΑΙΔΕΛΕΦΟΜΟΥΗ..
 ΕΣΤΟΚΑΔΕΙΠΑΦΩΤΡΙΣΟΙΚΟΥΣΕΝΠΡΟΣΕ
 ΝΤΟΥΣΤΑΔΙΟΥΤΟΕΝΗΡΕΣΙΝΑΥΤΩΝΠΡΟΣΕ
 ΤΟΣΕΠΙΦΕΡΕΣΘΕΧΟΑΣΦΕΙΔΙΑΚ ΑΡΕΤΗΜΗ
 ΔΕΝΑΛΑΛΟΝΜΗΝΚΗΔΕΝ... ΙΗΕΕΙΔΕΤΙΕΒΙ
 ΔΕ ΗΤΕΤΑΓΕΓΡΑΜΜΕΝΑΟΣΕΙΤΩΤΑΜΕΙ
 *Ε ΚΑΘΕΝΕΤΟΥΣΟΙΚΟΥΣΤΟΥΠΡΟΓ
 ΩΕΓΡΑΜΜΕΝΟΥΔΙΚΑΙΟΥΘΑΕΝ...ΑΣΕ
 ΧΕΝΕΤΗ
 ΝΧΡΗΣ

Δ]ημήτρις Φειδίου κατεσκε[ύ]-
 ασα τὸ μνημεῖον αὐτῶ καὶ πατρὶ
 μου Φειδία καὶ μητρί μου Ἀρετῆ καὶ
 υἱῶ μου Δημητρίῳ, καὶ ἀδελφῶ μου [Ἀρ-
 ιστοκλεῖ, ἐπαφῶ τρεῖς οἴκους ἐνπροσ[θ]ε-
 ν τοῦ σταδίου τὸ ἐν [μέ]ρσιν αὐτῶν πρὸς ἔ-
 τος ἐπιφέρεισθαι χοὰς Φειδία καὶ Ἀρετῆ μ-
 δένα ἄλλον μὴ ἐνηδε[υ]θῆ[ν]ε, εἰ δέ τις βιά-
 σητε τὰ γεγραμμέν[α], δώσει τῷ ταμεί-
 ω δηνάρια, ε· καὶ εἴνε τοὺς οἴκους τοῦ προγ-
 γραμμένου Δ[ημητρίου]· [εἰ δ]ὲ [μή,] ἀσι-
 θῆς ἔστω.....

Vs. 5, ἐπαφῶ insolentius pro ἐπαφήμ. Vs. 11, puto, esse ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ, ex quo cernebantur ductus ΔΙΚΑΙΟΥ.

21.) Olympi :

..ΟΝΤΥΝΘΟΝΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΕΙΚΤΗΣ
 ΟΞΕΡΜΑΙΟΥΘΑΥΜΠΗΟΣΕΑΥΤΩ
 ΚΑΙΓΥΝΑΙΚΙΚΑΙΤΕΚΝΟΙΣΚΑΔΕΙΤΟΝΟΙΣΕ..ΡΩΔΕ
 ΟΥΔΕΝΕΞΕΕΤΕΚΕΥΑΔΕΥΘΗΣΙΕΚΤΟΣΕΑΝΜΗ
 ΕΓΩΝΕΓΡΑΦΩΣΕΠΙΤΡΕΥΘΑΝΔΕΤΙΣ
 ΚΗΔΕΥΣΗΤΙΝΑΕΚΚΤΙΕΓΩΦΙΣΚΩ
 *ΑΦΩΝΟΕΛΕΝΕΞΑΣΑΗ. ΨΕΤΕΤΟΤΡΙΤΟΝ

Τ]ὸν τύνθον κατεσκεύασε[ν] Κτησι[β]-
 ος Ἑρμαίου Ὀλυμπ[η]νίδος ἐαυτῶ
 καὶ γυναίκα καὶ τέκνοισ καὶ ἐγγόνοις· ἐ[τέ]ρω
 οὐδενὶ ἐξ[έ]σ[τε] κηδευθ[ῆ]νε[ι] ἐκτός, ἐὰν μὴ
 ἐγὼ ἐνγράφως ἐπιτρέψω· ἂν δέ τις
 κηδεύσῃ τινά, ἐκτίσι τ[ῶ]ν φίσκω
 δηνάρια, ὧν ὁ ἐλέγχας λή[μ]ψετε τὸ τρίτον.

Vs. 2, puta esse in lapide ΟΑΥΜΠΗΝΟΣ.

22.) Olympi :

...ΑΗΕΔΟΥΔΟΕΤΚΛΑΥΡ...Α
 ΤΟΥΜΕΝΑΝΑΡΟΥΡΚΑΙΜ.ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΑ
 ΤΟΝΤΥΜΒΟΝΕΑΥΤΩΚΑΙΓΥΝΑΙΚΙΧΡΥΣΑΘΔΙ
 ΚΑΙΤΕΚΝΟΙΣΕΤΕΡΩΔΕΟΥΔΑΕΝΙΕΞΕΣΤΑΙΚΗΔΕΙ
 ΣΑΠΤΙΝΑΗΟΚΗΔΕΥΣΑΣΕΚΤΕΙΣΕΙΘΑΥΜΠΗ. ΝΩΝ
 ΤΗΠΟΔΕΠΡΟΣΕΤΙΜΟΥ*ΑΩΝΟΕΛΕΝΕΞΑΣΑΗΜΨΕ
 ΤΑΠΤΩΤΟΝΕΚΤΟΣ..ΜΗΤΙ
 ΤΩ..ΥΝΧΩΡΗΣΩ

Μ]ολῆς δούλου Τι. Κλ.....
 τοῦ Μενάνδρου [Ὀλυμπηνοῦ] κατεσκεύασα
 τὸν τύμβον ἐαυτῶ καὶ γυναίκα Χρυσά[ορι]δε
 καὶ τέκνοισ· ἐτέρω δὲ οὐδενὶ ἐξέσται κηδεύ-
 σαι τινα, ἢ ὁ κηδεύσας ἐκτίσει· Ὀλυμπ[η]νῶν
 τῇ πόλει προστείμου δηνάρια μ.. ὧν ὁ ἐλέν-
 χας λήμψεται τ[ὸ] τρίτον· ἐκτός [εἰ] μὴ
 τι[νι] ἐγ[ώ] δ[ω] συχωρήσω.

Vs. 2, ductibus ΡΚΑΙΜ.. subesse videtur ΑΥΜΠΗΝΟΥ. Vs. 7, verba ΕΚΤΟΣ, cet., suo loco mota sunt.

23.) Olympi :

Ν ΥΡΕΙΔΟΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΦΑΙΝΑΚΟΥ ΟΥΛΥΜΠΗΝΟΣ ΚΕΤΟΛΕΜΙΡΟΔ
 . ΤΟΣΑΕ . . ΣΜΟΥΚΑΤΕΚΕΥΑΣ ΜΕΝΤΟΝΤΥΜΒΟΝ ΒΑΓΤΩΚΑ ΗΥΤ
 ΝΕΚΙΕΜΟΓΑΡΕΤΗ ΠΑΦΡΟΔΕΙΤΟ ΤΟΙΚΟΓΣΑΕΝΟΛΥΜΠΙΟΚ . . . ΤΕ
 ΚΝΟΙΣΗΑΥΤΩΝ ΕΤΕΡΩΔΕΟΥ ΔΕΝΙΕΞΗΕΤΕΚΗ ΔΕΥΣΕΤΩ ΔΑΝΟΚΗ
 ΔΕΥΣΑΝ . . ΝΑΣΚΤΕΙΣΕΙΘΗΦΑΙΣΤΩ * ΦΩΝΟΔΑΕΝΣΑΕΛΑ . . ΜΥΕΤΕΤΟΤΡΙΤΟΝ

M]ύρσι[λ]ος Δημητρίου Φα[ρ]νάκου Ὀλυμπηδός κέ[] Ἰ[σ]ύ[λ]ι(ος) Ἐ[παφ]ρῶδ-
 ε]τος ἀ[δελφός] μου κατεσκευάσ[α]μεν τὸν τύμβον αὐτ[οῖς] καὶ γυ-
 νεκί μου Ἄρετῇ Ἐπαφροδείτου οἰκούσῃ ἐν Ὀλύμπω κ[αὶ] τέ-
 κνοις [ἐ]αυτῶν [ἐ]τέρῳ δὲ οὐδενὶ ἐξέστε κηδεύσαι τ[ιν]α, [ῆ] ὁ κη-
 δεύσας τινὰ [ἐ]κταῖσι τ[ε]ῖψ Ἡφαίστω δηνάρια φ, ὧν ὁ ἐλένξας λ[ή]μψετε τὸ τρίτον.

24.) Olympi :

ΚΑΤΕΚΕΥΑΝΤΟΝ ΤΥΜΒΟΝ ΦΕΙΔΙΑΣ
 ΜΑΡΩΝΟΥ ΔΑΙΜΩΝ ΔΟΥΛΟ . . ΑΡΧΕΠΟΛΟ
 ΩΔΕΥΤΟ ΚΑΙ ΠΑΤΡΙΚΑΙ ΜΗΤΡΙΚΑΙ ΓΥΝΑΙ
 ΚΙ ΦΕΙΔΙΟΥ ΕΛΠΙΔΙ ΚΑΙ ΠΥΝΑΙΚΙΜΑ
 ΡΩΝΟΥ ΣΟΤΗΡΙΑΚΑΙ ΠΑΙΔΙΟΙΣ ΓΩΝΕΚ
 ΦΕΙΔΙΟΥ ΚΑΙ ΜΑΡΩΝΟΥ ΤΩΝ ΠΡΟΕΓΡΑ
 ΜΕΝΩΝ ΓΥΝΑΙΚΩΝ ΕΤΕΡΩΔΕΜΗ
 ΔΕΝΙ . . ΕΓΑΙΣΤΑΙΑΝ ΔΕ ΤΙΣ ΠΙΒ . . ΙΤΑΙ
 ΝΑΚΗ ΔΕΥΣΕΝΤΟΥ ΤΟΝ ΔΕΥΣΘΑΙΤ Μ
 ΒΟΡΓΙΑΣ ΚΑΙ ΑΠΟΤΕΙΣΤΩ Η ΦΑΙΣΤΩ
 ΔΩΝΟΔΑ ΕΛΕΝΣΑ ΕΛΗΝΨΕΤΑΙ . . .

Κατεσκευ[α]σαν τὸν τύμβον Φειδίας,
 Μάρων, [Ε]ῦδαίμων, δούλο[ς] Ἀρχεπόλ[ε]-
 ως, αὐτοῖς καὶ πατρὶ καὶ μητρὶ καὶ γυναι-
 κὶ Φειδίου Ἐλπίδι καὶ γυναικὶ Μά-
 ρωνος Σ[ω]τηρίᾳ καὶ παιδίοις τ[οῖς] ἐκ
 Φειδίου καὶ Μάρωνος τῶν προ[γ]εγρα[μ]-
 μένων γυναικῶν· ἑτέρῳ δὲ μη-
 δενὶ [μ]ε[τ]άσταν· ἀν δέ τις [ἐ]πιβ[ι]άσηται [τι
 να κηδεύσ[αι], τοῦτον ἀγεσθαι τ[υ]μ-
 β[ω] ρυχίας, καὶ ἀποτεῖσ[ε]ι τῷ Ἡφαίστῳ
 [δηνάρια] φ, ὧν ὁ ἀπελένξας λήνψεται [τὸ
 τρίτον.]

Vs. 8, ΜΕΤΑΙΣΤΑΙ p. ΜΕΤΕΣΤΑΙ. Fortasse etiam, vs. 9, ΚΗΔΕΥΣΕ fuit,
 non ΚΗΔΕΥΣΑΙ.

25.) Olympi :

ΤΟΝ ΠΑΝΤΟΚΤΑ
 ΚΑΙ ΕΝΟΥΣΚΤΟΝ ΕΥΛΑΒΕΣΤΑ ΤΟΝ ΚΑΗΡΟΝ
 ΕΙΜΗΜΟΝΟΝ ΕΙΔΥΝΑΤΟΝ . . . ΙΟΝ ΚΥΡΙΝΕ ΔΕ ΗΣΜΟ
 ΙΗΕΝΟ ΣΑΠΟΘΗΤΗ ΟΥ ΕΝΙΟ ΓΕΧΙΠΡΟΣ . . .
 ΤΟΝ
 ΤΙΝ

Fragmentum tituli, ut videtur, christiani, Vs. 1, τὸν παντοκ[ρ]άτορα
 θεόν . . . Vs. 2: καὶ ξένους καὶ τὸν εὐλαβέστατον κληρὸν; vs. 5: εἰ μὴ μόνον, εἰ δυνατόν,
 [τ]ὸν Κύρι[σ]τ[ὸ]ν ἐλε[η]μο[σύν]η vel simile.

26.) Arylicandis :

ΙΑΔΑΝΤΙ ΦΙΛΟΥΔΙΜΥΡΙΣΣΑΝ
 ΞΙΠΕΡ ΠΕΝΔΥΒΡΙΟΣΤΟΥ
 ΝΩΣΕΖΗΚΥΙΑΝ

. Ἰδα Ἀντιφίλου Διμύρισσαν
 ἑρέταν Διός Περπενδύβριος τοῦ
 σεμ[ι]νῶς ἐξηκυῖαν,

ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΗΝΕΑ
ΙΘΕΟΙΣ

ὁ δεινά] Πτολεμαίου [τ]ὴν εἰ[u-
τοῦ γυναῖκα] θεοῖς.

Cognomen dei aliunde non notum.

27.) Arycandis :

ΖΩΣΙΜΑΣΟΚΑΤΑ
ΛΙΦΘΕΙCΜΝΗΜΟΔΟ
ΛΟCΤΟΝΒΩΜΟΝΤΗΥ
ΕΙΠΕΡΓΕΤΙΑΠΡΗΤΗ
ΚΑΙΙΟΑΝΙ..ΜΟCΧ
ΝΟΕΚΟΔΟΙΡ...
.....ΑΡΓΚΑΝΑΙΑC
.....ΤΗCΑ

Ζωσιμᾶς ὁ κατα-
λ[ε]φθεῖς μνημοδό-
χ[ος] τὸν βωμὸν τῆ
ε[ὐ]περγετιδι κη[γ]ῆ
κα[τ]ὰ [θ]εῶσιν] Μόσχ[ου]
τοῦ μ[ε]γα]λοπρ[εσβυτέρου]
..... τῆς Ἀ]ρυκανοῖας
ἀνέσ]τῃσα.

Μνημοδόχος videtur magistratus quidam esse. Vs. 5, in ductibus ΟΑΝΙ..
potest latere ΘΕΛΗCΙΝ.

28.) Arycandis :

ΕΝΩΝ..Ρ..ΑΜ
ΚΑΠΠΑΡΑCΧΟΜΕ
ΠΥΡΟΝΚΑΙΠΟΑ
ΚΑΙΣΥΝΦΕΡΟΝΤΑ
ΚΕΝΗΣΕΧΩΝΑΙΥ
ΘΕ

.....
καὶ παρασχόμε[νον] τῇ πόλει καὶ σῖτον καὶ
πυρὸν καὶ πολλὰς ἄλλας χρεῖας, καὶ ἀγαθὰ
καὶ συνφέροντα [συμβουλευσάντα] τῇ πόλει, εὐνοίας ἔνε-
κεν ἧς ἔχων διατελεῖ πρὸς αὐτούς.
.....

Fragmentum tituli honorarii.

29.) Arycandis :

ΘΕΟΠΟΜ θεόπομ-
ΠΟΣΣΤΕ πος Στε-
ΦΑΝΗΦΟΡΟΝ φανηφόρον
ΤΟΝΠΑΤΕΡΑ τὸν πατέρα
ΜΝΗΜΗΣΕ μνήμης ἔ-
ΝΕΚΕΝ νεκεν.

50.) Arycandis :

ΑΡΤΕΝΑC Ἄρτε[μ]ᾶ[ς].

51.) Arycandis :

Ζω
CΙΜΗ Ζωσιμη.

52.) Arycandis :

ΤΗΝΕΩΜΑΤΟΘΗ Τὴν [σ]ωματοθή-
ΚΗΝΚΑΤΕCΤΕΙCΕΝ κην κατέστ[η]σαν
ΔΟΜΝΑ..Τ.ΟC Δόμνα [σύνδ]ι[ος]
ΖΟCΙΜ. C ΕΛΥΤΗC Ζωσιμ[ου] ἑαυτῆ
.ΗΤΟΙCΕΞΑΥΤΗC καὶ τοῖς [ἑ]ἑ αὐτῆς.

53.) Arycandis :

ΤΟΥΤΙ ΣΟΡΙΝΚΑΤΕCΚΕΓΑΣΕΝΑΕΟΝΤΑC
ΝΕΙΚΟ ΤΕΦΕΟΥCΔΙCΑΡΙΚΑΝΑΕΥC
Τούτο τὸ] σόριν κατεσκεύασεν Λεοντάς
Νεικο[σ]τερέους δις Ἄρ[υ]κανδεύς.

34.) Arycandis:

Ι	C		X	C
N	H	K	A	

Ἰ(ησοῦ)ς Χ(ριστοῦ)ς

νηκᾶ (i. e. νικᾶ).

35.) Arneis (*Erness*):

ΔΙΥΝΕΙΔ/ΠΗΠΟΙ ΠΙ
 ΕΥΕΚΑΙΕΡΑΡΕΑΤΗΣΦΙΑΠΗ
 ΠΟΝΑΜΥΝΤΟΥΜΥΡΕΑΚΑΙΑΡ
 ΝΕΑΤΗΝΤΟΝΗΙΑΤΕΡΑΠΡΓΤΑ
 ΕΥΣΑΝΤΑΜΥΡΕΩΝΤΗΣΠΟ
 ΛΕΩΣΚΑΙΕΡΑΤΕΥΣΑΝΤΑ
 ΤΩΝΣΕΒΑΣΤΩΝΚΥΑΝΕΙ
 ΤΩΝΤΗΣΠΟΛΕΩΣΖΗΣΑΝ
 ΤΑΣΩΦΡΟΝΩΣΚΑΙΚΟΣΜ...
 ΩΕΛΣΙΩΣΤΟΥΓΕΝΟΥΣ...
 ΤΟΥΜΝΗΜΗΣΕΝΕΚΕΝ
 ΚΑΙΑΥΤΟΣΙΕΡΑΤΕΣΑΣΤΩΝ
 ΣΕΒΑΣΤΩΝΤΗΣΚΥΑΝΕΙΤΩΝ
 ΠΟΛΕΩΣΚΑΙΠΡΥΤΑΝΕΣΑΣ
 ΤΗΜΥΡΕΩΝΠΟΛΕΩΣΚΑΙ
 ΝΕΙΣΤΗΣΑΡΝΕΑΤ.ΝΠΙΟΛ

Ἄμ)όν[τ]ας [Φ]ίλιππο[υ] Μυρ-
 ρεύς και Ἀρνεάτης Φίλιπ-
 πον Ἄμ)όντου Μυρέα και Ἀρ-
 νεάτην, τὸν πατέρα, πρυτά-
 ν]εύσαντα Μυρέων τῆς πό-
 λεως και ἱερατεύσαντα
 τῶν Σεβαστῶν Κυανει-
 τῶν τῆς πόλεως, ζῆσαν-
 τα σωφρόνως και κοσμι[ί]-
 ως [καί] ἀ[ξί]ως τοῦ γένους [αὐ-
 τοῦ, μνήμης ἔνεκεν,
 και αὐτὸς ἱερατε[ύ]σας τῶν
 Σεβαστῶν τῆς Κυανειτῶν
 πόλεως και πρυτανεύσας
 τῆς Μυρέων πόλεως και [πρυ-
 τα]νέυσ[ας] τῆς Ἀρνεάτ[ων] πόλ-
 εως].....

36.) Ad Andriacen:

ΑΙΗΑΔΕ...ΜΟΥΙΟΥΑΙΑΚΑΙΓΑΕ
 ΑΙΑΔΕΔΙΡΗΜΟΥΕΓΦΡΑΝΤΟ
 ΥΡΓΙΝΗΚΑΙΤΑΥ...ΑΥΤΗΘΕΑΝ
 ΑΟΝΟΔΕΚΗΔΕΥΓΕΛΗΠΟ
 ΟΥΤΗΕΥΝΒΩΡΥΧΙΑΣ
 ΝΟΜΩ...ΥΧΩΤΩ
 ΗΔΕΥΘΗΝΑΙΧΑΡΙΤ
 ΙΚΑΝΠΑΝΟΥ

[Ὁ δεῖνα κατεσκευάσα τὸ μνημεῖον τοῦτο,
 ἐν ᾧ ἐκηδεύεσσι]-

αι ἡ ἀδε[λφ]ή μου Ἰουλα και τὰ ἐξ αὐτῆς κ-
 αι ἀ[δελφ]ή μου Εὐφραντῶ ἡ και
 Ε]ἰ[φ]ροσ[ά]νη και τὰ [ἐξ] αὐτῆς ἐ[ἄ]ν δέ τις ἀλ-
 λον ὄδω κηδεύσῃ, ἕπ[ε]σθ[υ]νος ἔστω
 τ]ῆ τῆς τυνδωρυχίας

νόμω· [συν]χω[ρ]ῶ [δὲ] και
 κ]ηδευθῆναι Χαρίτ[ων]α
 υἱὸν Κανπανοῦ.

37.) Ad Andriacen:

ΤΟΝΤΑΦΟΝΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΕ
 ΕΡΝΟΔΑΝΕΙΗΝΣΦΙΑΩΝΟΣΠΟΥΔΑΙΕΙΟΥΜΦΙ
 ΑΩΝΤΟΥΔΑΡΕΙΟΥΜΜΥΝΚΑΤΑΔΑΙΑΘΗΚΗΝ...
 ΤΩΕΡΜΟΔΑΩΕΙΜΙΟΣΟΣΟΣ...ΟΥΔΑ...ΟΥΜ
 ΚΑΙΥΝΑΙΚΙΑΤΟΥ
 ΚΝΟΙΣΑΥΤΩΝΙ...ΔΙΣ ΝΙΟΜΟ
 ΠΑΤΡΙΑΣΗΝΤΕΙΕΝΝΗ

ΙΑ...ΩΝΟΣΚΑΙΤΗΝΟ
ΠΡΟΦΩΗΝΩΝΚΑΙΕ...ΚΤΗΣ
ΤΕΚ. ΟΙΣΔΑΔΕΞΑΝΔΡΟ
.ΡΟΚΑΙΔΙΟΝΥΤΤΙΟΙΣΤΟΚ
ΓοΔΙ. .ΤΟΦΔΕ. ΟΟΡΙΟΔΟΣΤΩ
ΔΙ. ΟΣΔΕΝΗ
ΥΟΥ. ΟΙΣΤΕ

Τὸν τάφον κατεσκεύασε

Ἐρ[μ]ό[λ]α[ος υἱὸς Φίλωνος [τ]οῦ Δαρ[ρ]εῖου [τοῦ] Φί-
λων[ος] τοῦ Δαρεῖου. κατὰ διαθήκην [τὴν
τῷ Ἐρμολάφ] [καταλειφθεῖσαν ὑπὸ τ]οῦ Δαρ[ρ]εῖου, [αὐτῷ
καὶ γυναικὶ αὐ]τοῦ. [καὶ τοῖς τέ-
χνοις αὐτῶν. [καὶ.
πάτρφ [τ]ῇ [γενομ]ένη [γυναικὶ τοῦ.
Φίλ]ωνος καὶ.
τῇ τρ]αφῷ ἡ[μ]ῶν καὶ Ἐ[πι]κτῆσει καὶ.
τέκ[ν]οις Ἀλεξάνδρου.
.
. [ἑτέρφ
δ[ὲ] αὐ]δενὶ [ἔξῆσται, etc.

58.) In valle Chimæaræ :

ΕΙΜΟΝΕΙΜΑΙΟ
ΙΜΙΝΘΕΟΤΕΙ
ΙΟΝΦΙΑ
ΔΙΜΝΗ

Ἐ[ρ]μ[ων] Ἐ[ρ]μαῖωνος Ἀναξίθε]μιν Θεότει[μος
τ]ὸν φίλο[ν εὐνο]α[ς] μνη[μοσύνης θ'] ἔνεκεν.

De duplici nomine cf. supra inscr. Aphrodis. ined., n. 8.

59.) In valle Chimæaræ :

ΤΟΝΣΤΡΑΤΙΑΣΚΟ.
ΤΟΕΓΓΕΝΟCΒΑCΙΛΗC.
ΙΟΝΙΑCΗCΑΙΑΡΕΤΗCΑΞC
ΠΡΟΓΟΝΩΝ

Τὸν στρατιάς κο[σμοῦ]ντα, τὸ[ν] ἐ[κ] γέν[ε]ος βασιλ[ή]ων
τ]ὸν πάσης ἀρετῆς ἀξ[ί]ων ὦν προγόνων.

Est fragmentum epigrammatis honorarii. Vs. 2, puta scriptum fuisse
ΕΚΓΕΝΟC. Vs. 3, vocabuli ΑΡΕΤΗC primam syllabam bis incidisse qua-
dratarius videtur. Nisi voce ΠΡΟΓΟΝΩΝ finis epigrammatis videretur
constitutus esse, legeres :

Τὸν πάσης ἀρετῆς ἀξ[ία καὶ] προγόνων
[πράξαν].

Ut est in illo Rhodiensi epigrammate, quod ex Hedenborgii schedis a Rossio editum, *Hellen.*, 1, 2, p. 108, infelicius nuper tractavit Godofredus Hermannus Progr. quo rector commilitonibus certamina, propositis præmiis, in annum MDCCCXLVII, indicit; præmissa dissert. de loco Callimachei hymni et quibusdam epigrammatis, p. 44, apographum Hedenborgii sic exhibuit Rossius :

ΤΟΥ
ΛΕΙΓΗΜΟΝΟ
ΓΙΑΕΙΩΝΚΟΙΝΟΝ
ΝΟΦΑΝΤΟΝΑΓΙ ΣΤΡΑΤΟΥ
ΘΕΟΙΣ
ΛΟΙΣΟΥΚΕΝΕΔΜΟΧΘΩΝΑΡΙΣΕΡΕΑΛΕΧΕΙΡΟΝ
ΩΜΑΣΕΝΓΩΝΗΠΟΛΛΟΝΑΦΑΥΡΟΤΕΡΑ
ΑΓΕΣΤΡΑΤΟΥΥΓΙΟΣΕΝΑΣΤΟΙΣΙΓ'ΞΕΝΟΦΑΝΤΟΣ
ΞΕΙΝΟΙΣΑΡΕΤΑΣΔΕΞΙΑΓ'ΟΛΛΕΚΑΜΕ
ΑΝΤΙΚΑΙΟΙΤΑΥΤΑΝΝΟΣΤΟΥΧΑΡΙΝΕΙΚΟΝΑΘΕΝΤΕΣ
ΑΥΤΑΚΑΙΕΥΚΛΕΙΝΓΡΑΜΜΑΤΑΓΙΕΡΙΔΩΝ
ΤΙΜΟΧΑΡΙΣΣΕΛΕΥΘΕΡΝΑΙΟΣΕΓ'ΟΙΗΣΣ

Hæc ita legenda existimavit Hermannus :

« Ἐσθλοῖς οὐ κενὰ μόχθων χάρις, ἔργα δὲ χειρῶν
γνώμας καὶ μύθων πολλὸν ἀφαιρότερα. »
Τοῖος Ἀγεστράτου υἱὸς ἐν ἀστροῖσιν Ξενοφάντος
καὶ ξεῖνοις ἀρετὰς ἀξία πόλλ' ἔκαμεν,
ἀντίπαλ' οἱ ταύταν νόστου χάριν εἰκόνα θέντες
ταῦτ' ἄπεδον κλειῶν γράμματα Περιδῶν.

Vidit Hermannus Xenophantum eundem illum Rhodium esse, de quo scripsit Polybius, IV, 50 : Οἱ δὲ Ῥόδιοι πληρώσαντες ναῦς ἕξ, ἅμα δὲ ταύταις παρὰ τῶν συμμάχων προλαβόντες τέτταρας, καὶ ναύαρχον προχειρισάμενοι Ξενοφάντον, ἔπλεον ἐφ' Ἑλλησπόντου δέκα ναυσίν, καὶ ταῖς μὲν λοιπαῖς ὀρμούσιντες περὶ Σηστών ἐκώλυον τοὺς πλεόντας εἰς τὸν Πόντον, μιᾶ δὲ ἐκπλευσας ὁ ναύαρχος κατεπέραζε τῶν Βυζαντίων, εἴπως ἦδη μεταμείλιοντο καταπεπληγμένοι τὸν πόλεμον· τῶν δ' οὐ προσεχόντων ἀπέπλευσε καὶ παραλαβὼν τὰς λοιπὰς ναῦς ἀπῆρε πάσαις εἰς τὴν Ῥόδον, etc. Unde collegit Xenophantum callidi consilii, quo Rhodii Byzantios ad pacem adegissent, auctorem ac suasorem fuisse, ut ei propter reditum, quum prudentia potius quam vi agere maluisset, publice honor decerni potuerit. Vidit etiam γράμματα Περιδῶν referri ad primum epigrammatis distichon, quod ex poeta quodam antiquiore desumptum videretur. Sed quo usque progredi liceat in mutanda lectione tradita, non vidit. Atqui disciplina in his quadam opus est critico, ne aut non corrigantur quæ correctione indigent, aut

etiam quæ sana sunt corrumpantur. Epigramma, partim præeunte Rosio, ita legendum est :

Ὁ δεῖνα Ξενοφάν]του, [καθ' ὁμοθεσίαν δ]ὲ Ἀπήμονος
 [καὶ τὸ Ἑρατ]ιδείων κοινόν
 [Ξε]νόφαντον Ἀγ[ε]στράτου θεοῖς.
 Ἑσθ]λοῖς οὐ κενεὰ μόχθων χάρις, ἐρ[γ]α [δ]ὲ χειρ[ῶ]ν
 γν]ώμας [καὶ μ]ύθων πολλὸν ἀφαυρότερα.
 Τοῖος Ἀγεστράτου υἱὸς ἐν ἀστροῖσι[ν] Ξενοφάντος
 καὶ ζείνοις ἀρετᾶς ἄξια πόλλ' ἔκαμε[ν].
 Φαντὶ καὶ οἱ ταύταν νόστου χάριν εἰκόνα θέντες
 τ]αῦτα καὶ εὐκλει[ῶ]ν γράμματα Πιερίδων.
 Τιμόχαρις Ἐλευθερναῖος ἐποίησε.

Falsoque Hermannus sibi persuasit, ita si vss. 5, 6 legerentur, non esse sermonem τοῦ.....κοινοῦ, sed aliorum se quoque cum civibus et peregrinis de laude Xenophanti consentire narrantium. Immo, si ita legerentur ut Hermannus voluit, pugnantia inter se dixissent qui monumentum posuerunt, quippe qui, quum essent Rhodii, peregrinos sese tulissent. Dicunt autem Xenophantum multa inter cives et peregrinos fecisse quæ ei existimationem et honorem virtutis compararent, atque hoc se quoque, qui hanc ei statuam hosque versus celebres dedicarint, testari voluisse; in quo nulla ratio habetur civium et peregrinorum, sed si quid oppositum est, sunt ii qui Xenophanto similes honores habuerunt. Et hoc vero illud est quod Hermannus ex verbis tituli colligere poterat eodem jure quo monuit ex temporibus inscriptionis existimari de ætate Timocharis posse qui statuam fecit Xenophanti. Denique erravit Hermannus etiam in eo, quod dixit formam εὐκλειῶν non usitatam esse, satis nota productione penultimæ hujus vocabuli, in casibus præsertim obliquis (vid. *Od.*, XXI, 534; cf. *Il.*, XXII, 440). Ad alios scopulos rationes appulit Letronnius (*Revue de Philologie*, etc., I, 4, p. 302; cf. p. 402), epigramma simile ex Ægypto reportatum integraturus, quod hoc est :

ΞΕΙΝΟΝΤΙΜΗΣΑΝΤΕΛΛΑΟΙ: (ΟΙ)ΗΡΩΑΤΟΝΔΕ
 ΕΥΘΑΟΝΕΙΤΑΥΤΟΙ(ΤΕ)ΙΕΤΥΛΛΩΠΟΜΕΝΟΙ
 ΦΕΙΔΩΝΑΜΒΡΥΝΟΛΟΚΟΗΓΑΝΕΟΗΚΕΤΟΓΡΑΜΜΑ
 ΚΑΙΤΙΜΑΧΡΟΛΩΔΙΑΔΟΥΕΥΤΥΧΙΑΝ

In his Letronnius quum recte vidisset, vs. 1 : ΟΔΟΠΟΡΟΙ, vs. 2 : CTEIXETE, vs. 3 : ΚΡΗC legendum esse, ex verbis vss. 2, 4, quæ bene tradita sunt, non sese expedivit, tentans illic ἐνταυθοῖ, hic τιμᾶ σ', ἥρωC, quorum neutrum stare potest. Legendum :

ἤϊνον τιμήσαντες, [δοιοπόρ]οι, ἦρωα τόνδε
 εὐοδον, εἴτ' αὐτοὶ σταί[χ]ετ[ε] σωζόμενοι.
 Φεῖδων Ἀμβρόωνος ὁ Κ[ρ]ῆς ἀνέθηκε τὸ γράμμα
 καὶ τιμάς, ἦρ[ω]ς φ̄ εἰδου εὐτυχίαν.

Non opus est ut homines linguæ græcæ peritos doceamus voculam εἴτα post participium solemnī more inferri, in ultimis autem constructionem verborum esse hanc : τὸ γράμμα καὶ [τὰς] τιμάς ἀνέθηκε Φεῖδων Ἀμβρόωνος ὁ Κρής, φ̄ (δ) ἦρωας εἰδου εὐτυχίαν. Sed satis de his similibusque peccatis, quæ indicio sunt, quam longe a vero absint ii qui animo his studiis adjecto in acumine omnia sita arbitrantur : quum appareat, qui artem criticam exercent, non eo adniti oportere ut excellat, sed ut inveniatur quod olim sive recte sive prave scriptum fuit. Omninoque cavendum est magno opere, ne aut eos imitemur qui opinione quadam præcepta regulas comminiscuntur quibus quidquid adversatur continuo extirpandum putant, aut eos qui de scriptis antiquis, sine usu diuturno atque accurata rerum cognitione, judicare se posse confidunt.

Scribebam Berolini, idibus martiis a. MDCCCXLVII.

J. FRANZIUS.

ANNOTAZIONI

AL FASCICOLO I DEL VOLUME III

DEL

CORPUS INSCRIPTIONUM GRÆCARUM.

« Se per una parte è a dolere (scrive il ch. signor Letronne) che l'illustre autore che diè principio a questa grande opera, e che aggiunte a circa due terzi del lungo lavoro, non potesse compiere per intero un'opra ov'egli diè prova di un sì profondo sapere e di una sì penetrante sagacità, d'altra parte dobbiamo almeno applaudirci ch'egli abbia scelto in sua vece il sig. Franz, noto esso pure per bei lavori, ed in ispecie pei suoi *Elementa Epigraphices græcæ*, ove diè saggio di quella vasta e sobria erudizione, e di quella profonda cognizione della lingua e dell' antichità, che ne formano il degno allievo del primo filologo greco de' tempi nostri (V. *Journ. des Savants*, 1845, p. 401.) » A questa grand' opera, che fu primamente ideata in Italia, e che può veramente dirsi europea e da secolo, siami concesso di contribuire alcuna cosa, proponendo le avvertenze che mi soccorsero alla mente nella lettura che feci del fascicolo I del volume III, a fine di ritrarne lume per la dichiarazione delle analoghe medaglie greche (1).

3810. *Dorylaei*. ΔΙΙ ΒΡΟΝΤΩΝΤΙ. *Giove Tonante* può ravvisarsi nelle monete di Dorileo (Mionnet, *Descr.*, n. 520;

(1) Veggasi pure il saggio di annotazioni al volume I et II del *Corpus inscriptionum græcarum*, che si va stampando in altra opera periodica (*Memorie di Rel. e Lett. Ser. III*, tom. III, ecc. Modena, 1846).

Suppl., n. 525), sedente, con fulmine nella d. e con asta nella s. (Cf. *C. I.*, n. 5846, 5847, 5849, 5822, 4455).

5846. ZHNI, nome proprio d'uomo, notevole dopo le belle osservazioni fatte dal ch. Keil (*Specimen Onomatal. gr.*, p. 48).

5847. *Ad Dorylaeum*. ΠΑΠΙΑ ΔΙΙ. In monete di *Prymnesus* della Frigia vedessi Giove sedente con piccola figurina nella d. protesa, che potrebbe forse dirsi Ζεὺς Παπίας, Πάπας, Παπαῖος (V. Eckhel, *Num. vet.*, tab. XIV, n. 46).

5825. IAINAMHTPI. Franz: « ἰδίᾳ μητρί. » Pare soverchio il cambiamento, potendo ritenersi: Ἰαίνα (Cf. Pape, v. Ἰαινῶ).

5829. EHETVAIOE ΛΟΥΚΑΝΟΕ: « Εὐτύχιος? Λουκανός. » Anzi: ΧΗΤΙΑΙΟΣ ΛΟΥΚΑΝΟΣ, con minor mutamento, e più convenienza del gentilizio Σηστῖλιος col cognome romano Λουκανός. Della scrittura Σηστιος, Σηστῖλιος, cf. *C. I. Gr.*, n. 897; Dio, LIII, 52; Cic. *ad Attic.*, VII, 47.

5854. M. Οὐλπίος Εὐρυκλῆς. Il gentilizio romano di questo insigne personaggio di *Æzanis* della Frigia sembrò derivare da quello di *M. Ulpio* Traiano, padre dell' Imperatore di questo nome, che fu proconsole dell' Asia nell' anno 79 di Cristo. Lo stesso dicasi di *M. Ulpio* Trifone (n. 5955, l.), di Temisonio della Frigia.

5854-5855. *Æzanis in muro templi Jovis*. — Περὶ χώρας ἱερᾶς ἀνατεθείσης πάλαι τῷ Διῖ. In monete di *Æzanis* stessa, sotto Adriano e gli Antonini, ricorre il tipo di un tempio, ora tetrastilo ed ora ottastilo, entro il quale talora vedesi il simulacro di *Giove* stante (Mionnet, *D.*, n. 400, 405, 111). Ancora il titolo: ΑΙΣΑΝΕΙΤΩΝ ΝΕΩΚΟΡΩΝ ΤΟΥ ΔΙΟΣ (V. Mionn., *Suppl.*, n. 89), par riferirsi a quel tempio, cui era addetta quella regione sacra (V. *il mio Spicil. num.*, p. 254). Nelle epigrafi latine (p. 9, A), dicesi AGER AEZANENSIS IOVI DICATVS A REGIBVS; fra' quali re donatori forse sono da annoverarsi Mitridate e gli Antiochi, i nomi de' quali trovansi rifatti in persone di *Æzanis* (Mionn., *D.*, n. 88; *Suppl.*, n. 60, 75). — EXEMPL EPISTULAE. Invece di *Exemplar Epistulae*, può

leggersi *Exemplum*, avendosi EXEMPLV LIBELLI in un monumento contemporaneo (Orelli, n. 4370). Vero è per altro che nel monumento d'Ancira, de' tempi di Augusto, è scritto EXEMPLAR (Cf. n. 4040).

5856. Μ. Λούκιον Αύρηλιον Ούήρον || Μ. Αύρηλιον Σεβ.
 • *Atqui incommodum priori loco laudari L. Verum, posteriore M. Aurelium, quum expectes contrarium.* • Questa difficoltà parmi si tolga osservando, che la destra davasi anche a persona inferiore, siccome nelle monete di Filippi di Macedonia vedesi la statua di Augusto a destra di quella del Divo Giulio (Eckhel, t. II, p. 76. Cf. *C. I. Gr.*, n. 4742), come ne accertano le epigrafi :

AVG DIVI F

DIVO IVLIO

Così la moglie suole starsi alla destra del marito (V. Buonarroti, *Vetri*, p. 160; *Marmi Moden.*, p. 402). Del resto, pare che per mera disattenzione siasi apposto il prenome *M.* a *Lucio Vero*.

5844. ΠΟΠΑΙΟΥ ΚΑΙ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ. « Ποπλίου Κλαυδίου Διονυσίου. » Questo supplimento, preferito dal ch. Franz, può confermarsi pel riscontro di una moneta di Æzani stessa (Mionn., *D.*, n. 111), impressa sotto M. Aurelio, col nome dello stratego : Π. ΑΙΒ. ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ, che forse dee leggersi ΠΟΠΑΙΟΥ, ovvero ΠοπΑΙ. Β. ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ. Del resto, Adriano vien detto ΓΕΝΕΤΩΡ, forse quale altro Ζεύς Γενέτωρ (Cf. Stanl. *ad Æschyl.*, *Suppl.*, v. 77).

5842. Ἀπόλλωνι ΚΑΙ ΑΡΤΕΜΙΔΙ ΚΑΙ ΤΩ ΔΗμφ. I supplimenti del ch. Franz a meraviglia confermansì pel riscontro delle medaglie di Æzani con Apollo (*D.*, 62, 70, 445), Diana (*D.*, 69, 444, 448) e ΔΗΜΟC, ΙΕΡΟC ΔΗΜΟC ΑΙΖΑΝΕΙΤΩΝ (*D.*, 62-65).

5847. ΟΥΝΟΜΑΜΟΙΜ. . ΣΝΕ. . ΑΟΣ. « Οὔνομά μοι Μενέλαος. » La restituzione confermasi pel nome del magistrato ΜΕΝΕΛΑΟΥ, sotto Claudio (Mionn., *D.*, n. 90).

5850. Ἐφρσία. Questo nome femminile, ripetuto (n. 5962, *d*),

appella al culto di Diana Efesina che ricorre in monete di Æzanis stessa (Mionn., *D.*, 69, 114).

5854. ΛΟΥΚΙΟΥ ΚΛΑΥΔΙΟΥ... ΕΙΝΟΥ. Può quasi con certezza supplirsi ΚΟΥΑΡΤΕΙΝΟΥ, avendosi ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΚΟΥΑΤΕΙΝΟΥ in monete locali, sotto M. Aurelio (Mionn., *D.*, n. 106).

5856. ΝΑΝΑΣ. « *De nomine Navάση est quod dubites.* » In monete di Æzanis, sotto Claudio e Germanico, leggesi : ΕΠΙ ΝΑΝΝΑ ΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΥ : — ΕΠΙ ΜΗΝΟΓΕΝΟΥ ΤΟΥ ΝΑΝΝΑ (Mionn., *D.*, n. 79, 92; *Suppl.*, 47, 67).

5858, vs. 12. ΗΟΥ/ ΙΑΣΣΕΥΟΥΗΡΑΣ. « *Ίουλίαις Σεουουήρας.* » Questa ingegnosa lezione del ch. Franz confermasi pel riscontro di un ΙΟΥΛΙΟΣ ΣΕΥΗΡΕΙΝΟΣ, che ricorre in monete della vicina Æzanis (Mionn., *D.*, 62). Che poi sotto il titolo di Σεβαστής Εύβοσίας sia designata Agrippina minore, pare evidente anche pel riscontro delle monete di Acmonia, ove all'effigie di essa vedesi apposta *la spiga ed il papavero di Cerere* (Mionn., *D.*, 24. Cf. 27).

5866. ΑΥΓΛΥΚΩΝΟΣ ΒΤΟΥΝΗΠΙΟΥ. « *Fortasse Νίνου.* » Anzi Νίγρου, avendosi : ΕΠΙ ΑΥΡ. ΓΛΥΚΩΝΟΣ Γ. ΝΙΓΡ. in monete di Blaundo stessa, sotto i Filippi (Mionn., *D.*, n. 118, 119. Cf. Letronne, *Journ. des Sav.*, 1845, p. 560).

5867. Γάϊον Μούμμιον Μάρκου υιόν, Κολλείνα, Μάρκον. « *Offendit cognomen Marcus, praesertim quum pater Marci praenomine utatur.* » Anzi vuolsi osservare che a' tempi dell'impero i prenomi *Caius, Lucius, Marcus, Publius*, passarono a far da cognome, siccome consta da molte iscrizioni sì greche come latine (V. Marini, *Arv.*, p. 116. Cf. *C. I. Gr.*, n. 539, 5408, etc.). E dalla presente iscrizione parmi intravedersi l'origine de' prenomi trasmutati in cognomi; vale a dire, che il prenome del padre diventasse cognome nella nomenclatura del figliuolo (Cf. n. 4238, *d.*, n. 5874). « *Honoratur Caracalla, qui nunc Severus dicitur.* V. ad n. 1619. » Veggasi ancora il n. 1215, 2973, e l'Orelli, n. 924.

5886. Διός] Σωτήρος, καὶ Ἀπόλλωνος. A *Giove Sotere* par riferirsi il tipo della *Bipenne cui si avvolge il Serpe*, e che si congiunge co' tipi di *Apollo*, in monete di Eumenia (Mionn., *D.*, 562-64; cf. *Suppl.*, 545). — ΜΗΝΟΣ ΑΣΚΑΗΝΟΝ, «*unde conjicias fuisse καὶ Μηνὸς Ἀσκληνοῦ.*» Potrebbe pur ritenersi la lettera ΑΣΚΑΗΝΟΥ dell' accuratissimo Hamilton, avendosi in monete di Sardi (Eckhel, t. III, p. 442; Mionn., *D.*, 674) ΜΗΝ ΑΣΚΗΝΟC, che forse è contratto di ΑΣΚΑΗΝΟΣ. — Vs. 6. ΘΕΩΝ ΑΝΓΔΙΣΤΕΩΝ. Parmi che possa intendersi di *Cybelc* col suo amasio *Atys*; giacchè il nome Ἄγδιστις trovasi dato sì a questo come a quella (Cf. *Intpp. ad Hesych. sub. h. v.*). Del resto, Ἄγαθοδαίμων e la Σεβαστὴ Εἰρήνη sono forse gli Augusti Filippo ed Ottacilla, nelle monete de' quali gli Eumenei posero il tipo di una *Danna tenente le spighe ed il cornucopia*.

5892. ΕΤΟΥC CΠΘ. «*Designatur annus 289, qui peculiarem urbis (Eumeniae) epocham prodit.* Cf. 5896, 5872. » Il principio di quest'epoca probabilmente dee ripetersi dal 623 di Roma, in cui il popolo romano si ebbe in eredità il regno degli Attalidi, e quindi anche Eumenia fondata da Eumene fratello di Attalo Pergameno. L'anno 289, e l'altro 344 (n. 5896) vengono a cadere nell'impero degli Antonini, al quale tempo ben si conviene anche la forma delle lettere.

5897. ΜΑΡΚΟC ΦΗΛΙΚΟΕ. «*Μάρκος Φήλικος.* » Preferirei ΦΙΑΙΚΟC, perchè in monete di Eumenia stessa, sotto Filippo, leggesi : ΕΠΙ ΦΛΑ ΦΙΑΙΚΟΥ (Mionn., *D.*, 575-575; *Suppl.*, 357), tanto più che nella presente iscrizione trovasi lo stesso scambio dell' H per I nella voce ΓΥΝΑΙΚΗ, γυναίκα (Cf. n. 5896, vs. 7). ΦΗΛΙΚΟC per altro è in iscrizione di Bostra (n. 4656).

5902, b, vs. 5. ΠΑΥΛΟΝ ΦΑΒΙΟΝ ΜΑΞΙΜΟΝ. «*Est exitus decreti ab Asianis facti in honorem Pauli Fabii Maximi proconsulis, — qui anno U. C. 745 cos. fuit. Mox videtur proconsulatu Asiae auctus esse.* » Anzi sicuramente, come ne fa fede una moneta di Gerapoli della Frigia, nel cui diritto leggesi ΦΑΒΙΟΥC

O ΜΑΞΙΜΟΣ, scritto attorno alla testa di Augusto (V. Morelli, *Fabia*, tab. 5, n. 4); e come l'ebbe comprovato il ch. Borghesi (*Decade V, oss. 4*), contra i dubbj dell' Eckhel. Del resto, Paulo Fabio Massimo non poté conseguire il proconsolato dell' Asia se non che passato un quinquennio dal suo consolato (Dio, LIII, 45), o sia circa l'anno 748 di Roma; onde viene anche a sapersi come intorno al 750 di Roma erano già istituite nella provincia dell' Asia le feste della celebrazione del dì natalizio di Augusto. Nella linea 2 forse dee leggersi ΓΕΝΕΘΛΙΟΥ δὲ ΗΜΕΡΑΣ ΚΑΙ ΑΡΟΣ, κ. τ. λ. Anche nelle monete di Eumenia le lettere E e Σ cominciano a prendere forma lunata fin da' tempi di Augusto medesimo (*Suppl.*, 554). Anche gli Ateniesi onorarono ΠΑΥΛΑΟΝ ΦΑΒΙΟΝ ΜΑΞΙΜΟΝ (*C. I.*, n. 570, b, t. I, p. 944), che forse è lo stesso che il K. ΦΑΒΙΟΣ ΜΑΞΙΜΟΣ di una lapida d'Eretria (n. 2446, b).

3902, c... ΑΙΟΝΦΑ. . . ΝΟΝ. Invece di Φλαβιανόν, con minore mutamento, leggerei ΓΥΑΙΟΝ (oppure ΓΑΙΟΝ; ΦΑΒΙΑΝΟΝ. — Vs. 5. ΧΩ. . . ΕΚΤΗΣ ΙΣ. . . Invece d'Ισαυρέων può leggersi ΙΣπάνων, trovandosi spesso ricordate le *Cohortes Hispanorum*.

3902, d. « *Titulus insignis ob librarii, σημειογράφου, mentionem.* » La voce σημειογράφος, forse con più precisione renderebbesi *notarius*, o sia tachigrafo (Cf. Schneider, *Lexic. gr.*, et Forcellini, v. *Notarius*).

3902, η. ΜΕΝΕΚΡΑΤΗΣ ΑΣΚΛΗΠΙΑΔΟΥ. In moneta di Eumenia il Mionnet (*D.*, n. 565) lesse: ΜΕΝΕΚΡΑ. . . ΑΣΚΑ. . . . , che quindi può supplirsi ΜΕΝΕΚΡΑΤΗΣ ΑΣΚΛηπιάδου.

3905. ΕΠΑΙΝΕΤΟΝ. Il nome ΕΠΑΙΝΕΤΟΥ ricorre anche in moneta di Gerapoli stessa (Mionn., *D.*, 565).

3906, b. ΤΟΙΣ ΣΕΒΑΣΤΟΙΣ. In moneta di Gerapoli stessa con la testa di Agrippina giunior nel ritto, leggesi: ΓΕΝΕΙ ΣΕΒΑΣΤΩΝ, presso un tempio esastilo (Mionn., *D.*, 645). In

altra ricorre il titolo ΦΙΛΟΠΑΤΡΙΣ (*D.*, 609; *Suppl.*, 584) dato al magistrato ΑΥΤΚΕΥΣ.

5909. ΧΡΥΣΟΠΟΛΙ ΙΕΡΑΠΟΛΙ, πόντια Νυμφῶν. Al titolo ΧΡΥΣΟΠΟΛΙΣ fa bel riscontro una moneta di Gerapoli (*Mionn.*, *D.*, 595) con ΧΡΥΣΟΠΟΛΙΣ scritto presso la figura di un fiume o fonte adagiato, con spighe nella d. e con urna versante acque.

5910. ΛΗΤΩΕΙΑ, ΠΥΘΙΑ, ΑΚΤΙΑ *intra coronam*. Similmente in monete leggesi ΙΕΡΑΠΟΛΕΙΤΩΝ ΝΕΩΚΟΡΩΝ attorno ad una laurea, entro cui è scritto ΑΚΤΙΑ; e in altre ΛΗΤΩΕΙΑ ΠΥΘΙΑ (*Mionn.*, *D.*, 594, 638; *Suppl.*, 575). Del resto, il *P. Ælius Actiacus* di un' iscrizione di Eumenia (5902, *d*) probabilmente trasse il cognome suo ΑΚΤΙΑΚΟΣ dall' essere nato ne' giorni in cui celebravansi i giuochi ΑΚΤΙΑ.

5920. Ἐργαστῆς πλεύσας ὑπὲρ Μαλίαν πλόας ἐβδομήκοντα δύο. « Ἐργαστῆς est negotiator. » E segnatamente *negoziante per mare* (Cf. *Apocalyps.*, XVIII, 17): ὅσοι τὴν θάλασσαν ἐργάζονται. La particolarità: ὑπὲρ Μαλίαν appella al pericolosissimo passaggio di quel promontorio, che diè luogo all' antico proverbio: Μαλίαν δὲ κάμψας ἐπιλάθου τῶν οἴκαδε (*Strabo*, VIII, p. 578).

5928. ΑΥΤΥΛΛΑΙΟΥ ΟΥΑΛΕΝΤΟΣ. « Αὐρηλίου Οὐάλεντος. » Preferirei di leggere, con minori cambiamenti, ΑΥρηλίου (ovvero Μάρκου) ΤΥΛΛΑΙΟΥ ΟΥΑΛΕΝΤΟΣ, *M. Tullii Valentis*; anche perchè i gentilizii romani delle iscrizioni greche dell' Asia spesso appaiono rifatti da quelli de' presidi delle provincie; e nel caso nostro abbiamo *M. Tullio Cicerone*, figliuolo dell' oratore, proconsole dell' Asia, il cui nome similmente scritto leggesi nella celebre moneta di Magnesia del Sipilo, ΜΑΡΚΟΣ ΤΥΛΛΑΙΟΣ ΚΙΚΕΡΩΝ attorno alla testa di Augusto, e non già di Cicerone padre (*Mionn.*, *Suppl.*, t. VII, pl. XI, 2. Cf. *Borghesi*, *Devad.* II, *oss.* 6).

5942. ΜΝΗΜΑ ΜΟΝΟΜΑΧΙΔΩΝ ΔΟΘΕΝΤΩΝ. « Μνήμα μονομάχων τῶν δοθέντων. » Anzi: *μονομαχίων* (Cf. *Schneider*,

v. *Μονομάχιον*). Quindi si pare come simili monumenti, che ricordano monomachie, e famiglie gladiatorie (Cf. Boeckh, *ad* n. 2514), anzi che sepolcrali, per lo più saranno commemorativi della munificenza di chi diede cotali orribili spettacoli.

5944. « ZHNΩNOΣ : *in theatro majoribus litteris.* » In monete di Laodicea stessa, sotto Claudio e Nerone, ricorrono i nomi de' magistrati : ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ ΤΟΥ ΖΗΝΩΝΟΣ, ΖΗΝΩΝΟΣ ΖΗΝΩΝ ΥΙΟΣ (Mionn., *D.*, 718, 723). Questo Zenone, che probabilmente avrà cooperato alla costruzione di quel teatro, siccome Nicostrato a quella dell' anfiteatro (n. 5935), forse è il celebre retore, padre di Polemone, re del Ponto (v. Eckhel, t. III, p. 162).

5946. Ἀυρ. Χρύσερος — τοὺς πέντε Ἐρωτας τῆ γλυκυτάτῃ πατρίδι. Nelle monete di Laodicea ricorre di revente il tipo di Venere, e talora quel di Cupido, Ἐρωτος, dormiente, con presso a' piedi suoi la clava d' Ercole (Mionn., *Suppl.*, 465), sotto Caracalla; al quale tempo, all' incirca; appella il nome del dedicante, *Aurelio*. Vuolsi ancora avvertire come Aurelio *Chryseros* nel far quella dedica scelse un donativo allusivo al nome suo, del pari che Συντύχη, che dedicò ἀγάλμα τῆς Τύχης (n. 2264, *m.*, t. II, p. 1054), e Ζήνων — Διὶ Σωτήρι (n. 2526. Cf. Orelli, n. 4535). Di cotali allusioni dottamente parla il ch. Avellino (*Notizia di un busto di Demostene*, p. 18-19).

5948, vs. 9, 10. ΠΕΡΙ ΓΑΙΩΝΣ ΚΑΣ — Σ. ΤΑΤΟΝ. « περὶ Γαίον Καλλίστρατον. » Ovvero : περὶ Γαίον (o Γαίωνα) Κλ. Σώστρατον.

5950. Μάρκον Ἀυρ. Κλαύδιον ἐπίτροπον Σεβαστῶν. Per ragione di clientela e di ossequio verso questo *procuratore degli Augusti*, pare che alcuni Attudei assumessero i nomi di ΚΛΑΥΔΙΟΥ, ΚΛΑΥΔΙΑΝΟΥ, ΚΛΑΥΔΙΑΝΗΣ (Mionn., *Suppl.*, 196, 205, 206).

5953, *d.* . . ΕΤΑΛΗ. . . ΕΑΣ. . . ΧΗΣ. « Μεγάλης θεᾶς Τύχης. » Ovvero Κυβελης, cui meglio si converrebbe l'aggiunto *μεγάλης θεᾶς*, e che ricorre in più monete di Trapezopoii; mentre che non vi s'incontra la Fortuna.

5955, *f.* ΔΕΥΚΙΟΝ ΚΑΙΣΑΡΑ ΤΟΝ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΤΟΥ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΥΙΟΝ. *Lucio medesimo* ricorre in monete di Alabanda, di Pergamo e di Smirne, ed il fratello suo *Caio* in quelle di Magnesia, di Smirne, di Tripoli della Caria, e di Balbura della Licia (Cavedoni, *Monnaies de la Lycie*, p. 29), probabilmente impresse allor che *Caio medesimo* trovavasi in Asia con podestà proconsolare contra i Parti. I Trapezopoliti avranno di certo eretta una statua anche a *Caio* fratello di *Lucio*.

5955, *l.* « μέγαν Ἀντων[νι]αγόν. *Sacerdos Antoninianus, qui nunc μέγας Ἀντωνιανός audit.* » Dubito che ΜΕΓΑΝ ΑΝΤΩΝΙΑΝΟΝ siano nomi proprii di *M. Ulpio Trifone*, che fosse polionimo siccome tanti altri personaggi distinti de' tempi degli Antonini, tanto più che similmente polionimo si è la sua discendente *Antonia Ariste Albilla*, che ad esso lui eresse la statua.

5954. ἡ θυγάτηρ Τατάριον. Il nome Τατάριον, per Τατάριον, ha parecchi esempi analogi sì in altre iscrizioni greche (n. 704, 1898, 2410. Cf. n. 552, ΕΡΩΤΙΝ), e sì in latine, siccome PSYCHARIN (Marini, *Arv.*, p. 417), EROTARIN (Rosmini, *Stor. di Milano.*, t. IV, p. 448) e MELANTHIN (*Bull. arch.*, 1855, p. 174).

5956, *b.* « Νέα Ηρα, notante *Arundello*, videtur *Plautilla esse.* » Parmi più verisimilmente *Giulia Domna*, che non doveva dimenticarsi in iscrizione posta per la salute e vittoria della famiglia augusta di Settimio Severo. Vero è che *Plautilla* è detta ΝΕΑ ΘΕΑ ΗΡΑ in monete di Alinda; ma anche *Giulia Domna* poté dirsi ΝΕΑ ΗΡΑ, del pari che *Messalina* di Claudio in monete della vicina Bitinia; giacchè l'aggiunto ΝΕΑ è posto senza riguardo all'età della persona divinizzata.

5956, *d.* « *Nomina uxoris et filiae restitui non possunt.* » Potrebbe pur restituirsi TATA... per ΤΑΤΑριον, ΤΑΤΑριον (Cf. n. 5954, 5845), al quale sarebbe analogo quello della figlia ΤΗΤΗ.

5959. « *Pertinet ad Mattidiam Marcianae filiam, quae Au-*

gusta vocatur anno p. Chr. 442. » (Cf. vol. II, n. 2577, 2578, e Eckhel, t. VI, p. 469) Le iscrizioni di Litto quivi citate, confrontate con altra pur di Litto, n. 2572, mostrano (siccome ebbe avvertito il ch. Boeckh) che *Matidia* dicevasi *Augusta*, almeno fin dall' anno 407-408 dell' era nostra. Dev' essere scorso qualche abbaglio od errore anche nell' altre parole del ch. editore (n. 5958): *Marciana anno VI Trajani (a. p. Chr., 111) nondum Augusta vocatur, sed Augusti filia*; poichè l'anno 114 di Cristo sarebbe anzi il XV di Traiano, e forse invece di anno VI dee leggersi *consulatu VI*, siccome *AVGVSTAE FILIA* invece di *Augusti filia*. Del resto la scrittura *MATTIDIAN* con doppio T, meno ovvia dell' altra *MATIDIAN* ricorre anche in un' iscrizione di Litto (n. 2578) e in una moneta di Mitilene (Eckhel, t. II, p. 505. Cf. VII, p. 259).

5964. ΟΟΙΣΜΕΠΑΛΟΙΣΤΑ

ΛΟΟΡΕΙΝΧΑΙΡΗ

ΣΤΗΡΙΟΝ

« Θεοῖς μεγάλοις ἀνέθηκεν χαριστήριον. » Anzi: Θεοῖς μ. σωτήρ-σιν χ. (Cf. n. 4042: τοὺς Σωτήρας Διοσκούρους). I pilei de' Dioscuri, insigniti de' loro astri, ricorrono di frequente in monete di Apamea (Cf. n. 4458).

5965. Συγκλητική; può dirsi nome θεοφόρος, in riguardo alla
ΙΕΡΑ ΣΥΝΚΛΗΤΟΣ delle medaglie.

5965. CASSIAMOVARTINAV

TANNOSXXV.VALERI..

IVLANOS⁹LES.VIICICOV

BXX HS E

« *Cassia Movartina vixit annos XXV. Valerius Julianus Leg. VII. Cl. conjugi et sibi fecit.* »

Preferirei di leggere, con assai minori mutamenti: *CASSIA QVARTINA Vixit ANNOS XXV. VALERIUS IVLIANVS 7. (Centurio) LEG. VII. CL. Cum Qua Vixit... Dies XX. Hic Sita Est* (Cf. Orelli, n. 4646).

5967. ΜΕΝΕΚΡΑΤΟΥΣ. Anche nelle monete di Apamea leggesi: ΜΕΝΕΚΡΑΤΟΥ (Mionn., *D.*, 209; *Suppl.*, 432).

5969-5970. Anche il tipo del dio Μῆν, e le monete impresse fin sotto Gallieno, facean dubitare che la scritta ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ ΔΥΚΙΩΝ appelli ad un' Apollonia situata fuor della Licia, nella quale manca quel nume, e le monete imperatorie non compariscono che sotto Gordiano Pio.

5971, p. 56. Il supplimento τὸν ναὸν si convalida pel riscontro di una moneta degli Apolloniati col tipo di un *tempio ottastilo, entro il quale stassi un Imperatore paludato* (Mionn., *Descr.*, t. III, p. 432, n. 11). — Βωμὸν Τύχης Σωτήρας (*Fortunae Servatricis*). Forse meglio si supplirebbe: ΤΥΧΗΣ ΣΩΤΗΡΙΟΥ, *Salutaris* (Cf. Orelli, n. 5).

5972. Οἱ Μύσται υἱὸν, πατρός. Que' Μύσται probabilmente erano Dionisiaci (Cf. n. 5476), e le voci υἱὸς e πατήρ forse sono in significato *sacro* (Cf. Orelli, *Indic. v. Filius, Pater*).

5973. « Ἄνακτι θεῷ. » Preferirei ἄνακτι θεῶν, anche in riguardo alle monete degli Apolloniati Licj col tipo di *Giove* (Mionn., *l. c.*, n. 8). L'epoca, donde procede l'anno ΖΜΣ (247), dubito che non sia la Cesariana, ma altra posteriore. La circostanza della *grande fame* bene si converrebbe all' anno di Cristo 336, nel quale *pestilentia et fame innumerabilis multitudo in Syria Ciliciaque periit* (S. Hieronym. in *Chronic. sub a.* 336, p. 788, *Vallars.*). Altra grande fame nel 344 (Euseb., *Hist. Eccl.*, IX, 8); ed altra nel 284 (Idacius in *Fastis*): onde l'origine dell' epoca fissar potrebbesi all' anno 790, od 847 di Roma.

5977. ΑΓΑΘΟΠΟΔΙ. Il nome Ἀγαθόπους precisamente risponde al semitico *Namphamo* (Cf. Gesenius, *Mon. Phæn.*, p. 412). V. n. 4208.

5982, vs. 17. Ὀλίβιον εὐθύνει πάντα Τύχη βίστον. In monete di Filomelio stessa ricorre il tipo della *Fortuna*, non che il nome del magistrato ΕΥΤΥΧΟΥ (Mionn., *D.*, 889, 904; *Suppl.*, 545, 546). Elate di Tiatira, maritata ad un cittadino di Filomelio, ha il suo riscontro in Aurelio Teseo Tiatireno che si

ebbe una magistratura in Filomelio (Cf. *C. I. Gr.*, n. 5503, e Mionnet, *Suppl.*, t. VII, p. 608, n. 547).

5990. vs. 13. ΑΤΤΔΗΜΟΥΡΟ. « Ψηφίσματι Δήμου Ῥωμαίων. » Οὐνερο αἰτήματι Δ. Ρ. in riguardo alla formola latina EX POSTVLATIONE POPVLI (Cf. Marini, *Arv.*, p. 548, 549).

5994. ΠΟΥΠΙΟΝ. « Πούπ[λ]ιον. » Vuolsi senza meno ritenere Πούπιον, gentilizio romano noto sì dai monumenti come dagli scrittori antichi. — ΑΛΗΙ. ΕΙΚΕΝΤΕΙΝΗΣ. « Ἄλης Βεικενταινῆς, a Vicetia (Vicentia), unde in titulis latinis VEICENTINI. » Anzi dee leggersi : Ἄλης Πεικενταινῆς, che da Tacito vien detta *Ala Picentina*, e PICENTIANA in un diploma militare di Vespasiano (Cardinali, *Dipl.*, tav. VII, p. 84; Kellermann, *Vigil.*, p. 66, n. 244). Il dittongo EI della prima sillaba ha il suo riscontro nella scrittura PICENTI del cognome di *M. Herennio* (V. Borghesi, *Decade XV*, oss. 4). — Vss. 8, 9 : « Singularis est ἐπίτροπος πρὸς ὄχθαις Τιβέρως —, ubi fundi Cæsaris fuisse videntur. » Vorrei anzi credere, che L. Pupio Presente fosse *Procurator o Curator Cæsaris ad Ripas Tiberis*, quale vicegerente di un Augusto o di un Cesare (Cf. Marini, *Arv.*, p. 802). Così i Cesari avevano de' prefetti, che facessero le loro veci per le magistrature da essi assunte nelle colonie e ne' municipii (V. Borghesi, *Dec. X*, oss. 5).

5995. « *Quæ sit mater Βοθηνή, nescio; fortasse Minerva intelligenda est.* » Tanto confermasi pel riscontro delle monete d'Iconio stessa col tipo assai frequente di Minerva, la quale potè dirsi Βοθηνή anche in riguardo alla favola riferita da Stefano Bizantino (v. Ἰκόνιον). In monete di Gerapoli della Frigia è ΖΕΥΣ ΒΘΘΗΟΣ, che pare lo stesso che Βοθηθός. (Cf. Cavedoni, *Spicil. num.*, p. 238). — Καὶ τὸν θεὸν Ἀπόλλω. Apollo dovè venerarsi in Iconio per l'oracolo reso dal nume all' Arcade Licaone (V. Eustath. *ad Perieg.*, v. 857).

4000. ΙΑΚΑΙΑC... ΤΗCΑΚΑΗΑΖΟΥ. « Ἄχαιᾶς τῆς δεκαμάζου. » Anzi : ΙΑΧΑΙΑC, Ἰαχάϊας (Cf. Schneider, v. Ἰαχάϊος); cioè di *Cerere madre d'Iacco*, conforme anche a quel di Lu-

crezio (IV, 4464. Cf. Suidas, v. Ἰακχος): *Mammosa Ceres ab Iaccho* (V. Cavedoni, *Append. al Saggio*, p. 460, not. 190. Cf. Furlanetto, *Append. ad Lexic. Forcellini*, v. A). — Vs. 15: *πρόπολοι καὶ Διονύσου*. In monete d'Iconio ricorre la testa di *Dionysos medesimo* (Mionn., D. 3).

4005. ΜΕΝΕΔΗΜΟΥ. In monete d'Iconio s'incontra il nome del magistrato ΜΕΝΕΔΗΜΟC (Mionn., D., n. 7).

4004. Ἀκτωάριος λανκιαρίων. « *Actuarius lanceariorum.* » La scrittura più comune *Lanciarii* (V. Forcellini) confronta col greco. Negli Atti autentici di S. Taraco e compagni (cap. X) pare che dicansi *lanciarii* gli *apparitores, speculatores, confectores*, che accompagnar solevano i presidi: *Iratus praeses mandat LANCEARIIS ursum occidi*. Del resto, questo *Flavio Paulo* pare de' tempi cristiani, e denominato dal nome dell'apostolo *Paulo*, che predicò in Iconio (*Act. Apost.*, XIII, XIV) e vi fece di molte conversioni.

4014. Χιλιάρχων ἐν Δάκκι Δεγῶνος ἢ Γεμίνης. Per simile modo in altra (n. 4128): *Χιλιάρχων ἐν Ἰσπανία*. Delle stazioni della legione XIII Gemina, e della I Minervia, veggasi il ch. Borghesi (*Annali dell' Istituto*, t. XI, p. 440, 460).

4015, vs. 4, 5. ἐν σιτοδία καὶ βαρβαρικαῖς ἐφόδοις. Questa particolarità mostra che l'iscrizione, anzi che a' tempi di Caracalla, spettò a quelli di Vespasiano, il quale alla vicina Cappadocia, cui era annessa la Galazia, *propter adsiduos Barbarorum incursus, legiones addidit, consularemque rectorem imposuit pro equite romano* (Sueton., *Vespas.*, 8. Cf. Eckhel, t. III, p. 490). Del resto, que' Barbari saranno stati Albani e Massageti, che anche nell'anno 154 tentarono d'invadere la Cappadocia e la Galazia, ma ne furono respinti da Arriano legato di Adriano in quella provincia (V. Borghesi, *Iscr. del Cos. Burbuleio*, p. 56).

4016-4028. I nomi delle tribù di Ancira scambiansi luce paragonati co' tipi delle monete di Ancira medesima. La terza detta ΜΗΝΟΠΙΖΕΙΤΩΝ, che sembra denominata dal culto di Μῆν, confronta col frequentissimo tipo di quel deastro nelle

medaglie. La quinta ΔΙΑΓΕΖΩΝ pare derivarsi dal culto di *Giove*, ΔΙΟΣ, che si di frequente ricorre nelle monete. L'undecima ΝΕΑ ΟΛΥΜΠΙΑ mostra aver preso il nome dal vicino monte Olimpo; e così pure la ΜΑΡΟΥΡΑΤΗΝΗ da *Marora* della Cappadocia. La decimaterza ΚΑΛΑΘΗΝΑΙΑ ha il suo riscontro nel tipo assai frequente di Pallade nelle monete; non che negli Atti sinceri del martirio di S. Teodoto con sette sante Vergini, ove leggesi come i simulacri di Pallade e di Diana con pompa solenne solean lavarsi in un vicino lago; dalla quale particolarità altri derivar potrebbe la composizione del nome stesso Καλαθηναία (V. Bolland., *Acta Sanctor. ad diem XVIII Maii*, n. 44). — Vs. 8. « Ἀσκληπίεια, Ἴσθμια, Πύθια de uno festo intellige. » Tanto confermasi pel riscontro delle medaglie di Ancira col tipo di una sola grande Urna de' Ludi, e con l'epigrafe: ΙΕΡΟΣ ΑΓΩΝ ΑΣΚΛΗΠΙΑ ΕΩΤΗΡΕΙΑ ΙΕΘ. ΠΥΘΙΑ (Mionn., *D.*, 65, 92; *Suppl.*, 40).

4019. Il ripetuto nome ΒΑΣΣΟΥ pare senza meno rifatto per ossequio verso il preside romano T. Pomponio Basso (V. Eckhel, t. III, p. 476, 490).

4020. Α. ΠΑΠΕΙΡΙΟΝ ΑΛΕΞΑΝΤΡΟΝ ΑΡΧΙΕΡΕΑ ΚΑΙ ΤΟ Β ΠΡΩΤΟΝ ΑΡΧΟΝΤΑ. Pare senza meno la stessa persona che il magistrato di una medaglia di Ancira del Pellerin (*Rec. pl.*, 456, 7), nella quale egli lesse: ΕΠΙ ΛΟΥ ΑΜΕΞΑΛΙΟΥ ΑΝΤΩΝ... ΑΡΧ. ΣΕΒΑΚΤΗΝΩΝ; ove, invece di quel mostruoso ΑΜΕΞΑΛΙΟΥ, probabilmente dee leggersi ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ — Vs. 11, 12: ἱερέα τοῦ Διονύσου. Il culto di Bacco in Ancira vien contestato anche dalle medaglie (Mionn., *D.*, 44; *Suppl.*, 25).

4022, 4023. C. Giulio Scapula, dicendosi *legato propretore* di Adriano e di Antonino Pio, pare reggesse la Cappadocia e la Galazia nell'anno 158 di Cristo, poco dopo la morte di Adriano, che non dicesi ancor *Divo*, forse durante l'opposizione del senato a' di lui divini onori. Quell'anno sembra indi

cato anche dal non darsi il titolo di *Padre della Patria* ad Antonino medesimo (Cf. Eckhel, t. VII, p. 5).

4029. Ταμίαν κανδίδατου, δήμαρχον κανδίδατου. De' questori candidati e de' tribuni pur candidati è da vedersi Mons. Marini (*Arv.*, p. 805) ed il ch. Borghesi (*Giorn. Arcad.*, t. I, p. 495; *Dipl. di Tr. Decio*, p. 55). Anche intorno alle variazioni del regime della Siria e della Palestina vuolsi consultare il lodato Sig. Borghesi (*Iscr. del Cos. Burbuleio*, p. 5. Cf. Eckhel, t. III, p. 452).

4053, 4054, vs. 18. « Πρὸς πέντε ῥάβδους *cum praecedente voce ἀνθύπατον conjungendum.* » Il ch. Borghesi parmi avere dimostrato ad evidenza, che quelle parole debbonsi anzi connettere colle susseguenti *πεμφθέντα εἰς Βεθυνίαν* (*Bull. arch.*, 1845, p. 194).

4055. P. Pomponio Secundiano *Legato di Augusto* sembra avere governato con quel titolo la Cappadocia e l'annessa Galazia (Cf. n. 4044).

4056. ΕΠΙΤΡΟΠΙΟΝ ΤΩΝ ΚΥΠΡΙΩΝ ΗΜΩΝ ΕΠΙ ΑΟΥΛΩΝ. Il ch. Franz legge ἐπὶ αὐλῶν; con minore mutazione altri legger potrebbe ΕΠΙ ΑΟΥΛΩΝ, ἐπὶ αὐλῶν: vale a dire *procuratorem DD. NN. a stabulis (aut veredis)*.

4057, 4058. « *Idem Aufidius Julianus honoratur titulo n. 4058, ubi qui honorat (Μαξιμῆνος), ejus nomen innuere videtur, post Diocletianum scriptum esse titulum utrumque.* » Ma il nome Μαξιμῆνος, anzi che da quello di Massimino Daza, può credersi rifatto da quello di C. Giulio Vero Massimino (V. Eckhel, t. VII, p. 298. Cf. *C. I.*, n. 4585). Il τῶν Σεβ. può intendersi di Massimino e di Massimo, Augusti.

4059, vs. 20. ΤΟ ΣΕΒΑΣΤΗΟΝ. Questo *Augusteo* parmi il *tempio esastilo*, che ricorre in monete di Ancira, col fastigio insignito della figura di un' *aquila*, o di una *luna*, o di un *disco*. L'aquila sarà la romana, o simbolo di Augusto equiparato a Giove (Cf. Eckhel, t. VI, p. 88); e la luna e il disco rappresenteranno Augusto in sembianza del Μην, deità precipua degli Ancirani. — Vs. 24, 54. ΑΤΕΠΟΡΕΙΓΟΣ. L'EI

mostra come la vocale penultima in simili escite di nomi celtici è lunga, siccome ΔΥΒΗΘΕΙΧ in monete degli Edui (*Annali dell'Inst.*, t. XVII, p. 207); e ΒΟΒΟΛΙΔΙ in un antico sarcofago di Modena (V. *Marini Modena.*, p. 140). — Vs. 27. « Εκατόνθη ἔθυσεν. » In monete di Pessinunte (Mionn., *Suppl.*, 62) veggonsi tre figure quasi nude (popæ?) in atto d'immolare una vittima in sul vestibulo di un tempio; e il numero trino sembra appellare alle tre genti, in cui distinguevansi i Galati. — Vs. 8. Μηνᾶ. Sembra nome derivato dal culto del dio Μῆν, che assai di sovente vedesi figurato in sulle monete di Ancira medesima.

A040. Col. IV, vs. 20, Le colonie militari da Augusto dedotte nella Pisidia sembrano quelle di Antiochia e di Cremna, la prima delle quali s'intitola Colonia Cæsarea, e l'altra Colonia Julia Augusta Felix, co' tipi di due o tre segni militari. Quella della Siria sarà senza meno Berito (V. Eckhel, t. III, p. 555, 557). — Col. VII, vs. 2-5 : ὄπλον τε χρυσοῦν ἐν τῷ βουλευτηρίῳ, κ. τ. λ. Questo clipeo dedicato dal senato e popolo romano ad Augusto, in testimonio di Virtù, o Valore, ecc., nelle medaglie porta le iniziali CL.V, che spiegavansi per CLipeus Votivus (Eckhel, t. VI, p. 124), e che ora impariamo doverci intendere CLipeus Virtutis (Cf. Borghesi, in Gerhard, *Archæol. Zeitung*, 1844, p. 242). Nelle medaglie di Augusto, e in altri monumenti altresì (V. Raoul-Rochette, *Mon. inéd.*, pl. 69) vedesi la Vittoria portante quel clipeo e in atto di posarlo sopra una colonna, che sarà per indicare il luogo del βουλευτηρίου. — Col. VII, vs. 15 : ὑπὸ τῷ ἄρματι, κ. τ. λ. Quel carro, sotto il quale fu scritto il bel titolo di Padre della Patria, per decreto del Senato, sembra rappresentato in una moneta di Augusto, con la scritta : S. P. Q. R. PARENTI CONSERVATORI SVO (V. Eckhel, t. VI, p. 115). — Col. VII, vs. 23 : Διὸς Ἐλευθερίου. « Itaque in exemplari latino scribendum videtur IOVI LIBERATORI. » Anzi vuolsi unicamente ritenere IOVIS LIBERTATIS; poichè IVPITER LIBERTAS ricorre in altre iscrizioni latine, e corrisponde al ΖΕΥΣ ΕΛΕΥΘΕΡΙΟΣ de' Greci, come bene avvertiva Mons. Marini (*Arv.*, p. 696, a. Cf. Orelli, n. 1249, 1282). Analoga a questa denominazione si è quella di

APOLLO MONETA in medaglie di Commodo (V. Eckhel, t. VII, p. 422; Cavedoni, *Saggio*, p. 472).

4042. ΔΙΙ ΗΛΙΩ ΜΕΓΑΛΩ ΣΑΡΑΠΗΔΙ ΚΑΙ ΤΟΙΣ ΣΥΝ-
ΝΑΟΙΣ ΘΕΟΙΣ ΤΟΥΣ ΣΩΤΗΡΑΣ ΔΙΟΣΚΟΥΡΟΥΣ ΥΠΕΡ
ΤΗΣ ΤΩΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΩΝ ΣΩΤΗΡΙΑΣ, κ. τ. λ. *Titulus*
inter ann. U. C. 930 et 933 positus est. Anzi precisamente nel
930, in cui gl' imperatori M. Aurelio e Commodo, nel ritorno
loro da Atene a Roma, felicemente salvaronsi da una fiera tem-
pesta di mare (Eckhel, t. VII, p. 64). Per quella contingenza fu
impressa in Roma la moneta con la scritta FELICITATI
AVG. IMP. VIII. COS. III attorno al tipo di una nave piena
di naviganti e talora con Nettuno stante in sulla prora. Gli
Ancirani, cotanto devoti alla casa Augusta, saransi affrettati a
far quella dedicazione de' simulacri dei *Dioscuri Salvatori* e tu-
telari de' naviganti. In altre monete romane del detto anno 930,
ricorre il tipo di Aurelio e di Commodo in quadriga trionfale;
di che si pare la ragione della dedica fatta sì per la vittoria,
come per la salute, di quegli Augusti. Di simili dedicationi de'
Dioscuri veggasi il precedente n. 3964, ed il Müller (*Hand-
buch*, § 414, 5).

4043. ΘΕΟΙΣ ΠΑΤΡΙΟΙΣ, vale a dire *Agli Dei Penati*
(Cf. n. 4040, *Col. VII*, v. 23).

4044. AXIVS LEG PROPR FETIALIS. Del titolo FETIA-
LIS, *Sacerdos Fetialis*, veggasi il Marini (*Arv.*, p. 708, 744,
754) e l'Hagenbuchio (*ap. Orelli*, n. 2275). Questo *Axsio* pare
senza meno legato propretore della Cappadocia e della Gal-
zia (Cf. n. 4035), e tutto insieme insignito della dignità di *Fet-
ialis*.

4056. ΚΛΑΥΔΙΑΙ ΙΟΥΛΙΤΤΗ *συμβίφ.* Si il nome *Κλαυδία*,
come l'altro *Ἰουλίττα*, ricorrono fra quelli delle sette sante
vergini e martiri di Ancira, che patirono insieme con S. Teo-
doto (V. *Acta Sanctor. ad diem XVIII Maii*, n. 49). Il nome
Ἰουλίττα, che si bene risponde al diminutivo nostro italiano di
Giulietta, sembra derivarsi da quello di *Julius Pelignus*, o di
altro della gente Giulia, preside della Cappadocia e della Ga-

lazia (V. Marini, *Arv.*, p. 759). Anche il nome Ιουλιαιητε del susseguente num. 4062 forse dee leggersi Ιουλείτηη.

4082. Δήμητρι Καρποφόρω. Anche in monete di Pessinunte ricorre *Cerere frugifera* (D., n. 154, 155; *Suppl.*, n. 81).

4088. ΜΑΙΜΑΤΑΤΑΣ. «Μα[ρ.] Ματατᾶς.» Anzi Μάϊς (Cf. Pape *h. v.*), ovvero Μάνιος; dal nome della madre sua Μανία.

4089. ΜΑΓΕΙΑΝΟΣ. «Μαχριανός.» Anzi Μαγειανός, *Magianus*, derivato da *Magius*. Così: L. MAGIO MAGIANO presso il Marini (*Arv.*, p. 562).

4095. ΔΗΜΗΤΡΙ ΟΥΒΙΞΙΛΛΑΡΙΟΣ. «Δημήτριος Ουήξιλλάριος.» Preferirei di leggere: T... ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΒΙΞΙΛΛΑΡΙΟΣ; vale a dire: T... *Demetrii F. Vexillarius*.

4097.... ΟΒΙΟCTAY. . . . «... ὁ βίος...» Ardirei leggere: βραχὺς ὁ βίος ταῦτα: sì che la voce ταῦτα sia asseverativa: *Questo è* (Cf. Marini, *Iscr. Alb.*, p. 98-99; Welcker, *Sylloge Epigr.*, n. 61).

4099, cf. 4112. Che Tavio numerasse gli anni della sua *era* dal 729 di Roma, in cui la Galazia venne fatta provincia romana, parmi averlo dimostrato ad evidenza col riscontro delle medaglie di Tavio medesima (V. *Bullett. arch.*, 1845, p. 94-95).

4100. ΥΓΙΑ IC. ΙΔΙ. Igia ed Iside ricorrono in monete della Galazia (D., 24, 45, 412, 446; *Suppl.*, 95).

4102. ΚΩΜΗC ΚΛΩCCΑΜΗΝΩΝ, ΝΕΩΚΟΡΟC ΤΟΥ ΔΙΟC ΒΟΥCCΟΥΠΙΓΤΟΥ. «*Nec pagus Κλωσσαμηνῶν notus, neque Jovis cognomentum.*» Pure potrebbe aversene qualche lume da Strabone (XII, p. 567), che in Tavio, emporio de' Galati, pone un *colosso di Giove in bronzo*, ed un sacrario col privilegio dell' asilo (Cf. Cavedoni, *Spicil. num.*, p. 254).

4105. «Οικόνομος.» Forse è titolo di uffizio, e non nome proprio (cf. n. 4152, vs. 1).

4107. ΤΗΜΑΚΑΡΙΣΤΗΝΕΝ ΦΕΙΜΕΝΟΙC. «Τῆ μακαρίστη μὲν ἀφαιμένοιc.» Ovvero, ἐν φθιμένοιc, *defunctos inter?*

4108. «*Deest anni designatio.*» Ma la linea ΜΗΝΟC Α, posta da un lato e scritta d'alto in basso, potrebb' essere una giunta.

od emendazione da connettersi coll' $\epsilon\theta\eta\lambda\zeta$ del testo, affine di dare vie più precisa l'età della defunta (Cf. Marini, *Iscr. Alb.*, p. 24).

4117. ABIBΑΣ. « Ἀβίλας » Parmi da ritenersi il nome Ἀβί-
βας (Cf. Pape, *h. v.*), che sembra d'origine semitica.

4120, vs. 11. ΟΙΦΒΑΛΟΥ « Ὀφφιανοῦ » Anzi ΟΙΟΒΑΛΟΥ,
senz' altro mutamento che del Φ in Ο (Cf. Pape, *v. Οίοβα-
ζος*).

4123. ΛΑΛΑΝ. « Δάδαν. » Riterrei anzi Λαλάν, avendosi
Λαλός (Pape, *h. v.*) e LALVS, LALIS, LALAGE, in epigrafi
latine (Cf. Forcellini).

4129. ΑΠΟΝΥΜΙΟΙ. « Αὐρ. Εὐωνύμιος. » Con minore mu-
tazione leggerei anzi ΑΠΟΝΟΜΙΟΣ, da ἀπονομή.

4156, vs. 3. ΕΜΩΝΩΣ. « Ἐρμωνος. » Oppure ΑρτΕΜΩ-
ΝΟΣ, per non rimutare di tanto.

4159. I supplementi del ch. editore forse non rispondono
a bastante agli spazj delle lacune. Parmi anzi che i due figliuoli
Demetrio e Cherestrato ponessero τὸ μνηΜΙΟΝ ΣΥΝΚλητικῆ...
ΟΥ ΤΗΣ ΜΗΤΡΙ και ΣτρατοΝΕΙΚΩ ΠΑΤΡΙ γλυκυτάτω.

4142. ΒΑΒΟ ΥΜΑΜΑΖΥΝ ΜΑΙΕΙΘΥΓΑΤΡΙ. « Βαβὼ ἡ
Νάνα σὺν καὶ τῇ θυγατρὶ. » Per non rimutare di tanto, pre-
ferirei di leggere : ΒΑΒΩ τοῦ ΜΑΜΑ ΣΥΝ ΜΑΙΕΙ ΘΥΓΑ-
ΤΡΙ. È celebre il santo martire *Mamante*, di Cesarea di Cap-
padocia, encomiato da S. Basilio Magno (V. *Menolog. ad
diem II Septembr.*), il cui nome potè inflettersi in varii modi
in diversi paesi. Del resto, la figliuola Μαίς parmi distinta dall'
altra di nome Λεοντή.

4143. ΚΑΙΚΟΣ. « Καῖκος. » Non avendovi verun altro nome
latino in questa epigrafe, preferirei il nome proprio greco
Καῖκος, d'altronde noto (*Theocrit., Epigr. 23*).

4143. ΤΕΚΝΑ ΑΓΑΠΙΑ ΣΩΚΡΑΤΗΣ. « Τέκνα ἀγαπητὰ
Σωκράτης. » Anzi : τέκνα Ἀγαπία, Σωκράτης, κ. τ. λ. (Cf. Pape,
v. Ἀγάπιος).

4450. Α. ΟΥΘΑΙΟΥ ΕΥΦΡΟΝΟΣ; Nome probabilmente rifatto da quello del celebre *P. Vedio Pollione*, amico di Augusto, oriundo da Cesarea della vicina Bitinia (V. Eckhel, t. II, p. 409).

4451. *Amastride*. « *Ignoratur in quo anno deducatur epocha* ΕΞ (260). » Parmi che l'era di Amastri debba essere la stessa che quella di Sinope, ossia la *Lucullea*, che ha il suo principio nel 684 di Roma (Eckhel, t. II, p. 592), poichè ambedue quelle città vennero in poter di Lucullo quasi ad un tempo (Appianus, *Mithridat.*, 82, 85). In tale ipotesi, l'anno ΕΞ (260) verrebbe a coincidere col 944 di Roma, e coll'impero di Commodus. Ma ciò non può stare, perchè il titolo di *legato propretore della Siria Palestina*, ΣΥΡΙΑΣ ΠΑΛΑΙΣΤΕΙΝΗΣ, dato ad Ulpio Arabiano, appella a' tempi anteriori alla fine della guerra Partica di L. Vero, dopo la quale M. Aurelio riunì in una provincia sola la Siria Maggiore e la Siria Palestina (V. Borghesi, *Iscr. del Cos. Burbuteio*, p. 58-60). Quindi vorrei congetturare che la prima delle due note numeriche ΕΞ sia un Ζ, della forma Ζ; onde avrebbesi l'anno di Roma 894, primo di Antonino Pio. Insisto in questa congettura, perchè nell'ipotesi che l'era di Amastri sia veramente la *Lucullea*, ben si scorge la ragione per cui gli Amastriani nella loro moneta segnarono gli anni ΕΚ (25) e ΓΜ (45), che coincidono con gli anni di Roma 709 et 727, memorabili pe' sommi onori decretati dal senato romano a Giulio Cesare, e ad Ottaviano, appellato *Augustus* nel suddetto anno 727; nel quale ancora egli fece una nuova ordinazione delle provincie dell'imperio.

4452. LEGIONIS-IL-GALLICÆ.

I supplementi *Legionis III Gallicæ*, Δεγῶνος γ. Γαλατικῆς sono accertati dalle monete di Tiro e di Damasco (Eckhel, t. III, p. 535, 592). Solo propenderei a leggere Γαλατικῆς (Cf. *var. lect. ad Dionis LV, 25*), che meglio conformerebbesi al latinismo Δεγῶνος. In due iscrizioni di *Phæna* leggesi ΑΕΓ.Γ.ΓΑΛΛΙΚ. (V. n. 4542, 4544).

4454. Γν. Κλαύδιον Σεβηρον δις ὑπατον. « *T. Claudius Seve-*

rus Consul fuit a. U. C. 955, p. Chr. 200, quem conjictas eundem hunc esse γαμβρόν Cæsaris M. Aurel. Antonini Severi, Caracallæ puta. » La diversità del prenome Γναίος non permette di confondere in uno questi due personaggi. *Gneo Claudio Severo, console per la seconda volta e genero di M. Aurelio Antonino Severo* il filosofo (cui possono convenire que' nomi) sarà probabilmente figliuolo di Claudio Severo, filosofo peripatetico, uno dei precettori di M. Aurelio, ed il solo cui quell' Augusto desse il titolo di *Frater* (V. Borghesi, *G. Arcadico*, t. XLII, p. 195-194). D'altra parte Caracalla non ebbe figliuola, per le nozze della quale il nostro Severo dirsi potesse γαμβρός di Cesare (Cf. Eckhel, *l. c.*, p. 225).

4457. Ἰερείας θεᾶς Εἰσιδος. « *Isidem præstant etiam nummi Sinopensium.* (V. Mionnet, t. III, p. 444). » Questo riscontro è citato in falso; pure sussiste il fatto (Mionn., in *Paphlag. Deser.*, n. 408; *Suppl.*, n. 155).

4459. Καθαροῦ Σαράπιδος. Il culto di Sarapide in Sinope viene attestato anche dalle medaglie; anzi consta da un motto di Diogene, che Sarapide era la precipua deità di Sinope (V. Eckhel, t. IV, p. 50).

4462. ΦΛΟΓΙΩ... « Φλογίω. » Siccome non par da supporre che a tempi sì tardi si scrivesse tuttora l'*iota muto*, preferirei di leggere ΦΛΟΓΙΩΝΟΣ (Cf. n. 4466).

4468. Ἐπὶ Ἀρρίου Ἀντωνίνου. « *Arrius Antoninus nomina sua familiæ imperatoriæ debere videtur.* » Il Tillemont (*Commode*, art. IX, p. 458) lo crede discendente dall'avo materno di Antonino Pio, e lo stesso che l'*Arrio Antonino Proconsole d'Asia, messo a morte per ordine di Commodo* (Lamprid., in *Commodo*), che vi avea fieramente perseguitati i Cristiani (Terullianus *ad Scapul.*, c. IV), intorno all'anno 188 di Cristo. Ora impariamo che in prima egli fu preside del Ponto e della Bitinia, come pare manifestamente indicare la preposizione ΕΠΙ (Cf. n. 4495).

4469, 4470 (Cf. n. 4483). La frequenza del nome romano ΙΟΥΛΙΟΣ nelle iscrizioni greche del Ponto probabilmente

v' invalse in riguardo ai presidi di detta provincia *Giulio Marino, Giulio Cornuto, Giulio Severo*, ecc. (V. Marini, *Arv.*, tav. LVIII).

4180. Con questo elogio semipoetico giova comparare l'insigne frammento della laudazione funebre di una matrona romana de' tempi di Augusto, edito da Mons. Marini (*Iscr. Alb.*, p. 456).

4187. ΤΟΕΑΥΤΝΝ
ΧΑΡΙΝ

« τὸσαῦτα μνήμης
χάριν. »

Per rimutare il meno che sia possibile, preferirei leggere ΤΟ-
CAYTHN ΧΑΡΙΝ, *tantillam gratiam*.

4189. ΝΙΚΟΠΟΛΕΩΣ ΤΗΣ ΝΕΩΚΟΡΟΥ.

A questa Nicopoli del Ponto, o dell' Armenia Minore, spettar potrebbe la moneta del Museo Hedervariano con l'epigrafe: ΝΙΚΟΠΟΛΕΙΤΩΝ ΝΕΩΚΟ, che il Mionnet (*Suppl.*, t. II, p. 418, n. 566) bene avvertì non potere attribuirsi a Nicopoli della Mesia, qualora sia certa la lezione ΝΕΩΚΟρων. Lo stesso dicasi della moneta di Nicopoli col titolo ΑCΥΛΟΥ, non bene attribuita a Nicopoli dell' Epiro (V. Eckhel, t. II, p. 466; Mionn., *D.*, 98), oppure mal letta.

4192. Anche nelle iscrizioni della Cappadocia e della Galazia l'uso del nome ΙΟΥΛΙΟΣ, ΙΟΥΛΙΑ, e suoi derivati, probabilmente invalse per riguardo a' presidi di quella provincia *Giulio Peligno, C. Anzio, A. Giulio Quadrato*, ecc. (V. Marini, *Arv.*, p. 755, 759).

4196. TIC ΟCΙΟΥΛΙΑΝΟC . . . ΙΟΥΗΝΑCΙΑΙC
CΕΚΟΥΝΔΗ ΚΑΙ CΑΒΕΙΝΗ. « Πόπλιος? Ἰουλιανὸς ἀδελφῆς
Σεκούνδῃ καὶ Σαβείνῃ. » Con minori mutazioni leggerei: ΤΙ-
βέριος ἈρράωντιΟC ΙΟΥΛΙΑΝΟC . . . ΙΟΥΛΙΑΝΑΙC CΕΚΟΥΝ-
ΔΗ: ΚΑΙ CΑΒΕΙΝΗ:, che avrebbero il loro riscontro nel
susseguente ΑΡΡΟΥΤΙΟΙC ΑΤΤΙΚΩ: ΚΑΙ ΟΥΕΝΟΥCΤΩ:. La
voce ΑΔΕΛΦΟΙC comprenderebbe, tutto insieme, fratelli e
sorelle.

4198. Λυκιάρχου Μάρχου Δομ. Φιλίππου. Parmi potersi molto probabilmente supplire ΔΟΜΙΤΙΟΥ; che sarebbe nome dedotto da quello di *Domizio Apollinare*, legato propretore della Licia (Cf. n. 4236; *Bull. dell' Inst., arch.* 1843, p. 140).

4199. « *Initium epochæ Lyciæ conjicias esse a. U. C. 670, ex quo libera declarata est.* » Altri la ripetono dal 74 dell' era nostra (*Bull.*, 1843, p. 159), in cui la Licia fu fatta provincia romana. Pure la maniera semplicissima di questo epitafio sembra indicare età anteriore; e Telmesso potè avere due ere diverse, come tante altre città e regioni dell' Asia.

4206. « *Imago muliebris cum symbolo duarum manuum.* » A' riscontri da me accennati (*Ind. del Mus. del Cataio*, p. 58) intorno al simbolo delle *due mani aperte e levate*, come in atto di preghiera, altri più se ne ponno aggiungere (*C. I. Gr.*, n. 2016, *d*; 2042, 3261, 3594; Spreti, *Hist. Ravenn.*, t. I, p. 216, *etc.*).

4217. THN ΣΥΝΔΡΟΜΟΝ ΜΟΥ : « τὴν σύντροφόν μου. » Riterrei la lettera σύνδρομον in senso di *conjunx*, σύζυγος, che potè usarsi in riguardo al *corso della vita umana*.

4230. ΖΩΜΕΝ, posto nella prima linea da se pare indicare che vivi fossero tutti i nominati nell' epitafio, allor che fu primamente fatto (Cf. n. 4243, 4246, 2667, 2700).

4258, *b.* ΕΠΙΘΙΟΝ ΜΑΡΚΕΛΛΟΝ. È questi senza dubbio il celebre *Eprio Marcello legato propretore della Licia* nell' anno 811 di Roma (Tacit., *Annal.*, XIII, 33), di cui si dottamente discorsero i ch. Avellino (*Epigrafe di Eprio Marcello cons. ed orat.*) e Borghesi (*Bull. dell' Inst. arch.*, 1831, p. 148).

4258, *c.* Λούκιον Ιούλιον Φαβία Μαρτίνον Καικίδιον Σίμπλικα. È questi il L. IVLIVS E. F. FAB. MARINVS CÆCILIVS SIMPLEX, che dicesi LEG. IMP. NERVÆ TRAIANI AVG. GERM. PROVINCIA LYCIÆ ET PAMPHILIÆ nella insigne lapida illustrata da Mons. Marini (*Arv.*, tav. LVIII). Egli dovette essere mandato nella Licia tra gli anni 98 e 104 di Cristo, prima che Traiano s' intitolasse Dacico. Nel tempo ch' ei reggeva quella provincia, pare che giuridicamente decidesse qualche

pubblica controversia a favore di que' di Tloos, che onorarono Giulia Tertulla, moglie Ἰουλίου Μαρείνου τοῦ δικαιοδότη (n. 4237).

4238, *d.* Γάϊον Ἄντιον Αὔλον Αὔλου υἱὸν Οὐελτινία Ἰούλιον Κουαδράτον, κ. τ. λ. Dal posto che tiene la tribù *Veltinia*, e dal dirsi il nostro Quadrato *Auli Filius*, parmi certo ed evidente che la casa sua paterna fosse l'*Antia*, e non già la *Julia*, come da indizio men certo arguiva il ch. Borghesi (*Decade XI*, oss. 3). Notisi ancora come l'Αὔλον Αὔλου υἱὸν mostra quasi ad evidenza, che i *prenomi* romani usati per *cognomi* per lo più provenir dovettero dal prenome paterno (Cf. n. 3867). Del resto, ai legati propretori della Licia annoverati dal ch. P. Secchi (*Bull.*, 1843, p. 140) vuolsi aggiungere *Pompeio Falcone* (Borghesi, *Iscr. di L. Burbuleio*, p. 24); ed ai proconsoli della stessa provincia, *T. Claudio Bitinico* (*C. I.*, n. 4360).

4239. Ἐν τοῖς πολέμοις ἰπάνδρως ἀγωνισάμενον — καὶ διατηρήσαντα τὴν πατριὸν δημοκρατίαν. La frase stessa τὴν πατριὸν δημοκρατίαν (*Latin.* MAIORVM LIBERTATEM) usa il comune de' Licj nell' epigrafe bilingue da esso loro dedicata in Roma pel beneficio del popolo romano, che li sollevò dalle oppressioni de' Rodj (Orelli, n. 3674): onde la presente sembra posta in onore di un prode Licio, che si segnalasse nella guerra de' Licj contra i Rodj medesimi, per ricuperare l'antica lor libertà.

4240. Della *legione XVI Flavia Firma* è da vedere il ch. Borghesi (*Iscr. di Burbuleio*, p. 36-38; Orelli, n. 564).

4240, *b.* ΔΙΚΑΙΟΔ . . . δικαιοδότης . . .
NEPATI . . . τὸν κράτιστον . . .

Preferirei di leggere anzi ΔΙΚΑΙΟΔΟΤΗΝ ΝΕΠΑΤΙΩΝ: anche in riguardo ad un insigne frammento edito da mons. Marini (*Arv.*, p. 779), in cui leggesi:

NERA

M

LEG. AVG.

IVRIDIC.

ch' egli dice di un giuridico della illustre famiglia *Neratia*.

4240, d. « *Subjectum vs. 2. videtur Τύχη esse.* » Potrebbe pure pensarsi alla SECVRITAS e SALVS AVG. (Cf. Marini, *Arv.*, tav. IV, oss. 8).

4266, b. Ἱερατεύσαντα θεᾶς Ῥώμης. Vuolsi avvertire, che i Licj avevano dedicato un simulacro di Roma a Giove Capitolino, per la libertà loro restituita dai Romani (V. Orelli, n. 5674).

4270-4271. Vespasiano, nell' anno di Roma 827, ridusse di bel nuovo la Licia in provincia romana (V. Eckhel, t. VI, p. 552): onde Sesto Marcio Prisco, dicendosi *legato di esso lui*, πρεσβευτοῦ αὐτοῦ, probabilmente sarà stato il primo preside di quella provincia.

4274. Νεικήσαντα καὶ ἐκβιάσαντα κλήρους δ. « *Videtur homo laudatus inter quaterna paria sorte composita vicisse.* » A questa frase può dar lume il riscontro di Luciano (*Hermot.*, 40) ed un' analoga iscrizione greca di Roma (Grut., p. 544, 1. Cf. Valesius *ad Euseb.*, *Hist. eccl.*, V, 1, p. m. 177).

4275. « *Nota sacerdotem DEI XANTHI; unde Xanthus urbs denominata est.* » Questa particolarità ha il suo riscontro in quella testimonianza di Tullio (*Nat. Deor.*, III, 19): *Alabandenses sanctius Alabandum colunt, a quo est urbs illa condita, quam quemquam nobilium Deorum.*

4279. Μέττιον Ρούφον τὸν πατέρα Μεττίου Μοδέστου ἡγεμόνος. Altri lessero invece *M. Epidio Modesto* (*Bull. arch.*, 1843, p. 141).

4285, b. Αὐτοκράτορι Καίσαρι Λουκίῳ Αὐρηλίῳ Οὐήρῳ Σεβαστῷ, σωτῆρι. L. Vero avrà fatto qualche insigne beneficio a' Licj, probabilmente nel suo passaggio di là per la spedizione sua contra i Parti, nel 917 di Roma.

4286. Τμώλου ἀπ' ἀμπελόεντος. A queste parole poetiche fanno bel riscontro le monete di Sardi della Lidia (Eckhel, t. III, p. 115, 125) con la scritta ΤΜΩΛΟC apposta alla testa senile barbata e coronata di pampini, che rappresenta il monte Τμολο personificato.

4289. Ἀπεραιίτην (leg. Ἀπερλείτην) ἀπὸ Ἀπολλωνίας. Non essendovi altro aggiunto alla voce Ἀπολλωνίας, pare doversi

intendere degli Ἀπολλωνιάτων Λυκίων Κολωνῶν (Cf. n. 5969-70).

4295. ΝΙΚΟΛΑΟΥ. Questo nome, assai frequente nelle iscrizioni della Licia (Cf. n. 4266, *b*, etc.), in Patara ha il suo riscontro in quello del santo vescovo di Mira, nativo di Patara stessa.

4500. ΑἰΠΕΡΑΕΙΤΗΣ. « Ἀπεραεΐτης. » (Cf. n. 4288-89). La vera lezione è senza meno quella del testo, ΑἰΠΕΡΑΕΙΤΗΣ; ed il ch. Franz, leggendo costantemente Ἀπεραεΐτης, fu tratto in errore dal Millingen, che in una rara sua moneta di questa città lesse ΑἰΠΕΡΑΕΙΤΩΝ (*Rec.*, p. 67). Quella moneta ora esistente nel Museo di Parigi, meglio osservata ne accerta della scrittura ΑἰΠΕΡΑΕΙΤΩΝ (*V. Revue num.*, 1843. p. 433). Anche il Signor Texier lesse ΑἰΠΕΡΑΕΙΤΩΝ in un marmo di Aperle stessa, come mi attestava, fin dal 1844, il ch. Signor Raoul-Rochette. Tanto confermasi pel riscontro di quel nome alterato in Ἀπερλαί, Ἀπρίλων, nelle notizie delle Chiese della Licia (*V. Cavedoni, Monnaies de la Lycie*, p. 27-28).

4503, *h*. Αὐτοκράτορα Καίσαρα Τίτον Αἴλιον Ἀδριανὸν Ἄντωνεῖνον Σεβαστὸν Εὐσεβῆ, πατέρα πατρίδος, Κυανειτῶν ἢ βουλῆ καὶ ὁ δῆμος, τὸν εὐεργέτην. Dai semplici titoli dati ad Antonino Pio, pare che questo titolo onorario spetti all'anno di Roma 892 od all'893; probabilmente dedicato in segno di riconoscenza alle ingenti largizioni di quel buono Augusto pel ristauero delle città della Licia rovinate dal tremuoto (*Pausan.*, VIII, 43, 3; *Capitol. in Antonino*; *Cavedoni, Monnaies de la Lycie*, p. 45).

4503, *i*, *k*. Ἀπόλλωνι Σουρίῳ. Sendo ambedue queste iscrizioni incise in una *rupe*, parmi non improbabile che il nome Σούριος dato ad Apollo si derivasse dalla voce semitica 773, *Tzur*, *Sur* (*Gesenius, Thes. philol.*, p. 4160), che vale appunto *rupe*. In un' iscrizione di Pednelisso (n. 4579, *g*) è il nome proprio Ἄνα, che sembra esso pure di origine semitica.

4505. « Titulus hic in agris Olympenorum positus videtur. » Tanto confermasi osservando, che il nome Ἡφαιστίων sembra

accennare al culto locale di Vulcano in riguardo ad un *terreno ardente* posto nelle vicinanze di Olimpo stessa (V. Cavèdoni, *Monnaies de la Lycie*, p. 54).

4522. Οἱ δ' ἄλλοι πάντες ἐπωνόμασαν Βίλλον. « *Vide ne scriptum nomen fuerit ΚΙΑΛΟΝ.* » Anzi ΒΙΑΛΟΝ ha il suo riscontro nel Latino Q. GAVIVS BILLVS di un marmo Modenese (*Bull. arch.*, 1846, p. 52, 53. Cf. Orelli, n. 2065). La frase greca anch' essa ha il suo riscontro nella analoga latina (Gruter, p. 1124, 4. Cf. Borghesi, *Iscr. Gruter.*, p. 45): SODALES. NOMEN IMPOSVERVNT. BENEDICTI.

4551. La forma singolare del N scritto Μ ha il suo confronto in una moneta degli Olimpini della Licia, da me pubblicata (*Monnaies de la Lycie*, pl. n. 1).

4552. Τῆς προκαθηγέτιδος τῆς πόλεως Ἀθηνᾶς Πολιάδος. Vs. 9, 10 : « Ἀθηνᾶ Πολιάς *Lindo traducta est Phaselidem, quippe quæ a Rhodiis condita sit.* » Credo che Pallade Προκαθηγέτις di Faselide sia rappresentata nelle monete di essa città, nelle quali vedesi la dea con l'egida in sul braccio s. e con fulmine nella d. alzata, preceduta dal suo serpè, stante sopra una prora di nave (Eckhel, *Sylloge*, tab. IV, f. 11) : e congetturo che fosse così denominata per una contingenza simile a quella degli Ateniesi, cui la dea dicevasi essersi fatta guida a salvarsi sopra le navi (V. Plut., in *Themist.*, p. 116, E), ὑψηλομένη πρὸς τὴν θάλατταν αὐτοῖς. In monete di Atene (*Mus. Brit.*, tab. VI, 14) vedesi Pallade gradiente, che si volge indietro e stende la mano, appunto come in atto d'invitare i suoi Ateniesi a seguirla verso le navi. Le relazioni di origine o di amicizia, tra Rodi e Faselide, sono pure accennate da una bella moneta di Faselide con la testa del Sole di Rodi sopra la prora della nave o *Phaselus*, e da altra di Rodi col tipo della Pallade fulminante di Faselide (Mionnet, *Suppl.*, t. VII, pl. III, 1; Cavèdoni, *Mounaies de la Lycie*, pl. f. 2). — « Θεοὶ Σεβαστοὶ αὐτὸν Augustus et Livia sunt, aut Tiberius et Julia. » Anzi sembra che siano gli *Augusti divinizzati*, in genere; sì che l'epigrafe può essere di tempi assai più tardi (Cf. n. 4266, 4542, 4563, 4564, 4411).

4555. ΑΥΤΟΑΞΟΡΤΟΙΡΥ. . . ΛΕΟΣΤΟ—ΔΙΗΝΕΙΗΣ. . .

: . . ΤΑΤΗΡΤΑΤΑΟ. . . « Αὐτοκράτωρ τὸ ἰγ̄, ὕπατος τὸ ζ̄, τεμνητής, πατήρ πατρίδος. » La voce ΔΙΗΝΕΙΗΣ, con leggerissima mutazione, vuolsi leggere ΔΙΗΝΕΚΗΣ, διηνεκής (τεμνητής), *Censor Perpetuus*, che sarà senza meno Domiziano, che pel primo si prese quel titolo (Eckhel, t. VI, p. 595; cf. p. 594). In iscrizione bilingue di Aleppo (n. 4452), al latino *Monumentum suum in perpetuum* risponde il greco μνημείον αὐτοῦ διηνεκής. Del resto, Domiziano pare avere compartito qualche particolare beneficio ai Licj, che impressero monete di argento con l'effigie di esso lui, che vi è detto ΥΠΑΤΟΣ ΙΖ̄, l'anno XIV del suo impero, ed 847 di Roma (Cavedoni, *Monnaies de la Lycie*, p. 42, 45).

4542. « Vs. 5. *Augusta Ὀμόνοια quæ sit, incertum.* » Dal nome di *Aurelio Apollonio della tribù Quirinia*, e perciò cittadino Romano, pare che l'iscrizione sia de' tempi di *M. Aurelio*; e quindi che la *Concordia Augusta* sia quella di *M. Aurelio* con *Lucio Vero*, fatto da lui partecipe dell' impero. Del resto, anzi che καὶ θεᾶς Σεβαστῆς Ὀμονοίας, forse dee supplirsi καὶ τῆς Σεβαστῆς Ὀμονοίας.

4542. « Ἰέρειαν Ἀθηνᾶς. » Questo supplemento confermasi pel riscontro di alcune monete di Perga con *Minerva stante* (Mionn., *Suppl.*, n. 455).

4545. ΚΑΙΤΟΝΙΕΡΟΝΚΑΣ . . « καὶ τὸν ἱερὸν Καίσαρα. *Geta ἰερὸς Καίσαρ audit.* » Ne dubito assai; e vorrei sospettare, che debba anzi leggersi: καὶ τῶν ἱερῶν κάστρων, sì che Giulia Domna dicasi *Mater Augusti et Castrorum*, come in tanti altri monumenti, e che l'iscrizione sia posteriore alla morte di Settimio Severo e di Geta. L'ἱερῶν κάστρων, che parrà forse cosa strana, avrebbe il suo riscontro nell' ἱεροῦ πραιτωρίου (n. 4485).

4545. ΟΕΟ. . . ΗΜΗ. . . Ο. « Θεᾶς Ἀθηνᾶς. » Per allontanarmi di meno dagli avanzi delle lettere, preferirei: θεᾶς Δήμητρος. In monete di Side il Genio della città tiene delle spighe nella d. (Mionn., *Suppl.*, n. 222).

4550. « Καὶ Φλ. Ὀνώριον τὸν ἐπιφανέστατον. » Pare che manchi la voce Καίσαρα oppure νέον; per rendere il solito *Nobilissimum Cæsarem* ovvero *Juvenem* (Cf. Eckhel, t. VIII, p. 570).

4552-4558. « Θέμιν—ἐπιβατήριον θεῶν Ἀθηνᾶς καὶ Ἀπόλλω-νος. » In monete di Side ricorre la testa di *Apollo*, e più spesso *Pallade gradiente* (Mionn., *D.*, 244; *Suppl.*, 184). In esse è altresì il tipo di una *Figura paludata posta sopra una base*, di mezzo a due figure tenenti ciascuna una Vittoria nella d. e l'asta nella s. (Mionn., *Suppl.*, n. 204), che pare si scambi luce con quelle parole delle iscrizioni atletiche di Side: λαβόντες ἄθλον τό τε θέμα καὶ τὸν ἀνδριάντα σὺν τῇ βάσει. Oltre il ΘΕΜΙΔΟΣ ΤΟ Ε delle monete di Aspendo, avvertito dal Walpole, havvi anche ΘΕΜΙΔΟΣ ΤΟ Β (Mionn., *D.*, n. 12, 18).

4560. Ἐπὶ ἀνθυπάτου Τιβερίου Κλαυδίου Βιθυνικοῦ. Pare senza meno un proconsole della provincia della Licia e della Panfilia: giacche i presidi della vicina Cilicia intitolavansi anzi *Legati Aug. Proprætores* (Cf. *Bull. arch.*, 1843, p. 196).

4564. Τ.ΚΟΥΑΡΟΥΥΙΟΥΤΙΚΜΑΡΚΕΛΛΟΥΣΠΙΟΥΔΗΤΚ ΠΛΑΤΩΝΟΣΙΟΥΥΙΟΥ. «Τ. Κουαρου υιοῦ—Μαρκέλλου, σπουδῆ Τ. Κλ. Πλάτωνος τοῦ υιοῦ. » Preferirei di leggere Τίβ. Κλ. ΟΥΑΡΟΥ ΥΙΟΥ Τίβ. Κλ. ΜΑΡΚΕΛΛΟΥ, ΣποΥΔῆ Τίβ. Κλ. ΠΛΑΤΩΝΟΣ ΤΟΥ ΥΙΟΥ. La lezione ΟΥΑΡΟΥ rendesi certa pel riscontro delle susseguenti iscrizioni (n. 4566, *b*, *g*, *h*), ove ricordasi un Πλατωνιανὸς Οὐάρος che sembra senza meno appartenere ad una stessa famiglia.

4566, *k*. Τροχόνδου. Questo nome, assai frequente in queste regioni (Cf. n. 904; 4566, *u*; 4567, *g*), è analogo a quello di ΤΑΡΚΟΝΔΙΜΟΤΟΥ, re della vicina Cilicia a' tempi di Augusto (V. Eckhel, t. III, p. 82).

4566, *o*. Vs. 5. ΑΡΒΕΡ. « *Conjicias fuisse ΔΙΒΕΡ. Siglum Latinum litteris Græcis scriptum.* » Pare anzi nome barbarico analogo a quello di Ἀρβαζάκιος e simili (Cf. Pape).

4567, *b*. ΕΤΟΥΣ ΡΟΕ. « *Conjicias epocham non multum remotam esse ab anno Cibratarum, U. C. 776.* » In monete di Termesso stessa, impresse sotto Domiziano (Mionn., *D.*, 222;

Suppl., 259) ricorre L. MA; onde si pare che l'epoca di Ter-
messo vuolsi ritardare fin verso il 795.

4567, c. CIVIVSCFFABPVFVS. « *Civibus suis fecit Fab. Rufus.* » Anzi: C. I. V. L. I. V. S. C. F. F. A. B. I. A. R. V. E. F. V. S. La gente Giulia era ascritta alla tribù *Fabia*, come consta da parecchie altre iscrizioni sì greche (n. 4029, 4238, c; 4544) come latine (V. Marini, *Arv.*, p. 735).

4567, g. ΛΙΑΠΙΑΝΟΝ. « Αὐρ. Ἀππιανόν. » Ovvero: ΑΙ-
ΛΙΟΝ ΠΙΑΝΟΝ.

4567. L. Upturio (ovvero Opturio²) Agrippa Aristiano, che mostra avere derivato l'agnome suo dal nome della madre *Aristia*, dicendosi meritato dei doni militari per ben tre volte (τρίσιν ἀριστίοις τετειμημένος) probabilmente dovè trovarsi nella *Legione XV Apollinare* allor ch'essa militava nella Siria e nella Giudea fra gli anni di Roma 816-824 (V. Borghesi, *Annali dell' Inst. arch.*, t. XI, p. 462). La frase ἀριστίοις τετειμ. forse fu scelta per alludere all' agnome suo Ἀριστιανός.

4568. Η ΣΑΓΑΛΑΣΣΕΩΝ ΠΟΛΙΣ ΠΡΩΤΗ ΤΗΣ ΠΙΣΙ-
ΔΙΑΣ ΦΙΛΗ ΚΑΙ ΣΥΜΜΑΧΟΣ ΡΩΜΑΙΩΝ. Il riscontro di questo titolo con l'epigrafe di una moneta di Sagalasso sotto Valeriano conferma l'avviso del Pellerin (*Rec. III, in front.*, p. v) a torto impugnato dall' Eckhel (t. III, p. 22); vale a dire che dee leggersi: ΣΑΓΑΛΑΚΚΑΙΩΝ (*sic*) ΠΡΩΤΗΣ ΠΙΣΙΔΩΝ ΚΑΙ ΦΙΛΗΣ ΣΥΝΜΑΧΟΥ ΡΩΜΑΙΩΝ, oppure ΦΙΛΗΣ ΚΑΙ ΣΥΝΜΑΧΟΥ ΡΩΜΑΙΩΝ.

4579, c. Ἱερομνήμονα διὰ βίου γενόμενον θεοῦ Ἱερᾶς οἰκίας. « Ἱερὰ οἰκία videtur locum quemdam significare. » Parmi anzi doverci intendere di un sacerdote, pontefice, flamine o cultore *Numinis Sacrae Domus* (puta *Augustorum*). Veggasi il Marini (*Arv.*, p. 647; 854); P' Orelli (n. 277) ed il Forcellini (V. *Sacer*, n. 42).

4579, d. « *Idem Aufidius Coresinus Marcellus memorari videtur in inscriptione Latina apud Gruter.*, p. CIII, 44. » Così pare veramente, ed egli, dicendosi *Legata della Legione I Minervia*, circa i tempi di Commodo (di che ne porge indizio

Fl. Apro Commodiano ricordato con esso lui nell' iscrizione di Bonna), sarà stato uomo pretorio, e promosso poscia al grado di *Legato Propretore* di Augusto, probabilmente nella Cilicia, allor che venne onorato dalla città di Pednelisso (Cf. Borghesi, *Iscr. di Burbuleio*, p. 36; *Bull. arch.*, 1845, p. 196).

4580, *m.* ΠΑΝΜΥΤΡΕΩΣ. « Παλαιτυρέως. » Preferirei di leggere: ΠΑΝεΜοΤυχέως; sì che l'agonoteta fosse della vicina Panfilia, anzichè della troppo lontana e disgiunta Fenicia. Vero è che nella moneta di *Panemotichus* leggesi ΠΑΝΕΜΟΤΕΙΧΕΙΤΩΝ (Mionn., *D.*, n. 69); ma potè usarsi altresì il gentilizio Πανεμοτειχέως, analogo a Νεοτειχέως (Pseud. Herodot. *in Vit. Homeri*, n. 12).

4584, *b.* ΑΥΡΗΝΟΝ ΟΥΑΛΕΡΙΟΝ ΣΤΡΑΤΙΩΤΗΝ ΠΙΠΙΝΚΙΗΑΝΝ. « Αὐρηλιον Ουαλέριον, στρατιώτην πρίνκιπα. — *Principes in militia noti sunt.* » Preferirei di leggere ΠΙΠΙΝΚΙ ΠΑΑΙΝ, sciogliendo la lettera N in ΑΙ del pari che nella prima voce ΑΥΡΗΑΙΟΝ. Delle milizie ed ufficiali denominati *Principales* veggasi il Forcellini (V. *Principalis*, n. 4).

4595. Ἀρεία εὐχάν. « Videtur esse Ἀθηνᾶ Ἀρεία, vel Bellona. » Di fatti, in monete d'Isauria stessa è *Pallade Nicefora* (Mionn., *D.*, n. 4): ed un Oreste convenientemente pose un voto a Pallade Ἀρεία, cui fu dedicata in Atene un' ara da Oreste, allor che fu assoluto per favor della dea (Pausan., I, 28, 5).

4400. Γάιος Τύλλιος Λουκίου υἱός. Ζῆ. Nome probabilmente rifatto da quello di *Lucio Tullio* legato di M. Tullio Cicerone proconsole della Cilicia nell' anno di Roma 705 (Cic. *ad Div.*, XV, 4; *ad Attic.*, V, 4, 21).

4444. « Σεβαστοὶ qui fuerint, colligi potest ex vss. 20, 24, ubi memoratur Diua Faustina M. Aurelii uxor. » Sembrano anzi gli Augusti divinizzati in genere, θεοὶ Σεβαστοὶ (V. il preced. n. 4332).

4457. ΤΟΥ ΛΑΜΠΟΤΑΤΟΥ ΗΓΟΥΜΕΝΟΥ. La forma media ΗΓΟΥΜΕΝΟΥ, per Ἡγεμόνος, a parere dell' Eckhel (t. II, p. 45), ricorre anche in monete della Mesia inferiore, sotto l'impero di Filippo.

4445. Θεῷ Σεβαστῷ Καίσαρι, καὶ Πουσεύδωνι Ἀσφαλείῳ, καὶ Ἀφροδείτῃ Εὐπλοία. « Θεὸς Σεβαστός est C. Iulius Caesar, vel ante obitum θεός dictus in Asia. » Giulio Cesare non fu giammai detto Σεβαστός: e vuolsi senza meno intendere di Cesare Augusto, che poté parimente dirsi Θεός. La dedica forse fu fatta nell' anno 734 o nel susseguente, per la felice navigazione di Augusto dall' Oriente a Roma. Venere Εὐπλοία convenientemente è invocata per la tutela della sua gente Giulia (Cf. Horat., IV, od. 45).

4447. Φλ. Ἰουστίνου τοῦ ἐωνίου (αἰωνίου) ἀγιοπάτου Ἀυτοκράτορος. Sarà più probabilmente di Giustino II, di cui v'ha un singolarissimo aureo con l'epigrafe GABALORVM, che poté imprimersi nella Siria per la guerra sua contra i Persiani (Cf. Eckhel, t. III, p. 545).

4451. « ΜΑΑΒΑΧΟΣ *haud dubie is Ζεὺς Ἡλίου intelligendus*: Σελμάνει *conjectias significari Lunam.* » Queste deità forse sono le stesse che i ΘΕΟΙ CΥΡΙΑC in monete d'Ieropoli (Eckhel, t. III, p. 262).

4455. Βοηθῶ κορνικουλαρίων ὑπατικοῦ. Probabilmente *Adjutor corniculariorum Legati consularis Syrtæ* (Cf. Marini, *Arv.*, p. 759, 770). L'anno γμσ (245) pare quello dell'era Cesarea o dell' Augustea, come nelle monete di Antiochia, cui sono molto uniformi quelle di Beroea e d'altre città della Cirrestica.

4456. ΑΙΤΙΑΣΙΘΕΟΙΣΙΑ. . . forse ΑΠΑΣΙ ΘΕΟΙΣ ΠΑΤΡΙΟΙΣ. Così in altra iscrizione (n. 4457) altri, per simile scambio di lettere, lesse ΕΙΤΙ per ΕΠΙ. Potrebbe pur leggersi. . . ΚΑΙ ΠΑΣΙ ΘΕΟΙΣ.

4458. « *Sacerdotium Jovis Olympiæ et Jovis Coryphæi auctum est Θεοῖς Σωτήρων, qui haud scio an non aliud sint quam Dioscuri.* » In monete di Antioeo I Setere; ricorre il tipo de' pilei dei Dioscuri (Cavedoni, *Spicil. num.*, p. 261), detti assai di frequente Θεοὶ Σωτήρες (Cf. n. 3961, 4042).

4460. Ἐπὶ Καισίου Πρίσκου. Questo *Cesio Prisco* pare senza meno un *Præide Romano* della Siria, da collocarsi forse tra

Giulio Severo e Comodo, oppure tra Burbuleio e Commodo stesso (Borghesi, *Iscr. di Burbul.*, p. 68, 74).

4461. « *Annus αρ (101) ad certam epocham exigi non potest, quum Seleucenses magnopere variasse in epochis nummi doceant* (V. Eckhel, t. III, p. 528). » Vuolsi avvertire per altro, che dette varie epoche di Seleucia non sussistono che due sole, quella cioè dell' autonomia, dedotta dall' anno Varroniano 646, e l'Azziaca del 725 (V. Borghesi, *Iscr. di L. Burbuleio*, p. 70). Preferirei l'Azziaca, anche in riguardo alla susseguente iscrizione cristiana.

4462. ετους γλυ. « *Annus fortasse ad epocham Syromacedonum exigendus.* » Anzi all' Azziaca, o tutto al più, a quella dell' autonomia (V. n. 4461).

4463. ΑΒΕΔΡΑΨΑΣ pare nome Semitico, come arguirsi può dal primo componente Αβεδ; e similmente ΒΑΡΑΧΟΥ, che senza ragione fu rimutato nel greco Βαρράχου, e ritenuto integro altrove (n. 4575, c; cf. n. 4584).

4472. « *Longius a vero aberrasse videtur Borghesius, Mem. dell' Inst. arch. Rom.*, p. 191 (corr. 291), qui ex lectione Chandleriana Φαβίου restitutum ivit. » L'opinione del sommo fastografo italiano volea ricordarsi con tutt' altri termini, poichè è fondata altresì sopra l'autorità dell' Indice Consolare di Dione da esso lui riscontrato (*Memor.*, p. 289) nell' antica pergamena.

4473. « *Nomen Σύλλων videtur esse artificis.* » Ovvero di un ἀγοράνομος, o d'altro magistrato, che approvasse la giustezza di quella stadera (Cf. n. 4476, 4554). L'altro nome ΗΛΙΟΔΟΡΟΥ, posto tra due segni di Croce, sembra apposto dopo da uomo cristiano, come parve anche al Caylus (*Rec.*, t. IV, p. 512).

4474. AVRELIO MAREA ET ALIIS: Un *Mareas*, cittadino della vicina Antiochia dell' Oronte, nell' anno 258, vale a dire al tempo della presente iscrizione, o non molto dopo, espulso per nequizia, si fece guida ai Persiani nel sacco di Antiochia medesima (Ammian., XII, 5. Cf. Mai, *Coll. Script. Vatic.*, t. II, p. 254).

4483. Τὸν κράτιστον ἐπίτροπον Σεβαστοῦ δουκηνάριον. A questo titolo fa bel riscontro l'iscrizione bilingue di Sesto Varro Marcello, padre di Elagabalo, che nel latino dicesi PROC. AQVAR. C. PROC. PROV. BRIT. CC. PROC. RATIONIS. PRIVAT. CCC. (V. Eckhel, t. VII, p. 246). — ΜΗΤΡΟΚΟΛΩΝΕΙΑΣ. Per simile modo Antiochia di Siria dieesi ΜΗΤΡΟΚΟΛΩΝ. (Eckhel, t. III, p. 505). Palmira pare fosse fatta *Colonia Juris Italici* da Settimio Severo, del pari che Tiro e Laodicea, che appellaronsi perciò *Septimiae Aureliae* (Eckhel, t. III, p. 520, 587): nel quale supposto chiara si parrebbe la ragione di que' tanti *Septimii* che ricorrono nelle iscrizioni palmirene. Del resto, la moneta di Caracalla con l'epigrafe COL. PALMYRA, sendo Golziana, non meritava nè manco di venire memorata dal ch. Franz.

4488. Della *Legione XIV Gemina Martia* è a vedersi quanto ne scrissero i ch. Cardinali (*Dipl.*; p. 507) e Borghesi (*Annali*, t. XI, p. 160. Cf. *C. I.*, n. 3754, 4618). — Τετάρτης στρατείας par riferirsi ad onore della corte imperiale; e similmente τὰ πὸ στρατιῶν del seguente n. 4499.

4504. Διὸ μεγίστῳ Κεραυνίῳ — τὴν κλίην. A questo *lettisternio* sacro fa bel riscontro quello ricordato da Tucidide (*Hist.*, III, 68): κλίνας κατασκευάσαντες ἀνέθεσαν τῇ Ἡρα (Cf. Orelli, n. 4892): e quello altresì di una moneta della Mesopotamia colla scritta: ΥΠΕΡ ΝΙΚΗC ΤΩΝ ΚΥΠΙΩΝ (Eckhel, t. III, p. 520). — « *Inscriptio posita est a. U. C. 886, quo rebellaverunt Judaei.* » Il ch. Borghesi (*Iscr. di Burbul.*, p. 64) dice vittoriosa la sentenza che determina la nuova sollevazione degli Ebrei all'anno Varroniano 885, e che Adriano mandò i migliori suoi generali a quella guerra (Dio, LXIX, 45), lungi dal ritornarsene nella Siria.

4504. Μνημεῖον αἰώνιον γέρας. Par detto per imitazione di quel d'Omero (*Iliad.*, Ψ, 9): ὁ γὰρ γέρας ἐστὶ θανόντων. Ha il suo riscontro nell' αἰώνιον τιμὴν della susseguente iscrizione (n. 4507).

4507. « *Conjicio igitur ODENATHUM titulorum n. 4507, 4494, patrem fuisse ODENATHI IMPERATORIS, et proinde AEraneu.*

(n. 4491) *fratrem ejus sive majorem sive minorem.* — La congettura del ch. editore convertesi in certezza pel riscontro degli *Excerpta post Dionem* editi dall' Eminentissimo Angelo Mai (*Collect. Script. Vatic.*, t. II, p. 258), ove, sotto il titolo ΟΔΕΝΑΘΟΙ ΔΥΟ, leggesi: ὅτι τὸν Ὀδέναθον τὸν παλαιὸν Ρουφῖνος ἀναίρει — κατηγορεῖ δὲ ὁ νεὸς Ὀδέναθος Ρουφίνου ὡς φρονεῦσαντα τὸν πατέρα αὐτοῦ. κ. τ. λ. (Cf. Borghesi, *Giorn. Arcad.*, t. XLII, p. 555).

4511. Γάιος Ἰούλιος Φαβία Σαμφιγέραμος. La gente Giulia a' tempi di Caracalla e susseguenti ricorre di frequente nella Siria; e ad essa appartennero *Giulia Domna* e *Giulia Mesa*, native di Emesa (Cf. Marini, *Arv.*, p. 540). Quel gentilizio pare vi si diffondesse anche in riguardo a parecchi personaggi della gente *Giulia* che governarono la Siria (V. Borghesi, *Iscr. di Burtul.*, p. 62-65).

4512, 4515. Καίσαρι Ἰουλιανῷ. Probabilmente in onore di Giuliano Apostata, che riaperse i templi degl' idoli.

4517. Καὶ τῶν ὁσίων κυρίων ἡμῶν, ὑπὲρ σωτηρίας αὐτῶν καὶ τῶν ἐνδόξων αὐτῶν τέκνων. Vuolsi senza meno intendere di Galerio e di Licinio, Augusti insieme con Massimino Daza e con Costantino, che primamente si ebbero il titolo *Filii Augustorum*, come ci attesta Lattanzio (*De mort. Persecut.*, c. 52), cui accordansi le monete con la scritta: MAXIMINVS FIL AVGG. CONSTANTINVS FIL AVGG. (V. Eckhel, t. VIII, p. 52). L'iscrizione presente pertanto sarà posteriore al 307; ed i nomi di Galerio e di Licinio saranno stati appositamente abradi dopo la loro morte; e fors' anche il nome della deità pagana.

4521. . . ΛΥΣΑΝΙΟΥ ΤΕΤΡΑΡΧΟΥ. . . « *Lysonias fuit tetrarcha Abilenes, cujus meminit Lucas, III, 4, notante Müntz de rebus Ituræorum.* » Così par veramente, nonostante le difficoltà da altri proposte (Cf. Kuinoel in *Lucam*, l. c.). I Σεβαστοὶ saranno Tiberio e Livia, che in monete della Giudea appellansi Σεβαστὸς, Σεβαστῆ (Eckhel, t. III, p. 497). Anche il titolo κύριαι non disconviene a que' tempi, segnatamente in Palestina (V. Eckhel, t. VIII, p. 565; Marini, *Arv.*, p. 445;

Schleusner, *Lexic. N. T. s. v. Κύριος* n. 7, 8). L'Abilene pertanto sarà stata restituita ad un Lisania, probabilmente nipote dell' altro più antico ricordato da Flavio, allor che Augusto la ritolse a Zenodoro : giacchè sotto Claudio era di già stata incorporata al regno di Agrippa Magno (V. Eckhel, t. III, p. 494, 496), onde non resta luogo a sospettare che li κύριοι Σεβαστοὶ esser potessero Vespasiano e Tito. — Vs. 9. ΚΡΟΝΩ ΚΥΡΙΩ ΚΑ... Parmi potersi leggere Κρόνω κυρίω, che avrebbe il suo riscontro nel Δὲ τῷ κυρίω del seg. n. 4558.

4529. Parmi che vi si parli di un *legato propretore* della Siria, cui spettava anche Berito (Cf. Eckhel, t. III, p. 557), sotto Claudio. Preferirei il celebre C. Cassio Longino, il cui nome potè essere abraso dopo ch' egli fu esiliato per senato-consulto sotto Nerone nell' anno 848 (Tacit., *Annal.*, XVI, 9, 22).

4554. LAEP MZ. « *Manifestum est sententiam tituli hanc esse*: L. α̅ξ̅ρ̅ (anno 164, ep. *Seleucid.*), μ̅ζ̅ (anno 47, ep. *Beryt.*). » Ne dubito, perchè torna cosa strana, che le note numeriche della prima delle due epoche procedano da destra a sinistra, e quelle dell' altra da sinistra a destra, senza dire che la forma manierata dell' A non sembra convenire all' anno di Roma 602. Propongo per congettura di leggere : L. α̅ξ̅ρ̅ Μηνὸς Ζ̅ (Mense VII).

4555. « Ἱεροδρόμον ὕδωρ. » Il ch. Letronne ha dimostrato ad evidenza doversi leggere Ἱεροδρόμον ὕδωρ (*Revue arch.*, ann. III, p. 79-85, 489-494; cf. *Bull. arch.*, 1846, p. 79). Egli (p. 80) lascia in dubbio, se quell' ἀντίτυπον Ἀμμωνος fosse una maschera oppure una figura intiera di Ammone. Pel riscontro di altri monumenti (Visconti, *Mus. Pio-Cl.*, t. V, tav. 6; Avellino, *quarta casa di Pompei*, p. 54, 55) parmi che dovesse essere una grande e bella maschera. La ragione poi per la quale convenientemente gli antichi solevano ornare le fonti e getti d'acque con *maschere di Ammone cornuto*, hassi da Igino (*Fab. 155*): *Liber in India cum aquam quæreret, nec invenisset, subito ex arena aries dicitur exiisse; quo duce Liber cum aquam invenisset — in eo loco, ubi aquam invenerat, templum constituit, quod Jovis Hammonis dicitur.*

4538. « Φιλευήχῳ Διόπανι. » In monete di Cesarea Paneade ricorre il tipo di *Glove* stante presso una rupe, appiè della quale è il *pedo di Pane* (Mionn., *D.*, n. 24, *Suppl.*, n. 4).

4539. ΕΤΟΥΣ ΕΚΓΟΝΙΡΩΧΡΗΙΣΜΟΔΟΙΙ. ΘΕΙΣΤΩΝΚΙΟΡ ΗΧΩΑΝΕΘΗΚΕΝ. « Έτους . . . εκ των ιερῶν χρησιμοδοτηθεῖς τῶν περι τὴν Ἠχῶ ἀνέθηκεν. » Con minori mutazioni leggerei: ΕΤΟΥΣ ΚΚΓ, ΟΝΕΙΡΩι χρ. ΤΩΝ ΒΙΟΡῶν ΗΧΩ αν.; *Somno monitus, jussus famulorum? Echo, dedicavit* (Cf. Hesych., V. Βιοῖρός). L'anno ΚΚΓ (223) s'incontra anche nelle monete di Cesarea Paneade con l'effigie di Aquillia Severa (Mionn., *D.*, n. 23): e si riferisce all'epoca della fondazione di essa nell'anno di Roma 754 (Eckhel, t. III, p. 542). — Ἀγρίππα Μάρχου ἄρχων. « *Agrippa hic, nisi ex posteris est Agrippæ principis Judææ, certe ab illo nomen accepisse videtur.* » Ciò confermasi pel riscontro di alcune monete di Agrippa I Magno, impresse nella città stessa di Cesarea Paneade (Eckhel, t. III, p. 544, 494). Questo nome per altro in prima origine può ripetersi da quello di *M. Agrippa*, genero di Augusto, allor che si ebbe il governo della Siria e dell'Oriente.

4540. ΦΑΦΑΕΥΝΟΜΟΣ ΚΑΙ ΑΓΡΙΠΠΙΝΟΣ ΥΙΟΙ ΣΑΥΑΔΑΝΟΥ. « Φα. Φλ. Εὔνομος καὶ Ἀγριππίνος. » Anzi: Φλ. Φλ. (*sc. Flavii duo*). Similmente al n. 4541: ΦΦΜ, probabilmente per ΦΦΛΛ. *Flavii duo*.

4544. ΕΠΙ. . . . « *Vs. h, in lacuna intercidesse videtur nomen legati pro prætore.* » Anzi sarà stato appositamente abraço il nome di *Avidio Cassio*, dopo la sua rivolta e sconfitta. Egli fu posto al governo di tutto l'Oriente dopo la fine della guerra Partica di L. Vero, nell'anno 949 (V. Borghesi, *Iscr. di Burb.*, p. 59); e la dedica della presente iscrizione sendo fatta per la salute e vittoria di M. Aurelio e di L. Vero Augusti, il secondo de' quali venne a morte nel 922, dovrà riferirsi al 949 per la felice spedizione dei due fratelli Augusti contra i Marcomanni ed altri barbari.

4548. ΓΕΛΟΥΙΟΣ ΜΑΡΙΑΝΟΣ ΛΕΙΓΓ. . . . « Γελούιος *videtur esse Helvius, notante Leakio, nisi fuit Σιλουίος, ut*

n. 4584. « Preferirei di leggere anzi Γάιος ΕΛΑΟΥΙΟΣ, *C. Helvius*.

4554. « *Rem dirimit titulus 4617, qui est ex ætate M. Aurelii Imperatoris, eundemque Julium Saturninum proconsulem sistit.* » Ne dubito, perchè al n. 4617 forse parlasi del *consolato*, anzi che del *proconsolato* di un *Giulio Saturnino*, e di un imperatore ben diverso da M. Aurelio..... καὶ ξενώνα ἔχοντες. Intorno a' primi ospizj pubblici presso gli antichi veggasi il ch. Furlanetto (*Append. ad Forcell. V. Xenodochium*).

4554. . . ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ . . . ΣΕΒΕΥΣΕΒΕΥΤΥΧΟΥΣ.
Il Gesenius opinava, che il nome abraso dell' imperatore fosse quello di Alessandro Severo; ed i ch. Franck e Franz pensano che sia quello di Commodo. Parmi da preferire l' avviso del Gesenius, tra perchè il nome di Alessandro Severo venne abraso nel seguente n. 4562, siccome in parecchi altri monumenti romani, per ordine di Massimino (V. Borghesi, *Mem. dell' Inst. arch.*, p. 297; Avellino, *Opusc.*, t. III, p. 244), e perchè insieme sarà stato rasato il nome della legione che da esso lui si cognominasse *Alessandrina* (Borgh., *l. c.*, p. 298). Questa forse era la legione VII Gemina Alessandrina, che pare avere avuto parte sì nella spedizione Partica, come nella guerra Germanica di Alessandro Severo (Cf. *Annali dell' Inst.*, t. XI, p. 152), per la cui salute e vittoria fu dedicata la presente iscrizione *in ære*. Questa città pare avesse un' epoca sua propria, che cominciasse circa l'anno 968, forse per la venuta di Caracalla nella Siria (V. Eckhel, t. VII, p. 244, 274), l'anno 15 (46) della quale coincidesse con quello della spedizione Partica di Alessandro Severo. Il ch. Franz riferiva il detto anno XVI ad un' epoca che si accostasse a quella della vicina *Rhabathmoma*, che, a parere dell' Eckhel, avea il suo principio nel 950 di Roma. Ma l'epoca di *Rhabathmoma* vuolsi ripetere assai più d'alto, ora che consta leggersi gli anni di essa ΨΕ, ΡΕ (95, 105 in monete della famiglia di Settimio Severo (Mionn., *D.*, n. 55; *Suppl.*, n. 24).

4556. Τὴν Τυχέαν σὺν τῇ κόγχῃ — χρυσῶ ἐκόσμησεν. Della forma della κόγχῃ veggasi Visconti (*Mus. P. Cl.*, t. VII, tav. 48)

col riscontro delle monete di Biblo (Mionn., *D.*, 452; *Suppl.*, 70; Sestini, *Mus. Hederv.*, p. III, p. 82). E dell' uso di dorare alcune parti de' templi si confronti un' iscrizione di Smirne (5148) ed altra di Egitto (Letronne, *Rec.*, t. I, p. 206).

4562. « *Nomen Αλεξάνδρου dubium est an de industria deletum sit.* » Anzi par certo che fosse abraso per ordine di Massimino (V. *Fannot. al pr.*, n. 4554).

4566. ΚΑΚΛΑΥΔΙ ΚΛ. Κλαυδιανός Ουετερανός
 ANOCOYET Θεοφάνου.
 ΘΓΟΦΑΝΟΥ
 LEGIPEXLEGIII *Legi P. ex Leg. III. K.*
 K

« *Latina, quæ immixta sunt, videntur significare LEGIONI PRÆ-
 FECTVS EX LEGIONE III KYRENAICA, notante Gesenio.* »

Vuolsi anzi leggere: ΟΥΕΤερανός Θεοῦ ΤραιΑΝΟΥ, LEGI-
 nis I Parthicae (vel Piae) EX LEGione III Kyrenaica (sc. *pro-
 motus, translatus*). (Cf. Marini, *Arv.*, p. 629, 630; Orelli, n. 5454).
 Il nome Θεοφάνου, frapposto al titolo di veterano e al nome
 della legione, non può altrimenti stare.

4568. K. ΛΙΡΕΙΦΑΝΗ. « *Καὶ Χαιρεστράτη.* » Oppure:
 ΧΑΙΡησΦΑΝΗ, per rimutare di meno.

4578, b. ΠΙCΤΩΝ. Il ch. Franz legge κτιστῶν: ma vuolsi
 ritenere la lettera πιστῶν, che ricorre anche al n. 4590; e pare
 titolo di dignità, sacra o civile che sia.

4578, c. « *Vs. 4, in ΔΑΔΜΑΤΙΟC subesse videtur nomen
 numinis secundo casu positum.* » Con leggier mutazione leggerei
 ΔΑΔΜΑΤΙΟΥ, oppure ΔΑΔΜΑΤΙΟΣ. Le parole ἡγεμόνος κατὰ
 ἔθνος Φοινίκων accennano ad un preside della Siria Fenicia,
 posteriore alle divisioni di quelle provincie fatte da Settimio
 Severo, ed anteriore a quelle di Costantino Magno (V. Borghesi,
Iscr. di Burbul., p. 60, 64).

4582. « *Vs. 2. ΑΓΑΡ. ΗΓΑΛΟΧΩ (Burck. ΑΓΑΡΜ.
 ΑΛΟΧΩ) — : « ἀγαθὴ ἀλόχω. » Onverro: ἀγαπητὴ ἀλόχω. Così
 altrove (n. 4588): φίλη τ' ἀλόχω. La frase: στέφανον νίκης νοσ-*

φίσατο forse appella a quella di S. Paolo (*Epist. II ad Timoth.*, IV, 8) : ἀπόκειται μοι ὁ τῆς δικαιοσύνης στέφανος : giacchè l'epitafio pare senza meno d'uomo cristiano.

4585. « *Titulus ad a. U. C. 994 pertinet. Nomina Gordianorum jussu Maximini deleta videntur.* » Anzi spetta all' anno 989 per l'espressione ὑπατείας Ἀφρικανοῦ, che il ch. Borghesi ha dimostrato essere *M. Antonio Gordiano Africano*, il figlio (*V. Mem. dell' Inst. arch.*, t. I, p. 520-522). I nomi abrazi, pertanto, saranno quelli di *Massimino* e di *Massimo Augusti*. I nomi loro saranno stati rasi tantosto che Massimino fu dichiarato nemico pubblico, alla prima novella che s'ebbe in Roma delle elezione dei due Gordiani Africani. Il voto fatto in Palestina nel 989 per la salute e per la vittoria di Massimino e di Massimo, potrebbe somministrar qualche lume a veder la ragione del titolo PARTHICUS MAXIMUS dato a Massimino stesso in un' iscrizione di Velleia, dell' anno 990 (Orelli, n. 964). — Ἐπὶ Πομπωνίου Ἰουλιανοῦ πρεσβ. Σεβ. ἀντιστρ. Per simile modo Traiano Decio, in una lapida della Lusitania, dell' anno 994, col nome abraso di Massimino, dicesi LEG. AVGG. PR. PR. (Borghesi, *Dipl. di Decio*, p. 22). Pomponio Giuliano vuoi tenere per legato augustale propretore della Siria Fenicia, cui era annessa in allora la Palestina (Borghesi, *Burbul.*, p. 64). Non saprei ben dire se egli sia ricordato in un' iscrizione dedicata in Roma nel 997 alla Vittoria Reduce di Filippo e di Otacilia dai soldati della Legione II Partica, CVRA AGENTE POMPON. IVLIANO. R. LEG. EIVS (Fabretti, p. 559, n. 544).

4592. « *Sed Imperator ne agnosceretur, caviti is qui delevit vocabula.* » Sembra per altro assai probabile che il nome e i titoli abrazi fossero quelli di Alessandro Severo, oppure di Elagabalo (Cf. n. 4554, 4554, 4562).

4593. Ὑπατεία Βάσσου καὶ Ἀβλαβίου. « *Annus consulatus vide ne sit a. U. C. 4042 p. Chr. 289.* » Anzi è l'anno di Cristo 534, in cui furono consoli ordinarj *Annio Basso ed Ablasto*. Del resto, preferirei di leggere Σατορνίνος Οὐετρανίου — Ἡράκλειτος Οὐετρανίου — Ἀβοῦρβις : chè non è sofferibile A. Βοῦρβις.

4604. Ὑπερ σωτηρίας καὶ νίκης τῶν κυρίων αυτοκρατόρων

M. Αὐρηλίου Ἀντωνείνου καὶ Λ. Αὐρηλίου [Οὐήρου] υἱοῦ αὐτοῦ, Σεβαστῶν, ἐπὶ Μαρτίου Οὐήρου πρεσβ. Σεββ. ἀντιστρ. « *Vs. 5. nomen Veri exsculptum esse narrat Seetzenius.* » Anzi fu abraso appositamente il nome di Commodo. Solo per disattenzione il ch. Letronné può avere creduto nominato L. Vero, quando vi si parla apertamente di Commodo, si perchè la cancellazione del nome e la qualità di suo figlio (di M. Aurelio) non appartengono se non che al secondo, come perchè il legato Martio Vero, ivi pur ricordato, non ebbe il governo della Siria se non dopo repressa la rivolta di Avidio Cassio (Borghesi, *Iscr. di Burbul.*, p. 59).

4602. . . . ΟΥΠΡΕΙΣ. . . ΟΥ ΕΞΟΧΩΤΑ. . . ΕΠΑΡΧΟΥ ΜΕΣΟ. . . ΤΑΜΙΑΣΙΟΝ. Mancando in ambedue le lapidi i nomi sì del preside della Mesopotamia come quello del giovinetto suo figliuolo, pare che fossero appositamente abراس. Le tracce del nome Πραισκού danno luogo a sospettare che vi si parli di un figlio di Prisco fratello di M. Filippo Imperatore, lasciato da lui al comando delle legioni della Siria (Zosimus, I, 49).

4608. « *Titulus anno XIV Antonini positus ad a. U. C. 904, p. Chr. 151, pertinet.* » In quell' anno le monete di Antonino Pio celebrano le di lui liberalità e la letizia pubblica. Vuolsi pure avvertire che questa ed altra iscrizione dedicata per Antonino Pio, chè fu sì mite e pacifico, omettono il consueto καὶ νείκης.

4609. . . ΑΥΤΟΗΜΑΥΡΗΑΙΟΥΑΝΤΟΝΙΝΟΥ /ΚΑΙΠΙΣΕΠΠ. . ΟΥ. . . Anzi che a M. Aurelio e L. Vero, i nomi de quali non possono mai suppersi in parte abراس, vuolsi pensare a Caracalla e Geta, tanto più che vi rimane qualche traccia de nomi del secondo, erasi per ordine del perfido suo fratello: ΚΑΙ Π. ΣΕΠΤΙΜΙΟΥ ΓΕΤΑ.

4610. ΤΡΑΓΚΥΑΝΩΝΙΝΙΑΝΗΣ. « *Ἐπίτροπος ἀρχῆς Ἀντωνιανῆς.* » Anzi: σΤΡατιώτης Λεγιῶνος Γ. ΚΥρηναϊκῆς ΑΝΤΩΝΙΝΙΑΝΗΣ. La Legione III Cirenaica avrà preso il titolo di *Antoniniana* da Caracalla, siccome in appresso quelli di *Va-*

leriana Galliena (V. Cardinali, *Dipl.*, p. 299). In un' iscrizione di Carnunto, dell' anno 242, è menzione LEGIONVM.III. ANTONINIANARVM (Labus, *Ara ant. d'Heinburgo*, p. 65. Cf. Borghesi, *Dipl. di Tr. Decio*, p: 55, 54).

4612. MOINIOY. « M. Οἰνίου. » Anzi: Μοινίου. In un marmo del museo Estense del Cataio (*Indic.*, p. 62) leggesi ;
M. MOENIO.C.

4616. ΕΠΙΤΡΕCΒΕCΣΤΡCΒΑΝΤΙ.
 « ἐπὶ πρεσβευτοῦ τοῦ Σεβαστοῦ ἀντιστρατήγου.
 . . . Il nome del legato propretore di Traiano Augusto Germanico Dacico sembra appositamente abraso, del pari che quello di altri presidi (Cf. n. 4544, 4602). Il titolo di *Dacico* dato a Traiano, e la mancanza del titolo di *Partico*, mostrano che l'iscrizione fosse dedicata tra gli anni di Roma 856-869 : onde vorrei sospettare che il Ninfeo di Canata fosse dedicato a Traiano dal celebre Lusio Quietò, che intorno all' anno 869 fu da quell' Augusto posto al governo della Palestina (Dio, LXVIII, 52; Euseb., *Hist. eccl.*, IV, 2). Il nome suo verisimilmente dovette cancellarsi ne' monumenti dopo che il sospettoso Adriano l'ebbe disarmato e poscia messo a morte nell' 874 (Borghesi, *Dec. X*, oss. 8). Il testo di Dione (*l. c.*) ha, che Lusio Quietò si ebbe da Traiano il consolato, per le prodezze sue nella seconda guerra Dacica (e non già nella Partica, come pone la versione latina, che fece abbaglio al ch. Borghesi), probabilmente nell' 860; di che ne consegue il conveniente intervallo del decennio decorso tra quella suprema dignità ed il proconsolato dell' Asia nell' 870 (Cf. Borgh., *l. c.*).

4617. Ἐτους ἑνδεκάτου. . . , ἀνθυπατεύοντος Ἰουλίου Σατορ-
 νείνου. « *Iulius Saturninus proconsul est idem cujus est epistola ad Phœnesios data n. 4554. Annus M: Imp. M. Aurelii Antonini est a. U. C. 924, p. Chr., 171.* » L'apografo avendo soltanto : ὑπατεύοντος, parmi che debba intendersi del consolato di Giulio Saturnino, posto per vie meglio precisare l'anno della dedicazione, siccome altrove (n. 4585, 4595) ὑπατείας Ἀφρικανοῦ, ὑπατεία Βάσσου καὶ Ἀβλαβίου (Cf. n. 4644). Il titolo di *proconsole* non si addice altrimenti a' presidi della Siria e della

Palestina, provincie cesaree. Un *Giulio Saturnino* fu preside della Licia e della Galazia (4015, 4272). Quando esser potesse il *Saturnino* console del 264, insieme con Gallieno, il nome abraso sarebbe quello di questo Augusto; lo che potè farsi appena intesa la morte di lui.

4618. ΛΙΑΟΥΑΙΑΝΩΑ
 ΙΧΧΑΛΕΞΑΝΔΡΙΩΔΕΙΑ
 ΠΙΝΑΝΔΡΩΝΠΡΑΓΜΑ
 ΤΩΝΚΗΤΕΩΝΧΕΙ
 ΛΙΑΡΧΩΙΑΕΓΙΩΝΟΣ
 ΤΕΚΚΑΡΕΚΑΙΔΕΚΑ
 ΤΗΓΕΜΙΝης

La lezione delle prime 4 linee datane dal ch. Franz non pare altrimenti ammissibile. *Elio Giuliano*, dicendosi *Tribuno della Legione XIV Gemina*, deve avere in prima avuto una delle consuete magistrature de' vigentiviri, di triumviro, cioè capitale o monetale, o di quattuorviro delle strade, ovvero di decemviro delle liti (V. Borgh., *Iscr. di Burbul.*, p. 8); e propenderei a leggere : ἀρχὴν ἀρχαντι τῶν δεκάδρων πραγμάτων ζητέων? Ma farebbe d'uopo di nuovo più accurato riscontro del marmo originale. .

4624. « *Annus 109 ex epocha Pompeiana deducendus videtur. Quo posito titulus a. U. C. 798 scriptus est Claudio imperante.* » La forma stessa delle lettere, e il nome di *Aur. Antonio Sabino*, appellano a tempi assai posteriori. Lo stesso dicasi, ad un di presso, delle iscrizioni seguenti n. 4633, 4644.

4639. ΕΓΛΕΓΕΟΝΟΣ Α ΟΝ. Forse ΕΓ ΑΕΦΕΩΝΟΣ Ἀ ΑθηΝᾶς. *E Legione I Minervia* (Cf. Borghesi, *Annali dell' Inst.*, t. XI, p. 140).

4640. ΟΥΙΤΡΑΝΟΙ ΕΠΙΛ. ΣΚΟΠΟΙ. Forse : Ουετραροι ἐπίσκοποι. *Veterani Speculatores* (Cf. Eckhel, t. VI, p. 55).

ΙΕ

4643. ΧΜ. Questa sigla probabilmente vale : *, πεντεκατάδεκα μυριάδες, o sia 150,000 denarii, somma non soverchia

per la costruzione di una vasta piscina o lago (Cf. Schleusan., *Lexic. V. et N. Test.*, v. Λίμνη; *Annali dell' Inst. arch.*, t. XVIII, p. 46-67). Così in un' iscrizione di Smirne (n. 5148.

Cf. n. 2782) : Μ, per *μυριάδες δύο*. Le lettere ΠΠ in fine forse stanno per *ιΠΠικου*.

4643, b. ΤΣΚΝΟΙCΟΤΙΟ ΟΥCΟΑΡΕΑΑΒΕΝ. « Τέκνοισ-
... ούς παρέλαβεν. » Ovvero : ΤΕΚΝΟΙC ΟΥCΟΥC παρέλα-
βεν : *Filiis, quotquot suscepit (ex eo)*.

4644. Il nome dell' Augusto per la cui salute e vittoria fu dedicata questa iscrizione parmi fosse quello di Filippo I, di nazione Arabo e probabilmente di Bostra medesima. Il ch. Franz è d'avviso che fosse posta per Gordiano III, nell' anno di Roma 996. Ma non pare, perchè il nome dell' Augusto e quello altresì del suo legato propretore veggonsi cancellati appositamente; e d'altra parte consta come il nome di Gordiano Pio fu rispettato dallo stesso perfido suo uccisore Filippo, non che dal senato (V. Borghesi, *Mem. dell' Inst.*, p. 517; e *Dipl. di Tr. Decio*, p. 12, 14). L'era di Bostra ebbe il suo principio dalla primavera dell' anno 858 di Roma; e quindi l'anno 159 di essa toccava anche i primi mesi del 997 di Roma, sì che Filippo I avendo preso la porpora imperiale nel febbraio del detto anno, o poco dopo, la città di Bostra, sua patria, si sarà affrettata a far quella dedica per la salute e vittoria del novello Augusto. Il nome poi di Filippo, e quelli altresì de' suoi favoriti, dovettero, prima che altrove, essere abراسi da' pubblici monumenti nelle regioni orientali, allor che sollevavansi contra di lui le provincie siriane, dando la porpora imperiale ad Iotapiano (Borgh., *Dipl. di Tr. Decio*, p. 9). Il nome del suo legato propretore nell' Arabia, di cui non restano che sole le lettere ΜΑΡΚ. . . forse dee leggersi *Μαρκίου*. . . , e potrebb' essere stato un parente di *Marvia Otacilia* moglie di Filippo, sapendosi che quel sospettoso e perfido Augusto diede le precipue cariche a' suoi parenti e congiunti. Del resto, Bostra, nelle monete, s'intitola *Colonia*, non solo sotto Alessandro Severo, ma benanche sotto Caracalla, com' ebbe già avvertito l'Eckhel.

4646. « Στρώματα *videntur significare fundamenta quibus insistit ἡ κρηπίς.* » Ovvero un *lastricato* con le sue *crepidines*, *margines*. Στρώμα trovasi usato anche ove parlasi di un tetto (n. 2266).

4647. ΑΠΟΦΛΑΜΕΝΟC. « *Crispi pater Flamen fuisse videtur.* » Ovvero risponde all' *Ex-Flamine*, analogo all' *Ex-Consule*, *Ex-Pedite*, etc., delle lapidi latine (Cf. Marini, *Arv.*, p. LXXVIII).

4651.

(ΕΠ)

(ΕΙΕ)

« *Litteræ utrinque appositæ videri possunt annum designare: ἔτι εἰρ, anno 115, p. Chr. 219.* » Le lettere ΕΙΕ per altro meglio restituir potrebbero leggendo ΕΙΕ; onde avrebbesi l'anno di Cristo 519, allor che le lapidi, del pari che questa, ad ogni tratto ci presentano de' *Flavii*.

4658. Il nome Αούτος dovè molto diffondersi per l'oriente a' tempi di Elagabalo, che dal nome dell' avo appellossi *Avitus*.

4659. ΕΝΕΤΙ ΠC. « *Annus 280 fortasse ad epocham Pompeianam exigendus, quæ incipit anno 690: unde titulus ad a. U. C. 969 referendus videtur.* » Vuolsi anzi riferire all' era di Bostra e di altre città dell' Arabia, che prese principio dall' 858, in cui l'Arabia fu fatta provincia romana: onde il presente epitafio sarebbe dell' anno 587, e probabilmente cristiano, come pare indicarsi anche dalla formola ἐξ ἰδίων κόπων γεωργικῶν (Cf. n. 4582, 4598). L'era Pompeiana del 690 non potè introdursi nell' Arabia, ove Pompeio non fece altra conquista che di costringere, per mezzo del suo legato Emilio Scauro, il re Areta a comprarsi la pace colla somma di 500 talenti (V. Borghesi, *Dec.* XV, 4) nel 692.

4661. Vs. 7. . . . ΚΟΡΝΗΑΙ. . . . ΙΤΙCΤ. . . . ΥΠΑΤ. . . .

ΟΥΑΝ. . . . « ἐπὶ Κορνηλίου. . . . του κρατίστου ὑπατικοῦ. » Vorrei anzi supplire: ἐπὶ Ἀττιδίου ΚΟΡΝΗΑΙανοῦ πρεσβ. Σεββ. ἀντιCΤρατήγου, ΥΠΑΤεία ΑππιΟΥ ΑΝνίου. . . . *Attidio Corneliano legato propretore della Siria*, che fu messo in fuga da

Vologeso in sul principio della guerra Partica, sotto M. Aurelio (Capitol. in *Marco*, c. VIII), vi esercitava certamente l'ufficio di legato Augustale nel 913, come ci attesta una iscrizione latina di Doneir, edita dal conte Vidua, restituita dal ch. Borghesi (*Iscr. di Burbul.*, p. 63), dedicata SVB ATRIDIO (forse ATTIDIO) CORNELIANO. LEG. AVGg. PR. PR. Ora la presente iscrizione di Gerasa ne insegna com' egli governava la Siria fino dal 914, e probabilmente anche nel 915, se pure bene ho supplite le poche tracce conservatesi del consolato: ΥΠΙΑΤ. OYAN. . . . Ho preferito il supplimento Σεββ. in riguardo all' altro AVGg. del ch. Borghesi; e la lettera Ἀττιδίου rispetto a L. ATTIDIVS CORNELIANVS (forse figliuolo del preside della Siria), che nel 913 fu cooptato sacerdote in non so quale collegio sacro (Grut., p. 500, 2; cf. Borghesi, *Mem. dell' Inst.*, t. I, p. 259). Le monete di Antonino Pio del suddetto anno 913 ce lo mostrano sacrificante, e rinnovano i *terzi voti decennali* fatti per la sua salute e conservazione (Eckhel, t. VII, p. 26): onde bene sta, che nel medesimo anno fosse dedicato il propileo e la stoa di Gerasa ὑπὲρ σωτηρίας di quell' ottimo Augusto.

4662, b. Ἐπὶ Εὐ. . . τοῦ μεγαλοπρεπεστάτου πρεσβευτοῦ. . . καὶ ἄρχοντος. . . τὸ ἔργον τοῦ ἔμβολου. L'aggiunto μεγαλοπρεπέστατος, che risponde al latino *magnificentissimus*, non sembra venuto in uso prima de' tempi di Costantino Magno (Cf. Marini, *Arv.*, p. 428); onde non pare ammissibile il supplimento πρεσβευτοῦ: nè io saprei come trarre buon senso dalle lettere PPUXEITTOY, se non forse Βουλευτοῦ. — « Ὁ ἔμβολος *videtur esse Romanorum rostrum.* » Vorrei congetturare che sia indicata così una parte dell' ippodromo, in relazione coll' ἄφαισις (Cf. Müller, *Handbuch*, §. 290, 2; Visconti, *M. P. Cl.*, t. V, *tav. d'agg. A*), cui appartenere potrebbero i ruderi di antico edificio accennati nel lemma del precedente n. 4662. Gerasa è detta *urbs insignis* presso S. Girolamo (*de Locis*); e nel secolo IV massima si fu la voga delle corse circensi, che non saranno mancanti a Gerasa.

Molte in vero sono le rettificazioni da me proposte sopra

questa parte della grande opera del *Corpus Inscriptionum Græcarum*; ma tornano a poco di cosa, se si consideri la vastità e varietà della materia illustrata dal ch. editore; sì che i difetti ed inavvertenze da me notate (se pure non ho preso abbaglio anch' io) possono dirsi piccoli nei: *veluti si egregio inspersione reprehendas in corpore nævos* (Horat., I, *Serm.*, VI, 66).

C. CAVEDONI.



EROS ET GÆA.

(Mon., tom. IV, pl. xxxix, n° 1.)

Les fouilles de l'Étrurie, si fécondes en monuments céramiques de fabriques diverses et de différentes époques, ont cependant fourni peu de vases offrant des compositions du même ordre que celle dont est ornée la coupe, objet de cette dissertation. Trouvée dans les environs de Vulci, vers l'année 1840, elle était brisée en plusieurs morceaux; mais on put la rétablir en rapprochant les débris et sans y faire aucune restauration importante. Le travail en est médiocre, surtout à l'extérieur, où, sur chaque face, on voit un groupe de trois figures, ainsi distribuées: Premier groupe: éphèbe nu, debout, à droite, la main droite sur son côté, le bras gauche étendu; devant lui, un gymnasiarque vêtu d'un ample manteau, debout, de face et la tête tournée à gauche, tient, de la main droite, une éponge enveloppée dans un sac et suspendue par des fils que l'artiste a négligé de tracer. Entre ces deux figures, à la hauteur de leur tête et au bord de la coupe, est peinte la moitié inférieure d'un disque orné de deux larges traits croisés. A l'autre extrémité, un éphèbe enveloppé de son manteau, debout à gauche, étend la main droite vers le gymnasiarque.

Second groupe: éphèbe nu, debout, à droite, la main droite sur son côté, et tenant, de la gauche, un disque orné de deux traits croisés avec les extrémités recourbées. Devant lui, le même gymnasiarque avec le même attribut que sur l'autre face. A l'extrémité du tableau, à droite, un éphèbe nu, debout, à gauche, la main gauche sur son côté, étend le bras droit et tient un strigile à moitié recouvert par la couleur du fond. Sans inscriptions. Trois palmettes grossièrement tracées sont dis-

posées, une entre les deux anses, et une auprès de chaque anse, des deux côtés.

A l'intérieur de la coupe, on observe le sujet gravé pl. XXXIX, n° 1, et dont le travail est dû à une main plus exercée ou moins négligente.

L'Amour nu, ailé, et les cheveux courts, les deux bras étendus, plane dans l'air au-dessus de Gæa, la Terre, représentée par une femme de stature colossale, les cheveux réunis en touffe derrière la tête, coiffée d'une couronne à trois pointes, vêtue d'une robe brodée, et engagée dans le sol jusqu'au-dessous du sein. La déesse a les yeux fixés sur l'éphèbe divin; sa main droite entr'ouverte exprime l'attention; un sceptre terminé par une fleur à trois pétales de profil, est appuyé sur son épaule gauche, et se détache sur le méandre circulaire qui encadre toute la composition.

Les deux célèbres vases de Canino et celui de Chiusi (1), où Gæa présente à Minerve Érichthonius, l'enfant de Vulcain, ne laissent aucun doute sur le sujet que nous venons de décrire. Sur le second vase de Canino, Gæa porte un bandeau radié, depuis les tempes jusqu'au front. Sur le cratère de Chiusi, sa tête est ornée d'une large couronne cylindrique, enrichie d'écailles et surmontée de six feuilles ou pointes flamboyantes. Ces deux images de Gæa, comme celle que l'on observe sur le plus beau et le plus ancien des deux vases de Canino, offrent une particularité remarquable: c'est l'abondante chevelure de la déesse qui, malgré ses liens, se répand sur ses épaules. Notre coupe, au contraire, montre Gæa coiffée de la même stéphané radiée, mais les cheveux relevés avec soin, tels que les porte Aphrodite (2), dont Éros se fit, plus tard, l'inséparable compagnon.

(1) Lenormant et de Witte, *Élite des mon. céramogr.*, t. I, pl. 84, 85, 85 A.

(2) Si l'identité de coiffure et de vêtement caractérisait toujours la même divinité, ce serait ici le lien de montrer les rapports profonds et hiératiques qui existent entre Aphrodite et Gæa; mais, depuis que les monuments d'antiquité figurée se sont multipliés, il est facile de reconnaître que les artistes prenaient une grande liberté à l'égard du costume, et que, par conséquent, on ne peut en tirer des inductions bien rigoureuses.

C'est dans Hésiode que l'on trouve l'origine du mythe qui servit de sujet à cette belle composition. Le poète s'exprime ainsi dans sa Théogonie :

Ἦτοι μὲν πρότιστα χάος γένετ', αὐτὰρ ἔπειτα
 Γαῖα εὐρύστερνος, πάντων ἔδος ἀσφαλὲς αἰεὶ
 [Ἀθανάτων, οἱ ἔχουσι κάρη νεφέεντος Ὀλύμπου,
 Τάρταρά τ' ἠερβέντα μυχρὸν χθονὸς εὐρυδείης.]
 Ἦδ' Ἔρος, ὃς κάλλιστος ἐν ἀθανάτοισι θεοῖσι,
 Λυσίμηλις, πάντων τε θεῶν, πάντων τ' ἀνθρώπων
 Δάμναται ἐν στήθεσσι νόον καὶ ἐπιφρονα βουλήν.

Theogon., v. 116 et seq.

Quelle que soit l'authenticité des vers 118-119, suspectée par beaucoup de critiques (1), on voit que la Théogonie, ou, comme dit Muetzell, la physiogonie d'Hésiode, atteste l'existence primitive, spontanée et, sans doute, éternelle, du Chaos de la Terre et d'Éros. Les notions mythologiques sur le Chaos sont très-variées; quelques poètes en ont fait un assemblage confus de tous les éléments (2); mais Suidas, appuyé sur Aristophane, l'explique par l'air atmosphérique, et probablement obscur (3).

Dans les vers suivants, Hésiode nous apprend que le Chaos produisit l'Érèbe et la Nuit.

La Terre engendra seule et sans le ministère de l'Amour, ἄτερ φιλότητος ἐπιμέρου, le ciel étoilé, les montagnes, et Pontus ou Pelagus, la mer immense, selon Hermann, l'abîme.

Ensuite Éros exerce son pouvoir sur ces grandes divinités primordiales. De l'Érèbe et de la Nuit naissent l'Éther et le Jour, *Héméra*. De la Terre et du Ciel naissent l'Océan ou les courants des eaux, Cœus, Crius; Hypérior; Japetus; *Thés*; *Rhiéa*, *Thémis*, *Mnémosyne*, *Phœbé*, *Téthys* et *Saturne*. La Nuit seule produit encore une longue série de divinités mal-faisantes ou propices.

Ainsi, selon Hésiode, il y eut dans la Théogonie trois phases bien distinctes : les divinités élémentaires existant dès l'ori-

(1) Muetzell, *De emendat. Theog. Hesiod.*, ad loc.—Hermann, *Hesiod. Theog.*, ad loc.

(2) Ovid., *Metam.*, lib. I, v. 5, et seq.

(3) Verb. *Χαῶς*, et Aristoph. *ap. eumid.*

gine, le Chaos, la Terre et l'Amour; celles que les premières produisirent spontanément; enfin les dieux nés sous l'influence de l'Amour, qui préside ensuite à la procréation de la plupart des êtres.

On observera toutefois que dans la mythologie se présente encore une foule de naissances sans union conjugale, comme l'enfantement des Géants par la Terre; Minerve et Mars nés, sans amour, de Jupiter et de Junon. Et si la Théogonie d'Hésiode offre réellement les catégories que nous venons d'indiquer, il n'est pas moins facile d'y constater une absence d'ordre et une obscurité qui caractérisent la plupart des cosmogonies, et exigeraient un travail de comparaison complet pour permettre d'y reconnaître les vestiges d'un système primitif et sacerdotal.

Homère attribue à l'Océan et à Téthys l'origine de tous les dieux (1). Mais comme son sujet ne lui permettait pas de longues digressions théogoniques, on restera toujours incertain sur l'ensemble des idées religieuses qu'il pouvait avoir à cet égard.

Apollodore, au contraire, expose que les premiers êtres furent le Ciel et la Terre. Son système a prévalu dans les notions communes sur la mythologie. Cependant celui d'Hésiode avait de profondes racines dans l'antiquité, puisque dans tous les poèmes orphiques ou pseudo-orphiques, hymnes ou argonautiques, dans la doctrine de Prodicus (2), dans la philosophie de Platon, d'Aristote et de Proclus, on voit dominer ce principe que l'Amour fut un des êtres incréés qui formèrent les éléments du monde matériel et divin (3).

Lorsque Hésiode décrit la naissance et l'entrée d'Aphrodite dans l'assemblée céleste, il la fait accompagner par l'Amour, qui la suit dès qu'elle s'élève de l'écume des mers, et montre ainsi le plus beau des dieux s'attachant pour toujours à la plus

fin.

(1) *Iliad.*, XIV, v. 201 et 302.

(2) *Ap.* Aristoph. *Av.*, v. 686 et seq. Cf. *Schol. ad v. 693*, et *ad Nub.*, v. 360.

(3) Cf. Muetzell, *De emend. Theog. Hesiod.*, lib. III, c. 9, p. 398 seq.

belle des déesses, non pas en qualité d'époux, mais pour lui donner partout son influence et son empire (1).

La peinture de notre vase montre clairement que cette doctrine d'Hésiode avait été adoptée, par les Grecs d'Italie, à une époque probablement postérieure au règne d'Alexandre, et l'on sait que, malgré les systèmes de plusieurs philosophes, tels qu'Empédocle et Thalès, elle fut continuée sans interruption jusqu'au temps des néoplatoniciens (2).

On comprendrait, en effet, difficilement que les Grecs eussent abandonné cette pensée, dont la beauté et la grandeur sont telles que, reproduite par une médiocre peinture, elle étonne encore par sa noblesse et sa majesté.

Rien n'existe encore, excepté la Terre au vaste sein, mais stérile et environnée des ténèbres du Chaos. L'Amour apparaît; né le premier de tous les dieux, né de lui-même pour présider à la formation des êtres. Il s'élève sur ses ailes d'or qui le portent aux limites du monde. Il dissipe l'obscurité, et la Terre s'anime à sa voix. Tout deviendra fécond; la présence de l'Amour suffira pour exciter dans la nature cette passion réciproque et cette germination universelle d'où sortiront les dieux eux-mêmes, ainsi que les merveilles de la création (3).

Ce fut ce pouvoir invisible, mais dont l'action était partout présente et manifeste, que les hommes reconnurent, sans doute, dès une époque reculée, en voyant, au printemps, la chaleur vivifiante du soleil renouveler chaque année une résurrection mystérieuse, et amener à sa suite un mystère plus grand encore, celui de la reproduction des êtres organisés. Aussi Éros et le Soleil furent-ils confondus dans le même culte, comme sont associés la chaleur, la lumière et la vie; le froid, les ténèbres et la mort.

duc de LUYNES.

(1) *Theog.*, v. 201.

(2) Il faut observer qu'Apollonius de Rhodes prête à Orphée un hymne cosmogonique où la séparation des éléments est accomplie par Nicos, *lis, contentio*; Empédocle attribuait ce ministère à Nicos et à Philia. *Apoll. Rhod.*, lib. I, v. 498, et *Schol. ibid.*

(3) *Pseudo-Orph.*, *hymn.* 5, *ad Protogonum*.

LETTRE

A M. LE DUC DE LUYNES.

(*Mon.*, tom. IV, pl, XXXIX, n° 2.)

MONSIEUR LE DUC,

Vous m'avez fait l'honneur de me demander si l'on pouvait attribuer quelque signification précise à la représentation astronomique figurée sur ce vase trouvé à Nola. Si j'ai tardé longtemps à vous répondre, veuillez croire que ce n'est point par négligence, mais par l'effet d'une hésitation bien naturelle. Je craignais également de vous offrir une interprétation trop vague ou mal assurée. Toutefois, le désir de vous complaire devait l'emporter, dans mon esprit, sur l'égoïsme d'une réserve trop prudente. Je me suis donc résolu à vous soumettre, sinon une démonstration certaine, du moins une explication vraisemblable. Ne voulant pas m'en rapporter à mes seules impressions, j'ai associé à cet examen un de mes jeunes confrères, M. Mauvais, membre de la section de l'astronomie à l'Académie des sciences, et je vais vous présenter le résultat de nos communes réflexions.

Vous avez été frappé de l'association singulière des indices astronomiques figurés sur ce vase; vous y aviez remarqué le croissant lunaire disposé, dans une situation horizontale, sur le fond noir du ciel parsemé d'étoiles, tel qu'on l'aperçoit à la nuit close, dans un climat serein, par l'effet de cette faible lueur que l'on appelle la lumière cendrée. C'était donc une scène de nuit. Puis, un peu au-dessous, à droite, un cheval ailé, qui vous semblait devoir être le Pégase céleste. En outre, le caractère non-seulement rare, mais jusqu'à présent unique,

de cette réunion d'emblèmes sur les vases trouvés à Nola, vous faisait présumer que le sujet astronomique qu'on y a figuré, devait être réel plutôt que fictif, et se rapporter à quelque position de la lune, assez peu fréquente pour qu'on ait voulu spécialement la représenter. L'époque de la fabrication du vase vous paraissait devoir remonter au second ou au troisième siècle avant l'ère chrétienne. Vous nous aviez ainsi fourni tous les éléments de la question ; nous n'avons fait que les confirmer, en les appliquant au ciel.

La lune ne peut se voir en croissant qu'au premier et au dernier jour du mois lunaire, lorsqu'elle commence à se dégager des rayons du soleil, ou qu'elle est près de s'y replonger. Le premier genre d'apparition a lieu le soir, à l'occident, après le coucher de cet astre ; le second, le matin, à l'orient, avant son lever. La représentation s'applique donc ici à l'un de ces deux phénomènes ; et même le soleil doit être assez abaissé au-dessous de l'horizon, puisque les étoiles qui entourent la lune sont figurées comme visibles. Dans ces circonstances, la droite qui passe par les pointes du croissant lunaire, et que l'on appelle la ligne des cornes, est, en général, plus ou moins oblique à l'horizon, selon les lieux et les époques où l'observation est faite. Ici, cette droite est horizontale, et elle ne peut se trouver telle que par exception. Pour cela, il faut que le cercle mené par l'œil de l'observateur, du centre du soleil au centre de la lune, soit vertical. Or le soleil reste toujours dans le plan de l'écliptique ; et la lune ne s'écarte jamais au nord ou au sud de ce plan de plus de cinq degrés et quelques minutes. En combinant ces données par le calcul ou par la simple inspection d'un globe céleste, on trouve que la condition de verticalité demandée ne peut être remplie que dans les lieux où le pôle visible n'est pas élevé sur l'horizon de plus de $43^{\circ} 41' 30''$, ou environ 44° ; et elle y est d'autant plus rare, que cette élévation est plus grande. La hauteur du pôle, à Nola, est d'environ 41° . Le phénomène y est donc possible, mais très-peu fréquent.

Vers ces limites de possibilité, dans les contrées situées au

nord de l'équateur, comme Nola, il faut, en outre, que le soleil soit proche de l'équinoxe vernal, si la lune, ainsi figurée, est nouvelle; et qu'il soit proche de l'équinoxe automnal, si elle est finissante. Dans ces deux cas, la lune doit se trouver à ses plus grandes excursions au nord de l'écliptique. La supposition d'une lune nouvelle paraîtra ici de beaucoup la plus vraisemblable, eu égard aux habitudes des peuples anciens chez lesquels le renouvellement des lunes était un phénomène particulièrement remarqué.

Le cheval ailé représenté à droite, et un peu au-dessous de la lune, achèverait de rendre cette supposition certaine, si l'on pouvait être assuré qu'il désigne la constellation de Pégase, comprenant les mêmes étoiles brillantes dont la composaient les astronomes grecs, et que nous lui attribuons encore aujourd'hui d'après eux; car elles ne peuvent se trouver à droite et au-dessous du croissant horizontal que dans ce seul cas. Quoique l'identification ne puisse être absolument affirmée, elle ne manque pas en elle-même de vraisemblance; et sa probabilité se fortifie par sa concordance avec les autres particularités déjà signalées. A la vérité, le cheval ailé est figuré comme ascendant vers la lune; au lieu que, dans les représentations grecques, que nous avons adoptées, il est couché en sens contraire. Mais cette inversion d'un emblème, auquel on pouvait ne pas vouloir donner d'application rigoureuse, n'a rien ici d'inadmissible. On en voit plusieurs exemples dans les emblèmes des signes du zodiaque sculptés sur le planisphère de Denderah, où l'intention du tableau exigeait qu'ils semblasent marcher tous circulairement dans un même sens.

En résumé, le croissant horizontal à Nola suppose la lune nouvelle, vue à son apparition occidentale, le soir après le coucher du soleil, dans le voisinage de l'équinoxe vernal; ou la lune, dans sa dernière phase mensuelle, vue dans son apparition orientale, le matin, avant le lever du soleil, dans le voisinage de l'équinoxe automnal.

Outre les considérations tirées des habitudes des peuples anciens, qui rendent la première supposition de beaucoup la

plus vraisemblable, Pégase, vu à peu de distance de la lune et un peu au-dessous d'elle, décide l'alternative pour l'apparition du soir; car cette constellation a dû être, comme aujourd'hui, voisine de l'équinoxe vernal, et très-éloignée de l'automnal, au temps présumable où le vase a pu être fabriqué.

En restreignant les conditions du problème aux circonstances qui peuvent le mieux faciliter ce genre d'apparition sous le parallèle de Nola, M. Mauvais a trouvé, par un calcul qui doit être très-approximatif, qu'à des époques distantes entre elles d'environ trois cent cinquante-trois années solaires, il se reproduit cinq fois de suite à des intervalles de dix-neuf ans; après quoi on cesse de le voir, jusqu'à ce que cette grande période ramène ses réapparitions.

J. B. BIOT.

Paris, le 30 août 1845.

DI UN ANTICO BASSORILIEVO IN ARGILLA.

LETTERA

AL CH. SIG. DUCA SERRADIFALCO.

(Tav. F, 1847.)

EGREGIO AMICO E COLLEGA,

Ha per oggetto questa lettera di appresentarvi talune osservazioni sopra una *terracotta*, non ancor divulgata, di greco lavoro (1). Vi è effigiato un gruppo di due figure di sesso diverso, e distinte da più emblemi, i quali, se rettamente interpretati, verranno a dichiarare non pur le immagini a cui si appartengono, ma il soggetto altresì della rappresentazione. Attentandomi di giugnere a questa meta, prenderò le mosse dall' esame del simbolo ch' è nella destra della muliebre figura.

Il *gallo* teneasi generalmente accetto, come sapete, alle *lucifere deità*, dacchè si ripetava sacro al *Sole* (2), alla *Luna* (3), ed all' *Aurora* (4). Ma ciò non impedì che si stimasse

(1) Si conserva nel regio museo di Napoli, e dicesi provenisse da Locri. Ha da presumersi sia stata rinvenuta in qualche tomba, perchè tali bassirilievi, e le statnette medesimamente di creta, si sono quasi sempre trovati negli antichi sepolcri.

(2) Pausania, V, 25, 10; e perciò il *Simbolo XVII^o Pitag.* vietava che s'immolasse.

(3) Iambico, *Vit. Pit.*, p. 180—2, Kiessling.

(4) Come suo nunzio, *noctem explodentibus alis*. Lucrezio, IV, 714. Quindi è che credevasi invisibile alla dea delle notti, e l'era offerto in sacrificio. Ovidio, *Fasti*, I, 455-6.

grato del pari alla tenebrosa dea dello Stige. Un luogo, in fatti, molto importante di Porfirio ci fa noto essersi consacrato il gallo a *Persefone*; ond' è che dagli animali di questa specie si asteneano gl' iniziati ai suoi misteri (1).

A riconoscere cotale deità nel nostro bassorilievo, oltre all' attributo del gallo, vi addito un altro emblema che le fu in particolar modo appropriato. Vo dire dell' *oca*, la cui imagine v' è compendiosamente indicata per via della sua *protome* o busto, che adorna l'alto seggio di *Cora* (2).

Notate che Porfirio, nel luogo poc' anzi recato, ne avverte essere *Maja* null' altro che una invocazione della stessa *Proserpina*, a cui dedicavasi per sacra offerta il gallo, e soggiugne che le si dava sì fatto nome o più tosto epiteto di *alimentatrice* perchè dea della terra, nè diversa da Cerere. Or ad un tale aggiunto è affatto equivalente nel linguaggio figurativo dell' arte l'attributo delle *spighe*, che, significando la messe, i cereali, le biade, accennano all' universale *alimento*. Però le veggiamo quì in mano a *Persefone*, caratterizzata in cotesta guisa per *Maja*, ch' è come dire *alma*, *frugifera* (3).

Un maestoso, barbato personaggio siede a fianco di *Proserpina*, e così dassi a conoscere manifestamente *Plutone*. Se non che, simigliandosi alla diva sua sposa, la quale si fa dispensatrice degli *alimi* prodotti del suolo, onde chiamasi *Maja* o *nudrice*, diviene anch' egli dio *nudritore*, il perchè si noma *Trofonio* (4). A conferma di ciò, scorgerete su la sua sinistra

(1) *Astin.*, IV, 16. Il dotto Cuper, adducendo questo passo nelle sue *Osservazioni* (III, 3), lo dice a ragione *nobilissimo*.

(2) Delle simboliche relazioni tra *Proserpina* o *Cora* e l'oca ho distesamente ragionato negli *Annali archeologici*, t. XIII, p. 124-6.

(3) *Προσεφόνη*. . . . *frugum semen*. Cicerone, *Nat. degli Dei*, p. 311, Cruzer. Pausania fa menzione (p. 483, Dindorf) di un tempio, presso Lebadea, in onore di questa medesima deità, ch' era quivi denominata *θήρα* ossia *caccia*! Essendo bensì improbabile (che che ne dica il ch. Goetting, *De Oraculo Trophonii*, p. 4) avesse potuto una sì fatta voce servir di soprannome a *Proserpina*, molti critici ed eruditi la giudicano fallata, e ad emendarla propongono svariate lezioni. Non potrebb' egli sostituirvi il vocabolo *θήρη* (*messe*, *θήρη σπράγμων*, Plutarco, *Fabio*, § 2) che ne diversa sì poco ed ha l'autorità del nostro monumento?

(4) In epigrafe molto antica, che leggesi nel t. I, p. 770, n. 1588, del *Corpo delle*

taluni fiori del *cereale papavero* (1) ch' ei tenea con quella mano, quando la *terracotta*, or mutila in tal luogo e mancante di una parte, conservavasi intera.

Vedete adunque bene come nel nostro *jerodrama*, o vogliam dire sacra rappresentanza, Persefone e Plutone, quantunque di lor natura *implacabili e orrendi* numi (2), assumano pur l'aspetto di *propizie, benefiche* divinità: sicchè rivelaasi chiaramente in tale mistica scena il carattere dell' *eufemismo*. È noto ad ogni culta persona, ed è cosa ovvia per voi, che col mezzo di questo vocabolo alludesi alla costumanza invalsa tra i Greci d'indicare con blande espressioni o con immagini liete gli oggetti più tetri e funesti (3), e che si fatta antifrasi era usata

greche iseriz., pubblicato dall' illustre prof. Bœekh, si ha la variante Τροφώνιος, che debb' essere la forma primitiva di cotal nome, perchè ne conserva inalterata la radice τρέφω, *nudro, alimento*. Che poi cotesta denominazione si addica a *Plutone* risulta chiaramente dalle seguenti considerazioni. — I. La deità a cui appartienasi avea culto in una regione dei Lebadesi, la quale vuol dirsi *Plutonia*, essendovi una sorgente di *Lete* (Ἀθήνη τε ὕδωρ, Paus., IX, 39, 4) ed uno speco che riguardavasi come adito allo *inferno* (Plutarco, *Genio di Socrate*, § 22). — II. Adoravasi questa deità unitamente ad *Ercina* (Livio, XLV, 27) ch' è come dire *Orcina, l' infernale*, ossia *Proserpina* (*Annali archeolog.*, XIII, p. 125, 1). — III. La parola *Trofonio* era soprannome di *Giove* (Strabone, p. 414; Fozio, *Less.*, v. Ἀεθαδεΐα; Giul. Osseq., c. 110; Livio, *l. c.*); e siccome vi si associava l'idea d'*infera divinità*, secondochè rilevasi e dall' esposte nozioni intorno al *nume lebadese* e dai sacri riti che usavansi nel ehiederne gli oracoli (Suida, v. Τροφώνιος; Scol. di Aristof., *Nuv.*, 508; Paus., *l. c.*), così ha da opinarsi che il *Giove Trofonio* corrisponda al *Giove Sotterraneo* (*Jovi Stygio* dell' *Eneide*, IV, 638), il qual' è identico con *Plutone*, Ζεὺς ὑάχαθόνιος... ὁ Ἄδης, Esichio.

(1) Virgil., *Georg.*, I, 212.

(2) Ἄδης τοι ἀπειλτικός. *Iliade*, IX, 158; καὶ ἐπαινή Περσεφόνηα; ivi stesso, 457.

(3) *Beata* si disse *l' infernale dimora*, e *beati* chiamaronsi parimente *i morti* (V. le autorità nelle note di Ruhnken al *Less. Plat. di Timeo*, p. 59, sec. ed., e di Hullemann, ai *Frammenti di Duride Samio*, p. 184). — La *morte*, che prese le sembianze di *avvenente garzone* mostrandosi in sogno ad una donna (Artemidoro, V, 31), comparisce in signil modo da *giovinetto alato* e col nome ONEIΡΟΣ, ossia come *Sogno*, ad una donna che fugge. È questo il soggetto della pittura di un vaso antico di cui si dà un rapido cenno negli *Annali archeologici* (t. II, p. 323), senz' avvertire bensì che nell' *alato adolescente* abbia a riconoscersi, a malgrado la venustà delle forme e l' *eufemismo* del nome, il *genio letale*. Ma si fa ciò manifesto dal riscontro di cotale rappresentanza col dipinto di un' ampolla nolana ch' era nella raccolta dei signori De Crescenzo in Napoli. In questo vaso, di fatti, mentre si osserva l'identica composizione di un *efebo che vola verso una donna suggente*, leggesi accanto alla *virile figura* la scritta ΘΑΝΑΤΟΣ, che la dichiara *effigie della morte*. E, di più, vien caratterizzata dal proprio atteg-

principalmente nel designarsi le deità e i demoni infernali (1).

Chiunque ha pratica di monumenti, e voi ne avete non poca, riconosce di leggieri nel bassorilievo, sopra cui vi ho ragionato, quello stile che suol dirsi *jeratico*, perchè proprio dei vetusti *idoli* degli Elleni. Ciononpertanto, attribuirete, io avviso, un sì pregevole avanzo della plastica antica ad un'epoca in cui l'arte era già adulta; eppur veniva costretta, dovendo ritrarre i vieti e rozzi simulacri dei numi, di mostrarsi bambina.

Mi affido di farvi cosa grata indirizzandovi, in argomento di sentita stima e di cordiale amicizia, queste osservazioni, perchè riferisconsi ad un'opera di antico artefice ch'è di non lieve importanza agli archeologici studj di cui siete zelante e benemerito cultore.

FILIPPO GARGALLO-GRIMALDI.

giamento, minacciando *percuotere* la sua vittima con la *sferza* di cui ha armata la destra; giacchè si fatto gesto è, a dir così, la grafica versione dell'epiteto *πικύων*, variante di *πικτών*, *percuotitore*, che fu dato dai tragici al *demone ferale* (V. Müller, *Dor.*, l. II, c. 6, § 4).

(1) *L'inesorabile Plutone* chiamavasi per *eufemismo*, « il buon consigliere » (Scol. di Nicandro, *Contravveleni*, v. 14; Esichio, v. *Εὐβουλεύς*); ed era detto non solo *egregio e prudente* (*ἀγαθὸς καὶ φρόνιμος*. Platone, *Fedone*, p. 40, Wyttenb.), ma *giovevole* (*χρηστὸς*. V. Creuzer, *Dionys.*, p. 229), ed anche *sommamente-giovevole*, siccome raccogliesi da un passo di Ant. Liberale in cui si dà siffatto epiteto, *ἐπιούσιος*, comechè proprio del *Mercurio Sotterraneo* (Aristofane, *Rane*, v. 1144), ai *due demoni infernali* (*δύο τοῦ ἐπιούσιου χθονίου δαίμονα*), cioè dire a *Plutone* ed a *Proserpina* (*Metamorf.*, c. 25 e ivi Verheyk, p. 166-7). Quanto poi a questa *terribile dea*, oltre che s'invocava spesse volte col nome di *Core* o *ragazza*, le si attribuivano ancora *gli eufemici* aggiunti di *pura* (*ἀγνή*. *Odissea*, XI, v. 385) e di *veneranda* (*σεμνή*. *Inno Orf.*, XXIX, v. 10); sebbene quest'ultimo appartenesse propriamente alle *Furie* (Pausania, I, 28, 6; II, 11, 4; VII, 25, 1); le quali, per un altro più usitato *eufemismo*, eran denominate, com'è a tutti noto, *eumenidi*, *osela benigne*. E va qui notata l'osservazione di questo stesso autore nel primo dei citati passaggi, che nel tempio di *cotali Dee*, in Atene, non pur le *loro immagini*, ma quelle eziandio degli *oltri inferi auni*, quivi collocate, *nulla avessero di terribile o spaventevole* (*φοβερόν*); sicchè all' *eufemismo del nome* univasi l'*eumorfismo della effigie*.

NOUVELLES INSCRIPTIONS VOTIVES,

TROUVÉES A CARTHAGE ET A CONSTANTINE.

(Pl. G, H, I, 1847.)

Depuis l'époque où j'ai rédigé, pour être inséré dans les *Annales de l'Institut archéologique de Rome*, un mémoire traitant spécialement des inscriptions votives phéniciennes et puniques, deux nouveaux monuments de la même classe sont parvenus à ma connaissance. Afin de compléter, autant qu'il est en mon pouvoir de le faire, le travail analytique auquel je me suis livré, en étudiant ces textes malheureusement si brefs et si peu importants sous le point de vue historique, je viens soumettre à l'appréciation des érudits les textes originaux et la traduction de deux épigraphes analogues que j'ai eu le bonheur de recueillir. Ainsi que je l'ai annoncé dans le post-scriptum annexé à mon premier mémoire, je profiterai de cette occasion pour examiner les traductions proposées par mon ami M. le docteur Judas, et pour défendre de mon mieux celles que je n'ai réellement adoptées qu'après un mûr examen, et que je crois devoir maintenir, parce que la lecture attentive et toute consciencieuse du savant travail de M. Judas ne m'a pas convaincu de la nécessité de rien changer au sens des formules que j'ai trouvées dans les inscriptions votives qui font le sujet de ce mémoire. J'examinerai en même temps une opinion très-spécieuse, que M. l'abbé Lanci a bien voulu me communiquer sur le compte de l'épigraphie des deux célèbres candélabres de Malte; et j'espère parvenir à démontrer que les explications que j'ai publiées ne doivent pas être modifiées, comme le voudrait le savant et illustre orientaliste.

Mais, avant tout, je dois m'occuper des deux nouveaux

textes votifs, que le sol de Carthage et de Constantine nous a restitués.

I. *Inscription de Carthage.*

Dans les fouilles exécutées par les soins de la société formée naguère pour l'exploration des ruines de Carthage, et sous la direction de M. le chevalier Falbe, un curieux cippe votif fut mis au jour. Lors de la répartition, par la voie du sort, des objets recueillis, entre tous les souscripteurs, répartition qui eut lieu après la dissolution de la société, ce cippe échut à M. Dureau de la Malle, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Institut royal de France), entre les mains duquel il se trouve aujourd'hui. En ayant obtenu un plâtre, j'ai pu, à l'aide du pantographe, tracer une réduction de ce curieux monument, réduction que je mets sous les yeux des lecteurs (pl. G, 1847), et dont je suis en mesure de garantir la scrupuleuse exactitude. Ce monument consiste en une tablette assez mince destinée sans doute à être encadrée dans une muraille, et offrant, au-dessous du cadre qui contient un texte de quatre lignes, une étoile à huit rayons, inscrite dans un cercle, et, plus bas, un encadrement parallélogrammique, terminé, à sa partie inférieure, par un appendice ressemblant en quelque sorte au manche d'une raquette. La surface du parallélogramme est d'ailleurs occupée par neuf petits cercles portant un bouton au centre, et disposés par rangées horizontales de trois. Je ne me permettrai aucune hypothèse sur la nature de ces deux symboles, que je ne me sens pas de force à expliquer, et je me bornerai à constater le sens de l'inscription. Ainsi que je l'ai dit, celle-ci se compose de quatre lignes, comportant les caractères de l'écriture punique primitive, ou, en d'autres termes, de l'écriture phénicienne proprement dite.

La première ligne contient onze lettres; la deuxième, douze; la troisième, onze; et enfin la quatrième, huit seulement. La transcription nous fournit le texte suivant, de la teneur matérielle duquel il n'est guère possible de douter.

לרבת לתנת ו לב-
 עלן ו אדן לבל ח-
 מן אש נדר אמתמ-
 לבת בת שפט-

La traduction de ce texte ne présente pas la moindre difficulté, et il se lit immédiatement :

A la toute-puissante Tanit et
 A notre seigneur et maître Baâl
 Khamon ; (ceci est) ce qu'a consacré
 Ametmolokhet fille de Sufeth.

Il y a lieu de faire ici quelques observations sur la forme et sur la teneur du texte original en question.

Le lamed placé devant le premier mot בעל est incorrectement tracé comme un noun ; mais cela n'a rien de bien étonnant, ces deux caractères dans l'écriture punique primitive n'offrant que de très-faibles différences tenant à l'allongement respectif des deux traits verticaux qui les constituent. Après ce mot בעל vient le noun, pronom possessif de la première personne du pluriel ; et cette fois encore ce noun est incorrectement tracé. En effet, sans le contexte de l'inscription et surtout sans le voisinage de la copule ו qui le suit immédiatement, on pourrait être tenté de le lire vau lui-même ; mais le doute n'est guère possible (1).

Le nom אמתמלכת est un nom de femme signifiant la servante de Molokh. La terminaison féminine ת, ajoutée à la suite du nom divin מלך, est tout à fait caractéristique, et elle suffirait pour préciser le sexe du consécuteur de notre cippe votif, quand bien même la filiation בת שפט, fille de Sufeth, ne serait pas explicitement exprimée.

(1) J'ai, depuis l'époque où ce Mémoire a été rédigé, reconnu et dit, dans la *Revue archéologique*, que cette inscription commençait par les mots

לרבת לתנת פן ב-
 על ו לאדן-

Une inscription phénicienne, connue depuis longtemps (l'épigraphie citienne conservée à Oxford, *citizens* 2^a de Gesenius), nous offre un nom de femme tout à fait analogue; c'est le nom אמתעשתרת, Ametachtoret, que Gesenius traduit avec raison *Serva-Astartes*: les deux mem de ce nom sont également incorrects. Mais comme il n'est pas possible de lire Achetmolochet, l'épouse de Molokh, au lieu de Ametmolokhet, et que, d'ailleurs, le nom divin מלך est de forme à peu près indubitable, il faut bien admettre que le graveur de cette inscription faisait comme les écrivains qui copient sans lire ce qu'ils écrivent, et qu'il aura ciselé ses lettres sans trop se préoccuper des formes qu'il leur assignait.

Quant au nom ממש, c'est un nom propre assez vulgaire, signifiant juge.

II. *Inscription de Constantine.*

Ce monument punique est jusqu'ici le seul qui ait été découvert à Constantine même. Il a été recueilli, en 1844, dans cette ville, par mon ami M. Boissonnet, capitaine au corps royal d'artillerie et directeur du bureau des affaires arabes. Mû par le sentiment le plus désintéressé et le plus honorable, M. Boissonnet a compris que ce curieux monument avait sa place marquée dans un des musées de notre capitale; et il en a fait, par mes mains, hommage à la Société asiatique, dont il est un des membres distingués, en laissant à la Société le soin de décider elle-même la destination définitive qu'il conviendrait de donner à ce précieux débris. Aucune détermination n'a encore été prise à cet égard, et la pierre de Constantine est toujours placée à la bibliothèque de la Société asiatique.

Le cippe votif en question est de petite dimension et terminé en pointe à sa partie supérieure; la face sculptée présente une petite figure informe que l'on rencontre sur les monnaies latines de Cossura et sur beaucoup d'autres monuments phéniciens et puniques de toutes les époques. On pourrait, à la rigueur, deviner, sous les traits bizarres qui consti-

tuent cette figure, une sorte de représentation humaine, et Gesenius n'a pas hésité à reconnaître dans ce symbole l'image conventionnelle d'une grande divinité punique (*vulgaris illa Baalis atque Astartes imago*, Ges., p. 299). Sur le cippe votif de Constantine, ce symbole ressemblé beaucoup plus à un autel ou pyrée, qu'à toute autre chose : au-dessous de cette figure est tracée l'inscription dont il s'agit maintenant de démêler le sens. La nature de la pierre, qui est un calcaire fort dur, offrant de nombreuses vacuoles, rendrait le déchiffrement de l'épigraphe en question assez difficile à opérer, si, par suite de sa simplicité même, les mots ne se présentaient d'eux-mêmes et de telle sorte qu'il est presque impossible de douter de l'exactitude de leur transcription. Je donne la copie rigoureusement exacte de l'inscription, et personne, je l'espère, ne me contestera la légitimité de ma lecture (pl. H, 1847).

Chacune des deux lignes contient onze lettres appartenant à l'alphabet punique récent, appelé numidique par Gesenius.

Voici ce que nous fournit la transcription de ce texte :

לאדן לבעל הקד -
ש ביא נעהלמלך -

Je n'hésite pas à le lire ainsi :

Au seigneur Baal,
Cette (pierre) consacrée a été offerte par
Nahelmolokh.

Quant à la tournure réelle de la phrase, elle est différente; car elle nous offre, en réalité, l'arrangement suivant, dans lequel il n'est pas possible de méconnaître une phraséologie sémitique :

Au seigneur à Baal, cette (pierre) consacrée
A offert (elle) Nahelmoloch.

Je passe actuellement à la justification de ma lecture et de ma traduction.

Le premier mot לאדן ne présente aucune difficulté; il doit

se lire ainsi, parce qu'il ne peut pas se lire autrement. Le second, לבעל, nous offre une particularité déjà signalée nombre de fois ; c'est que le ב de ce mot si vulgaire בעל est formé d'un simple trait, et avec une négligence qui démontre que le rédacteur de l'épigraphie était parfaitement convaincu que personne ne se méprendrait sur la valeur de ce mot. Les trois dernières lettres de la première ligne se lisent indubitablement הקד, et la première lettre de la seconde ligne étant un ש, que le graveur a eu bien soin de séparer largement du mot suivant, il y avait à priori tout lieu de croire que ce schin devait se rattacher aux trois dernières lettres de la ligne précédente. Ceci fait, nous obtenons le mot הקדש, qui était à coup sûr le mot par excellence à rencontrer à cette place. Le ה initial n'est autre chose que le pronom démonstratif ordinaire, désignant la pierre consacrée sur laquelle est gravée l'inscription, et qui, dans cette inscription elle-même reçoit le nom קדש, *sacratum, sacrum, donum sacrum*. Il serait parfaitement inutile, je pense, d'insister sur l'opportunité d'adopter cette leçon. Au point où nous sommes parvenus, nous pouvons à priori affirmer que des deux groupes de lettres qui constituent la fin de l'inscription, l'un doit être un verbe ayant le sens de consacrer, et l'autre le nom du consécrateur. Voyons si cela se vérifie. Le premier de ces deux groupes se lit בוא ; or, nous avons le verbe בוא duquel, en hébreu, dérive הבוא, dont le futur est יבוא, et qui signifie *introduxit, importavit, attulit, obtulit*. Je n'hésite donc pas à traduire notre mot בוא par *obtulit*, a offert. Dès lors le dernier groupe de notre inscription doit être un nom propre : il se lit נעהלמלך ; or, en hébreu נהל signifie *duxit, curam habuit* ; ce nom signifie donc littéralement celui dont Molokh a eu soin. Il est bon de constater que l'aïn qui suit le noun initial joue encore cette fois le rôle d'une véritable motion, ou *mater lectionis*. Ce qui mérite aussi d'être remarqué, c'est que le personnage dont il est question n'est désigné que sous son propre nom, sans qu'il soit fait aucunement mention du nom de son père.

La formule votive que nous trouvons sur le monument de Constantine est d'une extrême simplicité, elle n'est pas taillée sur le patron habituel des épigraphes de la même classe, et en cela elle est digne de quelque intérêt, puisqu'elle nous fait faire un pas de plus dans l'appréciation de l'idiome punique.

Maintenant que j'ai fait connaître les deux monuments votifs que je me proposais de réunir à tous ceux que j'avais examinés déjà, j'arrive au mémoire dans lequel M. Judas s'est occupé de mes lectures. Ce mémoire est inséré dans le *Journal asiatique*, n° de janvier 1845.

Les deux points sur lesquels nous différons entièrement d'opinion sont les suivants : 1° M. Judas traduit par *ara separationis* les deux mots $\Psi\aleph \aleph\aleph$ dans lesquels je persiste à voir, selon la version qu'en a donnée M. Et. Quatremère, le sens, *quod vovit*, ceci est ce qu'a consacré. Il est bien entendu que le sens proposé par Gesenius, *vir vovens*, doit être rejeté, puisque cette formule, ainsi que nous venons de le voir dans l'inscription de Carthage, est également employée lorsqu'il s'agit d'une pierre votive consacrée par une femme.

2° Les mots $\aleph\aleph \aleph\aleph \aleph\aleph$ sont rendus par M. Judas de la manière suivante : *ex præcepto consecravi*; littéralement, *prout auditum, maledixi, benedixi*. De mon côté, je prétends qu'il faut les traduire par : lorsqu'il a entendu ma voix, il m'a béni.

Nous allons examiner quelques circonstances matérielles qui, à mon sens, donnent le droit de douter de l'exactitude de la version proposée par M. Judas. Celui-ci prétend que les pierres sur lesquelles cette formule se rencontre, sont des pierres sépulcrales; et, pour l'affirmer, il s'appuie sur l'opinion de Humbert et de Falbe, qui regardent les cippes en question comme funéraires. A cela je réponds que cette formule ne se trouve sur aucune des épitaphes dont la nature n'est pas sujette à contestation, tandis qu'elle se retrouve en toutes lettres sur les deux candélabres de Malte, dont le caractère votif est mis hors de doute *à priori* par l'inscription grecque qui s'y trouve gravée, et qui porte les mots suivants :

Διονυσος και Σαραπιον οι Σαραπιονος Τυριοι Ηράκλει αρχηγεταιι.

Ces candélabres, d'ailleurs, abstraction faite de leur épigraphe grecque, ne sauraient être des monuments funéraires, puisqu'ils ont été trouvés ensemble, et puisqu'ils portent des textes identiques, gravés par les deux mêmes personnages. Je ne puis admettre l'existence de deux épitaphes identiques pour une seule tombe, disposées au même lieu et sur la base de deux candélabres. Assurément ces deux candélabres sont et ne peuvent être que votifs. Ils portent la formule en question ; la présence de cette formule consacrée fournit donc un motif raisonnable de croire au caractère votif de toute inscription qui la comportera.

Deux des monuments épigraphiques votifs (*Carthaginienes*. 3 et 5 de Gesenius), dont il est question, portent au-dessus et au-dessous de l'inscription, une main étendue ; et ces cippes sont toujours des épitaphes, suivant l'avis de M. Judas, avis que je ne puis, en aucune façon, partager. M. Ét. Quatremère a vu, dans la présence de cette main, le symbole parlant de l'idée d'étendre sa main vers Dieu, pour lui demander sa protection, pour implorer son appui ; et, en cela, M. Quatremère a eu très-certainement raison. M. Judas dit, de son côté : Cependant, d'après la traduction des défenseurs de l'opinion que je combats, il s'agit, sur ces épigraphes, non d'invocation, de demande de protection, mais d'actions de grâces pour un bienfait obtenu, pour un fait consommé. « J'ai élevé ce monument à Baâl, parce qu'après avoir entendu ma voix il m'a béni. » Que signifierait donc là la main levée ?

Cet argument, qui ne serait pas sans valeur, tombe malheureusement devant un fait. Les deux inscriptions qui offrent le symbole de la main sont précisément des inscriptions votives conçues sous la formule

כשמע קולא ברנא

c'est-à-dire que, si les épigraphes phéniciennes et puniques votives sont partagées en deux groupes, formés l'un de prières pour l'avenir, et l'autre d'actions de grâces pour le passé,

c'est précisément dans le groupe des inscriptions précatives, que les deux épigraphes accompagnées du symbole de la main levée, vont tout naturellement prendre leur place.

Le symbole de la main et la formule que M. Judas appelle impérative ne s'étant pas encore rencontrés sur le même monument, il n'y a rien, absolument rien, à conclure de la nature de ce symbole en faveur de la réalité d'une formule impérative.

M. Judas ajoute que la présence de la formule

לאדן לבעל חמן

au commencement de ces inscriptions, n'empêche, en aucune façon, de les considérer comme funéraires. Suivant lui, « cette « formule remplace celle des Latins, *Dis manibus sacrum*, et « les Phéniciens, n'ayant point de dieux mânes, ont mis leurs « tombes sous la protection de Baâl. » Pour être plus rigoureusement exact, il aurait, je crois, fallu dire sous la protection de Tanit en première ligne et de Baâl Khamon ensuite, puisque ce sont précisément ces deux grandes divinités, invoquées dans cet ordre, qui paraissent notamment sur les inscriptions qui offrent l'emblème de la main étendue vers le ciel.

M. Judas conclut de la manière suivante :

« Ainsi à *priori* il ne paraît pas supposable que les pierres « dont nous nous occupons soient autre chose que des épithaphes ; et dès lors les formules d'invocation ou d'action de « grâces ne leur sont point applicables. »

Je ne puis accorder la légitimité de cette conclusion, parce que je suis forcé d'assimiler les textes des pierres votives au texte des candélabres de Malte, et qu'assurément ceux-ci n'ont jamais été des monuments funéraires.

Pour ne pas entrer dans des longueurs interminables, je ne m'occuperai que d'un seul fait, celui de la réalité de la formule finale que j'ai lue :

ד ושעמא את קולא

sur les deux inscriptions votives de Guelma, recueillies par MM. Delcambre et de Lamare (1).

M. Judas reconnaît que son opinion doit être abandonnée si l'existence de cette formule est une fois bien constatée. C'est donc de cette formule que je veux m'occuper exclusivement.

J'ai déjà fait, et avec joie, l'abandon d'une mauvaise transcription que j'avais proposée relativement à ces deux épigraphes puniques de Guelma. Cet abandon, je l'ai fait en applaudissant aux justes observations de M. Judas, et en considérant ces observations comme me rendant l'immense service de me faire revenir d'une erreur; j'espère donc qu'à son tour M. Judas me saura gré de lui avoir rendu le même service, et qu'il verra dans mon insistance le désir d'arriver à l'appréciation de la vérité, beaucoup plus que de l'entêtement à défendre une opinion personnelle. Je commence par dire que les deux textes en question ayant été étudiés sur de bons estampages, il n'est pas trop permis de faire subir au texte des restitutions, qui ne sont autorisées que lorsque la lecture des textes est incertaine, parce que les originaux n'ont pu être examinés. Je le répète, ce n'est pas ici le cas, puisque j'avais deux bons estampages des deux inscriptions, et que j'ai eu le plaisir de les communiquer à M. Judas (2).

(1) Lorsque j'ai publié le fac-simile de l'inscription recueillie à Guelma, par M. Delcambre, et placée aujourd'hui au musée de Narbonne, je ne connaissais pas une particularité relative à cette inscription, et que je m'empresse de soumettre à l'appréciation des lecteurs de ce mémoire. La pierre qui porte cette inscription représente, au-dessous du texte punique, une petite figure très-grossièrement dessinée, dont la main droite est élevée vers le ciel, et qui tient de la main gauche une sorte de caducée. Au-dessus de la tête de cette figure est placé un croissant. Nous avons là l'effigie d'une divinité, et probablement celle de la divinité à laquelle la pierre est consacrée. J'ai cru bien faire en donnant ici la représentation fidèle de ce bas-relief d'après un croquis que je dois à l'amitié de mon savant confrère et ami M. Prosper Merimée (voy. pl. I, 1847, n° 1).

(2) Je n'insisterai pas sur l'argumentation que M. Judas fait porter sur la quatrième avant-dernière lettre de la troisième ligne de l'inscription Delcambre, et sur la première de la dernière ligne de l'inscription de Lamare. Une des restitutions que propose M. Judas consiste à croire que ces deux signes ne sont pas des lettres, mais bien des portions de lettres destinées à compléter la lettre qui les précède. Je ne doute pas

Je reviens à la formule en question : M. Judas veut que le signe antépénultième de la troisième ligne de l'inscription de M. Delcambre, et le troisième de la dernière ligne de l'inscription de M. de Lamare soient des ך, et non des ך. Cela me semble impossible. Que M. Judas se rappelle la légende des monnaies bilingues de Juba, et il sera, j'espère, fixé d'une manière définitive sur la forme des deux lettres caph et vau.

Quant à ce que M. Judas dit ensuite : Enfin l'antépénultième lettre de chaque inscription me semble une altération du lamed, je ne saurais mieux faire que de le prier en grâce de regarder une seule fois la planche qu'il a annexée à son mémoire. Je ne puis douter que ce ne soit là un *lapsus calami* de sa part, et qu'il ait, en écrivant, regardé la pénultième lettre, tandis qu'il avait l'intention de parler de l'antépénultième.

Les deux signes que M. Judas lit d'abord, caph, puis lamed, sont identiques; tous deux sont identiques avec le vau du nom Ioubaï de Juba; donc tous les deux sont des vau, cela est matériellement vrai, et aucun raisonnement ne prouvera jamais le contraire. Dès lors la transcription de M. Judas s'accorde parfaitement avec la mienne; il ne lui est pas possible de lire autre chose que

וּשְׁעָמָא אַתְּ קוּלָא

et, ainsi qu'il a pris le soin de le dire lui-même, sa théorie sur la formule imprécative se trouve renversée.

Les traductions de M. Judas pour ces deux cippes votifs sont les suivantes :

Domino Baali Hammoni laus! Melcammon filius Balitensis in regno dux primus quia audivi (ex præcepto) monumentum maledixi (consecravi).

Domino Baali Hammoni laus! Bomiana, in regno dux primus, quia audivi, monumentum maledixi.

que M. Judas ne s'empresse de renoncer à cette opinion, s'il veut bien se rappeler que dans l'inscription de M. de Lamare, la lettre à compléter se trouve à la fin de la deuxième ligne, tandis que le signe complémentaire serait rejeté au commencement de la ligne suivante. Cela n'est pas possible. D'ailleurs les estampages que M. Judas a eus entre les mains parlent plus haut que toutes les hypothèses.

Je me bornerai à quelques simples observations, Pour que cette traduction soit admise, il faut admettre avec M. Judaš des faits un peu difficiles à démontrer; tels que l'introduction dans la langue punique d'un mot qui serait emprunté à l'ancien idiome persan, ou le changement du mot אָרַח en אָחַשׁ. La possibilité d'un semblable changement de lettres, appuyée sur l'existence des deux mots שָׂד et דָּד, signifiant mamelle, ne me paraît pas suffisamment démontrée. En effet, שָׂד ne veut dire mamelle que parce que ce mot se rattache au radical שָׂדָה, *fudit, effudit*, et rien ne prouve, il s'en faut, que le mot דָּד ait la même origine.

D'un autre côté, est-il vraisemblable que deux chétives pierres de ce genre aient été destinées à conserver la mémoire d'hommes assez haut placés pour que le titre équivalent au titre latin, *in regno dux primus*, leur fût donné? Je ne crains pas de dire non.

Enfin, toute prévention mise à part, je demande ce que l'on peut penser d'une formule consécutive qui se termine par les mots étranges *quia audivi, monumentum maledixi*. Maudire et consacrer un monument sont deux choses distinctes à mon sens; et je n'oserais croire à cette traduction, même si le texte la fournissait d'une manière évidente, ce qui n'a pas lieu.

J'arrive maintenant à la version proposée par M. l'abbé Lanci, pour la même formule, tirée des candélabres de Malte. Le savant orientaliste, frappé de la nature de ces deux antiques, croit devoir lire :

כשמע קנם יברכם

et traduit, en ayant recours à l'arabe : Lorsque les candélabres seront allumés. Il ne me paraît pas possible d'admettre cette leçon, parce que le texte porte manifestement קלם et non קנם, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre en étudiant l'original lui-même. D'ailleurs קנם serait un pluriel; le régime du verbe יברך est un pronom pluriel; à quoi se rapporterait alors le verbe שמע, qui est essentiellement au singulier, qu'on

l'explique par allumer ou par brûler? Je l'avoue, tout cela me paraîtrait déjà difficile à concilier, quand bien même la formule entière

כשמע את קולא ברכא

ne se serait pas rencontrée deux fois déjà dans les inscriptions de Guelma.

Je terminerai cette note, déjà trop longue, en parlant d'un fragment de disque trouvé à Santantioco en Sardaigne, et sur la tranche duquel se trouvent quelques caractères puniques (pl. I, 1847, n° 2). Ces caractères, groupés entre eux d'une manière fort distincte, nous fournissent deux noms propres dont la lecture est indubitable; ce sont :

נבברך בן צדק

Naboubarak ben Seddyk.

Quant au premier mot, les éléments en sont assez oblitérés pour que je n'osé me permettre aucune restitution.

De ces deux noms, le premier est fort curieux en ce qu'il signifie celui que Nabou a béni; or chacun sait que Nabou fut une des principales divinités babyloniennes, que l'on a assimilée à Mercure. On connaît plusieurs autres noms propres composés du même nom divin, entre autres celui du roi assyrien Nabuchodonosor. Seddyk est un nom fort vulgaire, et sur le compte duquel il n'y a rien à dire, si ce n'est qu'il signifie le juste, le pieux.

F. DE SAULCY.

DEXION

OU

SOPHOCLE HÉROS.

Le grand Étymologiste raconte, à l'article Δεξίων, que les Athéniens avaient donné ce titre honorifique à Sophocle après sa mort. Ce fut alors que, dans le désir d'accorder au prince de l'art tragique des honneurs dignes de son mérite, ils lui offrirent chaque année un sacrifice (1), lui érigèrent un *héroon* et lui donnèrent, ἀπὸ τῆς τοῦ Ἀσκληπιοῦ δεξιόσεως, le nom de *Dexion*. Sophocle, en effet, avait reçu chez lui le dieu de la médecine, et lui avait érigé dans sa maison un autel, comme Pindare (2) avait élevé devant sa demeure un *naos* au dieu Pan.

Plutarque (3) parle aussi des devoirs d'hospitalité que Sophocle, de son vivant, remplit envers Esculape, et il existait encore, du temps de l'écrivain, des preuves de ce fait. Plutarque ajoute que, quand Sophocle mourut, il y eut encore un autre dieu qui voulut prendre soin de sa dépouille mortelle, à savoir, Ἰαχχος (*Libér Pater*), auquel le poète avait consacré l'hymne admirable du chœur d'Antigone (4). Les Lacédémoniens, sous les ordres de Lysandre, venaient de fortifier l'endroit où était situé, à onze stades d'Athènes, vers Décélie, le

(1) *Vita Sophocl.* Ἴστρος δέ φησιν Ἀθηναίους διὰ τὴν τοῦ ἀνδρὸς ἀρετὴν καὶ φήρισμα πεποιμέναι, κατ' ἔτος ἕναστον αὐτῷ θύειν.

(2) Pindar., *Pyth.* III, 139 et Schol.; *Fragm.*, p. 591, ed. Beckh; Plutarch., in *Numa* 4.

(3) In *Numa* 4.

(4) *Sophocl., Antig.*, 1115-1154.

tombeau de la famille de Sophocle. Iacchus, à plusieurs reprises, visita le roi de Sparte pendant son sommeil, et lui conseilla de permettre que les derniers honneurs fussent rendus au poète qu'il protégeait (1), ou, selon le récit de Pausanias (2), à la nouvelle Sirène, image heureuse dont se servit le dieu pour caractériser le charme invincible des vers de Sophocle. Le roi voulut savoir quel était l'homme illustre dont Athènes déplorait la perte; il apprit que c'était Sophocle, et accorda aux assiégés une trêve pour qu'ils pussent rendre les honneurs funèbres à leur poète (3).

Lorsque des divinités viennent visiter des mortels, cette faveur imprime toujours un caractère plus élevé, plus noble, à ceux qu'ils honorent ainsi de leur présence; et les bienfaits de ces hôtes divins ne se font guère attendre. Cérès est reçue au palais de Célés à Éleusis, et elle l'en récompense en enseignant au fils du roi, Triptolème, l'art d'ensemencer la terre. De même Bacchus en Attique et en Étolie paye l'hospitalité des rois de ces deux contrées, Icarius et Œnée, en leur enseignant la culture de la vigne.

Quant aux relations d'Esculape avec Sophocle, elles méritent d'autant plus de fixer notre attention, que les commentateurs du poète ont négligé de rassembler les différents passages relatifs à ce fait remarquable.

Le motif de la visite rendue par Esculape à Sophocle serait resté toujours inconnu peut-être, ou du moins soumis à bien des conjectures; si Philostrate le jeune, dans son treizième tableau, consacré à Sophocle, ne levait toute espèce de doute à cet égard.

« Esculape, dit-il, est ici tout près, à ce que je crois; il te commande de composer un pæan en son honneur; il accepte

(1) Plutarque, in *Numa* 4.

(2) Paus., I, XXI, 2.

(3) Plin., *H. N.*, VII, 29. Le récit de Pline mérite plus de confiance que celui de Pausanias, qui fait mention de deux visions qui frappèrent Lysandre pendant son sommeil, l'une du dieu Iacchus, l'autre du poète tragique.

« l'épithète de Κλυτομήτις (1), illustre par sa prudence, que tu
 « as attachée à son nom ; son regard plein de sérénité fait de-
 « viner la réception hospitalière qui va suivre. »

Les savants interprètes accompagnent ce passage de Philostrate de l'observation suivante : « Suidas nous affirme que Sophocle écrivait des pœans ; mais on chercherait en vain ailleurs ce qui est dit ici relativement au pœan adressé à Esculape, et aux liens d'hospitalité qui unissaient le dieu au poète tragique. »

Cette remarque d'illustres antiquaires suffit à elle seule pour justifier la recherche qui nous occupe.

Les rapports de Sophocle avec le dieu de la médecine sont loin de se restreindre à l'apparition d'Esculape qui sollicite un pœan, et à l'entrevue amicale qui s'ensuit. Le biographe de Sophocle (2) nous apprend qu'il remplit les fonctions de prêtre du héros Halon, lequel avait passé, chez le centaure Chiron, quelque temps avec Esculape. Le même auteur mentionne encore une statue de Sophocle érigée, après sa mort, par son fils Iophon.

En réservant pour un article à part les recherches sur le héros Halon, nous éprouvons le besoin de revenir sur le nom de Dexion attribué au favori d'Esculape, parce qu'un fait analogue se reproduit sur un cippe funéraire d'un médecin d'Acharné, représenté en relief et examinant un malade (3). Ce cippe porte, au-dessous de la scène, l'inscription suivante :

IACQN HO KAI ΔΕΚΜΟC IATPOC AXAPNEVC.

Jason qui s'appelait aussi Dekmos, médecin d'Acharné.

Il est vrai que d'illustres philologues (4) interprètent Δέκμος par Δέκιμος, *Decimus*. Mais si nous rapprochons la forme

(1) Panofka, *Asklepios und die Asklepiaden*, S. 57, Taf. I, 17 (Abhand. der Akademie der Wissenschaften, 1845).

(2) *Vita Sophocli*. "Ἔσχε δὲ καὶ τὴν τοῦ Ἄλωνος ἱερωσύνην, ὃς ἦρωος ἦν μετὰ Ἄσκληπιοῦ παρὰ Χείρωνι· ἰδρύθη δὲ ὑπὸ Ἰσφῶντος τοῦ υἱοῦ μετὰ τὴν τελευταίην.

(3) Panofka, *Cabinet Pourtalès*, pl. XXVI.

(4) Bœckh, *Corp. inscr. gr.*, t. I, n^o. 606.

Δείκος pour *Δέγμος*, synonyme de *Δέγμωνος* (Pausanias, V, iv, 1; Strabon, VIII, p. 357), du nom de *Dexion* donné à Sophocle, en raison de son alliance avec Esculape, du nom de *Dexamēnos* donné à Œnée, en sa qualité de père de Déjanire, et du nom de *Polydectès*, nous devons avouer que, d'une part, l'idée d'hôte (*δέχομαι*, recevoir, accueillir) se révèle, d'une manière bien nette, dans ces formes différentes de noms propres; et que, de l'autre, à l'exception de Pluton qui réunit dans son royaume tous les mortels, *Pluton Polydegmon*, Πολυδέγμων (1), il n'y a, dans la religion grecque, aucun dieu qui, par l'asile qu'il offre aux malades et par les soins dont il les entoure dans l'enceinte qui lui est consacrée, mérite, à plus de titres, le nom de *Dexion*, *Degmos*, « qui fait bon accueil, » qu'Esculape, qu'on invoquait, pour cette raison, dans la ville d'Asopus en Laconie sous le nom de Φιλόλαος (2), *ami du peuple*, et ailleurs, sous celui de Ξενόφιλος, *ami des étrangers* (3).

L'usage grec de donner au petit-fils le nom du grand-père pourrait nous engager à mettre aussi en rapport avec le dieu de la santé, les noms de *Sophilus* et d'*Iophon*, d'autant plus que, dans le nom du père de Sophocle, dans Σώφιλος, l'idée de santé, σός, est incontestablement radicale, et qu'elle se retrouve peut-être même dans le nom du fils de Sophocle, dans Ιοφῶν, qu'on l'explique par Βιοφῶν, βίον φαίνων (*qui éclaire la vie*), ou qu'on le rapproche du nom de l'île d'*Ios*, célèbre par son culte de *Minerva Medica* (4), et des nymphes *Ionides* qui présidaient près d'Héraclée en Élide aux sources médicales (5). Mais nous laissons cette question pour rentrer dans notre sujet principal; et nous citerons, à l'appui de notre opinion,

(1) Hom., *Hymn. in Cerer.* 9; AEschyl., *Prom.* 153. Νεχροδέγμων; AEschyl., *Suppl.* 156. Πολυξενώτατος.

(2) Pausan., III, xxxi, 7.

(3) Panofka, *Asklepios.* S. 34, Anm. 10.

(4) *Ann. de l'Inst. arch.*, t. V, p. 269; Panofka, *Heilgätter*, S. 5 (Abhand. der Akademie der Wissenschaften, 1843); *Einfluss der Gottheiten auf die Ortsnamen*, Taf. II, 23 (Abhand. der Akademie, 1840).

(5) Paus. VI, xxii, 4.

une médaille de Cos (1), où Esculape était en grande vénération. Cette médaille, autour des symboles ordinaires, à savoir le bâton enroulé du serpent et la massue; porte l'inscription ΣΟΦΟΚΛΗΣ ΚΩΙΩΝ.

L'explication de ce nom de Dexion nous révèle d'ailleurs un fait assez curieux, qui mérite de fixer l'attention; c'est que les mortels, devenus héros après leur mort, reçoivent un nom autre que celui qu'ils portaient pendant leur vie, un nom hiératique, s'il est permis de le dire. Ainsi, Sophocle reçoit le nom de *Dexion*, et le médecin Toxaris, qui vint de Scythie en Attique à l'époque de Solon, est invoqué sous le nom de Ἴατρός (2), ou de Ἐέρος Ἴατρός (3), *médecin* ou *médecin étranger*, lorsque les Athéniens célèbrent des sacrifices auprès de son cippe funéraire (4).

Le biographe de Sophocle parle d'une Sirène placée *sur le monument du poète* (5); mais on a eu tort d'entendre ce passage d'une Sirène placée sur la *tombe* du défunt; il faut plutôt supposer une Sirène tibicine travaillée en ronde bosse, attirant les regards des passants par la place élevée qu'elle occupait, comme le sommet du fronton de l'héroon, tandis que la face antérieure de cet héroon portait, encadrée dans deux colonnes, la scène la plus importante, sculptée en bas-relief: *Sophocle assis tendant la main droite, en qualité de Dexion, à Esculape, qui s'approche du poète pour lui commander un pœan.*

Le type du dieu de la médecine sur la médaille d'Amastris (6), et la statue en bronze de Sophocle assis, publiée dans

(1) Mionnet, III, p. 409, n° 89.

(2) Demosth., *de Falsa Legat.*, § 249. Ἦρωσ ἱατρός.

(3) Lucian., *Scythia*, 1.

(4) Les malades fiévreux, qui imploraient du secours auprès de la stèle sur laquelle il figurait en bas-relief tenant d'une main un arc scythique, de l'autre un rouleau, s'en allaient complètement guéris. Lucian., *Scythia*, 2.

(5) Φασὶ δὲ καὶ εἶναι τῷ μνηματί αὐτοῦ Ἐσιρῆνα ἐπέστησαν· οἱ δὲ χελιδόνα χαλκῆν ἐπιγεγράφθαι δὲ τῷ τάφῳ αὐτοῦ τάδε·

Κρύπτω τῷδε τάφῳ Σοφοκλῆν πρωτεία λαβόντα

τῇ τραγικῇ τέχνῃ, σχῆμα τὸ σεμνότατον.

(6) Panofka, *Asklepios*, Taf. I, 15.

les *Monuments inédits de l'Institut archéologique* (1), mais avec le rouleau dans la main gauche du poète, et non pas dans la droite, fourniraient les éléments essentiels de la restauration du bas-relief qui ornait le monument de Sophocle.

TR. PANOFKA.

(1) *Monum. inéd. de l'Inst. arch.*, tom. III, pl. XXXII.



SOPHOCLE

PRÊTRE DU HÉROS HALON.

Sophocle, si nous ajoutons foi à l'assertion de son biographe (1), « fut investi du sacerdoce du héros Halon, lequel vivait chez Chiron avec Esculape. » Ce peu de mots présentent plus d'une énigme à deviner. Le nom Ἄλων, si nous le rapprochons des verbes ἀλωνίζω et ἀλωνεύομαι, du substantif ἄλωος, signifiera *batteur de blé*, et, à ce titre, rappellera le héros attique *Échetlus* (2) qui, armé d'un manche de charrue (ἐχετλή), prit part à la bataille de Marathon. Mais Ἄλων désigne aussi le *vendangeur*. Les fêtes célébrées en l'honneur de Cérés et de Bacchus, au temps de la moisson et des vendanges, s'appelaient Ἀλώα, et Déméter elle-même, comme protectrice des aires et de la moisson, portait le surnom d'Ἀλώας (3). On peut sans difficulté admettre que les Athéniens aient honoré un pareil héros d'un culte particulier; mais il ne nous est pas aussi facile de nous expliquer son séjour chez Chiron, qui enseignait l'art de guérir, la musique, la gymnastique, la divination, mais qui ne s'occupait ni de la culture des champs, ni de celle des vignes. Le héros Halon paraît donc devoir être considéré plus particulièrement comme un personnage qui se rattache à la médecine, profession principale du Centaure, ce qu'indique le biographe de Sophocle, quand il ajoute qu'Ha-

(1) *Vita Sophocli.* « Ἐθετε δὲ καὶ τὴν τοῦ Ἄλωνος ἱερωσύνην, ὅς ἦρος ἦν μετὰ Ἀσκληπιοῦ παρὰ Χείρωνι.

(2) Paus., I, xxxii, 4; I, xv, 4.

(3) Theocrit., *Idyll.* VII, 155 et Séhol.

lon vivait chez Chiron avec Esculape, au lieu de dire « avec Pélée, avec Achille, avec Hippolyte, » ou tout autre de ceux qui sont nommés comme ayant été instruits par le père de la médecine.

Cette considération ramène notre pensée vers l'amant de Déméter Éleusinienne, *Jasion*, dont la liaison avec Cérès expliquerait le nom d'Ἄλων, tandis que son nom de *guérisseur* et sa profession de *chasseur* (1) rappellent les deux arts principaux que Chiron enseignait à ses élèves. Dans cette hypothèse, le héros Halon se rapprocherait du Δάμιων Ἄγαθος des Grecs (2), du *Bonus Eventus* des Romains, et formerait, avec Esculape, un dualisme de confraternité, comme Bacchus avec Vulcain, comme Neptune avec Apollon, et tant d'autres, que la religion grecque nous fait connaître.

Mais la question peut encore être présentée sous un autre point de vue.

Les mots μετὰ Ἀσκληπιοῦ pourraient donner à croire que sous le nom d'Halon se cache *Télesphore*, le compagnon ordinaire d'Esculape. Télesphore, inspecteur des aires à battre le blé, devrait se montrer armé d'un fléau (3); et comme Τελεσφόρος, c'est-à-dire, *porteur de la maturité et de l'abondance*, il devrait être pourvu d'un membre viril très-prononcé (4).

L'intimité d'Halon avec Esculape, indiquée dans le passage cité à la tête de cet article, et dont peut-être on pourrait retrouver la trace dans ce nom même d'Halon, rappelle la déesse *Salus*, synonyme de *Valentia* et de *Valetudo*, chez les Romains, ainsi que la magicienne de Tyrrhénie, Ἄλξ, *Hals*. Ptolémée Héphestion (5) en parle comme d'une servante fugitive

(1) Panofka, *Einfluss der Gottheiten auf die Ortsnamen* (Abhandl. der Berlín. Akademie der Wissenschaften, 1840) Taf. II, 3, 4, 10, S. 20.

(2) *Cab. Pourtalès*, pl. XVII.

(3) Cf. les figures d'*Amon générateur*. *Descr. de l'Égypte*, vol. III, pl. XXXVI, 5; Champollion, *Pantheon égyptien*, pl. 4; Guignaut, *Religions de l'antiquité*, pl. XXXVII, 155. Voyez aussi l'*Hermès ithyphallique* d'un tombeau de Corneto. Guignaut, *Religions de l'antiquité*, pl. CLV, 595 a; De la Marmora, *Voyage en Sardaigne*, p. 180; *Mus. étr. Gregor.*, I, tab. CIII.

(4) Panofka, *Asklepios*, Taf. VI, 5, 5 a, S. 56.

(5) Ptolem. Hephæst., lib. IV, p. 26, éd. Roulez.

de la magicienne Circé. Il ajoute qu'elle changea Ulysse en cheval, et le garda auprès d'elle jusqu'à sa mort. La Tyrrhénienne *Hals* est évidemment une magicienne (*φαρμακευτρία*); comme Circé, comme Médée, elle distribue des philtres tantôt à bonne, tantôt à mauvaise intention. On conservait autrefois dans la collection Torrusio à Naples une amphore inédite, que personne n'a encore expliquée, et qui provenait d'un tombeau de Nola. On voit sur cette amphore la magicienne *Hals* assise sur un siège à dossier, tenant un petit bâton et un scyphus. En face est un homme debout avec une tête de cheval; c'est évidemment Ulysse.

Toutefois, les deux hypothèses que nous avons développées plus haut, et d'après lesquelles Halon serait assimilé soit au *Dæmon Agathos*, soit à *Télesphore*, ne peuvent se soutenir devant ce fait, que le biographe de Sophocle nous désigne Halon comme héros et non pas comme *Dæmon*, malgré son intimité avec Esculape chez Chiron. Dans l'embarras où je me trouvais pour donner à Halon son sens véritable, j'ai dû recourir à l'auteur le plus instructif en tout ce qui concerne l'archéologie et la mythologie; et, grâce à son secours, je pense avoir pénétré le sens du curieux passage du biographe de Sophocle.

Pausanias (l. III, ch. xii, 7) indique à Sparte un héros d'Hippolyte, fils de Thésée, et un autre, voisin du premier, consacré à l'Arcadien *Aulon*, fils de Télésimènes. Le même auteur parle encore (l. IV, ch. xxxvi, 4) d'un naos et d'une statue d'*Asclepius Aulonius*, que l'on voit dans un endroit nommé *Aulon*, en Messénie, près de Cyparissia, célèbre par son culte d'Apollon Cyparissien.

Établissons d'abord que le changement de Ἄλωνος en Ἀυλῶνος n'altère pas le texte grec, puisque αὐλῶν répond au *vallis* des Romains, et qu'en nous donnant un héros dont le nom désigne le *souffle frais, sain et pur* (αὔω, souffler); il justifie complètement les relations intimes qui unissent ce héros au dieu de la santé; la salubrité de l'air était, en effet, la condition indispensable de l'emplacement des temples d'Esculape.

Pour peu qu'on se souvienne qu'à Trézène il y avait une statue d'Hippolyte qui recevait des offrandes sous le nom d'Esculape (1), on conviendra aisément que les deux *héroons* d'Hippolyte et d'Aulon, placés ensemble à Sparte, accusent l'union que nous supposons entre Esculape et Aulon. Les mythologues de l'antiquité grecque s'accordent tous à assigner à Hippolyte une place parmi les élèves de Chiron. Quant à Aulon, le biographe de Sophocle nous prouve son séjour chez le Centaure, puisque, pour nous, Aulon et Halon ne sont qu'un seul et même personnage.

Le second passage de Pausanias, où la mention du culte d'Apollon Cyparissien précède celle du naos d'Asclepius Aulonium, nous semble plus décisif encore. Si je ne me trompe, le héros Aulon était aimé d'Esculape Aulonium, au même titre que Cyparissus l'était d'Apollon Cyparissien.

Je crois avoir démontré ailleurs (2) que les médailles de Caulonia, l'ancienne Αὐλών, nous ont conservé l'image du héros *Aulon* représenté comme un éphèbe courant, les cheveux épars, tenant de la main droite une branche d'arbre avec laquelle il s'apprête à frapper. Les recherches qu'on vient de lire, tout à fait indépendantes de cet ancien travail, donnent une nouvelle force à mon hypothèse.

Enfin, qu'il me soit permis, pour donner plus de poids au sens que j'attache au type si difficile des médailles Cauloniates, de mettre sous les yeux du lecteur un passage très-curieux d'Élien (3).

« Dans une contrée de l'Arcadie, dit Élien, il existe un temple de *Pan*. Le lieu s'appelle *Aulé* (Αὐλή). Or, tous les ani-

(1) Pausan. II, xxxii, 3. Cf. Panofka, *Heilgatter* (Abhandl. der Akademie, 1843), Taf. II, 6, S. 17.

(2) *Archäologische Zeitung*, n^o. 10, Oct. 1843. S. 166-175.

(3) Élian., *de Nat. animal.*, XI, 6. Ἐν Ἀρκαδίᾳ δὲ χώρα ἐστὶν ἱερὸν Πανός· Αὐλή τῆς χώρας τὸ ὄνομα. Οὐκοῦν ὅσα ἀν' ἐνταῦθα τῶν ζώων καταφύγοι, ὡς περ ὄν ἱκέτας ὁ θεὸς δι' αἰδοῦς ἄγων τὰ ζῆα, εἴτα μέντοι σώζει τὴν μεγίστην σωτηρίαν αὐτῆ. Οἱ γὰρ τοὶ λύκοι οἱ διώκοντες παρελθεῖν εἰσω παρρηκασιν, καὶ ἀναστέλλονται μόνον θεασάμενοι αὐτὸν κατέρυγεν. Ἰδία δὲ καὶ τούτων τῶν ζώων ἴσῃν πρὸς σωτηρίαν ἀγαθά. Cf. Panofka, *Bilder ant. Lebens*, Taf. VII, 6.

« maux qui s'y réfugient, le dieu les respecte comme des suppliants, et leur procure une sûreté complète. En effet, les loups qui les poursuivent n'osent pénétrer dans l'enceinte sacrée, et se retirent, à la vue seule du lieu, où leur proie s'est réfugiée. De plus, ces animaux ont un certain pouvoir de guérir qui leur est propre. »

On avouera, je l'espère, que ce passage a été négligé à tort dans la question. Le *Pan Lyterios d'Aulé* en Arcadie rappelle la même idée que l'*Apollon Hylatès*, le *Chiron de Magnésie*, l'*Apollon de Caulonia* et l'*Esculape d'Aulon* en Messénie. Quelque différents que soient leurs noms, ils se présentent tous comme *dieux sauveurs, offrant un asile aux suppliants, et soignant les malades.*

Les ailes ou bottes que porte Aulon sur quelques médailles récemment découvertes (1) conviennent parfaitement à un héros qui désigne l'air frais. Les vents, Borée en tête, en sont ordinairement munis. Quant au cerf sur les médailles de Caulonia, personne ne nous contestera qu'il offre l'image la plus sensible du réfugié, du suppliant. Sophocle, en sa qualité de prêtre du héros *Aulon*, n'en restait pas moins attaché à Esculape. Si la face principale de l'héroon représentait la réception faite à son hôte, le dieu de la médecine, une Sirène, jouant de la double flûte, αἰολί, pouvait rappeler, αἰνιγματικῶς, le héros *Aulon* aimé d'Esculape, et dont Sophocle était le prêtre.

TH. PANOFKA.

(1) *Archäol. Zeit.*, n° 43, Jul. 1846. S. 312.

PARODIE D'ANTIGONE.

(Pl. K, 1847.)

Aujourd'hui que les vases représentant des scènes comiques sont si recherchés des antiquaires, on nous saura peut-être quelque gré d'appeler l'attention sur un des monuments les plus remarquables en ce genre, et dont nous devons la connaissance à M. Gerhard. Ce savant, dans ses *Antike Bildwerke*, Taf. LXXIII, en a donné une gravure exacte. Nous offrons ici, pl. K, 1847, une réduction de ce monument.

Le tableau est tracé sur un oxybaphon à figures rouges, découvert dans un tombeau de S. Agata de' Goti, et que possède M. Raimone. Voici la description de M. Gerhard :

« Trois hommes, en costumes et en masques de comédie, se rattachant probablement à la parodie d'une tragédie; celui du milieu tient de la main droite un masque sans barbe, qui peut aussi représenter la tête d'un ennemi tué; de la main gauche il porte une hydrie, peut-être un vase cinéraire, ou le vase qui renfermait une boucle des cheveux de Méduse. Deux guerriers l'entourent; l'un tient un bâton court et porte sur la tête un casque à cimier dentelé; l'autre est revêtu d'une peau et armé de deux javelots; il étend avec violence sa main droite vers le personnage placé au milieu. »

Sans m'arrêter à relever ce qu'il y a d'inexact dans cette description, comme l'auteur, à notre grand regret, se dispense de proposer une explication précise du sujet, j'empressé de soumettre au lecteur mes conjectures sur le sens du monument qui nous occupe.

Nous avons évidemment ici une scène de comédie grecque.

Le comédien placé à gauche, porte par-dessus sa tunique à manches (1), laquelle est attachée à la partie inférieure de son vêtement, à ses anaxyrides (2), un péplus à bordure brodée, qui couvre son bras gauche et son buste. Son visage est caché par un masque barbu d'une laideur extrême. Le nez long et recourbé paraît indiquer la colère et l'orgueil. Un casque ou bonnet à aigrette, comme la tiare des princes de l'Asie, ainsi qu'un sceptre très-court, lui assignent un rang plus élevé qu'aux deux autres acteurs; il me paraît être un prince ou un roi. Son regard et toute son attention se dirigent vers l'acteur du milieu qui s'avance vers lui, et qui est un personnage barbu, âgé, à tête chauve, remplissant un rôle de femme, à en juger d'après son vêtement, composé d'une tunique flottante, à manches : cette tunique descend jusqu'aux pieds et se trouve relevée au-dessous du péplus brodé. Il a d'ailleurs, dans sa main droite, un masque de femme. La main gauche, entièrement enveloppée, porte une hydrie à trois anses. Un troisième acteur lui met la main sur l'épaule. Cet acteur porte un masque de Silène, barbu, le nez camus (3); il a deux javelots dans la main gauche; une peau de bête lui retombe sur le dos (4), tandis que le muffle lui recouvre la tête; l'expression de la physionomie est ignoble. C'est évidemment un personnage d'un rang inférieur. Ce qui vient à l'appui de cette hypothèse, c'est que le vêtement laisse à découvert le côté droit de la poitrine (5), que nous apercevons nue au-dessous de la peau de bête et au-dessus de l'endroit où monte la tunique à

(1) Pollux, *Onomast.*, VII, 13, 47. Χιτών δέ, ὁ μὲν ἀμφιμάσχαλος, ἐλευθέρων σχήμα, ὁ δὲ ἑτερομάσχαλος οἰκετῶν.

(2) Pollux, *Onomast.*, VII, 13, 59. Τὰς δὲ ἀναξυρίδας καὶ σκελέας καλοῦσιν. Τὸ μὲν ὄνομα καὶ παρὰ Κριτίᾳ ἐστίν, ἐν ταῖς Πολιτείαις. Ἀντιφάνης δ' αὐτὸ, ἐναντία παρεξηγεῖται, ταῖς δ' ἐν αὐταῖς στολαῖσι τετραγωνημένας, σκελέας, καὶ τιάραις.

(3) Pollux, *Onomast.*, IV, 19, 137. Τὰ μέντοι τῶν θεραπεόντων πρόσωπα, διφθερίας, σφηνοπόγων, ἀνάσιμος.

(4) Poll., *l. c.*, VII, 15, 70. Διφθέρα δέ, στεγανὸς χιτῶν, ἐπίκρανον ἔχων. — Συσείρα δέ, χιτῶν σκύτινος, ἐντριχος, χειριδιωτός. Σκυθικὸν τὸ χρῆμα ἢ δὲ σισύρα, περίβλημα ἀν εἴη ἐκ διφθέρας.

(5) Poll., *l. c.*, VII, 13, 47.

manches. On ne peut pas ne pas reconnaître ici un garde qui amène le personnage du milieu, c'est-à-dire l'acteur chargé du rôle de femme, au prince surpris et agité, lequel est placé en face du groupe. Le vase à trois anses que la femme porte sur son bras, rappelle l'hydrie employée par les femmes en deuil pour faire des libations sur le tombeau d'un parent ou d'un ami (1). Je sais que ces hydries servaient aussi d'urnes cinéraires, comme nous en voyons un exemple sur un vase du musée de Vienne (2), où Oreste, accompagné de Pylade, s'approche d'Électre avec une hydrie de forme pareille, renfermant les cendres supposées du frère qu'elle a perdu. Je préfère cependant, sur le monument qui nous occupe, voir un vase rempli d'eau, et non pas une urne cinéraire.

Ce point une fois établi, l'image de l'héroïque fille d'OEdipe s'offre aussitôt à notre pensée. Notre monument nous la présente au moment où le garde l'amène devant Créon, après l'avoir surprise désobéissant aux ordres du roi pour rendre les derniers devoirs à son malheureux frère Polynice, tombé sous les coups d'Étéocle. Nous avons, si je ne me trompe, sur notre vase, une parodie exacte de la scène de l'Antigone de Sophocle, dans laquelle le garde aborde Créon et lui dit : « Je t'amène la jeune fille qui a été trouvée ornant le tombeau (3). » Il ajoute (4) : « Elle honorait le corps d'une triple libation qu'elle versait d'un vase de bronze. »

Ce qui devait considérablement augmenter l'effet comique

(1) Tischbein, *Vases d'Hamilton*, I, pl. XXXV. Hydrophore voilée en face du Silène Pappus ailé, dont le geste accompagne le discours.

(2) Laborde, *Vases du comte de Lamberg*, I, pl. VIII.

(3) Soph. *Antig.*, 390. Φύλαξ. Ἦκω, δι' ὄρκων καίπερ ὄν ἀπόμοστος,
Κόρην ἄγων ἑήνδ', ἢ καθευρέθη τάρον
Κοσμοῦσα.

400. Ταύτην γ' ἰδὼν θάπτουσαν ὄν σὲ τὸν νεκρὸν.
Ἄπειπας.

(4) Soph. *Antig.*, 425. Φύλαξ. Καὶ χερσὶν εὐθύς διψίαν φέρει κόνην,
Ἐκ δ' εὐπροσήτου χαλκίας ἄρδην πρόχου
Χοαῖται τριστόνδοισι τὸν νέκυν στέρει.
Χήμαίς ἰδόντες ἰέμεσθα, σὺν δέ νιν
Θηρώμεθ' εὐθύς οὐδὲν ἐκπεληγμένην.

de la scène, c'est qu'au moment où le garde, fier de sa capture, et heureux d'échapper lui-même à la mort, adresse à Créon son discours en lui présentant Antigone, la coupable ôte son masque de femme et démontre ainsi à Créon et aux spectateurs l'erreur du malheureux garde. Peut-être la broderie du péplus d'Antigone, semblable à celle du péplus de Créon, sert-elle à relever le rang des deux personnages. Au premier coup d'œil, on pourrait être tenté de prendre ce masque de femme pour la tête de Méduse tranchée par Persée; mais, d'une part, l'absence du cou (1) et de la langue pendante, nous fait écarter cette conjecture, et de l'autre, la manière dont l'acteur tient cette tête, qu'il a saisie par l'ouverture de la bouche, démontre jusqu'à l'évidence qu'il s'agit ici d'un masque, et non d'une tête tranchée. Nous ne devons pas non plus nous étonner de voir les cheveux de ce masque sans ornements et flottants en désordre (2), puisque ce masque nous représente une femme éplorée et menacée de mort.

Le roi Créon, dont la coiffure orientale n'a rien que de naturel chez un prince du pays des Cadméens (3), trahit, par son regard, par son maintien, par la manière dont il relève son sceptre, l'étonnement qu'il éprouve à la vue de sa nièce qui lui a désobéi, et contre laquelle il va prononcer la peine de mort.

La parodie (4) d'une scène tragique, que nous supposons représentée sur ce vase, est cependant un fait trop nouveau et trop rarement admis jusqu'à présent, pour ne pas exciter la défiance du lecteur : pour combattre cette défiance, j'appellerai

(1) Millin, *Fases peints*, II, pl. XVII; Tischbein, *Fases d'Hamilton*, I, pl. XL.

(2) Pollux, *Onomast.*, IV, 19, 141. Ἡ δὲ ἐτέρα πόριμος κερδέως, καὶ ἄλλα ἁμοίως, πλὴν τῆς διακρίσεως, καὶ τῶν κύκλων βοστρύχων, ὡς ἐκ πολλῶν δυστυχοῦσα.

(3) Cowon, *Narr.*, XXXVII. C'est Cadmus qui enseigne aux Thébains l'emploi du casque et du bouclier.

(4) La peinture d'une cylix du musée Grégorien (P. II, tab. LXXX, 2 a) a été désignée par M. Braun (*Bull. de l'Inst. arch.*, 1848, p. 188) comme une parodie d'Œdipe en face du Sphinx; j'incline plutôt à y reconnaître la caricature d'un philosophe en face, non pas d'un chat « gatto », d'après M. Braun, mais d'un retard. Comparez une peinture murale de Pompéi, publiée par Mazois, et représentant un atelier de peintre en caricatures.

à mon secours quelques exemples tirés de l'antiquité figurée, lesquels offrent une analogie frappante avec notre peinture, en retraçant la parodie d'événements tragiques puisés aux sources de la mythologie.

Une des parodies les plus connues, mais aussi l'une des plus récentes, se trouve sur un mur de Pompéi : c'est Énée s'enfuyant avec son père Anchise sur le dos et son fils Ascagne à la main (1), tous les trois représentés en *singes*. Sur un vase de Vulci; appartenant à M. Joly de Bammerville (2), nous trouvons d'un côté *Ajax emportant le corps d'Achille hors de la mêlée*; de l'autre, *Silène, ivre, emporté par deux satyres*. Une amphore provenant des fouilles de Civita-Vecchia (3) nous montre, sur la face principale, la même image funèbre d'*Ajax emportant Achille*, et, sur le revers, *un satyre chargeant un autre satyre sur ses épaules*.

Sur un troisième vase de style étrusque très-grossier, nous voyons *Oreste* sous les traits d'un *satyre*, Ὀρέστης, habitant des montagnes (comparez les satyres ou centaures poursuivant des femmes sur les monnaies des *Orestæ*, en Macédoine). Il est poursuivi par deux furies : l'une tient dans chaque main un serpent, l'autre une branche d'arbre (4).

M. le professeur Feuerbach a fort ingénieusement retrouvé (5) la parodie de *Méléagre et Atalante* sur un vase publié dans les *Annales de l'Institut archéologique* (Vol. IV, pl. G).

Sur le vase célèbre de la psychostasie d'Achille et de Memnon (6), M. Welcker (7) a signalé l'image du revers, à savoir,

(1) *Pitt. d'Ercolean.*, IV, 368; Millin, *Galer. myth.*, CLXXIII, 607.

(2) Braun, *Bull. de l'Inst. arch.*; 1843, p. 182.

(3) Braun, *l. c.*, p. 183.

(4) Inghirami, *Mus. Chiusino*, P. II, tav. CLVI. Ce savant ne s'est pas douté du véritable sens. Comparez un vase du musée Bourbon (*Neapole Antiken*, S. 242, n° 1514), où le centaure Dexamène enlevant Déjanire est combattu par Hercule. Ὀρέστης sert d'épithète habituelle pour les centaures; et le personnage principal du revers de ce vase porte le nom de *Pylade*, Πυλάδα.

(5) *Ann. de l'Inst. arch.*, t. XV, p. 250.

(6) Millin, *Vases peints*, I, pl. XIX; *Galer. myth.*, CLXIV, 597.

(7) Welcker, *Æschyl. Trilogie*, S. 290.

deux Amours portés par deux Silènes, comme une parodie de la face principale; mais ce savant a été moins heureux, je crois, lorsque, sur le coffre de Cypsélus, il a pris pour une parodie d'Adraste et Ériphyle, le Jupiter assis auprès d'Alcémène avec un collier à la main.

Je rappellerai encore la parodie du brigand *Procruste*, exécutée, comme celle qui est l'objet de notre travail, par des comédiens, expliquée et publiée par feu Millingen (1); celle d'*Hercule Mélampyge* portant, au lieu des deux Cercopes, deux singes en cage (2); et enfin une autre parodie non moins certaine, quoique moins connue des antiquaires, laquelle se trouve sur une amphore du Vatican (3). Le côté principal de l'amphore représente la parodie de *Ménélas à la prise de Troie*, le glaive levé sur sa perfide épouse, dont la beauté séduisante lui fait bientôt abandonner son cruel projet. Le revers nous montre Déjanire enlevée par le Centaure; allusion évidente à l'enlèvement d'Hélène.

TH. PANOFKA.

(1) Vase d'Astéas. Millingen, *Vases grecs*, pl. XLVI.

(2) Vase du musée Biscari à Catane. Serradifalco, *Antichità di Sicilia*, vol. II, p. 1, Vign.

(3) Passeri, *Pict. Etr. in vasc.*, tab. CLXXXIX.

ARNÉ.

(Pl. L, 1847.)

On voit sur un cratère inédit, découvert dans la Pouille, et qui fait actuellement partie du musée Blacas, une tête de femme, peinte en blanc, à cheveux blonds et bouclés, armée de cornes de bélier, sculptée en relief; cette tête colorée est placée au sommet des anses, à l'endroit qu'occupent ordinairement des têtes de Méduse ou de la déesse Libéra, moins souvent des têtes d'Io. Voyez la pl. L, 1847, n° 1.

A l'aspect de cette tête, on pense involontairement à la forme féminine de Jupiter Ammon, *Héra Ammonia*, adorée en Élide (1); mais l'absence de la *stéphané* (diadème en métal) et du sceptre, ainsi que le caractère de la figure, dépourvue de la dignité naturelle à Héra, ne permet pas d'admettre cette dénomination. Le nom d'*Ammas*, qu'Hésychius (2) nous donne comme propre à Cybèle et à Cérès, ne saurait guère mieux s'appliquer à la figure en question, car l'artiste n'aurait certes pas négligé de joindre une couronne de tours ou d'épis à la tête de femme, pour mieux préciser le caractère de l'une ou de l'autre de ces déesses.

Cette tête de femme n'a ici d'attribut significatif que les cornes de bélier, qui pourraient faire penser à une personification de la Libye, comme siège de l'oracle de Jupiter Ammon. Mais, laissant de côté cette interprétation peu probable,

(1) Pausan., V, xv, 7. Cf. Panofka, *Terracotten des Königl. Museums zu Berlin*, S. 38.

(2) Hésych., v. Ἄμμας.

et décidé par cet attribut même en faveur d'une autre opinion, nous proposerons d'appeler *Arné* la tête sculptée qui nous occupe. Nous trouvons dans la religion grecque Arné, nourrice de Neptune (1), analogue à Amalthée, nourrice de Jupiter, identifiée dans la tradition arcadienne à Rhéa (2). Lorsque Cronus court à la poursuite de *Posidon*, nouveau-né, pour le dévorer, comme il a fait ses autres enfants, Arné cache le petit dieu au milieu d'un troupeau de brebis (μετὰ τῶν ἀρνῶν), et le refuse (ἀπηνήσατο) à son père. Arné donne son nom à une ville de la Béotie, appelée auparavant Sinoessa (3), et à la ville d'Arné en Thessalie (4), nommée aussi Ciérium. Criton (5) fait avec raison dériver le nom d'Arné de l'abondance des brebis (πολλοὺς ἀρνὰς ἔχειν) dans cette localité, de même que l'île de Cos devait son nom aux Cariens, ses habitants, dans la langue desquels κῶς signifie brebis. Mais Arné figure aussi dans la mythologie comme maîtresse de Neptune et mère de Bœotus (6). En cette qualité, elle est représentée sous les traits d'une nymphe à genoux, occupée à puiser de l'eau, sur les médailles de Ciérium ou Arné, en Thessalie (7), médailles qui nous offrent au revers la tête de son amant, Posidon Ciérius ou Curalius. Ces témoignages de l'art, d'accord avec ceux des monuments écrits, nous semblent confirmer suffisamment les rapports qui unissent la nymphe Arné au dieu de la mer.

D'ailleurs, le symbole du bélier, que nous retrouvons dans le nom d'Arné (ἀρνός), et dans la forme même du monu-

(1) Tzet. *ad Lycophr.*, *Cass.*, 644.

(2) Paus., VIII, VIII, 2.

(3) Tzet. *ad Lycophr.*, *Cass.*, 644; Paus., IX, XI, 3. Cette ville reçut plus tard le nom de Chéronée. Schol. *ad Thucyd.*, I, 12. Comparez la nymphe *Sinoé*, la nourrice de Pan et la statue de Pan, surnommé *Sinoédis* dans le temple de Jupiter Lycéen à Mégalo polis. Paus., VIII, XXX, 2.

(4) Paus., IX, XI, 3.

(5) *Apud* Tzet., *l. c.*

(6) Euphorion *ap. Steph. Byzant.*, v. Βοιωτία; Hygin., *Fab.* 157.

(7) Millingen, *Anc. coins of greek Cities*, pl. III, 12, 13, 14; Lenormant, *Ann. de l'Inst. arch.*, t. IV, p. 67, 68.

ment (1), ne peut en rien nous étonner, quand nous nous rappelons l'enlèvement de Théopane par Neptune, transformé en bélier (2), et que nous songeons à l'idée que cet animal représentait chez les anciens. Dans la langue hiératique, en effet, comme dans la langue artistique, le bélier, ainsi que la chèvre (3), sert à désigner les flots de la mer.

Tout en avouant que les mots *Arné* et *Carné* ne diffèrent pas plus l'un de l'autre que les mots Aulon et Caulonia, nous n'oserions cependant pas conclure que l'Arné des Grecs soit la même que la nymphe *Carna*, que nous trouvons dans la religion italique, comme maîtresse de Janus, et protectrice des petits enfants contre les oiseaux de nuit qui sucent leur sang : et à laquelle les Romains offraient en sacrifice, le 1^{er} juillet, sur le mont Coelius (4), une bouillie de fèves et de lard.

TH. PANOFKA.

(1) Déjà M. le duc de Luynes avait signalé (*Nouv. Ann. de l'Inst. arch.*, t. I, p. 388) Arné, l'amante de Neptune, la mère de Bœotus-Métabus, fondateur de Métaponte, sur un didrachme de Métaponte, qui montre une tête de femme couronnée de laurier et armée de cornes de bélier. Duc de Luynes, *Choix de médailles grecques*, pl. III, 6. A l'appui de cette dénomination vient le médaillon d'Arsinoé, dont la tête est également armée de cornes de bélier. Voyez la pl. L, 1847, n^{os} 2 et 3.

(2) Hygin., *Fab.* 1 et 188. Cf. *Archæol. Zeitung*, Taf. XXVII, März 1845.

(3) Hesych. *v.* Αἴγες. Cf. Panofka, *Einfluss der Gottheiten auf die Ortsnamen*, (Abhandl. der Academie der Wissenschaften, 1840, S. 342).

(4) Ovid., *Fast.*, VI, 101 sqq.; Macrobi., *Saturn.* I, 12.

PIÉTÉ FILIALE.

(Pl. M, 1847.)

Une Cylix à figure rouge sur fond noir, trouvée dans un tombeau de Chiusi et actuellement placée au musée de Berlin (1), retrace un sujet qui n'a paru, jusqu'à présent, sur aucun autre monument de l'art ancien. A ce titre, cette Cylix mérite d'être portée à la connaissance des antiquaires et de fixer leur attention.

Dans l'intérieur (pl. M, 1847), on voit un homme barbu, vêtu d'un péplus par-dessus sa longue tunique plissée. Il est assis dans un coffre dont le couvercle est relevé, et lève le genou comme s'il s'apprêtait à sortir de cette prison. Au bandeau royal dont est ceinte sa chevelure, au sceptre qu'il tient de la main gauche, nous reconnaissons un roi, et sa main droite étendue montre qu'il implore un secours étranger. Une semblable captivité pour un roi semblerait étrange, si, par sa singularité même, elle ne levait tous les doutes que le sujet de la composition pourrait suggérer (2).

L'auteur d'une belle peinture de Pompéi (3), en représentant le vieux Cimon allaité dans son cachot, par sa fille Pero (4), a voulu rendre hommage à la piété filiale. Telle fut aussi l'intention du peintre de notre vase, en dessinant le roi

(1) Gerhard, *Verzeichniss der vorzüglichsten Thongefässe des Königl. Museums zu Berlin*, n° 121. Cette coupe a été acquise par M. Gerhard en 1840.

(2) Je rétracte l'explication donnée dans l'*Archæologische Zeitung*, II, S. 267 fgg., où j'ai rapporté cette peinture au roi Tennes.

(3) *Mus. Borbonico*, I, tav. V; *Peintures de Pompéi*, par Ternite et Welcker.

(4) Valer. Maxim., V, 4, ex. 1; Hygin., *Fab.* 254, où l'on lit *Myconi* au lieu de *Cimoni*, et *Xantippe* en place de *Pero*.

de Lemnos, Thoas, sauvé par sa fille Hypsipyle, lorsque les Lemniennes mirent à mort tous les hommes qui se trouvaient dans leur île (1).

Voici comment les poètes (2) et les mythographes (3) racontent les motifs de cet effroyable carnage. Les femmes de Lemnos ayant négligé le culte et les honneurs dus à Vénus, la déesse leur fit bientôt sentir sa vengeance en les frappant d'une maladie assez repoussante pour leur aliéner l'affection de leurs époux. Ceux-ci les délaissèrent bientôt pour des femmes de la Thrace qu'ils avaient ramenées captives. Irritées de cet abandon, les Lemniennes formèrent une conspiration pour exterminer secrètement tous les mâles de leur île, quel que pût être leur âge. Après ce massacre, elles établirent un gouvernement nouveau, en se donnant pour souveraine Hypsipyle, fille de Thoas leur ancien roi.

Mais la piété filiale avait empêché Hypsipyle de suivre un aussi criminel exemple. Au lieu de tuer son père Thoas, elle essaya de le sauver en l'enfermant dans un coffre (4) qu'elle confia aux flots de la mer. Le vieillard fut poussé par les vagues sur les rives d'Oënoé, île située devant l'Eubée. Là, des pé-

(1) Hygin., *Fab.* 15.

(2) Apoll. Rhod., I, 620 :

Ὄη δ' ἐκ πικρῶν γεραροῦ περιφύλατο πατρός
 Ἵψιπύλεια Θόαντος, ὃ δὴ κατὰ δῆμον ἀνάσσειν
 λάρνακι δ' ἐν κοιλῇ μιν ὑπερβ' ἄλδος ἤκε φέρεσθαι,
 αἱ κε φύγη· καὶ τὸν μὲν ἐς Οἰνοίην ἐρύσαντο
 πρέσβην, ἀπὸρ Σικινόν γε μεθύστερον αὐδηθεύσαν
 νῆσον ἑκακίτηρας, Σακίνου ἄπο, τὸν ρα Θέωντι.
 Νηϊὰς Οἰνοίῃ νόμῃ τέκεν εὐναθείσα.

Cf. Schol. ad Apoll. Rhod., I, 609-624. Le même fait se trouvait mis en action dans l'Hypsipyle d'Eschyle, dans celle d'Euripide et dans les Lemniennes de Sophocle. Voyez Heyne, *Obs.* ad Apollod., I, 9, 17, pag. 75.

(3) Apollod., I, 9, 17; Schol. ad Pindar. *Arg. Nem.*; Antig. Caryst. 130; Suid., v. Λήμιον κακόν. Cf. Meziriac ad Ovid., *Epistre de Hypsipyle*.

(4) Λάρναξ. Schol. ad Apoll. Rhod., 624; Hygin., *Fab.* 15, *navi*. Cf. Apollod., III, 7, 5, où les fils de Phégée, roi de Psophis, embarquent leur sœur, l'épouse d'Alcméon, Arsinoé, dans un coffre (ἑμβιβάζουσιν εἰς λάρνακα), pour Tégée. Apollod., I, 7, 2; Simonid. *Fragm.*, 50 : ὅτε λάρνακι δ' ἐν δαιδαλέῳ ἀνεμῶς πέσεν.

cheurs le délivrèrent (1), et l'île où il avait abordé prit, plus tard, le nom de Sicinus (2), du fils que Thoas avait eu de la nymphe OÉnoé (3).

C'est dans un coffre pareil (λάρναξ) que Deucalion et Pyrrha (4) échappèrent au déluge, et qu'un vase du musée de Naples (5) nous montre les enfants de Cycnus, *Tennès* et *Hémithéa* (6), exposés par leurs parents, et sur le point d'aborder à l'île Leucophryné, dont les habitants choisirent Tennès pour leur roi (7), et changèrent le nom de l'île en celui de *Ténédos* (siège de Tennès).

Sur le vase de Naples, comme sur la coupe de Berlin, l'attitude des personnages enfermés dans le coffre, et l'absence des flots, nous portent à rattacher chacune des scènes représentées, non pas au moment du départ, mais au moment où les héros vont atteindre le rivage.

Т. П. ПАНОВКА.

(1) Schol. ad Apoll. Rhod., l. c.

(2) Hygin, (*Fab.* 15), nomme par erreur la Scythie, confondant les deux rois portant le nom de Thoas.

(3) La tête de Sicinus est représentée sur les médailles en bronze de cette île, décrites par Sestini, *Descr. num. vet.*, p. 231, et *Leit. num. continuaz.*, t. V, p. 32, n° 2; Mionnet, Suppl. IV, p. 401, n° 286. Tête imberbe nœ. η. ΣΙ. Bélier debout. N° 268. Tête imberbe de Bacchus, tournée de droite. η. ΣΙΕΙ. Groupe de raisin.

(4) *Lucian.*, de *Salsat.*, 39, vol. V, p. 147; ed. Bip, *Διαμαλιωνα ἐπι τούτοις, και την μεγάλην ἐπι τούτου του βίου ναυαγίαν, και λάρνακα μίαν λείψανον του ανθρωπειου γένους φυλάττουσαν.*

(5) *Mus. Borb.*, II, tav. XXX; De *Yorio*, *R. Mus. Borb. Gall. del Vasi*, 1825, p. 166.

(6) *Archaeolog. Zeitung*, II, 8, 269, 270. Comparez l'arche de Noé sur une médaille d'Aramée en Phrygie, du temps de Septime Sévère (Mionnet, Suppl. VII, pl. XII, 1), où à côté du rapport entre ce type et le nom de la ville (*Arch. Zeit.*, l. c.), l'inscription, *Επι Αγωνοθετου Αρταμας*, mérite quelque attention, puisque *Hésychius* explique *φερεται* par *σώφν, ωιδά*, sain et sauf. — Le beau cratère représentant la fable de Danaé, conservé dans la collection de M. le chevalier P. Campana à Rome, montre aussi le *κιβωτός* ou *λάρναξ*, dans lequel Danaé fut enfermée avec son fils Persée par ordre d'Acérais. *Bull. de l'Inst. arch.*, 1845, p. 214 et suiv. Voyez Raoul-Rochette, *Choix de peintures de Pompéi*, p. 181, vignette XI, et p. 191. Apollod., II, 4, 1. *Ακριστες... την θυγατέρα μετά του παιδός εις λάρνακα βαλόν, εβρίψεν εις θάλασσαν.* Cf. Schol. ad Apoll. Rhod., IV, 1091.

J. W.

(7) *Tibet. ad Lycophr. Cassandr.* 232, 233.

EOS ET CLITUS.

On trouve sur plusieurs vases peints à figures rouges, en grande partie de la fabrique de Nola, une femme vêtue d'un péplus par-dessus sa longue tunique à manches, et munie d'ailes, qui poursuit un homme, lequel s'enfuit en regardant en arrière, et essaye de se défendre à l'aide d'une lyre qu'il tient levée pour en frapper cette femme. Quelquefois la femme ne touche pas le sol et plane dans les airs, comme si elle descendait de l'Olympe. A cause de cette circonstance, les interprètes ont vu dans cette peinture, tantôt une *Harpyie* enlevant un jeune poète (1), tantôt *Dicé* ou *Némésis* auprès du présomptueux *Thamyris*, qu'elle châtie après la lutte dans laquelle il a été vaincu par les Muses (2). Telle n'est pas mon opinion : dans une antiquité assez reculée, le monument lycien des *Harpyies* (3), et certains vases peints (4), pour une époque plus récente, ne laissent pas de doutes sur la représentation d'une *Harpyie* sous la figure d'une belle femme vêtue d'une tunique talaire : les personnages qui interviennent dans les scènes que ces monuments offrent à nos yeux, aident à l'intelligence du sujet, et confirment cette interprétation ; mais à l'égard du poète fuyant devant une femme ailée, la certitude est loin d'être aussi complète.

Que si nous passons à la seconde interprétation, il faut avouer

(1) Duc de Luyne, *Vases étrusques, italiotes, siciliens et grecs*, pl. XXXVIII et XXXIX.

(2) Millingen, *Ann. de l'Inst. arch.*, t. I, p. 270 ; *Monum. inéd. de l'Inst. arch.*, I, pl. V, 3.

(3) Gerhard, *Archæol. Zeitung*, Taf. IV ; *Mon. inéd. de l'Inst. arch.*, IV, pl. II, III.

(4) Stackelberg, *Gräber der Hellenen*, Taf. XXXVIII ; *Mon. de l'Inst. arch.*, III, pl. XLIX.

que nous en sommes encore à découvrir la Némésis ailée sur ce genre de monuments, et que toutes les fois que nous trouvons, sur les vases peints (1), Thamyris au milieu des Muses, il porte toujours le costume de Thrace, sans lequel on ne saurait le distinguer d'Apollon lui-même ou des poètes les plus célèbres de la Grèce. Personne d'ailleurs ne nous contesterait qu'il y a des vases peints où la scène de la femme ailée et de l'éphèbe en fuite ressemble tellement à celle de l'Aurore enlevant Céphale (2), qu'il faut absolument la lyre à la place des deux javelots, et la chlœna au lieu de la chlamyde, pour ne pas confondre les deux tableaux.

Toutes ces considérations me font adopter pour la femme ailée le nom d'*Ἔος*, à laquelle d'ailleurs le costume, les ailes, et l'action dans laquelle elle intervient, conviennent mieux qu'à toute autre déesse.

Quant au jeune homme qu'enlève *Ἔος*, j'inclinerais à le reconnaître pour *Clitus* (Κλειτός), fils de *Mantius*, que l'Aurore, d'après Homère (3), enleva à cause de sa beauté, et fit admettre parmi les immortels. La lyre dans la main de ce personnage se trouve justifiée, soit par le rapport du nom Κλειτός avec la gloire (κλέος), que le chant sait répandre sur les exploits des mortels, soit par sa qualité de *devin* (4) comme fils de *Mantius* (5).

Une amphore de Nola, à figures rouges, d'un pied de haut,

(1) *Mon. inéd. de l'Inst. arch.*, II, pl. XXIII; *Ann. t. VII*, p. 231 et suiv.

(2) Millin, *Vases peints*, II, pl. XXXIV, XXXV.

(3) *Odys.*, XV, 249-51 :

Μάντιος αὐτέκετο Πολυφειδέα τε Κλειτόντα·
ἀλλ' ἦτοι Κλειτόν χρυσόθρονος ἤρπασεν Ἥως,
κάλλος εἶνεκα οἴο, ἴν' ἀθανάτοισι μετήη.

Eustath., p. 1780, 50; Athen., XIII, p. 566 d. Ἥως μὲν Κεράλω καὶ Κλειτῷ καὶ Τιθωνῷ. Comparez Dubois, *Notice d'une collection de vases peints du pr. de Canino*. Cylix, n° 121. Int. Une déesse ailée, peut-être Iris, arrête par le bras un éphèbe qui porte une lyre.

(4) Comparez *Manto*, fille de Tirésias, et le nom d'Οτιονοκλῆς sur un vase décoré du même sujet. *Mon. de l'Inst. arch.*, I, pl. V, 3.

(5) Le rapport de Clitus et de l'Aurore nous rappelle *Clito* citée par Platon (*Crit.* p. 113 d) comme fille d'Événor et de *Leucippé*.

que l'on voit au musée de Berlin (1), nous montre Éos poursuivant Céphale qui fuit vers Procris représentée comme un épopte, et étroitement enveloppée dans son péplus, tandis qu'à gauche Clitus, la lyre à la main, se dirige vers son père Mantius, voilé comme Tirésias, et appuyé sur son bâton.

ТН. ПАНОВКА.

(1) N° 1013. M. Gerhard (*Berlin's ant. Bildw.*, S. 296), désigne le groupe de Clitus et de Mantius comme gymnastique, et décrit la femme que nous croyons être Procris comme personnage mâle.

ÉOS ET TITHON.

LETTRE A M. LE DUC DE LUYNES.

MONSIEUR LE DUC,

Permettez-moi de vous présenter une interprétation d'un monument précieux sous tous les rapports, dont j'ai eu connaissance peu de temps avant mon départ de Rome le mois dernier, et qui mérite une attention toute particulière, puisqu'il donne la solution d'une énigme qui nous tourmente tous depuis bien longtemps.

Dans le musée d'antiquités de tout genre que M. Basseggio a formé dans son hôtel à Rome, et qu'il met, avec une rare obligeance, à la disposition de tous ceux qui veulent y faire quelques études, j'ai examiné avec beaucoup d'intérêt les fragments d'un diota provenant des fouilles de Vulci.

Les figures rouges sur un fond noir très-luisant, sont d'une rare pureté de dessin, d'un style plus noble que celui de la fabrique de Nola. Mais, ce qui m'a frappé plus que tout le reste, ce sont les inscriptions qui expliquent le sujet.

Une femme, vêtue d'une longue tunique et munie de grandes ailes, saisit en courant un éphèbe qui cherche à se défendre avec la lyre qu'il tient à la main, comme Orphée poursuivi par les Bacchantes de Thrace. Un peu sur la gauche, on voit le compagnon de cet éphèbe tenant également une lyre dans sa main baissée vers la terre. Tous deux sont revêtus d'un manteau (*χιτών*), à l'exemple des jeunes gens qui, en Grèce, fréquentaient les gymnases. A droite, un troisième éphèbe vêtu d'une chlamyde, et tenant deux javelots dans sa main gauche levée, s'enfuit du côté opposé, tournant le dos à la femme ailée. Personne n'hésiterait à donner à ce troisième éphèbe le nom de Céphale : l'oracle épigraphique en a décidé autrement, et nous renvoie, malgré le costume si incontestablement helléni-

que; à la Troade et à la famille qui régnait en ce pays. Des inscriptions, d'une écriture très-nette et très-claire, mais qu'on n'aperçoit qu'au reflet, de sorte que, selon le jour sous lequel on les examine, elles peuvent, ou échapper entièrement à la vue, ou se découvrir en partie, ou être lues en totalité, accompagnent les différentes figures de cette composition, qu'on recommandait à mon attention comme relative à l'enlèvement de Corinthus par l'Aurore. On avait lu le mot ΗΕΩΣ au-dessus de la femme ailée, et plus haut le mot ΚΟΡΙΝΘΟΣ qu'on rattachait à l'éphèbe que l'Aurore saisit; le mot ΔΑΡΔΑΝΟΣ sur la tête du chasseur, le mot ΠΙΡΙΑΜΟΣ au-dessus de l'éphèbe tenant une lyre baissée vers la terre, à l'extrémité gauche de la scène.

Après m'être convaincu que le mot ΚΟΡΙΝΘΟΣ, placé si étrangement, ne pouvait se rapporter à l'éphèbe enlevé par l'Aurore, je fus assez heureux pour découvrir le nom de ΤΙΘΩΝΟΣ au-dessus de la tête du protagoniste; d'où il résulte que les vases peints où figure un jeune homme armé d'une lyre et enlevé par une femme ailée, représentent *Tithon, Tithonus enlevé par l'Aurore* (1). Le voisinage de *Priam*, nom qu'aucun archéologue sensé ne pouvait attribuer à un éphèbe qui ne présente pas la moindre trace d'origine asiatique, ni dans sa physionomie, ni dans son costume, se justifie pourtant d'une manière satisfaisante, pour peu qu'on se rappelle le vers d'Homère (2) où Priam figure comme frère de Tithon et fils de Laomédon. D'un autre côté, Apollodore (3) fait mention d'un Tithon, fils de l'Aurore et de Céphale, et père de Phaéthon. Quant à *Dardanus*, dont la ressemblance avec Céphale, *le chasseur à l'aube du jour*, est frappante, les types monétaires de la ville de Dardanus nous sont d'un puissant secours, puisqu'ils nous offrent

(1) Homer., *Hymn. in Venerem*, 219; Hesiod., *Theogon.*, 984; Apollod., III, 12, 4; Tzet., *ad Lycophr. Cassandr.*, 18.

(2) *Iliad.*, XX, 237.

Λαομέδων δ' ἄρα Τιθωνὸν τέκετο, Πριάμῳ τε.

Cf. Tzet., *ad Lycophr. Cassandr.*, 18.

(3) III, 14, 3.

l'emblème incontestable de *l'aube, le coq* (1), qui révèle en même temps l'idée de combat, *δῆρις*, également cachée, selon nous, dans le nom propre de *Δάρδανος*.

Mais à quoi se rapporte le mot *KOPINΘΟΣ*? J'ai pu découvrir au-dessus de ce nom propre deux autres lignes :

ΟΥ ΠΑΝΤΟΣ

ΕΣΤΙ

de sorte qu'on doit lire :

ΟΥ ΠΑΝΤΟΣ

ΕΣΤΙ

ΚΟΡΙΝΘΟΣ

ΠΡΙΑΜΟΣ ΤΙΘΩΝΟΣ ΗΕΩΣ ΔΑΡΔΑΝΟΣ.

L'Aurore dit : « Non cuivis licet adire Corinthum , *Corinthe n'est pas à la portée du premier venu*. Cette phrase, devenue proverbiale, pour indiquer que la fortune n'est pas le lot de chaque mortel, prend, si je ne me trompe, dans la bouche de la déesse de la lumière, un sens encore plus particulier au caractère d'Éos et de Tithon, puisque, dans la dispute qui eut lieu entre Neptune et Hélius au sujet de la possession de Corinthe, l'acropole de Corinthe, l'acrocorinthe fut adjugée au dieu Soleil, qu'on y adorait avec son épouse, la Vénus armée, et avec l'Aurore (2).

Grâce à cette phrase si ingénieuse, le vase que je viens de décrire a droit à une place honorable dans la classe encore trop peu nombreuse des *vases à dialogue*, dont les deux principaux, celui de l'Hirondelle et celui de la Récolte des olives, ont été publiés par l'Institut archéologique (3).

Sur le revers du vase, on voit trois éphèbes tenant une lyre, des *diptycha* et le style pour écrire, et au milieu d'eux leur maître avec le bâton pour signe caractéristique.

Naples, 25 juin 1847.

TH. PANOFKA.

(1) Mionnet, II, p. 654, n^{os} 165, 166 et suiv.

(2) Paus., II, 1, 6 et 4 7.

(3) *Non. inéd.*, II, pl. XXIV et XLIV B.

MÉMOIRE

SUR

UN VASE PEINT INÉDIT,
DE FABRIQUE CORINTHIENNE.

(Mon., tom. IV, pl. XL, et pl. N, 1847.)

Le vase dont nous offrons ici (pl. XL, n°1) une représentation exacte, d'après l'original déposé au cabinet des antiques de la Bibliothèque royale, nous a paru mériter, sous plusieurs rapports, d'être recommandé à l'attention de nos lecteurs. C'est un de ces vases, sortis en dernier lieu des tombeaux de *Corinthe*, qui appartiennent indubitablement à cette ancienne cité grecque, qui dut, par sa position même (1), se trouver plus anciennement et plus fréquemment que les autres villes grecques dans des relations intimes avec l'Asie; et le fait de cette provenance corinthienne est mis à l'abri de toute contestation par le témoignage de M. de Prokesch-Osten, ministre d'Autriche à Athènes, par les soins duquel ce vase a été acquis pour notre cabinet. La forme du vase en question est celle de l'*amphore*, ou *hydrie* à deux anses, qui servait à beaucoup d'usages, notamment à celui de renfermer les cendres ou les restes des morts (2). La fabrique, qui est celle des figures noires avec des

(1) Thiersch, *Ueber die Epoch. d. Bild.-Kunst*, p. 164-165, 2^e édit; Abeken, *Mittel-Italien vor den Zeiten römisch. Herrschaft*, Stuttgart, 1843, in-8° p. 290, suiv.

(2) Schol. Sophocl. *ad Electr.*, v. 54; Plutarch., *in Marcell.*, c. 30; voy. Letronne, *Noms des Vases*, p. 10-11. En fait d'*hydries*, remplies de cendres et trouvées en Grèce, l'exemple le plus remarquable qu'on puisse citer, est sans doute celui de la célèbre *amphore* Burgon; voy. Thiersch, *Ueber die hellenisch. bemalt. Vasen*, dans les *Abhandl. d. philosoph. Class. d. königl. Bayerisch. Acad.*, B. IV, Abth. 1, p. 65.

détails violets sur un fond rouge, est précisément cette espèce de fabrique archaïque, à laquelle on a cru pouvoir appliquer la dénomination spéciale de *dorienne* (1). L'objet qui forme l'ornement du vase, et qui est reproduit identiquement des deux côtés, est un *buste de cheval*, dont le caractère de dessin est aussi remarquable que le motif même qui fit choisir ce sujet pour décorer un vase funéraire. C'est surtout cette dernière notion qui me paraît digne de considération. Mais auparavant je dois faire quelques observations sur la *fabrique corinthienne*, de laquelle est certainement sorti le vase peint qui nous occupe.

Le vase trouvé à *Corinthe* par feu Dodwell (2) avait été une première révélation de l'existence d'une fabrique de vases, d'un style tout particulier, qui avait dû être propre à cette ville, et que tout tendait à faire considérer comme ayant été dérivée d'une source asiatique. Plus tard, lorsque les prodigieuses découvertes de *Vulci* vinrent enrichir la science de tant de vases peints, de toute forme et de toute fabrique, dont une classe considérable, de style archaïque, offrait, dans les formes des noms propres, et surtout dans celles des lettres grecques, des signes indubitables d'une provenance dorienne, on fut ramené naturellement à *Corinthe*, comme au siège primitif de cette fabrique, dont les produits auraient été d'abord importés, puis imités dans l'Étrurie; et l'établissement du corinthien Démarate à *Tarquinies* semblait fournir l'appui le plus solide à cette conjecture. Ainsi s'était formée l'opinion, presque généralement adoptée parmi les antiquaires de nos jours (3), que les vases archaïques, de fabrique dorienne, dé-

(1) Kramer, *Ueber den Styl und Herkunft der bemalten griechischen Thongefässe*, Berlin, 1837, in-8°, p. 64 et suiv.

(2) Publié d'abord par d'Agincourt, *Fragm. de terre cuite*, pl. XXXVI, p. 95, mais d'une manière défectueuse, surtout quant aux inscriptions. Le modèle de ces inscriptions que je devais à Dodwell lui-même, et que j'ai publié dans mes *Lettres à L. Aberdeen*, pl. III, p. 83, 4, et p. 127 et suiv., a été reproduit par M. Boeckh, *Corp. Inscr. græc.*, 7.

(3) Bunsen, *Annali*, etc., t. VI, p. 64-70; Abeken, *Annali*, etc., t. VIII, p. 310 et *Mittel-Italien*, etc., p. 290 et suiv.; Kramer, *Ueber den Styl und die Herkunft der*

rivaient originairement de *Corinthe*, où avait dû fleurir aussi, à une époque antérieure, la fabrique dont le vase Dodwell était un si précieux exemplaire, et qui semblait se rattacher plus directement à l'Asie, par ses conditions matérielles comme par ses caractères archéologiques.

J'avoue que j'ai été l'un des premiers (1) à soutenir cette opinion contre celle de quelques autres antiquaires, notamment de M. Éd. Gerhard, qui avait qualifié d'abord et qui persiste encore aujourd'hui (2) à considérer comme *égyptiens* les vases qui nous occupent ; et je puis dire que plus j'ai étudié cette question importante, dans tous les monuments qui s'y rapportent, plus je me suis affermi dans une manière de voir que je crois fermement destinée à prévaloir dans la science. Mais comme, au lieu de répondre à l'invitation que je lui avais publiquement adressée (3), de fournir des arguments sérieux à l'appui de cette qualification d'*égyptiens* donnée à la classe de vases en question ; et de réfuter les objections que je faisais contre cette dénomination (4), M. Éd. Gerhard s'est borné tout récemment à reproduire son opinion, en alléguant un seul motif à l'appui (5), et que, plus récemment encore, un autre savant antiquaire, M. Osann, a cru pouvoir, non-seulement repousser la notion d'une classe de vases, de manière phénicienne, ou d'un goût asiatique, mais encore nier absolument le fait d'une *fabrique corinthienne* (6), je crois qu'il est devenu indispensable de montrer en quoi des opinions à la fois si absolues et si arbitraires manquent de cri-

gemalten griechischen Thongefässe, p. 66 et suiv.; voy. aussi ma *Lettre à M. Schorn*, p. 5, 13, 32, et ailleurs, 2^e édit.

(1) *Journal des Savants*, avril 1835, p. 214-215, et juin 1836, p. 346.

(2) *Rapporto Volcente*, p. 14-15, et p. 119, 124 ; voy. ci-dessous, p. 240 et suiv.

(3) *Choix de Peintures de Pompéi*, p. 76, 7).

(4) *Lettre à M. Schorn*, p. 3-6, 2^e édit.

(5) Dans un *Mémoire sur l'art des Phéniciens*, lu à l'académie de Berlin, dans la séance du 13 août 1846, et dont je n'ai eu jusqu'ici connaissance que par le compte rendu de cette académie, *Bericht*, etc., p. 268-271.

(6) Dans un écrit intitulé, *Revision der Ansichten über Ursprung und Herkunft der gemalten griechischen Vasen*, Giesseu, 1847, in-8^o, p. 26 et suiv., p. 85 et suiv.

tique et de fondement ; et c'est ce que je vais essayer de faire en peu de mots (1).

L'existence d'une fabrique de vases de terre cuite à *Corinthe* avait paru à tout le monde suffisamment justifiée par le témoignage de Pline (2), qui attribue à *Corinthe* l'invention de la *plastique*, et à l'appui duquel on s'était autorisé de celui de Strabon (3), concernant les *vases de terre cuite* trouvés dans les tombeaux de *Corinthe*, et particulièrement recherchés à Rome, sous le nom de *Nécrocorinthia*. Ces témoignages, qui ne semblaient susceptibles d'aucune espèce de doute, sont pourtant rejetés par M. Osann, le premier, par la raison que la notion de *plastique* s'applique exclusivement aux œuvres de la *statuaire en argile* ; le second, sous le prétexte que le nom de *Nécrocorinthia* s'appliquait, chez les Romains, aux *vases de bronze* trouvés dans les tombeaux de *Corinthe*, et non à ceux de terre cuite. Sur ce dernier point, j'ai regret de dire que le texte de Strabon porte bien expressément que c'étaient surtout les *vases de terre cuite*, ὄστράκινα τορευματα (4), que les Romains recherchaient et qu'ils appelaient νεκροκορινθία ; car voici les paroles du géographe grec : Νεκροκορινθίων ἐπλήρωσαν τὴν Φώγην· οὕτω γὰρ ἐκάλουν τὰ ἐκ τῶν τάφων ληφθέντα, καὶ μάλιστα τὰ ὈΣΤΡΆΚΙΝΑ. Sur le premier point, si j'accorde bien volontiers à M. Osann que la *plastique* dont il est question chez Pline, et aussi chez Strabon (5), soit la *statuaire en argile*, je n'en conclus pas, comme lui, que la *fabrication des*

(1) M. Ussing, qui n'admet ni la dénomination de *vases égyptiens*, ni celle de *vases phéniciens*, sans donner aucune raison, repousse aussi la qualification de *doriens* et l'attribution à *Corinthe*, de *Nomin. Vas. græcor.*, p. 15. Il faut pourtant bien que la patrie de ces vases se trouve quelque part.

(2) Plin., XXXV, 12, 43.

(3) Strabon, l. VIII, p. 381.

(4) Je n'ignore pas que le sens des mots ὄστράκινα τορευματα a été controversé le plus d'une manière, et qu'une interprétation, tendant à y voir des *bas-reliefs de terre cuite*, a été récemment admise par M. Osann ; j'y reviendrai plus bas, p. 251. Mais j'entends ces expressions dans le sens le plus généralement adopté, celui qui a été soutenu encore en dernier lieu par M. Kramer et par M. Éd. Gerbard lui-même, *Archæologische Zeitung*, 1846, n° 43, p. 309 et 310.

(5) Strabon, l. VIII, p. 382.

vases de terre cuite, la *cérameutique*, doit être exclue de la *plastique*, et je maintiens tout au contraire que, du moment que l'*argile*, la première matière plastique que les hommes aient eue partout à leur disposition, fut maniée par les Corinthiens, au point de devenir entre leurs mains le moyen d'un art d'imitation, à plus forte raison cette argile dut-elle leur servir à la fabrication de vases, branche la plus subalterne de la *plastique*, et la plus commune chez tous les peuples arrivés au premier degré de la civilisation. D'ailleurs, ce n'est pas seulement l'invention de la *plastique* ou de la *statuaire en argile*, qui est attribuée par l'antiquité aux Corinthiens; c'est aussi celle de la *roue du potter*; le témoignage de Théophraste, tiré de son livre *περὶ εὐρημάτων*, est formel sur ce point (1), et il est reproduit par Plin (2); et ici, on ne peut nier qu'il ne s'agisse bien positivement de la *cérameutique*, ou de la fabrication des *vases d'argile* par le *tour à potier*. Ce fait capital avait échappé à la mémoire de M. Osann, aussi bien que la mention des *Κορινθιοὶ κάδοι*, qui sont nommés dans un fragment de Diphile (3), et qui ne peuvent être que des *vases d'argile corinthiens*, comme l'a entendu M. Boeckh (4). Il est question aussi, dans un texte antique (5), d'une certaine forme d'*hydrie corinthienne*, dont le caractère distinctif était d'avoir deux petites oreilles au milieu de la panse; et tout porte à croire que ces *hydries*, de *fabrique corinthienne*, étaient de *terre cuite*. L'existence d'une fabrique de *vases de terre cuite*, chose qui ne dut manquer chez presque aucun peuple grec, ne saurait donc être refusée à *Corinthe*, cité renommée entre toutes les autres par son génie industriel et par son goût pour les arts,

(1) Theophrast., *apud* Schol. Pindar., *ad Olymp.*, XIII, 27 : Θεόφραστος δὲ ἐν τῷ περὶ εὐρημάτων Ἰκέρδιον τὸν Κορινθίων φησὶν εὐρημέναι τὴν τοῦ ΚΕΡΑΜΕΙΚΟῦ ΤΡΟΧΟῦ μηχανήν.

(2) Plin., VII, 53.

(3) Diphil., *apud* Athen., I, VI, p. 236, B., t. II, p. 406, Schw.

(4) *Explicat.* Pindar., *Olymp.*, XIII, v. 11-22, t. III, p. 214.

(5) Athen., I, XI, p. 488, D (t. IV, p. 310-311, Schw.) : Ἄλλα δὲ οὐδὲ κατὰ τὸ κύρωμα μέσον ἐξ ἀμφοῖν τῶν μερῶν μικρὰ, παρόμοια ταῖς Κορινθιακαῖς ὑδρίαις. Cf. Letronne, *Noms des Vases*, p. 21; Panofka, *Recherch. sur les Noms des Vases*, no XI, p. 8, 1).

si magnifiquement célébré par Pindare (1); et les témoignages des anciens, déjà suffisants pour nous donner une entière conviction sur ce point, ont reçu de nos jours, par la découverte des monuments, une confirmation éclatante.

Effectivement, il ne s'agit plus aujourd'hui du seul vase Dodwell, cité encore par M. Kramer comme monument unique (2), ni d'un autre vase, trouvé à plus ou moins de distance de *Corinthe*, comme celui de *Tenea*, publié par M. Ross (3); il s'agit d'un nombre considérable de *vases de terre cuite peints*, trouvés dans des tombeaux de *Corinthe* même; vases de toute forme, généralement de petite dimension, la plupart aussi de cette fabrique primitive, à fond jaune clair, parsemé de *rosaces* et de figures d'*animaux fantastiques*, que j'ai appelée et que je tiens plus que jamais à appeler *phénicienne*, ou *phénico-babylonienne*, comme la nommait K. Ott. Müller (4). Je possède, au sujet de ces découvertes de *vases d'argile peints*, sortis en grand nombre, et plutôt de fabrique commune que de fabrique choisie, de la nécropole de *Corinthe*, les témoignages les plus positifs, émanés de M. de Prokesch et de M. L. Ross, dans des lettres écrites d'*Athènes* (5). Mais il y a plus; nous avons dû depuis à l'un de ces deux antiquaires toute une collection de ces vases de *Corinthe*, recueillis par ses soins à *Athènes* et acquis pour notre cabinet des antiques, dans le nombre desquels figure l'ineestimable vase de la *naissance de Bacchus*, que j'avais publié d'après

(1) Pindar., *Olymp.*, XIII, v. 11-22. Voy. les témoignages classiques, rassemblés à l'appui de ce texte célèbre par le savant M. Boeckh, *Explicat.*, t. III, p. 212-216.

(2) *Ueber den Styl*, etc., p. 67.

(3) *Hercule et Nessus*, peinture d'un vase de *Tenea*, programme publié par M. Ross, Athènes, 1835; voy. ma *Lettre à M. Schorn*, p. 7, 3), 2^e édit. M. Fliersch cite aussi ce vase, qu'il avait vu à *Athènes*, et dont il indique la provenance, *Tenea, über die hellen. bemalt. Vasen*, etc. p. 74. La même localité, désignée comme le théâtre de découvertes ultérieures, dans un rapport de M. Éd. Gerhard, est changée en *Tegsa* d'Arcadie par M. Osann, *Ansichten über Ursprung*, etc., p. 86.

(4) *Götting. Anzeig.*, 1839, 53 St., p. 524-525: Dagegen hätten wir die Beziehungen zur phœnicisch-babylonischen Kunst erwähnt zu sehen gewünscht, die in der That immer heller aus Licht treten, etc.

(5) Voy. mon *Choix de Peintures de Pompéi*, p. 77, 2), où j'ai cité ces témoignages.

un dessin envoyé par M. de Prokesch (1), et dont le mérite, à la fois, comme monument de la céramographie grecque primitive, et comme le plus ancien témoignage du mythe de la naissance de Bacchus, ne pouvait manquer de frapper un antiquaire tel que M. Walz (2). Le fait d'une fabrique de vases corinthiens ne saurait donc être mis en doute ; et j'avoue que j'ai peine à comprendre qu'un savant du mérite de M. Osann ait pu ne tenir aucun compte de ces témoignages et de ces monuments qu'il devait connaître, pour arriver à nier l'existence de cette fabrique (3).

Ce qui ne me paraît pas moins constant, malgré l'éloignement qu'éprouve encore M. Éd. Gerhard à admettre la dénomination de manière phénicienne pour la fabrique en question, c'est que l'origine de cette fabrique est due à un système d'art asiatique ; les inductions que j'ai citées plusieurs fois à l'appui de cette opinion (4), subsistent dans toute leur valeur, et ce n'est pas en les passant sous silence qu'on peut se flatter de les détruire ; tout au moins faudrait-il qu'on les discutât pour avoir le droit de les rejeter ; et c'est ce qui n'a pas encore été fait. J'ajoute maintenant une preuve de plus, qui ne m'était pas connue à l'époque où je traitais en dernier lieu cette question ; c'est que la *rosace*, semée sur le champ des vases de cette fabrique, dont j'avais cru trouver le modèle dans l'archéologie babylonienne, nous est apparue depuis, semée avec la même profusion, sur les sculptures du grand monument de Ninive, découvert par M. Botta. On avait pu s'en convaincre, en voyant cette *rosace* brodée sur les vêtements du roi, dans une des figures dessinées par cet antiquaire (5) ; nous l'avons retrouvée depuis des milliers de fois dans les dessins de M. Flaudin (6), et sur les monuments originaux, maintenant déposés

(1) *Là même*, p. 73, vignette, n° V, et pour l'explication, p. 77, suiv.

(2) *Jahresbericht*, 1846, dans le *Philologus* de M. Schneidewin, p. 743.

(3) Voy. ce qui sera dit plus bas, p. 251-252, à ce sujet.

(4) *Lettre à M. Schorn*, p. 3-6 ; *Choix de Peintures de Pompéi*, p. 76, 7), et p. 77, 1), 2).

(5) *Lettres de M. Botta*, Paris, 1845, in-8°, pl. XXII.

(6) *Monument de Ninive*, pl. 65, 27, 16, 83, 39, 81, 119, 22, 101, et ailleurs encore.

au Louvre. Cette *rosace*, d'une forme si caractéristique et d'un usage si positivement assyrien, est distribuée partout, sur les diverses pièces de vêtements, sur les armes, sur les ceintures, sur les bijoux; et elle formait le principal objet d'ornement de la frise en terre cuite émaillée qui couronnait les appartements intérieurs de ce grand édifice de *Ninive* (1). Si donc il existe au monde un objet d'archéologie proprement babylonienne, c'est cette *rosace*, la même qui se reproduit, avec une égale profusion, dans le champ des vases de la fabrique qui nous occupe; et, à coté de ce résultat, je défie qu'on nous montre un objet pareil *dans toute l'archéologie égyptienne*. M. Éd. Gerhard daignera-t-il enfin tenir quelque compte de ce double fait? Et M. Kramer, qui s'est contenté de dire (2) que la dénomination de *phénicienne*, ou de *tyrrhéo-phénicienne*, ne faisait rien gagner d'essentiel, et qu'elle augmentait encore la confusion, croira-t-il avoir résolu une question si grave par cet arrêt si tranchant?

Je puis ajouter, à l'appui des considérations qui précèdent, un autre fait qui est venu récemment à ma connaissance. J'avais eu, dans mon *Mémoire sur la croix ansée asiatique* (3), l'occasion de signaler l'analogie qui existe entre une ancienne forme du *thau phénicien*, imprimée sur la monnaie de *Gaza* de Palestine, et un signe qui se voit sur d'anciennes médailles d'*Éryx*, de *Corinthe* et de *Syracuses*, toutes villes dont les

(1) Voy. la planche N, 1847, ci-jointe, où se trouvent réunis plusieurs de ces fragments de terre cuite émaillée, d'après le dessin de M. Flandin, n^{os} 1 a, 1 b, 1 c, 1 d. J'ai réuni sur la même planche, n^{os} 2, 3 et 4, des exemples de cette *rosace* tirés de vases phéniciens, l'un, n^o 2 de la collection Durand, n^o 984, maintenant en ma possession; l'autre, n^o 3, provenant de *Corinthe*, que je dois à l'amitié de M. de Prokesch; le troisième, n^o 4, trouvé à *Égine* et conservé dans le *Musée Blacas*.

(2) *Ueber den Styl und die Herkunft*, etc., p. 47 : Die Benennung phœnicisch oder tyrrheno-phœnicisch, wodurch nichts Wesentliches, nur die Verwirrung noch vergrößert wird. Ainsi, indiquer positivement une des sources asiatiques qui ont le plus contribué à agir sur la naissance de l'art grec, c'est ne rien gagner. Ainsi, retirer à l'Égypte ce qui lui avait été arbitrairement attribué, et restituer à l'Assyrie, par l'intermédiaire des Phéniciens, ce qui lui appartient en effet, c'est augmenter la confusion. Est-ce là de l'équité? Est-ce là de la critique?

(3) *Mém. de l'Acad.*, t. XVI, p. 302, 9), et p. 303, 1); voy. la pl. 1, n^{os} 20, 21, 22, 23.

relations d'origine ou de commerce avec les Phéniciens ne sauraient être méconnues. Or le même signe s'est trouvé sur deux de ces grands vases de *Santorin* (Théra), dont je ne crois pas qu'il soit possible non plus de contester la fabrique phénicienne. L'un de ces vases, apporté de *Santorin* par le colonel Bory de St.-Vincent, est entré récemment dans notre cabinet des antiques, où l'autre se trouve également (1). Ce qui n'est pas moins curieux, et ce qui est aussi une des révélations les plus récentes acquises à la science, c'est qu'un signe absolument semblable s'est trouvé sur des fragments de vases peints, de cette fabrique que j'ai appelée *phénicienne*, recueillis dans les plus anciens tombeaux de *Cume* de Campanie, à une profondeur qui dépassait la couche des tombeaux de l'époque hellénique. Je possède quelques-uns de ces fragments de vases phéniciens (2), déposés sur le sol de *Cume*, antérieurement à l'occupation grecque; et c'est de la main de M. Bonucci, l'architecte napolitain qui a dirigé cette fouille pour le compte de MM. Santangelo, que je les tiens, aussi bien que le renseignement dont je viens de faire usage.

M. Éd. Gerhard, qui tient toujours à la dénomination d'*Égyptienne*, comme *n'étant nullement contraire à la vérité, keinesfalls unwahren Benennung*, croit cette dénomination suffisamment justifiée par l'emploi de la fleur de *lotus*, en guise d'ornement, sur les vases dont il s'agit : *Zu deren Rechtfertigung schon die hœufige Lotusverzierung derselben genügte*. Pour que cet argument, le seul qu'allègue en dernier lieu M. Éd. Gerhard, eût quelque valeur, il faudrait que le *lotus* fût *exclusivement* propre à l'archéologie égyptienne. Mais un aussi savant antiquaire que M. Éd. Gerhard pourrait-il ignorer que le *lotus* est un symbole aussi généralement employé dans l'archéologie asiatique, y compris l'Inde antique, que dans l'archéologie égyptienne? J'en puis citer, pour exemples, l'espèce de *croix ansée* entourée de *fleurs de lotus* que porte à la main,

(1) Voy. la planche jointe à mon *Mémoire sur l'Hercule assyrien et phénicien*, pl. IX, n^{os} 8 a et 8 b.

(2) Même planche, n^o 9.

en guise de symbole d'*immortalité*, le dieu barbu et la déesse représentés dans le grand bas-relief de *Ptérium* (1), et la même fleur de lotus portée par deux femmes, sur cette grande page d'antiquité asiatique (2). C'est de la même source que dérive, chez les Étrusques, l'usage qui se fit de la fleur de lotus, avec la même intention symbolique, ainsi qu'on en a tant de preuves sur les vases, les bijoux, et les meubles qui garnissaient le grand tombeau de *Cære*, et qui forment aujourd'hui le principal ornement du *Museo Gregoriano* (3). La fleur de lotus s'y voit employée de toute manière, soit seule, soit combinée avec le lion, l'animal symbolique du *Soleil*, avec lequel on sait que l'opinion commune des anciens mettait cette plante dans un rapport intime (4); et il ne saurait être douteux pour personne, que la composition et le style de ces objets mobiliers du tombeau de *Cære* appartiennent originairement à un art asiatique, persépolitain selon M. Grifi (5), assyrien suivant moi (6). De là aussi, l'usage qui se fit, dans l'archéologie grecque, de la

(1) Texier, *Descript. de l'Asie Mineure*, pl. LXXXVII, p. 216

(2) Le même, au même endroit, p. 217.

(3) *Mus. Gregorian.*, t. II, tav. LXII-LXXVII; LXXV-LXXVII; LXXXII-LXXXV. Voy. Canina, *l'antica Etruria maritima* (Roma, 1846, in-fol.), t. I, tav. LII-LVIII; Grifi, *Monumenti di Cere antica spiegati colle osservanze del culto di Mitra* (Roma, 1841, in-fol.), tav. I-XI. Sur le grand pectoral d'or, tav. I, la tige de lotus se voit employée de deux manières, placée dans la gueule de lions, et accompagnant de chaque côté les figures de bons Génies. La même tige de lotus se voit dressée des deux côtés de la même figure sur les bracelets, tav. III. Une fleur de lotus, placée entre deux lions qui semblent se la disputer, forme le principal motif d'ornement d'un plat de bronze, tav. VI, n° 5, et la même fleur se voit sur la tête d'un Génie ailé, dans un fragment de même métal, tav. VI, n° 7. Mais le plus remarquable exemple de l'usage de la plante de lotus qu'offrent ces meubles du tombeau de *Cære*, est celui que présente un des deux vases d'argent, en forme de coupe, orné à l'intérieur d'un groupe d'une vache allaitant un veau, placé au milieu de tiges de lotus, tav. X, 1. Ce groupe, dont l'invention et l'usage appartiennent certainement à l'art asiatique, comme je crois l'avoir montré dans mon *Mémoire sur l'Hercule assyrien et phénicien*, 1^{re} part., § 8, p. 108, 1), prouve que la tige de lotus qui l'accompagne se rattache à la même origine, comme à la même intention.

(4) Plutarch., *de Is. et Osir.*, § XI; Jamblich., *de Myst.*, l. VII, c. I, p. 151; cf. Th. Gal., *adh. l.*, p. 288; Plin., XIII, 17; voy. Grifi, *Monum. di Cere*, etc., p. 118, 119, 3; Sec. Campanari, *Antichi Vasi dipinti della collez. Feoli*, p. 74, 1), 2).

(5) Dans l'ouvrage cité plus haut, note 3.

(6) Voyez les observations que j'ai eu occasion de faire, en rendant compte de

fleur de lotus, comme symbole d'*immortalité*, en rapport avec le *Soleil*, principe universel de vie. Ainsi, nous voyons, sur un célèbre vase peint de *Vulci* (1), *Léda* tenant à la main une *fleur de lotus* qu'elle donne à manger au cheval *Cylarus*, de la même manière et avec la même intention que, sur un autre vase peint de *Vulci* (2), deux *Ephèbes* font manger du *lotus* à un *cheval vainqueur*. Sur un troisième vase peint, provenant de la même nécropole (3), où sont représentées les *trois Grâces*, debout, en face d'*Apollon assis*, le seul symbole qui se voie à la main d'une de ces trois déesses est la *fleur de lotus*, dont le rapport avec le *Soleil* ne saurait être rendu plus significatif que dans cette circonstance; et l'on conviendra sans doute avec moi que cet emploi symbolique du *lotus* sur des vases grecs fabriqués en Étrurie, se rattache originairement aux traditions d'un art asiatique. Dès lors, que devient l'argument de M. Éd. Gerhard, tiré de la présence fréquente du *lotus* sur les vases de fabrication primitive, pour prouver que cette fabrication est *égyptienne*? Ne me serait-il pas permis à mon tour de m'emparer de cet argument, pour appuyer mon opinion que cette fabrication est bien plutôt *phénicienne*, ou *phénico-babylonienne*?

Je ne parle pas des symboles d'archéologie égyptienne sur des monuments babyloniens et étrusques, ni de la présence d'objets d'antiquité égyptienne trouvés dans des tombeaux étrusques, qu'allègue encore M. Éd. Gerhard comme un motif de croire que la même influence égyptienne a bien pu s'exercer aussi sur la fabrication de nos vases peints. Je nie positivement que l'emploi de la *croix ansée asiatique* soit un

l'ouvrage de M. Grifi, dans le *Journ. des Savants*, 1843, juillet, p. 422 et suiv., septembre, p. 543 et suiv.

(1) Sec. Campanari, *Illustraz. di un vaso dipinto*, etc., p. 12; le même, *Antich. Vasi dipinti*, etc., p. 74, 3), p. 115, 4). Ce vase, qui fait maintenant partie du *Museo Gregoriano*, où il est publié, t. II, tav. LIII, avait été aussi l'objet d'une publication antérieure, dans les *Monum. dell' Instit. archeol.*, t. II, tav. XXII; voyez-en l'explication dans les *Annali*, etc., t. VII, p. 228-231.

(2) Le même, au même endroit, n° 60, p. 115-116.

(3) Le même, au même endroit, n° 21, p. 73-75.

emprunt fait à l'archéologie égyptienne ; et , si le commerce put apporter quelques objets égyptiens en Étrurie , c'est un fait accidentel , absolument sans conséquence ; car ce commerce ne s'exerçait certainement pas *par les Égyptiens eux-mêmes* ; c'étaient les Phéniciens qui en étaient les facteurs ; et de là il résulte que les rapports entre les arts de la Phénicie et ceux de la Grèce et de l'Étrurie étaient bien plus intimes , sans compter qu'ils se rattachaient originairement à une patrie commune , l'Asie Mineure , que ne l'étaient et ne pouvaient l'être les rapports des deux peuples avec l'Égypte.

M. Éd. Gerhard reconnaît pourtant , à côté de ces indices d'influence égyptienne que je conteste pour mon propre compte , un *caractère asiatique* dans les œuvres de l'ancien art grec. C'est là une notion que j'ai été , je puis le dire , un des premiers à soutenir , à l'époque où le pur hellénisme régnait dans l'opinion du monde savant , grâce aux travaux d'hommes éminents , tels qu'Ott. Müller , M. Welcker , et M. Éd. Gerhard lui-même. Les découvertes des tombeaux étrusques , qui avaient commencé à ouvrir les yeux du grand antiquaire que j'ai nommé en premier lieu (1) , ont produit cette révolution d'idées dans la science , qui ne s'arrêtera pas au point où elle est aujourd'hui , j'en ai la conviction intime ; et le grand travail d'*Archéologie comparée* dont je m'occupe depuis plus de quinze ans , ne sera pas , j'ose le croire , inutile pour seconder ce mouvement. Mais le *caractère asiatique de l'ancien art grec* , que reconnaît enfin M. Éd. Gerhard , à quelle école a-t-il pu se former , et de quelle source a-t-il pu se propager dans la Grèce ? C'est là le point sur lequel il importerait le plus sans doute d'être fixé , si nous étions déjà en état de résoudre cette grave question. En tout cas , et tout en accordant que *Babylone* et *Ninive* furent le

(1) Les indices de cette révolution qui s'était opérée dans les idées d'Ott. Müller , se montraient déjà dans son *Uebersicht der griechisch. Kunstgeschichte* , von 1829-1835 , *Hall. Liter.-Zeit.* , 1835 , p. 177 , suiv. Mais au delà du point où il était alors parvenu , et qui est fort bien indiqué par M. Walz , *Jahresberichte* , p. 744-745 ; l'opinion de ce grand critique avait fait encore plus d'un progrès ; et c'est ce dont j'avais acquis une connaissance intime par la correspondance que j'entretenais avec lui , et qui ne cessa qu'à l'époque de son fatal voyage en Grèce.

siège primitif de cette haute civilisation asiatique, qui s'étendit sur toute l'Asie Mineure, où elle eut, dans la Lydie, le pays de Candaule et de Crésus, son foyer principal, et, de là, sa voie de transmission à la Grèce et à l'Étrurie, ce qui est précisément la notion capitale que je me suis efforcé d'établir dans mon *Mémoire sur l'Hercule assyrien et phénicien*, M. Éd. Gerhard refuse aux Phéniciens toute participation à cette transmission d'un art asiatique à la Grèce, et la seule raison qu'il en donne, du moins dans l'extrait de son *Mémoire* que j'ai sous les yeux, c'est le *culte privé d'images* des Phéniciens, *im bildlosen Kultus*, c'est l'*aversion de ce peuple pour les idoles*, *Jenen Bilderfeinden*, dont il trouve la preuve dans la *borne de la Vénus de Paphos*, comme image de la déesse de l'amour. Ainsi, M. Éd. Gerhard regarde les Phéniciens comme un *peuple ennemi des idoles*, dont le culte n'admettait aucune image figurée de la divinité, et c'est là son motif pour refuser aux Phéniciens une part d'influence même indirecte sur la naissance et le développement de l'art grec; d'où il suivrait, d'après ses idées, que les éléments d'un art asiatique qu'il admet lui-même dans les œuvres de l'art grec primitif, ceux, par exemple, qu'il est impossible de méconnaître dans la classe de vases peints qui nous occupe, auraient été transmis directement de la Lydie à la Grèce, d'une part, à l'Étrurie, de l'autre, *sans l'intermédiaire des Phéniciens*. Ces idées sont si extraordinaires, si contraires, en ce qui concerne les Phéniciens, à tout ce que nous connaissons par la Bible, par la Grèce et par les monuments même de la Phénicie, du *culte de ce peuple riche en idoles*, que je m'abstiens de les combattre, jusqu'à ce que le travail où elles ont été exposées, sans doute avec toutes les preuves à l'appui, ait été livré à la publicité. En attendant, je soutiens précisément, au sujet des Phéniciens, l'opinion contraire à celle du savant antiquaire de Berlin; j'affirme de plus que les vases, d'une fabrique analogue à celle de nos vases peints, qu'on trouve dans les îles de l'archipel grec, telles que Milo et Santorin (1), peuvent être

(1) Abeken, *Mittel-Italien*, p. 291, 2).

attribués avec toute probabilité aux Phéniciens, qu'on sait avoir formé dans ces îles des établissements antérieurs à l'occupation hellénique, tandis qu'il serait contraire à toutes les notions de l'histoire et à toutes les règles de la vraisemblance de voir, dans ces vases, des produits d'un art tydien (1), puisque la Lydie, région éloignée de la mer, ne fut jamais une puissance maritime; et je maintiens, enfin, contre le nouveau système de M. Éd. Gerhard, aussi bien que contre sa première idée de *vases égyptiens*, l'opinion admise par K. Ott. Müller, adoptée d'abord par MM. de Witte et Lenormant (2), soutenue récemment par M. Thiersch (3), et, en dernier lieu encore, par M. Walz (4), l'opinion que ces vases, d'une fabrique si particulière et d'un style asiatique si prononcé, appartenaient dans l'origine aux Phéniciens, qui en introduisirent le goût chez les Grecs, à Corinthe, à Athènes, à Argos, à Égine (5), à Mycènes (6); partout enfin où l'on a retrouvé de nos jours de ces vases, dont la fabrique paraît y avoir été si ancienne et si populaire, et où le commerce des Phéniciens, attesté par l'histoire dans ces mêmes régions de la Grèce, les avait portés dans le principe.

A cette fabrique purement phénicienne de vases de terre

(1) Je ne mets pas en doute le fait d'une fabrique de vases particulière à la Lydie, qui semble indiquée par ce fragment de Kritias, *apud Athen.*, t. X, p. 432, E, t. IV, p. 84, Schw. : Θάσιον ἄγγε', ἃ Αὐδὴ χεῖρ ἀσιατογενῆς (ἑτέρουσεν), tel que l'a rétabli en dernier lieu M. Boeckh, qui s'en est servi pour son ingénieuse restitution d'une inscription gravée sur un vase du musée de Berlin, ἡ δὲ Λύδια μέγιστος, dans l'*Archæologische Zeitung*, de M. Éd. Gerhard, n° 47, p. 371. Je nie seulement que les Lydiens aient eu, dans les îles grecques, une domination qui permette de leur attribuer les vases de style asiatique qu'on y trouve.

(2) *Descript. du cab. Durand*, Préf. p. 11-111, et n. 879, p. 280.

(3) *Ueber die hellen. bemalten Vasen*, etc., p. 74-75.

(4) *Heidelberg. Jahrbüch.*, 1845, n° 25, p. 385-6, et *Jahresbericht*, 1846, dans le *Philologus* de M. Schneidewin, p. 742-743.

(5) On pourrait ajouter aussi Corcyre, d'après les vases de même fabrique, certainement corinthienne, trouvés dernièrement auprès du tombeau de Ménécraates, dont les ornements de nature architectonique, mêlés à des figures d'animaux et à des scènes de combat, étaient de cet ancien style que M. Éd. Gerhard appelle encore, *bald als ægyptisirend, bald auch als altdorisch*, dans l'*Archæolog. Zeitung*, n° 48, p. 378, 2).

(6) Sur ces vases peints, de fabrique phénicienne, dont le sol de l'antique Mycènes est encore semé à sa surface, voy. les éclaircissements que j'ai donnés dans mon *Mémoire sur l'Hercule assyr. et phénic.*, part. I, § 5, p. 78, suiv.

cuite, à fond jaune clair, parsemé d'ornements symboliques, tels que la *rosace*, le *thau phénicien*, les lignes en *zigzag* et en *spirale* (1), et de figures d'animaux fantastiques, *sphinx*, *oiseaux à tête humaine*, *chimères*, ou d'animaux symboliques, *lions*, *taureaux*, *cerfs*, *sangliers*, succéda une fabrique d'imitation, proprement hellénique, où les mêmes éléments se reproduisaient avec le style de dessin grec archaïque, et où commença de s'introduire l'emploi de sujets héroïques. C'est là une vue qui appartient à Ott. Müller, et qui, appliquée aux fabriques corinthiennes (2), me paraît d'une grande justesse. Les premiers de ces sujets héroïques, placés, en guise d'animaux symboliques ou mêlés à ces animaux, sur les vases en question, furent des sujets de *chasse*, particulièrement de *celle du sanglier*, ainsi qu'on en a un exemple par le vase corinthien de Dodwell. Mais ce qui est bien curieux et bien significatif, c'est que le même sujet de la *chasse au sanglier* s'est rencontré sur d'autres vases, d'une fabrique analogue et sans doute aussi d'une origine semblable, tels que le vase de la première collection d'Hamilton (3), trouvé à *Capoue*, un vase du *Museo Gregoriano* (4), provenant de *Cære*, et un second vase du même musée (5), sorti aussi de la nécropole de la même ville étrusque, *Cære*, l'un des premiers sièges de l'émigration tyrrhénienne. Or, personne encore n'a remarqué que ce sujet de la *chasse au sanglier* appartenait au système des religions asiatiques; d'où il suit que, dans l'emploi de ce motif, fourni par l'archéologie phénico-babylonienne, les Grecs, à la tête desquels je mets en premier lieu les Corinthiens, ne faisaient encore, comme dans la fabrique même des vases qu'ils appropriaient à leur génie, que suivre les traditions d'un art asiatique.

(1) Voyez à ce sujet mon *Mémoire sur l'Hercule assyrien*, p. 78-82, pl. IX. n^{os} 1, 1 a, 1 b.

(2) *Götting. Anzeig.*, 1839, 53 St., p. 525: Die korinthischen Werkstätten scheinen darin weniger etwas erfunden, als die Verbindung heroischer Sujets mit dieser Ornamenten-Malerei in Gang gebracht zu haben.

(3) D'Hancarville, *Antiquités*, t. I, pl. 1-4.

(4) *Mus. Gregorian.*, t. II, tav. XVII, 2, 2 a.

(5) *Ibid.*, t. II, tav. XC.

Le même mélange d'éléments asiatiques assimilés à l'art grec, se retrouve, avec un progrès plus marqué de l'emploi des données helléniques, dans d'autres vases qui tiennent encore à la même fabrique, par le goût des ornements et par la présence des animaux symboliques, en même temps qu'ils se rattachent indubitablement à *Corinthe* par la paléographie des inscriptions. De ce nombre est le célèbre vase du musée de Naples (1), trouvé à *Nola*, représentant un *combat de guerriers à pied et en quadriges*, avec des *Sirènes*, et une bande d'*animaux symboliques*, du même dessin que ceux du vase de *Capoue*; un vase du *Museo Gregoriano* (2), représentant le *combat d'Ajax et d'Hector*, et un autre du musée de Berlin (3), représentant le *combat d'Achille et de Memnon*, l'un et l'autre provenant des tombeaux de *Cære* (4), tous deux offrant les mêmes conditions de style et de fabrique, et appartenant tous deux aussi à *Corinthe*, par l'emploi des lettres Q et B , dans les noms EBQTOP , Ἐκτωρ , MYBΛIXA , Ἀχιλεὺς , et MEMNON , Μέμνων . Je renvoie au livre de M. Kramer (5) pour la mention de quelques autres vases d'une fabrique pareille, où les deux éléments corinthiens, les lettres Q et B , se rencontrent encore, de manière que la provenance *corinthienne* de ces vases ne puisse véritablement être révoquée en doute (6). A la vérité,

(1) *Neapels ant. Bildwerke*, p. 324. Cf. Kramer, *über den Styl*, etc., p. 52, 1). La forme de l'épsilon, B , dans le nom MOXOAVBQV , Εὐρύλοχος , accuse positivement la fabrique corinthienne de ce vase.

(2) T. II, tav. I, 3 et 3 a.

(3) Gerhard's *neuerworbene Denkmähler d. königl. Mus. zu Berlin*, S. 3, Taf. 1.

(4) Ces deux vases avaient été publiés dans les *Monum. dell' Institut. archeol.*, t. II, tav. XXXVIII, A et B, et décrits par feu M. Abeken, dans les *Annali*, t. VIII, p. 306-312.

(5) *Ueber den Styl*, etc., p. 61, 4), p. 62, 5).

(6) Je puis ajouter la mention d'un autre vase de la même fabrique, acquis récemment à la science; c'est un vase sorti pareillement de la nécropole de *Cære*, qui se trouve à Rome, dans la riche collection de M. le ch. Campana. On y voit représenté *Hector prenant congé de Priam*, au milieu de nombreux personnages, désignés la plupart par leurs noms, dans l'expression desquels se rencontrent les lettres corinthiennes, c'est-à-dire, l'épsilon, B , le *coph*, Q , le *vau* phénicien, F , et le signe de l'aspiration, E . Je cite ce vase d'après la description qu'en a donnée M. Éd. Gerhard, dans son *Ar-*

cette provenance *corinthienne*, admise par des antiquaires, tels que feu M. Abeken (1), sur la foi des lettres Φ et Ψ , est simplement regardée comme *dorienne* par M. Kramer; et parmi les peuples grecs, *de race dorienne*, auxquels on pourrait attribuer les vases en question, il semble que *Mégares* (2), *Argos* (3), et *Égine* (4), trois cités *doriennes* renommées pour la fabrication de vases de terre cuite, toutes trois aussi connues de nos jours pour avoir fourni des vases de cette ancienne fabrique, pourraient disputer à *Corinthe* l'avantage d'en avoir été la métropole. Mais le fait, que le Φ est une lettre exclusivement propre à l'alphabet corinthien, qui ne s'est encore rencontrée, sauf un bien petit nombre d'exceptions (5), que sur les mon-

chæolog. Zeit., 1846, n° 43, p. 302, 2), où il le désigne comme une *Kelebe im sogenann-*
ten ægyptisirenden Styl.

(1) *Annali*, etc., t. VIII, p. 310.

(2) Les fabriques *mégariennes* de vases de terre cuite, $\chiέραμοι$ *Μεγαρικοί*, étaient célèbres, au moins dès le temps d'Aristophane, *Nub.*, v. 1185. Cf. Schol., *ad h. l.*; Stephan. Byz., v. *Μέγαρα*. On vantait aussi dans l'antiquité les $\Piθήκια$ *Μεγαρικά*, Eubul., *apud Athen.*, I, 28, D, t. I, p. 106, Schw., et Philéas citait les $\Gammaυάλαι$, vases à boire, des *Mégariens*. Ces poteries s'exportaient au loin, et le commerce qui s'en faisait prouve leur mérite; voy. Reinganum, *Megaris*, p. 39-40. Des fragments de vases de terre cuite, de cette fabrique *mégarienne*, se trouvent journellement à *Mégares*, au témoignage de Dodwell, *a Tour*, t. II, p. 180.

(3) Les vases en terre cuite, de fabrique *argienne*, en forme de *Kylix*, sont cités dans Athénée, l. XI, p. 480, C. Hérodote fait aussi mention de cette poterie d'*Argos*, par opposition à celle d'*Athènes*, l. V, c. 88; et nous possédons maintenant, dans notre cabinet des Antiques, grâce aux soins de M. de Prokesch, des vases en terre cuite, provenant d'*Argos*.

(4) Les vases d'*Égine* en terre cuite jouissaient d'une grande célébrité dans l'antiquité, Herodot., V, 88; Stephan. Byz., v. Αἴγινα ; Pollux, VI, 16, 100; voy. K. Ott. Müller, *Æginetica*, p. 79-80. Ceux de cette ancienne fabrique que j'ai en vue, s'y trouvent encore de nos jours; voy. les exemples que j'en ai cités dans ma *Lettre à M. Schorn*, p. 5, 3), et p. 7, 2), 2^e éd. Je puis ajouter maintenant que notre cabinet des Antiques en possède un rapporté d'*Athènes* et donné par M. de Sauley. Il existe, dans le *Cabinet Pourtalès-Gorgier*, un de ces vases d'*Égine*, en forme de *chèvre*, pl. XI, p. 122; et le savant interprète n'a pas manqué de relever l'allusion que cette forme de *chèvre*, $\alphaἴξ$, offrait avec le nom d'*Égine*, Αἴγινα . Mais il y aurait un autre rapprochement encore à faire, c'est celui des vases d'argile, en forme de *bélier sauvage*, qui sortaient, au témoignage de Pausanias, X, 17, 6, des manufactures de la *plastique éginétique*: $\text{Ὅμοιον ἐν ΠΛΑΣΤΙΚῆι τις ἀν τῇ Αἰγιναίῳ ποιήσειεν ἀγρίου κριοῦ}$.

(5) Le Φ se trouve sur les monnaies primitives de la *Béotie*, attribuées à *Koronea* ou à *Kopai*, Mionnet, *Supplément*, t. III, p. 511, n° 50 et 51. Ce sont là les seules

naies de *Corinthe* et des colonies de *Corinthe*, *Crotone* et *Syracuses*; ce fait, d'accord avec celui de l'⚡, E, qui ne s'est encore rencontré aussi que sur des monuments incontestablement *corinthiens*; comme le vase Dodwell, ou, ce qui revient au même, sur des inscriptions de *Corcyre* (1) ou d'*Acarmanie* (2), colonies de *Corinthe*, ce fait me paraît propre à trancher absolument la question en faveur de *Corinthe*.

Cela posé, il me semble que les objections récemment élevées contre l'existence d'une fabrique de vases peints à *Corinthe* par M. Osann (3), perdent beaucoup de leur valeur, sans compter qu'il ne m'est pas possible d'admettre, avec ce savant, non plus qu'avec M. Zumpt, qui semble avoir soutenu cette opinion (4), que les *ὄστράκινα τορεύματα* de Strabon fussent des *bas-reliefs de terre cuite*, employés en guise de couvercles sur les urnes sépulcrales; ni les motifs philologiques, ni les raisonnements allégués par M. Osann, tout spécieux qu'ils peuvent être, ne peuvent tenir contre le fait, maintenant bien avéré, de vases peints trouvés par milliers dans les tombeaux de *Corinthe*, tandis qu'on n'a jamais trouvé à *Corinthe* des *bas-reliefs de terre cuite employés pour couvercles d'urnes sépulcrales*; et il est certain que cette notion, vainement rejetée par M. Osann, comme étant *encore trop indéterminée, noch zu unbestimmt*, et comme se rapportant aussi à une *localité trop éloignée*

exceptions à l'emploi exclusivement corinthien du Ϙ, dans la numismatique, que je connaisse encore, les seules qui infirment, ou du moins qui modifient l'observation que j'ai faite à cet égard, dans mon *Mémoire sur la croix ansée asiatique*, p. 35. Les médailles, avec les lettres ϘΟ, que Brøndsted attribuait à *Koressos* de l'île de *Céos*, appartiennent bien plutôt à *Corinthe*, suivant la judicieuse observation de M. Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, t. I, *Addenda*, p. 886.

(1) Telles que le fragment publié par M. Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, n° 20, à l'appui duquel nous venons de recueillir les précieuses inscriptions du tombeau de *Ménékratès* et de celui d'*Arniadas*, au sujet desquelles je renvoie au travail le plus récent, à celui de M. Franz, dans l'*Archæologische Zeitung*, n° 48, Taf. XLVIII, p. 377-386.

(2) J'ai en vue l'inscription publiée par M. Ross, dans le *Bulletin dell' Institut archeol.*, 1840, p. 28, et reproduite par M. Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, t. II, *Addenda*, n° 1794, 4.

(3) *Ansichten über Ursprung*, etc., *Zusatze zu*, p. 62, p. 85 et suiv.

(4) *Ibidem*, p. 86; voy. Gerhard's *Archæologische Zeitung*, 1846, n° 43, p. 300.

de Corinthe, und doch auch nur entfernt Korinthischen Boden berührt (ce qui tient peut-être à ce que M. Osann a écrit *Tegæa* au lieu de *Tenea*), doit désormais prendre rang dans la science, en dépit de toutes les opinions individuelles. Le vase de *Corinthe*, de style grec archaïque, que je fais connaître aujourd'hui (pl. XL, n° 1), en fournit une preuve irrécusable, de même que le vase de la *naissance de Bacchus*, que j'avais précédemment publié (1), nous avait procuré un nouvel exemple, sorti aussi du sol de *Corinthe*, de cette ancienne *fabrique phénicienne*, appropriée, pour le choix des sujets et pour le style du dessin, aux traditions du goût hellénique.

Après ces éclaircissements préliminaires sur la *fabrique corinthienne* à laquelle appartient notre vase, j'arrive au sujet de la peinture qui le décore, et qui ne comporte pas en lui-même une longue explication, grâce aux savantes recherches de M. Lebas (2), sur l'emploi du *cheval*, comme *motif funéraire*, emploi dont j'avais moi-même indiqué précédemment de nombreux exemples, tous avec une intention pareille (3). Mais il y aurait encore, même dans ce seul point de la signification funèbre du *cheval*, qui n'est encore qu'un des traits nombreux de la mythologie figurée du *cheval*, plus d'une explication à donner et plus d'un monument à faire connaître. Et en attendant que je trouve l'occasion de m'occuper de ce travail, je veux du moins indiquer quelques aperçus qui n'ont point encore été produits, et qui se rapportent plus directement au sujet de notre peinture.

Je présume qu'il n'est aucun de nos lecteurs qui ne soit familier avec les nombreux bas-reliefs, grecs et romains, qui offrent, dans des scènes de *supplication à Esculape, dieu sauveur*, ou dans des scènes de *repas funèbre dressé en l'honneur du mort élevé à la condition divine, à celle de héros, un buste*

(1) *Choix de peintures de Pompéi*. p. 73, vignette, n° V.

(2) *Monuments d'Antiq. figur. de la Morée*, pl. 62, p. 85-246.

(3) Voy. mes *Monuments inédits, Achilleide*, 96, 1); *Oresteide*, p. 125, 5), et p. 235, 1).

de cheval, quelquefois *seul*, d'autres fois accompagné d'un *serpent* et de divers autres symboles sculptés dans le haut du bas-relief. Le sens religieux et funéraire de ces sortes de représentations avait été établi par M. Lebas d'une manière péremptoire ; et les objections qu'avait rencontrées cette explication (1), tendant à y substituer celle de *repas de famille*, et dictées par une certaine manière de voir l'antiquité, qui réduirait presque tout à une réalité vulgaire ; ces objections, dis-je, avaient paru au savant antiquaire dignes d'une réfutation particulière (2), dont on doit toujours lui savoir gré, alors même qu'on n'en reconnaîtrait pas la nécessité ; car ce système d'interprétation, qui avait si mal réussi à Zoëga, est aujourd'hui trop généralement apprécié, pour avoir réellement besoin d'être combattu. Mais, tout en démontrant de nouveau le sens funèbre attaché au *buste de cheval*, sur les bas-reliefs grecs et romains, M. Lebas n'avait pu en citer des monuments d'une antiquité grecque, qui répondissent à celle des témoignages classiques sur lesquels est fondée cette notion.

C'est cette lacune de l'antiquité figurée qu'est venue heureusement remplir la peinture de notre vase de *Corinthe* ; car le *buste de cheval*, représenté deux fois sur le col de cette *hydrie*, ne peut véritablement être que l'image du *cheval de Thanatos*, peinte *en buste*, dans le haut du vase, comme elle l'est sur les bas-reliefs ; et l'antiquité de cette image symbolique ne peut non plus être mise en doute, puisqu'elle résulte de la fabrique même du vase qui la présente, et qui est d'un style archaïque qu'on ne peut méconnaître. La *dualité* de cette image ne serait pas ici une difficulté ; loin de là, elle serait un motif de plus à l'appui de cette explication. Effectivement, elle tient au même principe que celle *des deux Kères, des deux Mæræ, des deux Érinnyes, des deux Génies funèbres, des deux Juges des enfers*, connus par tant de témoignages et de monuments antiques ; elle se rattache aussi à cette doctrine, si fondamentale dans

(1) Dans la *Revue archéologique*, publiée par Leleux.

(2) *Lettre à M. Letronne*, extraite du même recueil, p. 1-15.

toutes les religions anciennes, de l'existence des *deux principes* du *mal* et du *bien* qui entraient dans l'essence de l'âme humaine, et que Platon représentait précisément sous l'image d'un *couple de chevaux*, l'un *bon*, l'autre *mauvais* (1). Il est bien probable que ce n'était pas là une idée purement philosophique venue accidentellement à l'esprit de Platon, mais que, comme tant d'autres opinions du fondateur de l'Académie, celle-ci lui avait été suggérée par les doctrines asiatiques, dont il avait acquis la connaissance par ses voyages dans cette partie de l'ancien monde. Il est bien sûr d'ailleurs que cette image symbolique des *deux chevaux* n'était pas pour Platon une pure métaphore, mais qu'elle lui avait été inspirée par la vue de monuments réels, tels que la *stèle*, érigée précisément sur le chemin de l'Académie, en l'honneur des guerriers athéniens qui avaient péri dans l'expédition de Thrace, et sur laquelle étaient représentés *deux chevaux*, *Mélanôpos* et *Macartatos* (2), dont les noms semblent bien faire allusion aux *deux chevaux* de Platon; et il n'est pas douteux que ce monument si célèbre à Athènes (3) n'ait dû être présent ici à la pensée de Platon, qui l'avait si souvent sous les yeux, en se rendant d'Athènes à l'Académie, puisqu'il existait bien avant lui, attendu que l'expédition où ces guerriers athéniens avaient perdu la vie, appartenait à l'époque de Cimon (4). Le motif qui fit servir l'image des *deux chevaux* pour type de monument funéraire, devait donc être entré bien profondément dans les idées de l'antiquité; et c'était en me fondant sur ces témoignages que j'avais cru pouvoir expliquer la présence des *deux Génies funèbres*, montés,

(1) Platon., *Phædr.*, § 54, t. I, p. 75, éd. Bekker. : Εἶτα τῶν ἵππων ὁ μὲν αὐτῷ καλὸς τε καὶ ἀθὼς, καὶ ἐκ τοιούτων, ὁ δὲ ἕξ ἐναντίων τε καὶ ἐναντίας. Cf. Plutarch., *Quæst. Platon.*, p. 1008, C.; Clem. Alex., *Strom.* V, 572, D. J'avais fait usage de ce texte important, dans mon *Achilléide*, p. 97, note, et M. Lebas l'a rapporté à la même intention, *Monum. de la Morée*, p. 97.

(2) Pausan., I, 29, 4 et 5. Le texte parle de *deux cavaliers*; mais les noms doivent se rapporter aux *deux chevaux*. — M. Lebas qui a cité après moi ce passage de Pausanias, l'a entendu comme moi. (*Monum. figurés de la Morée*, p. 93, 97.)

(3) Demosthen., *pro Coron.*, c. 60, p. 160.

(4) Thucyd., I, 100; Plutarch., *in Cimon.*, c. 7, t. III, p. 185, Reisk.; Cornel. Nep., *in Cimon.*, c. 2.

l'un sur un *cheval rouge*, l'autre sur un *cheval noir*, dans les peintures d'un hypogée de *Corneto* (1). La peinture de notre vase de *Corinthe*, qui nous offre la même image sous une forme abrégée, vient fournir un nouvel argument à l'appui de cette explication, en même temps qu'elle nous procure une nouvelle preuve de la source corinthienne, où les Étrusques avaient pu puiser plusieurs des images figurées et des motifs mythologiques qu'ils approprièrent aux besoins de leur propre civilisation.

D'autres monuments, acquis plus récemment à la science, permettent de rapporter au même type la présence de *deux bustes de chevaux* rapprochés l'un de l'autre, avec une intention à la fois cosmique et funéraire. Telle est une peinture de vase (2), d'ancien style, représentant un *buste de Déesse ailée*, peinte en noir, qui peut être la *Nuit*, et sur le sein de laquelle sont placés *deux chevaux*, peints aussi en noir et rehaussés de rouge sombre. Telle est surtout une terre cuite de *Chiusi* (3), qui offre un buste de *Méduse*, avec la face du *Gorgonion*, portant sur son sein *deux bustes de chevaux*, qui se touchent et qui sont opposés l'un à l'autre. Il me semble impossible de ne pas reconnaître ici le même motif funèbre que sur notre vase de *Corinthe*, puisque la signification funéraire du *Gorgonion* est aujourd'hui un fait généralement admis dans la science. Je m'explique de la même manière les *deux chevaux* qui accompagnent, de chaque côté, les figures de *Jupiter*, *Neptune* et *Pluton*, sur la *Kylix* de *Xénoclès*, d'ancien style (4), peinture si remarquable, dont le caractère funèbre me paraît hors de doute. Et pour revenir au *buste de cheval*, reproduit de chaque côté sur le col de notre *hydrie* de *Corinthe*, soit qu'on veuille y voir la même image répétée, soit qu'on préfère y reconnaître ce type

(1) *Achilléide*, p. 96, 1).

(2) Publiée par M. le duc de Luynes, *Études numismat. sur le culte d'Hécate*, p. 82, vignette; cf. p. 73.

(3) Publiée au même endroit.

(4) *Élii. de Monum. céramogr.*, t. 1, pl. XXIV; voy. Éd. Gerhard, *Auserlesen. griech. Vasenbild.*, t. 1, p. 44 et 45, 59).

sous la forme de la *dualité*, on pourra se convaincre que cette image symbolique avait traversé l'antiquité tout entière, pour arriver aux temps romains, en la retrouvant sur des monuments étrusques du dernier âge, que j'indiquerai tout à l'heure (1).

Quant à l'origine asiatique de ce motif, que j'ai pu me croire permis de présumer, en le trouvant indiqué chez Platon, qui avait puisé à l'école de Pythagore et dans sa propre expérience tant d'idées asiatiques, nous en avons acquis, sinon une preuve positive, du moins une présomption bien grave, dans un monument de la Phrygie, dessiné par M. J. Rob. Steuart (2). C'est une façade de tombeau, taillé dans le roc, dont le fronton est orné d'une *stèle* érigée sur deux degrés et terminée par un *triangle* (3), objet symbolique neuf et curieux, où l'on pourrait

(1) Il existe, dans notre cabinet des Antiques, un vase, de fabrique de Pouille, d'une époque de décadence, qui offre, d'un côté, un *buste de cheval*, et de l'autre, une *figure d'éphèbe*; ce qui équivaut, suivant moi, à l'expression allégorique de l'idée générale d'un *homme menacé de la mort dans le premier âge de la vie*.

(2) *A Description of some ancient monuments with inscriptions still existing in Lydia and Phrygia, etc.*, by John Robert Steuart, esq., London, 1842, in-fol., pl. XVI, p. 11-12, fol.

(3) On sait qu'il existe, au-dessus de la porte de la chambre principale du *trésor d'Atrée à Mycènes*, de même qu'au-dessus de celle de la seconde chambre, un *vide triangulaire*, dont on a cherché à rendre compte par des explications différentes. Il se pourrait bien que ce *vide triangulaire* eût le même motif que le *triangle* figuré sur notre monument phrygien, surtout si l'on se rappelle l'origine phrygienne des Pélopidés, auteurs des monuments de *Mycènes*. Ce qui prouve que, dans toute hypothèse le *vide triangulaire*, ou la *pièce triangulaire* qui le remplissait, comme on le voit à la *porte des lions* de l'acropole de *Mycènes*, avait une intention positive, certainement liée à quelque motif religieux, c'est que la même particularité avait été signalée par sir W. Gell, à la porte principale de l'acropole de *Tirynthe, Argolis*, p. 55; à l'appui de quoi j'ajoute à mon tour que l'on trouve fréquemment, sur des cylindres babyloniens, un *objet d'adoration*, figuré en forme de *triangle*. Je m'abstiens en ce moment d'exposer mes idées au sujet de cet *objet triangulaire*, certainement de nature sacrée, et je me contente d'en citer quelques exemples, Al. Callimore, *Oriental cylinders*, nos 19, 22, 23, 65, 89, 114, 126, 160. Le même objet se voit dans le champ d'un beau cylindre, du musée de Berlin, que j'ai publié parmi les monuments à l'appui de mon *Mémoire sur l'Hercule assyrien et phénicien*, pl. IV, n° 17; voy p. 189, 1); et, ce qu'il y a de plus remarquable encore, cet *objet triangulaire* se retrouve dans les bas-reliefs du grand monument de *Ninive*, où il paraît érigé à la fois sur le faite d'un temple et devant sa porte, pl. 141. On ne supposera pas que le *vide triangulaire*, ménagé au-dessus des portes du *trésor d'Atrée*, avait pour objet d'alléger la

voir la combinaison du *phallus* et du *kteis*, comme *double signe de vie*, tout à fait propre, à être placé sur le devant d'un tombeau. De chaque côté de cet objet, sont *deux chevaux*, placés en sens contraire, c'est-à-dire opposés l'un à l'autre, non pas, suivant l'idée de M. J. R. Steuart, *deux chevaux du Soleil en adoration*, mais bien plutôt, selon moi, la double image du *cheval de Thanatos*, comme sur notre vase de *Corinthe*; en sorte que nous trouvons ici, et précisément sur un tombeau phrygien, le type asiatique de cette image funéraire, mise en rapport avec un *signe de vie* : ce qui rentre tout à fait dans le système de représentation symbolique des religions de l'Asie.

Il était naturel et conforme à toutes les notions que nous possédons sur le principe asiatique de la civilisation étrusque, que la même image du *cheval* passât dans l'archéologie de ce peuple, avec la même valeur funéraire. C'est ce que prouve en effet la peinture d'un vase de *Volterra* (1), d'une fabrique proprement étrusque et locale, laquelle peinture consiste en *deux bustes de chevaux*, placés en sens contraire, de chaque côté d'une *colonne*, qui représente la *stèle* ou le *cippe* érigé sur le tombeau; d'où il suit que les *deux bustes de chevaux* figurent ici avec la même intention que sur le tombeau phrygien et sur notre vase de *Corinthe*. C'est d'ailleurs une notion établie par de nombreux exemples, que l'usage qui se fit de *têtes de cheval*, avec une intention funéraire, à l'extérieur des tombeaux étrusques, ou pour la décoration des meubles et des vases funéraires placés dans ces tombeaux. Il existe, au *Museo Gregoriano* du Vatican, des *têtes de cheval* en *nenfro*, qui furent trouvées de

construction, comme on en a un exemple dans une porte d'*Iassus*, Texier, *Descript. de l'Asie Min.*, pl. 143; car cette supposition est détruite par l'exemple de la *porte des Lions de Mycènes*, et surtout par celui de la porte de l'acropole de *Tirynthe*.

(1) Inghirami, *Pittura di vasi fittili*, t. IV, tav. CCCLVIII. Le savant auteur voyait dans cette peinture une image relative aux *courses équestres*, qui, du reste, avaient aussi un caractère funèbre, ainsi que je l'ai montré à plusieurs reprises, et que M. l'abbé Cavedoni l'a établi encore en dernier lieu, *Osservaz. sopra un sepolcret. etrusco* (Modena, 1842, in-8°), p. 20-21. Mais l'explication que je propose me paraît plus simple et plus naturelle.

chaque côté de l'entrée d'un tombeau de *Vulci* (1). On connaît un assez grand nombre de vases d'argile noire, qui sont ornés à leurs angles de *bustes de cheval* (2); et M. le docteur Schulz avait déjà remarqué que *l'image du mort* était souvent accompagnée de celle de *deux chevaux*, dans les peintures et les sculptures étrusques (3), avant que la même observation fût appuyée de nouveaux exemples par M. l'abbé Cavedoni (4).

C'est à la même source que doit appartenir encore une autre image, pareillement symbolique et funéraire, dont le *cheval* forme un des éléments, et qui ne paraît pas avoir attiré jusqu'ici l'attention des antiquaires. Elle se compose d'un *buste de Femme voilée*, placé entre un *buste de cheval* et un *buste de griffon*, et elle est depuis longtemps connue par un vase de la *bibliothèque du Vatican*, publié par Passeri (5). L'occasion que j'eus, dans mon voyage en Grèce, d'acquérir un vase d'*Égine*, qui offre à peu de chose près le même sujet, mais d'un style tout différent, fixa mon attention sur ce sujet (voy. pl. XL, n° 4); et, depuis, il m'a été donné de connaître deux autres vases, ornés d'une peinture semblable, toujours avec des variantes de détail et des différences de style et de fabrique, trouvés aux deux extrémités du domaine de l'antiquité hellénique, l'un, dans les tombeaux de *Panticapée* (pl. XL, n° 3), l'autre, dans la nécropole de *Cyrène* (pl. XL, n° 2), le premier de ces vases, conservé au musée de Kertsch, le second, entré dans notre cabinet des antiques par une acquisition récente, et encore inédit. Le rapprochement de ces quatre vases, de fabrique et de provenance différentes, et de même sujet, m'a paru propre à intéresser les antiquaires, en servant à compléter l'intelligence du sens funéraire attaché au *cheval*; c'est par ce motif que nous offrons réunis sur la même planche les dessins de trois de ces vases, d'*Égine*, de *Panticapée* et de *Cyrène*, en les accompagnant de courtes observations.

(1) *Bullet. archeolog.*, 1837, p. 4.

(2) Micali, *Monum. per serv. alla stor. d. popol. ita.*, tav. XXVII, n° 11.

(3) *Bullet. archeolog.*, 1840, p. 63.

(4) *Osserv. sopr. un sepolcret. etrusc.*, p. 43, 53).

(5) *Pictur. Etrusc. in Vasc.*, t. III, tab. CCLVIII.

Il serait aujourd'hui bien superflu de s'arrêter à réfuter l'explication de Passeri, qui voyait, sur le vase du Vatican, une image relative à la *guerre des griffons et des Arimaspes*, et, conséquemment à cette idée, un *buste d'Homme, en costume barbare, guidant un cheval et suivi d'un griffon* (1). Sur le vase de *Panticapée*, où le *griffon* est un symbole local, M. Dubois de Montperreux, à qui l'on doit la publication de ce vase (2), croyait reconnaître un *Guerrier scythe*, coiffé de la manière propre encore aux Tartares de nos jours, *entre son cheval et le griffon de Panticapée*. Mais une pareille explication, de la part d'un homme étranger aux études de l'antiquaire, est évidemment de nulle valeur. Il suffit, d'ailleurs, d'une seule observation, pour réduire au néant de pareilles suppositions. La *tête voilée*, représentée sur les quatre vases, est évidemment celle d'une *Femme*; les traits du visage imberbe ne peuvent appartenir qu'à une femme; le *voile brodé*, d'étoffe asiatique, sur les vases du *Vatican*, de *Cyrène* et de *Panticapée*, en fournit une nouvelle preuve; le *kékryphalos* du vase d'*Égine* n'en offre pas un indice moins décisif, et le visage *peint en blanc* du vase de *Cyrène* ne laisse pas subsister le moindre doute à cet égard.

Maintenant qu'il est bien établi que c'est un *buste de Femme voilée* qui figure sur trois de nos vases, entre un *buste de cheval* et un *buste de griffon*, et avec le *buste de cheval* seulement sur le quatrième, il ne s'agit plus que de rechercher quelle est cette femme, et quel est le sens de la représentation dont elle forme l'élément principal. A mon avis, la réponse à cette double question est facile à donner. Cette femme est la *Nuit*, *Νύξ*, que l'antiquité, dans son langage figuré, se représentait *couverte d'un long voile*, *τανύπεπλος* (3), ou d'un *voile noir*, *μελάμπεπλος* (4). Suivant les mêmes traditions poétiques, la *Nuit* avait pour monture un *cheval, noir aussi*; telle du moins est-

(1) *Pictur. Etrusc. in Vasc.*, t. III, p. 44.

(2) *Voyage en Crimée, etc.*, Atlas, part. IV, pl. XI, n° 1, t. V, p. 175.

(3) *Hymn. Orph.*, IX, 10.

(4) *Euripid., Ion.*, v. 1150.

elle indiquée dans un *fragment* d'Æschyle (1), et telle aussi la voyons-nous figurée sur un beau vase peint du cabinet Blacas (2), où la *Nuit*, *enveloppée d'un long voile, est assise sur un cheval* (3); et c'est certainement à la même tradition que se rapportent les épithètes Ἰππία, Ἰππιχή, Ἰπποσόα (4), Εὐρίπτα (5), données à *Artémis*, en sa qualité de *Séléné*, aussi bien que celle de Λεύκιππος, donnée à *Proserpine* (6) et aux *Dioscures* (7), divinités d'ordre infernal; c'est enfin, d'après les

(1) Æschyl., *Fragm. Heliad.*, 59, ed. Schutz. : Μελανίππου Νύχτος.

(2) Ce vase a été publié dans mes *Monum. inédits*, pl. LXXIII, avec une courte explication, *Appendice*, p. 399-401. Il a été reproduit par M. Panofka, dans une dissertation particulière, intitulée : *Le Lever du soleil, sur un vase peint du musée Blacas*. Paris, in-4°, 1833, in-4°, extraite du *Musée Blacas*, pl. XVII et XVIII.

(3) Pausan., V, 11, 3. Cf. Voss, *Brief. Mythol.*, XXXIX, t. II, p. 8.

(4) Pindar., *Olymp.*, III, 27. Cf. Schol., *ad Pyth.*, II, 16.

(5) Pausan., VIII, 14, 4.

(6) Schol. Pindar., *ad Olymp.*, VIII, 156.

(7) Euripid., *Helen.*, v. 646. C'est à ce titre, c'est-à-dire, en qualité de dieux d'ordre funéraire, donnés pour compagnons au *Soleil* et à la *Nuit*, que les *Dioscures* figuraient à l'extérieur des tombeaux antiques et sur tant de sarcophages; voy. les exemples que j'en ai cités dans mes *Monuments inédits*, *Appendice*, p. 396, et auxquels je pourrais en ajouter beaucoup d'autres. Mais je profite de cette occasion pour relever une légère méprise qui s'est glissée dans la description d'un vase du *Cabinet Durand*, n° 369, p. 128, où l'on a vu l'un des *Tyndarides*, *tenant par la bride un cheval peint en blanc*, et l'autre *Dioscure*, *debout*, avec une *lance* et un *bouclier* posé à ses pieds. Or, il n'y a rien dans cette représentation qui caractérise les *Dioscures*, dont les images certaines se ressemblent toujours dans tous leurs attributs. A mon avis, c'est tout simplement le *Mort*, *élevé à la condition héroïque*, qu'il faut voir sur ce vase peint, maintenant en ma possession. Il est debout, *près d'un cheval peint en blanc*, image si souvent reproduite sur les vases de Basilicate, toujours avec une intention funéraire, qui résulte positivement de ce que ce groupe de l'homme, *debout près du cheval*, ἀνὴρ ἔκτω παρεστώς, Pausan., VII, 25, 7, est toujours placé dans l'édicule funèbre, ou *Héron*, Passeri, *Pict. Etrusc. in Vasc.*, t. II, tab. CXC; t. III, tab. CCLXVIII, CCLXX, CCLXXI; Inghirami, *Vas. futili*, t. I, tav. XIX, XX; t. IV, tav. CCCLXXXIX; Maisonneuve, *Introduction*, pl. I; Winckelmann, *Monum. ined.*, n° 22. L'autre personnage, où l'on a vu le second *Tyndaride*, est le compagnon du *Héros*, qui tient sa *lance* et son *bouclier*.

mêmes idées qui avaient traversé le cours entier de l'antiquité, qu'Ovide nous représente *Hesperus porté sur un cheval noir* (1).

L'autre animal symbolique, dont le buste accompagne celui de la *Nuit*, sur le vase du Vatican, sur celui de *Panticapée* et sur mon vase d'*Égine* (pl. XL, nos 3 et 4), achève, si je ne me trompe, de caractériser l'image de la *Nuit*, en la complétant. Cet animal est le *griffon*, ce symbole si connu des régions hyperboréennes, et à ce titre, consacré au *Soleil* et à *Apollon* (2). Dans l'ordre d'idées qui avait donné lieu aux représentations de nos vases peints, le *griffon*, le symbole du *jour*, et conséquemment de la *vie*, se trouvait donc opposé au *cheval*, le symbole de la *nuite* et de la *mort*; et ces deux animaux, placés de chaque côté du buste de la *Nuit*, constituaient ainsi l'expression la plus sensible, comme la plus abrégée, de l'image symbolique qui représentait le *cours de la vie humaine par celui du soleil*, tantôt, au moyen du *char du Soleil* opposé à *celui de la Nuit* (3), tantôt par

(1) Ovid., *Fast.*, II, 314 : *Hesperus ut FVSCO roscidus ibat EQVO.*

(2) Les monuments où la figure du *griffon* se trouve jointe à celle d'*Apollon*, en qualité de *dieu Soleil*, sont si nombreux et si connus des antiquaires, que je puis m'abstenir de les citer. J'observerai seulement à cette occasion que le groupe, si fréquent aussi sur les monuments, particulièrement sur les vases peints, d'ancien style, d'un *griffon déchirant un cerf*, équivalant à celui d'un *lion terrassant un taureau*, exprime une image allégorique, où le *griffon* et le *lion* figurent comme représentants du principe igné, de même que le *cerf* et le *taureau* comme représentants du principe humide; et le combat que se livrent ces animaux symboliques, a par conséquent rapport à la lutte des deux éléments, d'où sort *la vie par la mort* ou *la génération par la destruction*; idée si profondément, si éminemment orientale, qui a été très-bien développée par M. Lajard, *Mém. sur une urne cinér. du musée de Rouen*, *Nouv. Annal.*, t. II, p. 397-445. De là l'emploi qui fut fait sur les monuments funéraires, tombeaux et sarcophages, du groupe du *lion déchirant un taureau*, ou du *griffon dévorant un cerf*, comme on le voit, entre autres exemples, sur une plaque d'or d'un tombeau de *Panticapée*, et sur le grand sarcophage de la cathédrale d'*Agrigente*, ou bien, un *griffon* opposé à un *buste de taureau*, sur le mausolée de *Vibius*, *Montfaucon*, *Ant. Expl.*, t. V, pl. CXVI, 2, où je n'admets pas que ces symboles soient des signes d'initiation, comme on l'a dit, *Mon. figur. de la Morée*, p. 175, 352 bis).

(3) J'ai publié plusieurs bas-reliefs de sarcophages, où le *char du Soleil*, opposé à *celui de la Nuit*, me semblait avoir cette intention; voy. mes *Monuments inédits*, pl. LXXII, 1 et 2, pl. LXXII A, 1, *Appendice*, p. 393, suiv. Ces monuments ont été récemment, de la part d'un jeune et docte antiquaire, M. Otto Jahm, l'objet d'un

les figures pareillement opposées d'*Hélios* et de *Séléné* (1). Une autre expression équivalente de la même image, est celle que nous offre un vase peint, où se voient, pour tout ornement, les figures en course d'un *cheval* et d'un *griffon* (2) opposés l'un à l'autre : image bien curieuse, dans sa concision même, dont le sens n'avait pas été saisi par Millin. Or, il est évident que, dans cette image dont le sens funéraire n'est pas douteux, puisqu'elle se trouve précisément sur des vases destinés à l'usage des morts et déposés dans des tombeaux, le *buste de cheval* garde toute sa valeur funéraire; ce qui rattache nos quatre vases peints au même ensemble de doctrines symboliques dont notre vase corinthien nous a offert la plus haute et la plus ancienne expression.

RAOUL-ROCHETTE.

examen critique, dont le résultat s'accorde généralement avec mes propres vues; voy. ses *Archæol. Beiträge, Excursus II*, p. 79-93; voy. surtout p. 91.

(1) Comme on en a un exemple, sur le beau sarcophage de l'église de Santa-Chiara de Naples, que j'avais fait dessiner depuis longtemps, pour le comprendre dans la seconde partie de mes *Monuments inédits*, et qui vient d'être publié dans les *Monum. dell' Instit.*, t. III, tav. XL.

(2) Millin, *Peint. de Vas.*, t. II, pl. XL. Ce vase avait été trouvé dans le tombeau d'un enfant, près de *Bari*; il est maintenant placé dans la collection de la manufacture royale de Sèvres.



MORT

ET

APOTHÉOSE D'HERCULE.

(*Mon.*, t. IV, pl. XLI ; et pl. O, 1847.)

La mort d'Hercule, consumé dans les flammes d'un bûcher sur le mont OËta, et son ascension dans l'Olympe, sont des faits bien connus par les récits des poètes et des mythographes ; ils font le sujet de la peinture qui orne le côté principal du vase que je vais entreprendre d'expliquer. Ce vase, de fabrique lucanienne, provient des fouilles de l'Étrurie, et doit se trouver aujourd'hui dans la collection de S. M. le roi de Bavière. Une description en a été donnée par M. de Witte (1), à l'amitié duquel je dois l'avantage de posséder un calque de ce curieux monument.

Nul, parmi les enfants d'un dieu et d'une mortelle, n'eut une fin semblable à celle du fils de Jupiter et d'Alcmène. Il importe donc de rechercher l'origine de la fable relative à sa mort, et de déterminer l'époque à laquelle elle apparaît dans le domaine des mythes helléniques. Je m'occuperai d'abord de ce dernier point.

Homère est peu explicite sur le genre de mort d'Hercule. Dans l'Iliade (2), il se borne à raconter que le héros, malgré la protection de Jupiter, périt victime de la fatalité et de la haine implacable de Junon. Dans l'Odyssée (3), il le montre aux en-

(1) *Description d'une collection de vases peints provenant des fouilles de l'Étrurie*, n° 96, p. 51 et suiv.

(2) XVIII, 117-119.

(3) XI, 601 sqq.

fers, se présentant armé devant Ulysse ; mais, ajoute le texte à cet endroit, ce n'était que l'ombre (εἶδωλον) du fils d'Alcmène, car lui-même (αὐτός) avait pris place parmi les dieux de l'Olympe. Nous ne pouvons faire fond sur ce correctif, puisque le vers qui le contient paraît avoir été interpolé ; mais un autre passage du même poème (1) autorise à penser que la tradition relative au bûcher de l'OËta n'était pas inconnue à l'auteur de l'Odyssée. En effet, il y vante Philoctète comme l'archer le plus habile d'entre les Grecs, et cette assertion suppose l'arrivée devant Troie de l'héritier des flèches d'Hercule, telle qu'elle était racontée dans la petite Iliade (2). Un hymne homérique renferme la mention du séjour du héros thébain dans l'Olympe, et de son union avec Hébé (3). Cette union est également chantée par Hésiode (4), qui semble de plus faire allusion à l'ascension du fils de Jupiter dans la demeure des dieux (5).

On peut supposer sans invraisemblance que la connexité que nous trouvons chez Sophocle entre les fables concernant les relations d'Hercule avec Déjanire et avec Omphale, son expédition contre OEchalie, sa mort et son apothéose, n'a pas été établie pour la première fois par le célèbre poète tragique d'Athènes. Je soupçonne que cette connexité existait déjà dans le poème de la prise d'OEchalie, œuvre du plus ancien des Homérides, Créophyle de Samos, auquel j'attribue, avec M. Welcker (6), l'introduction de ces fables dans la poésie grecque. Les poètes et les autres écrivains postérieurs adoptèrent généralement cette tradition : nous la rencontrons chez Pindare (7), chez Hérodote (8), chez les trois poètes tragiques, Eschyle (9),

(1) VIII, 219 sq.

(2) *Excerpta e Procli Chrestom.* à la suite de l'Homère de Didot, p. 583.

(3) *Hymn. in Hercul.*, 6 et 7.

(4) *Theogon.*, 949 sqq.

(5) Voyez Welcker, *Der epische Cyclus*, S. 234.

(6) *L. c.*, S. 235 fgg.

(7) *Isthm.*, IV, 94 sqq. ; *Nem.*, X, 31 sqq.

(8) VII, 198.

(9) C'est du moins ce qu'il est permis de conclure de la mention de l'infortune de

Sophocle (1) et Euripide (2). Sophocle surtout donna de grands développements à cette tradition dans ses *Trachiniennes*; les derniers événements de la vie et la mort du héros forment, comme on sait, le sujet de cette tragédie. Un autre poète, Spintharus, avait composé sur la mort d'Hercule une tragédie intitulée : Περικαϊόμενος Ἡρακλῆς (3), titre qui indique d'une manière suffisante que, conformément à l'opinion commune, le héros y était représenté périssant dans les flammes d'un bûcher. Le poème de Créophyle et les *Trachiniennes* de Sophocle sont probablement les sources où puisèrent Apollodore (4), Diodore de Sicile (5), Ovide (6), Sénèque (7) et Hygin (8), qui sont, avec le poète tragique d'Athènes, les écrivains qui nous donnent le plus de détails sur cette partie du mythe d'Hercule.

L'origine asiatique de la fable de la mort d'Hercule, qui périt au milieu des flammes, est un fait démontré déjà, et qui ne paraît pas devoir désormais rencontrer de contradicteurs. Je ne puis me dispenser toutefois d'en rassembler ici quelques preuves. Le récit des amours du héros thébain avec la reine Omphale, que nous trouvons dans la tragédie de Sophocle, nous reporte tout d'abord dans la Lydie. Or, selon le témoignage de quelques auteurs anciens (9), l'Hercule de cette contrée s'appelait *Sandon*. Ammien Marcellin (10) donne le nom de *Sandan*, qui n'est qu'une forme différente du précédent nom, au fondateur de Tarse, tandis que d'autres attribuent la fondation de cette ville à Hercule. Au fond, ces deux versions disent la même chose, et de leur rapprochement avec ce qui

Lielias dans un fragment du *Glaucus marinus*, ap. Strab., X, p. 687 (447), et in *vita Arati* ap. Petav. *Uranolog.*, p. 269 A.

(1) Outre les *Trachiniennes*, voyez *Philoctet.*, 726 sqq.

(2) *Heraclid.*, 910-918. Cf. 9 sq.; 872 sq.; *Orest.*, 1686 sq.

(3) Suidas, v. Σπίνθαρος; Eudocia, p. 385.

(4) IV, 7, 7.

(5) IV, 38.

(6) *Metam.*, IX, 134-272.

(7) *Hercules OEtæus*.

(8) *Fab.* 36.

(9) Tranquillus et Apulejus ap. Joh. Lyd. *de Magistrat.*, p. 268, ed. Fuss.

(10) XIV, 8, avec la note de Valois, p. 66, ed. Wagner.

précède, nous sommes en droit de conclure que la divinité protectrice de Tarse n'est autre que le Sandon ou Hercule de la Lydie (1). Les savantes et ingénieuses recherches d'Otfried Müller (2) ont démontré que ce *Sandon* est identique avec *Sardanapale*, et que ce personnage appartient originairement au système religieux des Assyriens. Depuis, M. Movers a non-seulement accepté ce résultat, mais cherché à établir l'identité de l'Hercule de l'Assyrie, de la Lydie et de la Cilicie, avec celui de la Phénicie, et même avec l'Hercule Indien (3). Il serait superflu de suivre ces savants dans leurs raisonnements, qu'on peut lire dans leurs ouvrages; il suffira, pour le but que je me propose, de rechercher dans les traditions religieuses de divers peuples de l'Asie, les vestiges de l'origine de la légende relative au bûcher du mont Oeta.

Suivant le récit des historiens (4), Sardanapale, roi d'Assyrie, craignant de tomber vivant entre les mains de ses ennemis, fit élever dans l'une des cours intérieures de son palais un bûcher d'une hauteur considérable, surmonté d'un appartement en bois, où il plaça son or, son argent, ses ornements royaux, un grand nombre de lits et de tables en or; puis, s'y étant renfermé lui-même avec ses femmes et ses eunuques, il ordonna qu'on y mît le feu, et périt ainsi avec tout ce qu'il avait de plus précieux et de plus cher. D'un autre côté, Dion Chrysostome (5) rapporte que les habitants de Tarse célébraient avec beaucoup de pompe la fête du bûcher en l'honneur d'Hercule, fête dont le type des médailles de cette ville (6) nous retrace

(1) Il est probable qu'Hercule était appelé *Sandon* dans d'autres contrées encore. Agathias (*Hist.*, II, 24, p. 117, édit. de Bonn) avance en termes généraux que ce nom lui était donné dans l'Asie supérieure : Σάνδον τὸν Ἡρακλέα.

(2) *Sandon und Sardanapal* dans le *Rhein. Museum* de Niebuhr et Brandis, III, S. 22 fgg.

(3) *Die Phœnizier*, C. XII, S. 458 fgg.

(4) Ctesias, *Persic. ap.* Athen., XII, 38, p. 529 (*Fragm.* 20, p. 36, ed. Paris.); Diodor. Sicul., II, 27.

(5) *Orat.* XXXIII, p. 408, ed. Mor. (p. 467, ed. Emper.).

(6) Otf. Müller (*l. c.*, S. 26) en a donné une description très-détaillée d'après plusieurs de ces médailles qui ont été publiées ou décrites. L'une d'elles se trouve reproduite d'après Pellerin (*Recueil*, t. II, pl. LXXIV, 37), dans la *Symbolique* de

le souvenir. Si nous voulons maintenant connaître plus exactement en quoi consistait cette cérémonie, examinons ce qu'elle était en Syrie, où elle faisait partie du culte de la Grande Déesse. Selon le témoignage de Lucien (1), on abattait de grands arbres, dont on dressait un bûcher (2) dans la cour du temple; on y suspendait des chèvres, des brebis et d'autres quadrupèdes vivants, des oiseaux, ainsi que des vêtements et divers objets en or et en argent. Les rites religieux accomplis, on portait les images des dieux autour du bûcher, auquel on mettait le feu, et tout, y compris sans doute les images des dieux (3), devenait bientôt la proie des flammes.

Sardanapale, qui périt sur un bûcher à Ninive, est, comme nous venons de le voir, ce même Hercule-Sandon, honoré à Tarse par la fête du bûcher. Astarté, ou la Déesse de Syrie près du temple de laquelle on élève un bûcher, se personnifie à Carthage dans la reine Didon (4), s'immolant sur un bûcher (5). A Carthage encore, Amilcar met fin à ses jours au milieu des flammes d'un bûcher, et reçoit les honneurs divins sous le nom de Melcarth ou Hercule (6), à la fête duquel il paraît qu'on allumait également un bûcher (7). Ces coïncidences autorisent à penser que la fête du bûcher, si répandue

M. Creuzer, II, II, Taf. III, 28, Ausg. 3, et dans la traduction de M. Guigniaut, pl. LV, 218.

(1) *De dea Syria*, 49.

(2) Je prends les mots *δένδρα ἐστᾶσι*, dont se sert Lucien, dans le sens d'élever des troncs d'arbres en tas, et non simplement les ficher en terre.

(3) Lucien ne dit pas d'une manière positive que les images des dieux fussent brûlées avec tout le reste; mais il est probable qu'elles l'étaient en effet, à en juger du moins par ce qui se pratiquait à la fête des *Dædala* chez les Platéens. Voy. Pausanias, IX, 3, 4.

(4) Voyez Movers, *l. c.*, S. 609 fgg.

(5) Justin., XVIII, 6; Virgil., *Æn.*, IV, 645; Silius Italic., *Punic.*, II, 422 et 424; VIII, 52, 131 sq. Le premier de ces écrivains ajoute que la reine de Carthage reçut les honneurs divins après sa mort, et Silius fait mention de son temple situé au centre de la ville (II, 81-84).

(6) Herodot., VII, 167. Sur l'identité d'Amilcar déifié avec Melcarth, voyez Movers, *l. c.*, S. 612.

(7) Voyez Münter, *Religion der Karthager*, § 6, S. 46 fgg. Copenh., 1816; Creuzer, *Symbolik.*, II, S. 45, Ausg. 3.

dans l'Orient, à part ses rapports avec le culte solaire, avait été instituée dans un but d'expiation, pour rappeler la manière dont les personnages divins et héroïques de la mythologie s'étaient débarrassés des liens de l'humanité et purifiés des souillures terrestres. On se rappellera que, selon une tradition religieuse de l'Égypte (1), Isis essaya de donner l'immortalité à l'enfant de Malcander, roi de Byblos, en brûlant les parties périssables de son corps (2), et c'est sans doute l'espoir d'atteindre un but semblable qui poussait les Phéniciens et les Carthaginois à sacrifier leurs enfants sur les autels allumés de Moloch (3). Ces divers exemples montrent combien était ancienne et générale en Orient l'opinion qui regardait le feu comme élément purificateur.

Indépendamment des considérations précédentes, il est deux circonstances qui tendent à faire admettre l'existence en Lydie de la légende relative à la mort de Sandon sur un bûcher, et l'institution d'une fête qui en consacrait le souvenir. C'est d'abord une médaille de la ville de Philadelphie, voisine de Sardes, représentant, comme celles de Tarse, un bûcher de forme pyramidale, surmonté d'un aigle, et au milieu duquel se trouve la figure d'Hercule-Sandon (4); c'est, en second lieu, la version du supplice du roi Crésus, condamné à périr sur un bûcher. Je ne conserve aucun doute que cette version, rapportée par Hérodote (5), ne soit pour le fond originaire de la Lydie.

(1) Plut., *de Iside et Osiride*, c. 16.

(2) La légende grecque de Cérès soumettant dans le même but à une opération semblable Démophon, Déiphon ou Triptolème, fils de Céléus et de Métanire (Homer., *Hymn. in Cer.*, 240 sqq.; Apollod., I, 5, 1; Ovid., *Fast.* IV, 550; Hygin., *Fab.* 147), n'est qu'une imitation de la tradition égyptienne. Il en faut dire autant de la légende relative à Achille (Apollod., III, 13, 6, avec les *Observ.* de Heyne, p. 315. Cf. ma note sur Ptolémée Héphestion, p. 134).

(3) Voyez les autorités citées par Spencer, *de Legg. Heb. rit.*, t. I, p. 363, et *Movers*, *l. c.*, S. 327 fgg.

(4) Pellerin, *Recueil*, t. II, pl. LXIV, n° 68; Mionnet, *Descript.*, t. IV, p. 101, n° 553. Cf. Müller, *l. c.*, S. 27.

(5) I, 86; Nicol. *Damasc. Hist.*, p. 58 sqq., ed. Orell. Cf. Baehr. *ad Ctes. Fragm.*, p. 102 sq., et *ad Herodot.*, *l. c.*, p. 217; Welcker, *Rhein. Museum*, t. II, S. 504, et relativement à la variété des versions, ma note sur Ptolémée Héphestion, p. 47 sq., et p. 157.

La vénération dont la mémoire du monarque lydien était environnée, ne permettait pas que la tradition lui appliquât un supplice ordinaire; elle choisit le genre de mort dont avait péri Sardanapale ou Sandon, le chef d'une des dynasties de Sardes, et peut-être l'aurait-elle déifié à son tour, si l'exécution avait eu lieu. Si l'on veut bien adopter cette manière de voir, l'on ne fera aucune difficulté de reconnaître avec moi Crésus-Sandon sous les formes d'un roi ou plutôt d'un dieu grec, sur le beau vase du Musée du Louvre, portant l'inscription ΚΡΟΕΣΟΣ (1). L'interprétation proposée est parfaitement en harmonie avec l'air de majesté et de sérénité (εὐθυμία) répandu sur toute la personne de la victime, avec l'acte religieux qu'elle accomplit, et avec la présence d'un personnage nommé ΕΥΘΥΜΟΣ, qui est évidemment un de ses serviteurs dévoués, et non un instrument de la vengeance de ses ennemis.

C'est donc immédiatement aux sources lydiennes que Créophyle avait puisé la légende du bûcher de l'Hercule thébain, en même temps que celle de son séjour à la cour de la reine Omphale. La Grèce, comme l'Orient, attachait à cette scène une idée de purification. Selon une opinion probablement plus ancienne que les auteurs qui nous l'ont conservée (2), la flamme ne consuma dans le héros sur le bûcher du mont OËta, que les éléments terrestres qu'il tenait de sa mère mortelle; le principe divin qui lui venait de Jupiter, son père, et auquel le feu avait rendu toute sa pureté, remonta dans l'Olympe. En définitive, l'Hercule grec, comme celui de l'Asie, est un dieu descendu sur la terre par une véritable incarnation.

Parmi les monuments de l'art antique arrivés jusqu'à nous, le premier qui nous ait offert la scène du bûcher de l'OËta est

(1) Publié dans les *Monum. inéd. de l'Inst. arch.*, I, pl. LIV, et expliqué par M. le duc de Luynes, *Annal.*, t. V, p. 337 et suiv. (cf. de Witte, *Catal. Durand*, n° 421, p. 157 et suiv.) et par M. Welcker, *l. c.*, S. 501 fgg.

(2) Theocrit., *Idyll.*, XXIV, 82, ed. Ameis; Lucian., *Hermotim.*, 7; Iamblich., *de Myst. Egypt.*, V, 12, p. 128, ed. Gal; Procl. in Plat., *Polit.*, p. 382; Senec., *Hercul. OËtaus*, 1966 sqq.; Plin., *H. N.*, XXXV, 40; Hygin., *Fab.* 36. Cf. Creuzer, *Relig. de l'Antiquité*, trad. par M. Guigniaut, t. II, p. 204; t. III, p. 23.

un vase campanien de la collection de M. Philippe Rainone, à Sant' Agata de' Goti, publié par M. Gerhard (1). Au centre du plan inférieur de la peinture, on voit au haut du bûcher enflammé le tronç non encore consumé d'Hercule. A gauche, une nymphe verse d'une hydrie de l'eau sur les flammes pour les éteindre. A droite, un homme barbu, coiffé du piléus, s'éloigne rapidement; il porte dans une main deux lances, et dans l'autre un carquois et un arc (2); c'est *Philoctète* (3), qui vient d'allumer le bûcher et qui emporte les flèches du héros, récompense du service qu'il lui a rendu (4). Au-dessus du bûcher, dans le plan supérieur de la peinture, s'élance un quadrigé monté par *Hercule*, et conduit par une figure ailée, dont le vêtement, couvrant la poitrine, rappelle, par sa ressemblance avec l'égide, *Athéné-Nicé*. Le héros est barbu, et vêtu d'une chlamyde qui flotte au gré du vent; une couronne de myrte et une bandelette lui ceignent le front; il porte dans une main la massue, et place l'autre sur la rampe du char. *Hermès*, reconnaissable à son pétase et à son caducée, court en avant des chevaux. En face de lui est assis *Apollon*, couronné de laurier, et portant une branche du même arbre. Le dieu de Delphes, après avoir donné à Hercule le conseil de se brûler sur le mont OËta (5), l'attend pour l'introduire dans l'assemblée des dieux. MM. Welcker et Guigniaut ont pris pour *Jupiter* le personnage barbu, debout à l'extrémité oppo-

(1) *Antike Bildwerke*, I, Taf. XXXI, reproduit par M. Guigniaut, *Rel. de l'Antiquité*, pl. CXCI, 679.

(2) L'objet pris par MM. Welcker (*Hyperboreisch. Röm. Studien*, S. 303) et Gerhard (*Text zu ant. Bildw.*, S. 275) pour un éventoir, me paraît être simplement le couvercle, en forme d'aile, du carquois. Voyez une peinture chez Tischbein, III, pl. XXXVII, et Millin, *Galer. myth.*, CXX, 471.

(3) C'est l'explication donnée par M. Guigniaut, *ouv. c.*, Explicat. des planches, p. 300. Müller (*Handb. der Archæologie*, § 411, 1, S. 638), suivi par M. Gerhard, (*l. c.*), a vu dans ce personnage *Pæan*, père de Philoctète. M. Welcker de son côté y avait reconnu *Fulcain*, à cause de la coiffure et du prétendu éventoir. Je remarquerai que le piléus même serait peu décisif, puisqu'il se retrouve sur un autre vase à l'un des personnages qui allument le bûcher d'Alcmène et qu'une inscription nomme *Anténor*.

(4) Selon quelques auteurs, le bûcher fut allumé par Philoctète (Sophocl., *Philoctet.*, 801 sqq.).

(5) Diod. Sicul., IV, 38.

sée; mais la simple chlamyde qui lui sert de vêtement, et sa position même (en effet, Hercule devrait se diriger de son côté et non du côté d'Apollon) ne semblent pas favorables à cette interprétation. Je préfère regarder ce personnage barbu comme la *personnification du mont OEta*, ou bien, avec M. Gerhard, comme *Iolas*. Dans le fond, derrière le char, on aperçoit le portique de l'Olympe (1) ou celui d'un temple, faisant allusion au culte réservé au nouveau dieu (2).

La peinture du vase publié ici (pl. XLI), quoique ressemblant à celle du vase précédent dans les parties principales, en diffère essentiellement pour les accessoires. Au milieu est le bûcher formé de troncs de chênes et d'oliviers sauvages (3) rangés transversalement, mais qui, miné par le feu, s'est affaissé sur lui-même avec le corps du héros, dont il ne reste déjà plus que le tronc. A droite du bûcher, on voit deux nymphes hydrophores, vêtues d'une double tunique. L'une, nommée *Aréthosa*, ΑΡΕΘΟΣΑ, tient des deux mains une hydrie, et en verse de l'eau sur les flammes; l'autre, appelée *Premnosia*, ΠΡΕΜΝΟΣΙΑ, arrive portant sur la tête son hydrie pleine d'eau. Selon une tradition rapportée par Hérodote (4), le fleuve Dyras accourut pour éteindre le feu et sauver Hercule de la destruction. Le fleuve Dyras est remplacé sur notre vase par deux nymphes locales; toutefois, les noms de ces nymphes semblent avoir été empruntés à des fontaines célèbres, plutôt que d'avoir existé dans la contrée. Celui d'*Aréthuse* appartenait à un grand nombre de fontaines, dont l'une coulait dans l'île d'Eubée, près de Chalcis (5), et dont la plus connue est celle

(1) Voyez Gerhard, *l. c.*

(2) Welcker et Guigniant, *ll. cc.*

(3) Sophocl., *Trachin.*, 1195 sqq.

(4) VII, 198. Cf. Strab., IX, p. 428.

(5) Euripid., *Iphigen. in Aul.*, 168 sqq.; Strab., I, 3, p. 58. — *Aréthuse* est aussi le nom d'une des *Hespérides* (Apollod., II, 5, 11; Serv., *ad Virg. Æn.*, IV, 484; Lactant., *ad Stat. Theb.*, II, 281; Fulgent., *Virg. Continentia*, p. 755, ed. van Staveren). *Hesperus* était honoré d'un culte particulier sur le mont OEta. Serv., *ad Virg. Eclog.* VIII, 30. Paléphate (*de Incred.*, XIX) ne parle que de deux *Hespérides*. Cf. de Witte, *Nouv. Ann. de l'Inst. arch.*, publiées par la sect. française, t. II, p. 395, note 7; *Bull. de l'Académie royale de Bruxelles*, tom. VIII, part. 1, p. 441.

de Syracuse. *Premnusia* était le nom d'une fontaine de l'Attique (1).

Mais les cris de douleur du héros et la lueur des flammes n'ont pas seulement attiré à cet endroit les nymphes du mont OËta; deux satyres habitant la montagne y sont aussi accourus. L'un d'eux se penche au-dessus du bûcher, et tient dans la main droite une massue avec laquelle il s'apprête à frapper. Il porte la main gauche vers le front, soit en signe de moquerie (σλώψ), soit plutôt afin de mieux voir (σκοπός, σκοπεύω), à travers les flammes, le corps qui brûle. C'est probablement à cause de ce geste (2) qu'il a reçu le nom de *Scopas*, ΣΚΟΠΙΑ (3). Le second satyre, armé d'une *férula*, s'enfuit à toutes jambes, se retournant et étendant le bras vers son compagnon comme pour l'engager à le suivre. Il semble qu'après avoir insulté lâchement à la dépouille mortelle du héros, il se sauve effrayé par le bruit qu'a occasionné l'affaisement du bûcher, et s'imaginant voir la figure d'Hercule, s'élançant du milieu des flammes pour venir châtier son insolence. Une inscription nomme ce satyre *Hybris*, ΥΒΡΙΣ (4). Outre que l'idée exprimée par ce mot dénote un des traits caractéristiques des satyres en général, cette idée s'applique convenablement à l'action que nous avons prêtée au satyre *Hybris*.

Les bravades des deux satyres de notre peinture, rappellent l'aventure du héros *Mélampyge* avec les Cercopes appelés eux-mêmes satyres (5), et représentés quelquefois (6) sous une for-

(1) Hesychius, t. II, p. 1017. Πρεμνουσία, κρήνη ἐν τῇ Ἀττικῇ.

(2) Voyez sur ce geste, Heyne, *Antiquar. Aufsätze*, II, S. 66; Welcker, *Zeitschrift für Gesch. und Ausleg. der alten Kunst.*, S. 32 (45), et principalement *Nachtrag zu der Æschyl. Trilogie*, S. 140 fg.

(3) M. Otto Jahn (*Vasenbilder*, S. 24 (69)), arguant de la difficulté qu'il y a quelquefois à distinguer l'A du Σ, propose de lire ici ΣΚΟΠΙΣ (σλώψ). Je ne doute pas que ce savant, après avoir jeté un coup d'œil sur le dessin du vase où l'A est marqué très-distinctement, ne soit le premier à renoncer à sa conjecture.

(4) Ἵβρις est employé ici pour Ἵβριστής, comme chez Hésiode, *Opera et Dies*. 191. A propos de cet exemple d'un nom féminin donné à un satyre, M. Otto Jahn (*Arch. Zeitung*, Neue Folge, S. 39 (28)) a fait tout récemment la remarque que les terminaisons ις, ια; et εα; s'échangent souvent, et que Ἵβρις; et Ἵβρεύς; sont des noms usités.

(5) Schol. ad Lycophr. *Cassandr.*, 691.

(6) Millingen, *Peintures de vases grecs*, pl. XXXV, avec l'explication, p. 56 et suiv.

me identique. Une tradition assignait, comme on sait, pour demeure aux Cercopes, les Thermopyles (1), situées dans le voisinage du mont OËta. Je ne me hasarderai pas de décider si ce trait de la scène du bûcher a été inspiré à l'auteur de la composition par les rapports postérieurs d'Hercule avec le thiasé de Bacchus, ou bien s'il lui a été fourni par un drame satyrique.

Dans le plan supérieur de la peinture, un quadrigé monté par Athéné, ΑΘΕΝΑΑ (2) et Hercule, ΗΡΑΚΛΗΣ, prend son essor vers l'Olympe. Le héros, qui vient de retrouver la jeunesse au milieu des flammes, est nu, imberbe et couronné de laurier; sa chlamyde est roulée autour de son bras gauche. Il porte d'une main sa massue, qu'il appuie sur son épaule, et se tient de l'autre à l'*antyx* ou rampe du char. La déesse, sa compagne, la tête couverte d'un casque, et la poitrine d'une égide à ornements en échiquier, dirige les chevaux; la lance qui arme sa main droite semble devoir servir, au besoin, à les aiguillonner. Dans le fond du tableau, on aperçoit un arbre indiquant que la scène se passe au pied d'un des sommets boisés de l'OËta (3).

(1) Herodot., VII, 216.

(2) Voyez, relativement à cette ancienne forme ΑΘεναα, Creuzer, *Zur Gallerie der alten Dramat.*, S. 101 (127).

(3) Plusieurs passages des Mythographes du Vatican (I, 58 et 59; II, 165) indiquent le mont *Etna* comme l'endroit où Hercule fut consumé, et la présence de la nymphe *Aréthuse* sur notre vase semblerait venir à l'appui de cette version. Malgré cette rencontre toute fortuite, il n'y a pas lieu cependant de douter un instant que le mot *Etna* n'ait pris la place de celui d'*OËta*, par l'erreur de quelque copiste qui connaissait mieux le premier de ces noms. Cela est prouvé, jusqu'à l'évidence, par l'ensemble du texte dans le premier de ces passages des Mythographes du Vatican. On ne peut admettre en effet qu'après avoir précipité Lichas dans la mer de l'Eubée, non loin du mont OËta, le héros soit allé se brûler dans la Sicile. C'est donc avec raison que Bode a proposé de corriger *OËta*, t. II, p. 22. L'endroit même où Hercule fut brûlé retint le nom de *Pyra*, du bûcher, κατά Sophocl., *Philoctet.*, 1432; T. Liv. XXXVI, 30. Cf. Hemsterhus. *ad Lucian. Tim.*, 6, t. I, p. 348. Une autre version donne à cet endroit et pour le même motif le nom de Φρυγία. Steph. Byzant., *sub uerbo*, p. 301, ed. Westermann. Ἔστι καὶ Φρυγία τόπος τῆς Οἰτης, ἀπὸ τοῦ ἐκεί περριχθῆαι τὸν Ἡρακλέα. Cf. Eustath. *ad Dionys. Perieg.*, 809, p. 256, ed. Bernhardt; Schol. *ad Callimach., Hymn. in Dianam*, 159. Φρυγία, ὄρος Τραχίνος, ἐνθα ἐκάη ὁ Ἡρακλῆς.

M. Welcker, dans un article sur l'apothéose d'Hercule (4), après avoir parlé du vase de la collection Rainone, décrit ci-dessus, ajoute : « La partie inférieure me rappelle un vase de la fabrique de porcelaine à Naples, mentionné par Matthison dans ses Aphorismes sur les anciens vases grecs. Il en vante la grandeur et la beauté, et le cite comme une preuve incontestable du fait que l'on rencontre quelquefois sur les vases des sujets dont on chercherait en vain l'explication dans les poètes et dans les mythographes. Quant aux figures, il n'en dit que ce peu de mots : *En présence de Jupiter et par ses ordres, deux nymphes versent de l'eau de leurs hydries sur le feu du bûcher qu'Amphitryon vient d'allumer.* » Le silence de Matthison concernant le personnage placé sur le bûcher, a pu faire croire à M. Welcker qu'il s'agissait d'Hercule. Aujourd'hui, on ne saurait douter qu'il ne s'agit que de l'apothéose d'Alcmène, et que le vase en question est la répétition du vase ou bien plutôt le vase même publié par Millingen (2).

À côté des deux peintures représentant la scène du bûcher, il convient de placer la mention du tableau d'Artémon. Les termes dans lesquels Pline en parle (5), donnent à penser qu'il offrait quelque ressemblance avec elles. On y voyait, dit-il, le héros s'élançant du mont OËta dans la Doride, après s'être dépouillé de l'humanité, vers l'Olympe, où il est reçu avec le consentement des dieux.

Trois autres peintures de vases méritent d'être rapprochées de la nôtre, bien que le bûcher n'y figure pas. L'une, publiée par Millin (4), offre presque la répétition d'une partie de la composition du vase de la collection Rainone. On y voit *Hermès* précédant le quadrigé sur lequel se trouvent *Athéné-*

(1) *Hyperb. Rom. Studien*, S. 303.

(2) *Monum. inéd. publiés par la section française de l'Inst. arch.*, pl. X, avec l'explication dans les *Nouv. Ann.*, t. I, p. 487 et suiv. Je remarquerai en passant que, malgré de notables différences, la forme du bûcher d'Alcmène offre un point de comparaison curieux avec celle du bûcher de Sandon sur les monnaies de Tarse.

(3) *Hist. Nat.*, XXXV, 40. *Herculeum ab OËta monte Doridos exuta mortalitate consensu Deorum in cælum euntem.*

(4) *Peintures de vases*, I, pl. XVIII; *Galerie mytholog.*, CXXIII, 462.

Nicé et Hercule; mais ce dernier y est imberbe comme sur le vase de Canino. La seconde peinture faisant partie de l'ancienne collection du comte de Lamberg (1), présente un trait de ressemblance de plus encore que la précédente avec le vase Raignone, en ce qu'on y aperçoit également un portique dans le fond du tableau. La troisième orne la face principale d'un vase du prince de la Torella à Naples (2). Le plan supérieur montre un quadrigé lancé dans les airs, et portant *Hercule* imberbe à côté de *Minerve*, qui remplit la fonction d'aurige. Une simple bandelette entoure la tête du héros déifié. La couronne, symbole de ses victoires, se voit dans les serres de l'oiseau chéri de la déesse, qui plane à côté d'elle. Le char est suivi par *Nicé* ou la *Victoire*, qui porte la lance et le bouclier de *Minerve*. En avant des chevaux, nous remarquons, au lieu d'*Hermès*, *Iris*, la messagère des dieux, munie d'un grand candélabre. Le plan inférieur est rempli par une scène empruntée au cycle bachique : *Dionysus*, mollement couché et ayant pour attributs un canthare et un thyrsé, s'entretient avec *Ariadne*, son épouse, assise à ses pieds, et tenant dans sa main une fêrula. D'un côté de ce groupe est debout un satyre, et de l'autre une ménade, tous les deux munis d'un thyrsé. Il ne paraît pas exister de rapport direct entre les deux sujets de ce tableau. On se tromperait cependant en regardant leur rapprochement comme l'effet d'un hasard ou d'un caprice. Le fils de Sémélé, de même que celui d'Alcmène, avait été reçu au nombre des dieux, et l'on se rappellera que sur le trône d'Amyclæ (3), Bathyclès avait représenté à côté de *Minerve* conduisant *Hercule* dans l'Olympe, *Mercuré* y apportant *Bacchus* enfant. Ce bas-relief, dont malheureusement *Pausanias* ne parle qu'en termes généraux, pourrait bien avoir servi de type aux compositions qui, comme celles des trois vases cités, montrent *Minerve* et *Hercule* sur un char, précédé ou non de *Mercuré* ou d'*Iris*.

L'art ancien sut varier les formes d'un même sujet, en re-

(1) De Laborde, *Vases de Lamberg*, t. I, pl. LXXV.

(2) Millingen, *Peintures de vases grecs*, pl. XXXVI.

(3) *Pausan.*, III, 18, 7. Ἀθηνᾶ δὲ ἄγουσα Ἡρακλέα συνοικήσονται ἀπὸ τούτου θεοῖς.

présentant soit divers moments d'un événement, soit un fait conséquence de celui qu'il avait principalement en vue. Ainsi Homère raconte qu'après son admission dans l'Olympe, Hercule y épousa Hébé, déesse de la jeunesse (1), et, selon une tradition dont les monuments de l'art ont seuls conservé des traces, une union mystique s'établit entre le héros divinisé et la déesse, son ancienne protectrice. La représentation de l'un ou de l'autre de ces mariages devint une forme secondaire de l'apothéose du héros, et eut elle-même ses variantes. Dans ce nombre, les scènes de procession nuptiale où l'on voit Hercule et Hébé (2) ou Minerve (3) montés sur un quadrigé et escortés de plusieurs divinités, offrent la plus grande analogie avec celle de l'ascension dans l'Olympe. Je suis porté à croire que c'est cette procession qui était sculptée sur la base de la statue de l'Apollon d'Amyclæ, et que Pausanias (4) semble avoir considérée comme l'ascension même. Il serait hors de propos, et sans utilité pour l'explication du vase qui m'occupe en ce moment, de passer en revue toutes les compositions contenant une allusion plus ou moins directe à l'apothéose. J'aborderai donc de suite l'examen de la peinture qui décore le revers de notre vase (pl. O, 1847).

A l'extrémité gauche du tableau, est assise une jeune femme vêtue d'une tunique longue et d'un péplus, et coiffée du cécryphale; elle tient des deux mains une branche de lierre. En face d'elle est debout un satyre barbu, muni d'un thyrsé. Une autre jeune femme, entièrement enveloppée dans son péplus, s'éloigne du premier groupe, et est précédée par un second satyre barbu qui étend les deux bras, et se retourne vers la femme assise. M. Lenormant (5) explique les deux dernières figures par

(1) *Odys.*, XI, 602 sqq.

(2) Peinture d'une hydrie de la collection Pizzati, publiée dans les *Bulletins de l'Académie de Bruxelles*, avec mon explication, t. X, n° 4, p. 481 et suiv. (dans mes *Mélanges*, fasc. IV).

(3) Voyez Otto Jahn, *Arch. Aufsätze*, S. 81 fgg.

(4) III, 19, 4. Περποιήται δὲ ἐπὶ τοῦ βωμοῦ καὶ Ἑρακλῆς ὑπὸ Ἀθηνᾶς καὶ θεῶν τῶν ἄλλων καὶ οὗτος ἀγόμενος ἐς οὐρανόν.

(5) Dans l'ouvrage déjà cité de M. de Witte, p. 52.

Eurydice, qu'un satyre faisant la fonction de psychopompe, ramène des enfers, et nomme Ariadne la femme tenant la branche de lierre. Quoique cette explication paraisse basée sur des raisonnements aussi savants qu'ingénieux, elle ne me satisfait cependant pas assez pour que je puisse l'accepter. Le geste animé du satyre, sa pose, dont l'imperfection du dessin seule dérobe l'obscénité, ne s'accordent guère avec le ministère qu'on lui prête, et dénotent plutôt chez lui la convoitise de la femme qui le suit.

Je soupçonne que l'idée du tableau que nous avons sous les yeux a été inspirée à son auteur par un drame satyrique. Toute une classe de ces pièces paraît avoir eu principalement pour but de mettre en relief la complexion amoureuse des satyres, qui constituait le trait le plus saillant de leur caractère, et de les montrer en extase devant la jeunesse et la beauté (1). Du nombre de ces pièces étaient les noces d'Hélène de Sophocle (2). Selon moi, la femme enveloppée dans son péplus, relevé sur la tête en guise de voile, doit être une nouvelle mariée dont les charmes ont ébloui les yeux et enflammé les sens du satyre. Le nom d'*Ariadne-Aphrodite* (3) conviendrait dans ce cas à la femme assise vers laquelle le satyre porte son regard. Mais quel nom donnera-t-on à la nouvelle mariée? On peut la prendre pour *Iole*, dont les noces avec le héros thébain auraient été célébrées dans une des vallées du mont OËta, ou plutôt pour *Hébé* elle-même, épouse d'Hercule, introduite avec lui dans le thiasé bachique (4). Si je ne craignais de trop m'aventurer dans le champ des conjectures, je demanderais si le drame satyrique auquel la scène de notre peinture est empruntée, n'est pas la pièce de Sophocle qui avait pour titre : Ἰβρις Σατύρου, *Contume*

(1) Voyez Welcker, *Nachtrag zu der Æschyl. Trilogie*, S. 304.

(2) Sophocle., *Fragm.* 986 sqq., ed. Ahrens. Cf. Welcker, *l. c.*

(3) Plut. *in Thes.*, 20. Cf. Panofka, *Terracotten des Königl. Museums zu Berlin*, S. 121 fg.

(4) La présence d'Hébé dans le thiasé bachique peut se justifier par la fête des *Cisotomies* que les Phliasiens célébraient en son honneur (Pausan., II, 13, 3). On sait que le lierre est un attribut caractéristique de Bacchus et de ses suivants.

lia satyri (1); l'inscription de l'autre côté du vase semblerait donner à cette hypothèse une apparence de probabilité. Il en résulterait que le poète tragique d'Athènes aurait fourni les sujets des deux compositions qui ornent le vase publié ici. Cependant, je ne répondrais pas que la scène du revers n'ait pas été puisée à une autre source, à savoir dans la pièce d'Épicharme intitulée Ἄλξας γάμος (2). Le poète sicilien, dont les drames formaient un genre intermédiaire entre le drame satyrique et la comédie attique, y avait traité d'une manière burlesque les noces d'Hercule et d'Hébé, et y avait probablement fait intervenir les satyres (3).

J. ROULEZ.

(1) Stobæus, XXVI, 3; Athenæus, XIV, p. 657 A. (Sophocl., *Fragm.* 742 sq., p. 373, ed. Ahrens). Cf. Casaubon et Schweighæuser *ad Athen.*, VII, 5, t. IV, p. 50, et Welcker, *l. c.*, S. 288.

(2) Athenæus, III, p. 110 B et *passim*. Cf. Fabric., *Bibl. Græca*, t. II, p. 300; Bergh, *Com. ant.*, p. 149, et Bernhardt, *Grundriss der Griechischen Litteratur*, II, S. 903.

(3) Cf. Müller, *Dorier*, II, S. 354, Ausg. 1.

MÉDAILLES

GRECQUES ET ROMAINES

INÉDITES (*).

(PL. P, 1847).

Depuis que l'ouvrage de Mionnet a paru, on a publié un grand nombre de médailles antiques qui avaient échappé aux recherches des numismatistes; cependant la facilité des rapports avec l'Orient, en amenant la découverte de nouvelles pièces, a enrichi les collections de plusieurs monnaies inconnues jusqu'ici. Nous voulons aujourd'hui décrire et expliquer neuf médailles qui font partie de notre collection avec beaucoup d'autres également inédites. Deux méritent surtout de fixer l'attention; ce sont deux monnaies romaines d'autant plus remarquables, qu'il est rare de rencontrer des pièces inédites dans la série à laquelle elles appartiennent. Cette classe de médailles offre peu de lacunes dans les ouvrages de numismatique et dans les collections, parce que l'on s'est occupé jadis de recueillir les monnaies romaines avec beaucoup plus de soin et d'attention que les monnaies grecques; ce n'est que depuis peu de temps que ces dernières ont attiré l'attention particulière de ceux qui cultivent cette branche de la science.

Phénée d'Arcadie.

Tête de Diane à droite, avec un carquois derrière l'épaule.

R. ΦEN. Bélier marchant à droite. Æ. 3, Voy. pl. P, 1847, n° 1.

(* Traduit de l'allemand.

Selon Pausanias, de tous les dieux, celui que les Phénéates adoraient plus particulièrement, c'était Mercure. On célébrait en son honneur les jeux Herméens. C'est à cela que se rapporte la figure du bélier. D'après le même écrivain (l. VIII, p. 628), Diane avait près de Phénée un temple, dont on attribuait la construction à Ulysse. Le droit de notre médaille nous offre donc la tête de *Diane Heurippe*, tête que l'on trouve aussi sur une médaille déjà publiée, où l'on voit au revers une cavale paissant. Ce dernier type explique le surnom de Diane.

Cius de Bithynie.

Barbia Orbiana.

B. OPBIANη AYΓ. Tête à droite.

R. KIANQN. Massue. Æ. 4. Voyez pl. P, 1847, n° 3.

Dans la série des médailles frappées à Cius en l'honneur des empereurs romains et de leurs femmes, et publiées jusqu'à ce jour, il n'en manquait qu'une seule, celle d'Orbiana. La massue du revers ne se trouve non plus sur aucune des médailles impériales de cette ville déjà connues; on n'observe cet attribut que sur une monnaie autonome, qui montre au droit une tête de jeune homme coiffée du bonnet phrygien.

Euromus de Carie.

Tête d'Hercule coiffée de la peau de lion à gauche.

R. Pégase volant à gauche; au-dessous EY, et plus bas, en caractères plus petits, le nom du magistrat . . . AIPΩ (à ce qu'il paraît). Æ. 2 $\frac{1}{2}$. Voyez pl. P, 1847, n° 2.

Les monnaies des villes de Carie (comme Alabanda, Antioche, Cnide, etc.), présentent fréquemment l'image de Pégase; mais parmi les médailles, d'ailleurs fort rares, d'Euro-mus, on n'en connaissait encore aucune de cette espèce. Le nom du magistrat, qui se trouve au-dessous de celui de la ville, n'est malheureusement pas facile à déchiffrer. Sestini et, après lui, Mionnet (*Suppl.*, t. VI, n° 267), citent une médaille portant un trident avec les lettres EY et APIC; mais les lettres qui peuvent se lire sur notre médaille, indiquent un autre nom de magistrat.

Pessinunte de Galatie.

Claude.

ΚΛΑΥΔΙΟΣ. ΚΑΙΣΑΡ. ΣΕΒΑΣΤΟΣ. Tête couronnée de laurier, à droite.

R^f. ΕΠΙ. ΑΦΡΕΙΝΟΥ. ΜΗΤΡΟΣ. ΠΕΣΣΙΝΟΥΝΤΙΩΝ.

Figure de femme assise, portant un modius sur la tête, le bras gauche levé vers la tête. Æ. 5. Voyez pl. P, 1847, n° 6.

C'est ici l'image de Cybèle dont le culte se célébrait particulièrement à Pessinunte, où, selon la tradition, son image sous la forme d'une pierre était tombée du ciel. Bien que la deuxième et la troisième lettre en soient un peu effacées, le nom du magistrat ΑΦΡΕΙΝΟΣ se lit sans peine; il manquait jusqu'ici dans le catalogue des noms de magistrats, dressé d'après les médailles et publié dans le neuvième volume supplémentaire de Mionnet. Pour la ville de Pessinunte, nous trouvons seulement, parmi les médailles connues, les noms de ΜΑΚΡΙΝΙΟΣ (sous le règne de Claude), et Juventius que Mionnet lit ΙΟΥ. ΕΝΤΙΟΥ.

*Tyane de Cappadoce:**Trajan.*

ΑΥΤ. ΝΕΡΟΥΑΝ (Τραυ) ΑΝΟΝ. ΓΕΡ. Tête couronnée de laurier à droite.

R^f. ΤΥΑΝΕΩΝ. ΙΕΡΑΣ. ΑΣΥΛ. ΑΥΤΟΝ. Pallas debout, tenant une Victoire dans la main droite, appuyant la gauche sur l'égide. Dans le champ ΕΤ. Ι (an 10). Æ. 5, pl. P, 1847, n° 7.

La ville de Tyane, située auprès du mont Taurus et patrie du célèbre sophiste Apollonius, représentait ordinairement sur ses monnaies sa divinité protectrice assise, et ayant à ses pieds un dieu fleuve. Ce type se voit sur la seule des médailles de Trajan frappées à Tyane, qui ait été publiée jusqu'ici. Cette dernière est datée de la première année; la nôtre, de la dixième année du règne de ce prince.

*Sidon de Phénicie.**Auguste.*

ΚΙΑ. Tête à demi voilée de la déesse protectrice de la ville, portant une couronne murale et tournée à droite.

R^v. **CEBACTOC** sur trois lignes, dans une couronne de laurier. *Æ.* 4, pl. P, 1847, n° 4.

Les médailles d'Auguste, frappées à Sidon, sont rares; elles offrent ordinairement au revers Europe assise sur le taureau ou le char d'Astarté, et, au droit, la tête de l'empereur. La médaille qui nous occupe est d'un type tout différent; le droit est emprunté aux médailles autonomes de Sidon, tandis que le revers ne porte que le nom d'Auguste.

Carrhes de Mésopotamie.

Septime Sévère.

. . . . **CEOYHPOC . C.** . . . Tête couronnée de laurier regardant à droite.

R^v. **AYPHAIA . K.** Temple tétrastyle; au milieu, une pierre ovale surmontée d'un croissant; sur les côtés deux enseignes militaires surmontées d'un croissant avec des ornements pendants. *Æ.* 7, pl. P, 1847, n° 5.

On n'a encore trouvé la représentation du temple de Carrhes sur aucune médaille. La pierre placée au centre de l'édifice se rapporte au culte du dieu Lunus, de même que le croissant qui se voit sur le frontispice du temple. On retrouve les deux enseignes plantées à côté de la pierre surmontée d'un croissant, sur une médaille d'Élagabale, également frappée à Carrhes, qui a été publiée dans le Journal de numismatique du docteur Köhne (1) et que je possède aussi dans ma collection. Carrhes reçut le surnom d'Aurélia de l'empereur Marc-Aurèle qui y envoya une colonie.

Auguste et Livie.

DIVVS. AVGVSTVS. PATER. Tête à gauche, portant une couronne radiée et surmontée d'une étoile.

R^v. Tête à demi voilée de Livie, portant un diadème, regardant à gauche, et entourée d'une couronne d'épis. *Æ.* 9, pl. P, 1847, n° 8.

(1) *Zeitschrift für Münz-, Siegel und Wappen-Kunde*, dritter Jahrgang, 1843, Taf. II, n° 11 und S. 48.

Cette médaille intéressante, qui n'a jamais été décrite, a été trouvée dans les environs de Trèves. Le travail offre beaucoup d'analogie avec les monnaies de Jules César qui portent au revers une proue de vaisseau, comme aussi avec celles d'Auguste qui présentent de l'autre côté la tête de César avec ces mots *DIVOS IVLIVS*, et que l'on croit avoir été frappées dans les Gaules. Il est possible que la médaille en question soit de fabrication gauloise, quoique la tête de Livie surtout soit d'un excellent travail, malgré son peu de relief. Que, dans différentes villes, on ait rendu à Livie un culte comme à Cérès, c'est ce que prouve un grand nombre de monnaies, par exemple, d'Augusta Emerita en Espagne, d'Hippone en Afrique, où l'on voit Livie représentée sous la figure d'une Cérès assise, ainsi que l'inscription d'un marbre trouvé dans l'île de Gaulos (voy. Muratori, p. 222, n° 3). La tête de cette impératrice, entourée d'une couronne d'épis, est gravée sur une médaille d'argent citée par Eckhel (si elle est authentique?), et le surnom de *ΚΑΡΠΙΟΦΟΡΟΣ* (*Frugifera*) lui est donné, comme à Cérès, sur une médaille grecque, frappée vraisemblablement en Syrie ou en Phénicie. C'est, en tout cas, au culte qu'on lui rendait, comme à Cérès, que se rapporte la couronne d'épis qui entoure son buste.

Marc Antoine et Cléopâtre (ou Octavie).

. III VIR. R. P. C. Têtes d'Antoine et de Cléopâtre ou d'Octavie accolées à la manière des doubles têtes de Janus.

℞. $\overline{\text{CAP}}$ PRAEF. CL. Rostre avec deux globules. Sextans (crassus). Æ. 2½. Voyez pl. P, 1847, n° 9.

M. Riccio, qui a recueilli avec tant de soin les monnaies consulaires et de familles, n'a eu aucune connaissance de ce sextans. Que le nom effacé avant $\overline{\text{CAP}}$ (*Capito*) soit *OPPIVS*, c'est ce que prouve une pièce déjà mentionnée dans le catalogue de Welzl de Wellenheim, sous le n° 7853, et qui paraît ressembler parfaitement à celle-ci, si ce n'est qu'elle présente les deux globules, signe caractéristique du sextans, placés au-dessous du rostre. A son tour, ma médaille complète

celle de Wellenheim par ces mots PRAEF. CL. Dans l'une comme dans l'autre, la légende du côté principal est défectueuse ; le peu d'espace qui reste ne permet de la compléter que par ces mots M. ANT. IMP.

ADOLPHE DE RAUCH.

Berlin, août 1847.



BAS-RELIEFS

D'UNE

BASE DE CANDÉLABRE (*).


(*Mon.*, tom. IV, pl. XLII.)

Au nombre des plus beaux marbres arrachés dans ces dernières années aux ruines de Pompéi, se trouve le pied triangulaire d'un candélabre, reposant sur des griffes d'animal. Chacun des côtés du triangle est enrichi de figures en bas-relief, dont nous publions ici la gravure d'après les dessins, exécutés par M. Riepenhausen (1). Le style de ces figures est admirable; on y reconnaît, sans mélange, le caractère grec, qui précéda l'époque de l'art romain, et dont la pureté se reconnaît ici bien mieux que dans la plupart des marbres tirés de Pompéi. Il y a de la vigueur, de la précision, de la vivacité dans le dessin et le modelage, et cependant on y distingue un sentiment on ne peut plus fin et plus profond des contours et des lignes. Tous les détails n'en sont pas également achevés; mais, à la fois, par ce qu'il a omis et par ce qu'il a exprimé, l'artiste, en choisissant toujours bien, a montré qu'il possédait une connaissance exacte des parties essentielles de son art. On ne peut pas dire que tout cela soit correct, mais la naïveté rachète ici les incorrections, qui, ne touchant pas à l'essentiel, ne servent qu'à faire ressortir davantage ce qu'il y avait de vif et d'animé dans la conception et dans la manière de

(*) *Traduit de l'allemand.*

(1) Voyez pl. XLII.

L'artiste. Le dessin est plus sévère et plus simple dans la figure de l'Apollon n° 2; il offre plus d'originalité dans celle de la vieille femme n° 1. L'art avec lequel sont groupés les trois sujets, est aisé et gracieux; ils se développent autour de la base triangulaire avec harmonie et sans effort. Les bas-reliefs ont peu de saillie, et s'harmonisent d'une manière heureuse et tout à fait grecque, avec le poli du fond sur lequel l'artiste a travaillé.

Quant au sujet représenté, il n'est pas non plus sans intérêt. Sur l'un des côtés, n° 1, nous voyons une femme; les traits de son visage semblent indiquer avec certitude que c'est une femme âgée; et certains autres détails s'accordent encore avec cette donnée: cette femme est courbée en avant, et c'est une pose que son action ne suffirait pas entièrement à motiver; elle porte un riche vêtement, qui se compose d'une tunique et d'un péplus: enfin, elle a une pièce d'étoffe sur la tête, sorte de coiffure donnée quelquefois aussi à de jeunes femmes, mais qui semble dans l'usage général n'avoir appartenu qu'aux vieilles (1). Elle est sur le point d'offrir un sacrifice. Devant elle, est un rocher (un peu endommagé dans l'original), au pied duquel semble être placée une guirlande de feuillage, tandis que le feu brûle sur la partie supérieure. De sa main gauche elle tient une coupe, sur laquelle est posé un objet peu distinct, terminé en pointe, soit une pomme de pin, soit un gâteau de forme pyramidale, qui se voit souvent dans les sacrifices. De sa main droite, elle approche du foyer de l'autel une torche allumée.

Sur le second côté du triangle n° 2, est représenté un jeune homme, dont la longue chevelure est parée d'une couronne de laurier. Il est vêtu d'une longue tunique, serrée par une ceinture, et garnie de longues manches, et par-dessus est attaché un riche manteau, fixé sur l'épaule droite. Ce jeune homme s'a-

(1) Il est à croire qu'une coiffure toute semblable était aussi donnée à des têtes d'hommes, lorsqu'on voulait exprimer par là leur caractère efféminé; nous pouvons citer comme exemples une petite statue de marbre, au musée de Naples, dans le corridor des statues des empereurs, et une tête isolée, aussi au musée de Naples, dans la pièce qui précède les salles des inscriptions.

vance sur la pointe des pieds, et tient de la main gauche la grande lyre à dix cordes. Le mouvement du bras droit, tendu en avant, peut faire penser que cette main tenait un plectrum, ou bien une coupe. Toutefois, et bien que le marbre soit ici un peu endommagé, comme il ne présente nulle trace des contours d'une coupe, ainsi qu'on serait en droit de s'y attendre, si dans l'origine il y en avait eu une réellement, cette circonstance semble favoriser la première des deux opinions que nous venons d'énoncer. La façon dont est tournée la main, parlée au contraire en faveur de la seconde. En effet, les nombreux vases peints, représentant, avec le même mouvement de bras, des joueurs de cithare, donnent presque constamment à la main qui tient le plectrum une direction telle, que l'intérieur de la main est tourné non en haut, mais en bas; la direction contraire, adoptée dans notre bas-relief, ne se rencontre guère dans un sujet semblable, et serait par conséquent tout à fait exceptionnelle.

Sur le troisième côté du triangle, est représentée une jeune fille ailée, les cheveux relevés sur la tête. Son corps est couvert seulement d'une tunique très-courte, attachée par une ceinture, et sans manches. Elle semble être descendue du ciel, et n'arriver qu'en ce moment sur la terre. La pointe de ses pieds touche à peine le sol, et son vêtement est encore fortement agité. C'est aussi un sacrifice qu'elle vient offrir. Devant elle, en effet, nous voyons un autel quadrangulaire, paré de branches de laurier, et sur lequel brûle la flamme. Elle lève sa main droite qui porte un vase à une anse, pour verser dans la coupe qu'elle tient de la main gauche, le vin destiné aux libations.

Ces trois figures sont tournées vers la droite du spectateur, de telle sorte que le jeune homme est placé derrière la jeune fille, et la vieille femme derrière le jeune homme.

L'artiste, dans ce jeune homme, a voulu sûrement représenter *Apollon* en costume de citharède : c'est un point sur lequel ne sauraient laisser aucun doute les nombreux monuments qui nous montrent ce dieu dans le même costume. Précisément à cause de la reproduction si fréquente de cette figure, l'artiste,

s'il eût voulu représenter dans ce costume, non un dieu, mais un simple musicien, n'aurait pas manqué de le caractériser par quelques traits particuliers. Une fois ce premier point établi, et si, dans cette explication, nous avons saisi la pensée sur laquelle repose l'œuvre entière, il devient dès lors plus aisé de mieux préciser ce que peut être la vieille femme dont on a parlé. Ce qu'il y a de plus difficile à expliquer, c'est la figure ailée. Il est tout simple qu'à la première vue on soit porté à la prendre pour une Victoire ; assez souvent, en effet, nous rencontrons des figures tout à fait semblables et représentées dans la même action, sur des monuments, où il n'est pas possible de méconnaître Nicé, sans se refuser à une sorte d'évidence, résultant à la fois et de l'ensemble de la composition, et des inscriptions antiques qui en indiquent le sujet. Toutefois, n'oublions pas qu'il se rencontre assez fréquemment aussi des monuments offrant la même figure, représentée dans la même action, à laquelle on doit cependant, par des motifs tout aussi certains, appliquer un tout autre nom. Jusqu'ici, d'ailleurs, je ne connais point de monument authentique, où Nicé soit représentée vêtue d'une tunique courte. On ne saurait du moins m'objecter ici des figures comme celles qui se voient, par exemple, sur quelques cuirasses (1) ; car, avant tout, la première preuve à fournir serait que ces figures doivent être appelées du nom de Nicé. Or c'est ce qui n'est pas encore établi d'une manière certaine ; on trouve même sur d'autres monuments des figures qui ont beaucoup de rapport avec celles dont il s'agit ici, et qui semblent autoriser des noms tout différents. On ne peut donc espérer une solution plus ou moins satisfaisante, à l'égard de la question qui nous occupe, qu'après avoir examiné et comparé entre elles ces figures ailées de femmes, en si grand nombre, et de noms si divers, que nous a transmises l'art grec. Cette étude est extrêmement vaste, et on conçoit bien qu'elle ne peut trouver place ici. Il faut donc nous borner à donner à l'ensemble de notre composition une interprétation préliminaire, basée sur la supposition,

(1) Visconti, *Mus. Pio. Clem.*, III, tav. XI ; Zœga, *Bassiril.*, II, tav. CX.

encore peu sûre, que cette figure ailée doit être réellement prise pour une Victoire.

On se demande d'abord si les figures distribuées sur les trois côtés de notre base triangulaire, doivent être considérées comme offrant un seul et même sujet, renfermé dans une même unité de temps et de lieu, ainsi que cela se présente sur un grand nombre d'autres pieds de candélabre; ou bien si elles ne sont unies que par un lien secret, c'est-à-dire, s'il y faut voir une suite de scènes distinctes séparées de temps et de lieu, et se rattachant seulement l'une à l'autre par quelque connexion intime. M. Ém. Braun s'est prononcé pour la première de ces deux opinions, lorsque j'ai communiqué ce monument à une séance de l'Institut archéologique (1). Faute de documents assez complets sur les détails usités dans les sacrifices (2), je ne veux point, quant à présent, contredire formellement cette opinion. Toutefois, il me convient de ne la point adopter aujourd'hui pour base de mon explication : elle serait contredite, en effet, par les réflexions qui vont suivre, du moins si nous restons au point de vue que nous impose ce que nous savons aujourd'hui des cérémonies en usage dans les sacrifices. En premier lieu, si nous suivions l'explication de M. Braun, nous devrions admettre comme se rattachant à une seule et même scène, l'un à côté de l'autre, dans un même moment, deux sacrifices essentiellement distincts, par la personne des sacrificateurs, par la disposition des autels, et par les cérémonies du sacrifice. Il se peut sans doute que cette sorte de simultanéité se soit effectivement rencontrée là où différents cultes se trouvaient étroitement unis dans un même lieu; mais qu'elle ait subsisté dans un seul et même culte, comme il faudrait le supposer ici, et justement dans le culte d'Apollon, c'est un point dont il est encore permis de douter, ou qu'on doit au moins se garder d'affirmer,

(1) *Bullet.*, 1845, p. 6 et suiv.

(2) Un certain nombre de scènes de sacrifices offerts à Bacchus, mais qui n'aident en rien à l'intelligence de celui que nous voyons ici offert à Apollon, ont été recueillis par M. Braun. Voyez *Annal.*, t. XII, p. 127 et suiv.

tant qu'on n'aura pas été mis sur la voie par quelque indication certaine. M. Braun a voulu, il est vrai, s'appuyer d'un exemple : il a cité un fragment connu de la Villa-Albani (1) ; mais la comparaison est ici forcée, car, pour la compléter, il suppose gratuitement que le monument qu'il allègue, et celui dont il s'agit, doivent être compris dans le même sens ; et nous, nous cherchons, avant tout, de quelle manière il faut entendre les sculptures de notre base de candélabre : c'est donc là tourner dans un cercle vicieux. — Observons, en second lieu, qu'aucune de nos figures ne semble s'intéresser à l'autre, ce qui, dans le cas supposé par M. Braun, a toujours lieu sur ces sortes de bases de candélabre à trois ou quatre côtés, et se trouve alors constamment indiqué par la pose, par le geste et le mouvement des figures : cette circonstance prouve évidemment que nos trois figures ne doivent pas être considérées comme un seul et même sujet, conçu dans une même unité de lieu et de temps, mais bien comme trois sujets distincts. Apollon seul, s'il est prouvé qu'il avait une coupe à la main, peut, en présentant cette coupe, montrer qu'il prend part au sacrifice de Nicé. Mais nous ferons observer, au contraire, que si telle eût été l'intention de l'artiste, il n'aurait certainement pas montré Nicé tournant le dos à Apollon, mais bien le visage, comme cela se voit sur tous les monuments en si grand nombre où la même scène est représentée. — En troisième lieu, l'opinion de M. Braun conduit à admettre que le dieu lui-même se mêle aux hommes qui lui sacrifient, et qu'il accompagne de son chant le sacrifice qui lui est offert. Je doute fort que l'on trouve des exemples qui viennent autoriser cette interprétation. Nous ne saurions du moins considérer comme tels les bas-reliefs cités par M. Braun. Sur ces bas-reliefs, en effet, le dieu n'assiste nullement à un sacrifice offert à son image ; mais il reçoit lui-même, des mains de la Victoire, en compagnie des déesses qui lui sont associées, le breuvage ordinaire qu'elle présente à tous les dieux, et dont

(1) Zoëga, *Bassiril*, II, tav. CV.

nous aurons encore à préciser le sens. Quant à l'image du dieu, sur les monuments qui nous sont parvenus dans leur intégrité, et qui n'ont pas été mutilés, elle se trouve, aussi bien que le trépied et le temple, placée sur l'arrière-plan, afin de désigner avec plus d'exactitude le lieu de l'action. Mieux vaudrait sur ce point produire quelques-unes des grandes compositions bachiques qui ornent les sarcophages. Toutefois, sur la plupart de ces monuments eux-mêmes, on peut reconnaître, avec une entière certitude, que les scènes sont distinctes, séparées et seulement liées les unes aux autres par un rapport intime ; par conséquent, cette dernière explication doit être acceptée comme la plus vraisemblable, partout où l'on manque de données positives pour en décider autrement. Ce qu'il y a donc, à nos yeux, de plus raisonnable, c'est d'admettre que les sculptures de notre base de candélabre représentent une suite continue de trois scènes différentes, distinctes par le moment de l'action ; et dès lors ces figures étant toutes tournées vers la droite du spectateur, il est à croire aussi que les trois moments choisis par l'artiste se succèdent dans la même direction. Or, si nous considérons comme premier sujet Apollon ou Nicé, nous trouvons dans ce cas deux sacrifices différents, placés immédiatement l'un après l'autre ; ce qui en soi n'est pas vraisemblable, et s'oppose tout d'abord à une explication nette et simple de l'ensemble. Reste donc à penser que, dans l'ordre des temps et des sujets, la *vieille femme* doit se présenter la première, *Apollon* le second, et la *Victoire* la troisième.

A l'aide de ces suppositions, il devient facile de saisir dans tous ses détails l'intention de l'artiste. Un sacrifice offert par Nicé suppose toujours un combat. De quelle nature peut être le combat dont il s'agit ici ? C'est ce qu'indique clairement Apollon jouant de la lyre. Il est donc question d'un *combat musical*. On sait assez que les anciens généralement, avant de commencer un combat, cherchaient, au moyen de pratiques religieuses, à se concilier la faveur des dieux, et qu'après une victoire heureusement obtenue, ils témoignaient de la même

manière leur reconnaissance aux dieux qui les avaient favorisés ; on sait également que cet usage s'étendait aussi aux luttes gymnastiques et musicales. Ainsi tout porte à croire que l'artiste a voulu représenter, sur notre support de candélabre, les trois actes principaux d'une lutte musicale : dans le premier sujet, la prière pour obtenir la victoire, c'est la vieille qui sacrifie ; dans le second, la lutte musicale, c'est Apollon jouant de la lyre ; dans le troisième, le sacrifice d'actions de grâces pour la victoire remportée, c'est Nicé qui sacrifie. On peut donc prendre la vieille femme pour une prêtresse. S'il est vrai qu'au lieu du plectrum, Apollon tient ici une coupe, l'artiste alors a choisi, non le moment du chant, mais le moment qui suit immédiatement, celui où le dieu, ayant déjà obtenu la victoire, se prépare à recevoir la coupe du triomphe : ce moment est aussi celui que nous trouvons représenté de préférence sur de nombreuses peintures de vases, là où nous nous serions plutôt attendus à rencontrer le moment où Apollon chante. Du reste, il est évident que l'intention de l'artiste n'a pas été d'indiquer une dispute déterminée, dans laquelle Apollon remporte le prix du chant ; mais qu'en choisissant l'image de ce dieu, il a voulu personnifier en une seule figure l'idée d'un combat de ce genre : c'est ainsi que l'idée du sacrifice offert pour la victoire est exprimée par Nicé sacrifiant. Assez d'exemples témoignent, d'ailleurs, que ces sortes de compositions, ainsi conçues, sont tout à fait dans la manière des anciens artistes. Quant au sacrifice que l'on offrait avant un combat musical, si nous avons rencontré juste dans notre explication, il devait ressembler à celui que nous voyons la vieille offrir ici. En était-il ainsi en effet ? Je ne saurais maintenant le dire. Peut-être, un jour, les recherches de la science, relativement aux cérémonies usitées dans les sacrifices, permettront d'éclaircir cette question.

En terminant, je ferai observer que, de cette explication des figures qui ornent notre base de candélabre, je m'abstiens de rien conclure quant à la destination primitive du monument,

ou, en d'autres termes, d'exprimer aucune conjecture sur le motif qui a porté l'artiste à choisir ici ces sujets de préférence. C'est que des conclusions de cette nature, quand d'autres données ne viennent pas leur prêter appui, n'ont de valeur que dans des cas extrêmement rares, et sont toujours mêlées de beaucoup d'incertitude.

LUDOLF STEPHANI.



LES NOCES DE THÉSÉE ET D'ANTIOPE (*).

(*Mos.*, tom. IV, pl. XLIII.)

Il suffit de regarder les deux tableaux peints sur l'amphore de la planche XLIII pour se convaincre qu'ils n'offrent aucune scène connue du mythe des Amazones ; on n'y remarque aucune analogie avec les scènes qui ont été représentées par les artistes ou décrites par les poètes. D'un autre côté, cependant, la composition et le style, pour le fond et pour la forme, rappellent si heureusement les meilleures productions de l'art antique, et, en même temps, l'invention révèle tant de goût et de naturel, que ces scènes doivent nécessairement se rattacher à quelque grand sujet poétique. Des compositions aussi remarquables ne retracent pas d'ordinaire d'obscurs événements n'ayant qu'un intérêt local, étrangers aux faits dont le souvenir nous a été conservé par l'art et la poésie. L'art fécond et perfectionné dédaigne de s'occuper de mythes d'une importance secondaire, de curiosités, de bagatelles, de toutes ces choses qui font les délices des antiquaires. En admettant que des cités asiatiques, comme Éphèse, Smyrne, Myrina, Cymé, Paphos, appelées par Strabon les monuments des Amazones, ou d'autres villes, mentionnées par Diodore, comme Pitane, Priène, Mitylène, Samothrace, ou d'autres encore, telles que Thyatire, Cibira, Sipyène; en admettant, disons-nous, que ces villes racontaient de leurs fondatrices beaucoup de choses qui se prêtaient aux conceptions de l'art mieux que la plupart des traditions des autres villes, il n'en

(*) Traduit de l'allemand.

est pas moins difficile d'admettre que des peintres d'Athènes ou de la Grande Grèce se fussent occupés de ces mythes peu connus, quand la poésie leur offrait dans l'histoire des Amazones, avec un Achille, un Hercule, un Thésée, des sujets si ingénieux, si riches en intérêt ; si propres à la fois à charmer l'esprit et à émouvoir le cœur, sujets qu'ils savaient traiter (l'expérience nous l'apprend) avec tant de variété, que les circonstances principales, les traits saillants d'un mythe se présentent à nos yeux toujours nouveaux, toujours facilement saisissables pour l'esprit et pour l'âme, et, en quelque sorte, comme de vieilles connaissances.

C'est en partant de ces présuppositions que nous avons à analyser les représentations figurées auxquelles nous cherchons un nom. Nous commencerons par le tableau inférieur. L'Amazone qui en occupe le centre est accompagnée de deux suivantes, ce qui annonce le rang élevé qu'elle occupe. A ses côtés, mais à distance, se tient assis un jeune homme à qui nous rattacherons les deux figures accessoires d'éphèbes, qu'à la vivacité de leurs gestes il n'est guère permis, il est vrai, de prendre pour des officiers du palais ; mais cette agitation même nous révèle l'importance de la cérémonie, malgré le calme des personnages principaux qui restent tranquillement assis. La pose de ces deux éphèbes et leurs mouvements sont les mêmes que ceux que l'on donne assez fréquemment aux figures accessoires rejetées à l'extrémité d'un groupe : ils manifestent un joyeux étonnement, et peut-être servent-ils d'intermédiaires entre la scène qui se passe dans l'intérieur du palais et le peuple placé en dehors, à qui l'heureuse nouvelle ne peut être assez promptement annoncée. La représentation d'un jeune couple assis côte à côte éveille naturellement une idée de fiançailles. Ainsi se tiennent l'un près de l'autre le fiancé et la fiancée dans le bas-relief qui représente l'histoire d'Alopé (1). La noce Aldobrandini même, quoiqu'on y remarque

(1) Winckelmann, *Mém. inéd.*, tav. 92; *Nouv. Annales publ. par la section française de l'Inst. arch.*, t. I, pl. C, p. 149.

d'autres usages, fournit encore quelques points de comparaison. Comme fiancée, l'Amazone se distingue de ses deux suivantes par un vêtement plus léger; elle n'a conservé de son armure justement que ce qu'il faut pour indiquer son caractère guerrier et son origine, c'est-à-dire une lance. Une certaine gravité et une certaine modestie dans son maintien, s'accordent fort bien avec ces diverses particularités. On pense sur-le-champ à *Thésée* et à *Antiope*, hypothèse confirmée par la présence d'un vieillard placé du côté opposé, sous les traits duquel on doit reconnaître un Grec et le père du héros fiancé sur le sol de la Grèce. C'est donc *Égée*, qui vivait encore, ainsi que nous l'apprend Euripide dans la tragédie d'*Hippolyte* (1).

Ce premier tableau représenterait donc les noces de *Thésée* et d'*Antiope*. Quoique sans conséquence pour l'histoire, cet événement avait beaucoup de valeur pour l'épopée, qui ne laisse rien sans le motiver, qui complète ou détermine chaque rapport, qui attache de l'importance à tout. Dans les poésies Cypriaques, lorsque Paris emmène Hélène à Troie, leurs noces sont célébrées dans le palais du roi Priam. Celles de *Thésée* et de l'Amazone pouvaient d'autant moins être oubliées que de cette union naquit un fils, célèbre dans le mythe attique, *Hippolyte*, et même, selon Pindare, *Démophon* (2). La mère d'*Hippolyte* est généralement connue comme l'épouse légitime de *Thésée* (3). Si, dans la tragédie d'*Hippolyte*, Euripide s'écarte de l'opinion commune, si, dans trois vers (309, 962, 1083), il qualifie *Hippolyte* de bâtard, c'est moins pour flatter la vanité patriotique des Athéniens qui regardaient le sang des anciens rois d'Athènes comme trop noble pour s'allier légitimement avec des étrangères, sentiment dont on trouve des traces dans les mythes d'Ion et d'Érechthée, que par déférence pour *Phèdre* à qui *Antiope* avait été sacrifiée. C'est un motif analogue qui a fait supposer dans la tragédie que *Thésée* perça de

(1) V. 1421.

(2) Plutarch. *in Thes.*, 28.(3) Isocrat. *Panathen.*, p. 307, ed. Bekk.; Plutarch. *in Thes.*, 26 sqq.; Ovid. *Her.*, IV, 121; Senec. *Hippol.*, 227; Justin., II, 4; Hyg. *Fab.* 241.

son épée Antiope, sa chaste et fidèle épouse (1). Le mythe attique, à ce qu'il paraît, rivalisait avec Argos, en ce qui concerne la défaite des Amazones qui, ainsi que s'exprime l'épopée, vinrent attaquer l'Europe dans Athènes, après que Thésée eut enlevé de l'Asie, des bords du Thermodon, la belle Antiope (2), comme Paris à son tour enleva Hélène de Sparte. L'épopée qui chantait cette guerre était probablement l'*Atthis* d'Hégésinus, qui ne formait qu'un seul et même ouvrage avec l'*Amazonia* (3). Hégias (4) racontait qu'aveuglée par son amour pour Thésée, compagnon d'Hercule, Antiope leur livra la forteresse imprenable de Thémiscyre, événement également retracé sur un vase peint (5). Cet Hégias de Trézène est le même personnage qu'Agias, l'auteur des *Nostes*, et l'histoire des amours d'Antiope trouve une place convenable dans la *Naxiá* de cette épopée (6); mais Hégias et Hégésinus, l'auteur de l'*Atthis* (Hégésias est la forme intermédiaire entre ces deux noms) peuvent, si nous avons égard à la liberté que se donnaient les anciens dans l'orthographe des noms peu connus, n'être qu'un seul et même poète; et il reste par conséquent incertain si Pausanias a tiré le fait qu'il rapporte des *Nostes* ou de l'*Atthis*. Quoi qu'il en soit, d'autres écrivains, comme les logographes, Phérécyde et Hellanicus, Hérodore

(1) Ovid. et Senec., *ll. cc.* — Sur l'ordre de l'oracle, dit Hygin. — L'auteur de la *Théséide*, cité par Plutarque (*in Thes.*, 28), paraît avoir écrit à une époque bien postérieure. Il bouleverse toute cette histoire.

(2) Selon plusieurs écrivains, ce fut au sujet de cet enlèvement que la guerre éclata. Pausanias, I, 41, 7; Plutarch. *in Thes.*, 27; Lycophr. *Cassandr.*, 1335; Isocrat. *Panegyrr.*, p. 59, ed. Bekker (où le sens indique qu'on doit entendre que l'enlèvement d'Antiope fut le prétexte de cette guerre).

(3) Pour ce fait, qui n'est pas sans importance, je dois renvoyer à des recherches antérieures qu'on trouvera dans mon travail sur le *Cycle épique* (*der epische Cyclus*, S. 313, folg.).

(4) Pausanias, I, 2, 1. De même, d'après Philochore, cité par Plutarque (*in Thes.*, 26), Thésée eut Antiope en partage comme compagnon d'Hercule.

(5) Millingeu, *Anc. uned. Mon.*, I, pl. XIX. Cf. *der epische Cyclus*, S. 282, not. 457. A ce fait paraît se rapporter également un vase du prince de Canino, n° 1941, montrant Antiope et Thésée d'un côté, Hélène et Thésée de l'autre. Voyez Gerhard, *Ann. de l'Inst. arch.*, t. III, p. 152; de Witte, *Descript. d'une collection de vases peints*, 1837, n° 110.

(6) *Der epische Cyclus*, S. 282.

et même Pindare, parlent d'une expédition entreprise plus tard contre Thémiscyre par Thésée lui-même, accompagné de Pirithoüs, expédition dont il ramena, seul de tous les combattants, une captive, Antiope (1). Cette tradition est confirmée par plusieurs vases anciens de Vulci. Sur l'un on voit Thésée et Pirithoüs emmener Antiope; ils sont suivis de Phorbas qui est donné pour compagnon à Thésée par Phérécyde (2); sur un autre, Thésée accompagné de son ami (3), emporte l'Amazoné; sur un troisième, où les noms sont inscrits à côté des personnages, Posidon (comme père de Thésée) met en fuite un guerrier poursuivant le char qui emporte Thésée et Antiope. Ce guerrier est appelé Poidas, ou Ponidas, nom douteux, qui pourrait d'ailleurs se rapporter au compagnon de Thésée, lequel monte au moment même sur le quadrigé (4). Le doute est également permis quant au nom d'Antiope, inscrit sur un fragment de vase à figures rouges, et au rapport de ce nom avec la scène (5).

Rien de plus intéressant que le dénouement donné par Pausanias aux amours d'Antiope. Cet auteur raconte comme une tradition des Athéniens fondée sur un monument, que, dans la guerre des Amazones, Antiope périt en combattant à côté de Thésée; qu'elle fut tuée par Molpadia, qui tomba ensuite

(1) Plutaroh., in *Thes.*, 26.

(2) *Museum étrusque de Lucien Bonaparte, prince de Canino*, n° 560. ANTIOPEIA, ΦΟΡΒΑΣ, ΠΕΡΙΘΟΣ. Cf. de Witte, *Descript. d'une collect.*, n° 115.

(3) *Mon. inéd. de l'Inst. arch.*, t. I, pl. LV. ANTIOPE, ΘΕΣΕΥΣ, ΠΕΡΙΘΟΣ. Cf. de Witte, *Cat. Durand.* n° 421.

(4) *Museum étrusque*, n° 1614. (*Catal. and account of certain vases*, dans l'*Archeologia*, Lond., 1831, vol. XXIII, n° 81.) Cf. de Witte, *Revue de Philologie*, t. II, p. 388.

(5) Le Bas, *Bas-reliefs de Phigalie*, p. 17, note 66. Thésée (...ΥΣ); y lit-on, combat ...ΙΟΠΙΑ, amazone à cheval. Mais Thésée n'ayant jamais combattu Antiope, il faut ou que ce nom ne s'applique pas à l'Amazoné qui combat, ou qu'il soit complété autrement: or, beaucoup de noms d'Amazonés nous sont connus, même par des vases. Au lieu de Phorbas, on trouve ici, à ce qu'il semble, *Phalérus* (nom qui se rencontre parmi ceux des Argonautes). ΦΑΛ.Ε. ΟΣ. — Ce vase fragmenté de la collection de M. le duc de Luynes, a été publié par ce savant, *Vases étrusques, italiotes, siciliens et grecs*, pl. XLIII. Les dernières lettres du nom de l'Amazoné, sont ... ΙΟΠΙ. A sans doute pour ΑΝΤΙΟΠΕΙΑ. Il me semble que ce nom ne peut pas être complété d'une autre façon.

elle-même sous les coups du vainqueur (1). Telle doit avoir été, à quelque différence près soit dans le nom de l'Amazone, ennemie d'Antiope, soit dans les circonstances accessoires, la fin de l'histoire d'Antiope, comme reine des Athéniens, selon le mythe originaire, quoique, d'après un autre tour donné à la tradition, la paix ait été conclue sous ses auspices. La victoire de Thésée sur les Amazones qui assiégeaient Athènes du haut de l'Aréopage, occupe une place importante dans le mythe athénien ; c'est ce que nous prouvent, sans parler des panégyristes de l'antiquité attique, pour qui elle était un lieu commun, les peintures de Micon dans le Théséion et dans le Pœcile sur l'Agora, comme aussi les sculptures de Phidias qui représenta cette victoire sur le bouclier de l'Athéné Parthénos et sur le socle de son Jupiter Olympien. De là ce grand nombre de sculptures et particulièrement de vases peints que nous possédons, tous relatifs au même objet. Il suffira de rappeler ici le combat de Thésée et d'Hippolyte, vase de Nola expliqué par Millin et Visconti, qui se trouve aujourd'hui dans la collection de M. le comte de Pourtalès, à Paris (2), le grand vase de Ruvo, si riche en figures (3), et l'incomparable amphore du musée de Naples, trouvée également à Ruvo, et dont la perfection rappelle, à s'y méprendre, le modèle fourni par Micon (4).

Qu'on suppose maintenant une suite de tableaux peints sur les murailles d'un temple, d'un portique ou de quelque autre lieu public, et c'est là, en effet, que les artistes allaient chercher les sujets dont ils décoraient les vases ; que l'on place entre la représentation du combat dont Thésée sortit vainqueur, tandis que la fidèle Antiope y trouva la mort, et la scène où, reine

(1) Pausan., I, 2, 1. Cf. Plutarch., in *Thes.*, 27 ; Herodot., *ap. Tzetz. ad Lycophr. Cassandr.*, 1332.

(2) Millin, *Mon. inéd.*, I, pl. XXXVI, p. 335 ; *Vases peints*, I, pl. X ; Visconti dans le *Cabinet Pourtalès*, pl. XXXV, p. 1.

(3) *Mon. inéd. de l'Inst. arch.*, t. II, pl. XXXI ; Em. Braun, *Annales*, t. VIII, p. 99.

(4) *Annali civili del regno delle due Sicilie*, fasc. 58, Luglio e Agosto, 1842, p. 129 (article de M. B. Quaranta). — Cf. *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1843, p. 55. M. Schulz, de Dresde, devrait ne pas tarder plus longtemps à publier la belle gravure qu'il a fait faire de ce chef-d'œuvre de l'art grec.

de Thémiscyre, elle le suit soit par amour, soit comme la plus belle récompense de sa victoire; que l'on place, dis-je, cette autre scène si simple, si calme, où, fiancée, elle se tient assise à côté de Thésée, où, sous les yeux du vieil Égée, elle s'unit à lui, et reçoit le titre de reine légitime d'Athènes, et qu'on nous dise si cette peinture n'acquiert pas une importance dont nous pouvons à juste titre nous réjouir!

Mais l'enchaînement poétique que nous venons de chercher à rétablir dans le cycle du mythe purement grec, menace d'être dérangé par la représentation, au premier abord disparate, tracée sur le col, de l'autre côté de l'amphore. Heureusement qu'il s'offre un point de vue sous lequel le tableau supérieur se lie naturellement à l'autre, se subordonne à lui, ou plutôt forme avec lui un tout. Ce tableau supérieur, en effet, nous offre l'image de la cour d'une reine des Amazones dans son propre pays (1); et il est naturel que dans cette reine nous ne reconnaissons pas une autre qu'*Antiope* elle-même. La pompe royale qui l'entoure justifie ou explique le parti que prit Thésée de l'élever au rang de son épouse, et projette de loin un certain reflet sur la captive entraînée vers la terre étrangère.

La vierge reine, un sceptre à la main, est commodément assise sur un large trône. A côté d'elle est une table chargée de fruits ou d'autres aliments. Dans le rang supérieur du tableau, la cour est représentée par deux Amazones, et un de ces princes ou chefs thraces, qui, comme on le sait, combattaient avec les Amazones. Dans le rang inférieur, des danseuses exécutent une danse pour amuser Antiope ou lui faire honneur. C'était une coutume chez les Amazones d'exécuter des danses militaires autour des statues des dieux (2). Cette danse, dirigée par une joueuse de flûte, ne peut être appelée avec certitude d'aucun des noms connus des danses antiques : elle consistait, comme l'indiquent les bras levés des danseuses et leurs deux-

(1) M. Texier parle d'un bas-relief représentant une reine entourée d'une cour féminine, et il considère à tort le lieu où il l'a découvert comme l'emplacement de l'ancienne Thémiscyre. *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1835, p. 17.

(2) Callimach., *Hymn. in Dianam*, 240.

mains jointes ensemble, en sauts et en bonds (1), que les grelots attachés à leurs vêtements étaient vraisemblablement destinés à faciliter et à soutenir. On retrouve cette danse exécutée par deux hommes barbus sur un beau vase de Nola; et, selon M. Panofka, on doit reconnaître dans la scène tracée sur ce vase une procession musicale du roi Midas (2).

Pendant qu'elle contemple cette danse, la reine est servie par une femme âgée, libérée du service militaire, à en juger par son costume, et signalée comme une personne de distinction par sa longue robe à large pèlerine, par son riche collier, et par sa coiffure asiatique d'une forme particulière. Elle tient au-dessus de la reine un objet à long manche qui ne ressemble nullement à un parasol déployé à la manière des Perses; peut-être est-ce une espèce d'éventail. Sur le vase dont nous venons de parler, on porte un éventail devant le roi qui monte un dromadaire, et les deux objets offrent assez de ressemblance (3). Ce qui paraît clair au moins, c'est que cette femme, comme remplissant un office du palais, est tout particulièrement destinée à faire ressortir la majesté royale par les services qu'elle rend à la reine.

Si tous ces personnages rentrent sans peine dans le cadre de notre hypothèse, il n'est pas aussi facile d'y placer *Éros* que l'on aperçoit à gauche dans un coin du tableau. Comment pourrions-nous donner un autre nom à cette figure nue et ailée? Elle remplit une charge ou s'acquitte d'une commission. Tout, dans cette peinture, se rapportant sans aucun doute au personnage principal, il faut supposer qu'*Éros*, pour ne pas donner à croire qu'Antiope aime déjà, et pour se glisser mystérieusement, l'attaque de loin, en quelque sorte, et, sans s'adresser directement

(1) Une espèce de danse asiatique s'appelait *νιβατισμός* ou *νιβαδιμός*, peut-être *saut de chèvre*. Hesyeh., *sub verb.*; Athen., XIV, p. 629 F.

(2) *Mon. de l'Inst. arch.*, t. I, pl. L; Gerhard, *Archæol. Zeitung*, II, Taf. XXIV, 1, S. 395. Cf. de Witte, *Cat. Durand*, n° 97.

(3) L'objet que porte l'Amazone, placée devant la reine, est sans aucun doute un *éventail*, attribut qui rappelle le luxe oriental et qui se voit sur plusieurs vases peints. Voyez entre autres exemples le vase représentant Bellérophon (*Mon. inéd. de l'Inst. arch.*, t. IV, pl. XXI), et un autre qui montre Aphrodite et Adonis. *Ann. de l'Inst. arch.*, t. XVII, pl. O.

à elle, lance pourtant des paroles qui doivent lui parvenir. Il est permis de croire que l'apparition d'Éros sur la scène équivaut à un de ces songes, de ces pressentiments, qui, dans la poésie, annoncent les événements futurs. Antiope éprouvera la puissance de l'amour, dont elle ne se doute pas encore; c'est ce que prouve le grand tableau peint de l'autre côté de l'amphore. L'Amazone à qui Éros s'adresse, comme à une confidente de la princesse, se détourne, ce qui s'explique par l'étonnement, par l'incrédulité ou par le mécontentement qu'elle éprouve. Rapporter l'apparition d'Éros à une union de l'Amazone avec le prince scythe, ou thrace, serait certainement une erreur; car d'abord, dans tout ce que nous savons des Amazones, rien n'indique que la reine ait jamais pris un époux, ce qui enlèverait au mythe son caractère, et en second lieu, la place qu'occupe cette figure de Scythe n'est pas telle qu'on puisse en inférer qu'elle doive former un couple avec l'Amazone.

Bœttiger, Millin, Visconti, et tout récemment M. Quaranta, ont recueilli tant de matériaux sur le costume des Amazones, qu'il serait superflu de nous y arrêter. Cependant nous ne devons pas négliger de faire observer avec quel art le peintre a distingué l'Amazone de Thémiscyre, de la fiancée de Thésée. Comme fiancée, Antiope ne porte plus de sceptre; elle tient seulement en main une lance, marque la plus simple de son origine; elle n'a pas la tête couverte d'un casque de guerre, qui remplace quelquefois le bonnet phrygien des Amazones (1). Elle est légèrement vêtue; et pour se conformer aux exigences du costume grec, ainsi qu'aux lois de l'usage, l'artiste a porté l'emploi du nu aussi loin qu'il pouvait le faire sans altérer le caractère de l'Amazone, et sans blesser la décence.

La reine des Amazones qui combattit contre Thésée est appelée *Hippolyte* sur le vase de la collection de M. le comte de Pourtalès; et dans le mythe rapporté par Pausanias, au sujet du

(1) Tel est le cas dans le beau tableau publié par M. B. Quaranta, et dans un autre de la collection plusieurs fois citée du prince de Canino, décrite par M. de Witte, n° 126.

tombeau de Mégare, elle est qualifiée de sœur d'*Antiope* (1). Jamais l'ennemie de Thésée n'est nommée *Antiope*; ce nom reste propre à l'épouse de Thésée, par l'accord du poète épique Hégias ou Agias, des logographes, des anciens vases peints, et d'une tradition populaire, appuyée sur d'anciens tombeaux, et se conservant encore du temps de Pausanias (2). D'un autre côté, le nom d'Hippolyte est souvent aussi donné à la mère d'Hippolyte, ce qui paraît devoir s'expliquer par la fable qui rapporte qu'Hercule, après avoir exécuté un des travaux qui lui avaient été imposés, l'enlèvement de la ceinture d'Hippolyte, donna cette Amazone à Thésée; et ce nom a été adopté par les écrivains postérieurs, surtout par les historiens, avec d'autant plus de facilité qu'il s'y rattachait une plus grande gloire militaire (3). Isocrate, déjà, appelle Hippolyte, l'Amazone qui, violant les lois de sa patrie, donna son cœur et sa main à Thésée, et qui fut la cause de l'expédition des Amazones contre l'Attique (4). C'est là une des nombreuses preuves de la liberté

(1) I, 41, 7. — Elles sont aussi sœurs dans Justin, II, 4.

(2) On doit donc changer le nom d'*Antiope* en celui d'*Hippolyte* dans les catalogues des vases du musée de Naples, *Neapels ant. Bildw.*, S. 240, n° 1517, et du musée de Berlin, *Berlin's ant. Bildw.*, n° 1006, dans l'ouvrage de M. Gerhard, *Auserlesene Vasen*, III, Taf. CLXIII-CLXV, ainsi que dans le *Catalogue Durand*, n°s 345, 390 note, etc. Dans les *Vasengemälde*, III, S. 168, Böttiger dit : « L'étonnant désaccord qui règne au sujet du nom de l'Amazone que Thésée choisit pour épouse, peut facilement disparaître, en admettant qu'elle s'appelait *Antiope* tant qu'elle le combattit en ennemie (ἀντιόπειρα), puis *Hippolyte*, lorsqu'elle eut fait la paix avec lui. » Cette supposition ne fût-elle pas dénuée de toute espèce de fondement, l'explication de Böttiger n'en serait pas moins aussi fautive que légère.

(3) Justin, II, 4. L'inscription Albani, citée par C. Fea, *Indicazione per la villa Albani*, p. 130. Dans Lycophron aussi, Thésée enlève la ceinture avec Hercule et emmène l'Amazone, à savoir Hippolyte. Cependant Diodore (IV, 16), en rapportant ce même fait, la nomme *Antiope*, ainsi que Hygin, *Fab.* 30. Cf. *Fab.* 241, 250, et le Scholiaste d'Euripide (où, par mépris, la mère d'Hippolyte est appelée simplement l'Amazone), rappelle en termes exprès, ainsi que Tzetzes (*ad Lycophr. Cassandr.*, 1329), qu'on se trompe en l'appelant Hippolyte. C'est par une pure erreur que Millin (*Mon. inéd.*, I, p. 367) affirme que Philochore, Phérécyde, Hellanicus, Hérodore, Ménécrate, dans Plutarque, la nomment ainsi, tandis qu'il est question d'*Antiope* dans ces auteurs. Millin se trompe également (p. 366) lorsqu'il dit que, selon plusieurs écrivains, *Antiope* combattit contre Thésée.

(4) *Panathen.*, p. 307, ed. Bekker, qui a pris, dans Urbinas, ἐφ' Ἰππολύτην pour ἐπὶ Ἀντιόπειν τὴν Ἰππολύτης. C'est, à ce qu'il paraît, une simple conjecture pour met-

avec laquelle cet orateur et tous les historiens qui l'imitent, transforment en faits authentiques les mythes et les légendes, liberté qui, quelque frivole qu'elle soit, n'est cependant pas plus grande que la manière superficielle dont ils traitent la poésie. Ils ne paraissent pas même savoir que sa source est dans l'épopée, mais ils l'interprètent et l'expliquent à leur guise, sans égard pour cette connexion primitive et pour les traditions de l'antiquité.

Le vase précieux dont nous venons d'entretenir ceux qui aiment les inventions ingénieuses dans les productions de l'art antique, a été donné au musée impérial de Vienne par Sa Majesté l'Impératrice douairière d'Autriche (1).

F. G. WELCKER.

tre d'accord l'orateur avec d'autres écrivains. Dans Servius, *ad Æn.*, XI, 661 aussi, on a interpolé après Hippolyte, *Hujus filia Antiopa quam Theseus rapuit, unde Hippolytus*, tandis que le même commentateur dit, *ad Æn.*, VII, 761 : *Theseus mortua priore uxore Hippolyte*. Elle est nommée *Hippolyte* par Clidemus *apud* Plutarch. in *Thes.*, 27; Ister, *apud* Athen., XIII, p. 557, A; Plutarch. *Parallel.*, 34; Statius, *Theb.*, XII, 636. Virgile (*Æneid.*, XII, 661) n'en parle que comme de la reine des bords du Thermodon. Sénèque (*Hippol.*, 228) l'appelle *Antiopé*.

(1) *Das K. K. Münz und Antiken Cabinet*, von Arneth, 1845, S. 7, n° 69.

STATUE D'APOLLON,

TROUVÉE A TÉNÉE (*).

(*Mon.*, tom. IV, pl. XLIV.)

On lit dans Pausanias (1) : « En tournant vers les montagnes, au sortir de l'Acrocorinthe, vous trouvez la porte Ténéatique et le temple d'Ilithyie, et, à soixante stades de là, tout au plus, la ville de Ténée, dont les habitants se disent issus des captifs troyens que les Grecs emmenèrent de l'île de Ténédos ; Agamemnon leur donna ce canton. C'est pour cela qu'ils regardent Apollon comme leur principale divinité. »

En descendant de l'Acrocorinthe, du côté des montagnes, on rencontre, à une distance de trois lieues environ, sur le penchant même de la montagne et dans une contrée fertile, sur la route de Sophicò, le hameau d'Athiki, près duquel on a découvert des restes d'antiquités. C'est là, et par conséquent évidemment sur l'emplacement de Ténée, que l'on a trouvé la statue reproduite sur la planche XLIV. Les pieds et les bras étaient brisés en six fragments ; cinq gisaient épars près de là ; le sixième, plus petit, avait disparu, ou du moins il échappa aux recherches des paysans. La tête et le tronc étaient d'ailleurs intacts.

La sévérité du style rappelle le style égyptien. La délicatesse de l'exécution, surtout dans les mains et les pieds, et le type éginétique de la face, indiquent l'ancien style grec (2).

Athènes, le 1^{er} mars 1846.

PROKESCH-OSTEN.

(*) Traduit de l'allemand.

(1) II, 5, 3, t. I, p. 359, traduction française de Clavier.

(2) Un plâtre de cette statue a été envoyé au musée de Berlin, par M. le baron de Werther.

PROMÉTHÉE (*).

(Pl. Q et R, 1847).

Le célèbre sarcophage du musée du Capitole, montrant pour sujet principal la *Création de l'homme par Prométhée* (1), a déjà bien souvent attiré l'attention de savants archéologues (2) : jusqu'ici, cependant, on n'a encore trouvé aucune interprétation assez certaine, assez généralement admise, pour chacune des figures qui ornent, en si grand nombre, ce bas-relief, et l'ensemble de la composition n'a pas été expliqué d'une manière satisfaisante. Je crois donc pouvoir compter sur quelque intérêt de la part des savants, en m'attachant ici de plus près à la solution de cette question, à l'aide d'une interprétation que j'ai déjà indiquée ailleurs (3), et qui, fondée sur un principe assuré, tend à expliquer chaque détail en soi et dans son rapport avec l'ensemble, sans que, du reste, je prétende me livrer à la réfutation de toutes les opinions contraires à la mienne.

Mon explication est basée sur cette observation, que le grand

(* Traduit de l'allemand.

(1) *Admiranda*, 66; 67; Montfaucon, *Ant. expl.*, I, 1, 24; I, 2, 131; *Comment. Soc. Gotting.*, I, tab. 4; *Mus. Capiz.*, IV, tab. XXV; Millin, *Galer. myth.*, XCIII, 383; Guignaut, *Rel. de l'Ant.*, CLVIII, 603; Müller, *Denkm. der alten Kunst*, I, 72, 405; Böttiger, *Kunstmyth.*, II, Taf. I, 2; Creuzer, *Symbol.*, IV, 2, Taf. VIII, 21. Toutes ces gravures sont inexactes; celle que l'on trouve dans del. Rø (*Scult. del Campid.*, tav. 176-178), et que M. Braun a comparée soigneusement avec le marbre original, est très-fidèle, et c'est d'après elle qu'ont été gravées les deux planches que nous produisons ici, Voy. pl. Q et R, 1847.

(2) Voy. Geßner, *Comm. Soc. Got.*, I, p. 152 sqq.; Foggini, *Mus. Cap.*, IV, p. 115 sqq.; Zoëga cité par Fr. Brun, *Prosaische Schriften*, III, S. 37 folg.; Müller, *Arch.*, § 396, 3; *Denkm. der alten Kunst*, I, S. 53, folg.; Guignaut, *Rel. de l'Ant.*, IV, 1, p. 252 et suiv.; Böttiger, *Kunstmyth.*, II, S. 363, folg.; Platner, *Beschreibung der Stadt Rom*, III, S. 190 folg.; Creuzer, *Symbol.*, IV, S. 455, folg.

(3) O. Jahn, *Archæol. Beiträge*, S. 168, folg.

nombre de figures dont ce bas-relief semble être surchargé est disposé suivant les règles de la plus sévère symétrie : cette symétrie s'étend jusqu'aux moindres détails ; elle ne se révèle pas seulement dans l'ordonnance extérieure des figures, mais encore, et tout aussi bien, dans les idées et dans les intentions que ces figures expriment. On sait assez que cette sorte de symétrie est un des caractères essentiels de l'art antique ; c'est un fait qui n'a pas besoin de preuve. Je rappellerai seulement ici la coupe de *Codrus*, qui en fournit un des exemples les plus beaux et les plus évidents (1) ; le coffre de *Cypselus*, dont nous n'aurions peut-être pas encore l'intelligence, si l'on n'avait démontré avec sagacité la symétrie qui se rencontre dans les sujets qu'il représente (2) ; les tableaux de *Polygnote*, où l'on découvre la même symétrie, comme j'ai essayé de le prouver (3) ; enfin, le travail tout récent de M. Brunn (4), où ce savant traite avec détails de la symétrie dans la composition des œuvres d'art de l'ancienne Grèce. Ce qui doit plutôt étonner, c'est qu'une symétrie aussi parfaite, aussi sévère, ait été observée dans un monument d'une date aussi récente : toutefois, j'espère démontrer, par une analyse exacte, que cette symétrie existe en effet, et, en faisant ressortir la convenance et le rapport intime de toutes les parties de cette composition, donner à mon explication une certitude en quelque sorte mathématique.

Pour l'intelligence de ce monument, il ne faut pas non plus perdre de vue que nous avons sous les yeux un sujet dans lequel le mythe grec est fondu avec des idées romaines. M. Brunn, en parlant d'une autre classe de sarcophages ornés de sculptures, offrant pour sujets des scènes nuptiales, a eu raison de faire observer que des mythes grecs y sont représentés et employés à la manière des poètes romains, de façon qu'ils se trouvent mêlés et confondus avec des idées nationales, et que c'est tantôt l'é-

(1) Braun, *die Schale des Kodros*, Gotha, 1843 ; O. Jahn, *Archæol. Aufsätze*, S. 181, folg. ; Bergk, *Zeitschr. für Alterthumswissenschaft*, 1844, n° 177, folg.

(2) Bergk, *Archæol. Zeitung*, III, S. 150, folg.

(3) *Kieler Studien*, S. 83, folg.

(4) *N. Rhein. Mus.*, V, S. 321, folg.

lément grec, tantôt l'élément romain qui domine (1). Ici, comme en d'autres cas encore, la même remarque trouve également son application.

Comme sujet principal, s'offre d'abord à nous la création et l'animation de l'homme (2) : *Prométhée*, qui forme d'argile le corps de l'homme, *Athéné*, qui l'anime. *Prométhée* est assis; la partie inférieure de son corps est couverte d'un manteau à grands plis; il a le poinçon à modeler dans la main droite, et dans la main gauche une figure d'argile qu'il vient d'achever, et qui se tient sur ses genoux; on voit, à côté de lui, la corbeille qui renferme l'argile (A C). Son regard est tourné vers *Athéné*, qui, de sa main droite, qu'elle élève, place le symbole de l'âme vivifiante, le papillon (3), sur la tête de cette figure d'homme, qui vient d'être terminée (4). La déesse est dans une attitude calme, la main gauche appuyée sur sa hanche;

(1) Brunn, *Ann.*, t. XVI, p. 194 et suiv.

(2) Pour plus de brièveté, je désignerai, comme il suit par des lettres, quelques autres représentations de Prométhée, que j'aurai souvent occasion de citer et de comparer avec celle qui fait l'objet de ce travail :

A. Sarcophage, au Louvre. *Sculpt. Borgh.*, II, 17; Clarac, *Mus. de Sculpt.*, 215, 433.

B. Sarcophage, au musée Bourbon à Naples. Gerhard, *Ant. Bildw.*, Taf. LXI; *Prodrom.*, S. 304, folg.; *Neap. ant. Bildw.*, S. 52, folg.

C. Sarcophage, au Louvre. Millin, *Voyage dans le Midi de la France*, pl. LXV, 2; Clarac, *Mus. de Sculpt.*, 216, 768.

D. Fragment, au Louvre. *Mus. Napoléon*, I, pl. XIV; Clarac, *Mus. de Sculpt.*, 215, 322.

E. Fragment, au Vatican. Visconti, *Mus. Pio Clem.*, IV, tav. XXXIV; Millin, *Galer. myth.*, XCII, 382; Guignaut, *Rel. de l'Ant.*, CLVII, 602. Cf. O. Jahn, *Archæol. Beitrage*, S. 139, folg.

A est celui qui offre le plus d'analogie avec le sarcophage du Capitole; B et C ont entre eux quelque affinité, mais évidemment l'idée fondamentale qu'ils expriment, et que je n'ai pu bien saisir, ni dans l'ensemble ni dans les détails, s'écarte entièrement de celle qui est représentée dans notre bas-relief.

(3) Cf. O. Jahn, *Archæol. Beitr.*, S. 137, folg.

(4) Il en est de même dans le monument A, comme le prouve la position de la main, car le papillon n'est pas visible. Il en est de même aussi sur une monnaie d'Antonin le Pieux (Venuti, *Numism.*, I, 25, 2; Millin, *Galer. myth.*, CIII, 381; Guignaut, *Rel. de l'Ant.*, CLXVIII, 601, c. Dans le monument D, Athéné s'approche avec le papillon; dans le monument C, elle vient en aide à Prométhée: de même sur une lampe. Voy. Bartoli, *Lucern.*, I, 1; Montfaucon, *Ant. expl.*, V, 2, 158, 1; Guignaut, *Rel. de l'Ant.*, CLVII bis, 601.

elle est vêtue d'une robe ample à grands plis, qui laisse à peine voir l'égide (1); sur la tête, elle porte le casque, elle a déposé le bouclier et la lance, qui sont placés auprès d'elle; sur le bouclier est posée la chouette. Dans l'arbre que l'on voit à côté, dans le fond, il est permis de reconnaître l'olivier, présent dont Athéné gratifia l'Attique, quand elle adopta cette contrée, et qu'elle voulut en favoriser les habitants. Entre Prométhée et Athéné, se trouve une petite figure d'homme, placée sur un socle quadrangulaire, que d'autres sujets analogues, dans lesquels le créateur de l'homme est encore occupé de son travail (ACD), semblent indiquer comme l'estrade à modelage (ὄκρι-
 βας) (2). Derrière Prométhée, nous voyons aussi la Terre, mère des hommes, à moitié couchée, selon la coutume, le bras gauche appuyé sur la corbeille à argile de Prométhée, la partie supérieure du corps nue, couronnée d'épis, tenant une grande corné d'abondance, que deux enfants ailés s'efforcent de soutenir. Son regard est tourné avec intérêt sur la création de l'homme, tiré de son sol maternel, et qui lui appartient.

Si nous portons maintenant nos regards de l'autre côté, nous y découvrons tout d'abord le pendant du sujet que nous venons d'examiner. L'homme créé à la vie gît ici inanimé; le papillon, symbole de l'animation qu'une puissance divine avait accordée à l'homme, abandonne l'enveloppe terrestre, il s'envole loin du cadavre étendu roide et sans mouvement. On ne doit pas s'attendre à retrouver ici les divinités qui ont donné l'être à l'homme; nous y remarquons, au contraire, celles qui lui retirent le présent que celles-là lui avaient concédé. Au lieu d'Athéné accordant une âme à l'homme, nous voyons *Hermès* emportant cette âme et la conduisant à Hadès (3); au lieu de *Prométhée* formant le corps de l'homme, nous trouvons la *Mort*, qui le dissout et l'anéantit. Car c'est elle, sans aucun

(1) C'est ainsi que se montre Athéné, déposant son vote en faveur d'Oreste. Voy. *Archæol. Zeitung*, II, S. 367, folg.

(2) Suid. et Phot. *v. Ουρίβας*;—τὰ πλαστικά πηγματα, ἐπ' οἷς διατυποῦσι τὰς εἰκόνας.

(3) Sur *Hermès ψυχομομπός*, voy. Müller, *Arch.*, § 381, 4; Lobeck, *ad Sophocl. Ajacem*, 832; Preller, *Demeter und Persephone*, S. 203, folg.

doute, qu'il faut reconnaître dans cette figure entièrement voilée, placée immédiatement auprès d'Athéné et aux pieds du cadavre. On représentait voilées du linceul les ombres, les mânes de ceux qui avaient quitté la vie (1), et ce voile était donné également à l'image plastique de la Mort, d'après le même ordre d'idées qui lui attribuait aussi la couleur pâle et livide (2), le froid du cadavre (3), etc. Zoëga, qui a fort bien compris l'enchaînement de ces idées (4), a seulement donné à cette divinité le nom impropre de *Ker*, qui désigne la mort violente, figurée dans d'autres monuments, conformément à cette idée (5). Il ne semble pas, du reste, que ce soit un nom grec qu'il faille chercher ici, puisqu'une dénomination féminine de la mort, telle que la requiert notre sujet, manque à la langue des Grecs. Dans la mythologie romaine, au contraire, nous trouvons l'expression *Mors*, qui se présente le plus naturellement, et qui convient parfaitement ici; c'est celle que déjà M. Welcker a employée (6) pour désigner la figure dont il s'agit. On sait que, suivant les idées religieuses des Romains, chaque période, dans le développement de la vie humaine, était soumise à une divinité. Ces divinités, dont le nombre était immense, se trouvaient indiquées dans les *Indigitamenta* (7). En raison de la nature des sources auxquelles il nous faut recourir pour obtenir une connaissance plus exacte de ces divinités, nous ne possédons guère de renseignements certains et complets que sur celles d'entre elles qui présidaient à la génération, à la conception et à la naissance, parce que ces divinités prêtaient davantage aux attaques des apologistes chrétiens, et qu'elles s'accoutumaient le mieux au but qu'ils se proposaient, de montrer l'impiété et la corruption du paga-

(1) Cf. O. Jahn, *Archæol. Beitr.*, S. 142.

(2) Horat., *Carm.*, I, 4, 13. *Pallida Mors*. Senec., *Herc. fur.*, 555. *Mors avidis pallida dentibus*. Sil. Ital., XIII, 560. *Nigrum pandens Mors lurida rictum*.

(3) Val. Flacc., V, 26. *Mors frigida contra urget*.

(4) *Bass.*, II, p. 217.

(5) Cf. O. Jahn, *Archæol. Beitr.*, S. 131.

(6) *Acad. Kunstmus.*, S. 60. Ausg. 1.

(7) Ambrosch, *Ueber die Religionsbücher der Römer*. Bonn, 1843, in-8°.

nisme. Cependant, il ne faut pas douter, et des témoignages précis, encore subsistants, le démontrent, que l'homme, dans la période de la mort, ne fût aussi placé sous la garde d'une série de divinités. Dans le nombre, il est permis de compter *Mors* (1), dont la signification propre était la séparation de l'âme et du corps, ainsi que le témoigne Varron (2), qui sans doute avait présentes à l'esprit les anciennes traditions ayant trait à la mort. Or, cette déesse est ici parfaitement à sa place, et c'est pourquoi je préfère cette dénomination de *Mors* à celles de *Nænia* (3) et de *Libitina* (4), qui lui sont synonymes, parce que ces deux derniers noms expriment tout particulièrement les cérémonies funèbres par lesquelles on honorait les morts. Entre cette déesse de la Mort et Athéné, est placé, comme pour servir de ligne de démarcation entre les deux idées, un cadran solaire; toutefois, il se rapporte essentiellement à la seconde idée, et, comme le sablier que l'on a placé plus tard dans la main du dieu de la Mort, il exprime que les jours accordés à l'homme sur la terre sont écoulés, et qu'il touche à son terme. C'est dans ce sens qu'ATROPOS indique du doigt le cadran solaire (E), et que l'une des Parques l'indique également (A). L'un des bas-reliefs latéraux (B) présente aussi une figure de femme qui s'avance vers un cadran solaire.

Il n'y a pas à se méprendre sur la signification d'*Hermès*. Il s'avance d'un pas rapide, en passant au-dessus de la figure de la déesse de la Terre, qui, de ce côté aussi, termine l'ensemble du tableau. La Terre est ici figurée de la même manière que dans la première partie de cette composition; seulement, au lieu de tendre à se redresser, son corps s'affaisse entièrement; elle est tout à fait couchée, ce qui convient à l'idée exprimée dans cette scène. *Hermès* paraît ici comme *Psychopompe*; il emporte, en effet, dans son bras droit, une petite fille ayant

(1) Il n'importe pas ici que *Mors* soit nommée la fille de l'Érèbe et de la Nuit. Cic., *de Nat. Deorum*, III, 17, 44; Hygin., *Fab. Præf.*

(2) Varro, *ap. Serv. ad Virg. Æn.*, VI, 733; IV, 385; V, 735.

(3) Arnob., IV, 7; S. Augustin., *de Civ. Dei*, VI, 9; Fest., *v. Naenia*.

(4) M. Gerhard (*Prodrom.*, S. 251), préfère la dénomination de *Libitina*.

des ailes de papillon, forme que l'on donne ordinairement à *Psyché* (1), comme dans le sujet A C (2). Il est remarquable sans doute que l'âme, que nous avons déjà vue figurée par le symbole du papillon, reparaisse ici sous une autre forme. Nos regards sont ramenés naturellement vers l'homme inanimé, auquel l'âme est ravie. Ici nous voyons *Éros*, qui, les jambes croisées, et s'appuyant sur la torche renversée dont il presse la poitrine du mort, se tient dans un profond repos, ayant dans sa main gauche, pendante à son côté, une couronne ou un bandeau. C'est la figure si souvent reproduite sur un grand nombre de sarcophages (3), et dont la signification funèbre, clairement exprimée par l'inscription SOMNO, qui se lit sur un monument célèbre (4), se présente ici sous un jour tout particulier. On ne peut en effet s'empêcher de remarquer qu'il existe un rapport intime entre *Éros* et *Psyché* emportée par *Hermès* : c'est à *Éros* que *Psyché* vient d'être ravie; il est saisi de douleur en la perdant, et renverse la torche avec laquelle il est représenté, sur d'autres monuments, brûlant lui-même sa *Psyché* (5). L'essence propre d'*Éros* consiste dans son rapport avec *Psyché* : dès que celle-ci lui est enlevée, son activité cesse, et il devient alors une image du repos dans la mort. Ce que cette explication offre de saisissant est confirmé par certains détails dans le premier tableau que nous avons déjà examiné. Revenons-y pour un instant. Là aussi, en effet, se présentent à nous *Éros* et *Psyché*; nous les voyons unis tous deux dans un étroit embrassement, auprès de la déesse de la Terre (6). Nouvel exemple de cette loi de symétrie que nous avons déjà

(1) Cf. O. Jahn, *Archæol. Beitr.*, S. 139, folg.

(2) Dans le monument A, le mort est représenté vieux et barbu, tandis que Prométhée, en le formant, lui donne les traits d'un jeune homme; ce qui indique qu'un âge d'homme s'est écoulé entre la naissance et la mort.

(3) Müller, *Archæol.*, § 397, 3.

(4) Zoëga, *Bassir.*, tav. XV.

(5) Voy. O. Jahn, *Archæol. Beitr.*, S. 180, folg.

(6) O. Jahn, *ibid.*, S. 161, folg. Le petit groupe que l'on voit, sur le monument C, à côté d'*Hermès*, ne représenterait-il pas aussi *Éros* et *Psyché*, comme l'a déjà présumé Böttiger (*Æunstmyth.*, II, S. 392)?

signalée : au moment où le corps de l'homme reçoit le souffle de la vie, l'âme, Éros et Psyché s'unissent dans un ardent amour; mais l'âme vient-elle à s'échapper de son enveloppe mortelle, dès lors se trouve brisé le lien qui unissait l'un à l'autre Éros et Psyché; Éros, privé de sa puissance, se livre à sa douleur sur le cadavre inanimé de sa fiancée, qui lui est ravie. Ainsi la même idée, deux fois reproduite, est cependant essentiellement modifiée dans le second cas. Le papillon désigne l'animation physique, et se rapporte seulement au corps; dans la douce image de *Psyché*, est personnifié l'élément de la vie intellectuelle de l'âme, et c'est pour cela qu'Éros lui est associé, comme étant le principe mâle qui provoque et entretient cette vie, dont une union intime est la condition essentielle.

La naissance et la mort sont soumises à des lois immuables, établies par la divinité : mais ce sont les *Parques* (Μοῖραι), qui sont les ministres immédiats de ces lois (1). Aussi les voyons-nous ici, comme sur d'autres monuments (A C E), présentes à la création de l'homme. Auprès de Prométhée nous découvrons deux femmes de plus petite dimension, dont l'une tient le fuseau auquel elle file la trame de la vie, symbole le plus général des déesses de la destinée, et qui, pour ce motif, et dans le même sens, est aussi donnée à la déesse de la naissance (2). Dans la seconde de ces déesses, est plus particulièrement exprimée l'idée qu'au moment de la naissance, et par elle, la destinée de l'homme se trouve fixée (3); idée qui laisse en-

(1) Voy. Welcker, *die Mōren oder Parzen* (*Zeitschr. für alte Kunst*, S. 197, folg.); Schiucke, *Leben und Tod, oder die Schicksals-Göttinnen*. Leipzig, 1825; Avellino, *Bull. Nap.*, III, p. 17, seg. Mais un travail qu'il faut surtout consulter ici, et dans lequel il est question des idées qui appartenaient en propre aux Romains, c'est le beau traité de Klausen, *die Parcen oder Fata*, traité inséré dans la *Zeitschrift für Alterthumswissenschaft*, 1840, S. 217, folg. On y trouve des documents complets.

(2) Pausan., VIII, 21, 2. Λύκιος δὲ Ὠλὴν—εὐλινόν τε αὐτὴν (Εἰλειθυίαν) ἀνακαλεῖ. δῆλον ὡς τῇ Πεπρωμένῃ τὴν αὐτὴν. Éros, amenant le jour naissant, se montre aussi avec le fuseau dans la scène du bûcher d'Alcmène (*Nouv. Ann.*, pl. X).

(3) C'est pour cela que les Parques et les Ilithyies sont souvent réunies. Voy. Bættiger, *Kleine Schriften*, I, S. 69, folg. Sur les bas-reliefs, les Parques assistent souvent à la naissance d'un enfant; en voici des exemples à ma connaissance.

a. Un bas-relief de sarcophage. Beger, *Spicileg.*, p. 136. Le même, à ce qu'il pa-

tendre que la déesse de la destinée, aussi bien que la déesse de la naissance, connaît et prophétise l'avenir, ainsi que le croyaient en effet les Romains (1). Cette pensée est ici représentée sous une forme empruntée aux idées astrologiques d'une date récente : la Parque trace l'horoscope sur un globe céleste que supporte une base élevée, elle se sert d'un style qu'elle a dans la main droite, tandis qu'elle tient l'encrier de la main gauche (2). Cela rappelle l'idée essentiellement romaine des *fata scribunda*, que l'on invoquait à la naissance d'un enfant (3); et c'est ainsi que, sur des miroirs étrusques, la déesse du destin est aussi représentée écrivant de la même manière (4). Du reste, nous ne voyons ici que deux Parques, et l'on sait cependant qu'il y en a trois. Les attributs qui les distinguent indiquent déjà que ce sont elles qui protègent l'homme, alors qu'il jouit de la lumière du jour, et que c'est par conséquent à bon droit qu'elles paraissent dans la scène de la création. Or, suivant, les idées des Ro-

rait, que l'on voit dans le Casino Pamfili, et qu'a décrit M. Welcker (*Zeitschrift*, S. 214, folg.).

b. Un sarcophage, publié par Guattani, *Mon. ined.*, 1784, p. 47.

c. Un sarcophage, au Louvre. Clarac, *Mus. de Sculpt.*, 153, 459.

d. Un sarcophage, au Vatican. Raoul-Rochette, *Mon. ined.*, pl. LXXVII, 2. Cf. Welcker, *Zeitschrift*, S. 212.

(1) Catull., LXIV, 321 sqq.; Horat., *Carm. Séc.*, 25. C'est ainsi que *Carmenta*, la fille, est en même temps aussi une déesse présidant aux accouchements et prophétisant l'avenir (Dionys. Hal., I, 31; Plut., *Quæst. Rom.*, 56; Serv., *ad Virg. Æn.*, VIII, 336; Creuzer, *Symbol.*, II, S. 898, folg.; Klausen, *Æneas und die Penaten*, II, S. 883 folg.) une par une étroite parenté aux *Camenæ* (*Casmenæ*, *Carmenæ*), et les déesses qui présidaient à la naissance, chez les Romains, *Postvorta* et *Porrima* (*Prorsa* et *Postvorta*, A. Gell., XVI, 6) sont associées à *Carmenta* et également prophétesses (Ovid. *Fast.*, I, 633). Cf. Merkel, *ad Ovid. Fast.*, p. CCX sqq. Nous voyons donc aussi les Parques parées de plumes, comme les Muses, sur le monument C, de même que sur le bas-relief de la villa Borghèse, représentant la punition de Lycurge (Zoëga, *Abhandl.*, Taf. I, 1; Creuzer, *Abbild. zur Symbolik*, Taf. VI, 1; Guignaut, *Rel. de l'Ant.*, CXIX, 444), quoiqu'ici cette dénomination soit contestée. Voy. Roulez, *Ann.*, t. XVII, p. 127 et suiv.

(2) La Parque se montre également avec le globe ACE (LACHESIS) *a b c d*, sur le beau bas-relief appartenant à M. de Humboldt (Welcker, *Zeitschrift*, Taf. III, 10; Schincke, *l. c.*) et sur celui de la villa Borghèse, que nous venons de mentionner.

(3) Tertullian., *de Anima*, 39: *In partu Lucinæ et Dianæ ejulatus, per totam hebdomadam Junoni mensa proponitur, ultima die Fata scribunda advocantur.*

(4) Zoëga (*Bassiv.*, I, p. 20) a déjà cité à ce sujet le célèbre miroir Borgia montrant la naissance de Dionysus. Gerhard, *Etr. Spieg.*, Taf. LXXXII. Cf. Taf. CXI, CLXXXI.

main, de ces trois Parques, il y en avait deux, *Nona et Decima*, qui présidaient à la naissance; la troisième, appelée *Parca* ou *Morta*, était celle qui mettait fin à la vie de l'homme (1). C'est donc cette dernière qu'il faut chercher du côté du mort; et nous la reconnaissons en effet dans cette figure de femme, assise auprès du cadavre, et tenant un rouleau ouvert sur ses genoux (2). Sa taille plus petite indique déjà que c'est la troisième Parque, et c'est aussi comme telle que l'a désignée Zoëga (3); d'autres savants hésitent et ne se prononcent pas sur cette figure. L'attribut caractéristique est le rouleau, dans lequel la Parque lit ce qui est marqué comme la volonté de la divinité suprême (4). La même chose se retrouve encore ailleurs: dans le sujet A, par exemple, où les trois Parques se tiennent l'une à côté de l'autre auprès du mort, celle du milieu, la plus en évidence par la saillie du bas-relief, tient le rouleau dans ses mains; dans le sujet a d, l'une des Parques est aussi désignée par le rouleau, qui, sur un sarcophage de la collection de M. Campana (5), est le seul attribut des Parques. Le sujet que l'on voit représenté sur un sarcophage du Capitole (6), est surtout significatif. Ici, celle des Parques qui est placée au milieu, est désignée comme la première des trois par une stature plus élevée, et par les attributs de la balance et de la corne d'abondance, qui expriment les influences contraires de son essence; des deux autres Parques, l'une tient le fuseau, l'autre le rouleau (7). Le monument dont

(1) A. Gell., III, 16; Tertull., *de Anima*, 37; Klausen, *l. c.*, S. 227, folg. Sur le bas-relief C, dont le sujet d'ailleurs ne s'explique pas parfaitement, les Parques sont aussi séparées; deux d'entre elles, avec le fuseau et le globe, se tiennent ensemble; la troisième, sans attribut visible, se tient auprès d'une figure entièrement voilée, semblable à *Mors*. Sur les monuments b c, il n'y a également que deux Parques qui soient présentes à la naissance d'un enfant; ce qui, du reste, n'est peut-être pas sans intention, bien que l'absence de la troisième, comme opposition aux deux autres, laisse une lacune.

(2) Cf. O. Jahn, *Archæol. Beitr.*, S. 171.

(3) *Rara*, II, p. 217.

(4) Les Parques sont assez souvent nommées les secrétaires de Jupiter. Klausen, *l. c.*, S. 226, folg.

(5) *Monum. inéd. de l'Inst. arch.*, IV, pl. IX.

(6) *Mus. Capit.*, IV, tab. XXIX.

(7) Sur le bas-relief C, la figure qui tient le rouleau du destin, et à côté de laquelle semble être placé un cadran solaire, ne ressemble pas aux Parques.

nous avons déjà parlé dans Zoëga (1) mérite aussi d'être ici rapproché de ceux que nous venons de mentionner ; car, en même temps qu'il nous présente Éros avec la torche renversée et l'inscription SOMNO, il offre aussi, de l'autre côté, sous l'inscription FATIS (2), la déesse de la destinée, traçant sur un rouleau l'arrêt du destin, tandis qu'elle s'appuie du pied sur une roue, symbole de la destinée rémunératrice (3). L'étroite affinité qui se rencontre entre cette image et celle de notre bas-relief est d'autant plus manifeste, que l'une et l'autre Parque se trouve placée dans un rapport immédiat avec Éros. Du reste, et cette observation n'est pas sans intérêt, on voit, par la manière dont la même idée est ici modifiée, de combien de nuances ces images étaient susceptibles dans le développement des idées et des sentiments populaires. Tout prouve qu'ici encore nous devons reconnaître cette même ordonnance symétrique, déjà signalée, puisque la destinée qui plane au-dessus de l'homme, est ici conçue et représentée dans un double sens, accordant d'un côté la vie qu'elle reprend de l'autre.

Quelques petites figures, dans la partie supérieure du bas-relief, attendent encore notre examen. En premier lieu, au-dessus

(1) *Bass.*, I, tav. XV.

(2) Il est souvent fait mention du *Fatum* sur les pierres funéraires. Voy. à ce sujet Marini, *Frat. Arvali*, p. 554, sqq.

(3) La même figure est souvent reproduite dans des sculptures de sarcophages représentant la mort de Méléagre.

1° Dans la villa Albani. *Admiranda*, 69; Cavaceppi, *Racc.*, III, 35; Zoëga, *Basir.*, tav. XLVIII.

2° Au Capitole. *Mus. Capitol.*, IV, tab. XXXV; Millin., *Galer. myth.*, CIV, 415; Guigniaut, *Rel. de l'Ant.*, CLXIX, 636.

3° Au Louvre. *Mon. sc. Borghes.*, 28; Clarac, *Mus. de Sculpt.*, 201, 270.

Sur ces monuments, cette figure se rapproche beaucoup de la Parque. Le septième jour après la naissance de Méléagre, les Parques apparurent à Althée, et lui annoncèrent que son fils vivrait aussi longtemps que brûlerait le tison fatal. Apollod., I, 8, 2. Le septième jour, l'enfant nouveau-né recevait son nom, et était porté, pour expier sa naissance, autour de la flamme du foyer. Böttiger, *Amalth.*, I, S. 55, folg. Je ne doute pas que de cet usage provienne la tradition du tison fatal. Au septième jour, on invoquait les *Fata scribunda*. La même divinité qui a fixé et annoncé le destin, est présente au moment où il s'accomplit. — Une figure de femme, avec la roue, se voit, à côté des Parques, à la naissance d'un enfant, sur le bas-relief a.

du mort, sur un char attelé de deux chevaux, on voit, habillée d'un vêtement long et d'un voile flottant, une figure qui s'éloigne avec rapidité. Dans la supposition d'abord exprimée par Bianchini (1), et généralement admise dans la suite, que sur ce bas-relief, des idées bibliques se trouvent mêlées à des idées païennes, Gesner (2), Böttiger (3) et Creuzer (4) ont voulu reconnaître ici l'ascension d'*Élie*. Il est vrai que sur des sarcophages chrétiens, le prophète *Élie* est en effet représenté de la même manière (5) : toutefois, on ne s'accommodera sûrement pas, sans nécessité, de cette explication. Guidé par nos observations précédentes, nous aimons mieux reporter nos regards sur le côté opposé, pour y chercher une représentation analogue. Et nous la découvrirons en effet : c'est une figure montée sur un quadrigé lancé au galop, et vêtue d'habits longs et flottants ; elle est placée à côté d'un vieillard couché, ayant le haut du corps nu, tenant dans sa main droite un gouvernail ; à sa gauche, auprès de lui, est un dragon marin. A côté des chevaux, se trouve un jeune homme qui souffle dans une conque. Il n'y a pas à se tromper sur le sens de cette image : c'est *Hélius* sans aucun doute, ou, si le costume semble motiver une autre dénomination, c'est *Éos* qui, accompagnée du vent frais du matin, sort du sein de l'*Océan* ; il est clair, par suite, que la figure opposée, comme l'ont déjà remarqué avec raison M. Guigniaut (6) et Müller (7), n'est autre que *Séléné*, ordinairement désignée par un attelage à deux chevaux, de même qu'*Hélius* ou *Éos* sont représentés conduisant un quadrigé. Le soleil et la lune, le jour et la nuit, ainsi opposés l'un à l'autre sur un grand nombre de

(1) *Storia univers.*, II, 8, 9, p. 91.

(2) *Comm. Gott.*, I, p. 155.

(3) *Kunstmyth.*, II, S. 389.

(4) *Symb.*, IV, S. 457 und 458.

(5) Aringhi, *Rom. subterr.*, I, p. 189, 191 ; Bottari, *Sculpt. e pitt. sagre*, I, 27, 29 ; II, 52, 72 ; Clarac, *Mus. de Sculpt.*, 227, 777 ; Münter, *Kunstvorst. der alten Christ.*, II, S. 63.

(6) *Rel. de l'Ant.*, IV, 1, p. 254.

(7) *Denkm der alten Kunst*, I, S. 54, folg.

monuments (1), se présentent de la même manière sur un autre bas-relief dont Prométhée est aussi le sujet (B), et désignent l'ordre éternel de l'univers dans son immuable révolution. Cette même loi de va-et-vient, de formation et de dépérissement, de vie et de mort, à laquelle l'homme est soumis, agit aussi sur la nature, et ce qui jusqu'ici nous apparaissait comme le sort, comme le partage de l'individu, se trouve maintenant transporté dans une sphère plus élevée : c'est l'ordre de tout ce qui est créé, c'est la loi générale de la nature. Nous avons donc ainsi deux idées principales, qui se subdivisent chacune en quatre parties :

A. Formation.

a. Prométhée forme l'homme, qu'Athéné anime avec le papillon ;

b. Éros et Psyché sont unis dans un amoureux embrassement ;

c. Une des Parques file la trame de la vie, tandis que la seconde marque la destinée de celui qui vient de naître ;

d. Le soleil levant apporte la lumière du jour.

B. Dépérissement.

a. L'homme gît inanimé devant la déesse de la mort, le papillon s'envole loin de lui ;

b. Éros se désole de la perte de sa Psyché, qu'Hermès emporte ;

c. La Parque tient le livre du destin qui vient de s'accomplir ;

d. La nuit s'avance avec son obscurité.

La symétrie de composition, qui se rencontre ici dans la pensée comme dans l'expression, est évidente ; quoique observée avec une extrême exactitude, l'artiste a su pourtant y conserver une certaine liberté d'allure ; il a fait preuve de sens et de goût, en répandant sur le côté où sont représentées les scènes de la vie une plus grande richesse de détails, sans nuire toutefois à l'analogie des diverses parties de sa composition. J'espère qu'en

(1) C'est un point que j'ai traité avec détails, *Archæol. Beitr.*, S. 79, folg.

se justifiant elle-même, cette symétrie, établie en principe, justifiera aussi les résultats qui découlent de son application; et dès lors il ne sera plus nécessaire de réfuter fort au long l'explication généralement admise, et dans laquelle on est obligé d'assigner à plusieurs figures une disposition tout autre, et en sens tout différent. On croit, en effet, qu'on a voulu représenter dans ce bas-relief les quatre éléments dont l'homme est formé, et c'est ainsi que Foggini (1) et Müller (2) l'ont compris; suivant Zoëga (3), auquel s'est joint Boettiger (4), il faudrait reconnaître ici une allégorie de la vie humaine dans ses diverses phases d'action. La déesse de la Terre, à côté de Prométhée, l'Océan, Hélius avec le dieu du vent, représenteraient la terre, l'eau et l'air, et l'on trouverait le feu dans l'image d'Héphestus forgeant avec les Cyclopes. Mais dans ce système d'interprétation, et en rapprochant ainsi les figures, que devient la liaison existant, par exemple, entre Hélius et Séléne (5), entre les deux images de la Terre, deux fois reproduite? Ces rapports, qui bien évidemment ont une intention, se trouvent entièrement détruits; et d'ailleurs, ceci même mis à part, combien d'autres détails contredisent encore cette explication? Sans parler de la dimension différente, et de la position des figures, où nous voyons que l'artiste a suivi des règles précises, il est permis de s'étonner que l'air soit ici désigné par Hélius accompagné du dieu des vents, puisqu'il y avait une autre image à choisir (6); il est surtout étrange que l'élément du feu ait été représenté d'une manière si complètement en dehors des procédés ordinaires. En effet, tandis que les autres éléments seraient représentés, personnifiés chacun simplement par une seule divinité, Héphestus, qui n'est pas même absolument le dieu du feu, se

(1) *Mus. Cap.*, IV, p. 116.

(2) *Denkm. der alten Kunst*; I, S. 54.

(3) Cité par Fr. Brun, *Preussische Schriften*, III, S. 37.

(4) *Kunstmyth.*, II, S. 376, folg.

(5) Foggini (*Mus. Cap.*, IV, p. 132) voulait voir dans le soleil et la lune, la personification de l'air, ce qui ne peut pas être, et a pris le dieu du vent, à cause de la conque marine qu'il tient, pour un Triton.

(6) Cf. O. Jahn, *Archæol. Beitr.*, S. 85, folg.

montre entouré des Cyclopes, dans un acte précis, où le feu lui-même est visible. Cette anomalie serait très-choquante. Or, non-seulement, nous avons évité ces difficultés dans l'explication que nous avons développée plus haut, mais encore les idées qui forment en quelque sorte la substance de notre explication, valent bien celles que l'on a en vue dans l'interprétation que nous venons de combattre. Du reste, pour arriver à une solution complètement satisfaisante, il est encore nécessaire de démontrer que les sujets qui nous restent à examiner, sculptés sur les côtés du monument, s'harmonisent les uns avec les autres, et dans l'idée et dans l'exécution, tout aussi parfaitement que ceux dont nous avons déjà parlé ; c'est ce que j'espère rendre au moins très-vraisemblable.

A côté d'Hermès se trouve *Prométhée* enchaîné sur un rocher, les bras étendus ; il appuie le pied droit sur la tête de la déesse de la Terre, de façon que l'aigle qui lui ronge le foie est placé sur son genou ; la jambe gauche est tendue et touche le sol (1). Vers lui s'avance *Hercule*, l'arc tendu et le carquois suspendu à l'épaule ; du reste, il est nu, sa peau de lion et sa massue sont déposées contre un rocher. Au haut de ce rocher est assis un homme barbu, le bras gauche reposant sur un arbre, et tenant dans sa main droite une corne d'abondance. Dans les premières gravures qu'on a publiées, au lieu de la corne d'abondance, se montre un serpent, et cette circonstance a sans doute influé sur le sens donné à cet homme : ici l'on s'est souvenu aussi de certaines images bibliques (2). Mais comme il est aujourd'hui certain que c'est une corne d'abondance (3), il ne peut dès lors être douteux que le personnage

(1) Telle est la pose ordinaire de Prométhée enchaîné. Voy^z O. Jahn, *l. c.*, S. 226, folg.

(2) Gessner (*Comm. Gott.*, I, p. 154) a vu dans ce personnage *Jehovah*, avec le serpent, et il a été suivi par Zoëga et Müller ; M. Guigniaut, *Rel. de l'Ant.*, IV, 1, p. 254) a pensé que c'était le tentateur ; M. Creuzer (*Symb.*, IV, S. 456, 458), reconnaît ici *Moïse*, avec le serpent, et c'est ainsi que l'avait aussi expliqué Battiger (*Kunstmyth.*, II, S. 382, 540).

(3) C'est aussi ce qui est confirmé par Zoëga (*Bassir.*, I, p. 263 ; II, p. 95), et par M. Platner (*Beschreibung der Stadt Rom*, III, 1, S. 192).

qui la porte ne représente le dieu du mont Caucase (1), auquel convient parfaitement une corne d'abondance vide, en raison du caractère sauvage et désert de la contrée sur laquelle il règne.

De l'autre côté, on voit la forge d'Héphestus. Dans le creux d'un rocher brûle la flamme du foyer; une enclume est placée devant, et trois hommes nus, à l'exception d'un tablier attaché autour de leur corps, rappellent très-bien le vers de Virgile,

Olli inter sese multa vi brachia tollunt.

Celui des trois qui est placé au milieu est Héphestus; on le reconnaît à sa barbe et à son bonnet: un des Cyclopes sans barbe s'élève, de la moitié du corps, derrière le rocher, et travaille aux soufflets; une chaudière est auprès de l'enclume, sur le sol. Enfin, sous un arbre, se tiennent encore deux personnages nus: un homme placé sur un rocher, et qui de sa main gauche cache sa nudité, et, sur la terre, au pied du rocher une femme, avec de longs cheveux, les mains croisées devant ses parties naturelles. Quel est ce couple? C'est ici surtout qu'on a voulu reconnaître des images bibliques, et donner les noms d'Adam et d'Ève à ces deux personnages. Il est certain qu'on pouvait s'y tromper. Cependant les représentations d'Adam et Ève, sur les monuments chrétiens, ne s'accordent point tout-à-fait avec ce groupe (2), et il semble que désormais on ne saurait chercher ici aucune idée empruntée de la bible. M. Panofka (3) reconnaît, dans ce couple, *Deuca-*

(1) C'est ainsi que l'avait aussi expliqué Visconti (*Mus. Pio Clem.*, IV, p. 116), malgré le prétendu serpent, et cette opinion est partagée par Böttiger (*Kunsmyth.*, II, S. 383), qui toutefois ne l'admet pas sans hésitation, et par Müller (*Denkm. der alten Kunst*, I, S. 54). Foggini (*Mus. Capit.*, IV, p. 139) prétendait, au contraire, y reconnaître Atlas à côté de l'arbre des Hespérides. Un dieu de montagne, avec une corne d'abondance, est également figuré sur un autre bas-relief. Voyez *Mus. Capit.*, IV, tab. LXIII.

(2) Voyez dans Bottari, *Pitt. e scult. sagre*, I, 15, 31, 37, 40; II, 51, 84, 88, 89; III, 131, 193, 195; Millin, *Voyage dans le midi de la France*, pl. LXVII, 1, et les peintures dans Bottari, II, 60, 80, 126, 129; III, 145, 148; Buonarroti, *Fetri*, 1. Cf. Münter, *Kunstvoerst. der alten Christ.*, II, S. 45, folg.

(3) *Ann.*, t. IV, p. 180.

lian et Pyrrha, sauvés des eaux. J'ignore si ce savant maintient encore son interprétation, aujourd'hui qu'il est bien reconnu que la peinture de vase, dont il s'est surtout autorisé, n'a pas été bien expliquée par lui (1). Quant à moi, je ne saurais l'admettre.

On se sent porté à chercher quelque rapport entre cette composition et celle de Prométhée enchaîné. On admet généralement qu'Héphestus est ici occupé à forger les fers de Prométhée; mais cette explication n'est pas satisfaisante. D'abord, cet épisode n'est ni assez important ni assez caractéristique par lui-même, pour être ici convenablement représenté; et puis, la présence du couple dont nous venons de parler ne se trouve point expliquée en l'admettant. Je crois devoir ici recourir à une conjecture, en faveur de laquelle je trouve une autorité dans le bas-relief A, déjà souvent consulté, offrant avec celui-ci une ressemblance générale, bien que l'idée fondamentale n'en soit détaillée ni avec autant de richesse ni avec autant de vigueur.

Là, nous voyons d'abord *Prométhée* occupé à façonner une figure d'homme qu'*Athéné* anime avec le papillon; ensuite, le cadavre sans vie, dont *Hermès* enlève la *Psyché*; enfin, les trois *Parques*. Ce sont ainsi les mêmes traits principaux exprimés en trois groupes symétriques, mais où l'on ne retrouve ni la conception originale, ni l'exécution achevée, ni l'habile ordonnance, qui caractérisent le bas-relief du Capitole. Ensuite vient la forge d'*Héphestus*, comme nous la voyons sur le bas-relief du Capitole; mais, à côté se montre de nouveau *Prométhée*, au moment où il s'éloigne avec la torche allumée (2); près de lui, au lieu d'un couple, se tient un homme

(1) On reconnaît aujourd'hui dans cette représentation la lutte d'*Atalante* avec *Pélée*. Voy. Braun, *Bull.*, 1837, p. 213 et suiv.; Gerhard, *Auserl. Vasenbilder*, III, S. 67, folg.

(2) Sur une lampe, Prométhée est aussi représenté, au moment où il s'éloigne précipitamment, avec une torche allumée. S. Bartoli, *Lucerna*, I, 2; Guignaut, *Rel. de l'Ant.*, CLVII bis, 601 a. Cf. aussi la pierre gravée, publiée par Brøndsted, *Voyages et recherches en Grèce*, II, p. 195 et suiv., et p. 302 et suiv.; Guignaut, *l. c.*, CLVII bis, 601 b.

nu, et celui-ci, par sa forme et son maintien, répond parfaitement à cette figure d'homme à laquelle on voit travailler Prométhée. Ici donc, sans aucun doute, est représenté Prométhée déroband le feu en faveur des hommes par lui créés.

Je suis persuadé que, dans la composition originale dont le bas-relief du Capitole est une copie, se voyait également *Prométhée* déroband le feu, et que, si cette partie du sujet n'a pas été reproduite, il n'en faut accuser que la négligence du copiste (1). Ceci admis (et la chose est facile pour quiconque possède quelque connaissance des sculptures de sarcophages), nous avons trouvé le rapport que nous cherchions : d'un côté, *Prométhée* déroband le feu à *Héphestus*, pour en faire présent aux hommes qu'il a créés, et qu'il faut reconnaître dans ce couple nu, encore à l'état primitif de nature ; de l'autre, *Prométhée* qui, après une longue et sévère expiation du crime qu'il a commis contre les dieux, est enfin délivré par *Hercule*. Ainsi, de même que, dans les deux premiers sujets, se trouvait exprimée la loi naturelle, l'éternelle loi de vie et de mort, nous voyons ici représentée la loi morale de la punition du péché et de son expiation, et nous retrouvons ainsi, dans les traits peu nombreux du mythe de Prométhée, d'ailleurs plein de grandeur, les fondements de l'existence physique et morale de l'homme. De cette manière, ce sujet, qui, au premier aspect, se montrait sous un jour si confus, se dépouille de son obscurité, dès que l'on admet le principe de la symétrie dans les idées comme dans la composition, et ne nous apparaît plus que comme une image aussi pleine de sens et de profondeur que disposée avec clarté et avec art (2).

OTTO JAHN.

(1) Zoëga cité par Fr. Brunn, (*l. cit.*), qui, avec un tact plein de justesse, a reconnu que c'est Prométhée déroband le feu, qui devrait être ici représenté, s'est trompé seulement en ce qu'il a cru reconnaître Prométhée dans cette figure du troisième cyclope, dont on ne voit que la moitié du corps. La preuve qu'il errait en cela, c'est que cette figure est sans barbe, et qu'elle se montre également sur le bas-relief A, à côté de Prométhée.

(2) Quelques mots encore sur le couvercle du sarcophage. Nous voyons généralement sur le couvercle des sarcophages étrusques l'image de celui qui y était ense-

veli. Cet usage semble n'avoir été suivi que par exception chez les Romains, et seulement pour les sarcophages richement ornés. C'est ainsi que nous trouvons sculptées, sur plusieurs couvercles de sarcophages, les images des deux époux reposant à côté l'un de l'autre (*Mus. Capit.*, IV, tab. I; Lasinio, *Sculi. del Campo santo*, 86, 143; Clarac, *Mus. de sculpt.*, 117 A), et aussi celle d'un jeune homme (Visconti, *Mus. Pio Clem.*, IV, tav. XV), comme on le voit ici (pl. Q, 1847), et dans Foggini (*Mus. Capit.*, IV, p. 129). A côté de l'un et de l'autre est représenté le fidèle compagnon des jeux de la jeunesse, le chien, caressant son maître, comme aussi sur d'autres pierres funéraires, le chien à côté d'un jeune homme (Clarac, *Mus. de sculpt.*, 170, 12; Stackelberg, *Gräber der Hellenen*, Taf. II, 2). On voit des femmes même ayant encore auprès d'elles leur petit chien. Cf. *Archæol. Beitr.*, S. 304. Le jeune homme du sarcophage du Vatican est représenté assis sur son séant, et tient dans chaque main un rouleau; auprès de lui se trouve un diptyque. Celui du sarcophage du Capitole est étendu sur sa couche; il rappelle l'épigramme de Philodème (*Anth. Pal.*, IX, 570 sqq.) :

ἐν μονοκλίτῳ
δεῖ με λιθομήτῳ δὴ ποτε πετριδίῳ
εὐθεῖν ἀθανάτως πούλων χρόνον.

Il tient à la main, selon l'explication généralement admise, deux tiges de pavots, peut-être deux petites *anpalle* avec leur courroie (Letronné, *Récompense promise*, p. 16 et suiv.). Anprès de sa tête est assis un petit garçon, vêtu d'une tunique et de chaussettes; il semble raconter quelque chose au jeune homme, et tient dans ses mains une grappe de raisin et un oiseau. On reconnaîtra facilement en lui un de ces *Vernæ* que l'on donnoit aux jeunes Romains pour compagnons de jeux, et que l'on nommoit *delicium* ou *delicatus* (*Specim. epigraph.*, p. 100), et je verrai ainsi dans l'oiseau et la grappe de raisin l'emblème des goûts et des jeux de la jeunesse; car je ne saurais avec M. Gerhard (*Prodrom.*, S. 262) prendre ces objets pour un symbole des mânes et de la consécration à Bacchus. Aux pieds du jeune homme, on distingue encore un petit pied d'homme et une patte d'animal. Sur le sarcophage du Vatican est représenté *Éros* dormant sur un coussin; sur un sarcophage de Pise (Lasinio, *Sculi. del Campo santo*, 86), on voit encore très-bien les traces de la figure connue d'*Éros* reposant sur le lion (Müller, *Arch.*, §. 391, 6), et il est permis de soupçonner ici une image semblable. Sur l'autre sarcophage de Pise, dans la partie supérieure et dans la partie inférieure, étaient aussi placées deux petites figures, mais elles sont aujourd'hui méconnaissables.

Remarques sur l'article précédent.

Nous avons revu avec un plaisir singulier, et avec toute l'exactitude dont nous sommes capable, la traduction du morceau remarquable qu'on vient de lire. Nous éprouvons avant tout le besoin de remercier ici l'auteur de l'attention qu'il a bien voulu y donner à l'explication purement sommaire que nous avons tentée du sarcophage du musée du Capitole, aussi mécontent que lui de celles qui avaient été proposées jusque-là. Il nous permettra toutefois de faire observer que le point de vue où il s'est placé est précisément celui que nous avons cherché à établir, en insistant, comme lui et avant lui, sur le principe de symétrie, de corrélation, d'harmonie qui lie entre elles toutes les parties du monument, mieux encore, sur l'idée aussi heureuse que profonde qui, dans cette représentation funéraire, a fait encadrer, comme nous l'avons dit, « l'image de la destinée de l'homme, les mystères de son origine et de sa fin, entre les différents actes de la légende de son créateur. » Nous croyons même avoir mis en relief plus fortement que M. Jahn, quoiqu'en peu de mots, la pensée fondamentale de « ce drame plastique de la nature humaine, rattaché à l'œuvre, à la passion et à la délivrance du génie qui en est à la fin l'auteur et le prototype. » Du reste, nous sommes bien loin de contester la supériorité qu'offre, dans le détail et dans les développements, l'interprétation de notre savant confrère, fondée d'ailleurs sur une copie du monument plus fidèle qu'aucune des précédentes. Nous admettons avec lui que la grande figure voilée rapprochée de Minerve et opposée à elle, au point de séparation des deux scènes de la naissance et du trépas, est celle de la Mort ou de *Mors*, par le mélange des idées romaines avec les idées grecques. Nous trouvons, en effet, ce mélange beaucoup plus certain ici et dans quelques autres détails que celui des traditions bibliques et des légendes païennes, que nous n'avons accueilli qu'avec hésitation, soit

pour la figure du vieillard assis sur le Caucase et qui en est bien sûrement le génie, soit pour les deux figures d'homme et de femme nus sous un arbre, où nous sommes fort porté à voir les représentants du genre humain attendant le feu, instrument des arts, que Prométhée ravit pour eux aux forges de Vulcain. La figure de Prométhée *πρωτόπος* est absente, il est vrai ; mais elle devait être présente dans l'original dont notre monument n'est qu'une imparfaite copie, comme elle l'est sur le sarcophage du Louvre désigné par la lettre A. Nous adoptons sans balancer à cet égard la conjecture sur la voie de laquelle M. Otto Jahn a été mis par l'idée pleine de sens, quoique erronée en fait, de Zoëga.

J. D. GUIGNIAUT.

HERMÈS DE JUPITER

TERMINALIS (*).

(Pl. S et T, 1847.)

La planche S 1847, ci-jointe, représente un marbre remarquable, déjà souvent mentionné dans les traités sur les hermès et les bornes qui servaient à indiquer les limites des champs.

C'est l'hermès de marbre, déjà connu des lecteurs du *Bulletin romain*, depuis l'année 1831, par la description qu'en a donnée M. le comte Borghesi, l'illustre épigraphiste, à qui nous devons aussi le dessin que nous publions ici (1). Ce monument, comme on sait, a été trouvé entre Ravenne et Cervia, dans les terres de M. le comte Joseph Mangelli, en la possession duquel il se trouve vraisemblablement encore, à Forlì. Le monument consiste en un buste de jeune homme, à la chevelure frisée, ayant sur les épaules une pièce d'étoffe légère : ce buste est placé sur un hermès quadrangulaire, offrant à la fois les marques du sexe masculin et celles du sexe féminin, avec une inscription qui nous apprend que ce marbre a été consacré à *Jupiter Terminalis*, par un certain *Valerius Antonius Antico* (2). Trois choses sont ici à remarquer : d'abord, l'inscription relative à *Jupiter Terminalis* ; en second lieu, ce buste de jeune homme, qui par son expression, sa chevelure et la pièce d'étoffe qui le couvre, convient plutôt à un Mercure qu'à un Jupiter ; enfin, ces marques

(*) Traduit de l'allemand.

(1) Borghesi, *Bull. de l'Institut. arch.*, 1831, p. 182. Cf. Félix Lajard, *Nouv. Ann.*, t. I, p. 186 ; Lenormant, *Nouv. Galerie myth.*, p. 43, 18 ; Gerhard, *de religione Hermarum*, p. 11, not. 52 ; C. F. Hermann, *de Terminis*, p. 20, 79.

(2) Voy. pl. S 1847. Les proportions de l'hermès ne sont pas indiquées dans la gravure, mais il doit être à peu près de grandeur naturelle.

du double sexe, que l'on n'avait encore jamais rencontrées dans la nombreuse série d'hermès antiques connus jusqu'à ce jour.

1. Sans parler de l'image de *Jupiter Terminalis* ou *Terminus*, empreinte sur des monnaies (1), nous trouvons des témoignages du culte de cette divinité, d'une part, dans la tradition qui se rattache à la fondation du temple de Jupiter Capitolin, et qui raconte que Terminus et Juventas refusèrent de sortir de leurs places (2); d'autre part, dans ce qui est dit du sanctuaire de ce dieu, dont le toit était découvert (3), aussi bien que dans la description détaillée que nous a laissée Ovide, de la célébration des fêtes de Terminus (4). Lorsque Numa traça les frontières du territoire romain, ces frontières furent consacrées au dieu Terme, que Denys d'Halicarnasse désigne sous le nom de *Zeus Horius* (5), et Plutarque sous celui de *Termon* ou *Terminus* (6). Il peut sans doute paraître étrange que, parmi ce grand nombre d'hermès que nous a laissés l'antiquité, servant tous également à marquer des limites, celui qui nous occupe ait été le premier dans lequel on puisse avec certitude reconnaître un Jupiter Terminalis; mais ce fait s'explique aisément,

(1) Sur les monnaies des familles Cœcilia (Morell., 2, 6; Riccio, p. 39, 43) et Terentia (Morell., 4, B; Riccio, LXV, 8, p. 220), un buste barbu, en forme d'hermès, à chevelure bouclée, même sans inscription, est pris généralement pour Jupiter Terminalis.

(2) Terminus, suivant Tite-Live, I, 55; Serv. ad Virg., *Æn.*, IX, 448. Terminus et Juventas, suivant Tite-Live, V, 54: *Hic, cum augurato liberaretur Capitolium, JUVENTAS TERMINUSQUE maximo gaudio patrum nostrorum moveri se non passi.*

(3) Ovid., *Fast.*, II, 671-72.

*Nunc quoque, se supra ne quid nisi sidera cernat,
Exiguum templi tecta foramen habent.*

D'après Festus (v. Terminus) et Servius (ad Virg. *Æn.*, IX, 448), on ne sacrifiait à Terminus que dans des endroits découverts, *sub Divo*.

(4) *Terminalia*. Ovid., *Fast.*, II, 639. Cf. Dionys. Halicarn., *Ant. Rom.*, II, 74; Plutarch., *Quæst. Roman.*, 16.

(5) Dionys. Halicarn., *Ant. Rom.*, II, 74. Κελεύσας . . . στήσαι λίθους ἐπὶ τοῖς ὄροις, ἱεροῦς ἀπέδειξεν ὄριου Διὸς τοῦς λίθους. . . καὶ τοῦς ὄρους αὐτοῦς. . . τέρμιναις προσαγορεύουσιν.

(6) Plutarch., in *Num.*, 16. Πρώτον δὲ φασὶ καὶ Πίστειος καὶ Τέρμινονος ἱερὸν ἰδρύσασθαι. . . ὁ δὲ Τέρμιον ὄρος ἂν τις εἴη.

si l'on fait attention qu'à partir de l'époque où la sculpture entra pour quelque chose dans la forme donnée à cette espèce de monument, les divinités italiotes, *Terminus* et *Janus* lui-même, ont été supplantées en quelque sorte par les divinités de la Grèce ; par *Mercure* d'abord, en sa qualité d'entremetteur pour toute espèce de trafic, et aussi par les divinités protectrices de la terre et du pays, telles que *Bacchus*, *Priape* et *Hercule* (1) ; et cela d'autant plus facilement que, dans l'opinion des Grecs, *Zeus* réunit beaucoup moins les qualités d'un dieu Terme (2) qu'*Hermès*, *Apollon*, et *Dionysus*.

2. On sera donc peu surpris de rencontrer une tête de *Mercure* sur un *hermès* consacré à *Jupiter Terminalis*. Il n'est pas rare que des statues et des symboles de telle ou telle divinité aient été dédiés à une autre divinité que celle que l'on avait voulu représenter (3) ; et cela se conçoit d'autant mieux encore, lorsqu'il s'y rencontre une parenté d'idées telle que celle qui existe entre l'*Hermès* grec et le *Terminus* romain. La forme des *hermès*, lors même qu'on l'eût attribuée à des dieux, à des héros, à des mortels de noms différents, continua cependant de porter le nom d'*hermès* (4), et demeura consacrée à *Hermès* considéré comme le dieu qui présidait à tous les endroits où l'on posait des bornes. Par une sorte d'analogie toute naturelle, il dut paraître convenable d'attacher à tout monument romain de même nature la dénomination correspondante de *Terminus*, et de consacrer également tous ces monuments au dieu Terme, *Jupiter Terminalis*.

3. L'indication du double sexe, sur le fût de l'*hermès*, convient également bien à la tête de *Mercure* et à *Jupiter Terminalis*, à qui le monument est dédié. *Mercure* peut porter ce double

(1) Gerhard, *de religione Hermarum*, p. 9, 10.

(2) Quoique *Zeus ἑρμῆος* soit mentionné dans *Denys d'Halicarnasse* (*Ant. Rom.*, II, 74, et dans *Platon* (*Legg.*, VIII, 842, E), cependant *Hermès*, *Apollon* et *Dionysus* sont aussi regardés comme dieux Termes de la Grèce. Voy. *Hermann, de Terminis*, p. 18, sqq.

(3) *Letronne, Annal. de l'Institut. arch.*, t. VI, p. 242. Cf. *Κηρύκειον Ἀπέλλωνος-Curtius, Anecdota Delph.*, p. 75.

(4) *Hermes. Cicer., ad Att.*, I, 4. Voy. aussi *de religione Herm.*, not. 36.

sexe, comme père d'Hermaphroditus (1) : toutefois, il faut avouer que cette sorte de rapport mérite peu d'entrer en considération ; et dès lors il semble bien plus vraisemblable que c'est le dieu Terminus, mentionné dans l'inscription même, que l'on a voulu désigner par un double sexe. Cette supposition, d'ailleurs, s'accorde aussi très-bien avec ce que nous savons de Terminus : d'une part, en effet, il faut se le figurer sous la forme d'un phallus, et, d'autre part, Terminus semble avoir été en quelque sorte inséparable d'un être individuel ou élémentaire, dont la nature et le sexe différent pouvaient s'unir à lui.

Il y a beaucoup à dire en faveur de cette opinion, que *Terminus* doit être considéré comme une divinité de forme phallique. On est accoutumé à regarder également la forme d'hermès comme une expression de la même idée, et dès lors, il n'est guère permis de douter que le dieu Terminus, aussi bien que l'Hermès-Phalès (2), n'ait été primitivement représenté sous la simple forme du phallus. De plus, on est disposé à reconnaître dans Hermès et Terminus, deux noms de même formation et auxquels le Turms étrusque (3) a servi d'intermédiaire, les noms d'une seule et même divinité ; et par suite, les bornes et les pierres servant de limites, ou placées sur les tombeaux, et ayant la forme de phallus, qu'elles soient d'origine ombrienne ou étrusque (4) et même grecque (5), doivent être également considérées comme des monuments de l'Hermès-Phalès et du dieu Terminus, ayant la forme phallique. Mais cette forme phallique donnée à Terminus semble surtout provenir de l'analogie qu'il offrait avec le

(1) Remarque de M. le comte Borghesi. Voyez *Bull.* 1831, p. 184.

(2) Lucian., *Jup. Trag.*, 42. Κυλλήνιοι Φάληται. Pausan., VI, 26, 3. Τοῦ Ἑρμοῦ δὲ τὸ ἄγαλμα. . . ὁρθὸν ἔστιν αἰδοῖον ἐπὶ τοῦ βᾶθρου.

(3) *Herimes, Turms* (Lanzi, *Saggio*, II, 203), *Terminus*. Lenormant, *Nouv. Galerie myth.*, p. 43 ; Rückert, *Troja*, p. 298.

(4) Gori, *Mus. etruscum*, III, 20 ; Lanzi, *Saggio*, II, 336, seg. ; Zoëga, *Obelisc.*, p. 215, 21 ; Gerhard, *de religione Hermarum*, not. 9, 17. La remarque d'Hermann (*de Terminus*, p. 21), me semble déjà réfutée par les rapprochements qui précèdent. En Orient on paraît avoir connu aussi des bornes ou des colonnes portant l'image des parties sexuelles. Herodot., II, 102.

(5) *Annal. de l'Inst. arch.*, t. XI, p. 118.

Lar familiaris. S'il est d'ailleurs constant que l'on se représentait ce dieu protecteur du foyer romain sous la forme pure et simple du phallus (1), il est alors aussi tout naturel de se figurer l'inébranlable génie élémentaire du Capitole sous l'image énergétique de la puissance génératrice.

Le dessin d'un miroir étrusque(2) nous a conservé, ce me semble, une preuve décisive que telle était en effet la figure sous laquelle était représenté Terminus, et il témoigne en même temps que ce dieu était inséparablement uni à une Juventas imaginée tantôt comme personne, tantôt comme puissance naturelle. Entouré d'Heroule, $\Xi\upsilon\epsilon\omicron\upsilon\gamma\epsilon\eta$ et de Junon, $\text{I}\nu\text{N}\text{O}$ qu'il vient de réconcilier, Jupiter, $\text{I}\text{O}\text{V}\text{E}$ comparable dans son maintien au Jupiter du Capitole, au Zeus Hercéus des Grecs par la manière dont il est assis, est placé sur un autel, sur la base duquel à droite on voit un phallus ; ce phallus ne peut guère désigner autre chose qu'un Terminus inébranlable, tel que celui qu'on vénérât au Capitole à côté de Jupiter. Vis-à-vis de ce Terminus, représenté sous le symbole naturel le plus énergique, est placé à gauche de l'autel, un hermès femelle. Le modius qui couvre sa tête, semblable à celui qui caractérisait les déesses telluriques, pourrait la faire prendre d'abord pour une Vénus (3), pour une Aphrodite compagne d'Hermès ; mais, placé en face de Terminus, le personnage femelle de ce groupe hermaphrodite doit être reconnu sans hésitation pour Juventas. Ces images ou personifications servent à exprimer la conception mythique des deux symboles naturels, qui, dans la tradition capitoline, montre les deux puissances protectrices présidant éternellement aux destinées de Rome, et que plus tard peut-être on chercha à reproduire par des images plastiques (4). La simplicité originaire de

(1) Plin., *H. N.*, XXXVI, 70. *Tarquinio Prisco regnante tradunt repente in foco ejus comparuisse GENITALE e cinere masculini sexus . . . ita Servium Tullium natum . . . creditumque LARIS FAMILIARIS filium*. Cf. Müller, *Etrusk.*, II, S. 95, Ann. 49.

(2) *Mus. Kircher*, I, 13 ; Lanzi, *Saggio*, II, 6, 3, p. 199 ; Millin, *Gal. myth.*, CXIX, 463 ; Gerhard, *Etrusk. Spiegel*, II, 147. Voy. la pl. T, 1847.

(3) Venus en forme d'hermès avec le modius. *Venera Proserpina*, tav. VII.

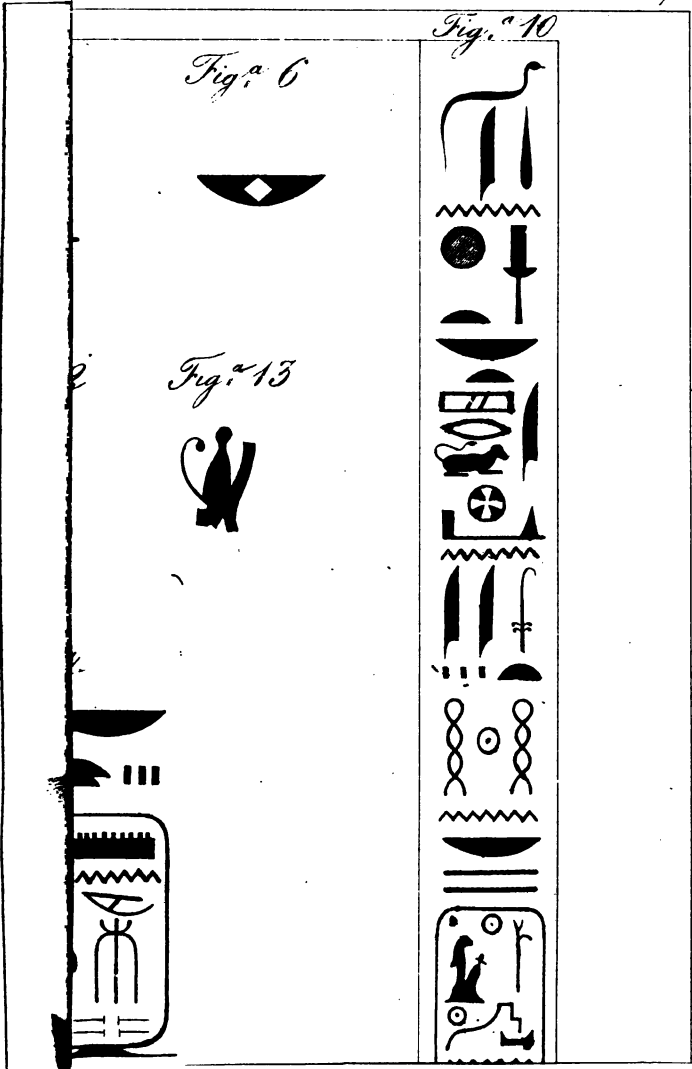
(4) M. Lenormant (*Nouv. Galerie myth.*, p. 43, pl. VII, 6) présume qu'il faut re-

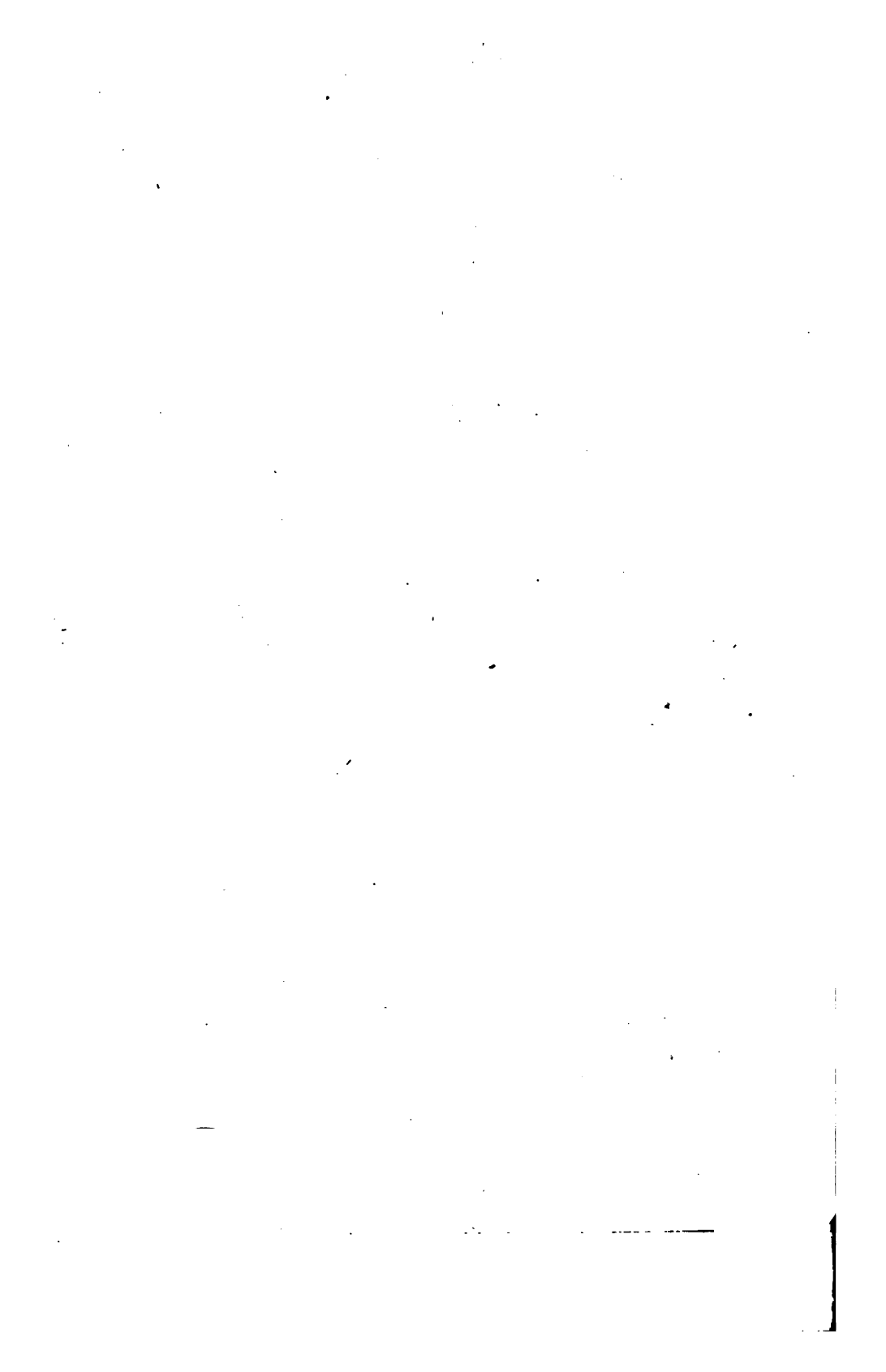
l'antique symbolique naturelle ne fut pas détruite par les conceptions pleines de vie, d'une date plus récente, qui s'harmonisaient parfaitement avec l'esprit des religions de l'antiquité. Les anciens se figuraient, en effet, leurs divinités protectrices, avant qu'elles eussent été personnifiées par la poésie et par l'art, sous la forme des éléments naturels les plus simples. En conséquence, on peut supposer que les puissances protectrices de Rome étaient figurées dans l'origine sous la double forme des symboles de la génération, et par là on arrive à n'exprimer rien autre chose que ce que la tradition mystique faisait entendre elle-même du génie tutélaire de Rome, par cette formule : *Genius urbis sive mas, sive femina* (1).

E. GERHARD.

connaître *Terminus* et *Juventas* dans deux statues placées sur le fronton du Capitole, sur une monnaie de Vespasien. Quant à l'antique représentation symbolique de cette divinité, elle semble indiquée aussi par l'expression de Plutarque (voy. ci-dessus la note 6, p. 328), ὄρος ἄν τις εἴη, que le dieu Terminus était une pierre servant de limite, et par Ovide (voyez la note suivante) qui, dans l'invocation qu'il adresse au dieu, lui dit qu'il est une pierre ou un tronc.

(1) *Genius urbis sive mas, sive femina*. Serv., ad Virg. *Æneid.*, II, 293. Cf. Macrob., *Saturn.*, V, 3. *Alii Jovem crediderunt, alii Lunam*. Gerhard, *Prodromus*, S. 103. C'est aussi ce qu'exprime cette formule de prière, *sive tu deus es, sive dea* (Arnob., III, 8), que déjà Merkel (p. CLXXIV) a ingénieusement comparée avec celle qu'Ovide adresse à *Terminus* (*Fast.*, II, 639). *Sive lapis sive es. . . stipes*. — On peut voir aussi, sur le Génie de la ville de Rome, un intéressant travail de M. le docteur Sichel. Ce travail, plein de recherches neuves et curieuses relatives à la déesse *Angerona*, a paru dans la *Revue archéologique*. II, 1845, p. 633 et suiv.; p. 676 et suiv.; III, 1846, p. 221 et suiv.; p. 321 et suiv.; p. 364 et suiv. J. W.







1 BR.



2 BR.



3 BR.



4 BR.



5 BR.



6 BR.







1 BR.



2 BR.



3 BR.



5 BR.



4 BR.



6 BR.

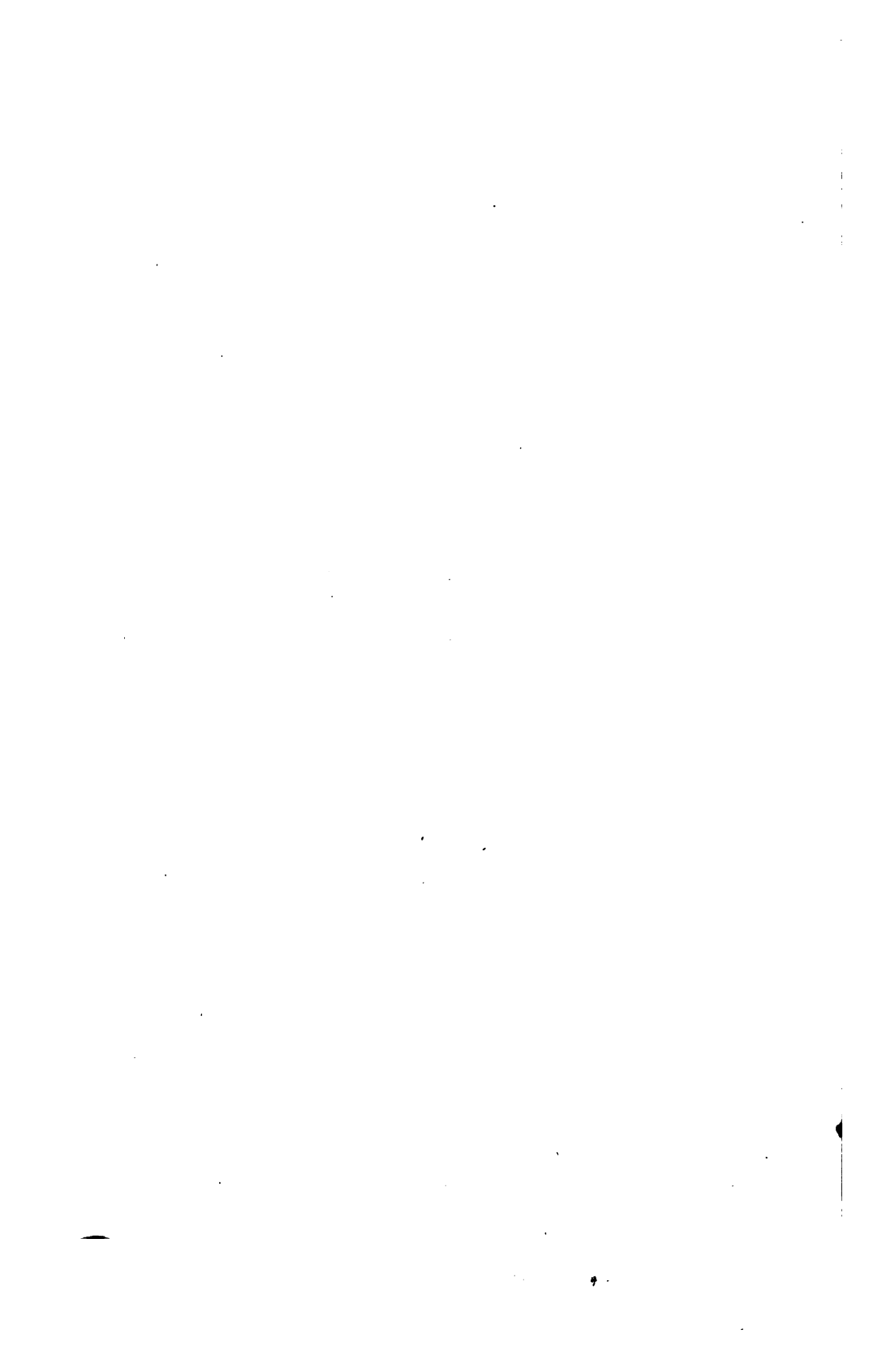






Designé par Muret.

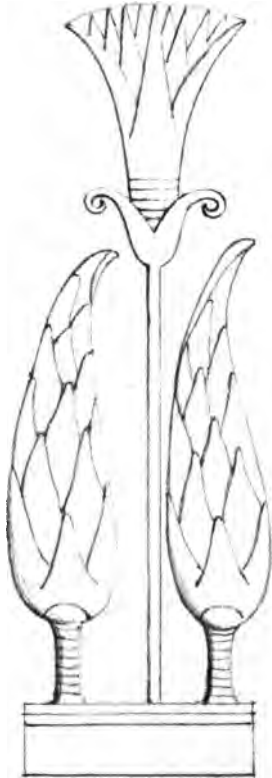
Gravé par Cormier.



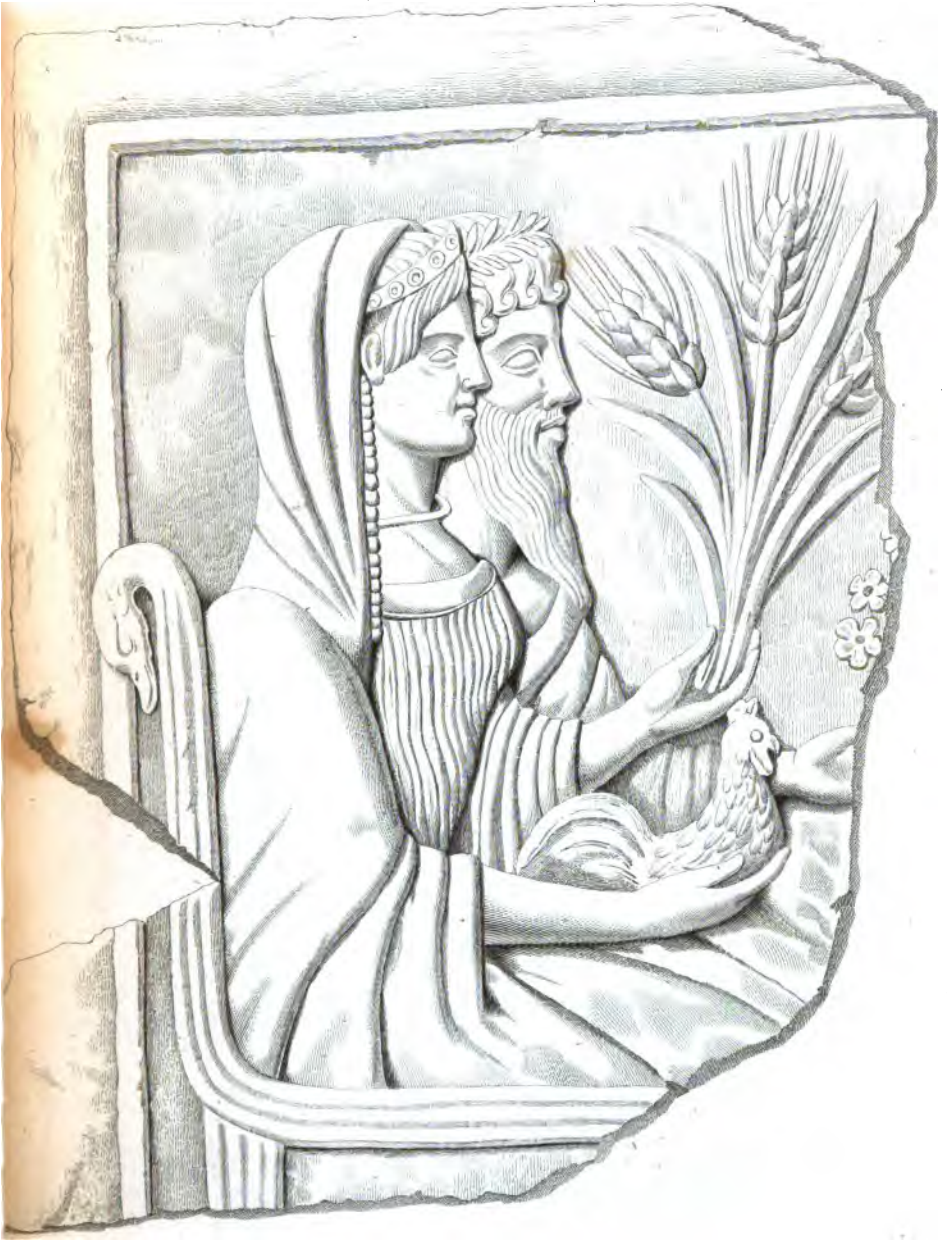
1.

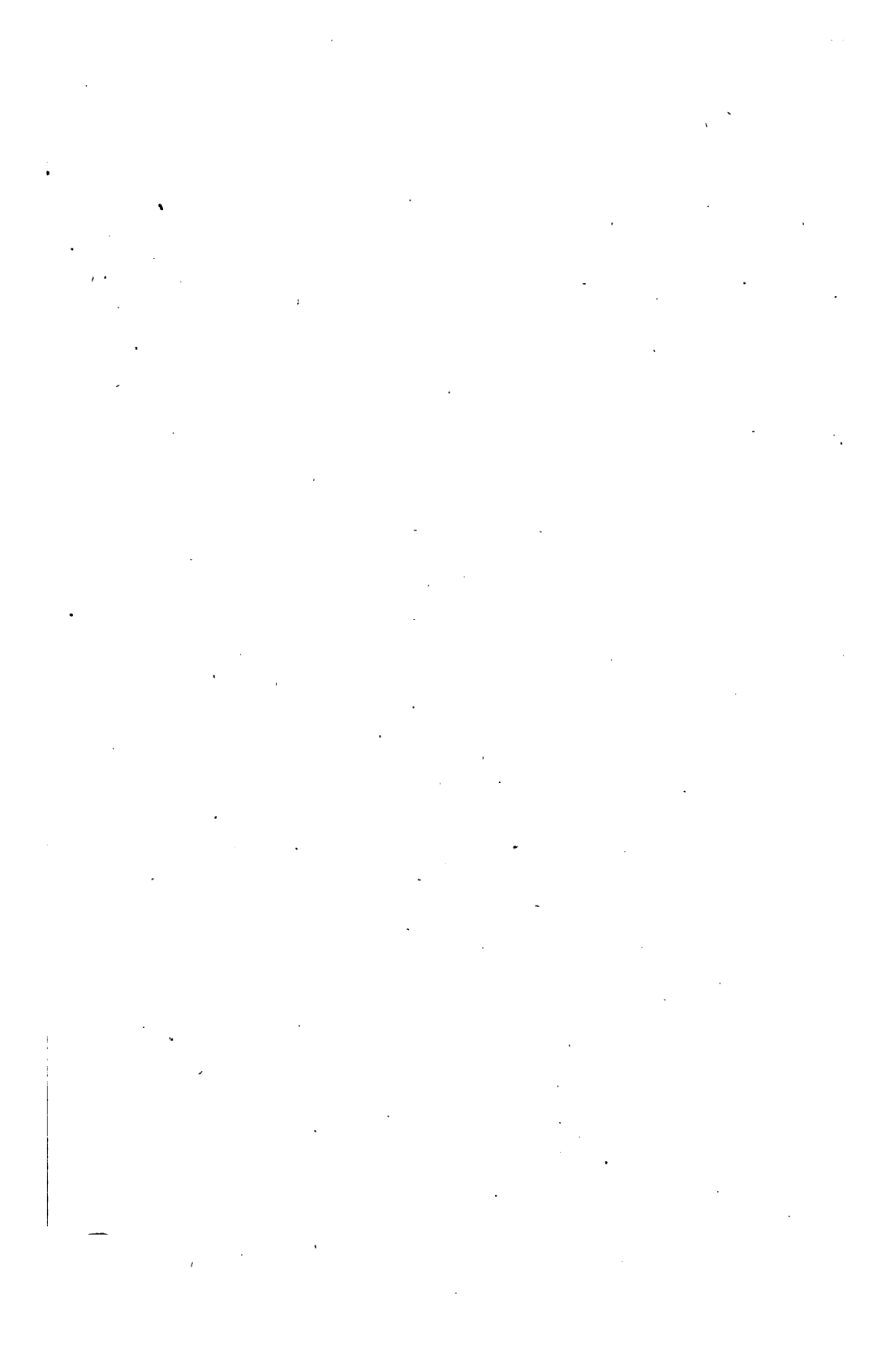


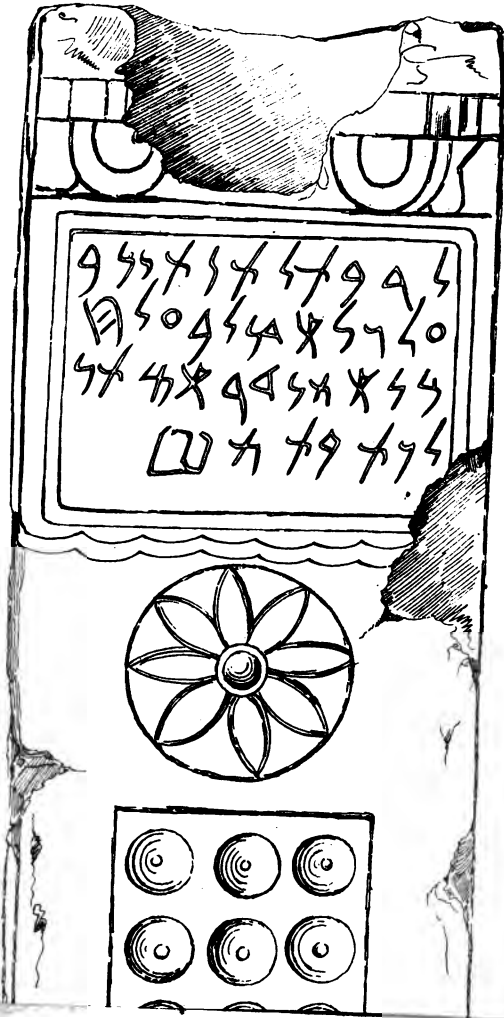
2.

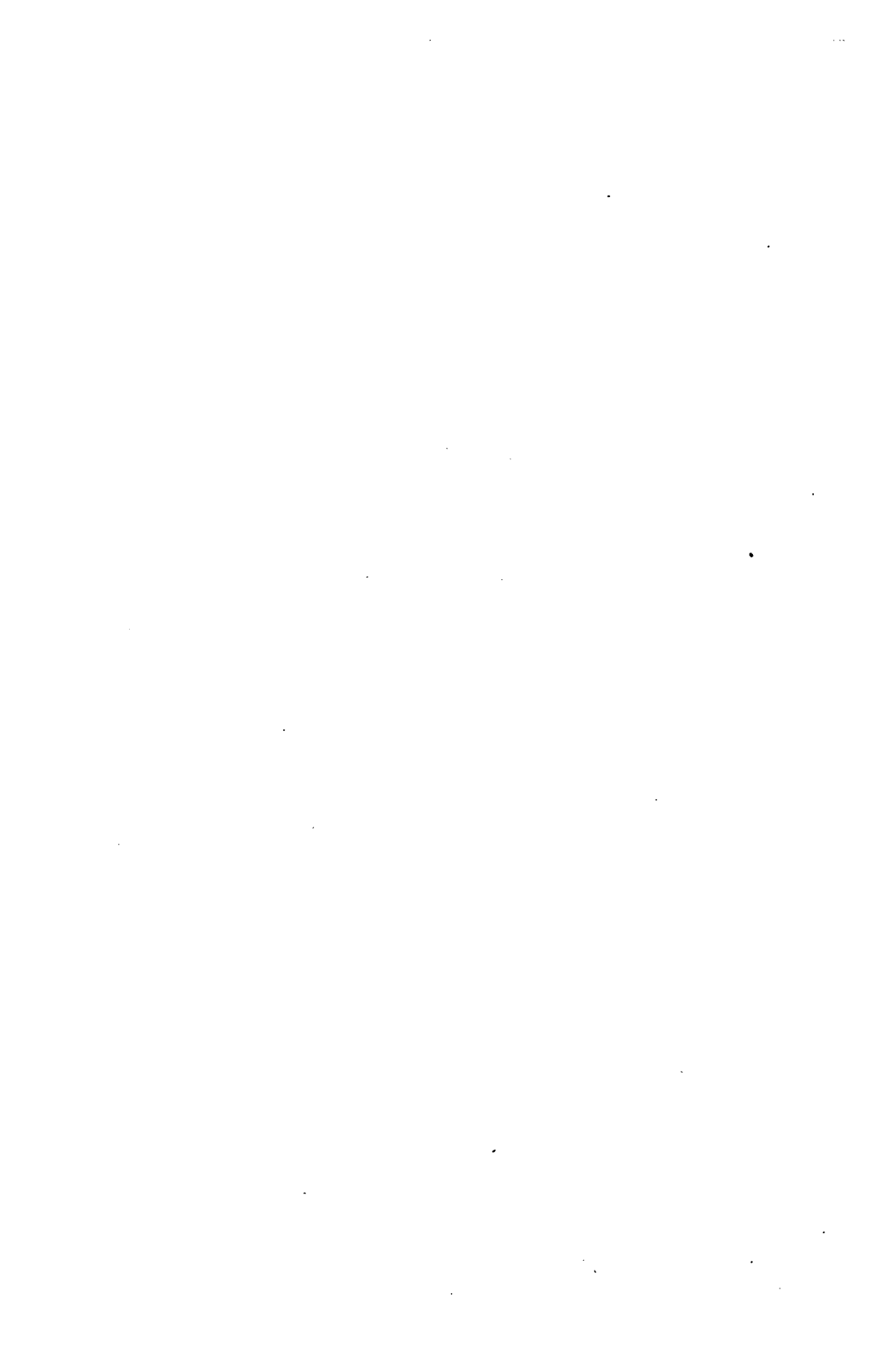


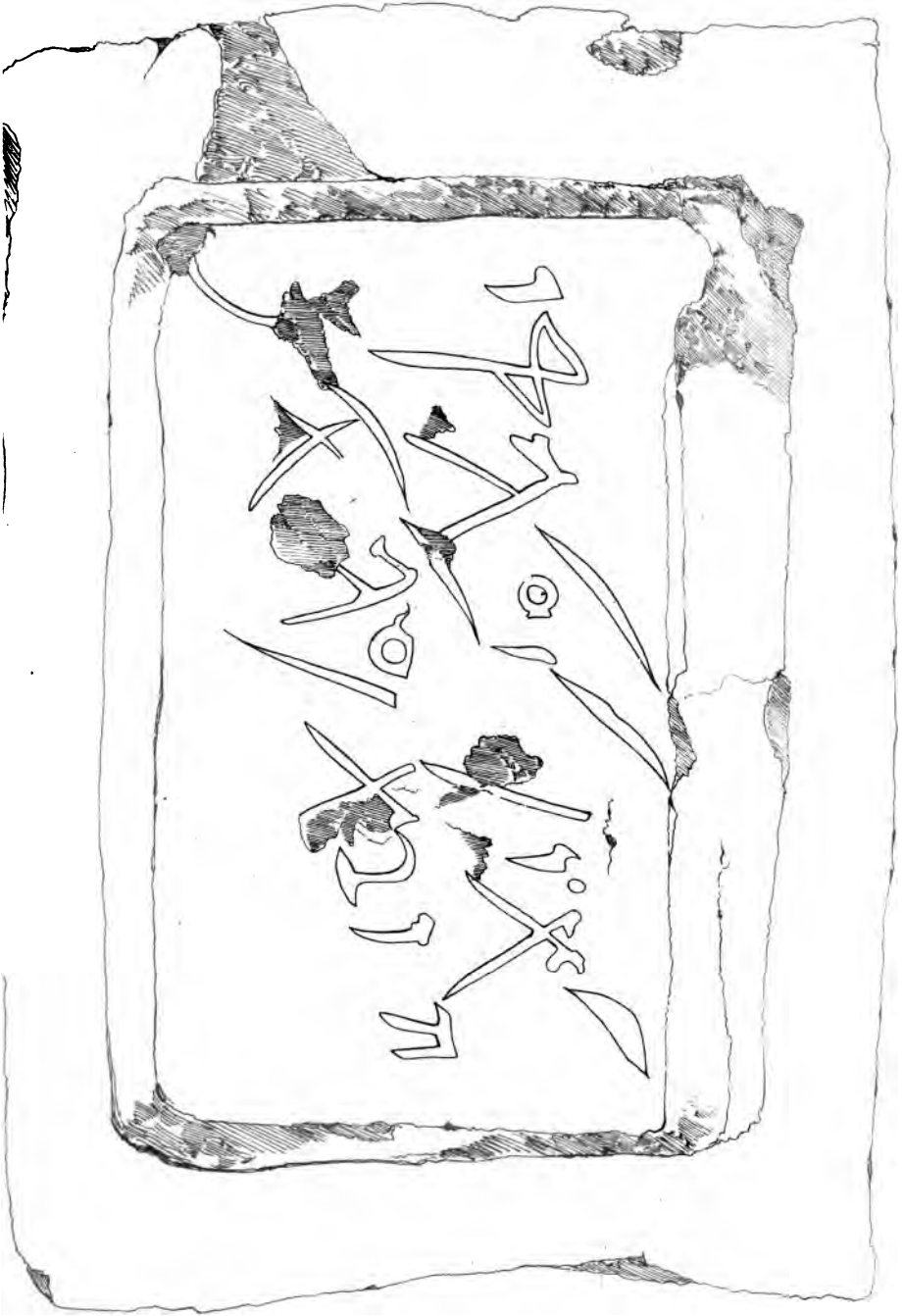




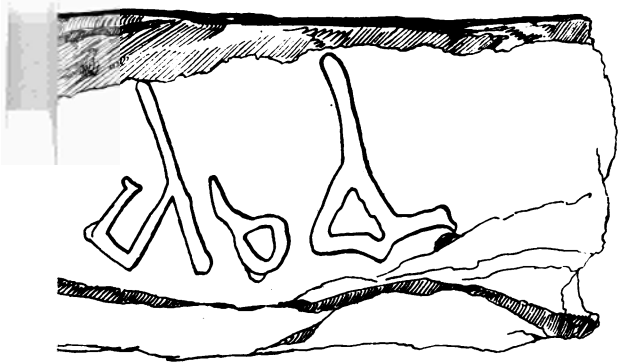










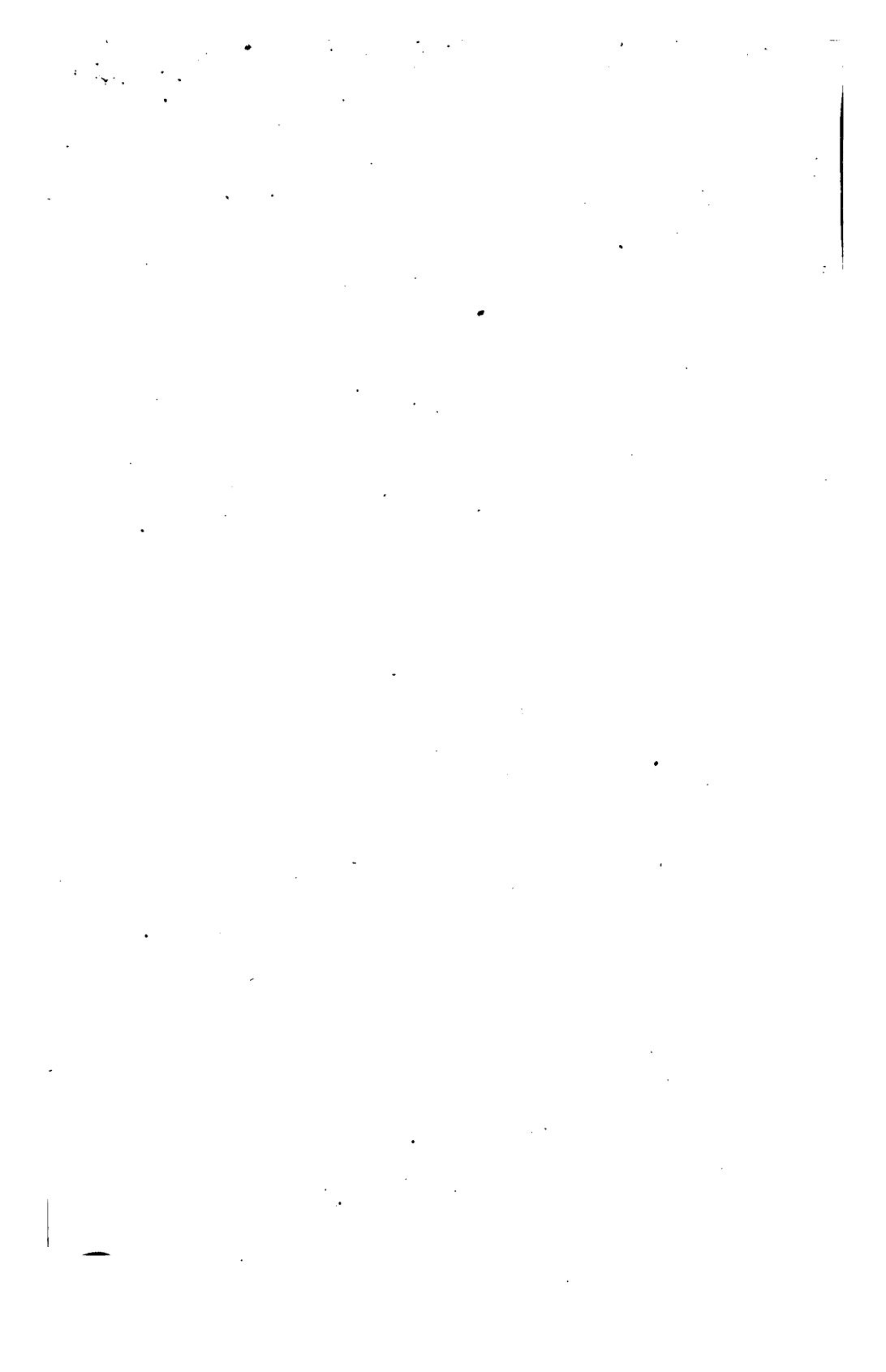




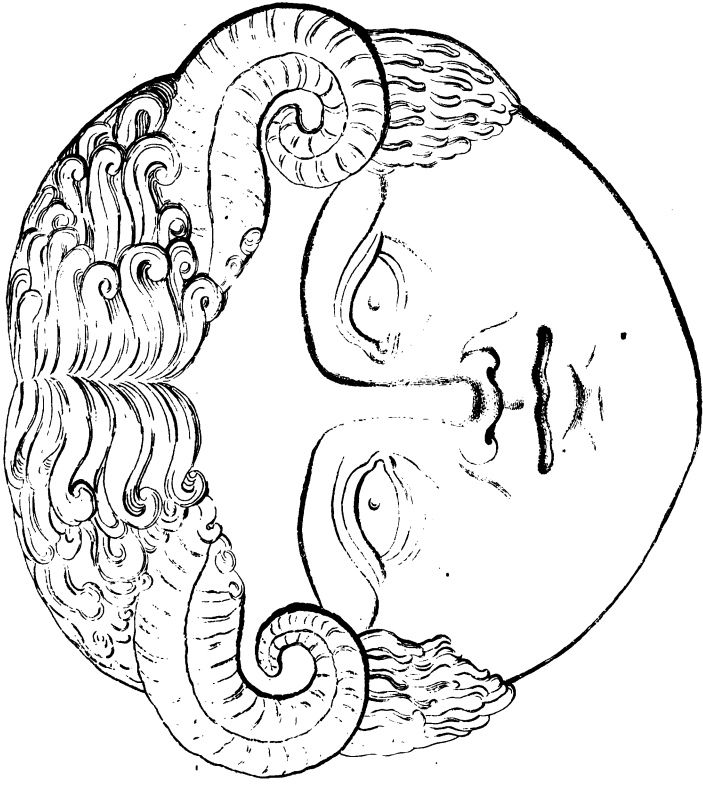








1



2



AR.



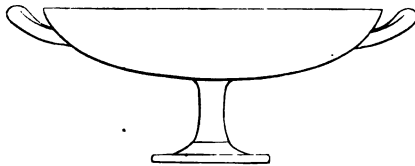
3



AR.

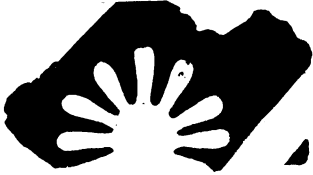








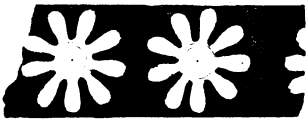
1



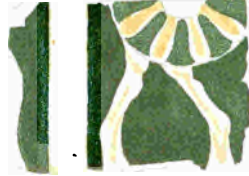
1a



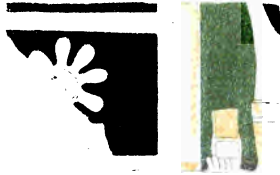
1b



1c



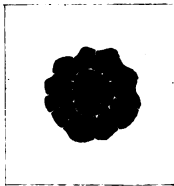
1d



2



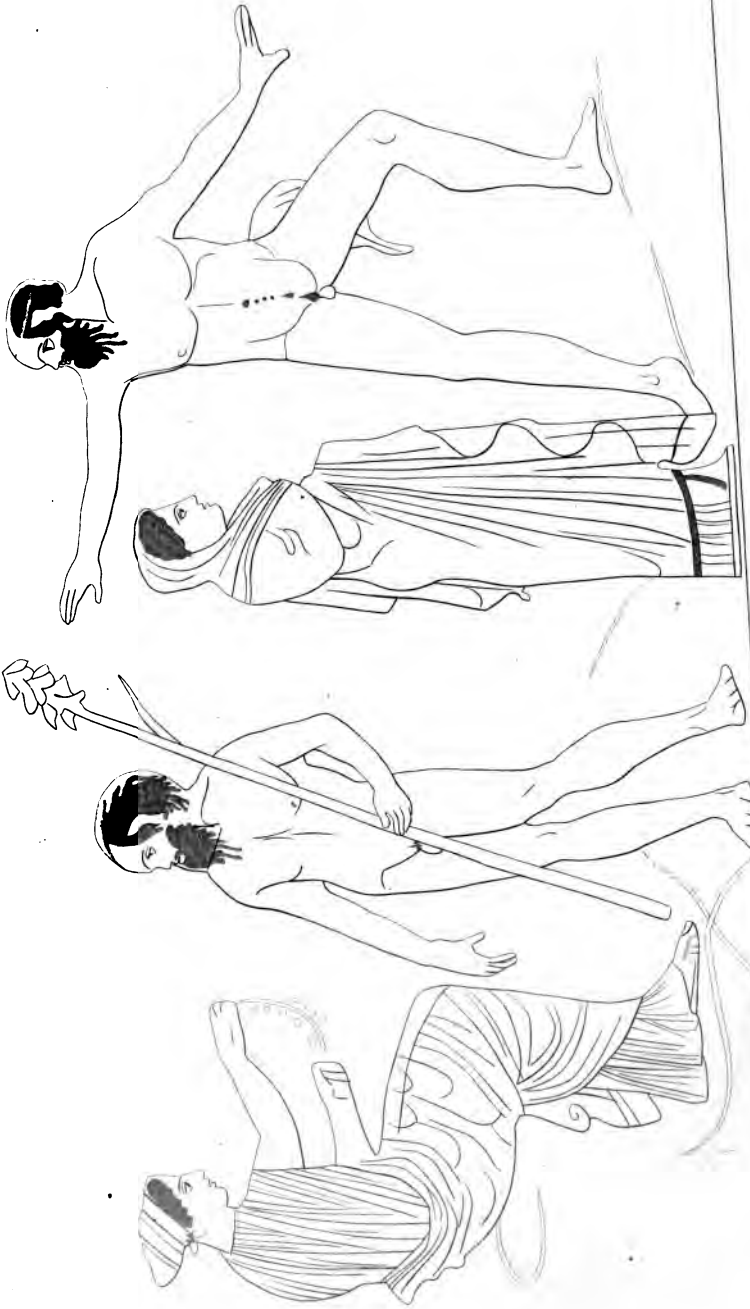
3



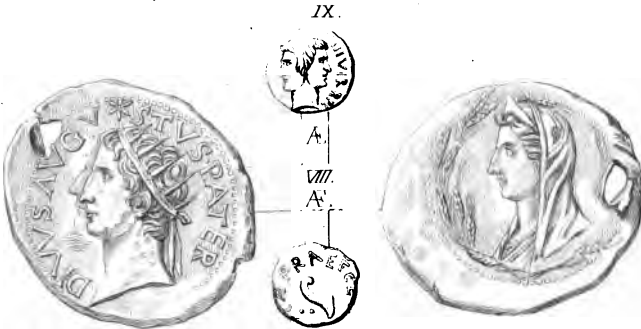
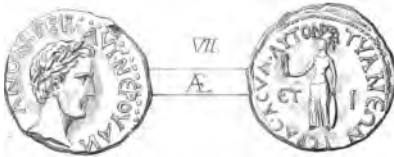
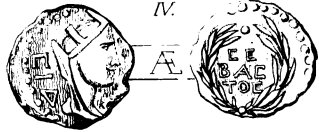
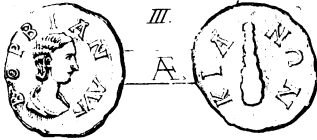
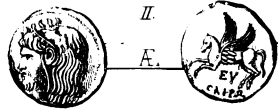
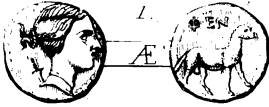
4







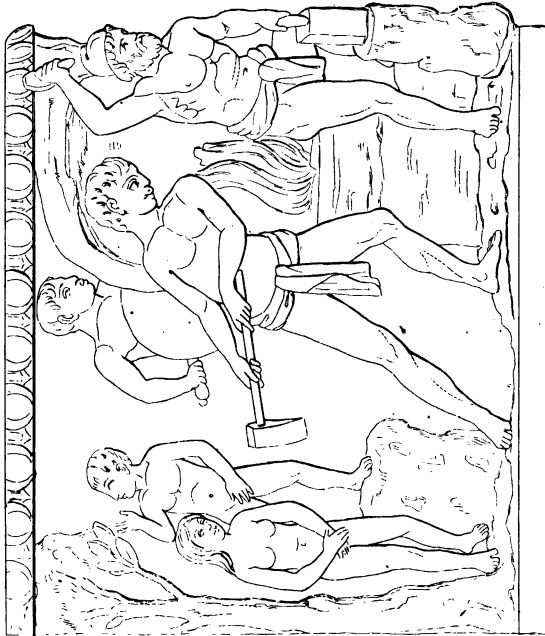
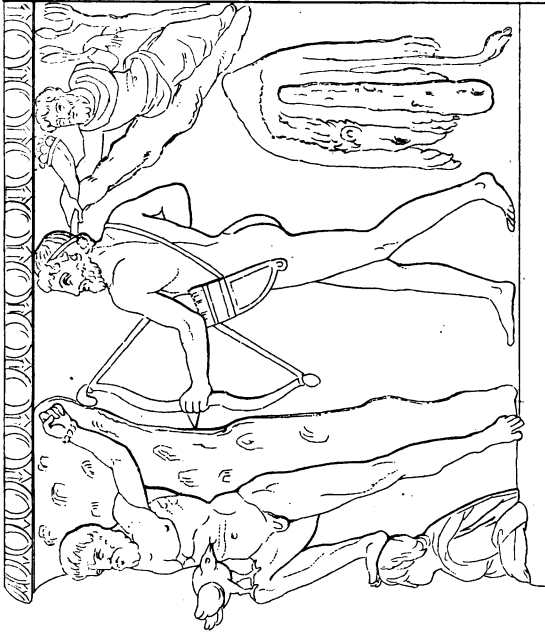




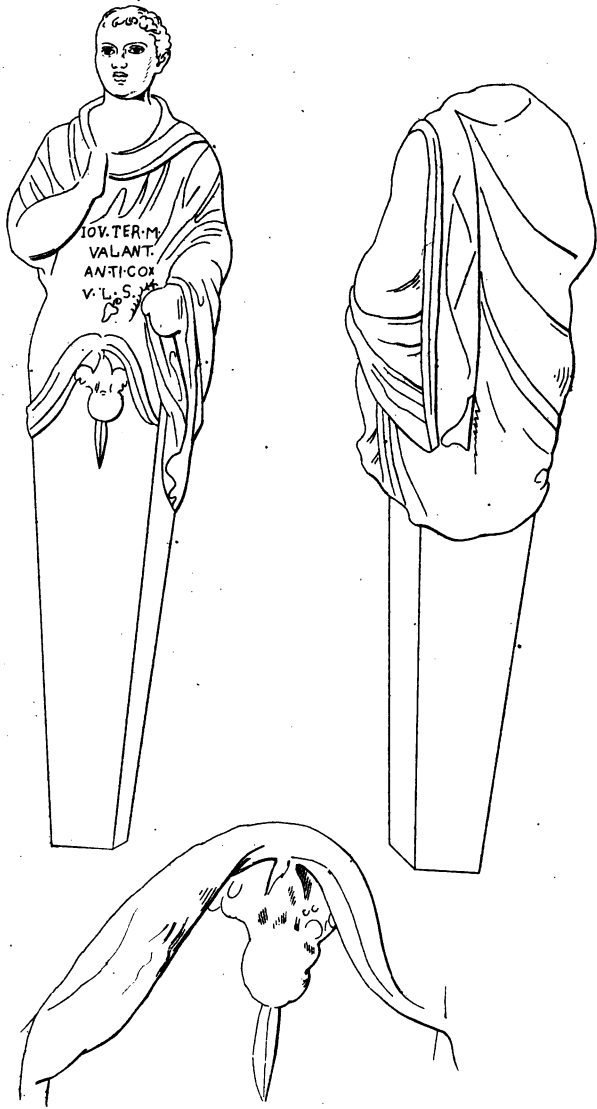


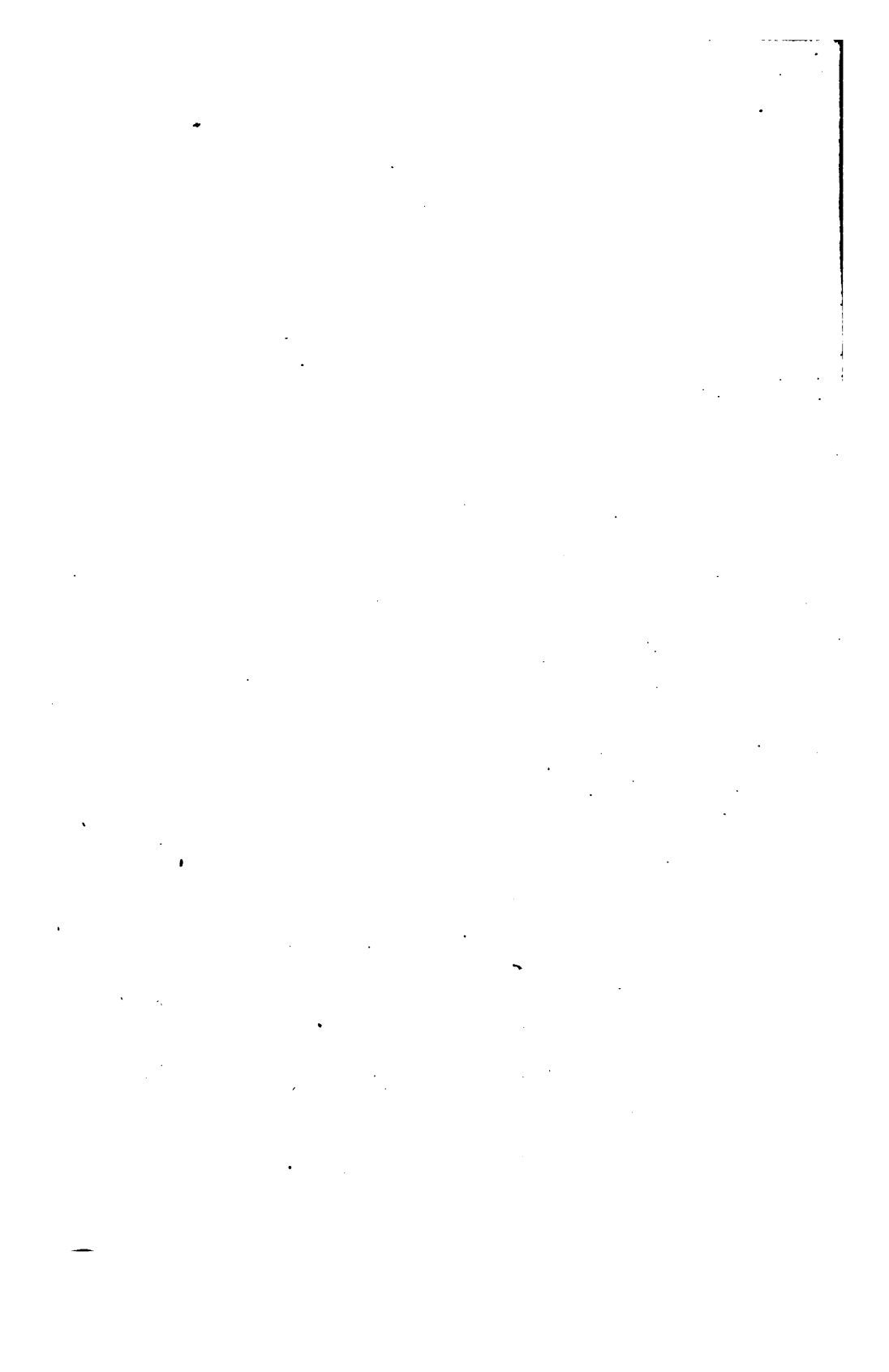




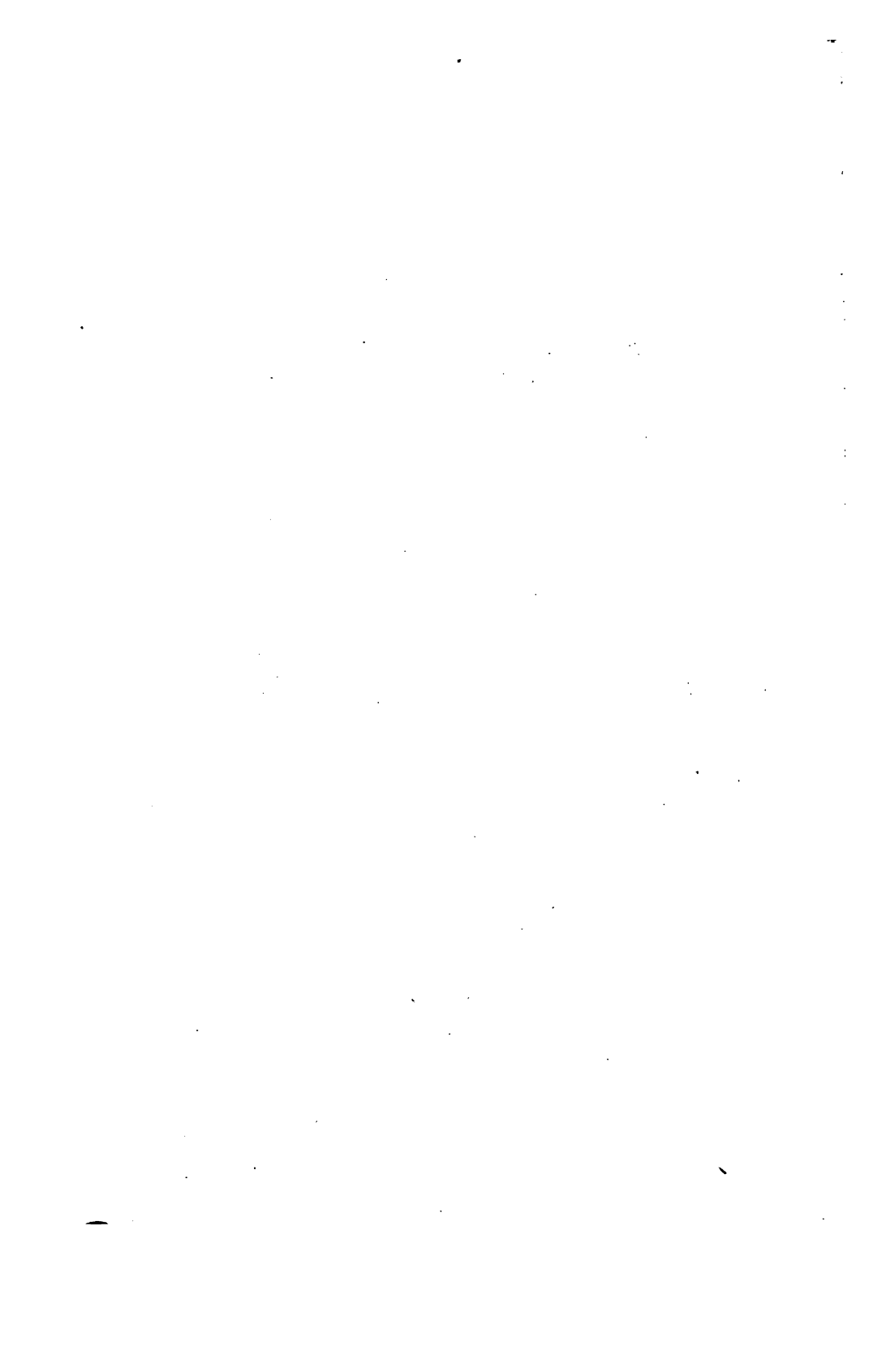














R.



R.



R.



R.



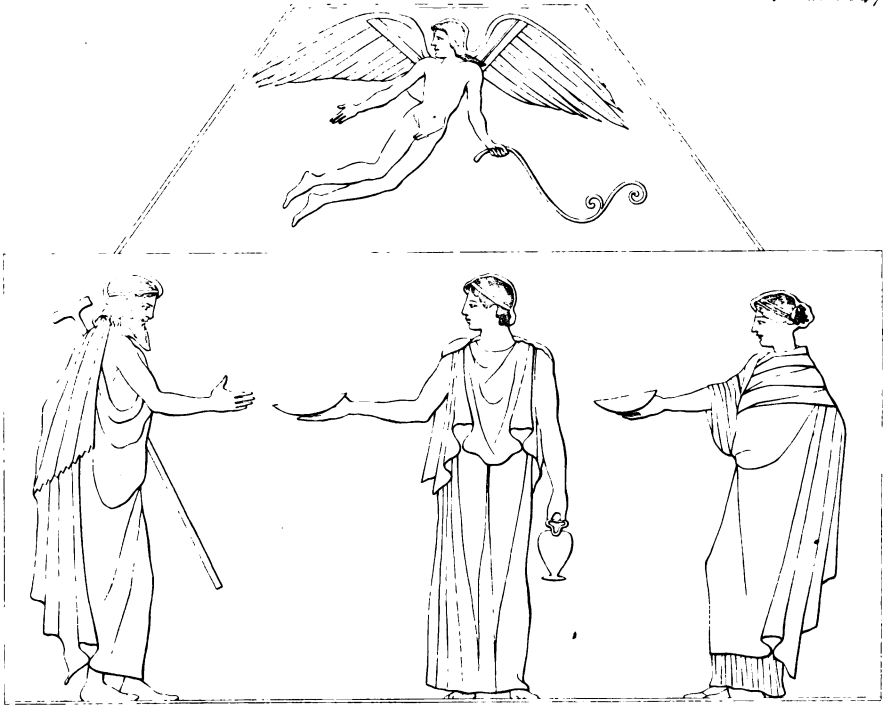
R.



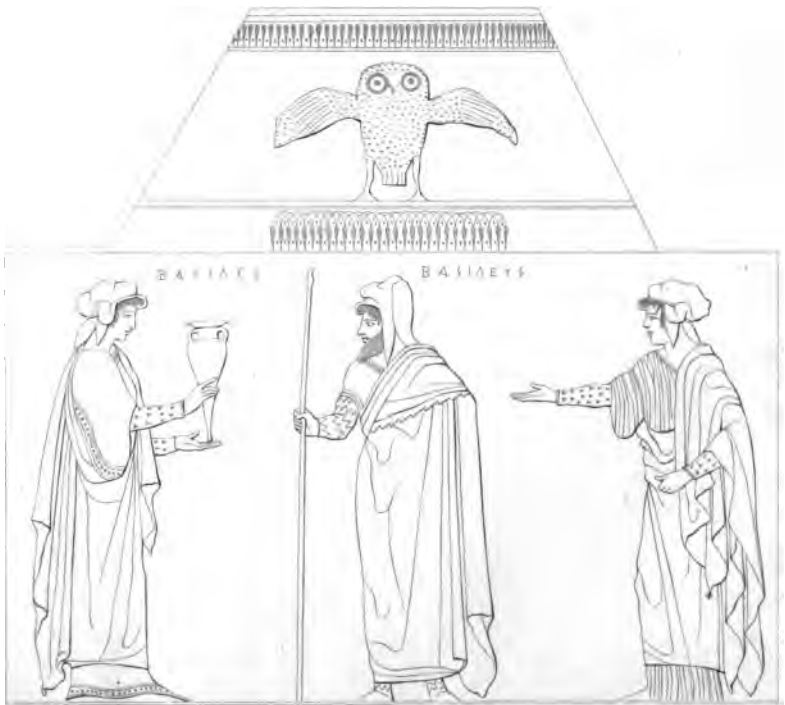
6



7



1



2



1



2



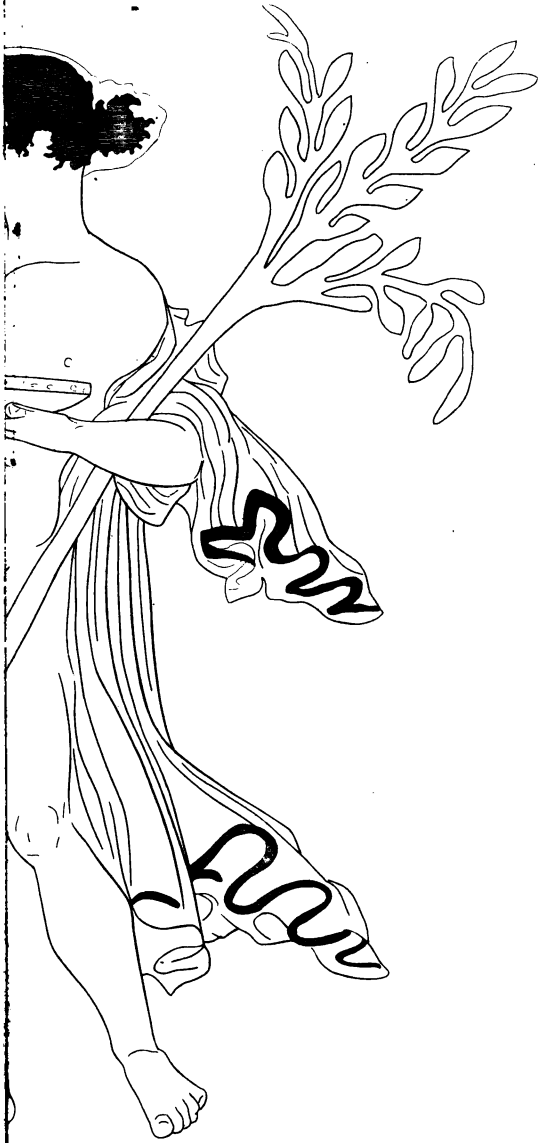
3



4



Pl. X. Ann. 1847.



Pedrotti sc.